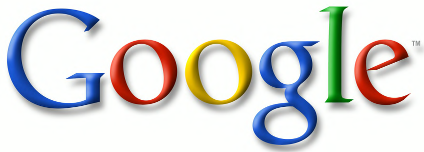
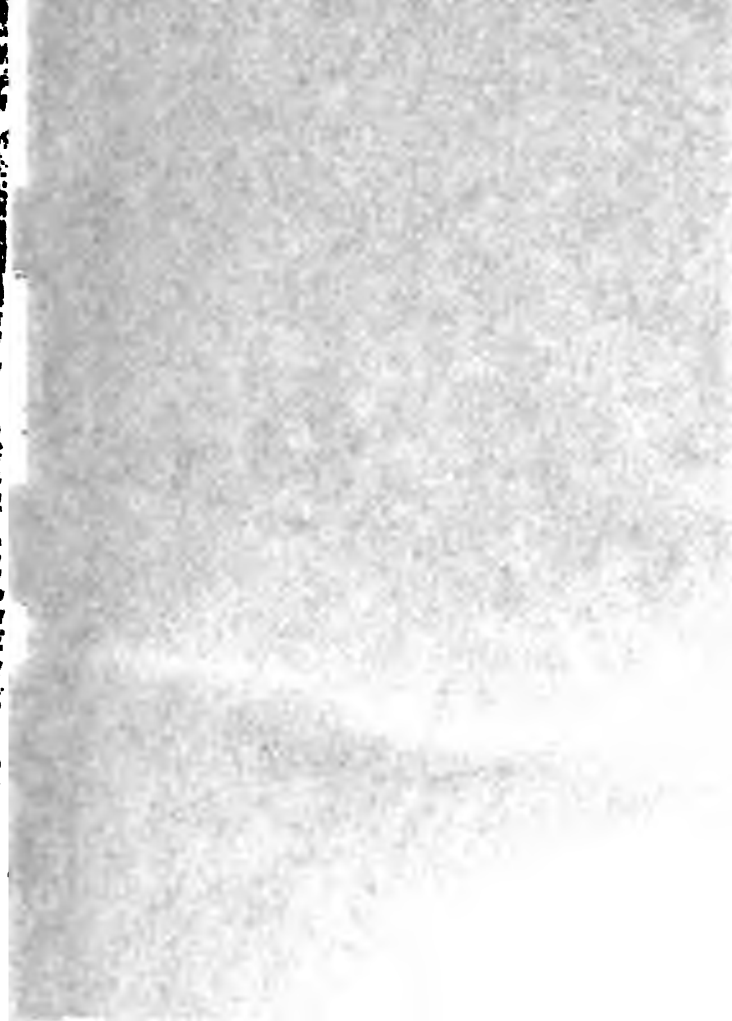



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU

XVIII[e] SIÈCLE

PAR

FRÉDÉRIC GODEFROY

AUTEUR

DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DEPUIS LE XVI[e] SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

Couronnée par l'Académie française.



PARIS

GAUME ET C[ie], ÉDITEURS

3, RUE DE L'ABBAYE, 3

1877

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

PROSATEURS

—

Aperçu général.

Le grand courant de l'opinion n'appartient plus au dix-huitième siècle. On a trop goûté les fruits de ce culte idolâtrique de la raison que la philosophie et la révolution avaient légué à notre époque pour toute doctrine. On a trop eu le temps d'apprécier tout ce qu'avaient d'utile, de bon, de nécessaire, tant d'institutions que la moquerie décrédita, que la violence renversa. On est revenu à un jugement plus sain sur le bien et le mal que renfermait l'ancienne société, sur les avantages et les désavantages qui sont résultés de sa destruction. Cependant l'ère de Voltaire reçoit encore parfois des éloges excessifs et complaisants. Des hommes très-distingués vont encore, sinon jusqu'à la préférer, au moins jusqu'à la comparer pour la puissance du talent à l'ère immortelle de Louis XIV. Mais qui donc, au dix-huitième siècle, pourrait-on mettre en parallèle avec ces grands hommes du dix-septième, que leur génie comme leurs vertus ont couronnés de gloire? Combien peu d'ouvrages du dix-huitième siècle réclameront un éternel souvenir de la postérité! Et quelle disparité entre les écrivains les plus marquants des deux époques! Où sont, dans l'ère philosophique, ces rares génies qui planent sur les siècles? Les trois esprits les plus forts ou les plus originaux de cette époque, Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, peuvent-ils être comparés avec les Descartes, les Pascal, les Corneille, les Molière, les Bossuet? Il y eut assurément une prodigieuse activité de travail dans

« ce siècle penseur même lorsqu'il était mauvais penseur ; dans ce siècle où chaque homme avait sur tout son jugement et son mot ; où le lieu commun avait au moins l'excuse et l'habillement du paradoxe[1]. » Mais la plupart de ces ouvrages, qui firent alors plus ou moins de bruit, n'iront pas à une postérité fort reculée. Ils sont encore, à certains égards, dignes de quelque étude, ils ont une originalité particulière ; mais généralement ils ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre. « Jamais la raison n'a eu plus d'esprit, et jamais il n'y eut moins de grands talents, » disait Voltaire lui-même[2].

Si les écrivains du dix-huitième siècle eurent du génie, ce ne fut guère que celui de la contradiction et de la destruction. Ils mirent en question tout ce qui avait été utilement mis en fait depuis un temps immémorial. Pour détruire certains abus, ils sapèrent par la base les plus respectables institutions, au risque d'être écrasés sous leurs ruines. Ils n'abordèrent aucune branche de la connaissance humaine qu'avec un esprit de négation et de renversement.

« Dans la physique, ils n'ont trouvé que des objections contre l'Auteur de la nature ; dans la métaphysique, que doute et subtilités ; la morale et la logique ne leur ont fourni que des déclamations contre l'ordre politique, contre les idées religieuses et contre les lois de la propriété ; ils n'ont pas aspiré à moins qu'à la reconstruction du tout par la révolte contre tout, et, sans songer qu'ils étaient eux-mêmes dans le monde, ils ont renversé les colonnes du monde... [3]. »

Lorsqu'on ne s'arrête pas aux surfaces, on voit que ce siècle qui essaya tant de choses en produisit peu de neuves, et que s'il a beaucoup détruit, il n'a presque rien construit. La faiblesse relative apparait surtout frappante sous le rapport littéraire.

Dès la fin du siècle de Louis XIV, la langue, par des déclins insensibles, se gâtait, tout en acquérant certaines qualités plus achevées. A l'époque suivante, nombre d'hommes possédèrent le don de penser et de s'exprimer, mais ils n'eurent plus dans la forme la perfection serrée du siècle des modèles. Ils dégénérèrent de cette simplicité savante, de cette originalité naïve, de cette force maitresse d'elle-même, dont les grands génies du dix-septième siècle avaient dérobé le secret aux anciens.

Plusieurs écrivains, placés pour ainsi dire sur les confins des deux grandes périodes du dix-septième et du dix-huitième siècle, d'Aguesseau, Rollin, Vertot, Lesage, demeurent des modèles classiques au même titre, à très-peu près, que ceux qui appartiennent complétement au dix-septième. Ils gardent une expression presque constamment correcte, vive et contenue. Ils s'en tiennent à cette éloquence de bon

[1] Franz de Champagny, *Bullet. bibliog.*, dans le *Correspondant*, t. XXXIII, p. 634.
[2] Lettre à M. de Chabanon, 18 janv. 1768.
[3] Rivarol, *Disc. prélim. d'un nouv. Diction. franç.*

aloi, qui consiste essentiellement dans la simplicité naturelle de la vérité.

Avec Fontenelle, un écrivain cependant qui avait longtemps vécu sous Louis XIV, l'affectation et la manière compliquée de vulgarité voulue menacent d'envahir la langue. Voltaire empêche cette école de s'établir. Mais lui-même, dans ses meilleurs ouvrages, sacrifie au bel esprit et à la manie de l'éclat et de la pointe ; il cherche l'effet dans chaque phrase, quelquefois dans chaque membre de phrase, au lieu de l'attendre de l'ensemble.

Le style perdit l'aisance, la grâce, la naïveté qui n'étaient jamais absentes des écrits même des auteurs les plus solennels ou les plus didactiques du dix-septième siècle. La roideur et l'emphase philosophiques dénaturèrent la langue. Vers le milieu du siècle, l'abus et l'accumulation des termes généraux et abstraits deviennent une mode universelle ; la langue s'alourdit d'une foule d'expressions scientifiques et techniques. En même temps, elle cesse d'être franche, parce que les idées ne le sont pas : la phrase des écrivains du parti philosophique est enveloppée à dessein, pleine de sous-entendus et de mots à double sens. Venus après tant de grands maîtres, ils ne pouvaient pas, aussi bien qu'eux, donner à leur langue un caractère individuel et original, mais, avec un génie littéraire plus puissant, ils ne l'auraient pas rendue si impersonnelle, si incolore, si froide. Voltaire lui-même contribua beaucoup à faire perdre à notre idiome ses qualités les plus vives et les plus originales.

« Le dix-huitième siècle, dit, en faisant quelques confusions, un des principaux chefs du romantisme moderne, le dix-huitième siècle filtra et tamisa la langue une troisième fois. La langue de Rabelais, d'abord épurée par Régnier, puis distillée par Racine, acheva de déposer dans l'alambic de Voltaire les dernières molécules de la vase natale du seizième siècle. De là cette langue du dix-huitième siècle, parfaitement claire, sèche, dure, neutre, incolore et insipide, langue admirablement propre à ce qu'elle avait à faire, langue du raisonnement et non du sentiment, langue incapable de colorer le style, langue encore souvent charmante dans la prose, et en même temps très-haïssable dans le vers, langue de philosophes en un mot, et non de poëtes [1]. »

La langue ne s'appauvrit pas seulement pour les mots, mais encore pour les constructions. Elle laisse tomber un grand nombre de ces tournures si vives, si prestes, si essentiellement françaises, qu'on admire dans Pascal, dans le cardinal de Retz, dans Molière, dans Bossuet, dans la Fontaine, dans madame de Sévigné, dans Saint-Simon.

Plusieurs, comme Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, et quelquefois Delille lui-même, essaieront avec succès de faire rentrer dans le style soutenu les termes simples et familiers, de remplacer la périphrase par le mot propre, l'expression abstraite par l'image naturelle.

[1] Victor Hugo, *Littér. et philos. mêlées*, t. XXXVI.

Quelques découvertes seront faites dans la région du sentiment et de l'imagination par l'auteur des *Confessions* et par celui de *Paul et Virginie* et des *Harmonies de la nature*. Malheureusement des beautés neuves seront gâtées par trop de défauts, surtout par l'emphase, la déclamation et la sensiblerie.

Avec le naturel la langue perdit généralement la politesse et la distinction. Dans cette littérature essentiellement polémique, il ne faut pas chercher les urbanités du siècle de Louis XIV. Trop d'écrivains se déshonorèrent par la grossièreté; trop de charlatans d'éloquence crurent faire du grand style en s'abandonnant à de convulsives déclamations.

L'étude des langues étrangères, la traduction des ouvrages étrangers, firent acquérir des idées nouvelles, mais contribuèrent à altérer le génie national. Ce n'est pas sans raison que Jean-Baptiste Rousseau se plaignait, en 1738, de « ce malheureux esprit anglais qui, disait-il, s'est glissé parmi nous depuis vingt ans, » et qui lui semblait la chose du monde la plus digne d'être décriée et ridiculisée [1].

A cette influence funeste à plusieurs égards des littératures étrangères, il faut ajouter celle des livres écrits en français dans les divers pays où s'était portée l'émigration protestante, livres qui entraient en foule dans la France, par contrebande, et de toutes parts étaient recherchés avec l'avidité du fruit défendu.

Ces défauts étaient particulièrement choquants chez les écrivains inférieurs et mercenaires qui pullulaient alors dans les Pays-Bas protestants, où l'art d'écrire n'était plus qu'un vil métier.

Cette altération de notre langue au dehors préoccupait fort Voltaire. Il écrivait au roi de Prusse :

« La plupart des Français réfugiés en Hollande ou en Angleterre ont altéré la pureté de leur langage [2]. »

Dans un discours prononcé à l'Académie, il signale également cette corruption de la langue française à l'étranger :

« On doit, dit-il, avertir les étrangers qu'elle perd déjà beaucoup de sa pureté dans presque tous les livres composés dans cette célèbre république, si longtemps notre alliée, où le français est la langue dominante, au milieu des factions contraires à la France [3].

« Mais, ajoutait-il, si elle s'altère dans ces pays par le mélange des idiomes, elle est prête à se gâter chez nous par le mélange des styles. Ce qui déprave le goût déprave enfin le langage. Souvent on affecte d'égayer des ouvrages sérieux et instructifs par les expressions familières de la conversation. Souvent on introduit le style marotique dans les sujets les plus nobles; c'est revêtir un

[1] Lettre à M. Racine, à Bruxelles, 18 mai 1738.

[2] Lettre de Voltaire au roi de Prusse, 27 mai 1737. — Voir aussi la Lettre du roi de Prusse à Voltaire, du 6 juillet de la même année.

[3] *Disc. de récept. à l'Acad. franç.*

prince des habits d'un farceur. On se sert de termes nouveaux, qui sont inutiles et qu'on ne doit hasarder que quand ils sont nécessaires. »

Il a encore dit ailleurs :

« On confond tous les genres et tous les styles ; on affecte d'être ampoulé dans une dissertation physique, et de parler de médecine en épigrammes. Chacun fait ses efforts pour surprendre ses lecteurs. On voit partout Arlequin qui fait la cabriole pour égayer le parterre [1]. »

Il aurait fallu une intrépidité voulue d'optimisme pour ne pas avouer la décadence où se précipitait le siècle. Voltaire la déplore et la flétrit à chaque instant, en particulier dans sa correspondance.

En toute occasion, il déclare que « le goût est égaré dans tous les genres [2]. » « Le bon temps est passé, dit-il avec une sorte de désespoir : nous sommes en tout dans le siècle du petit et du bizarre [3]. »

L'homme du dix-huitième siècle qui sut le mieux apprécier la langue des chefs-d'œuvre fut aussi celui qui sut le mieux reconnaître la décadence littéraire du siècle qu'on a pu appeler le siècle de Voltaire, parce que ce philosophe en fut l'oracle. Mais il ne fut pas le seul à confesser qu'il y eut à cette époque plus de bel esprit et moins de génie.

Les encyclopédistes eux-mêmes avouaient qu'*en général les ouvrages d'esprit* du dix-huitième siècle étaient *inférieurs à ceux du siècle précédent.*

Il demeure donc bien établi que si l'ère de Voltaire produisit un petit nombre d'écrivains hors ligne, et quantité d'auteurs qui eurent un certain talent de style, dans tout le cours du dix-huitième siècle le goût ne cessa d'aller en décadence Rien d'aussi rebutant que la langue fléchissante et énervée, ou le style déclamatoire de la fin du dix-huitième siècle.

Outre les défauts qui viennent d'être indiqués, un caractère commun à toute l'époque, c'est le manque d'âme et de chaleur véritable. A l'exception de Jean-Jacques Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, tous les prosateurs du siècle de la philosophie sont froids et secs. Ils raisonnent, ils dissertent, ils ne sentent point. Le dix-huitième siècle, on l'a dit bien des fois, c'est la guerre des idées contre le sentiment, c'est une sorte d'émulation pour ôter à l'âme ses plus belles cordes, ses ressorts les plus puissants. Et cependant on ne fit jamais tant d'usage et tant d'abus des mots de sentiment et de sensibilité. Deux autres mots furent alors fort à la mode, les mots de patriotisme et de philanthropie. Être patriote, être philanthrope, ce fut une nouvelle espèce de charlatanisme inventée par le dix-huitième siècle. Le siècle qui créa ou détermina à des sens nouveaux les mots d'*humanité*, de *philanthropie*,

[1] *Mélang. litt.*, Observations, etc.
[2] Lettre au comte d'Argental, 24 nov. 1770.
[3] Lettre au même, 26 sept. 1770.

de *bienfaisance*, se terminera en épouvantant le monde par le spectacle d'une barbarie inouïe dans les fastes de l'univers.

Avant d'entrer dans les détails que nous devons donner sur chaque auteur particulier, examinons très-rapidement ce que produisit le dix-huitième siècle dans les principales branches de la littérature, de l'éloquence et des sciences; branches multiples qui furent souvent cultivées par le même homme. Car alors tout se croise et s'entremêle : les écrivains de cette époque active et ambitieuse embrassent presque tous des genres nombreux et divers. Leur prétention ou leur manie est de tout savoir en gros, de tout enseigner superficiellement. Ils semblent vouloir suivre la maxime du Catius de la satire d'Horace :

« Nequaquam satis in re unâ consumere curam [1]. »

Le genre d'éloquence qui avait le plus illustré le dix-septième siècle est à peu près nul au dix-huitième. Le P. Ségaud, le P. Nepveu, le P. Élisée Coppel, l'abbé Lenfant, l'abbé Poule, l'évêque de Senez, Beauvais; tels sont les successeurs, non méprisables assurément, mais inférieurs, des Bossuet, des Bourdaloue, des Fléchier, des Massillon.

L'éloquence du barreau fut médiocre au dix-huitième siècle, comme celle de la chaire. Nous signalerons quelques talents remarquables; mais rien n'est aussi pitoyable que le style frivole et enflé du vulgaire des parleurs qui succédèrent aux d'Aguesseau et aux Cochin.

L'éloquence se relèvera, dans la tribune politique, à l'époque de la révolution. « L'éloquence est compagne de la paix et du loisir, » a dit l'orateur Cicéron. *Pacis est comes otiique socia eloquentia* [2]. Cependant, du milieu de nos agitations civiles les plus troublées, surgiront les seuls orateurs politiques que la France puisse, au moins pour des parties transcendantes, opposer aux Démosthène et aux Cicéron.

L'histoire perd sa vivacité, sa chaleur et sa naïveté. Elle raconte, elle ne peint plus; elle explique, elle démontre, elle déclame, elle généralise, elle systématise; enfin elle cesse d'être narrative et descriptive pour devenir philosophique et polémique.

Par suite de cette tendance à disserter, — ce qui ne nécessite pas une science profonde, — l'étude des sources est généralement abandonnée, l'érudition est décréditée ; on n'a plus que du dédain pour les fouilleurs de textes. La grande érudition s'est réfugiée dans les monastères avec les Félibien, les Lebeuf, les dom Bouquet. L'érudition nouvelle est représentée par Fréret, dont toute l'occupation est de chercher dans le passé des arguments contre la religion, la royauté et l'ordre social existant.

On s'occupe alors plus que jamais d'esthétique. Cependant la critique littéraire, chez les disciples de Voltaire, est sans originalité et sans

[1] *Sat.*, II, IV, 48.
[2] *Brutus*, XII.

élévation. Élèves de la Renaissance, et enthousiastes de l'Antiquité, plus encore que ne l'avait été le dix-septième siècle, ils ne verront rien de beau, rien de bon que dans Athènes et dans Rome ; leur admiration des chefs-d'œuvre de la littérature grecque et romaine sera pour eux le prétexte à de perpétuelles déclamations contre le moyen âge, où ils n'apercevront que le règne de la scolastique, contre ces siècles ténébreux qui, dénués d'observations et de faits, se créaient un objet imaginaire de spéculations et de disputes [1]. »

La polémique, sous la plume de Voltaire, de Jean-Jacques et de quelques autres, produira des écrits d'une verve étincelante ; et ce sera le genre le plus cultivé. La littérature de cette époque sera essentiellement militante. On n'aimera plus, on ne cultivera plus les belles-lettres pour elles-mêmes ; elles ne seront plus un but, mais un moyen.

L'analyse, appliquée à tous les ordres de connaissances, y fit faire des progrès rapides ; mais on eut le tort de trop abandonner la synthèse : le dix-septième siècle en avait abusé, le dix-huitième n'en usa pas assez.

Les sciences qui recueillent des faits pour en expliquer la cause et pour en étendre les applications, les sciences naturelles et mathématiques, prendront une nouvelle forme et progresseront sans interruption. Le dix-huitième siècle verra un nombre respectable de savants, et de savants généralement littérateurs, possédant au moins quelques-unes des connaissances subsidiaires nécessaires pour donner plus de poids et d'ornement à la science spéciale dans laquelle ils excelleront : Bernouilli, d'Alembert, Maupertuis, Clairaut, Lagrange, Daubenton, Jussieu, Fourcroy, Lavoisier, Burnet, Lalande, Buffon, Laplace, Vicq-d'Azyr, Cuvier, Lacépède, etc. Tous ces savants divers, hommes d'un siècle d'application plus que de théorie, ont eu le mérite de mettre la science en contact avec la société, et de la faire servir à des résultats pratiques. Malheureusement le plus grand nombre des esprits se préoccuperont trop exclusivement de l'application et du résultat matériel : le dix-huitième siècle, en se laissant entraîner à ces préoccupations inférieures, préparera le divorce, à peu près accompli de nos jours, entre les sciences positives et les nobles spéculations.

Par un effet de la même tendance, tous les esprits se tournèrent vers la politique ; tous, à la suite de Montesquieu, raisonnèrent sur les lois, et formèrent des plans de réforme sociale.

Les lieux communs les plus vieillis étaient donnés et reçus comme des maximes sublimes. « Il n'est aucune absurdité qui n'ait eu pour patron quelque philosophe, » a dit Cicéron. Pour prouver la vérité de ce jugement, il suffirait de lire tant de systèmes de réforme politique et sociale, que le dix-huitième siècle accueillit avec faveur, et quelquefois avec enthousiasme. Les plus raisonnables ont un grave tort, c'est d'être trop exclusifs. « Les systèmes sont vrais dans ce qu'ils affirment, faux

[1] D'Alembert, *Encyclopédie*, art. Éléments des sciences.

dans ce qu'ils nient, » avait dit avec profondeur le grand Leibnitz. Et cependant ces conceptions médiocres et fausses devaient avoir une grande portée sociale, et influer plus activement que les œuvres de génie sur les destinées des générations successives. Les doctrines alors devenaient des événements.

La seconde moitié du dix-huitième siècle vit éclore et se développer une nouvelle école d'écrivains politiques, les économistes, qui reconnurent pour chef le médecin QUESNAY. Pénétrer les secrets de la nature et du mouvement des richesses, éclaircir la notion du juste et de l'injuste, déterminer les droits naturels et imprescriptibles de l'homme, montrer que la morale ne doit pas seulement régir les rapports privés, mais encore ceux de l'État avec ses membres, et ceux de peuple à peuple, enfin fixer le droit civil, public et international, telle fut leur ambition. Ils aperçurent de grandes lois, ils préparèrent de sages réformes, d'utiles améliorations; leur tort fut de confondre l'absolu et le relatif, le nécessaire et le meilleur, l'évident et le probable; leur témérité, de prétendre réaliser une fois pour toutes le *gouvernement de la nature*, les *lois nécessaires*, l'*évidence*.

Le dix-huitième siècle devait offrir le spectacle de toutes les disparates les plus choquantes. Jamais on ne vit tant de prétention dans les idées, des vues si ambitieuses, et tout à la fois un si grand nombre d'écrits futiles.

« Le mérite d'être amusant, dit un écrivain du temps, est non-seulement aujourd'hui le grand mérite des hommes, mais encore celui des ouvrages qui ont cours parmi ce qu'on appelle le monde poli. Nos auteurs n'oseraient presque avouer qu'ils se proposent d'être utiles, et se croient obligés de faire sérieusement des excuses au public, lorsqu'ils travaillent à l'instruire [1]. »

Littérature et philosophie, sciences et arts, histoire et politique, poursuivent un même but, faire de la raison l'arbitre et le guide suprême de l'opinion publique, obéissent à une même inspiration, l'esprit antireligieux.

Un bruit sourd d'impiété s'était fait entendre dans les dernières années du siècle de Louis XIV, alors que se formait, dans la société de Ninon de Lenclos, une école de philosophes esprits forts qui prirent le nom d'épicuriens, et qui professaient la morale d'Aristippe. Tout le dix-huitième siècle retentit d'un cri de guerre contre le Dieu de la révélation, et contre cette religion chrétienne qui fut seule capable de découvrir Dieu à l'homme, et de régler les devoirs de l'homme envers Dieu comme envers lui-même et envers ses semblables.

La philosophie prétendit, après avoir soustrait les hommes à l'empire des préjugés, remplacer le christianisme dans la grande tâche de satisfaire les besoins de l'être intellectuel et moral. Semblant avoir oublié ou n'avoir jamais su quel admirable développement toutes les

[1] Du Resnel, *Ess. sur l'homme*, Disc. prél.

grandes institutions domestiques, politiques et sociales avaient pris sous l'empire de l'Église, elle représenta continuellement la religion comme embarrassant la marche de l'humanité. Elle opposa constamment et perfidement la morale à la religion, la raison au devoir, et crut nécessaire de séculariser la morale. Un beau jour, l'Académie française croira faire un grand coup en mettant au concours un *Catéchisme de morale*, comme si la morale du catéchisme de l'Église et celle de l'Évangile ne suffisaient plus aux besoins de la société.

Le principal objet que se proposèrent les philosophes du dix-huitième siècle, fut de battre en brèche toutes les religions révélées. A leurs yeux à tous, comme à ceux de Diderot, *toutes les religions du monde n'étaient que des sectes de la religion naturelle.* Toutes avaient corrompu la religion naturelle au lieu de la perfectionner, et tous les fondateurs de religions, Jésus-Christ comme Moïse, Zoroastre ou Confutzé, étaient des imposteurs ou des fous.

On n'osa pas d'abord proférer ouvertement de si audacieux blasphèmes. On ouvrit l'attaque avec des ménagements. On se servit envers la religion de paroles respectueuses, comme d'un voile convenu qui couvrait, sans les cacher, les idées et les sentiments les plus hostiles. Les novateurs s'étaient fait pour ainsi dire une langue cabalistique, dont les initiés avaient seuls le secret. Leur style était « devenu une espèce de *chiffre* qui présentait un sens à l'autorité avec laquelle on ne voulait pas se compromettre, et un autre sens aux disciples qu'on voulait *éclairer* [1]. » Parmi les philosophes, lieutenants et disciples de Voltaire, le grand patriarche de l'incrédulité, il y avait des nuances plus ou moins colorées d'opinions ; mais tous rêvaient une société en dehors du catholicisme et même du christianisme, disons plus, en dehors de toute religion ; et leur dessein perce très-clairement, même à travers tous les déguisements et tous les artifices de langage. Dans la seconde moitié du siècle, l'athéisme tiendra école ouverte chez le baron d'Holbach, où Voltaire se verra accusé de faiblesse, et presque de superstition.

On vit la foi du doute imposée avec une sorte de tyrannie, et le prosélytisme de l'impiété devenir d'autant plus entreprenant qu'il n'était arrêté par aucun obstacle sérieux. Si trop d'ecclésiastiques, infectés par l'air du siècle, tombèrent dans une lâche apathie pour la vérité comme pour la vertu, et se laissèrent gagner au scepticisme qu'ils avaient mission d'étouffer ; si, dès le milieu du siècle, on vit un abbé de Prades, dans une thèse soutenue en pleine Sorbonne, attaquer la révélation de Moïse et la divinité du Christ, il ne manqua pas, il faut le reconnaître, de dignes prêtres qui luttèrent courageusement contre le flot montant de l'incrédulité ; mais nul des écrivains catholiques au dix-huitième siècle n'eut assez de force de génie pour dominer de haut la voix des philosophes incrédules ; nul ne sut venger avec éclat la religion outragée. Les livres écrits à cette époque pour la défense du catholicisme

[1] Bonald, *Mélang.*, t. II, p. 201, édit. 1819.

furent presque tous médiocres, et l'on n'entendit plus dans la chaire aucun grand orateur. L'éloquence chrétienne, après avoir été à son période en France, durant la seconde moitié du dix-septième siècle, déclina tristement dès les commencements du dix-huitième, et n'eut pas, durant toute l'époque, un seul moment brillant. Ce ne fut pas seulement une éclipse, ce fut une déplorable altération. A un moment où la religion était attaquée dans ses bases, on vit les prédicateurs fuir tout ce qui se rapprochait du dogme et des principes positifs du christianisme, dédaigner la simplicité persuasive des premiers propagateurs de la foi, enfin transmettre à la chaire le genre académique.

Pendant que les ministres de la religion la défendaient si faiblement, l'autorité civile la trahissait, se faisait complice de ses ennemis, ou était impuissante à les réprimer.

Les ouvrages étaient soumis à la censure, et il était interdit d'imprimer ou de vendre aucun livre sans autorisation. Les auteurs firent imprimer à l'étranger leurs écrits, et la contrebande les rapporta par milliers dans le royaume, où la prohibition encouragea la fraude des libraires. Les documents les plus certains nous apprennent que tout grand seigneur avait son libraire affidé à la piste de ces œuvres clandestines, apportées souvent, à Paris et à Versailles, dans des carrosses respectés, que les commis de barrières n'auraient osé ouvrir. En outre, la capitale était remplie de petites presses portatives, pouvant se cacher dans une armoire, et sur l'existence desquelles la police fermait les yeux. L'impossibilité de saisir tous les livres défendus amena une tolérance forcée. D'Argenson, Chauvelin, Malesherbes, accordèrent des *permissions tacites* qui équivalurent à l'approbation refusée, et qui s'étaient tellement multipliées, dès la première moitié du dix-huitième siècle, que le lieutenant de police confessait qu'il eût fallu proscrire les trois quarts de la librairie existante, si l'on eût voulu la restreindre aux seuls livres revêtus de permission imprimée. Les magistrats requéraient la lacération et le brûlement d'un livre dangereux, et ils s'empressaient de le mettre dans leur bibliothèque et de le lire.

Une philosophie irréligieuse devait nécessairement être sensualiste. Les théories spiritualistes furent rejetées avec mépris; Descartes et Malebranche furent abandonnés pour Locke et Newton, et bientôt ces philosophes, qui *s'étaient juré à eux-mêmes de regarder toujours à terre*[1], renouvelèrent sans pudeur l'école d'Épicure et de Lucrèce, et ne craignirent pas d'ériger le matérialisme en principe. Ils prononcèrent « que le je ne sais quoi qu'on nomme *Matière* peut aussi bien penser que le je ne sais quoi qu'on appelle *Esprit*[2]. » En opposition au christianisme qui prescrit la mortification de la chair et la lutte contre les inclinations désordonnées, ils demandèrent avec emphase la réintégration de la nature dans tous ses droits. Tout ce qui est au-dessus de la nature fut

[1] *Oculos suos statuerunt declinare in terram* (Ps. XVI, v. 2).
[2] Lettre de Voltaire à d'Alembert, juillet 1757.

pour eux contre nature. On alla oubliant chaque jour davantage que le plus grand bonheur et le plus grand honneur de l'homme est de se vaincre lui-même. Au rapport de J.-J. Rousseau, « le sommaire de la morale de Grimm consistait en un seul article, savoir : que l'unique devoir de l'homme est de suivre en tout le penchant de son cœur[1]. » C'était la morale de tous les philosophes de l'époque, aussi bien que celle du baron allemand. Se satisfaire, par conséquent se plonger dans toutes les joies, tel paraissait être le principal objet de la vie.

Quand on eut brisé le frein d'une religion positive et impérative, quand on eut démantelé tous les remparts de l'ancienne morale, basée sur la croyance à la chute originelle et sur l'obligation de résister aux penchants de la nature corrompue, alors on vit dans la société française une effrayante recrudescence de dépravation. Les mœurs des *roués* de la Régence furent imitées par tout ce qui se piquait d'indépendance d'esprit.

Ce ravalement de corruption ne révoltait presque personne. On s'était si bien habitué à la débauche, qu'on en raisonnait comme de la chose du monde la plus naturelle.

On avait perdu jusqu'aux vertus morales qui font le sage mondain. Mille bassesses étaient devenues de bon ton, et de vraies turpitudes s'appelaient de fin bel esprit. Les plus considérés n'avaient qu'une menteuse apparence d'honnêteté.

Voilà ce que produisirent les doctrines, les conseils et les exemples de ces hommes qui se déclaraient eux-mêmes les législateurs, les réformateurs, les tuteurs de l'humanité. Cependant ils étaient fiers, ils triomphaient de leur œuvre. « Le monde était bien changé[2] ! — Le monde se déniaisait furieusement[3] ! — La raison, disaient-ils dans leur orgueil insensé, a fait plus de progrès en vingt années que le fanatisme n'en avait fait en quinze cents ans[4]. » Encore quelques années, et le monde allait connaître quelle était la nature de ce progrès.

La confédération philosophique, désormais sûre de l'impunité, déploya toute son audace de 1750 à 1780. Les ouvrages les plus impies, ceux où l'athéisme était ouvertement professé, furent publiés de 1758 à 1770. Dans cette hideuse période de douze ans, il n'est manœuvre infâme à laquelle les régénérateurs de l'espèce humaine n'aient eu recours pour répandre le poison de leurs doctrines. Une des ruses les plus révoltantes employées par eux fut d'annoncer les ouvrages les plus irréligieux et les plus immoraux comme les productions posthumes de littérateurs obscurs et modestes dont la vie s'était quelquefois passée tout entière dans la piété et dans les bonnes œuvres.

Tout moyen semblait bon à ces fanatiques fauteurs de l'incrédulité

[1] *Les Confessions*, part. II, liv. IX.
[2] Lettre de Voltaire à M. le prince de Ligne, 3 déc. 1768.
[3] Lettre de Voltaire à Marmontel, 13 janv. 1768.
[4] Lettre de Voltaire au duc de Bouillon, 23 déc. 1767.

religieuse, dont plusieurs s'élevèrent de la haine du christianisme jusqu'à la haine contre son divin auteur, qu'ils se prirent à détester personnellement comme on peut détester un ennemi vivant.

Les philosophes antichrétiens réussirent au delà de leurs espérances. Ils tuèrent la foi, sinon dans toute la France, au moins dans sa capitale.

Les écrivains s'étaient toujours tenus, à l'égard des grands, dans une dépendance souvent trop adulatrice et quelquefois servile. Louis XIV releva leur condition. Le règne de Louis XV les verra dominer et trôner.

Sous le gouvernement du Régent, le prince de Conti, le duc de Vendôme, la duchesse du Maine reçoivent et traitent sur le pied d'égalité les hommes célèbres par leur esprit. Faveur signalée, mais toujours exceptionnelle; le talent, qu'il soit ou non relevé par les qualités morales, est plus que jamais considéré, mais généralement il ne suffit pas encore à sortir celui qui le possède de la dépendance et de l'infériorité. Les gens de lettres, protégés dans la première moitié du dix-huitième siècle, protégent dans la seconde. Ils marchent de pair avec les gentilshommes; les ministres se font leurs agents secrets de propagande; les rois les choisissent pour leurs amis et leurs correspondants; les peuples mettent en eux leur principal espoir. Enfin, les littérateurs et les philosophes deviennent la grande puissance, deviennent les rois de l'Europe. Ils sont l'objet de tous les hommages, et leur faveur est seule recherchée.

Entourés de tant de distinctions, auxquelles ils ajoutent quelquefois, de leur propre autorité, un nom si ce n'est un titre de noblesse; adulés, courtisés par les princes et les rois, les hommes de lettres se complaisent dans leur importance, se prennent pour plus encore qu'on ne les croit, et donnent à chaque instant des preuves étranges et quelquefois bouffonnes de leur vanité.

Saint Jérôme appelait un philosophe « animal de gloire, et vil esclave de la faveur populaire. » *Philosophus, gloriæ animal, et popularis auræ vile mancipium*[1]. La plupart des écrivains philosophes du dix-huitième siècle n'ont que trop bien mérité cette qualification, non pour quelques actes particuliers, mais pour tout l'ensemble de leur conduite.

Quelques-uns de ces apôtres de la nouvelle société pouvaient bien s'exagérer à eux-mêmes la grandeur de leurs talents, et se croire des génies, parce que leurs ouvrages impies ou licencieux étaient défendus et se vendaient sous le manteau. Ils étaient obligés de reconnaître leur misère morale. Mais la conscience de tout ce qui leur manquait du côté des vertus n'était pas capable de rabattre leur prodigieux orgueil. « Malgré le sentiment de mes vices, j'ai pour moi une haute estime, » disait avec une incomparable naïveté J.-J. Rousseau[2]. Et telle était l'infatuation de toute la génération lettrée du dix-huitième siècle.

[1] Saint Jérôme, *Lettre XCII*. A Julianus.

[2] *Lettres de J.-J. Rousseau à M. de Malesherbes*, IVe lettre.

Tous ces philosophes fameux et tous ces petits beaux esprits avaient sujet d'être fiers. Ils avaient préparé, ils avaient accompli une des plus grandes révolutions qui aient changé la face du monde. Ils allaient voir disparaître dans une affreuse bourrasque cette société dont ils avaient juré la ruine et dont les chefs semblaient s'être faits leurs complices et leurs affidés par leur incapacité, par leur faiblesse et par leurs vices.

La royauté s'était avilie dans la débauche ordurière, et semblait avoir complétement dépouillé le sentiment de l'honneur national. Une grande partie du clergé, dégradée de la dignité des vertus et des talents, semblait encourager le triomphe des ennemis de la religion. La noblesse, au moins la noblesse de cour, était perdue de luxure, de mollesse et souvent d'improbité. Les Bourbon, les Carignan, les Richelieu, les Conti, les d'Aiguillon, avaient donné l'exemple de tous les vices et de toutes les bassesses. Ces Français qu'on avait nommés les Romains de la seconde race étaient transformés en Sybarites. Le génie sinon le courage militaire s'était lui-même éteint dans cette aristocratie jadis si fière et si belliqueuse. On ne retrouvait plus de héros que chez des plébéiens, Dupleix, Dubuis et Chabert, et nos dernières victoires étaient dues à des bâtards étrangers, Berwick et le duc de Saxe. Vienne 89, et la démocratie pourra remporter un facile triomphe. Des chefs de la noblesse et du clergé abdiqueront eux-mêmes, et sacrifieront leur ordre. On verra deux gentilshommes, le vicomte de Noailles et le vicomte de Montmorency, non sans un entrain de générosité, provoquer et demander à grands cris l'abolition de la noblesse; deux prêtres, l'abbé de Montesquiou et l'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, réclamer la suppression des ordres monastiques, la spoliation du clergé et la vente de ses propriétés.

La sanglante période ouverte au 10 août 1792 sera nulle à peu près pour la littérature, et médiocre même pour l'éloquence oratoire. Il n'y eut pas un Démosthène ni un Cicéron parmi tous ces hurleurs de patriotisme. Cependant, vers la fin du siècle, de vigoureux talents, tel que le comte Joseph de Maistre, s'annonceront avec éclat. Déjà ont paru et ont commencé de se faire connaître des esprits puissants et novateurs, madame de Staël, Chateaubriand, sans parler du poëte André Chénier. Notre langue va produire de nouveaux chefs-d'œuvre, et la France est assurée de garder la suprématie séculaire de sa littérature.

LES CONTINUATEURS DE LA TRADITION DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

D'AGUESSEAU, ROLLIN, SACY, LESAGE, ETC.

Les derniers représentants de l'école du dix-septième siècle, les écrivains dont la forme littéraire et l'esprit dominant sont encore ceux de l'âge précédent, d'Aguesseau, Rollin, Lesage, appellent les premiers nos regards. Fixons-les d'abord sur cet orateur jurisconsulte, le premier de nos grands magistrats, et « le premier avocat qui parla avec force et pureté à la fois [1], » et sut, par son éloquence, charmer un roi accoutumé à entendre Bossuet et Bourdaloue ; digne ami de Racine et de Boileau, dans la société desquels il avait été admis dès sa tendre jeunesse ; disciple illustre et souvent émule des grands écrivains dont il a, dans une de ses meilleures productions, si fort recommandé l'étude ; homme enfin qui, présentant l'accord des talents et des vertus, a mérité qu'on oubliât ses faiblesses pour ne se souvenir que de ses nobles qualités.

Henri-François D'AGUESSEAU (1668-1751) eut le bonheur d'être dirigé, dès ses plus jeunes années, par un père d'un talent rare et d'une éminente vertu. Non content d'étudier à fond et par principes la langue maternelle, il apprit, avec le latin et le grec, l'hébreu et d'autres langues orientales, l'italien, l'espagnol, le portugais et l'anglais : apprendre une langue était pour lui un amusement. Entre les anciens, ses auteurs favoris étaient Horace et Virgile. Parmi nos grands écrivains, il s'attacha de préférence aux deux plus corrects, à Racine et à Boileau.

L'amour des belles-lettres qui, suivant ses propres expressions, fut pour lui une *espèce de débauche de l'esprit*, cet amour dominant auquel il fut fidèle toute sa vie, n'excluait pas chez lui des goûts plus sérieux et plus positifs. Il se livra avec une ardeur qu'on fut obligé de modérer à l'étude des mathématiques. Il les aima toujours. Durant le cours de sa vie publique, il lui arriva souvent, quand il était fatigué des affaires, de prendre un livre de géométrie ou d'algèbre. Il appelait les mathématiques les *avenues naturelles de l'esprit humain ;* il leur dut l'ordre lumineux et la gradation exacte qui font un des principaux mérites de ses plaidoyers.

La philosophie mit le couronnement à ses nobles et profondes connaissances. Après avoir étudié la scolastique, il s'éprit de Descartes,

[1] Voltaire, *le Siècle de Louis XIV*, Catalogue des Écrivains.

et il conserva toute sa vie une pieuse admiration pour l'auteur du *Discours de la méthode.*

Le cours de ses études philosophiques terminé, il consacra, d'après les conseils de son père, une année entière à relire les auteurs anciens pour saisir les secrets de leur éloquence. Il atteignit ainsi sa dix-septième année. Alors il aborda, — au commencement avec un peu de répugnance, — l'étude de la législation romaine. Il s'aguerrit bientôt contre ses difficultés et ses épines, et, s'élevant au-dessus du droit positif, il chercha dans les lois « ces premiers principes tirés de la nature de l'homme et du bien général de la société, qui rendent la science du droit aussi noble qu'utile[1]. » Il approfondit dans un esprit aussi élevé le droit français, le droit ecclésiastique, le droit coutumier, le droit public, et même le droit étranger.

A l'âge de vingt et un ans (avril 1690), nommé à la charge d'avocat du roi au Châtelet, il put donner une première preuve publique du grand talent qu'il avait su si bien cultiver, en plaidant avec succès pour un de ses amis qui l'en avait prié la veille seulement de l'audience.

Peu de mois après, sur la recommandation de son père, le roi le choisit pour remplir une troisième charge d'avocat général au Parlement, qui venait d'être créée. Il y débuta avec tant d'éclat, que le célèbre président à mortier Denis Talon, après l'avoir entendu, s'écria : *Je voudrais finir comme ce jeune homme commence.*

Il avait exercé dix ans la place d'avocat général quand, à trente-deux ans, et pendant qu'il goûtait à la campagne les charmes de l'étude et de la vie de famille, Louis XIV, à qui le premier président de Harlay avait fait connaître son mérite, le nomma à la charge de procureur général.

Il était consulté non-seulement par les magistrats, mais par les ministres et par Louis XIV lui-même. Les mémoires qu'il a rédigés sur les différentes affaires au sujet desquelles on lui demandait son avis ont souvent été loués pour l'érudition, pour la pénétration d'esprit et pour la solidité de jugement qui y éclatent.

Aucun des plaidoyers prononcés par d'Aguesseau en qualité d'avocat du roi ne nous a été conservé. Son habitude était d'en écrire seulement le plan. Mais ses réquisitoires et ses harangues de premier avocat général ont été composés, travaillés et retravaillés avec un soin extrême, disons excessif.

Nous ne saurions essayer ici de donner une idée de ses nombreux plaidoyers, mémoires et requêtes. A peine pourrons-nous en indiquer le caractère, et signaler quelques-unes des beautés qui lui ont mérité d'être regardé de son temps comme « l'aigle du Parlement[2] ».

Toutes les pièces oratoires de d'Aguesseau se distinguent par la composition et l'ordonnance. Sa méthode, en général, était de présenter

[1] *IVe Instruction* de d'Aguesseau à son fils aîné.

[2] Saint-Simon, *Mém.*, t. I, ch. XXXIII, édit. 1829.

sa proposition principale dès l'entrée de son discours, d'en développer ensuite tous les points en les fortifiant de preuves toujours choisies et toujours solides ; de faire ressortir par des maximes les conséquences des diverses propositions qu'il déroulait et enchaînait avec autant de lucidité que de logique ; enfin, de rappeler avec énergie, en terminant, l'idée capitale qu'il voulait laisser, comme un aiguillon, dans l'âme de ses auditeurs.

Son érudition variée lui était d'un grand secours dans ses plaidoyers en matière civile ou criminelle. Plusieurs fois il lui arriva, à l'aide d'un vieux terme inconnu ou négligé, de jeter tout à coup la lumière dans les questions les plus obscures, et de fournir aux parties des moyens qu'elles avaient ignorés, et aux juges la décision qu'ils cherchaient.

D'Aguesseau orateur est surtout connu par ses *Discours* pour l'ouverture des audiences du Parlement, et par dix-neuf *Mercuriales*, dont quatre furent prononcées quand il était avocat général, et les autres dans l'exercice de ses fonctions de procureur général. Quoiqu'on ait dit et redit que dans ses *Mercuriales* les principes de Lycurgue et de Caton sont mis en œuvre par Démosthène et par Cicéron, la vérité est qu'aucun mouvement oratoire n'anime la plupart de ces discours de répréhension, d'instruction, d'exhortation, qui roulent sur des sujets très-didactiques et très-sérieux : indépendance de l'avocat, connaissance de l'homme, amour de son état, de l'esprit et de la science, amour de la patrie, mœurs des magistrats, fermeté, vraie et fausse justice. Le style en est apprêté, prétentieusement périodique, symétrique, antithétique ; enfin les jeux d'esprit à la Fontenelle y jurent souvent avec la gravité du fond.

Dans ses *Discours d'ouverture*, le magistrat cicéronien n'exhorte pas aux vertus les plus essentielles du ministère public avec plus de soin qu'il ne recommande d'éviter la *bassesse de style*, et qu'il n'invite l'avocat à mettre dans ses discours la dignité qui convient à la majesté d'une audience publique.

D'Aguesseau avait raison de recommander aux avocats et aux procureurs le soin du style et la dignité dans le langage. On désirerait que, dans ses propres compositions, il eût davantage évité la pompe, la solennité, les formes académiques. A chaque instant il emploie les expressions et les tournures cicéroniennes les plus éloignées de la simplicité parlementaire : *autels*, *encens*, *sénat*, *sénateurs*, *familles patriciennes*, *pourpre*, *images des ancêtres*, et cent autres grands mots de même provenance. Il fuit avec un scrupule isocratique le mot simple et ordinaire, et prodigue les périphrases pompeuses. Au lieu de *prêter à intérêt*, il dira : « donner à un métal stérile une fécondité contraire à sa nature. » Ces élégances ne valent pas le naturel court et précis.

Les *Œuvres* du célèbre magistrat renferment un certain nombre de compositions purement littéraires, plus ou moins étendues, qu'il fit, la plupart, pendant ses divers séjours à Fresnes.

Ses connaissances littéraires, l'excellence de son goût, la profondeur

de ses vues sur les matières d'enseignement, brillent avec éclat dans les quatre *Instructions sur les études propres à former un magistrat*, qu'il composa en 1716, étant procureur général, pour son fils aîné qui venait de terminer ses humanités. Ces *Instructions*, très-précieuses, quoique inachevées, roulent sur la religion, la morale, l'histoire, les sciences, les belles-lettres, le droit public et privé, civil et ecclésiastique, enfin sur les études et les exercices qui peuvent préparer aux fonctions d'avocat du roi, et que d'Aguesseau avait lui-même embrassées dans leur immensité et approfondies avant de les recommander à son fils.

Il paraît avoir également composé pour son fils aîné l'*Essai d'une institution au droit public*, dont la première partie est seule achevée, et, qui, dans les *Œuvres* de l'auteur, fait suite aux *Instructions*. La première partie traite du droit naturel, c'est-à-dire de celui que l'auteur de la nature et de la raison enseigne également à tous les hommes; la seconde partie, non terminée, traite du droit public; dans la troisième, dont on ne possède que des notes presque informes, d'Aguesseau devait traiter du *droit des gens*, qu'il conviendrait mieux, dit-il, d'appeler le *droit entre les nations*. Cet ouvrage, qui aurait été, ce semble, fort étendu, si l'auteur l'eût achevé, est écrit d'un style didactique. D'Aguesseau y pratique même les divisions et les subdivisions scolastiques, et les indique à la manière de Bourdaloue.

Ceux qui voudront connaître toute la variété et toute la solidité du talent de d'Aguesseau ne devront pas négliger ses *Méditations métaphysiques sur les vraies ou les fausses idées de la justice, où l'on essaie d'éclaircir et de résoudre cette question importante : Si l'homme peut trouver en lui des idées naturelles du juste ou de l'injuste ; et si c'est par la conformité avec ces idées qu'il juge de la justice ou de l'injustice des actions morales, ou seulement par la conformité de ses actions avec la volonté positive d'un supérieur légitime et nécessaire, ou avec le désir naturel de sa conservation*. Ces *Méditations*, qu'on a justement appelées la morale de la jurisprudence, furent composées par d'Aguesseau, pendant son second exil, à la suite d'un entretien de l'auteur avec Valincourt, son ami, qui prétendait que l'homme ne trouve en lui-même aucune notion de justice.

Un des morceaux les plus travaillés de d'Aguesseau, et son ouvrage de prédilection, c'est le *Discours* adressé à ses enfants *sur la vie et la mort, le caractère et les mœurs de son père*, mort le 27 novembre 1716, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il le composa pendant un de ses exils, et ce fut, comme il le dit lui-même, « la plus douce et la plus solide consolation de sa disgrâce. » Il ne le destinait pas à la publicité ; il le fit uniquement pour ses enfants, et aussi pour lui-même. S'adressant à ses enfants :

« Je vous avouerai, mes chers enfants, leur dit-il, que vous n'êtes pas mon seul objet dans cet ouvrage : je l'entreprends pour moi autant que pour vous ; et je cherche bien moins à vous donner ici des leçons, qu'à en recevoir de celui que je regarde comme votre maître et le mien. Je veux me remplir avec

vous, me nourrir, et, si j'ose parler ainsi, me rassasier pleinement des vertus de mon père; l'étudier dès son enfance, le suivre pas à pas dans les progrès de son mérite comme dans ceux de ses années, le conduire avec vous jusqu'au moment douloureux de sa mort. »

Cette histoire d'un grand magistrat, qui offre « le tableau le plus accompli qu'on puisse jamais proposer en tout genre de mérite et de vertu, » est très-attachante sous la plume d'un fils qui se glorifiait de devoir à son père tout ce qu'il était devenu lui-même. On est surtout ému par les dernières pages, qui racontent la mort admirablement chrétienne de ce magistrat aux mœurs antiques.

Malheureusement la diction n'a pas la simplicité et le naturel que réclamait impérieusement la gravité du sujet : elle est presque partout trop oratoire et trop raffinée, et parfois gâtée de miévreries dignes de Fontenelle; la tradition du dix-septième siècle est ici complétement oubliée. « Le savant et grave chancelier, observe un illustre critique, tombe dans le bel esprit. Son expression, ornée et un peu languissante, devient parfois d'une singulière affectation. A-t-il rappelé que son père fut nommé maître des requêtes au conseil d'État, il ajoute avec une gravité coquette : « Les maîtres des requêtes ressemblent aux désirs du cœur humain ; ils aspirent à n'être plus, » c'est-à-dire, sans doute, à devenir conseillers d'État [1].

Peu de temps après la mort d'un père dont il était digne de retracer les vertus, d'Aguesseau fut élevé à un poste éminent qu'il n'avait pas ambitionné, celui de chancelier de France.

Le Régent, Philippe d'Orléans, honora les commencements de son gouvernement en accordant sa confiance au vertueux d'Aguesseau, en l'appelant à la plupart de ses conseils, en le chargeant de la rédaction de plusieurs règlements utiles, enfin en le revêtant, malgré ses refus modestes, de la pourpre d'Olivier et de l'Hospital, après la mort du chancelier Voisin (2 février 1717). Indépendamment de ses mérites, d'Aguesseau se recommandait au Régent par la part active qu'il avait prise à l'arrêt qui cassa le testament de Louis XIV et assura au duc d'Orléans le gouvernement de la France pendant la minorité du jeune roi. La faveur de d'Aguesseau ne fut pas de longue durée. Il tomba en disgrâce à la fin de janvier 1718, pour s'être opposé au système du fameux financier écossais Jean Law de Lauriston. Le Régent lui envoya redemander les sceaux, qui furent donnés à Voyer d'Argenson, et lui ordonna de se retirer dans sa terre de Fresnes, petit village de la Brie, à six lieues de Paris. En 1720, après le discrédit du système, il reçut l'ordre de revenir sans l'avoir sollicité, et les sceaux lui furent rendus. Un ministre honnête ne pouvait pas garder longtemps le pouvoir dans une cour si corrompue. Coupable de s'être opposé avec l'énergie de la conscience à l'influence fatale et criminelle de l'indigne confident du Régent, Dubois, qui, pour obtenir la pourpre romaine, était disposé

[1] Villemain, *Tableau de la littér. franç. au dix-huitième siècle*, Xe leçon.

aux démarches les plus contraires aux sentiments du chancelier d'Aguesseau, fut encore une fois sacrifié par Philippe d'Orléans, et de nouveau exilé à Fresnes. Il n'en fut rappelé qu'au mois d'août 1727. Il reprit alors l'exercice d'une partie de ses anciennes fonctions, mais les sceaux ne lui furent rendus qu'en 1739.

Nous avons déjà fait connaitre les principaux écrits auxquels d'Aguesseau travailla durant ses deux exils.

Parmi les compositions littéraires du célèbre magistrat, il ne faut pas oublier sa correspondance. Les critiques ont plusieurs fois recommandé particulièrement les lettres multipliées et détaillées qu'il a écrites, comme chancelier et garde des sceaux, aux nombreux fonctionnaires de tous les degrés relevant de son autorité, qui le consultaient, en toute occasion, comme un oracle, et avec la certitude d'obtenir une réponse toujours empressée. Ces lettres, qui contiennent, ou des réponses par lesquelles il dirigeait les décisions des juges qui réclamaient le secours de ses lumières, ou des décisions qu'il donnait comme chef de la justice, sont en effet très-utiles pour apprendre à connaître l'état de l'ancienne société sous le rapport judiciaire et sous le rapport administratif. Les lettres de d'Aguesseau aux diverses personnes de sa famille et à ses amis offrent un intérêt différent, mais non moindre. On est particulièrement touché de sa tendresse pour ses enfants et de la gravité religieuse des conseils qu'il leur adresse.

Les lettres écrites pendant son exil nous montrent en lui la résignation d'un sage et tous les sentiments du meilleur des citoyens.

« Tous les événements de cette vie, écrit-il encore à son fils ainé, doivent m'avoir appris à ne rien désirer, et la situation présente des affaires n'est pas propre à exciter des désirs raisonnables. Je ne puis donc que m'abandonner à la Providence, et la remercier de m'avoir fait trouver les biens solides dans ma famille, et surtout dans vous, mon cher fils, qui me donnez tant de sujets de satisfaction, que je ne saurais vous exprimer jusqu'où va la tendresse que j'ai pour vous [1]. »

La longueur de la disgrâce n'est pas capable d'altérer la placidité de son âme :

« Après tout, écrit-il encore au même, trois ans plus tard, comme je dois présumer que c'est pour le bien de l'État qu'on diffère mon retour, il faut bien se résoudre, puisqu'on le veut ainsi, à le servir par mon absence, en admettant qu'on me mette en état de le faire par ma présence [2]. »

On aime aussi à voir, dans cette partie de sa correspondance, qu'il continuait de témoigner en toute occasion « combien il prenait à cœur les intérêts et la gloire du parquet [3]. » Enfin les détails qu'on y trouve

[1] Lettre à M. d'Aguesseau fils aîné, 19 juillet 1723.

[2] Lettre au même, 17 juillet 1726.

[3] Lettre au même, 23 fév. 1726.

sur sa vie journalière et sur ses occupations redoublent la vénération pour ce digne magistrat, pour cet homme d'étude et pour ce vrai chrétien.

Comme jurisconsulte et comme magistrat d'Aguesseau a une haute et incontestable valeur. Il a éclairé quelques parties obscures du droit civil. Il a ramené l'unité dans des matières qui divisaient toute la jurisprudence. Sans changer le fond des anciennes lois, il voulait établir une entière conformité dans leur exécution, et avait conçu l'utile projet d'abréger et de simplifier la procédure dans toutes les juridictions de la France; il avait pour principe, « que la justice doit être aussi uniforme dans ses jugements que la loi est une dans sa disposition, et ne pas dépendre de la différence des temps et des lieux, comme elle se fait gloire d'ignorer celle des personnes. » Enfin, quoique, par circonspection et par respect pour les intérêts existants, il se gardât de toute réforme un peu décisive, il se proposait de travailler successivement à des lois qui se rapportaient à trois objets principaux : les questions de droit, la forme de l'instruction judiciaire, et l'ordre des tribunaux.

On lit encore avec admiration plusieurs de ses lois précédées d'éloquents préambules. Quelques-unes des ordonnances qu'il a fait rendre dans l'exercice de sa longue magistrature sont restées célèbres. On a vanté souvent les sages dispositions des règlements qu'il fit pour prévenir les malheurs que la disette des grains produisait dans le royaume, les mesures qu'il prit pour rétablir l'ordre et la discipline dans les universités, enfin la prévoyante police qu'il établit dans le commerce de la librairie.

Ce sont là pour d'Aguesseau de nobles titres de gloire ; néanmoins il jouira d'une réputation plus durable à titre d'écrivain et d'orateur qu'à titre de magistrat et de chancelier. Il n'eut ni le talent politique, ni le courage civil. Il ne posséda pas non plus le génie littéraire, mais il garda du moins quelques-unes des qualités qui font la gloire impérissable des grands écrivains du dix-septième siècle, dont il en avait connu et fréquenté plusieurs. On retrouve le même soin, le même fini dans tous ses écrits, même dans ceux qu'il destinait à ne jamais sortir de sa famille ou du cercle d'un petit nombre d'amis. Tous sont d'une irréprochabilité classique. A peine çà et là quelques légères fautes de goût, quelques sacrifices au bel esprit, qui n'empêchent pas de l'honorer comme le plus noble continuateur, au dix-huitième siècle, de la manière de penser et de dire du dix-septième.

Rollin est de la même école littéraire, et aussi de la même école religieuse, chrétien, mais trop janséniste.

Charles Rollin (1661-1741) offre avec d'Aguesseau bien des traits de ressemblance, et bien des oppositions tranchées. Leur goût égal pour la littérature classique de l'antiquité et pour celle des grands modèles du dix-septième siècle, et leur communauté d'attachement à

l'école de Port-Royal, sont ce qui les rapproche le plus, ce qui établit entre eux une sorte de parenté, et ce qui nous fait étudier ici l'éducateur de la jeunesse après le magistrat.

Une grande partie de la vie de Rollin fut exclusivement consacrée à l'éducation de la jeunesse, vers laquelle il était porté par une inclination prédominante qui lui fit abandonner la théologie, premier objet de ses études. Il fut nommé recteur de l'Université en 1694, et principal du collége de Beauvais en 1699. Il n'accepta cette dernière charge qu'après avoir consulté un ami pour lequel il avait une tendre vénération, l'abbé Duguet, qui lui promit de l'assister de ses conseils et de ses secours. Il se vit entouré de l'estime due à ses services, à ses talents et à ses vertus, jusqu'en 1712, où ses opinions jansénistes, manifestées sans retenue et avec une obstination étonnante de la part d'un caractère aussi doux que le sien, le firent destituer de son principalat : on ne pouvait pas y maintenir un *appelant* et *réappelant* qui ne voulait entendre à aucun accommodement.

Entièrement rendu à la vie privée et ne pouvant plus enseigner ni diriger, Rollin voulut servir la jeunesse par ses écrits. Il s'adonna tout entier à la composition de son célèbre *Traité de la manière d'étudier et d'enseigner les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur,* qui parut en 1726.

Rollin ouvre cet important ouvrage par une introduction sur les études de la première enfance et sur l'éducation des filles, et traite ensuite de six objets : *des langues*, c'est-à-dire des langues française, grecque et latine; *de la poésie, de l'éloquence, de l'histoire, de la philosophie,* et en même temps de tout ce qui n'appartient ni à la philologie ni à l'histoire; enfin *du gouvernement des colléges.*

Rollin était de ceux qui, pour marcher plus sûrement, aiment à ne pas trop s'écarter du chemin par où le gros des sages a passé, et même des sentiers d'une expérience contestable. Aussi, dans les diverses parties de son traité, se borne-t-il presque uniquement à recommander les bonnes pratiques qu'il a vu observer et qu'il a observées lui-même.

Rollin veut donc surtout être l'écho des meilleurs maîtres. Dans un passage, il avoue naïvement ses imitations et ses emprunts multipliés :

« Ce que je ne pouvais tirer de mon propre fonds, dit le modeste auteur, je n'ai point fait difficulté de l'emprunter d'ailleurs; et je me crois obligé d'avouer que ce qu'il y a de plus beau dans cet ouvrage ne vient point de moi. Écrivains grecs et latins, auteurs anciens et modernes, livres imprimés et manuscrits, amis absents et présents, j'ai tout mis à contribution, pour faire entrer dans mon ouvrage le plus de beautés et de richesses qu'il m'a été possible [1]. »

Le premier maître de Rollin avait toujours été Quintilien, cet autre ami dévoué de la jeunesse, à laquelle, avec une tendresse de père, il avait

[1] Avert. au liv. VI.

consacré, comme notre bon universitaire, tous ses soins, toutes ses pensées, toute sa vie.

Rollin est incomparablement plus attrayant et plus insinuant que Quintilien, si sec et si scolastique dans une partie de sa rhétorique, et nulle part entraînant, si ce n'est dans les conseils généraux et dans les préceptes raisonnés qu'offrent ses trois premiers et ses trois derniers livres. Donnant aux règles moins d'importance que ne l'a fait le rhéteur romain, l'auteur du *Traité des études* en appelle davantage à l'étude et à l'imitation des modèles. Il ne le suit pas servilement, et n'aurait garde de dire avec la Fontaine : « Il ne s'agit pas de donner des raisons; c'est assez que Quintilien l'ait dit. »

Malgré son respect pour la tradition, malgré la contrainte que lui imposaient l'esprit de corps et la peur de blesser ses confrères, Rollin sut s'écarter du chemin battu, et quitter au moins quelques-unes des vieilles ornières où l'on était resté trop longtemps embourbé. Le *Traité des études* faisait faire à l'enseignement un progrès considérable. L'intelligent maître de la jeunesse y proclamait le premier l'importance, dans l'éducation, de l'étude de l'histoire, et surtout de l'histoire nationale; le premier, il y recommandait une méthode et prescrivait des exercices pour l'enseignement de la langue maternelle, jusque-là si négligée dans les écoles.

Le *Traité des études* à peine achevé, le laborieux Rollin entreprit et poursuivit sans relâche ses grands travaux sur l'histoire ancienne.

Cette partie de ses œuvres a, dans son genre, une sorte de perfection. De ses défauts mêmes sortent des avantages précieux. Il tombe souvent dans la disproportion, mais c'est pour reproduire avec des traits animés et peindre en détail une scène intéressante. Il s'écarte en des digressions fréquentes, mais c'est pour donner une utile leçon de morale, pour faire un rapprochement instructif et piquant. Les digressions qu'on lui pardonne le plus volontiers, ce sont les rapprochements qu'il établit quelquefois entre l'histoire ancienne et l'histoire moderne, l'histoire de France en particulier.

En vantant la liberté, en flétrissant la tyrannie et le despotisme, en blâmant l'ambition et l'amour des conquêtes, en célébrant l'humanité et la justice, il n'a garde de tomber dans les exagérations et les déclamations où s'abandonnera bientôt une autre école de sectateurs de l'antiquité. Lui-même cependant se laissa trop séduire par ces républiques anciennes, où si longtemps on ne voulut voir que des vertus. Son enthousiasme, disons mieux, son engouement, le porte jusqu'à vanter dans les lois de Sparte même la communauté des biens.

« Le dessein, dit-il, que forma Lycurgue de faire un partage égal des terres parmi les citoyens, et de bannir entièrement de Sparte le luxe, l'avarice, les procès, les dissensions, en même temps qu'il en bannirait l'usage de l'or et de l'argent, nous paraîtrait un plan de république sagement imaginé, mais impraticable dans l'exécution, si l'histoire ne nous apprenait que Sparte a subsisté dans cet état pendant plusieurs siècles.

« En mettant au rang des choses louables dans les lois de Lycurgue l'établissement dont je parle ici, je ne prétends pas le donner comme absolument irrépréhensible. Car j'ai peine à le concilier avec cette loi naturelle qui défend d'ôter à l'un ce qui lui appartient pour le donner à un autre, et c'est pourtant ce qui arriva pour lors. Je ne considère donc dans ce partage des terres que ce qu'il a de beau en lui-même et de digne d'admiration.

« Concevons-nous, en effet, qu'on ait pu persuader à des citoyens qui étaient les plus riches et les plus opulents de leur ville, de renoncer à tous leurs biens et à tous leurs revenus, de se confondre en tout avec les plus pauvres, de s'assujettir à un régime de vivre très-dur et très-gênant, de s'interdire en un mot l'usage de tout ce qui est regardé ailleurs comme faisant la douceur et la félicité de la vie ? Voilà pourtant de quoi Lycurgue était venu à bout [1]. »

Le pieux Rollin communiste, il y aurait là de quoi s'étonner beaucoup, si l'on ne savait pas combien de bons esprits, trop exclusivemen adonnés à l'étude de l'antiquité grecque et romaine, ont, à leur insu, paganisé leurs idées et leurs sentiments.

Rollin, l'homme le plus éloigné de rechercher une gloire usurpée, avoue les emprunts qu'il a faits pour ses *Histoires* avec la même candeur dont il avait fait preuve au sujet de son *Traité des études*. Parlant de l'intérêt que devra nécessairement avoir son ouvrage :

« Il n'est pas possible, dit-il, qu'on ne s'intéresse beaucoup à l'histoire d'un tel peuple, surtout quand on fait réflexion qu'elle nous a été transmise par des écrivains du plus rare mérite, dont plusieurs même se sont autant distingués par l'épée que par la plume, et ont été aussi bons capitaines et grands politiques qu'excellents historiens. C'est un grand secours, il faut l'avouer, d'avoir pour guides de tels hommes, d'un jugement exquis, d'une prudence consommée, d'un goût épuré et parfait en tout genre, qui fournissent non-seulement les faits et les pensées aussi bien que les expressions dont il faut les revêtir, mais, ce qui est beaucoup plus important, les réflexions qui doivent les accompagner, et qui sont le fruit principal de l'histoire. Voilà les riches trésors où je puiserai tout ce que j'ai à dire, après que j'aurai passé les premières origines de la Grèce, qui ne peuvent pas être fort agréables, et sur lesquelles je ne ferai que couler légèrement [2]. »

Ailleurs, donnant raison de la rapidité avec laquelle il fait succéder un volume à un autre :

« Quoique le public, dit-il, n'improuve point l'empressement avec lequel je le sers, je m'imagine néanmoins avoir besoin de quelque apologie près de lui sur ce sujet. Il y a, ce me semble, dans cette promptitude à donner livres sur livres, je ne sais quel air d'ostentation qui me blesse moi-même. A juger de mon ouvrage par sa variété et la multiplicité des auteurs cités à la marge, on pourrait croire qu'il demande une vaste érudition ; et cela serait vrai, si l'on n'avait point de secours, et qu'il fallût défricher soi-même toutes ces matières ; mais on les trouve presque toutes rangées avec exactitude année par année dans

[1] *Hist. anc.*, liv. V, art. 7, édit. 1827.

[2] *Ibid.*, t. II, p. 1, édit. 1827.

Usserius... Je ne fais souvent que copier M. Prideaux : cette liberté que j'ai prise de saisir tout ce qui m'accommode, m'épargne beaucoup de peine et de temps, mais aussi ne me laisse souvent que le mérite d'un fidèle copiste. Si chaque auteur que je pille venait à revendiquer son bien, je me trouverais au sort du geai de la fable, qui s'était paré de plumes étrangères, avec cette différence pourtant qu'il les donnait pour siennes et que j'avoue mes vols [1]. »

Cette touchante modestie ne rachète-t-elle pas les défauts qu'on peut reprocher aux *Histoires* de Rollin : le manque de critique et d'érudition, quelques contre-sens dans la traduction des auteurs grecs, l'absence de vues nouvelles, le défaut de couleur ?

Parvenu à une vieillesse extrêmement avancée, l'infatigable Rollin poursuivait toujours sa longue tâche avec une ardeur de jeune homme, et, sur le point d'achever l'*Histoire ancienne*, il concevait encore le projet de se mettre, sans s'accorder un moment de relâche, à la composition d'une grande *Histoire romaine*.

La mort enleva le laborieux historien avant qu'il eût achevé son dernier travail, et ce qu'il nous a laissé se ressent trop de l'épuisement de ses forces.

Malgré des desiderata qui ne pouvaient guère être sensibles à l'époque, ses travaux historiques eurent un succès non moins prompt et non moins universel que son *Traité des études*.

Rollin mérite de grands éloges à titre de pédagogue et d'historien, mais il en recevra plus longtemps encore à titre d'écrivain.

Arrivé à la vieillesse sans avoir cultivé l'art d'écrire, il s'éleva du premier coup, dans la littérature française, au rang des classiques, à l'extrême étonnement de ceux qui connaissaient les occupations de toute sa vie. « Vous parlez le français comme si c'était votre langue naturelle, » lui écrivait d'Aguesseau en le remerciant de l'envoi du *Traité des études*. En effet, sa langue naturelle c'était le latin plutôt que le français.

Parmi les honorables représentants de l'école de Port-Royal, à laquelle se rattachent d'Aguesseau et Rollin, il faut encore citer Louis de Sacy (1654-1727). Les principaux ouvrages de ce célèbre avocat au Parlement appartiennent à l'époque de Louis XIV, mais il doit être nommé dans un tableau de la littérature française au dix-huitième siècle, parce qu'il continua d'y exercer, avec ses estimables amis, une influence conservatrice. Il a dans le style quelque chose de l'élégance et de la finesse de Fénelon dont il fut estimé, mais il est déjà bien du dix-huitième siècle par la recherche du trait et par l'affectation de l'antithèse. En traduisant les *Lettres* (1699-1701) et le *Panégyrique de Trajan* (1709) de Pline le Jeune, il avait contracté un goût pour le brillant des pensées dont le solide Rollin fut toujours très-éloigné.

Après M. de Sacy, il faut nommer sa noble amie, madame de Lambert

[1] *Hist. anc.*, t. VIII, Avert.

(1637-1733), cette femme aussi modeste que spirituelle, qui continuellement appréhendait comme un malheur de voir exposer au grand jour ses productions, et aurait voulu garder toujours manuscrits les opuscules auxquels elle a dû sa réputation littéraire, les *Lettres d'une dame à son fils sur la vraie gloire, ou Avis d'une mère à son fils*, les *Avis d'une mère à sa fille*, les *Réflexions sur les femmes*, le *Traité de l'amitié*, le *Traité de la vieillesse*, le touchant petit roman intitulé *la Femme ermite*, etc. Tous sont écrits avec pureté et avec agrément, mais pas toujours avec un naturel parfait. Madame de Lambert ne savait pas assez se garder d'une certaine recherche. Suivant la juste remarque du président Hénault, « on s'apercevait qu'elle était voisine du temps de l'hôtel de Rambouillet : elle était un peu apprêtée et n'avait pas eu la force de franchir, comme mesdames de Sévigné et de la Fayette, les barrières du collet monté et du précieux[1]. »

Le cercle de madame de Lambert exerçait une influence très-salutaire de morale et, en somme, de bon goût. Cette femme distinguée réunissait chez elle une élite d'hommes d'esprit, Fontenelle, Mairan, l'abbé de Mongault, l'abbé de Choisy, l'abbé de Bragelonne, le père Buffier, le président Hénault, enfin M. de Sacy, son héros, l'homme, selon elle, qui réunissait le mieux les *mœurs* et les *grâces*. On lisait, chez madame de Lambert, les ouvrages prêts à paraître, et, comme le dit Hénault, « il fallait passer par elle pour arriver à l'Académie française. »

Un autre écrivain de la première moitié du dix-huitième siècle se montra constamment fidèle à la tradition du dix-septième, c'est Lesage. Sa prose, aussi vive et aussi nette que celle de Voltaire, est aussi sobre, peu s'en faut, que celle de madame de la Fayette. Nous étudierons plus loin, avec les développements nécessaires, ce romancier qui, le dernier, a su peindre au lieu de décrire, et s'emparer vivement de quelques scènes intéressantes pour en faire ressortir les plus secrètes faiblesses du cœur humain. Malheureusement, en voulant peindre la vie et la nature humaine, il a commis la grave omission de ne pas représenter ce qu'elle a d'idéal au moins dans quelques âmes exceptionnelles et dans certaines situations et de ne pas mettre en scène un seul véritable homme de bien. Ce manque d'élévation et d'idéal est encore un trait de la décadence du dix-huitième siècle, même chez les meilleurs esprits.

Nous avons déjà étudié, dans notre *Histoire de la littérature française au dix-septième siècle*, les autres écrivains diversement distingués qui parurent et commencèrent à briller au confluent des deux siècles, Massillon, Saint-Simon, Fleury, Vertot, le P. Daniel.

Massillon a cessé de faire entendre sa voix dans la chaire ; mais il jouit

[1] *Mémoires du président Hénault*, ch. x, p. 103.

d'une popularité qu'il n'avait pas cherchée par son *Petit Carême,* dont les apôtres du jour font l'évangile d'une religion nouvelle qui bientôt ne sera plus qu'un pur déisme.

Nous aurons occasion d'ajouter quelques mots sur Saint-Simon, Fleury, Vertot, le P. Daniel, en parlant, dans un de nos prochains chapitres, des historiens et des auteurs de mémoires.

LA NOUVELLE ÉCOLE LITTÉRAIRE.

FONTENELLE, LA MOTTE, TERRASSON.
RÉACTION DE VOLTAIRE ET DE MONTESQUIEU EN FAVEUR DU BON GOÛT.

Les écrivains que nous venons d'étudier, ou dont nous avons rappelé le souvenir, d'Aguesseau, Rollin et les autres, sont comme des survivants d'un autre âge. Eux-mêmes ne surent pas retrouver le point de l'ancienne perfection, et plusieurs d'entre eux eurent leur part, faible il est vrai, mais sensible, des défauts du temps.

Cependant une nouvelle école aspirait à dominer dans la république des lettres. La satiété du beau, du simple et du grand avait produit le goût du bizarre, du recherché, de l'inattendu. Des esprits subtils et raffinés se trouvèrent à point pour satisfaire ce goût de blasés.

Le représentant le plus marqué de la nouvelle école littéraire, c'est FONTENELLE, l'adversaire de Boileau, de Racine et de la Fontaine autant que des anciens; Fontenelle qui, après avoir écrit de fades églogues, de froids opéras, s'être montré bel esprit plein de mignardise et de recherche dans ses articles du *Mercure galant*, dans ses *Lettres du chevalier d'Her.* et dans ses *Dialogues des morts,* révéla un talent sérieux dans son *Histoire des oracles*, dans ses *Mondes*, et surtout dans ses *Eloges des membres de l'Académie des sciences*, mais dans tous ses ouvrages garda une manière d'écrire bien éloignée du naturel de l'époque classique, bien dégénérée du grand goût français.

Fontenelle eut pour second un esprit d'un ordre inférieur au sien, quoique distingué encore, HOUDARD DE LA MOTTE (1672-1731), le célèbre adversaire des anciens et le hardi critique d'Homère, un poëte qu'il lui était impossible de comprendre et de sentir, à lui, une des têtes les plus antipoétiques qui furent jamais. Il ne mit point, croyons-nous, de mauvaise foi dans les attaques dont il harcela l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, à l'encontre de madame Dacier.

« C'est une justice que me doivent mes lecteurs, et madame D. même, dit-il quelque part, de croire que je n'ai point critiqué Homère par une sotte ambition de m'élever contre les sentiments reçus; que j'ai saisi, que j'ai cherché même les occasions de le louer; que, dans le doute, j'ai toujours pris parti pour lui; et qu'en le respectant personnellement comme le génie le plus poétique qui ait peut-être jamais été, je n'ai eu d'autre dessein que de remarquer dans son

ouvrage les imperfections évidentes, suites nécessaires de l'invention, aussi bien que de la grossièreté de son siècle ; je n'ai prétendu combattre que cette admiration sans discernement, qui le propose à tous égards comme infaillible [1]. »

Certains enthousiastes pouvaient voir des beautés où il n'y en avait pas, ou s'en exagérer le mérite ; mais la Motte ne savait pas apprécier, était incapable de goûter celles qui étaient les plus vives et les plus originales. Voilà pourquoi il s'efforce avec tant d'ardeur de persuader que la réputation d'Homère n'est qu'un préjugé qui a passé des anciens jusqu'à nous.

Son argumentation est pleine de sophismes, mais, il faut le reconnaître, son *Discours sur Homère*, ses *Réflexions sur la critique*, contiennent des pages d'un très-bon et très-agréable style.

La réputation de la Motte, qui, dans son temps et quand Voltaire n'avait encore écrit qu'en vers, passait pour le meilleur écrivain en prose, ne se soutint pas après sa mort. A peine si, parmi les esprits distingués, il conserva quelques admirateurs, comme Duclos, qui était un peu de son école. Aujourd'hui rien n'empêche de reconnaître que la Motte, auteur très-secondaire, est un critique distingué, malgré ses paradoxes et ses fausses vues, et, comme l'a reconnu Voltaire, « un écrivain délicat et méthodique en prose, quoiqu'il manque souvent de feu et d'élégance dans sa poésie [2] ; » ajoutons, quoiqu'il sacrifie beaucoup trop au faux bel esprit.

Le dix-huitième siècle, avec ses prétentions au progrès en tout genre, devait applaudir au paradoxe de la Motte sur la supériorité des modernes. Aussi fit-il beaucoup de disciples. TERRASSON se montra le plus ardent de tous à soutenir la cause défendue par l'auteur du *Discours sur Homère.*

L'abbé TERRASSON (1670-1750) était privé plus encore que la Motte du sens poétique. Il comparait le règne d'Homère à celui d'Aristote, et, enflammé par l'exemple de Descartes, qui avait détruit les autels du philosophe en substituant la raison à la prévention, il se croyait né pour renverser ceux du poëte. Il entreprit cette difficile tâche dans sa *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère* (1715, 2 vol. in-12) ; ouvrage lourd et fatigant, dans lequel il imite le ton et le style des commentateurs contre lesquels il dirige la plupart de ses traits en croyant les lancer contre le sublime chantre d'Achille. Du reste, il ne pardonne rien à l'auteur de l'*Iliade*, et il le blâme également pour le choix du sujet, pour l'ordonnance, pour les caractères, pour la morale, enfin pour la diction, dont il devait être un meilleur juge que la Motte, parce que, lui du moins, il savait le grec. « L'examen dans les ouvrages de belles-lettres, nous dit Terrasson, doit tenir lieu de l'expérience dans les su-

[1] *Réfl. sur la critique*, 2e part.
[2] *Siècle de Louis XIV*, Écrivains.

jets de physique; et le même bon esprit, qui fait employer l'expérience dans l'un, fera toujours employer l'examen dans l'autre. » C'est très-bien dit; mais le disciple de Descartes oubliait qu'en fait de poésie il ne s'agit pas seulement d'examiner, mais de sentir, et de sentir avec transport.

« Un géomètre! quel fléau pour la poésie qu'un géomètre! » s'était écriée madame Dacier en voyant apparaître dans la lice l'abbé Terrasson. Toutes les appréciations, toutes les critiques de cet écrivain sensé, mais froid et dénué du sentiment du beau et du grand, sont plutôt d'un géomètre que d'un esprit fait pour juger et pour sentir la haute poésie. L'auteur de la *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère* était un partisan déclaré de la perfectibilité; aussi donne-t-il la préférence à Thucydide et à Démosthène sur Homère, aux Latins en général sur les Grecs, au Dante et au Tasse sur Virgile et sur Homère. Nous avons vu depuis reproduire cette théorie; et cependant nous sommes encore dans l'attente de la grande épopée qui dégradera Homère du premier rang.

Le roman de *Séthos*, publié par l'abbé Terrasson en 1731, fut loin, avec ses prétentions épiques, d'obtenir cet honneur. Cette pâle imitation du *Télémaque*, semée de belles réflexions et de traits de morale frappants, ornée de quelques discours éloquents, mais gâtée, comme à plaisir, par un mélange tout à fait déplacé de physique et d'érudition, tomba, presque dès son apparition, dans l'oubli où elle a été laissée depuis et d'où elle mérite peu de sortir.

Malgré tout, Terrasson n'était pas une intelligence commune. Le caractère par lequel il se distingue le plus à son époque, c'est son esprit de philosophie, qui s'alliait chez lui à une religion très-sincère, esprit qu'il a défini « une supériorité de raison qui nous fait rapporter chaque chose à ses principes propres et naturels, indépendamment de l'opinion qu'en ont eue les autres hommes. » Il a dit encore ailleurs : « Les sciences naturelles ont prêté leur justesse aux belles-lettres, et les belles-lettres ont prêté leur élégance aux sciences naturelles. Mais pour étendre et fortifier cette union heureuse qui peut seule porter la littérature à sa dernière perfection, il faut nécessairement rappeler les unes et les autres à un principe commun, et ce principe n'est autre que l'esprit de philosophie. » Il se réjouissait de voir cet esprit se répandre partout. « La philosophie, dit-il, fait, pour ainsi dire, l'esprit général répandu dans l'air, auquel tout le monde participe sans même s'en apercevoir. »

Fontenelle, la Motte, Terrasson, tous ces écrivains se rattachent plus ou moins au parti philosophique. Diderot vante « la Motte, Terrasson, Boindin, Fontenelle, sous lesquels la raison et l'esprit philosophique ou de doute a fait de si grands progrès[1]. » Le chef des philosophes leur fit cependant la guerre au nom du bon goût et des saines doctrines littéraires.

[1] *Encyclopédie*, art. ENCYCLOPÉDIE.

Pendant qu'on mettait tant de feu à soutenir la supériorité des modernes sur les anciens, la littérature déclinait visiblement dans notre pays. Des années se passaient sans voir produire aucune œuvre d'un mérite un peu élevé, et Voltaire pouvait écrire au roi de Prusse : « Je crois que les Français vivent un peu dans l'Europe sur leur crédit, comme un homme riche qui se ruine insensiblement[1]. »

Le ton de la conversation s'abaissait comme celui des livres. Les imitateurs inférieurs de Fontenelle avaient introduit dans la société un langage mêlé de recherches et de vulgarités dégénérant parfois en grossièretés : tout était bien reçu, pourvu qu'on fît preuve de finesse, de malignité, de causticité.

L'influence de l'école du maniérisme et de la trivialité fut très-heureusement combattue par Voltaire, qui, dès le commencement du dix-huitième siècle, est déjà le souverain de l'opinion. Montesquieu se montre observateur et défenseur du bon goût comme Voltaire, dont il fut le contemporain et presque l'égal.

Le célèbre président, tout en s'inspirant de Bodin, de Gravina, même de Machiavel, traite des lois civiles et politiques avec une puissante originalité. Il ouvre à notre pays des horizons nouveaux en lui présentant l'exemple de la constitution anglaise; il sape souvent par la base l'ordre social existant; cependant, par le fond, il demeure encore conservateur. Surtout il garde le respect du christianisme, dont il présente une magnifique apologie dans le célèbre vingt-quatrième livre de son *Esprit des lois.*

[1] Lettre du 27 mai 1737.

DÉVELOPPEMENT

DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE ET SCEPTIQUE.

L'ENCYCLOPÉDIE.

Le nouveau siècle se dessinait chaque jour davantage, et, avant d'être parvenu au milieu de sa carrière, il se flattait déjà des espérances les plus ambitieuses. L'utopiste abbé de Saint-Pierre avait fait entendre son fameux mot de *progrès de la raison universelle*, et le marquis d'Argenson écrivait avec enthousiasme dans son journal, à la date de 1750 :

« C'est une grande vérité, selon moi, qu'a dite l'abbé de Saint-Pierre, et je ne sache pas qu'aucun écrivain, métaphysicien ou politique, s'en fût avisé avant lui. Notre espoir sera *dans le progrès de la raison universelle*. Le monde était enfant, il se sèvre, il se perfectionne. La barbarie se dissipe, et les vices qui en proviennent disparaissent. Tôt ou tard les vertus devront prendre leur place ; car elles ne sont que la voix de la nature et de l'ordre [1]. »

La philosophie annonce ses prétentions, et va se mettre audacieusement à l'œuvre.

D'Alembert, dans un *Tableau de l'esprit humain au milieu du dix-huitième siècle*, après avoir observé qu'il semble que, depuis environ trois cents ans, la nature ait destiné le milieu de chaque siècle à être l'époque d'une révolution dans l'esprit humain, ajoutait :

« Pour peu qu'on considère avec des yeux attentifs le milieu du siècle où nous vivons, les événements qui nous occupent, ou du moins qui nous agitent, nos mœurs, nos ouvrages, et jusqu'à nos entretiens, on aperçoit sans peine qu'il s'est fait à plusieurs égards un changement bien remarquable dans nos idées ; changement qui par sa rapidité semble nous en promettre un plus grand encore [2]. »

Cet esprit nouveau du dix-huitième siècle arrivé à sa seconde moitié se manifesta pour la première fois, avec toute sa hardiesse et toute son ambition, dans la vaste entreprise de l'*Encyclopédie*, ce grand laboratoire des idées de l'ère philosophique, cette machine de guerre que ses inventeurs introduisirent avec tant d'habileté et de perfidie dans la place qu'ils voulaient démanteler. Nous avons vu le pieux d'Aguesseau, séduit par Diderot, accorder le privilége à l'*Encyclopédie*, dont les premiers volumes ne furent publiés qu'après sa mort.

[1] *Mém. du marq. d'Argenson*, Bibl. elzév., t. V, p. 307.
[2] *Mél. de litt., d'hist. et de philos.*, t. IV, p. 3, édit. d'Amst., 1764.

Cette vaste entreprise, dont l'Anglais Chambers avait, dans les temps modernes, donné le premier exemple, commença à paraître en 1751, sous ce titre : ENCYCLOPÉDIE OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, *recueilli des meilleurs auteurs, et particulièrement des dictionnaires anglais de Chambers, d'Harris, de Diche,* etc., *par une société de gens de lettres; mis en ordre par* M. DIDEROT, *et quant à la partie mathématique, par* M. D'ALEMBERT, *de l'Académie royale des sciences de Paris, et de l'Académie royale de Berlin.*

« Le but d'une *Encyclopédie*, disait Diderot, est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre ; d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons, et de le transmettre aux hommes qui viendront après nous ; afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été des travaux inutiles pour les siècles qui succéderont ; que nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux, et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain [1]. »

Certes, c'était une belle et grande pensée de vouloir doter la France d'un dictionnaire qui pût être consulté sur toutes les matières, qui servît à guider un homme du monde dans tous les genres sans exception, et un savant dans tous les genres hors le sien, de chercher à établir dans un seul corps d'ouvrage l'ordre et l'enchaînement de toutes les connaissances humaines, la généalogie des sciences, leur histoire, leur filiation, les progrès qu'elles avaient accomplis, pour déterminer ceux qui leur restaient à faire. Mais les hommes qui conçurent cette pensée n'étaient pas faits pour être les vérificateurs et les ordonnateurs universels des connaissances acquises par l'esprit de l'homme depuis la formation des sociétés.

Les fondateurs de l'*Encyclopédie* voulurent donner une haute portée philosophique et imprimer un caractère d'ensemble et d'unité à une œuvre qui devait être exécutée par tant de mains. Ils se flattèrent de réduire en système tout le savoir de l'homme. Tel est l'objet du *Discours préliminaire* étendu qu'écrivit d'Alembert. Le géomètre littérateur y montre l'ordre des sciences, leur enchaînement, leur dépendance mutuelle, leurs rapports, leurs divisions. Mais dans ce tableau trop vanté il est plutôt un habile vulgarisateur des pensées d'autrui qu'un penseur original.

On a justement revendiqué pour Bacon le plan de l'*Encyclopédie*. Les auteurs de ce grand répertoire des idées du dix-huitième siècle se sont beaucoup inspirés du livre *De la dignité et de l'accroissement des sciences*, par le chancelier Bacon, ou plutôt ils ont suivi de point en point et mot à mot le système du célèbre Verulam.

Le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie* fut le coup d'essai littéraire de d'Alembert, déjà célèbre en Europe depuis vingt ans par ses

[1] *Encyclopédie*, art. ENCYCLOPÉDIE.

travaux mathématiques. On a jusqu'à maintenant regardé ce *Discours* comme son principal titre à la gloire d'écrivain.

Le *Discours préliminaire* n'est pas la seule part qui revienne à d'Alembert dans l'*Encyclopédie*. Il revit toute la partie des mathématiques et de la physique générale, refit ou composa un grand nombre d'articles relatifs à ces sciences, et en ajouta plusieurs de littérature et de philosophie.

Le principal ouvrier de l'*Encyclopédie* fut Diderot. Dans le *Prospectus* il déploya une rare souplesse de facultés, non-seulement en exposant les vues d'utilité pratique qui avaient porté les auteurs à rattacher aux principes des sciences et des arts libéraux l'histoire de leur origine et de leurs progrès, mais surtout en résumant avec simplicité et précision ce que cette vaste collection devait renfermer de notions sur les arts mécaniques et sur les divers métiers. Pour pouvoir traiter avec autorité tant de matières spéciales sur lesquelles il écrivit de nombreux articles, il visita les fabriques, apprit et exerça presque tous les métiers.

Voltaire fut aussi l'un des principaux écrivains de l'*Encyclopédie*; il fut même, pendant les premières années, le vrai chef et l'âme de l'entreprise. Par prudence on n'inscrivit pas son nom trop compromis dans la liste des auteurs; mais il était un des plus actifs à fournir son contingent. En 1756, on le voit faire jusqu'à onze articles à la fois. « J'envoie au bureau qui instruit le genre humain, écrit-il à d'Alembert, les articles GAZETTE, GÉNÉREUX, GENRE DE STYLE, GENS DE LETTRES, GLOIRE et GLORIEUX, GRANDEUR et GRAND, GOUT, GRACE et GRAVE. » Ces morceaux comptent parmi les plus solides qu'offre la collection entière.

Outre Diderot, d'Alembert et Voltaire, l'*Encyclopédie* avait pour rédacteurs toute une sociétéde gens de lettres, de savants et d'hommes du monde, dont les talents étaient très-inégaux, dont plusieurs même étaient tout à fait médiocres, bien que Diderot prétende « qu'il serait très-difficile de former une seconde société de gens de lettres et d'artistes, aussi nombreuse et mieux composée que celle qui concourt à la composition de ce dictionnaire[1]. »

Plusieurs ecclésiastiques prirent part à l'*Encyclopédie*. L'abbé Mallet, prêtre de mœurs irréprochables et d'un caractère doux et conciliant, fut chargé de la partie des belles-lettres et de celle de la théologie. Si purs que fussent leurs principes, si honorable que fût leur caractère, ces ecclésiastiques se mettaient dans une position bien fausse en acceptant de collaborer à une entreprise dont le caractère irréligieux perçait si visiblement à travers tous les voiles et toutes les adresses perfides de langage.

L'hypocrisie, la sournoiserie, c'est là un des traits les plus prononcés de la *Grande Encyclopédie*.

A l'article *Dictionnaire*, d'Alembert avait dit en parlant de Bayle :

[1] Art. ENCYCLOPÉDIE.

Heureux s'il avait plus respecté la religion et les mœurs! Voltaire s'empressa de lui écrire qu'il avait lu cela avec horreur, que son ami devait toute sa vie faire pénitence de ces deux lignes. « C'est là un style de notaire, pour servir de passe-port à la vérité, » lui répondit d'Alembert. Le patriarche des philosophes écrivait encore à son cher disciple au sujet des articles les plus orthodoxes du *Dictionnaire :* « Ce qu'on m'a dit des articles de la théologie et de la métaphysique me serre le cœur. Il est bien cruel d'imprimer le contraire de ce qu'on pense [1]. »

Les encyclopédistes trouvaient bien moyen, cependant, de dire ce qu'ils pensaient, et, obligés de se surveiller et de se contenir dans les articles principaux, ils glissaient leurs plus grandes hardiesses dans les articles qui paraissaient devoir moins attirer l'attention de la censure.

L'*Encyclopédie*, en avançant, se montre chaque jour davantage militante et agressive; elle brave l'Église, l'université, les parlements, la cour. Il semble à ses auteurs qu'on peut tout dire, « aujourd'hui que la philosophie s'avance à grands pas, qu'elle soumet à son empire tous les objets de son ressort, que son ton est le ton dominant, et qu'on commence à secouer le joug de l'autorité et de l'exemple pour s'en tenir aux lois de la raison [2]. »

Aussi cette entreprise, dont l'annonce seule et les noms des principaux rédacteurs avaient éveillé l'inquiétude des catholiques, se vit-elle attaquée par des censures et par des arrêts. Le gouvernement mit des entraves à sa publication et menaça la liberté de ses auteurs. Les deux premiers volumes furent supprimés, par arrêt du Conseil du roi du 7 février 1752, comme *renfermant des maximes tendantes à détruire l'autorité royale, à établir l'esprit d'indépendance et de révolte, et, sous des termes obscurs et équivoques, à relever les fondements de l'erreur, de la corruption des mœurs, de l'irréligion et de l'incrédulité.* L'impression des autres volumes fut suspendue pendant dix-huit mois.

D'Alembert, un des hommes qui craignaient le plus de se compromettre et de s'attirer des affaires, se découragea bientôt, et résolut de renoncer à l'*Encyclopédie.*

Malgré le découragement du mathématicien littérateur, l'opinion publique, déjà séduite par la philosophie nouvelle, prit si hautement parti pour l'*Encyclopédie*, que toutes les poursuites contre elle cessèrent sous l'administration de Choiseul et de Malesherbes. Ces ministres, voyant Frédéric II et Catherine offrir leur patronage aux encyclopédistes, crurent devoir, sinon autoriser, du moins tolérer leur entreprise. Ils feignirent de croire qu'elle s'imprimait à Amsterdam, quand tout le monde savait qu'elle sortait des presses de Paris. La faveur de madame de Pompadour, achetée à force de souplesses et de servilités, assura l'achèvement de cette œuvre anticatholique qui fut poussée avec une rapidité que ne comporte pas la perfection.

[1] Lettre à d'Alembert, 9 oct. 1755.

[2] Diderot, art. ENCYCLOPÉDIE.

Malgré les énormes imperfections du monument que les philosophes avaient voulu élever aux sciences, aux lettres et aux arts, malgré aussi tous les obstacles, et peut-être à cause même des obstacles, le succès de ce dictionnaire fut immense. Tout le monde voulut le lire. « Le *Dictionnaire encyclopédique*, quelque imparfait qu'il soit, est devenu la base de toutes les bibliothèques, » disait Bachaumont [1]. On faisait des efforts inouïs pour se le procurer.

Aujourd'hui l'*Encyclopédie du dix-huitième siècle*, remplacée par quantité d'autres, n'est plus guère lue ; mais mille auteurs en ont utilisé des articles nombreux qui, on doit le reconnaître, s'y trouvaient traités pour la première fois, et avaient coûté, même les plus courts, de très-laborieuses recherches.

[1] *Mém. secrets*, 9 sept. 1775, t. VII.

LES MORALISTES

VAUVENARGUES, DUCLOS, SENAC DE MEILHAN, CHAMFORT, MABLY, HELVÉTIUS, ETC.

L'*Encyclopédie* représente tous les divers genres dans lesquels le dix-huitième siècle voulut non-seulement s'exercer, mais prétendit surpasser toutes les époques antérieures. En les parcourant l'un après l'autre, nous verrons combien cette ambition fut déçue. L'*Encyclopédie* appelle la morale « la propre science de l'homme[1] ». Nous étudierons donc d'abord les moralistes, non pas les moralistes dogmatiques et systématiques, ceux qui appartiennent à l'école des Grotius, des Puffendorf, des Barbeyrac, des Tillotson, des Cumberland, mais les moralistes écrivains et peintres, ceux qui se rattachent à la Rochefoucauld et à la Bruyère. Après les peintres de mœurs, comme Vauvernagues, Duclos, Senac de Meilhan, etc., nous devrons, bien malgré nous, étudier un philosophe systématique, un pervertisseur de la morale, et en même temps un très-pauvre écrivain, Helvétius. Il est du nombre de ces hommes qui, malgré la médiocrité de leurs talents, s'imposent à la critique et à l'histoire, à cause du retentissement qu'ont eu leurs ouvrages et de l'influence qu'à un certain moment ils ont exercée.

Le vrai moraliste du dix-huitième siècle est antérieur à l'*Encyclopédie*; c'est un jeune officier du régiment du Roi, VAUVENARGUES, (1715-1747), étrangement surfait par Voltaire, mais esprit distingué, réfléchi, délicat; surtout âme honnête et noble. « Corriger, avait dit la Bruyère, est l'unique fin qu'on doit se proposer en écrivant. » C'est principalement pour s'être assigné ce but élevé que Vauvenargues fut, à son époque frivole, un moraliste éminent. Malheureusement il lui a manqué le sentiment chrétien.

Luc de Clapiers, fils aîné du noble mais pauvre marquis de Vauvenargues, né à Aix, le 6 août 1715, fut élevé obscurément dans le modeste manoir de son père, et mis assez tard au collége, où sa débile santé ne lui permit d'acquérir qu'une très-faible instruction classique.

Engagé de bonne heure dans le service, s'il partagea d'abord la dissipation et la licence de la vie militaire, il se distingua de tous ses compagnons de plaisir par le goût des lettres ; et quand, de retour de la campagne de Bohême, si funeste à sa santé, il eut eu la bonne fortune d'entrer en correspondance avec Voltaire, alors dans tout l'éclat de sa gloire, sa carrière littéraire fut décidée.

[1] *Encyclopédie*, art. MORALE.

Le militaire devenu écrivain avait rêvé une grande composition philosophique. Ne pouvant se dissimuler sa fin prochaine, il se décida à en publier des fragments, l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, donnée à l'état rudimentaire en 1746. Ce travail, resté inachevé, brille de pensées fines, et renferme des parties très-élevées, qui compensent ce que la conception a d'imparfait, l'ordonnance de peu méthodique, et le style de défectueux. Dans les diverses esquisses dont est composé son livre, Vauvenargues établit avec force l'influence des passions sur l'activité humaine, et démontre mieux qu'on ne l'avait encore fait l'influence de certains mobiles, comme la gloire. Pour former un juste volume, il ajouta à l'écrit principal six cent vingt-trois *Réflexions et maximes* : c'est la partie de ses ouvrages qui a obtenu le plus grand et le plus légitime succès.

Après avoir mis au jour, à l'abri de l'anonyme, l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, Vauvenargues, encouragé par Voltaire à continuer d'écrire, tenta, sous le titre modeste d'*Essai sur quelques caractères*, de peindre les mœurs contemporaines, à l'exemple de Théophraste plutôt que de la Bruyère dont il désespérait de pouvoir atteindre les beautés.

Dans son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, dans ses *Maximes*, dans ses *Caractères*, Vauvenargues n'est pas un moraliste rigide comme Pascal ou la Rochefoucauld. Voyant que « l'homme est en disgrâce chez les philosophes, » et que « c'est à qui le chargera de plus de vices, » il évite de dénigrer la nature humaine, sans la surfaire. Il console l'homme, il lui apprend à s'estimer. Il lui fait sentir le charme et les avantages de la vertu, dont il montre que l'homme est capable aussi bien que de raison. Sans prendre à partie la Rochefoucauld, pour les principes duquel il avoue quelque part avoir toujours eu de la répugnance, il le réfute partout. Partout il s'attache à montrer la réalité de la vertu, tout en reconnaissant que « la plupart des hommes, dans le fond du cœur, la méprisent[1]. » Il démontre que la vertu est le but et la destination de l'homme. Il établit que cet amour-propre auquel la Rochefoucauld a voulu tout réduire, n'existe dans la généralité des hommes que comme un *amour général de nous-mêmes*, qui ne renferme en soi rien de vicieux. Pour lui, les vertus sont un sacrifice de notre intérêt propre à l'intérêt public, et non pas un pur effet de l'amour de nous-mêmes. Il pousse avec un noble enthousiasme à la pratique désintéressée du bien, et s'indigne éloquemment contre ceux qui osent égaler le mal et le bien ; il déteste l'opinion qui prétend que la plupart des vices concourent au bien public, comme les plus pures vertus.

On ne saurait trop louer chez l'ami de Voltaire ces généreux sentiments qui, en combattant la Rochefoucauld, réfutent à l'avance Helvétius, d'Holbach et tous les autres matérialistes : il faut lui reprocher son dédain du sens commun ou de la raison générale, et sa foi exclusive

[1] Maxime CCCCLIII.

et excessive au sentiment individuel. Surtout on doit regretter qu'il soit demeuré étranger à l'esprit chrétien, dont l'absence se fait tristement sentir en plus d'un endroit de ses écrits.

Le sentiment chrétien n'apparaît que dans deux très-courts morceaux de Vauvenargues, qui ont été l'objet de vives discussions, dans une *Méditation sur la foi* et dans une *Prière* dont elle est suivie. Quoi qu'en aient dit des critiques autorisés, ces pages, écrites on ne sait trop à quelle époque, paraissent bien répondre à un sentiment sincèrement et profondément éprouvé, au moins dans le moment de la composition.

Vauvenargues n'était ni un catholique ni un chrétien, c'était un philosophe; néanmoins, il y a toute vraisemblance que, s'il eût vécu, il aurait puissamment contre-balancé l'influence de Voltaire, et peut-être prévenu les plus condamnables écarts de son audacieux ami.

Quelques années après la mort de Vauvenargues, en 1751, parut un ouvrage qui devait assigner à son auteur le second rang parmi les moralistes du dix-huitième siècle. Nous voulons parler des *Considérations sur les mœurs*, de Duclos.

Duclos a moins observé le monde que la société; il a moins sondé les replis du cœur humain qu'il n'a étudié les usages de certaines classes particulières. Les gens du monde et les gens de lettres, voilà surtout ceux dont il excelle à tracer les mœurs, les ridicules, les vices, les fausses vertus. Le chapitre des *Gens à la mode*, en particulier, montre autant d'habileté dans le peintre que de sagacité dans l'observateur.

Les *Considérations sur les mœurs* commencent par ces mots : « *J'ai vécu*, » que Palissot a cruellement ridiculisés dans sa comédie des *Philosophes*, et qui choquèrent généralement. Une dame de la cour entendant ce début, « J'ai vécu, » demanda : « Où, dans un café? » « Son *J'ai vécu*, raconte Grimm, fut trouvé très-impertinent dans la bouche d'un homme qui avait passé sa vie dans les cafés à disputer avec une voix de gourdin, et à ferrailler, comme c'était alors la mode. »

Avec le train qu'il avait mené et les sociétés qu'il avait hantées dans la première partie de sa vie, Duclos ne pouvait voir la société que par des aspects bornés, et la nature de son esprit se refusait à ce qu'il représentât, du moins avec ampleur et force, ce qu'il avait vu. Nulle part il n'a les traits larges d'un Pascal, d'un la Rochefoucauld, d'un la Bruyère. Il effleure les superficies des objets au lieu de les approfondir. Souvent ses observations sont minutieuses et accompagnées de détails inutiles et prolixes. Par contre il néglige des parties essentielles de son sujet et commet les plus étonnants oublis.

Il a des boutades assez vives; çà et là le Breton laisse percer cette humeur brusque qui le caractérisait, et « ce ton bourru qu'il ne croyait que cavalier[1]. » Mais, en homme prudent qui, suivant un mot de lui,

[1] Bachaum., *Mémoires secrets pour servir à l'hist. de la rép. des lettres*, 26 août 1770, t. V, p. 156.

ne veut ni s'avilir par l'adulation, ni se perdre par la vérité [1], il n'enfonce nulle part le trait, et n'a garde de blesser au vif ses contemporains : les hommes de cour qui l'avaient protégé sont de sa part l'objet d'égards beaucoup trop méticuleux. Pour peindre les mœurs de cette société minée d'abus et gangrenée de corruption, il aurait fallu un autre homme que le sceptique et précautionné Duclos, qui, dédiant sa seconde édition à Louis XV, le traitait sans vergogne de « grand roi ».

Sa timidité produisit du moins un bien. Si, dans les *Considérations sur les mœurs*, il se montra plus hardi que Fontenelle, il ne tomba pas dans les témérités et les audaces du parti philosophique qui commençait à lever fièrement la tête : avec une sincérité douteuse peut-être, il se plaint de l'esprit de licence et réclame en faveur des préjugés.

Les *Considérations sur les mœurs* se lisent encore avec un grand plaisir. Rien n'y est donné à l'imagination ni au sentiment, mais elles étincellent d'esprit, et l'intelligence y trouve une forte et substantielle nourriture. Le style est partout vif, serré, piquant, parfois néologique et un peu recherché. Duclos affecte le trait, la précision épigrammatique, les antithèses brillantes. Il donne beaucoup trop à l'esprit, et pas assez au naturel ; enfin, il a une manière dogmatique et sentencieuse qui plaît moins que le genre modeste de Vauvenargues.

L'auteur des *Considérations sur les mœurs* appartient à cette première moitié du dix-huitième siècle où les bons écrivains, affranchis de la phrase à membres nombreux et à compartiments systématiques, ont une prose qui n'est ni hachée ni périodique, qui est suffisamment ferme et éminemment claire et vive ; qui possède enfin, comme celle de Lesage, de Voltaire, de Montesquieu, la justesse dans l'expression, la vivacité dans le tour, la vérité dans l'image. Duclos eut les plus essentielles de ces qualités, mais il y mêla des défauts qui rappellent un peu Fontenelle et la Motte.

Un homme d'État qui se fit homme de lettres, SENAC DE MEILHAN (1736-1803), est aussi un moraliste très-distingué, et digne d'être nommé après Duclos, en particulier pour ses *Considérations sur l'esprit et les mœurs* (1787 et 1790), qu'un critique du temps appelait « un des meilleurs livres depuis la Bruyère [2] », et que d'excellents esprits, comme la marquise de Créqui et le prince de Ligne, dévoraient avec avidité.

« La Rochefoucauld, la Bruyère et Duclos, disait Senac, semblent avoir épuisé cette partie de la morale qui a pour objet l'homme vivant en société, à la cour ou dans la capitale. Mais quoique le fond soit le même, l'homme se montre, dans chaque siècle, sous chaque règne, avec des formes différentes [3]. »

[1] *Mém. secrets sur le règne de Louis XIV*, etc.. Préf

[2] *L'Année littéraire*, n° 21.

[3] *Considér. sur l'esprit et les mœurs*, Préf., p. VII, 2e édit.

Un assez long intervalle s'était écoulé, depuis la publication des *Considérations sur les mœurs* de Duclos, pour que Senac eût à représenter, dans ses nouvelles *Considérations*, des mœurs déjà fort différentes. Il prit, en le modifiant légèrement, le titre de son devancier. Cependant il s'appliqua plutôt à suivre la manière de la Bruyère que celle de Duclos.

Le livre des *Considérations sur l'esprit et les mœurs* présente des *caractères* qui, s'ils n'égalent pas ceux de la Bruyère, effacent quelquefois ceux de Vauvenargues. La plupart des pensées détachées et des maximes sont fines, originales et bien exprimées.

A la suite des *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, il faut lire les *Pensées*, opuscule étincelant d'esprit et rempli d'idées solides et d'aperçus qui portent loin.

Dans ses différents ouvrages Senac fait preuve d'une rare sagacité, mais il ne s'élève pas jusqu'aux vues d'ensemble : c'est une brillante intelligence, ce n'est pas un homme de génie. Il possède la pénétration qui fait saisir les rapports les plus justes entre les idées, plutôt que l'étendue qui en lie un grand nombre en corps de système. Chez lui, comme chez Chamfort et chez Rivarol, la raison est quelquefois immolée à l'esprit. Mais, en revanche, habituellement il a du nerf dans l'expression, de la couleur dans les images, du mouvement dans le style. Un de ses mérites les plus estimables, surtout pour l'époque où il écrivait, est de ne pas épuiser la matière et de n'en prendre que la fleur.

Le prince DE LIGNE, qui faisait tant de cas de Senac de Meilhan, mérite à quelques égards, comme l'auteur des *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, d'être rangé parmi les moralistes les plus perspicaces du dix-huitième siècle. Les peintures de mœurs qu'il a jetées çà et là dans ses volumineux *Mélanges* se distinguent par une sorte de réalisme. Il aimait les couleurs franches, crues, énergiques, et voulait qu'elles fussent appliquées à la plus grande variété possible de sujets :

« La Bruyère, disait-il, a l'air d'avoir dessiné une cinquantaine de personnes : mais c'est en crayon, et c'est à Paris.

« Ce sont des visages connus, et c'étaient des gens assis. Il faut se trouver dans des tempêtes, et dans toutes les occasions possibles, pour faire des portraits qui fournissent matière à réflexions.

« Ce seront alors des Van Dick et des Rembrandt ; si cela est bien fait, on trouvera des traits, des creux, des ombres, des rides, mais du beau et du nerveux ; ou rien de tout cela [1]. »

On trouve de vigoureux coups de pinceau dans plusieurs des esquisses morales que présentent diverses parties des *Mémoires* du prince de Ligne, en particulier dans *Mes écarts ou Ma tête en liberté*, et dans les *Portraits*.

[1] *Mélanges*, etc., *Mes écarts ou ma tête en liberté*, t. XIII, p. 39.

Nous ne dirons ici qu'un mot de CHAMFORT qui, dans divers genres littéraires, et en particulier dans la partie de ses ouvrages recueillie sous le titre de *Maximes et pensées*, révéla de rares aptitudes de moraliste. Selon lui, « il y a deux classes de moralistes et de politiques : ceux qui n'ont vu la nature humaine que du côté odieux et ridicule, et c'est le plus grand nombre : Lucien, Montaigne, la Bruyère, la Rochefoucault, Swift, Mandeville, Helvétius, etc. ; ceux qui ne l'ont vue que du bon côté et dans ses perfections : tels sont Shaftesbury et quelques autres [1]. » Chamfort ne peut certes pas être rangé parmi ceux qui ont vu l'humanité en beau. Dans la société il n'aperçoit que des ridicules, des travers, des défauts, des vices.

« Il y a dans le monde, disait-il, bien peu de choses sur lesquelles un honnête homme puisse reposer agréablement son âme ou sa pensée [2]. »

Ce ne sont pas là les paroles d'un optimiste. Chamfort était beaucoup plus porté au pessimisme qu'à l'optimisme. « Tout homme, disait-il, qui, à quarante ans, n'est pas misanthrope, n'a jamais aimé les hommes. » Est-ce le seul amour des hommes qui rendit misanthrope cet esprit naturellement atrabilaire et irrité jusqu'à la fureur contre une société où son orgueil s'était vu blessé, où son ambition et toutes ses convoitises n'avaient pas trouvé leur entière satisfaction ?

Chamfort manque de naturel bien plus encore que Duclos. Sa prétention beaucoup trop marquée à la force, à l'énergie, à l'esprit, à l'originalité, fatigue et rebute. Il est recherché, prétentieux, maniéré ; mais il a de la puissance. Pour quelques pensées subtiles et tirées, il en offre quantité de justes, de vives, et même de profondes.

MABLY qui, dans presque tous ses ouvrages, s'est occupé de la science des mœurs dans ses rapports avec le gouvernement et la politique, peut aussi être considéré comme un des principaux moralistes du dix-huitième siècle.

L'intérêt est le fond de sa morale.

Nous parlerons au long de cet écrivain en traitant des historiens.

Les moralistes dont nous venons de parler, très-inégaux entre eux, eurent du moins le mérite commun de croire à l'immutabilité des notions morales et de ne pas professer des maximes positivement antichrétiennes.

La présomption philosophiste prétendit réformer la morale comme tout le reste, et, à cette fin, elle voulut d'abord, comme nous l'avons déjà dit, la séparer de la religion et la séculariser. Le pas une fois franchi, on vit bientôt s'élever toute une école de hardis spéculateurs qui attaquèrent, les uns avec fougue, les autres avec une pernicieuse sub-

[1] *Maximes et pensées*, ch. I, *Œuvr.*, t. I, p. 341, édit. Auguis.
[2] *Ibid.*, ch. II.

tilité, la morale chrétienne, et même la morale des plus sages des philosophes anciens ou modernes, et n'y voulurent voir que l'ouvrage du caprice des hommes et un odieux composé de notions arbitraires. Suivant eux, les intérêts de l'homme sont bornés à cette vie; les vertus et les vices sont des résultats des conventions humaines; la morale, dont la vraie base est l'intérêt personnel, n'a aucun trait aux lois divines; enfin personne n'est coupable, parce que personne n'est libre.

L'un des plus dangereux parmi ces sophistes est le trop célèbre HELVÉTIUS (1715-1771), fils du médecin distingué de ce nom.

Placé chez les Jésuites, le principal fruit de ses études fut de puiser dans Quinte-Curce et dans Homère un goût pour l'art militaire qui lui fit pendant longtemps prendre tout le reste en aversion. En rhétorique le P. Porée, frappé de ses talents naturels, lui donna des soins qui ranimèrent chez lui l'amour des lettres. Il devint l'un des admirateurs les plus enthousiastes des classiques grecs et latins : malheureusement leurs beautés devaient l'aveugler sur des mérites d'un ordre bien supérieur.

Captivé d'abord par les philosophes de l'antiquité, il s'éprit ensuite du fameux Anglais Locke, dont il étudia le livre de l'*Entendement humain*, étant encore au collége. Exagérer les idées de certains anciens et celles du philosophe de la Grande-Bretagne, les amalgamer tant bien que mal avec les principes de Hobbes et de Spinosa; voilà ce qui constituera plus tard toute l'originalité d'Helvétius.

A vingt-trois ans, la reine Marie Leckzinska qui aimait ses parents lui obtint une place de fermier général. Nanti, par cette charge, de cent mille francs de rentes, il s'abandonna sans réserve à son goût pour les plaisirs. Disons à sa louange que s'il fut prodigue pour les femmes, il se montra généreux pour les malheureux et pour les littérateurs sans fortune : Marivaux, Saurin, beaucoup d'autres, furent comblés de ses largesses.

L'amour de la réputation jeta le voluptueux Helvétius dans la carrière des lettres. Après avoir, sans succès, essayé de la géométrie à la suite de Maupertuis, de la poésie didactique et philosophique à la suite de Voltaire, il ambitionna d'occuper une place à part comme métaphysicien et comme moraliste, et composa le livre de l'*Esprit* : il avait quitté la place de fermier général et renoncé aux folles délices du célibat, afin de pouvoir cultiver plus librement la littérature et la philosophie. L'ouvrage qui devait faire tant de bruit, et auquel il avait travaillé pendant plusieurs années dans sa retraite de Voré, parut enfin en 1758.

L'analyse de l'esprit humain forme l'introduction, mais n'est pas le sujet du livre. Le véritable objet que s'y propose Helvétius est de déterminer quel est le mobile des actions et des jugements de l'homme, c'est-à-dire, de rechercher quel est le principe de la morale. Ce principe, il le voit uniquement dans l'intérêt personnel et dans le plaisir.

Le moment était parfaitement choisi pour prêcher une pareille doc-

trine. Aussi fut-elle accueillie avec enthousiasme par une société toute sensuelle.

Les deux puissances crurent devoir agir avec vigueur pour arrêter la contagion de ce livre si pernicieux, qui avait paru avec une approbation de censeur et un privilége du roi dont les philosophes s'égayaient fort. Le parlement de Paris le proscrivit, et l'archevêque Christophe de Beaumont publia contre lui un mandement. Des prédicateurs célèbres d'alors, comme le Jésuite Neuville, tonnèrent contre les doctrines nouvelles, à Paris et à la cour.

Helvétius, que toutes les autorités civiles et ecclésiastiques avaient hautement censuré, se laissa déterminer par les sollicitations de ses amis et par les larmes de sa mère à faire une rétractation dont le ministère voulut bien se contenter pour arrêter les poursuites.

L'Église et la magistrature n'avaient que trop de motifs d'exiger le désaveu des doctrines du livre de l'*Esprit*, qui étaient telles en substance : 1° Toutes nos facultés se réduisent à la sensibilité physique : se ressouvenir, comparer et juger ne sont proprement que *sentir* ; nous ne différons des animaux que par une *certaine organisation extérieure;* 2° notre intérêt, *fondé sur l'amour du plaisir et sur la crainte de la douleur*, est l'unique mobile de nos jugements, de nos actions, de nos affections ; nous n'avons pas la liberté de choisir entre le bien et le mal ; il n'existe point de probité absolue; les notions du juste et de l'injuste changent selon les pays et les coutumes ; 3° l'inégalité des esprits ne dépend pas d'une organisation plus ou moins parfaite ; elle ne doit être attribuée qu'*à l'éducation que les hommes ont reçue, ainsi qu'aux circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés*; de sorte que *tout homme est en droit de penser que s'il eût été plus favorisé de la fortune, s'il fût né dans un certain siècle, dans un certain pays, il eût été lui-même semblable aux grands hommes dont il est forcé d'admirer le génie* ; 4° le disciple de Hobbes, de Spinosa et de Locke essaye de fixer conformément aux doctrines de ses maîtres les idées que l'on attache aux différents noms donnés à l'esprit, tels que le *génie*, l'*imagination*, le *talent*, le *goût*, le *bon sens*, le *bel esprit*, etc.

Helvétius, en ne mettant entre les animaux et l'homme d'autre différence que la conformation physique, établit en principe que l'homme n'a qu'à vivre comme les animaux. En déclarant que l'*homme n'étant, par sa nature, sensible qu'aux plaisirs des sens, ces plaisirs, par conséquent, sont l'unique objet de ses désirs*, il anéantit tout à la fois la spiritualité de l'âme et son immortalité.

Comme le remarquait très-justement Christophe de Beaumont, les principes de son livre, qui sont les mêmes que ceux de Hobbes, tendent à détruire tous les fondements de la justice et de la probité, à effacer toutes les notions qu'on a eues jusqu'ici de la vertu et des devoirs qu'elle impose. Selon ce dangereux moraliste, *la sensibilité physique et l'intérêt personnel ont été les auteurs de toute justice; l'intérêt est l'unique juge de la probité et du mérite des hommes; si l'on perd l'intérêt de vue, on n'a nulle*

idée nette de la probité; l'univers moral est soumis à la loi de l'intérêt, comme l'univers physique l'est aux lois du mouvement; avant la formation des sociétés, il n'y avait aucune loi... ni par conséquent aucune justice; la vertu est le désir du bonheur général; la justice consiste dans l'observation exacte des conventions que l'intérêt commun a fait faire, etc.

C'est ainsi que ce philosophe, *parlant à l'univers*, remplit sa promesse de « donner à la vertu des fondements sur lesquels toutes les nations puissent également bâtir [1]. »

En vain prétendait-il chercher une législation qui intéressât l'amour-propre de chaque citoyen et le liât au bien public. Tout ce qui repose sur l'unique base de l'intérêt sera toujours fragile. L'éternel fondement des institutions propres à sauvegarder l'humanité, c'est le sentiment du devoir, c'est l'esprit de sacrifice. Ainsi ont parlé dans tous les temps les moralistes chrétiens, et eux seuls ont bien connu le cœur de l'homme.

L'ouvrage d'Helvétius fut poursuivi non-seulement comme contraire à la morale et à la saine politique, mais comme destructeur de la religion, qu'il attaque partout, ouvertement ou sourdement, et dont il proclame la complète inutilité pour les mœurs privées et publiques : Helvétius prétendait à la gloire de la *seconde invention* du fameux paradoxe de Bayle, que dans un peuple d'athées il y aurait des vertus comme parmi les chrétiens.

Les défenseurs du christianisme n'étaient pas les seuls à sentir tout ce que renfermait d'erroné, d'absurde, ou de pitoyablement faible ce pompeux livre de l'*Esprit*. Voltaire aimait Helvétius, bien qu'il lui gardât rancune de l'avoir quelque part mis sur la même ligne avec Crébillon ; cependant il ne voyait dans son livre qu'un amas d'erreurs ou des vérités triviales débitées avec emphase [2] ; et s'il flattait l'auteur en lui écrivant à lui-même, il s'exprimait très-sévèrement sur son ouvrage quand il en parlait à d'autres.

« Le fatras de l'*Esprit* d'Helvétius, disait-il au président de Brosses, ne méritait pas le bruit qu'il a fait. Si l'auteur devait se rétracter, c'était pour avoir fait un livre philosophique sans méthode, farci de contes bleus [3]. »

Tous ceux qui liront avec intelligence les discours de l'*Esprit* le reconnaitront, il n'y avait dans Helvétius ni un métaphysicien, ni un logicien, ni un moraliste.

Les paradoxes exposés dans le traité de l'*Esprit* sont développés et soutenus dans un autre ouvrage indigeste, *De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, qu'Helvétius, pour échapper aux poursuites, ne laissa pas publier de son vivant, et qui fut imprimé en Hollande, en 1772, par les soins du prince Galitzin.

[1] *De l'Esprit*, Disc. II, ch. XXIV.
[2] *Dict. philos.*, art. HOMME.
[3] *Volt. et le Prés. de Brosses*, Volt. au Prés., 23 sept. 1758.

LES HISTORIENS ET LES AUTEURS DE MÉMOIRES.

VERTOT, FLEURY, DANIEL, MONTESQUIEU, VOLTAIRE, HÉNAULT, DUCLOS, VELLY, VILLARET, GARNIER, BOULAINVILLIERS, DUBOIS, FRÉRET, MABLY, GAILLARD, RAYNAL, RULHIÈRE, RAPIN-THOIRAS, ANQUETIL, LACRETELLE, BARTHÉLEMY. — MADAME DE CAYLUS, MADAME DE STAAL, D'ARGENSON, FRÉDÉRIC, LE PRINCE DE LIGNE, MADAME D'ÉPINAY, BEZENVAL, TILLY, SÉGUR, ETC.

La littérature historique fut riche et féconde en France à la fin du seizième siècle. A défaut de la correction et de l'élégance, elle eut, à cette époque active, de l'originalité, de la hardiesse, de l'inspiration, surtout chez ceux qui se proposèrent de tracer la peinture des mœurs, des caractères, de la vie des grands personnages de leur temps ; cependant elle fut loin de s'élever aussi haut que dans plusieurs autres pays, comme l'Espagne et l'Italie ; et c'est avec raison que Brantôme donnait l'avantage à « tant de bons et braves écrivains et historiographes espagnols, italiens et latins, qui certes valent mieux que nos Français, qui n'ont jamais si bien écrit qu'eux[1]. »

Au dix-septième siècle, elle ne produisit un véritable chef-d'œuvre que sous la plume de Bossuet racontant et interprétant l'histoire des grandes nations de l'antiquité, et en particulier celle du peuple de Dieu, pour montrer comment le christianisme a été préparé et s'est établi dans le monde. Si l'évêque de Meaux avait, conformément à sa première intention, poussé son récit jusqu'à l'époque de Louis XIV, personne ne songerait à contester au dix-septième siècle la gloire d'avoir excellé dans l'histoire, comme dans l'éloquence et dans la poésie.

Le dix-septième siècle n'a laissé aucune grande œuvre historique sur cette époque même où le génie et l'activité humaine se sont déployés avec tant d'éclat. L'époque suivante n'a produit non plus que bien peu d'historiens qui se soient sérieusement occupés de l'histoire contemporaine. Les faits publics de la fin du règne de Louis XV ont été particulièrement négligés. Les deux historiens qui ont entrepris de raconter cette époque, Voltaire et Lacretelle, « semblent empressés de sortir de l'histoire des faits et des personnages politiques, ou pour faire des excursions dans l'histoire des pays étrangers, ou pour se jeter dans celle de l'esprit humain, de la littérature, des arts et des sciences[2]. »

[1] *Grands Capit. étrang.*, liv. I, ch. XXVII, var.
[2] Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXVIII, p. 1.

L'époque n'était pas venue d'écrire avec largeur et vérité l'histoire de la patrie. Selon Boulainvilliers, « on a prétendu, et c'est une opinion assez générale, qu'il est impossible de composer de bonnes histoires sur le sujet des monarchies en vivant sous leur domination[1]. » Du moins a-t-il fallu que notre pays passât par plusieurs révolutions avant que de tant de chroniques, de mémoires et de matériaux de toutes sortes accumulés depuis des siècles, on pût faire sortir un corps de récits vivants, fidèles, animés d'une haute et patriotique inspiration.

Nous ne possédons pas encore une histoire de France où toutes les époques de nos annales soient appréciées avec une complète justice et une suffisante intelligence; mais déjà les historiens de nos jours qui font le plus autorité, beaucoup plus instruits et moins dominés par le parti pris que les philosophes du dernier siècle, ont su rendre au passé une partie de sa gloire et, dans leurs jugements, faire la part de la différence des temps et des civilisations.

Le dix-huitième siècle, cette ère du doute, des débats, de l'examen, de la raison, de la libre recherche, fit de l'histoire une arme de guerre, et s'en servit pour soutenir et défendre les systèmes qui lui étaient chers. Les nouveaux historiens ne voulurent pas seulement être des narrateurs, ils eurent la prétention d'étudier dans l'histoire le développement de la nature humaine, de scruter les causes des événements. Malheureusement ils oublièrent trop les causes providentielles. Les historiens philosophes furent tous plus ou moins fatalistes. *Destin, fatalité*, ces mots reviennent à chaque instant dans leurs expositions des événements grands ou petits.

Un des torts les plus graves et les plus incontestables des historiens du dix-huitième siècle a été de méconnaître grossièrement le système gouvernemental des peuples chrétiens au moyen âge, et de ne rendre guère plus de justice aux temps modernes de notre histoire. Avec leur engouement pour les Grecs et les Romains, ils n'ont pas su comprendre que les siècles de du Guesclin et de Bayard méritent autant d'être étudiés que ceux d'Épaminondas et de Caton, et que l'épopée des croisades vaut bien celle de la guerre de Troie.

Toute cette école historique qui relève de l'antiquité païenne a été plus injuste encore au sujet de l'histoire militaire, civile et religieuse du peuple juif. De soi-disant graves historiens, aussi ignorants ou aussi prévenus que des pamphlétaires, comme l'auteur de la *Moïsiade*, ou ne verront dans le grand chef de la nation choisie de Dieu qu'un être fantastique, tel que les héros de la Fable, ou expliqueront ineptement les actes et les institutions de cet incomparable conducteur de peuple. Malgré les travaux des dom Calmet, des abbé Guénée et de plusieurs autres, personne, parmi les historiens philosophiques, ne voudra comprendre la sagesse du digne lieutenant de Jéhova, du sublime auteur du *Pentateuque*, sagesse qui surpassa de si loin celle des Zaleucus, des

[1] Boulainvilliers, *Lett. sur les anc. Parlem. de France*, *Œuvr.*, t. III, p. 2.

Confucius, des Zoroastre, des Solon, des Numa, des Mahomet et de tous les législateurs humains.

L'histoire de l'Église, qui doit proprement être appelée l'histoire de la vérité, comme parle Pascal, ne fut pas moins défigurée que celle du peuple de Dieu, dont elle est la continuation glorieuse.

Hiérarchie ecclésiastique, ordres religieux, discipline, dogmes, vies des saints, tout sera l'objet d'attaques ou d'explications hostiles qui ne seront que trop bien accueillies, et répandront partout des préjugés très-tenaces encore aujourd'hui chez nombre d'esprits éclairés du monde opulent, du monde influent.

L'esprit de dénigrement s'attaquera spécialement à certaines phases de l'histoire ecclésiastique, telles que le seizième siècle, où l'on représentera constamment le catholicisme sous les traits de la corruption et de la violence, et le protestantisme sous ceux de l'innocence opprimée. A cette fin on accréditera les anecdotes les plus dépourvues d'authenticité, on recevra les exagérations les plus partiales.

Parmi les historiens les plus autorisés de cette époque, les uns se montrent ennemis déclarés du christianisme, les autres, en plus petit nombre, à l'imitation de l'Anglais Gibbon, en parlent avec une froide indifférence et avec une affectation d'impartialité qui déguise mal le mépris et la haine.

Après avoir sommairement indiqué le caractère général des historiens du dix-huitième siècle, nous devons passer en revue les principaux d'entre eux. Les premiers en date ont été déjà étudiés par nous, et leur esprit est encore celui du dix-septième siècle, pendant lequel les œuvres principales de plusieurs ont été publiées.

Vertot, dont nous avons assez longuement parlé dans notre *Histoire de la littérature française au dix-septième siècle*[1], continue de s'appliquer aux travaux historques qui lui avaient fait une si belle réputation sous Louis XIV. Il est toujours vanté comme un grand historien : l'abbé de Mably, dans la *Manière d'écrire l'histoire*, ne tarit point sur ses louanges, et le place presque à côté de Tite-Live, son auteur de prédilection.

Fleury poursuit son *Histoire de l'Église*, commencée sous le règne de Louis XIV, œuvre souvent prolixe et entachée d'erreurs, mais très-estimable par bien des côtés essentiels. Il garde après sa mort de nombreux admirateurs. Il est consulté, il est cité même pour ses premières productions. Mably, dans ses *Observations sur l'histoire de France*, parle de « l'excellente *Histoire du droit français* de M. l'abbé Fleury[2] ». Cependant quelques contradicteurs s'élèvent. On note, dans son *Histoire de l'Église*, « beaucoup de choses répréhensibles, principalement par rapport à l'acharnement avec lequel il relève les moindres fautes qui

[1] P. 101.

[2] *Observations sur l'histoire de France*, t. III, p. 528. Remarques et preuves.

peuvent se trouver dans les lettres des papes; » on blâme le jugement qu'il porte « sur l'affaire de saint Thomas de Cantorbéry, dont il taxe la conduite de témérité contre les lois et les maximes de la France; » on signale quelques infidélités dans les extraits qu'il a donnés des ouvrages de saint Augustin, sur lesquels, n'étant pas théologien, il s'était fié à un bénédictin de Saint-Maur, qui en est le véritable auteur. Pour ces griefs et pour plusieurs autres, il fut question à Rome de le censurer à l'occasion d'une traduction de son *Histoire* en italien. Le cardinal de Fleury intervint pour empêcher cette censure, parce qu'elle aurait causé un grand feu dans tout le royaume.

En même temps que l'abbé Fleury continuait son *Histoire de l'Église*, le Jésuite Daniel achevait son *Histoire de France* et son *Histoire de la milice française*. Ce dernier travail fut le plus estimé au dix-huitième siècle : Folard, dans ses *Nouvelles Découvertes sur la guerre*, cite souvent avec éloge l'*Histoire de la milice française*, qui est, selon lui, « tout ce qui s'est fait de meilleur dans ce genre[1]. » L'esprit dans lequel était écrite l'*Histoire de France* lui suscita, pendant le règne de la philosophie, beaucoup de contradicteurs, beaucoup de dépréciateurs outrés, à commencer par le comte de Boulainvilliers[2], et permit à peine de voir que la préface historique, où les recherches de Cordemoy ont été sagement utilisées, est un chef-d'œuvre de bonne critique. Naguère encore cette œuvre importante n'était pas jugée plus favorablement, et l'on ne voyait dans Daniel qu'un « prêtre servile et fanatique[3] ». L'opinion s'est enfin modifiée en faveur du laborieux Jésuite, tout en continuant de lui reprocher une partialité dont il lui était bien difficile de se défendre, et des appréciations dont il aurait dû sentir les conséquences et les dangers.

Un autre historien considérable de cette période, c'est Rollin. Nous l'avons vu, il voulait avant tout être utile à la jeunesse. Cette noble ambition était l'âme de tous ses efforts. Ses travaux historiques, sur lesquels il ne nous reste rien à ajouter après ce que nous avons dit plus haut, s'adressaient, comme le *Traité des études*, à la jeunesse et aux éducateurs de la jeunesse.

« Un génie mâle et rapide, qui approfondit tout en paraissant tout effleurer[4], » Montesquieu, raconte dans un livre court mais substantiel la cause des progrès et de la chute de l'empire romain.

Pendant qu'il préparait le grand ouvrage de jurisprudence historique qui devait illustrer son nom, il publia des *Considérations sur les*

[1] *Nouv. Découvertes sur la guerre*, 3e part., p. 386.
[2] Voir *Lettres sur les anciens Parlements de France*, 1re lettre.
[3] Villemain, *Tableau de la littér. au dix-huitième siècle*, 28e leçon.
[4] Voltaire, *Disc. de récept. à l'Académie.*

causes de la grandeur des Romains et de leur décadence qu'il ne donnait que comme des notes et des réflexions jetées sans ordre sur le papier, à mesure que la lecture de l'histoire romaine les lui avait suggérées. Dans ce beau morceau d'histoire romaine qui, inséré tout entier dans l'*Esprit des lois*, en eût rompu les proportions, faisant marcher de front les principes et les faits, et les éclaircissant les uns par les autres, il s'attacha à montrer comment, avec leur constitution et leurs maximes, les Romains ont dû nécessairement conquérir l'empire de l'univers, et comment ils ont dû non moins nécessairement le perdre. Toute l'histoire de ce peuple qui occupa dans le monde une si grande place, son histoire extérieure du moins, — car l'histoire intérieure de Rome, on l'entrevoit à peine dans les *Considérations*, — Montesquieu sut la renfermer, sut en présenter le résultat dans un petit nombre de pages.

Rien de plus substantiel n'a peut-être été écrit, en aucune langue, sur l'histoire romaine. Cependant il s'en faut de beaucoup que tout y soit. On regrette de n'y trouver rien ou presque rien sur les origines du peuple romain, sur l'essence de sa religion, sur les transformations de son droit public. Montesquieu se dérobe à beaucoup de questions politiques, et commet d'étonnantes omissions. C'est ainsi que parmi les causes de décadence de la puissance romaine, il oublie des faits importants, comme les coups portés à la constitution de Rome par les Gracques. Enfin on lui reproche de poser souvent des questions sans les résoudre et de formuler des jugements sans considérants.

Ce ne sont là que des lacunes ; mais les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains* présentent aussi des vues fausses et des erreurs, qui tiennent surtout à ce que l'auteur s'est trop laissé passionner par son sujet.

Montesquieu, s'abandonna trop à son admiration enthousiaste pour les Romains, et l'excès de ce sentiment le porta à exalter bien des choses que condamnent la raison et la morale, dans les usages et les lois de ce peuple et des petites républiques italiennes que Rome s'incorpora successivement.

Et cet engouement pour l'antiquité païenne le rend injuste pour les âges chrétiens. Ainsi, à ses yeux, Trajan est « le prince le plus accompli dont l'histoire ait jamais parlé, avec toutes les vertus, n'étant extrême sur aucune, enfin l'homme le plus propre à honorer la nature humaine, à représenter la divine[1]. » Un autre grand partisan des Romains, un admirateur enthousiaste de l'ère élyséenne des Antonins, l'Anglais Gibbon, savait au moins reconnaître que l'esprit d'ambition et de conquête ternissait un peu la gloire de cet empereur. Mais cette passion guerrière n'est qu'une peccadille auprès de l'ignoble ivrognerie de ce César divinisé, auprès de la cruauté qui lui fit persécuter les chrétiens, surtout auprès de l'infamie de ses mœurs. Et voilà l'homme qui,

[1] *Décadence des Romains*, ch. XV.

aux yeux de l'historien philosophe, *représentait* le mieux *la nature divine*.

Ces réserves faites, le livre des *Considérations* est très-digne de tous les éloges dont il n'a cessé d'être l'objet depuis Rollin : à ceux qui voudraient connaître à fond le gouvernement et l'État de la république, l'auteur du *Traité des études* indiquait, avec le *Discours* de Bossuet *sur l'Histoire universelle*, l'ouvrage, alors très-récent, intitulé : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, « qui, disait-il, est fort court, mais très-solide et très-capable de donner une juste idée du caractère de ce peuple[1]. » On n'avait encore vu nulle part, si ce n'est chez Bossuet, une intelligence si perspicace de l'histoire du peuple-roi. Nulle part n'avaient été tracés des portraits si vivants des grands personnages de Rome. Enfin, pour tant de maximes politiques et d'observations morales, ce livre si substantiel aurait pu être intitulé, comme disait d'Alembert, *Histoire romaine à l'usage des hommes d'État et des philosophes*[2].

Ses *Considérations* sont encore plus dignes d'éloges pour la diction. Elles sont d'un bout à l'autre écrites d'un style simple et fort. Nulle rétention à l'esprit, nulle recherche; partout de la profondeur, du trait, de la concision : les meilleures qualités de Tacite, sans presque rien de ses défauts.

VOLTAIRE a conçu l'histoire sous un nouveau point de vue, et il a formé des disciples, tels que Robertson, Hume, Gibbon. Dans le savant tableau des progrès de la société en Europe, depuis la destruction de l'empire romain jusqu'au commencement du seizième siècle, qui sert d'introduction à l'*Histoire de Charles-Quint*, Robertson parle de Voltaire comme d'un historien, non-seulement agréable et intéressant, mais *savant et profond*, qui lui a souvent servi de guide, et qui, en lui indiquant les faits sur lesquels il était important de s'arrêter, lui a encore fourni les conséquences qu'il fallait en tirer. Un autre judicieux écrivain de l'Angleterre, le critique écossais Blair, proclamait Voltaire le chef des historiens du siècle, et le désignait comme ayant le premier écrit l'histoire philosophique et morale.

La grande innovation de Voltaire, en histoire, a été de faire pénétrer dans la vie intime des peuples plus qu'on ne le faisait avant lui, d'envisager les divers aspects de la civilisation des sociétés, et de subordonner les détails à certaines grandes vues philosophiques qui dominent tout le récit. Il juge les événements, il entremêle sa narration de rapprochements et de comparaisons, il la sème de réflexions toujours ingénieuses et souvent très-sensées.

Non-seulement par ses œuvres capitales, mais même par ses essais historiques trop décriés au jugement de Chateaubriand, Voltaire fit incontestablement accomplir un progrès à la science de l'histoire :

[1] Rollin, *Hist. rom.*, Préf., p. lxxxviij, édit. 1740.

[2] *Éloge du prés. de Montesquieu*, mis à la tête du V[e] volume de l'*Encyclop.*

il n'eut pas un génie assez profond et assez grave pour être un grand historien. Il ne voit guère que les petites causes des événements, les causes accidentelles. Il est presque toujours préoccupé de vues passionnées et d'idées préconçues, et il ramène tout à sa thèse ou à sa marotte. Il sait embrasser les grandes perspectives ; et cependant il a généralement le ton trop anecdotique; il aime trop à faire paraître son esprit, il rend l'histoire épigrammatique. Quelquefois il descend jusqu'à un ton de plaisanterie grivoise fort peu convenable au genre sévère des Thucydide et des Tite-Live. Cependant la frivolité et la plaisanterie ne caractérisent pas autant qu'on pourrait le croire ses compositions historiques. Il faut plutôt lui reprocher d'être souvent sérieux jusqu'à la froideur, austère jusqu'à la sécheresse. Même dans les sujets les plus pathétiques, sa manière d'écrire l'histoire est sèche et froide.

Sans nous ranger avec ceux qui affectent de ne donner aux histoires de Voltaire que les éloges qu'on réserve pour les excellents romans, nous ne saurions reconnaître en lui une autorité bien sûre. Malgré sa grande lecture, il était peu versé dans les sources, et il ne recourait guère aux auteurs originaux pour ses recherches historiques. Il prenait où il la trouvait une érudition toute faite. Quant à sa bonne foi historique, tout le monde sait ce qu'il en faut penser.

Voltaire essaya du rôle d'historien à un moment où il était tout occupé de poésie. Aussi choisit-il un héros poétique, Charles XII. D'après ses propres paroles, il composa cette histoire sur des récits de personnes connues qui avaient passé plusieurs années auprès de Charles XII et de Pierre le Grand, et qui, s'étant retirées dans un pays libre longtemps après la mort de ces princes, n'avaient aucun intérêt à déguiser la vérité ; et il n'a pas avancé un seul fait sur lequel il n'eût des témoins oculaires et irréprochables. Cette protestation n'a convaincu personne, et la *Vie de Charles XII* passe plutôt pour un roman historique que pour une histoire. « Il faut à mes amis les Français, a-t-il dit quelque part, plus d'historiettes que d'histoire pour les servir selon leur goût. » C'est pourquoi il a tant prodigué les agréments romanesques dans l'*Histoire de Charles XII*. Émule de Quinte-Curce, mais supérieur à l'historien d'Alexandre, il intéresse par l'extraordinaire des faits, et offre un modèle de narration nette, vive, preste, intéressante. La retraite du général Schulenberg, tant admirée par Montesquieu, la bataille de Pultawa et la retraite de Charles XII, la description de la Suède et celle des plaines de la Pologne et des forêts de l'Ukraine, sont des morceaux dignes d'être à jamais cités. Mais les hautes qualités de l'histoire manquent à cette brillante monographie. On n'y trouve ni profondeur, ni sentiment, ni chaleur ; l'historien, en retraçant les plus émouvantes catastrophes, reste élégant, spirituel et joli. *Charles XII* était l'ouvrage favori de Voltaire, celui pour lequel il se sentait des entrailles de père : la postérité n'a pas sanctionné cette préférence.

Comme confirmation et comme supplément de l'*Histoire de Charles XII*, Voltaire écrivit trente ans plus tard, l'*Histoire de l'empire de Russie*

sous Pierre le Grand. Elle fut principalement composée en Angleterre, à la campagne, avec M. Fabrice, chambellan de George Ier, électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, qui avait résidé sept ans auprès de Charles XII après la journée de Pultawa, et sur des mémoires envoyés ou du moins approuvés par la cour de Russie, en particulier par le comte de Schouwalow, chambellan de l'impératrice Élisabeth, « l'homme de l'empire peut-être le plus instruit, » dit l'historien.

Il avait été engagé à ce travail par des présents considérables de l'impératrice Élisabeth. Pour lui faire sa cour, il dissimula tout ce qui pouvait être désavantageux à Pierre et à Catherine Ire : c'est ainsi que Charles XII qui, dans la première histoire, était mis beaucoup au-dessus de Pierre Ier, lui est sacrifié dans la seconde.

Le panégyriste des Romanoff a singulièrement surfait son héros, a tracé des tableaux de fantaisie, et imaginé des merveilles de régénération qui n'eurent rien de réel. Les historiens les mieux informés et les plus impartiaux sont unanimes à reconnaître que, depuis le commencement du dixième siècle, c'est-à-dire depuis l'époque où l'histoire de la Russie nous est connue, jusque vers la fin du dix-huitième, les mœurs de ce pays ont été invariablement sauvages et dégoûtantes, et ont égalé par leur grossièreté et par leur barbarie celles des peuples les plus stupides et les plus féroces de l'Asie. Le vernis de civilisation dont Pierre Ier les couvrit ne changea rien au fond. En vain Voltaire soutint-il que ce czar avait avancé la civilisation de trente siècles. Ce prétendu réformateur qui s'était pressé d'appeler les arts avant que d'avoir réformé les mœurs, laissa non un empire policé, mais « un peuple féroce armé de tous les arts de la guerre [1], » et lui-même aurait mérité d'être appelé Pierre le Cruel, comme Voltaire l'avoue quelque part à propos de la mort du czarowitz. Pierre Ier ne fut qu'un faux grand homme, dénué du vrai génie et de la puissance créatrice. Il ne sut que copier au hasard l'Occident, qu'imiter tout ce qui était europeén, bon et mauvais. Abolissant toutes les coutumes nationales, même les meilleures, il introduisit en Russie les institutions, les usages et les formes les plus antipathiques au génie moscovite. Enfin, le plus clair résultat de la révolution opérée par lui fut de resserrer la chaine du servage, et d'établir une autocratie qui surpassait le despotisme de la Rome impériale et de Byzance, et même celui de la Turquie.

D'ailleurs, cette *Histoire de Pierre le Grand,* censément écrite sur des autorités incontestables, présente d'innombrables erreurs et faussetés ; et malgré toutes les adresses de l'auteur pour relever son héros, elle ne laisse, non plus que celle de Charles XII, aucune grande impression, ne fait faire aucune réflexion profonde; elle ne mérite vraiment sa réputation que par quelques beaux chapitres. Diderot distinguait entre tous le récit des cruautés de la princesse Sophie, et le pathétique tableau qui représente le jeune Pierre, âgé de douze à treize ans, tenant

[1] Rulhière, *Hist. de l'anarchie de Pologne*, t. III, liv. IX, p. 145.

une Vierge entre ses mains, conduit par ses sœurs en pleurs à une multitude de soldats féroces qui le demandent à grands cris pour l'égorger, et qui viennent de couper la tête, les pieds et les mains à son père.

L'*Histoire de Pierre le Grand* est précédée d'une préface d'un style léger, sur la manière d'écrire l'histoire en général, d'une description de la Russie, assez commune, où l'auteur étale hors de propos des prétentions aux connaissances physiques, et de l'histoire décousue et mal ordonnée du czar, depuis sa naissance jusqu'à la défaite de Charles XII à la journée de Pultawa.

En somme, l'histoire du fondateur de la Russie moderne est de beaucoup inférieure à celle du héros suédois.

Dans les deux ouvrages dont nous venons de parler, Voltaire a peu laissé apparaître ses préoccupations de philosophe et d'homme de parti; mais elles percent à chaque instant dans son trop fameux *Essai sur l'histoire générale des mœurs* (1756).

En entreprenant une histoire universelle, il songea « moins à recueillir une multitude énorme de faits qui s'effacent les uns par les autres, qu'à rassembler les principaux et les plus avérés qui puissent servir à guider le lecteur, et à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaissance et des progrès de l'esprit humain, à lui faire reconnaître les peuples par les usages mêmes de ces peuples. »

C'est l'histoire de la société, l'histoire de la race humaine qu'il a prétendu faire; mais il n'envisagea guère l'humanité que par ses vilains côtés; il fit un *tableau des sottises humaines* et une peinture des crimes qui ont déshonoré notre espèce. Le tableau était déjà bien sombre dans les premières éditions. Il le rembrunit encore dans les dernières. Il écrivait à d'Alembert, le 4 février 1763, en lui annonçant qu'il verrait bientôt *une certaine histoire générale* : « Le genre humain y est peint cette fois de trois quarts; il ne l'était que de profil aux autres éditions. » Il disait aussi à d'Argental, le 15 octobre 1754 : « J'ai pris les deux hémisphères en ridicule; c'est un coup sûr. » Il n'est que trop vrai qu'à étudier l'histoire on voit sur notre pauvre globe une succession non interrompue de crimes et de forfaits qui rendent l'homme à la fois haïssable et méprisable; mais le véritable esprit philosophique demande qu'on n'y ajoute pas : Voltaire prend un plaisir satanique à y ajouter, spécialement pour tout ce qui touche de près ou de loin à la religion.

L'*Essai sur les mœurs des nations* commence à Charlemagne. Voltaire a choisi cette époque pour point de départ, parce que c'est celle où Bossuet s'est arrêté, et qu'il n'osait toucher à ce qui avait été traité par un si grand homme. Cependant il remonte, dans une assez longue introduction, jusqu'aux temps les plus anciens, et parle des Égyptiens, des Chaldéens, des Indiens, des Chinois, sans omettre les Juifs, dont il s'efforce de rabaisser l'histoire autant que Bossuet l'avait relevée, et il déverse le ridicule sur tous les miracles racontés dans la Bible, tout en disant qu'il ne rapportera ni n'essayera d'expliquer aucun des faits surnaturels dont il n'appartient qu'à l'Esprit-Saint de parler, et qu'il exa-

minera seulement le peu d'événements qui peuvent être soumis à la critique. L'examen qu'il fait n'a d'autre objet que de tout ôter au peuple hébreu au profit de ses Chinois et de ses Indiens. Dans le nom d'un roi de la Chine, Hiao, il trouve une extrême conformité avec le Jao ou Jeova des Phéniciens, et il en conclut que le nom de Jehova donné à Dieu par les Hébreux vient de la Chine. Ainsi du reste. Tout ce qui peut favoriser ses passions, il le saisit avidement, et, s'il faut mutiler et défigurer les faits, il l'ose sans le moindre scrupule. Des savants hautement autorisés, tels qu'Abel de Rémusat, l'ont pris en flagrant délit, et ont montré combien il lui arrive souvent d'avancer des assertions que la chronologie contredit, ou que les faits démentent positivement. C'est particulièrement en parlant de l'Inde qu'il a accumulé les inexactitudes et les faussetés.

Voltaire s'est montré beaucoup moins l'historien que le détracteur des Juifs. Il a été bien plus outrageux et plus injuste encore à l'égard des chrétiens et du christianisme.

Cette histoire générale n'est, suivant l'expression de Chateaubriand, *qu'une longue injure au christianisme* [1]. Le patriarche de la moderne philosophie ressasse, aggrave, envenime tout ce que les idolâtres, les hérétiques et les plus vils imposteurs ont jamais imaginé contre le Christ, sa religion, ses adorateurs et surtout ses ministres. Il s'acharne à présenter le sacerdoce comme le mauvais génie de l'humanité, et tous les malheurs, toutes les guerres, tous les fléaux et tous les crimes comme découlant de cette source. Et, afin de pouvoir plus impunément attaquer l'Église et ses ministres, il se fait l'avocat de la monarchie et le flatteur des rois. Avec une habileté perfide, il sépare la cause des rois de celle des prêtres, qu'il peint, dans tout le cours de l'histoire, comme les plus grands ennemis des rois, tandis qu'il soutient que les philosophes ont toujours été les alliés naturels des rois, les premiers soutiens de l'autorité royale. Il amnistie volontiers la tyrannie dès qu'elle ne s'attaque pas aux consciences, et il ne déverse guère ses blâmes sur les rois ambitieux, injustes ou cruels, que si leurs crimes ont été couverts du masque de la religion. Il n'épargne aucune période de la civilisation chrétienne, mais il s'acharne principalement contre les âges où le christianisme a exercé la plus dominante influence sur la société. Dans ce moyen âge qui, malgré ses ignorances, ses crédulités, et même ses crimes, fut une si grande époque pour la vaillance, pour le génie, pour la vertu, il ne voit que « des scènes d'absurdités et d'horreurs », des abominations telles qu'on ne trouve rien de pareil ni chez les Romains et les Grecs, ni chez les barbares. Il se plaît à vilipender les plus illustres personnages de cette ère intermédiaire.

Du reste, dans ce long factum contre le christianisme et le sacerdoce, il n'a garde d'attaquer la religion par l'injure. Son arme est l'ironie, mais l'ironie la plus irritante.

[1] *Génie du christ.*, not. 19.

La religion et la civilisation chrétiennes lui paraissent fort inférieures à la religion et à la civilisation musulmanes. Dans le récit des croisades, il favorise les mahométans plutôt que les chrétiens, et prend Saladin pour son héros.

Nous en avons dit assez pour justifier les anathèmes qui ont été prononcés contre cette mensongère et perfide histoire. Cependant, si mauvais que soit l'esprit dont elle est animée, nous devons reconnaître qu'à ne l'envisager que littérairement, c'est un des ouvrages les plus remarquables de Voltaire, pour l'agrément et le naturel du style, pour l'habile disposition des faits, pour la justesse et l'à-propos d'un grand nombre de réflexions morales, pour la vérité et la vigueur de beaucoup de portraits d'hommes célèbres.

Il y a de belles pages dans l'introduction où il passe en revue les révolutions du globe, mais l'idée philosophique qui y domine, c'est le système matérialiste du monde existant éternellement par lui-même. C'est ainsi que l'historien de l'univers écarte, dès le début de son ouvrage, toute intervention de la Providence, et l'esprit qui animera tout le livre sera un scepticisme fataliste.

Inutile de dire que, s'il faut se tenir en garde contre l'esprit général de ce livre, il ne faut pas moins se défier de l'exactitude des détails. Les erreurs de noms, de dates et de faits y foisonnent. L'*Essai sur les mœurs* est le premier modèle de la critique historique, mais en même temps un grand exemple de toutes les fautes où l'on peut tomber, avec la meilleure méthode, quand l'instruction est insuffisante et qu'on se laisse dominer par la passion et le parti pris.

Voltaire revint à plus de justice et d'impartialité, en jugeant une époque qui fut non moins glorieuse pour la religion que pour les lettres et les arts. Il écrivit, dans la disposition d'esprit la plus équitable qu'il lui était possible d'avoir, le *Siècle de Louis XIV*, son meilleur ouvrage, livre devenu justement classique, et qui, malgré des défauts essentiels, a rendu un grand service à la jeunesse française en lui inculquant l'admiration pour notre plus glorieuse époque littéraire.

Dès 1732, à un moment où l'opinion était encore peu favorable à la mémoire du grand monarque absolu, Voltaire pensait à esquisser l'histoire de l'ère immortelle à laquelle il a mérité de donner son nom. Vers la fin de 1739, il publia un *Essai sur le siècle de Louis XIV*; il ne donna l'ouvrage entier que douze ans après, en 1752. Son objet est non pas d'écrire la vie de Louis XIV, ni les annales de son règne, mais de retracer avec exactitude l'histoire de l'esprit humain durant cette grande période; non pas de ramasser comme un annaliste tous les petits faits, de raconter les détails que la postérité négligera, mais de faire connaître ce qui caractérise le siècle, ce qui a causé des révolutions, ce qui sera important dans cent ans[1]; de présenter des tableaux des événements du temps qui méritent d'être peints, en mettant les principaux

[1] Voir une lettre écrite de Cirey, du 30 octobre 1738.

personnages sur le devant de la toile, et laissant la foule dans l'enfoncement ; enfin de « ne s'attacher qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie[1]. »

Concevant l'histoire à la manière des anciens, il ne lui suffit pas d'instruire et de faire penser, il veut encore émouvoir.

« Mon secret, dit-il, est de forcer le lecteur à se dire à lui-même : Philippe V sera-t-il roi ? sera-t-il chassé d'Espagne ? La Hollande sera-t-elle détruite ? Louis XIV succombera-t-il[2] ? »

Il sait, en effet, sans recherche, tenir ainsi l'esprit en suspens et le captiver durant tout le cours de son récit. Cependant le corps même de l'histoire, le narré des événements politiques est ce qu'on lit le moins, ce qui paraît le moins intéressant dans le *Siècle de Louis XIV*, parce que l'historien manque de largeur dans les vues comme d'élévation morale.

Ébloui par les belles manières, par la pompe théâtrale, par la galanterie brillante de cet âge fastueux, il offre « moins le tableau d'un siècle qu'un récit élégant de fêtes, de conquêtes et d'aventures de cour[3]. » C'est de l'histoire à la façon d'un épicurien. La vraie grandeur de ce siècle, la grandeur religieuse, il ne paraît pas la soupçonner, ou il croit l'anéantir en ridiculisant des querelles de doctrine dont il ne sait pas comprendre la portée, et où il ne voit que des « dissensions qui feront honte à la nature humaine ».

L'*Histoire du siècle de Louis XIV* ne forme pas un tout suivi. L'auteur parle en autant d'articles détachés des arts, de la religion, du gouvernement, de l'industrie. C'est un plan défectueux qui rompt désagréablement le fil chronologique, détruit tout ensemble, et morcelle la vie sociale; mais de ce vice même du plan, ou de ce manque de plan, sont sorties des beautés dont il faut tenir compte. Il ne consacre qu'un petit nombre de pages au tableau des lettres, des sciences et des beaux-arts, mais il supplée aux détails qu'il a le tort de ne pas donner d'abord par un tableau alphabétique des hommes célèbres du siècle. Dans l'une et l'autre partie, il a porté, sur nos grands génies, des jugements d'une vérité éternelle, et si parfaits dans leur concision que la critique n'a fait depuis que les répéter en les développant et en les expliquant.

Cette élégante histoire a des parties élevées. Le tableau de l'état de l'Europe au commencement du règne de Louis XIV est une belle et grande peinture. Quelques portraits, par exemple ceux de Louis XIV et de Guillaume III, sont tracés avec autant de justesse que d'éclat. Le tout ensemble a un entrain qui charme l'esprit. Rien de pareil ne s'é-

[1] *Siècle de Louis XIV*, ch. I.
[2] Lettre au président Hénault, 8 janv. 1752.
[3] Meilhan, *Portraits et Caractères*.

tait encore vu. On n'était pas accoutumé à une touche si brillante dans l'histoire. Aussi l'admiration fut-elle grande et les éloges hyperboliques. « En vérité, écrivait l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, il n'y a ni Titien, ni Rubens dont le coloris égale le sien[1]. » En effet, il y a lieu de louer le coloris plutôt que le dessin du *Siècle de Louis XIV*. Ce n'est pas un tableau en grand, c'est une esquisse, mais une des plus brillantes esquisses qu'on ait jamais tracées.

Voltaire est encore auteur de plusieurs travaux historiques de moindre importance. Nous nous contenterons de dire un mot des principaux.

Au retour de sa triste équipée de Prusse, il écrivit à Colmar les *Annales de l'Empire depuis Charlemagne*, pour la duchesse de Saxe-Gotha qui se plaignait de ne pouvoir lire aucune histoire de son pays. Cet ouvrage de commande est négligé et a tous les défauts de la précipitation. Le principal mérite de l'historien est d'avoir su, dans cet aride travail de dates, dans ce résumé chronologique où il a fait entrer tant de noms d'empereurs, d'électeurs, de papes, se refuser les traits d'esprit, les épigrammes, les allusions hardies qu'il aimait à glisser dans l'histoire. Il se renferma sévèrement mais ennuyeusement dans son objet, raconter tous les événements principaux depuis le renouvellement de l'empire d'Occident, présenter à la fois, d'une manière sommaire, l'histoire de l'Empire et du Sacerdoce, de l'Allemagne et de l'Italie.

L'*Histoire de la guerre de* 1741 a quelque mérite ; mais l'auteur a déshonoré ce morceau d'histoire par les honteuses flatteries qu'il y a prodiguées à la marquise de Pompadour.

Voltaire écrivit aussi, avec des détails circonstanciés, la campagne de 1744 et la bataille de Fontenoi, d'après les lettres de tous les officiers que le comte d'Argenson, ministre de la guerre, lui avait communiquées et d'après des mémoires que lui avaient confiés le maréchal de Noailles et le maréchal de Saxe.

Il donna plus tard un *Précis du siècle de Louis XV*, écrit par fragments à mesure que les événements s'accomplissaient. C'est à peine si l'on y retrouve, dans quelques morceaux, la touche du maître.

En résumé, VOLTAIRE, dans ses intéressantes et spirituelles histoires, dans l'*Histoire de Charles XII*, dans l'*Histoire de Pierre le Grand*, dans le *Siècle de Louis XIV*, dans l'*Essai sur les mœurs des nations*, s'élève au-dessus de tous les historiens de son temps, au moins par plusieurs mérites essentiels ; mais il lui manque la profondeur et les larges vues d'ensemble. Il a le tort de négliger les causes pour s'attacher aux effets, de dédaigner les lois générales pour ne donner son attention qu'aux particularités. Amoureux des antithèses de choses comme des antithèses de mots, il se fait un jeu trop continuel de rapprocher à sa fantaisie les événements pour les faire contraster entre eux, au lieu de chercher à en tirer les leçons élevées qu'ils renferment. Ses récits

[1] Lettre de Hénault au comte d'Argenson, 31 déc. 1751, dans les *Mém. d'Argenson*, Bibl. elzév., t. V.

plaisent par l'esprit, par le brillant du style, mais ils sont presque constamment secs et dépourvus de la couleur des temps.

Voltaire ne convenait pas du défaut dont les contemporains mêmes étaient choqués à la lecture de ses travaux historiques, la recherche et l'étalage de l'esprit. Le président Hénault, à qui il avait demandé des critiques sur son *Siècle de Louis XIV* nouvellement paru, lui ayant reproché sur quelques points le trop d'esprit : « Je jetterais mon ouvrage au feu, s'écria-t-il, si je croyais qu'il fût regardé comme l'ouvrage d'un homme d'esprit... J'ai voulu émouvoir, même dans l'histoire. Donnez de l'esprit à Duclos tant que vous voudrez, mais gardez-vous bien de m'en soupçonner. » Quoi qu'il en dise, il n'a guère moins fait abus de l'esprit dans l'histoire que son successeur dans la place d'historiographe de France.

Avec tous leurs défauts, ses premières histoires, le *Siècle de Louis XIV*, l'*Histoire de Charles XII*, sont des œuvres remarquables, et même neuves et approfondies dans plusieurs parties. Ses derniers travaux historiques, à commencer par l'*Essai sur les mœurs des nations*, sont singulièrement amoindris et gâtés par l'esprit de secte le plus excessif. Ce ne sont pas des histoires, mais des panégyriques ou des pamphlets. La satirique et inexacte *Histoire du Parlement de Paris*, composée pour plaire à madame du Barry, et si audacieusement désavouée par l'auteur, est le sublime de ce genre partial et passionné.

En tête des historiens sur lesquels nous devons donner ici des détails plus particuliers, nous placerons Charles-Jean-François HÉNAULT (1685-1770). Le futur magistrat fut quelque temps de l'Oratoire. Chez les Oratoriens, où il resta deux ans, il eut l'occasion de s'essayer à l'éloquence. L'abbé de Rancé y étant mort pendant qu'il était à l'Institution, le jeune novice, frais émoulu de sa rhétorique, fit l'oraison funèbre du célèbre réformateur de la Trappe. « Il a pris dans cette société, nous dit d'Argenson, le goût de l'étude, et y a acquis quelque érudition, mais sans aucune pédanterie[1]. » Telle est donc l'origine de l'inclination qui le portera, quand il sera devenu un personnage important, à vouloir faire des lettres l'amusement de son opulent loisir.

Il débuta dans la carrière littéraire par la composition d'un ouvrage de droit.

« Le livre de M. Domat, nous dit-il, paraissait (1710) sous ce titre : *Les lois civiles dans leur ordre naturel*. Cette lecture me charma et me donna l'envie de remonter aux sources. Je fis un abrégé des *Institutes* et des principaux titres du Code. Mais ma passion véritable se déclara et je me donnai tout entier à l'histoire de France[2]. »

En 1744 parut la première édition du *Nouvel Abrégé chronologique*.

[1] *Mém.*, Bibl. elzév., t. V, p. 92.
[2] *Mémoires du président Hénault*, ch. v, p. 31.

« Ce n'était, dit l'auteur dans ses *Mémoires*, qu'un essai pour tâter le goût du public, où je n'avais qu'effleuré chaque matière. Le succès m'enhardit; je fis successivement des augmentations considérables[1]. »

Le président Hénault eut beaucoup de secours pour composer son *Histoire*. Les *Mémoires chronologiques et dogmatiques, pour servir à l'histoire ecclésiastique, depuis* 1600 *jusqu'à* 1716, et les excellents *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, depuis* 1600 *juqu'à* 1716, du Jésuite d'Avrigny, pouvaient lui servir de modèle, et le plan de son ouvrage était tout entier dans celui de Guillaume Marcel. Il fut fort aidé par le docte abbé Boudot; enfin, il répète lui-même dans toutes ses préfaces que son *Abrégé* est en quelque sorte un résumé des conférences tenues chez lui ou chez le chancelier d'Ormesson, par les hommes les plus instruits dans notre histoire, les Foncemagne, les Secousse, les d'Aguesseau, les Dom Bouquet, etc.

Dans cet abrégé si court, où l'on ne voit aucune autorité citée ni pour les faits ni pour les dates, le lecteur instruit reconnaît une saine érudition, surtout dans les chapitres qui terminent l'histoire de la première et de la seconde race : Grégoire de Tours, Frédégaire, Eginhard, Thegan, les annalistes et les chroniqueurs les moins suspects y ont été admirablement utilisés, sans parler des savants mémoires de l'Académie des belles-lettres.

Dans cet ouvrage, qui tient le milieu entre la chronologique et l'histoire, Hénault se montre parfois véritablement historien; il raconte avec quelque ampleur, il juge, il laisse échapper des traits d'une expressive et énergique concision.

A quoi il excelle, c'est à débrouiller les obscurités de l'ancienne jurisprudence, à marquer les changements des mœurs et des lois, à peindre les caractères des grands personnages, à la manière de Velleius Paterculus, mais avec plus de naturel que l'abréviateur romain. On vante avec raison la sagacité avec laquelle, dans ses *Remarques particulières*, à la fin de la troisième race, il a montré l'importance qu'avaient eue pour la formation de la monarchie française le triomphe de la royauté sur la féodalité, la régularité et la concentration de la justice. Ses réflexions et ses jugements sur l'époque de Louis XIV sentent un homme qui, par ses traditions de famille, par son éducation, par ses études et par ses premiers succès littéraires, appartenait au grand siècle.

L'*Abrégé chronologique* fut la préoccupation constante et principale de toute la vie du président Hénault. Il ne cessa, dans les éditions successives, de le retoucher et de l'améliorer. Il ne put parvenir cependant à en faire disparaître toutes les fautes et toutes les erreurs.

Il pèche assez souvent contre l'exactitude. Ses appréciations non plus ne sont pas toujours justes. En particulier on voudrait lui voir un peu plus de courage dans certains de ses jugements. Ainsi, lui qui

[1] *Mémoires du président Hénault*, ch. v, p. 36.

se pique de philosophie et d'indépendance, il devrait avoir moins de ménagements pour les vices de quelques rois.

Le trop faible président eut cependant une sorte de courage dont on doit lui tenir compte, ce fut de réagir contre le torrent de l'esprit irréligieux et d'oser déplaire aux coryphées de l'incrédulité. Voltaire était loin de le trouver assez philosophe. Il lui écrivait, à propos d'un jugement trop indulgent de l'historien sur Calvin :

« Comment avez-vous pu, dans votre nouvelle édition, démentir la bonté de votre caractère et la douceur de vos mœurs dans l'article *Servet*. Il semble que vous vouliez un peu justifier Calvin et tous les persécuteurs. Vous flétrissez l'indulgence, la tolérance, du nom de *tolérantisme*, comme si c'était une hérésie, comme si vous parliez de l'arianisme et du jansénisme...

« Vous ne sauriez croire combien de gens de lettres m'ont témoigné de douleur, et se sont plaints à moi comme à votre ancien ami et à votre admirateur très-zélé [1]. »

Le prince des incroyants ne devait pas non plus être fort satisfait de voir Hénault s'attacher à établir la nécessité d'une seule religion dans l'État, insinuer partout que tout partage, toute innovation en cette matière est un aliment de sédition et de discorde capable de bouleverser les gouvernements, enfin justifier, par la conduite même des païens, les mesures répressives de l'hérésie.

Malgré la vie voluptueuse qu'il mena dans sa jeunesse, il avait un fond sincère de religion, et il le prouva par une conversion sérieuse et par une fin exemplairement chrétienne.

La sincérité de ses sentiments religieux est démontrée par ses *Mémoires* authentiques, publiés dans ces dernières années, après être restés longtemps enfouis en manuscrit dans la bibliothèque d'un vieux château.

Ces *Mémoires*, écrits dans la vieillesse de l'auteur, vers 1760, sont épars et décousus. Le président, sans s'astreindre à l'ordre chronologique, y dit successivement de chaque personne qu'il rencontre tout ce qu'il en sait et tout ce qu'il en pense. Cependant ils présentent très-peu de détails sur l'histoire du temps et demeurent tout personnels.

Duclos (1704-1772) est mis au nombre des historiens distingués du dix-huitième siècle pour son *Histoire de Louis XI*, publiée en 1745 en trois volumes in-douze, et augmentée, en 1746, d'un volume de *Supplément*. Cependant il se contenta de mettre en œuvre et de publier celle qu'avait préparée l'abbé Legrand. Il abrégea le volumineux travail de son devancier, en embellit et en aiguisa la narration, la sema de maximes sentencieuses, mais du reste s'en appropria tout le fond, la plupart des détails et même le style. Souvent le spirituel philosophe reste au-des-

[1] Lettre du 27 février 1768.

sous de l'érudit sans prétention, pour l'intelligence historique, pour l'exactitude des peintures et pour la vérité du trait.

Nombre de détails qu'avait rapportés Legrand, et que Duclos supprima, étaient nécessaires pour faire connaître les mœurs et la physionomie de l'époque.

La sécheresse d'âme de Duclos ne se révèle nulle part mieux que dans l'*Histoire de Louis XI*. On ne comprend pas comment cet historien philosophe peut demander placidement *ce qui a pu mériter à Louis XI les satires répandues contre lui.* On s'étonne et l'on s'indigne du sang-froid avec lequel il raconte de révoltantes cruautés, par exemple ce procès du duc de Nemours qui fut fait par commission à un accusé retenu sous les verrous, dans une cage de fer et les chaines aux pieds. Toute cette histoire est d'un cœur glacé, auquel le crime ne sait pas arracher cri d'indignation.

Et cependant Duclos n'était pas un méchant homme; il était officieux et libéral, et il a montré qu'il était capable de sentiment par l'affection qu'il porta toute sa vie à sa mère et par le chagrin qu'il éprouva quand il la perdit à l'âge de cent deux ans.

L'*Histoire de Louis XI* ne respirait pas une grande hardiesse philosophique : elle lui attira néanmoins l'animadversion du gouvernement. Un arrêt du Conseil, du 28 mars 1745, la supprima, et fit *inhibitions et défenses* de la réimprimer jusqu'à ce que l'auteur l'eût corrigée, *attendu qu'elle contenait plusieurs passages, non-seulement contraires aux droits de la couronne sur différentes provinces du royaume, mais au respect avec lequel on doit parler de ce qui concerne la religion, les mœurs et la conduite des principaux ministres de l'Église.*

L'arrêt du Conseil avait eu beau faire *très-expresses inhibitions et défenses* de réimprimer l'*Histoire de Louis XI* avant que les endroits condamnés eussent été corrigés, l'obstiné Breton ne corrigea rien et, quatre ans plus tard, en 1750, réimprima son ouvrage à Paris, sous la rubrique de la Haye. La même année, et en considération de son *Histoire de Louis XI*, Duclos, que protégeait madame de Pompadour, fut nommé historiographe de France, à la place de Voltaire qui s'était démis de cette fonction, et, dans la même année, le roi l'honora des entrées de sa chambre. Déjà l'on commencait à ne plus guère s'effaroucher de l'esprit d'indépendance.

Jean-Jacques Rousseau a dit dans une note de l'*Émile*, en parlant de l'*Histoire de Louis XI* de Duclos :

« Un seul de nos historiens, qui a imité Tacite dans les grands traits, a osé imiter Suétone, et quelquefois transcrire Comines dans les petits; et cela même, qui ajoute au prix de son livre, l'a fait critiquer parmi nous. »

Il faut être bien complaisant ou bien aveuglé par l'amitié, pour apercevoir des traits à la Tacite dans l'indifférent Duclos. Son *Histoire de Louis XI*, où l'on trouve à peine le récit, et nulle part le tableau du

règne, est bien propre à faire regretter celle qu'avait composée Montesquieu. Pour racheter la sécheresse avec laquelle elle est écrite, il prodigue l'épigramme, les traits spirituels, les agréments légers.

L'historien de Louis XI publia, en 1751, des *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du dix-huitième siècle.* Voltaire en parlait ainsi :

« Ils sont d'un homme qui est en place (dans la place d'historiographe), et qui par là est supérieur à sa matière. Il laisse faire la grosse besogne aux pauvres diables qui ne sont plus en charge, et qui n'ont d'autre ressource que celle de bien faire. »

Le principal objet que se proposait Duclos, dans ces *Mémoires*, était de réparer la singulière omission qu'il avait commise dans ses *Considérations sur les mœurs*, en ne disant rien des femmes, et en prononçant à peine une fois leur nom. Les femmes, mais non pas les plus estimables, n'occupent qu'une trop grande place dans les *Mémoires sur les mœurs de ce siècle.*

Il laissa des *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, qui furent publiés en deux volumes en 1790, et qui embrassent la fin du règne de Louis XIV et la régence du duc d'Orléans.

Les portefeuilles et les archives des ministères étaient ouverts à Duclos ; les correspondances des ambassadeurs lui étaient communiquées, les ministres et les favorites lui prodiguaient leurs confidences. Il ne profita guère de toutes ces ressources et de toutes ces facilités que pour recueillir et écrire des anecdotes, la plupart frivoles et indignes de l'histoire. Dans ses parties plus sérieuses, il abrége et suit pas à pas Saint-Simon. Il est beaucoup plus rétréci dans ses vues que le fameux duc et pair, et est comme lui frondeur et partial dans ses jugements. Il maltraite sans réserve les papes, les évêques, les Jésuites, et se montre injuste envers plusieurs personnages célèbres, comme le ministre Choiseul, qui à ses yeux était *une espèce*. Cependant quelques morceaux ont une valeur historique; telle est la fin du second volume, l'histoire des causes secrètes de la guerre de 1756.

Duclos avait commencé, dans sa vieillesse, des *Mémoires* de sa vie ; mais le temps lui manqua pour les terminer, et ils s'arrêtent à son entrée dans le monde.

L'abbé Velly (1709 ou 1711-1759) fut regardé par le dix-huitième siècle comme le restaurateur de l'histoire de France. Il avait déclaré ne vouloir pas marcher sur les traces de ces historiens qui, « bornés à nous apprendre les victoires ou les défaites du souverain, ne nous disent rien ou presque rien des peuples qu'il a rendus heureux ou malheureux, » qui donnent de longues descriptions de siéges et de batailles, et ne font « nulle mention des mœurs et de l'esprit de la nation, presque toujours sacrifiée dans leurs écrits à un seul homme. » On crut, sur cette annonce, mais bien à tort, qu'il offrait enfin une histoire non-seulement des rois, mais de toutes les classes du peuple, avec le ta-

bleau fidèle des mœurs et des idées de chaque siècle. Son continuateur, Villaret, parlant de lui, dans une préface, dit qu'il a su rendre *fort agréable le chaos de nos premières dynasties.* « Villaret a raison, observe un historien d'un tout autre mérite, l'abbé Velly est surtout agréable. On peut l'appeler historien plaisant, galant, de bon ton ; mais lui donner de nos jours le titre d'historien national, cela est tout à fait impossible. Son plus grand soin c'est d'effacer partout la couleur populaire pour y substituer l'air de cour, c'est d'étendre avec art le vernis des grâces modernes sur la rudesse du vieux temps [1] ».

L'ouvrage de Velly est un travestissement plutôt qu'une peinture des temps reculés de notre histoire. Il donne aux hommes du cinquième siècle le même caractère qu'à ceux du dix-huitième ; il suppose à l'origine de notre monarchie des institutions politiques dont il n'y avait pas trace. Il s'allonge en discussions fastidieuses et erronées sur les apanages des enfants de France, sur l'état des princesses-filles, sur la garde noble des reines au sixième siècle, sur les fiefs des Saliens, et sur la manière dont Clovis remplissait les siéges épiscopaux qui venaient à vaquer en régale. Il débite ainsi mille erreurs du ton le plus sérieux et avec l'affirmation la plus tranchée. Jamais, pour former son opinion, il ne remonte aux sources authentiques. Il ne les connait même pas ; car, suivant l'aveu de son continuateur, Garnier, il se mit à composer son histoire sans préparation et sans études, et avec le seul avantage d'une élocution facile, élégante et ornée. Il disait lui-même que Daniel formait toute sa bibliothèque et qu'il trouvait là tout ce qu'il lui fallait. Il puisait encore abondamment dans les compilateurs du seizième siècle, Pasquier, Fauchet, du Tillet, Loysel, etc. C'est ce qu'il appelle des « autorités décisives [2] ». La constitution de la monarchie française, extraite de l'*Almanach royal*, était aussi une de ses autorités les plus ordinaires. Enfin, pour donner à ses derniers volumes plus de solidité qu'aux premiers, il fit de nombreux emprunts aux mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; mais ils ne lui fournirent que des dissertations inexactes sur les usages et les mœurs antiques.

« Son plus grand soin, dit A. Thierry, fut de mettre en lumière, à chaque siècle, ce qu'il appelle les *fêtes galantes des cours*. Ce ne sont que banquets, festins, dorures et pierres précieuses. Les magnificences de toutes les époques sont confondues, et pour ainsi dire brouillées ensemble, afin d'éblouir le lecteur [3]. »

L'histoire de Velly manque d'originalité comme d'exactitude. C'est presque d'un bout à l'autre un plagiat non déguisé. Enfin la composition est faible, et la disproportion entre les parties choquante. Ainsi le règne de Charlemagne occupe environ cent pages, et celui de saint Louis remplit deux volumes.

[1] Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*, III.
[2] Préface du tome I, p. XI.
[3] *Lettres sur l'histoire de France*, IV.

L'abbé Velly, mort à l'âge de cinquante-neuf ans, ne put donner que les six premiers volumes de l'*Histoire de France*. Le septième qu'il avait achevé, et le huitième auquel il avait presque mis la dernière main, furent publiés par VILLARET, son continuateur jusqu'au dix-septième volume. Villaret savait peut-être mieux l'histoire que Velly, bien qu'il s'y soit appliqué assez tard, et après avoir longtemps exercé le métier de comédien. Cependant il manque souvent d'exactitude et d'impartialité. Il est dénué d'agrément et de naturel. Son style est prétentieux, ampoulé et gâté par une fatigante affectation de sensibilité et d'énergie. GARNIER reprit l'histoire où Villaret l'avait laissée, à l'année 1469, au milieu du règne de Louis XI. Sa prolixité et sa manière terne rebutent; du reste il avait du bon sens, du savoir et de l'érudition, et possédait le mérite de bien classer ses matières.

Le volumineux travail sur l'ensemble de l'Histoire de France, auquel prirent part successivement Velly, Villaret, Garnier, avait été préparé par des études particulières sur des périodes plus ou moins longues, et par des exposés systématiques et des dissertations dont il convient de faire ici quelque mention.

Le comte de BOULAINVILLIERS (1658-1722), l'un de ces pionniers de notre littérature historique, eut assez d'élévation d'esprit pour concevoir et pour tenter d'écrire « une histoire de France qui proposerait plutôt celle du génie des princes et du gouvernement de la nation que celle des événements la plupart déjà connus [1] ». Il publia d'abord, en trois volumes in-douze, un *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, jusqu'à Charles VIII. Il n'avait entrepris les études qui l'amenèrent à composer cette histoire qu'afin de rechercher les titres, les alliances, les faits glorieux de sa maison, pour laquelle il professait une sorte de culte.

Ce qui a fait sa réputation, ce sont deux écrits que leur hardiesse l'empêcha de mettre au jour de son vivant, et qu'il se contenta de faire circuler en copies, l'*Histoire de l'ancien gouvernement de la France*, et les *Quatorze lettres sur les anciens Parlements*.

Dans ces deux ouvrages, publiés cinq ans après la mort de l'auteur, en 1727, Boulainvilliers se montre passionné pour la liberté des mœurs germaniques dont les documents législatifs imprimés dans la collection Baluze lui avaient présenté des preuves vivantes et incontestables. Cette liberté des *anciens Français* qui « étaient tous réciproquement *Leudes, Fidèles, Compagnons*, » il la regarde comme l'ancien droit de la noblesse de France, et comme son privilége héréditaire. Il regrette et condamne l'abandon de tout ce qui constituait jadis l'indépendance personnelle du grand seigneur, même le droit de guerre contre le roi, qu'il appelle « le droit de défendre sa personne, ses biens, ses amis, son intérêt, et de les revendiquer lorsqu'ils étaient attaqués par qui que cela pût être »; il s'indigne contre ceux qui ne savent pas reconnaitre et louer au moins

[1] *Etat de la France*, Préf., 2e p., *Œuvr.*, t. I, p. 19, éd. 1727.

dans le passé tous les avantages de ces glorieux priviléges. A ses yeux, le roi n'était autrefois que le premier des gentilshommes, et tous les gentilshommes étaient parfaitement égaux entre eux.

Ce fier aristocrate, si ambitieux d'établir et de prouver qu'il est aussi noble que le roi, ne voit le peuple qu'à une incalculable distance de lui, et trouve toutes naturelles la sujétion et la misère où il a été tenu par la féodalité. Enfin, pour lui, la nation se réduit aux nobles. Les familles d'anoblis, le clergé secondaire ne doivent pas compter plus que les roturiers. Les seuls qui puissent participer à la direction des affaires publiques, ce sont les cent mille descendants des Franks conquérants de la Gaule. A la race des Gaulois, des vaincus, aux fils d'esclaves, esclaves de droit et affranchis par grâce, par surprise ou par rébellion, à tout le tiers état, une éternelle sujétion et une irrévocable infériorité à l'égard des gentilshommes.

M. Augustin Thierry a justement observé qu'on trouve dans les *Lettres sur les anciens parlements de France* une portion moins étroitement systématique, plus complète, plus étudiée que le reste, l'histoire des états généraux du quatorzième et du quinzième siècle.

Les théories du comte de Boulainvilliers sur l'origine des Français furent combattues par l'abbé Dubos (1678-1742), dont l'*Histoire de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules* (1734, 3 vol. in-4°) causa une révolution parmi les savants : tant elle apportait de changement dans les idées généralement adoptées sur la manière dont la monarchie française a été établie dans les Gaules, et sur sa première constitution.

Il y avait du faux et de l'excessif dans le système du savant mais paradoxal abbé, d'après lequel les peuples de la Gaule auraient appelé les Franks pour les gouverner, et se seraient volontairement soumis à Clovis, prince politique, suivant lui, plutôt que conquérant. Dubos, ayant trouvé quelques autorités ou quelques passages favorables à une idée préconçue qui lui était chère, a « voulu ramener tout cet à objet, et forcer les difficultés qui se trouvent dans d'autres passages à céder à ses premières découvertes[1]. »

Montesquieu a maltraité cruellement l'abbé Dubos. Voltaire, plus juste sur ce point, estimait fort l'érudition de *Varron-Dubos*[2]. Beaucoup d'autres en faisaient un égal cas; mais, comme la lecture de ce savant ouvrage n'est pas accessible au grand nombre des lecteurs, surtout à cause des longues dissertations dans lesquelles les faits sont pour ainsi dire noyés, plusieurs de ceux qui savaient apprécier le mérite du docte abbé le pillaient sans avouer le larcin.

En somme, il le faut reconnaître avec un bon juge, « l'*Histoire de l'établissement de la monarchie dans les Gaules* est un ouvrage solide,

[1] *Histoire critique*, etc.
[2] Lettre à Thiriot, 31 oct. 1738.

souvent attaqué, jamais renversé, pas même par Montesquieu, qui d'ailleurs a su peu de chose sur les Franks[1]. »

Des idées plus plausibles et plus justes sur l'origine des conquérants germains furent soutenues par Nicolas Fréret (1688-1749), élève de Boulainvilliers, qui l'avait secondé avec zèle dans son goût décidé pour l'histoire et la chronologie. Reçu dès l'âge de vingt-cinq ans à l'Académie des inscriptions et belles-lettres il y lut en 1714, à une assemblée publique, un mémoire sur l'établissement des Franks au nord de la Gaule, qui renfermait tout un nouveau système. Les conclusions de ce travail, longtemps inédit ou inexactement publié, peuvent se réduire, d'après M. A. Thierry, à trois points généralement admis aujourd'hui : « Les Franks sont une ligue formée au troisième siècle entre plusieurs peuples de la basse Germanie, les mêmes à peu près qui, du temps de César, composaient la ligue des Sicambres. — Il n'y a pas lieu de rechercher la descendance des Franks ni les traces de leur prétendue migration, puisque ce n'était point une race distincte ou une nation nouvelle parmi les Germains. — Le nom de Frank ne veut point dire *libre;* cette signification, étrangère aux langues du Nord, est moderne pour elles; on ne trouve rien qui s'y rapporte dans les documents originaux des quatrième, cinquième et sixième siècles. *Frek*, *frak*, *frenk*, *frank*, *vrang*, selon les différents dialectes germaniques, répond au mot latin *ferox* dont il a tous les sens favorables et défavorables, « fier, orgueilleux, cruel. »

Dans ce mémoire, qui faisait justice de nombre d'erreurs en crédit jusque-là, « l'établissement successif des diverses tribus conquérantes, les déplacements graduels de la frontière romaine, les traités des Franks et les relations de leurs rois avec l'empire, la distinction des guerres nationales faites par toutes les tribus confédérées, et les courses d'aventure entreprises par de simples bandes ; tous ces points obscurs ou délicats de l'histoire de la Gaule au quatrième et au cinquième siècle étaient, pour la première fois, reconnus et abordés franchement[2]. »

Ces assertions nouvelles soulevèrent de vives objections au sein de l'Académie, et le jeune savant se vit tout à coup arrêté par lettre de cachet et enfermé à la Bastille, sans qu'on ait su pour quelle proposition il avait subi cet emprisonnement qui dura six mois.

Cette persécution inexplicable et injustifiable détourna Fréret de continuer la longue série de recherches auxquelles il se proposait de se livrer sur l'état des mœurs et du gouvernement aux diverses époques de la monarchie française. Il se rabattit sur les temps les plus reculés de l'antiquité, et s'appliqua, avec une lumineuse sagacité, à en débrouiller le chaos, à en éclaircir les mystères, à deviner la chronologie des époques

[1] Chateaubriand, *Études historiques*, 2e part.

[2] A. Thierry, *Récits des temps mérow.*, *Consid. sur l'hist. de France*, ch. I.

anté-historiques, à déterminer l'origine et les migrations des peuples, à établir la filiation et le mélange des langues. Il écrivit bien aussi de savants mémoires sur l'histoire des états généraux, sur nos finances, sur leur origine, sur leur administration, mais, pour ne pas compromettre de nouveau son repos, il les garda dans son portefeuille.

Pendant que Fréret était empêché de suivre des idées de génie sur nos origines sociales, sur nos vieilles mœurs, sur nos institutions, les systèmes faux et chimériques se succédaient et s'imposaient à la crédulité ignorante.

Parmi ces écrivains systématiques et erronés, il faut compter un homme qui fut mis longtemps au rang des premiers publicistes de l'Europe, Gabriel Bonnot de Mably (1709-1785). Ce partial avocat de la société antique contre le monde moderne est un de ceux qui ont le plus faussé les idées sur l'époque féodale de la monarchie française.

Mably, élève des Jésuites, avait été nourri dans l'admiration des Grecs et des Romains. Il reprit l'étude de leurs ouvrages avec un redoublement d'ardeur quand il fut engagé dans les ordres sacrés. S'en tenant au sous-diaconat et abandonnant ses cours de théologie, il se jeta passionnément dans la lecture des *Vies des hommes illustres de Plutarque* et dans celle des plus célèbres historiens anciens.

Le premier fruit des réflexions que ces études lui inspirèrent fut le *Parallèle des Romains et des Français* (1740, 2 vol. in-12). Tout en accordant de grands éloges au peuple-roi, il s'y montrait partisan du gouvernement sous lequel il vivait, et réclamait pour le monarque « une autorité indépendante des lois ». L'auteur est encore loin des opinions républicaines qu'il professera plus tard.

Il présenta, en 1741, à la censure royale, son *Droit public de l'Europe*. « Êtes-vous ministre ou ambassadeur, pour traiter d'aussi grands intérêts ? » lui demanda l'homme en place à qui il s'adressa. N'étant ni l'un ni l'autre, la permission lui fut refusée. L'ouvrage parut l'année suivante à l'étranger.

L'abbé publiciste était alors secrétaire du cardinal de Tencin. Le succès de son *Parallèle des Romains et des Français* l'avait fait admettre aux dîners politiques de madame de Tencin, et l'avait ainsi mis en rapport avec Montesquieu, un des principaux habitués. Bientôt la spirituelle maîtresse de maison, frappée de l'intelligence politique qu'il déployait dans ses conversations, l'avait attaché à son frère qui entrait dans la carrière du ministère sans y être aucunement initié. Mably lui fut du plus grand secours. Il préparait les rapports et faisait les mémoires dans lesquels ce ministre donnait au roi des avis qu'il n'aurait pu exprimer verbalement dans le conseil. Il avait souvent communication des instructions et des dépêches des ambassadeurs. Le traité que Voltaire alla porter, en 1743, au roi de Prusse, fut l'œuvre de Mably.

Pour l'instruction particulière du cardinal, il rédigea un abrégé des traités depuis la paix de Westphalie jusqu'à son époque : telle est l'origine du *Droit public de l'Europe*, mis au jour en 1742, et auquel, dans une troisième édition, publiée en 1764, l'auteur ajouta un sommaire des traités conclus jusqu'à celui d'Aix-la-Chapelle. Chaque traité, à l'exception des trois derniers, est accompagné d'une sorte de discours sur les guerres et les négociations qui l'ont précédé, et quelquefois de courtes dissertations sur des questions de droit politique. On y remarque souvent du bon sens, mais on n'y trouve nulle part des vues lumineuses.

Les idées républicaines de Mably commencèrent à se dessiner nettement dans ses *Observations sur les Grecs*, publiées en 1749, et modifiées plus tard sous le titre d'*Observations sur l'histoire de la Grèce*. Il y recherche et y établit quelquefois assez bien les causes de la prospérité et de la décadence des peuples helléniques. On y remarque cet axiome : « L'égalité est le seul principe solide de la liberté. » L'auteur s'évertue à montrer que « la Grèce a produit les plus grands hommes dont l'histoire doive garder le souvenir [1]. »

Les *Observations sur les Grecs* furent complétées par les *Observations sur les Romains*, données en 1751. Les institutions et les révolutions des conquérants du monde y sont mal comprises ; les lois agraires surtout y sont très-faussement interprétées. Mably professe, en général, une vive admiration pour les établissements des Romains, mais il leur reproche fortement l'institution de la noblesse, que Sparte n'avait pas connue. A ses yeux la noblesse est « un corps dont le propre est, dans tous les temps et dans tous les lieux, de mépriser le peuple [2]. » Les nobles sont « une vermine qui carie insensiblement la liberté [3] ».

Mably était enthousiaste de la république romaine ; Caton était son héros. Mais il préférait encore Sparte à Rome ; pour lui l'idéal du gouvernement, c'était celui de Lacédémone [4]. Une femme d'un mérite rare, dit son panégyriste, lui applaudissant sur ce qu'il montrait du caractère : « Du caractère, madame ! répondit-il, on n'en peut avoir dans certains pays ; mais moi, si j'étais né à Sparte, je sens que j'aurais été quelque chose [5]. »

Cette préférence de Mably pour la cité de Lycurgue ressort très-clairement de ses *Observations sur les Grecs* et de ses *Observations sur les Romains*.

L'admirateur des anciens Hellènes et des conquérants du monde, revenant aux États modernes, publia en 1757, à la Haye, ses *Principes des négociations pour servir d'introduction au droit public de l'Europe*,

[1] Lettre à l'abbé de R..., en tête des *Observations sur les Grecs*, p. 339.
[2] *Observations sur les Romains*, p. 13, édit. in-12, 1790.
[3] *Ibid.*
[4] Voir la lettre à l'abbé de R..., etc., en particulier, pp. 30, 32, 33.
[5] Brizard, *Éloge de Mably*.

fondés sur les traités. Dans cet ouvrage, avec lequel il faillit s'attirer des affaires, à cause de la liberté de ses attaques contre le traité de Versailles, il donne encore aux anciens l'avantage le plus complet sur les modernes.

Suivant lui, les Romains, « ces hommes destinés par chacune de leurs institutions à conquérir le monde, mais plus sages encore que courageux, seront toujours nos maîtres en matière de politique[1]. »

Nous indiquerons, comme un supplément des *Principes des négociations*, l'*Étude de la politique*, entretien familier entre un jeune homme se disposant à accompagner un ambassadeur dans une cour étrangère, et Mably lui-même qui lui donne ses conseils sur la méthode qu'il doit suivre pour remplir honorablement sa destination, et parvenir peut-être un jour aux premières places.

Ses études s'arrêtèrent enfin particulièrement sur l'histoire de son pays, et l'on vit apparaître, en 1765, la première partie de ses *Observations sur l'histoire de France*, allant jusqu'au règne de Philippe de Valois : la suite ne devait paraître que vingt-trois ans plus tard, et après la mort de l'auteur. Dans cet écrit, dont le principal objet était de trouver des preuves à des maximes préconçues, fallût-il, pour cette fin, torturer les faits et mutiler les textes, Mably voulut présenter l'abrégé des gouvernements de la France depuis l'établissement des Francs jusqu'à l'époque où les grands fiefs furent réunis à la couronne, et, en développant la suite et l'enchaînement des révolutions, causes à la fois et effets les unes des autres, composer l'histoire, ignorée alors, de notre ancien droit public.

« Je me propose dans cet ouvrage, dit-il lui-même, de faire connaître les différentes formes de gouvernement auxquelles les Français ont obéi depuis leur établissement dans les Gaules, et de découvrir les choses qui, en empêchant que rien n'ait été stable chez eux, les ont livrés, pendant une longue suite de siècles, à de continuelles révolutions[2]. »

Il déclare avoir éprouvé par lui-même que cette partie intéressante de notre histoire est entièrement inconnue des lecteurs qui se bornent à étudier nos annalistes anciens et nos historiens modernes. En remontant aux véritables sources de notre histoire, c'est-à-dire à nos lois, aux capitulaires, aux formules anciennes, aux chartes, aux diplômes, aux traités de paix et d'alliance, etc., il découvrit les erreurs grossières et sans nombre où il était tombé dans son *Parallèle des Romains et des Français*.

« Je vis paraître devant mes yeux, avoue-t-il, une nation toute différente de celle que je croyais connaître. J'appris trop tard combien la lecture de nos anciennes annales est peu instructive, si on n'y joint pas l'étude des pièces ; je vis

[1] *Princip. des négoc.*, ch. II, p. 26.
[2] Avertiss. de la première édition.

qu'il ne faut lire qu'avec une extrême circonspection nos historiens modernes, qui tous ont négligé l'origine de nos lois et de nos usages, pour ne s'occuper que de siéges et de batailles, et qui, en faisant le tableau des siècles reculés, ne peignent jamais que les mœurs, les préjugés et les coutumes de leur temps[1]. »

Toute la première partie de l'ouvrage est chimérique. L'auteur prétend qu'au huitième siècle le peuple était le vrai souverain, grâce à la représentation universelle des habitants de la Gaule aux champs de mai. Dans Charlemagne Mably semble voir un fondateur de la monarchie constitutionnelle, temps heureux de liberté qui ne dura guère. « Le peuple tomba dans un entier asservissement par la révolution qui rendit héréditaires les grands offices, et souveraines les justices des seigneurs. — L'affranchissement des communes et la ruine du gouvernement féodal lui rendirent quelque liberté dans les villes. Il profita de ces changements qui ne furent pas son ouvrage ; mais il ne recouvra pas ses anciens droits politiques. — Une ombre de ces droits reparut au quatorzième siècle dans les états généraux. Ces assemblées ne furent qu'une image imparfaite de celles que Charlemagne avait jadis instituées. Les états généraux de 1355 et ceux de 1356 montrèrent quelque connaissance des droits de la nation ; mais l'incapacité et l'imprévoyance de ces deux assemblées rendirent infructueux les efforts qu'elles firent pour le rétablissement de la liberté[2]. »

La conclusion de Mably est celle-ci :

« En détruisant les états généraux pour y substituer une administration arbitraire, Charles le Sage a été l'auteur de tous les maux qui ont depuis affligé la monarchie. Il est aisé de démontrer que le rétablissement de ces états, non pas tels qu'ils ont été, mais tels qu'ils auraient dû être, est seul capable de nous donner les vertus qui nous sont étrangères et sans lesquelles un royaume attend, dans une éternelle langueur, le moment de sa destruction[3]. »

L'état de la France tombée sous le gouvernement absolu lui inspire les plus sinistres prévisions. On voit déjà parmi nous, dit-il, l'empreinte fatale du despotisme... de ce despotisme qui établit partout la misère et l'indigence, qui porte partout le découragement, la corruption, la bassesse et l'esprit de servitude, symptômes certains d'une décadence, et avant-coureurs d'une ruine inévitable, quand il se présentera un ennemi redoutable sur ses frontières.

« A moins, ajoute-t-il, d'un de ces événements dont on rencontre quelques exemples dans l'histoire, et qui remuent avec assez de force une nation pour

[1] Avertiss. de la première édition.

[2] *Observ. sur l'hist. de France*, liv. III, ch. I et VII ; liv. IV, ch. III ; liv. V, ch. II et III. — Le résumé que nous venons de présenter est d'Augustin Thierry.

[3] *Ibid.*, t. IV, p. 213.

lui faire perdre ses préjugés et lui donner un caractère nouveau, la France, qui devrait renfermer un des peuples les plus heureux de la terre, tombera dans un état de dépérissement, de misère et de langueur, où tombe enfin toute société qui empêche les citoyens de s'intéresser à la chose publique. La liberté est nécessaire aux hommes, parce qu'ils sont des êtres intelligents : dès qu'ils en sont privés, ils ne conservent ni courage ni industrie, et la société composée d'automates doit périr, si elle est attaquée par des ennemis qui soient des hommes [1]. »

Ces maximes sont belles et ces sentiments louables, mais, ignorance ou préoccupation, il ne sut guère faire de ses ambitieuses *Observations* qu'un roman dénigrant et calomniateur. Si tous les ordres de l'État eussent été infectés d'autant de vices que le prétend l'abbé philosophe, il serait miraculeux, selon la pensée de Bonald, « que les Français ne fussent pas devenus pires que les Hottentots [2]. »

C'est le clergé qui, dans les *Observations*, est l'objet des attaques les moins ménagées. L'auteur le représente comme un fauteur intéressé du pouvoir despotique. Ces attaques passionnées servirent beaucoup à la vogue du livre, et elle fut extrême, surtout au commencement de la Révolution.

Mably voulut corroborer ses *Observations sur l'histoire de France* par une série de documents mêlés de discussions par lesquels il essayait de faire triompher un système qui reposait sur les bases les plus fragiles.

En 1776, il essaya de résumer toutes ses idées, de présenter l'ensemble de sa théorie, et il publia son livre de la *Législation ou Principes des lois* comme le précis fidèle des entretiens de « deux hommes d'un mérite rare, l'un Suédois, et l'autre Anglais, qui se sont tous deux distingués dans les assemblées de leur pays. »

En reproduisant ces conversations où les deux étrangers « s'entretenaient de leur gouvernement, de leurs lois, des partis qui divisent leurs nations, de l'équilibre de l'Europe, des forces des principales puissances, de leurs richesses, de leurs ressources, des traités qui les unissent, » Mably croit « ne pas rendre un service médiocre aux personnes qui, persuadées que le bonheur ou le malheur des hommes tient à une bonne ou à une mauvaise législation, aiment à s'occuper de cet objet intéressant. »

Non-seulement il trouve mauvaise la législation qui régissait l'ancienne France, mais, à ses yeux, « le gouvernement féodal était sans doute ce que la licence a pu imaginer de plus contraire à la fin que les hommes se sont proposée en se réunissant en société. »

Son idéal politique est que les monarchies se transforment en républiques fédératives, dont les diverses parties s'administrent séparément, mais se gouvernent par les mêmes lois, se concertent par assemblées centrales, et ne forment qu'un corps vis-à-vis de l'étranger.

[1] *Observ. sur l'hist. de France*, liv. VIII, ch. VII.
[2] *Pensées diverses* de M. de Bonald, 1847, p. 63.

Dans tout son livre il en appelle à l'exemple des législateurs de Sparte et d'Athènes. Tout ce qui vient d'eux lui paraît admirable, et il a le plus profond mépris pour « ces petites gens, qui se donnent la liberté de blâmer » en rien la conduite des Lycurgue et des Solon. Cependant, s'il loue l'antiquité, c'est avant tout pour attaquer les temps modernes, hommes, doctrines et institutions. Il ne propose pas positivement aux nations chrétiennes d'imiter les formes politiques de la Grèce et de Rome; il les croit incapables, par leur corruption et leur servilisme, d'atteindre jusqu'à cet idéal.

Dans cet idéal il fait entrer les systèmes les plus condamnés et les plus dangereux.

Mably est non-seulement démocrate, mais décidément communiste. Selon lui, l'égalité et la communauté sont l'état naturel, et par suite l'état légitime du genre humain. L'égalité et la communauté n'ont pas seulement existé autrefois ; elles sont un besoin permanent et un droit de la nature humaine; elles répondent à un sentiment indestructible, universel, qui se confond avec celui de notre dignité. L'égalité engendre toutes les vertus et tous les biens, l'inégalité tous les vices et tous les maux. La première source de cette inégalité funeste, c'est la propriété, qui, en amenant la diversité des fortunes, a eu pour conséquence la diversité d'éducation, laquelle nous a donné la diversité des facultés et des talents. La propriété elle-même, surtout la propriété foncière, source principale de nos maux, a son origine dans l'abus de la force, c'est-à-dire dans la conquête. Pour rentrer dans l'état naturel d'où nous sommes sortis, il faut abolir des distinctions iniques, et substituer la communauté à la propriété. Le travail ne souffrira en aucune manière de ce changement. Au lieu d'être aiguillonné par l'intérêt et l'avarice, il aura pour motifs l'amour de la considération, la gloire, le bien de la patrie. Le travail, qu'on fuit aujourd'hui comme un supplice, se transformera en plaisir quand il sera devenu commun et partagé. Dans la communauté renaîtra ou plutôt commencera d'exister le patriotisme aujourd'hui complétement étouffé chez les riches par l'amour de l'or et par l'orgueil de l'opulence, chez les pauvres par le sentiment de leur misère irrémédiable.

Pour opérer cette admirable métamorphose de l'état social, il faut resserrer la propriété dans des limites de plus en plus étroites. Il faut « établir des formalités qui gênent la vente et l'aliénation des biens, » et restreindre de telle sorte le droit de transmission et de succession, que l'État, héritant, dans le plus grand nombre de cas possible, à la place des individus, demeure à la longue seul propriétaire, au grand avantage des pauvres entre lesquels il partagera les biens. « Une bonne législation doit continuellement décomposer et diviser les fortunes que l'avarice et l'ambition travaillent continuellement à rassembler. » Il importe également de gêner les opérations commerciales et financières, jusqu'à ce qu'elles cessent d'elles-mêmes; car « l'esprit du commerce est essentiellement contraire à l'esprit de tout bon gouvernement, » puis-

qu'en élevant les grandes fortunes et en répandant le luxe, il entretient l'inégalité : aussi les anciens avaient-ils raison de l'abandonner aux esclaves. Les lois agraires, sublimes conceptions des Gracchus et des Licinius, seront remises en vigueur. On y joindra des lois somptuaires qui s'étendront à tout, meubles, logements, table, domestiques, vêtements. Les beaux-arts seront proscrits : ce sont de funestes frivolités. Les sciences sérieuses et utiles seront seules cultivées. L'éducation sera commune et obligatoire pour tous les enfants ; semblable à celle des Spartiates, elle ne séparera point les exercices du corps de ceux de l'intelligence. Une religion d'État et une pénalité sévère contre les athées et les déistes établiront l'égalité morale ou l'union des consciences : suivant l'exemple des Romains, chez qui la religion était subordonnée à la politique, « le gouvernement doit être intolérant[1]. »

Telles sont les principales idées répandues dans le livre de la *Législation*. Mably, on le voit, s'y montre plus ami de l'égalité que de la liberté. Adoptant dans son entier le principe du communisme, il voudrait le voir passer immédiatement dans les faits. Mably a donné la théorie du communisme. Morelly essayera de la rédiger en forme de code, et Babeuf de la traduire en action.

Les erreurs dont fourmillent les *Principes des lois* sont, dans une certaine mesure, rachetées par les observations judicieuses sur les dangers de l'athéisme que l'auteur a placées à la fin de son livre. Le publiciste indépendant y réfute, après Voltaire et Montesquieu, mais d'une manière plus pressante, le fameux paradoxe de Bayle qu'une république d'athées, sous la seule sauvegarde des lois et des mœurs, pourrait former un gouvernement durable. Mably démontre combien cette opinion, spécieuse peut-être, deviendrait chimérique et impraticable dans la réalité. Il est si persuadé des dangers de l'athéisme ou de l'irréligion que, malgré la douceur des lois qu'il propose, il n'hésite pas à invoquer la répression contre les athées et les impies. Seulement, à son avis, on doit préférer l'ellébore à la ciguë.

Les idées de liberté politique étaient si puissantes sur l'esprit de Mably qu'il y subordonnait tout. Dans son ardent désir de la voir partout régner, il ne craint pas de conseiller aux peuples l'insurrection pour s'affranchir. Il dit, dans ses *Droits et devoirs du citoyen*, petit livre composé de huit lettres où il rend compte à un ami de différents entretiens qu'il a eus dans les jardins de Marly avec milord Stanhope :

« Les provinces d'Espagne et plusieurs autres royaumes n'ont peut-être pas d'autres ressources pour recouvrer leur liberté qu'une révolte ouverte ; car je ne vois dans leur gouvernement aucune institution dont ils puissent attendre la réforme de leur monarchie[2]. »

[1] *De la législation*, liv. IV ch. IV.
[2] *Des droits et des devoirs des citoyens*, p. 162.

Pour lui, comme pour Jean-Jacques, le souverain n'est que le commis de la nation. Il fait ainsi parler la France au roi :

« Qui êtes-vous ? *La nation vous a fait ce que vous êtes !* La France ne vous appartient pas ; c'est vous qui lui appartenez : vous êtes *son homme*, *son procureur*, *son intendant*. C'est par méprise, par adresse et par ambition que vos pères se sont emparés de la puissance législative. Une usurpation heureuse est-elle donc un titre si respectable, que vos peuples ne puissent plus réclamer les lois imprescriptibles de la *Nature*, quand vous ne voudrez plus reconnaître d'autre règle de vos actions que votre bon plaisir [1] ? »

Qu'on loue tant qu'on voudra Mably d'avoir, dans une société aristocratique et corrompue, prêché la liberté, l'égalité sociale et l'abnégation patriotique, d'avoir présenté le bonheur de tous comme fondé sur l'absence du luxe, l'austérité des mœurs et le gouvernement du peuple par lui-même, d'avoir fait entrer dans le langage usuel les mots de patrie, de citoyen, de volonté générale, de souveraineté du peuple. Nous y consentons, tout en faisant des réserves. Mais il est impossible de ne pas lui reprocher de s'être montré, dans ses divers ouvrages, beaucoup plus Grec et Romain que Français, beaucoup plus païen que chrétien.

Ce reproche de paganisme s'adresse surtout à ses *Principes de morale*. Le nom de Jésus-Christ, de l'Évangile ou de l'Église ne s'y trouve pas prononcé une seule fois, non plus que dans aucun de ses autres ouvrages. Les vertus chrétiennes semblent ne point exister pour lui ; il ne daigne pas seulement en faire mention. Il ne cherche ses principes de morale, ne puise ses exemples de vertu individuelle ou sociale que chez les Grecs et les Romains. Lycurgue, Socrate, Caton, ce sont là ses saints.

L'abbé Mably suit les principes de d'Alembert, le grand partisan de la séparation de la morale et de la religion, et le patron déclaré d'un catéchisme de morale à l'usage des enfants, qui soit uniquement fondé sur les principes de la loi naturelle et qu'on puisse leur apprendre à Pékin comme à Paris, et à Rome comme à Genève.

Non-seulement il ne tient aucun compte des vertus chrétiennes, mais il en affiche le mépris. Pour ce défenseur de la morale de l'intérêt, les peuples les meilleurs sont ceux où des philosophes moins subtils que les théologiens ont prêché des *vertus plus humaines*. Les principes des anciens ont seuls pu produire « ces *vertus héroïques* qui nous étonnent, et qui nous paraissent presque des mensonges. » Les vices de ces grands hommes paraissent à l'abbé philosophe de pures peccadilles.

Le principal objet de toute la vie de Mably fut l'étude de la politique et de la morale dans leurs rapports avec l'ordre public. Son dernier ouvrage, les *Entretiens de Phocion*, est celui qui renferme le plus d'idées saines sur ces hautes matières.

[1] *Des droits et des devoirs des citoyens*, p. 64.

Dans ce livre, qui mit le comble à la réputation de l'auteur, Phocion s'entretient avec ses amis des maux dont la patrie est affligée; il remonte à leur cause et en cherche les remèdes. De même, dit-il, que les vertus patriotiques ont produit la gloire des beaux temps de la Grèce; de même les arts, les richesses et l'oubli des lois ont causé ses malheurs. Les lois dont la sagesse a rendu florissantes la Perse, l'Égypte et la Grèce, doivent être placées sous la sauvegarde des mœurs. Ce sont les vertus domestiques qui préparent les vertus publiques. Toute la politique est fondée sur la morale, et la vertu est la base certaine et constante de la prospérité des États. Tous les vrais plaisirs sont dans l'exercice des vertus sociales, de ces vertus « mères ou auxiliaires, qui sont les premières dans l'ordre politique, la tempérance, l'amour du travail, l'amour de la gloire, et le respect pour les Dieux [1]. » Si tous les sentiments généreux sont près de s'éteindre, si la corruption a gagné jusqu'au cœur de l'État, il faut y chercher la dernière étincelle de la vertu, et, pour l'exciter, se servir de l'amour inné de la gloire, de toutes les passions nobles celle qui meurt la dernière chez un peuple corrompu.

A Phocion Mably oppose un jeune homme, Aristias, épris de tous les goûts nouveaux, et cependant plein de patriotisme et d'ardeur pour la vertu. Il représente, d'après le sentiment de Rulhière, le marquis de Chastellux, qui, dans tous ses écrits, donne pour fondement au bonheur des sociétés les progrès nécessaires de l'esprit, des sciences et des arts. Les *Entretiens de Phocion* seraient le fruit des conversations de Mably avec ce jeune seigneur sur leurs opinions contradictoires.

Ces *Entretiens*, au nombre de cinq, avaient été donnés comme la traduction d'un ouvrage nouvellement retrouvé d'un ancien Grec, de Nicoclès. Mais le véritable auteur fut bien vite deviné, et son livre célébré comme l'un des meilleurs écrits du siècle. Il appartenait aux républiques de l'apprécier particulièrement. Aussi la société de Berne, de son propre mouvement, le couronna-t-elle comme la production d'un écrivain supérieur et d'un excellent citoyen, en invitant la première Nicoclès à laisser reconnaître Mably.

Il se montre partisan déclaré de la république, mais d'une république assez aristocratique. Les artisans et les mercenaires lui inspirent un mépris peu convenable à un démocrate. Celui qui avait attaqué si vivement la propriété dans les *Principes des lois*, se range au sentiment de Voltaire, dans les *Entretiens de Phocion*, et veut qu'on n'appelle aux droits politiques que les possesseurs.

La pureté des principes de morale soutenus par *Phocion* est ce qui a longtemps fait estimer ces dialogues, et leur a valu même les éloges de personnes très-peu favorables d'ailleurs à l'auteur et à la plupart de ses productions. Ils paraissent aujourd'hui d'un mérite assez mince et ne sont plus guère lus.

[1] *Entret. de Phocion*, III.

Après s'être longtemps occupé de travaux historiques, sans cependant écrire une seule histoire véritable, Mably prétendit faire la poétique du genre, et donna, en 1782, la *Manière d'écrire l'histoire*, ouvrage systématique et rempli de jugements faux, outrés, ou contestables. L'auteur a un idéal en histoire auquel il sacrifie tout, ce sont les *Décades* de Tite-Live. A ses yeux, le plus admirable historien est celui qui a le mieux imité la manière du célèbre Padouan, c'est Vertot. Tout ce qui n'est pas écrit dans ce genre est mauvais, vînt-il de Robertson ou de Voltaire.

Tels sont les principaux ouvrages qui valurent une si grande réputation à Mably jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

La rapide analyse que nous en avons présentée suffit à faire voir qu'il n'est pas plus un politique, un moraliste ou un historien profond, que son frère Condillac n'est un métaphysicien de génie. Aussi a-t-il déjà beaucoup baissé dans l'opinion, et sa méthode raide et tranchante est-elle aujourd'hui généralement discréditée. On ne peut pas davantage faire une bien grande estime de lui à titre d'écrivain. Son style manque d'agrément. La couleur qui peint la parole à l'esprit en est partout absente. Il est sec, froid, sans élégance. « Son style est noble, mais quelquefois trop guindé et trop inintelligible, » a dit un de ses plus judicieux contemporains [1].

Mably a donné à la plupart de ses travaux historiques et politiques la forme d'entretiens : entretiens de Phocion ; entretiens avec un lord et un Suédois sur la législation ; entretiens avec Cidamon et Théodon sur la manière d'écrire l'histoire. Ses livres y gagnent peu en intérêt et en vivacité. Il n'a pas dérobé à Platon le secret du dialogue politique.

L'histoire de France, dont Mably ne s'occupa que dans un seul de ses ouvrages, fut l'objet de toute la vie de GAILLARD (1726-1806).

Après avoir débuté, en 1757, dans la carrière historique, par une faible *Histoire de Marie de Bourgogne*, il commença, en 1769, la publication de son *Histoire de François I*er*, roi de France, dit le Grand Roi et le Père des lettres*. Il ne voulut pas donner seulement une vie particulière de François Ier, mais l'histoire du règne de l'illustre chef de la seconde maison des Valois. Le nom imposant de ce grand roi ne lui servit, pour ainsi dire, selon ses propres expressions, que d'occasion et de prétexte pour décrire les grandes révolutions en tout genre dont son règne est l'époque, en remontant à la source de ces révolutions dans les temps antérieurs, et en descendant quelquefois dans les temps postérieurs jusqu'à certaines suites éloignées mais remarquables de ces mêmes révolutions.

Gaillard, en élève de l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ne s'assujettit point à la méthode purement chronologique des annalistes, dont il s'ef-

[1] D'Argenson, *Mém.*, Bibl. elzév., t. V, p. 99.

force, dans une préface étendue, de montrer les inconvénients. Évitant de mêler ensemble les événements d'un ordre différent, il sépare l'histoire ecclésiastique de l'histoire civile, l'histoire littéraire de l'histoire politique et militaire, sans pourtant négliger de montrer leur connexité et leur influence réciproque dans de certains cas. Pour racheter les défauts de ce système, qu'un illustre exemple n'empêche pas d'être essentiellement contraire à la vraie manière de traiter l'histoire, il aurait fallu que l'auteur eût suivi mieux qu'il ne l'a fait les lois de la méthode, et qu'il eût mis plus de soin à établir une juste proportion dans les différentes parties de son œuvre.

François Ier est un des princes que les historiens ont le plus loué, que les poëtes ont le plus célébré, dont les artistes se sont plu davantage à consacrer le souvenir et l'image. Il eut un caractère chevaleresque, il fut beau et majestueux, ami du luxe et de l'éclat; il attira les dames à la cour, et se montra le plus galant des rois; enfin, il favorisa la révolution intellectuelle qu'on a nommée la Renaissance, et mérita d'être appelé le *Zélateur des lettres*, le *Père des lettres* : ce sont là, en France, de bien grands titres à la célébrité. Ces titres, cependant, il appartient à l'historien de les discuter, et si des torts graves se sont mêlés à d'incontestables mérites, il doit les dire et les qualifier comme la vérité le demande. De justes sévérités devaient être exercées sur François Ier; Gaillard ne l'a pas su faire. A peine s'il hasarde çà et là quelques restrictions, s'il ose quelques faibles reproches. La gloire du protecteur des lettres, de l'inaugurateur d'une ère nouvelle, l'a complétement ébloui.

Ce côté de son sujet est celui qui souriait le plus à l'historien. Aussi l'a-t-il traité avec étendue. Il consacre, et non sans raison, un livre tout entier à l'histoire littéraire de ce prince, le premier des rois de France qui ait reçu une éducation libérale, de ce prince qui, dès sa jeunesse, n'étant encore que duc d'Angoulême, faisait déjà espérer qu'il rétablirait dans son royaume les bonnes lettres, du progrès desquelles il se montra si occupé, à peine monté sur le trône, qu'on le voyait constamment environné de savants qui l'accompagnaient partout, à la chasse, en voyage, aux promenades, aux récréations.

Pour rendre complet le tableau du renouvellement des sciences et des arts sous François Ier, Gaillard le fit précéder d'un chapitre, tel qu'on pouvait le faire alors sur l'état des sciences en France dans les divers siècles de la monarchie. Il n'accorde que de maigres éloges à « tout ce qui a brillé dans cette nuit obscure[1]; » il est cependant moins injuste que son maître, l'auteur de l'*Essai sur les mœurs des nations*.

Les contemporains ne virent pas seulement en François Ier un protecteur des arts, mais un grand guerrier : un brave capitaine du temps l'appelle « père des armes et des lettres[2] ». Gaillard expose assez bien les expéditions de François Ier, mais il manque de profondeur dans ses jugements.

[1] *Hist. de François Ier*, liv. VIII, t. VII, p. 233.
[2] Du Villars, *Mém.*, III, ann. 1552.

La partie politique de cet ouvrage est entremêlée de quelques *Dissertations sur divers points de l'histoire de François Ier*. L'une d'elles présente un tableau de l'empire germanique sous ses diverses périodes, carlovingienne, saxonne, franconienne, de Souabe, de Habsbourg, Luxembourg et Bavière, enfin autrichienne. Cet exposé atteste une science sérieuse, mais renferme de fausses appréciations : ainsi le caractère du grand pape Grégoire VII et son rôle dans la querelle des Investitures y sont complétement méconnus et défigurés. Dans une autre dissertation Gaillard discute solidement, et d'un style simple, clair et ferme, les diverses opinions sur le procès et la mort du surintendant Semblançay, dégradé de tous ses honneurs et de toutes ses dignités, et pendu au gibet de Montfaucon, en 1527, pour le crime vrai ou faux d'avoir détourné une somme de quatre cent mille écus que le roi l'avait chargé de faire tenir en 1521 à l'armée d'Italie commandée par Lautrec.

Émule des grands modèles de l'antiquité, l'historien de François Ier voulut être éloquent. Son ambition eût été « d'animer son ouvrage de ce feu divin que les grands historiens de la Grèce et de Rome ont répandu dans leurs ouvrages ; » il « aurait voulu peindre comme eux [1]. » Gaillard est loin d'avoir égalé les Thucydide, les Xénophon, les Tite-Live, les Salluste, les Tacite ; mais il les imite parfois avec assez de bonheur : tout le monde sait par cœur son *passage des Alpes*, si rempli de souvenirs des *Décades*.

Gaillard se faisait une excellente idée du style de l'histoire, qui, à son avis, « doit être à peu près au style oratoire ce que le style oratoire est à la poésie [2], » mais surtout doit, suivant le principe de Salluste, se proportionner aux faits : *Facta dictis sunt exæquanda*, se varier selon les choses.

Malheureusement sa pratique est loin de valoir sa théorie. En général, son style est diffus et maniéré, ici brillanté et là terne. En visant à l'élévation, il tombe parfois dans l'emphase et la recherche. Son principal mérite, dans les bons endroits, est l'élégance et la clarté.

L'*Histoire de François Ier*, malgré les éloges que lui décerna le parti encyclopédique, n'obtint aucun succès à Paris. Un plan défectueux, une marche lente, une surcharge de citations très-souvent déplacées, furent cause qu'on fit encore moins d'attention à un autre grand ouvrage que Gaillard publia peu de temps après, l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre* (1771-1777, 7 vol. in-12). Cependant, cet exposé des longues luttes de deux puissantes nations, dont le génie fut toujours si différent, renferme assez de faits importants ou curieux, assez de vues justes et d'appréciations impartiales pour que des critiques aient pu le considérer comme le meilleur titre de cet historien.

Remontant plus haut dans notre histoire, Gaillard entreprit ensuite

[1] Préface, p. xv, 2e édit.
[2] *Ibid.*, p. xxiii.

de présenter à ses contemporains le tableau de la grande époque carlovingienne. Dans son *Histoire de Charlemagne*, précédée de considérations sur la première race, et suivie de considérations sur la seconde, il prétendit retracer la profonde transformation que subit alors la civilisation des races gauloise et germaine Il voulut montrer tout le mal que Charlemagne avait à corriger et qu'il corrigea en partie, et tout le bien que ses successeurs laissèrent dépérir et tomber par leur incurie et leur incapacité. Il arriverait ainsi à « faire connaître comment les hommes sont ou deviennent barbares, comment les barbares peuvent quelquefois devenir des hommes, combien les hommes redeviennent facilement des barbares. »

La prétention philosophique de Gaillard éclate encore plus dans l'*Histoire de Charlemagne* que dans celle de François Ier.

Gaillard avait exposé, dans la préface de l'*Histoire de François Ier*, les inconvénients de la méthode historique, c'est-à-dire, suivant ses propres termes, de celle qui consiste à rapporter sous une même année tous les événements de tous genres et toutes les portions d'événements qui appartiennent à cette année. Pour demeurer fidèle au principe de présenter toujours des tableaux entiers et d'éviter la confusion des objets, il sépara, dans l'*Histoire de Charlemagne* comme dans celle de François Ier, la partie politique et militaire de la partie ecclésiastique, et celle-ci de celle qui concerne la législation, la littérature, les institutions, les mœurs, les usages, etc.

« Nous avons, dit-il, considéré Charlemagne tour à tour et toujours séparément, dans la politique extérrieure et dans la politique intérieure ; nous avons distingué en lui le conquérant et le législateur ; le roi même et l'empereur ; nous avons surtout distingué avec soin son histoire véritable et son histoire romanesque ; car si Éginhard a écrit l'histoire de ce prince, le faux Turpin l'a écrite aussi à sa manière, et en général les romanciers jouent un grand rôle parmi les historiens de Charlemagne : nous avons donc fait de son histoire romanesque un article particulier de cet ouvrage, et nous avons montré partout les rapports qu'elle a ou qu'elle peut avoir avec l'histoire véritable. »

Ce morcellement systématique, ou, si mieux l'on aime, ce fractionnement méthodique offre des avantages que nous ne prétendons pas contester ; mais il rompt absolument l'unité de l'histoire, et lui ôte beaucoup de sa gravité. Assurément Fénelon avait suivi un autre plan dans l'*Histoire de Charlemagne* qu'il avait composée, et qui périt dans l'incendie de sa bibliothèque.

Gaillard est encore l'auteur d'un prolixe et fastidieux *Supplément à l'Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, en quatre gros volumes in-douze, et de minutieuses et médiocres *Observations sur l'Histoire de France de Velly, Villaret et Garnier*.

Nous n'avons que faire de nous étendre sur ces ouvrages devenus illisibles. On consulterait plus utilement quelques études d'histoire que

Gaillard a déposées dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il était membre.

L'historien de François I[er] appartient au parti philosophique. A ce titre il était aimé de Voltaire qui l'appelait *mon cher Tite-Live* [1], et s'employait de tout son zèle, avec d'Alembert, pour le faire entrer à l'Académie française [2], où il fut reçu en 1771, et où il prononça un discours remarquable de hardiesse : il y donna le premier exemple de ne pas louer indistinctement sur tout le cardinal de Richelieu dont le ministère avait été jusqu'alors l'objet de tant d'éloges hyperboliques.

Guillaume-Thomas-François Raynal (1713-1796), né à Saint-Geniez, dans le Rouergue, reçut son éducation chez les Jésuites. Il entra dans la société, à Pézénas, et y demeura jusqu'à l'âge de trente-cinq ans. Il avait été prêtre, et avait quelque temps professé la théologie. En 1748, il vint à Paris, et s'y lança dans la prédication. « Je ne prêchais pas mal, disait-il plus tard à un autre abbé philosophe, mais j'avais un *assent* de tous les diables [3]. »

A une époque où l'on ne faisait déjà plus scrupule mais vanité de rompre les engagements les plus saints, Raynal quitta tout à fait les fonctions ecclésiastiques, et chercha dans la culture des lettres des moyens d'existence. Il débuta par de médiocres compilations, les *Anecdotes littéraires* et les *Mémoires de Ninon de Lenclos*.

On vit un germe de talent dans l'*Histoire du Stathoudérat*, précis des révolutions des *Provinces-Unies*, écrit dans un esprit de liberté républicaine. Plus tard, Mirabeau, dans son *Adresse aux Bataves sur le Stathoudérat*, ne se montrera guère plus hostile à la maison d'Orange. « Cette *Histoire du Stathoudérat*, dit la Harpe, n'était pas bonne, mais il y avait beaucoup d'esprit, et l'on aimait encore alors les histoires écrites du style des romans. »

Dans ce coup d'essai, l'ancien Jésuite laisse déjà percer tout son philosophisme.

La partialité du philosophe oublie seulement ici les persécutions et l'oppression que la Hollande protestante fit si souvent et si longtemps peser sur les catholiques.

L'*Histoire du parlement d'Angleterre*, écrite vers le même temps, mérite à peine d'être citée. Elle est remplie de portraits faits d'imagination, et l'on trouverait difficilement autre part plus d'appréciations fausses, superficielles ou contradictoires. Libre à tout le monde de ne pas admirer les institutions de la Grande-Bretagne autant que le faisait Montesquieu; mais au moins faut-il, quand on se donne les airs de les analyser et de les juger, être capable de les comprendre. Cependant l'auteur, faisant plus tard un voyage en Angleterre, y recevra d'extraor-

[1] Lettre de Voltaire à M. Gaillard, du 2 mars 1769.

[2] Morellet, *Mémoires sur le dix-huitième siècle*, ch. IX.

[3] *Corresp. litt.*, lett. II, mai 1774.

dinaires témoignages d'estime. La Chambre des communes, apprenant qu'il est dans son enceinte, suspendra sa séance, et les membres les plus distingués et les plus démocratiques se lèveront pour l'aller recevoir et le placer honorablement.

Les rudes critiques dont les premiers ouvrages de Raynal furent accueillis, non sans justice, le découragèrent d'écrire. Il fut plus de vingt ans sans rien publier. Cependant il avait entrepris l'œuvre qui devait lui faire une si retentissante réputation, l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes.*

Un peu avant l'époque où la révolution de l'Amérique septentrionale allait fixer l'attention de l'Europe et du monde, Raynal tenta de raconter tous les événements mémorables qui s'étaient accomplis sur ce vaste continent depuis sa découverte au quinzième siècle.

Quand l'Angleterre eut définitivement succombé dans la lutte contre sa puissante colonie, Raynal eut un plaisir particulier à se faire, non pas l'historien, mais le chantre de la fondation de l'indépendance américaine. Sur ce sujet, il ne peut pas contenir son enthousiasme.

Les grands événements dont l'Amérique avait été anciennement, venait d'être et était encore le théâtre, prêtaient assurément à des réflexions philosophiques ; mais, comme l'observait Mably [1], toute histoire raisonnable doit être politique et philosophique, sans affecter de le paraître. Pour Raynal, il croit ne pouvoir jamais assez afficher son philosophisme. Il en fait partout étalage, par des réflexions, par des sentences, par des exclamations, par des éloges dithyrambiques de la philosophie toujours opposée expressément ou tacitement à la religion.

Les sorties contre la religion, contre les prêtres, et aussi contre le gouvernement, sont continuelles dans l'*Histoire philosophique,* en particulier dans les digressions dont elle est surchargée.

Malgré tant de hardiesse, et en dépit d'une dénonciation faite à l'assemblée du clergé (août 1775), elle fut d'abord tolérée. L'auteur était connu et désigné par tout le monde; mais il ne s'était pas nommé. Au bout de dix ans, non content de mettre son nom avec son portrait à la tête d'une nouvelle édition, il se permit d'y attaquer non plus seulement les choses, mais les personnes; il osa, dans une apostrophe directe au roi, tracer tout ce que, selon lui, l'on doit faire et qu'on ne fait pas; compter parmi les abus à réformer la richesse et le luxe des frères du roi et des princes de sa maison ; enfin insérer d'offensantes personnalités contre le ministre Maurepas. Alors, d'après la volonté expresse de Louis XVI à qui on avait fait lire les passages les plus dangereux, le livre fut livré au magistrat. Un arrêt du Parlement le condamna à être brûlé. L'auteur du réquisitoire, l'avocat général Séguier, le peignit comme entremêlé de déclamations impies, de reproches amers, de sarcasmes indécents et d'impostures grossières sur tout ce qui est relatif à la religion chrétienne ; comme contenant des dissertations révol-

[1] Dans sa *Manière d'écrire l'histoire.*

tantes sur les préjugés, sur l'influence de l'opinion à l'égard des mœurs, et sur le bonheur de l'homme. Il reprochait particulièrement à Raynal, qui avait fait profession dans un ordre religieux, et était revêtu du caractère et de la dignité sacerdotale, d'avoir audacieusement attaqué la divinité du christianisme.

L'ample réquisitoire de l'avocat général incriminait encore l'auteur pour avoir soutenu que tout écrivain de génie est magistrat-né de la patrie; que son tribunal est la nation entière, le public son juge, non le despote qui ne l'entend pas, ou le public qui ne veut pas l'écouter; que c'est aux sages de la terre qu'il appartient de faire des lois que tous les peuples doivent s'empresser d'adopter; enfin il reprochait à cet écrivain, qui se qualifiait le concitoyen et l'ami de tous les hommes, de vomir des atrocités contre la souveraineté, de calomnier sans pudeur la mémoire de Louis XV, de critiquer téméráirement les opérations et la politique du gouvernement, et de rejeter sur la nation française, sur les ministres du roi, sur le roi même les malheurs de la guerre que la France soutenait contre l'Angleterre.

La condamnation de Raynal portait qu'*il serait appréhendé au corps et amené ès prisons de la Conciergerie du Palais*. Cependant on en voulait si peu à sa liberté, qu'on l'avertit de mettre sa personne et ses biens à couvert, et qu'on le laissa sortir du royaume (1781). Il partit pour les eaux de Spa, rendez-vous de la grande société européenne, laquelle, dès l'arrivée du proscrit, se mit pour lui en frais d'enthousiasme. L'hiver suivant il se rendit à Berlin. Il avait traité durement le roi de Prusse dans ses ouvrages. Cependant ce souverain lui fit témoigner le désir qu'il avait de le voir, et, sacrifiant l'étiquette de la cour à laquelle le philosophe, dans sa ridicule suffisance, avait déclaré ne vouloir point se soumettre, il le reçut avec une gracieuse familiarité.

Pendant ce temps, l'*Histoire des établissements et du commerce des Européens dans les Indes* obtenait le succès le plus bruyant. Elle était partout recherchée, partout lue avec avidité. Cependant qu'est-ce au fond? Un livre pétri de contradictions, non-seulement quant à certaines idées particulières, mais quant à l'esprit général qui l'anime. Ainsi, dans quelques endroits, il respire une douceur de principes empruntée, ce semblerait, à l'auteur du *Télémaque*, et ailleurs l'abbé philosophe se montrera un digne précurseur des terroristes; tonnant contre les préjugés ou ce qu'il lui plaît de désigner par ce nom, il appellera les vengeances populaires sur les têtes les plus innocentes et les plus dévouées; il énoncera comme un axiome qu'une nation « ne se régénère que dans un bain de sang[1]; » il déclarera que, *tant qu'on ne mènera pas un roi à Tyburn avec aussi peu d'appareil que le dernier coupable, les peuples n'auront aucune idée de la liberté;* » enfin il exprimera ce vœu digne d'un Marat ou d'un Babeuf:

[1] *Hist. des Indes*, XI, 4.

« Quand viendra donc cet ange exterminateur qui abattra tout ce qui s'élève, et qui mettra tout au niveau? »

Tant de griefs ne doivent pas empêcher de lui reconnaître quelques mérites. Il est politique et moraliste lorsqu'il attaque le préjugé qui rangeait au nombre des occupations serviles la profession utile et honorable de commerçant. Il ne manque pas d'élévation dans les vues quand il traite[1] de l'influence que les liaisons avec le nouveau monde ont eue sur les mœurs, les gouvernements, les arts et les opinions de l'ancien. Il a d'éloquentes et chaleureuses paroles sur la traite des noirs, et sur cet infâme esclavage dont l'abolition n'est pas encore aujourd'hui complète[2]; mais il a le tort de provoquer en quelque sorte les nègres à une vengeance qu'ils ne devaient assouvir que trop cruellement.

Médiocre historien, Raynal est encore un plus médiocre écrivain. Son style est tendu et pénible. Comme ses maîtres, Jean-Jacques et Diderot, il pousse beaucoup trop à l'effet. Affectant dans l'histoire les formes dramatiques et oratoires, il se montre prodigue à l'excès de mouvements et d'oppositions, de prosopopées ambitieuses et d'apostrophes habituellement boursouflées. Par moments il a du feu, mais trop souvent c'est une chaleur factice : il se bat les flancs pour exciter sa verve et se monter à l'enthousiasme.

L'historien des Indes est beaucoup plus emphatique encore que J-J. Rousseau, et il est loin de savoir aussi bien que le philosophe de Genève amener ses grandes phrases.

Non-seulement on doit reprocher à cet historien la recherche de l'effet, l'ambition des figures et l'affectation dans le ton, mais encore le manque de méthode, la confusion et la diffusion. La science du détail de la composition lui échappait. Il ne savait ni amener, ni graduer, ni lier ses pensées.

Raynal, après avoir traversé, non sans danger, les plus mauvais jours de cette révolution dont il fut l'un des auteurs, mourut le 16 mars 1796, sans avoir pu exécuter une autre grande composition historique à laquelle, en publiant la seconde édition de l'*Histoire philosophique*, il se proposait de consacrer le peu qui lui restait de force, l'*Histoire de la révocation de l'édit de Nantes*. Son intention était, non pas de donner un détail « des atrocités qui accompagnèrent cet événement malheureusement célèbre, » mais de suivre sur le globe entier les réfugiés français, et de retracer le mieux qu'il lui serait possible « le bien qu'ils firent aux régions diverses où ils portèrent leur activité, leurs larmes et leur industrie[3]. »

[1] Dans le dernier livre, ajouté à l'édition de 1774.

[2] Voir *Hist. philos.*, liv. IX. « Rois de la terre, vous seuls pouvez faire cette révolution, etc. »

[3] *Avertiss.* de l'édit. de Genève. On a publié, en 1826, un ouvrage posthume de Raynal : *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce*

Une partie de ce plan a été réalisée par Rulhière dans ses *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes.*

RULHIÈRE (1735-1791), avec un bien moindre bagage historique que Mably, Gaillard et Raynal, vivra plus longtemps qu'eux comme écrivain et même comme historien.

Cet auteur, qui mériterait d'être plus connu et d'être lu davantage, suivit jusqu'à quarante ans la carrière politique, fut employé dans les ambassades, et accompagna le baron de Breteuil en Russie et en Suède.

Voulant, à un âge déjà avancé, essayer de la littérature, il choisit pour sujet de ses premiers écrits la politique et l'histoire.

Son voyage en Russie lui donna occasion de composer, sur les lieux mêmes, un précis historique de la révolution mystérieuse qui coûta la vie à Pierre III, et remit le pouvoir absolu des czars aux mains de Catherine II. A son retour de Pétersbourg, le comte et la comtesse d'Egmont, à qui il raconta la catastrophe dont il avait été le témoin, l'engagèrent à en écrire l'histoire. En faisant le récit de l'événement terrible dont il s'était appliqué à percer les causes les plus obscures, en déroulant le fil des intrigues secrètes que sa perspicacité croyait avoir saisi, il avait été enhardi par la gaieté naturelle de ses illustres amis à y faire entrer bien des circonstances plaisantes relatives aux mœurs de la nation russe. Il crut devoir garder le même ton en écrivant, d'autant plus qu'il ne se proposait d'envisager ces événements historiques qu'au point de vue des mœurs.

Dans ce récit d'événements contemporains où tant de grands personnages étaient à ménager, il évite généralement de se prononcer sur les faits qu'il raconte : il les laisse produire d'eux-mêmes leur impression. En s'abstenant d'épithètes plus ou moins vigoureuses, il ne se compromet pas et ne se rend point suspect de partialité. Ses affections et ses antipathies n'en éclatent pas moins, et l'on voit très-visiblement qu'il est fort peu favorable à l'empire des czars et aux Russes qui, dans le progrès de leur civilisation, lui donnent une faible idée de ce que Rome était devenue dans sa décadence. C'est ainsi qu'il s'en exprime dans l'Épître dédicatoire, où il voulut développer son opinion générale sur les mœurs que dans la relation il avait peintes sans les juger. Malgré sa sévérité, il rend justice aux grandes qualités de la principale héroïne du livre, l'impératrice de Russie, dont le portrait est un des plus brillants et des plus judicieux qu'il ait tracés.

Cette histoire d'une révolution mystérieuse racontée par un étranger qui n'avait fait qu'un court séjour au milieu d'une nation extrêmement peu communicative ; cette histoire, où l'auteur paraît surtout avoir songé à faire briller le tour d'esprit fort agréable dont il était doué, est-elle, au fond, digne d'une grande confiance ? Des hommes bien au cou-

des Européens dans l'Afrique septentrionale. 2 volumes in-8. — Il a quelques-unes des qualités, mais aussi les défauts de l'*Histoire des deux Indes.*

ant des affaires de Russie à cette époque ont trouvé que Rulhière y avait ramassé toutes sortes de mensonges et de fausses anecdoctes. Sans avoir l'intention de tromper, il se laisse égarer le premier par son imagination. Comme le disait Grimm, suivant lequel Rulhière était à peu près le seul homme en Europe qui crût à la vérité de sa relation, « il supplée de bonne foi par l'imagination à tout ce qu'il n'a pas vu : il ne croit pas même mentir; n'ayant pas vu le vrai, il ne l'a pas oublié, et il ne peut le rapporter[1]. »

Rulhière s'était engagé envers Catherine II, surtout pour certaines anecdoctes très-fortes, à ne pas publier son histoire du vivant de cette souveraine qui fit faire, dit-on, mais en vain, les offres les plus séduisantes à l'auteur pour l'engager à se dessaisir de son manuscrit, tandis que de son côté l'autorité française employait aussi inutilement les menaces pour obtenir l'anéantissement d'un ouvrage, objet de tant d'inquiétudes. Quand il fut mort, sa famille voulut avoir la même déférence pour l'impératrice de Russie tant qu'elle occuperait le trône.

Cependant les contemporains de Rulhière avaient connu son *Histoire de la révolution de Russie*. Il se prêtait volontiers, nous apprend Bachaumont, à la lire à ses amis et aux curieux qui voulaient l'entendre[2]. Grimm nous dit aussi avoir « vu Rulhière lire à Paris sa relation dans un cercle de vingt personnes, composé de toutes les nations de l'Europe[3]. »

La Harpe, qui avait lu plusieurs fois le précis historique de Rulhière, en faisait le plus grand cas pour le style, et pour l'art avec lequel il est composé.

Depuis, ce petit livre, pas plus volumineux que l'*Histoire de la conjuration des Espagnols contre Venise*, de Saint-Réal, n'a fait que gagner dans l'estime publique, et a été souvent loué par les meilleurs juges.

Le plus considérable de ses ouvrages a encore trait à la Russie et aux événements contemporains.

« Rulhière, a dit Berryer[4], Rulhière, moins historien politique que poëte, avec les vives couleurs de son imagination, et sous des formes recherchées, nous a donné le tableau de l'*Anarchie de la Pologne.* » Malgré les défauts qui sont indiqués dans ces paroles avec autant de justesse que de précision, l'*Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république* est le vrai titre de Rulhière auprès de la postérité. Le ministre Choiseul l'avait chargé, en 1768, de l'écrire pour l'instruction du Dauphin, plus tard Louis XVI. En 1776, après huit ans d'études préparatoires, il fit un voyage en Pologne, en Autriche et en Prusse pour aller chercher des renseignements plus immédiats et plus sûrs. Il y travailla durant vingt-deux ans et ne l'acheva

[1] *Corresp. litt.*, avril 1770.
[2] *Mém. secrets*, 18 avril 1773, t. VI, p. 302.
[3] *Corresp. litt.*, avril 1770.
[4] *Disc. de récept. à l'Académie franc.*, fév. 1855.

pas. Elle fut publiée quinze ans après sa mort, en 1807, par les soins de Daunou, et par l'ordre de Napoléon qui, se préparant à faire la guerre aux Russes, crut devoir gagner l'opinion des Polonais.

L'historien ouvre son ouvrage par le récit succinct des événements et l'exposé rapide des causes diverses par lesquelles furent produits, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, les troubles funestes qui devaient amener ce partage de la généreuse et infortunée Pologne que le roi Stanislas Ier Leczinski annonçait comme inévitable, si sa patrie ne songeait pas à se régénérer. Après avoir fixé à l'année 1717 le commencement du despotisme que la Russie a exercé sur le noble royaume des Jagellons, Rulhière se hâte d'arriver à l'avénement d'Auguste III au trône, en 1733. A partir de cette époque, le récit est plus développé ; mais les faits ne sont bien circonstanciés et approfondis que du moment où l'auteur a abordé l'occupation de la Pologne par Catherine en 1762. Les huit années qui suivirent, années remplies de tant d'événements, sont l'objet de neuf grands livres. Rulhière s'était proposé de continuer sa narration jusqu'au traité de Kamardi en 1774, et il avait amassé tous les matériaux dont il avait besoin ; mais la mort le força de laisser imparfaite cette œuvre à laquelle il avait consacré vingt ans de recherches et de travail, et qui, probablement, n'était que le fragment d'une grande histoire de Pologne projetée par lui.

L'*Histoire de l'anarchie de Pologne* est conçue et en partie exécutée à la manière antique. L'auteur ne se contente pas de raconter ; il décrit, il peint. Son riche pinceau nous représente successivement les traits et les mœurs des Polonais, des Moscovites, ces deux grandes divisions du peuple nombreux des Esclavons ou Slaves, des Courlandais originaires d'Allemagne, de la horde inhumaine des Zaporoves ou Haydamaks, ramas de brigands de toutes nations, campés sur de hautes montagnes à l'extrémité septentrionale de l'Albanie, des diverses hordes des Tartares, Mongous, Kalmouks-Zingors, etc., des Turcs dégénérés, mais toujours orgueilleux et menaçants, des Monténégrins, colonie slave établie sur les bords du golfe Adriatique, des Macédoniens, des Épirotes, des Albanais ou Arnautes, des Grecs du Péloponnèse en général, et spécialement des Maïnotes, peuple agreste et indomptable, qui habite une partie du séjour des anciens Messéniens, et que quelques-uns font à tort descendre des Spartiates.

Les principaux personnages qui figurent dans l'ouvrage, le roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski, le comte Oginski, son brillant rival, le prince Repnine, ambassadeur de Russie, l'évêque de Cracovie, Gaëtan Soltik, le chef du parti opposé à la cour et à la Russie, enfin l'impératrice Catherine, sont peints en pied et rendus vivants pour le lecteur.

On a toujours été d'accord pour trouver beaucoup d'agrément dans les détails secondaires de cette histoire ; mais le fond même du livre a été souvent attaqué, et avec raison à bien des égards.

Rulhière se prononce formellement pour la politique que la France

suivit dans les premiers troubles de la Pologne. Cette politique fu d'appuyer, sinon d'exciter la révolte des seigneurs polonais qui, en 1776, formèrent à Bar, en Podolie, une confédération contre le roi Poniatowski, coupable d'avoir reconnu, conformément aux anciennes lois, le libre exercice de toutes les religions, avec la faculté pour tous de parvenir à tous les emplois. Comme le disait justement Dupont de Nemours, dans la discussion qui s'éleva le 24 août 1810, au sein de l'Institut, touchant l'Histoire de Rulhière, désignée pour avoir l'un des prix décennaux institués par le décret du 28 décembre 1809, « l'anarchie a seule amené le partage de la Pologne ; elle l'a seule rendu possible ; elle a seule empêché la Pologne de redevenir une puissance. En fomentant et perpétuant l'anarchie, en la faisant protéger par l'Autriche, la France s'est donc rendue coupable du partage de la Pologne, qu'elle ne voulait cependant pas. » Comment Rulhière ne l'a-t-il pas compris ?

Lui qui a vu et très-bien exposé les vices de la constitution anarchique des Polonais, lui qui appelle la loi de l'unanimité une *loi folle*, et qui reproche avec force à la Russie et à la Prusse d'avoir perfidement soutenu, en 1763, la séditieuse institution du *liberum veto*, il aurait dû apprécier la sagesse des réformes que voulait introduire Stanislas-Auguste, ce souverain malheureux, à qui il faut bien reconnaitre non-seulement de l'esprit, des connaissances, de l'éloquence, mais encore de l'humanité, du patriotisme, et même de bons principes de gouvernement, qu'il commença d'appliquer en réorganisant le trésor, l'armée, les relations extérieures, en instituant et en dirigeant avec une grande intelligence le conseil de l'instruction publique. Ces services et d'autres rendus par Poniatowski à son pays, avant et après les partages, dont le dernier le précipita du trône, méritaient d'être relevés par l'historien et devaient le rendre indulgent pour le roi parvenu. C'était fort bien fait d'entrer dans les vues du duc de Choiseul, dont la politique tendait avant tout à empêcher Catherine II d'augmenter son influence en Pologne, et d'étendre encore l'ascendant que la Russie exerçait sur ses voisins. Mais afin de maintenir l'indépendance des Polonais, vouloir, avec le cabinet de Versailles, qu'on laissât subsister indéfiniment tous les abus d'un gouvernement impossible, c'était, pour un historien de tant d'esprit, une étrange étroitesse d'idées.

Du reste, l'historien du démembrement de la Pologne manque souvent de justesse dans le coup d'œil. C'est ainsi qu'il croyait voir la Russie sur le bord de sa ruine quand elle était au moment de sa plus grande prospérité. Suivant lui Catherine s'engageait dans des embarras sans terme et sans issue. Il regardait comme une funeste imprudence cette guerre de Turquie qui allait procurer à l'empire des czars le libre commerce de la mer Noire, des ports sur l'Euxin, la possession de la Crimée, celle du Caucase, etc.

On ne peut donc pas, tant s'en faut, abonder constamment dans le sens de l'historien de la Pologne ; mais, tout en différant d'opinions avec lui sur beaucoup de points, on se laisse avec charme entraîner à la

lecture de cette volumineuse histoire qui brille par un si grand éclat de style.

Il y a bien aussi, cependant, quelques objections à élever contre la forme de Rulhière. Dans certaines parties, il a une manière trop classique. Elle se fait sentir non-seulement dans le style qui est habituellement périodique, mais encore dans les harangues imitées de Thucydide, et dans les portraits imités de Salluste, dont cette histoire est à l'excès allongée et surchargée. Une femme spirituelle, que l'*Anarchie de Pologne n'amusait guère*, l'a dit avec raison : « M. Rulhière fait trop de portraits ; c'est du remplissage[1]. » C'est du moins un genre froid et artificiel. Mais heureusement, parmi ces portraits si nombreux qu'aucune autre composition historique n'en offre autant, plusieurs sont tracés de main de maître.

« Il faut être homme de bonne compagnie pour écrire l'histoire, » disait le prince de Ligne. Rulhière était homme de la meilleure société, et ses écrits y ont dû la plupart des qualités qui en font le charme, la facilité, l'absence de prétention, le ton contenu, enfin tout ce qui a manqué à Raynal.

La connaissance pratique du monde développa chez l'historien des troubles de la Pologne et de la Russie sa perspicacité native. Quelquefois il s'en sert très-heureusement pour trouver, pour débrouiller les causes des événements. Mais souvent aussi il exerce un peu trop sa pénétrante sagacité à rechercher et à imaginer des motifs. « Il ne se contente pas d'être fin, il s'en pique, il fait *profession* de finesse[2]. » Plus d'une appréciation fausse tout en voulant être profonde, plus d'une erreur de jugement justifient le mot sévère de Grimm : « Il s'en faut bien que ce soit un bon esprit. Il est de ces gens qui vont toujours droit devant eux, sans regarder jamais à leur droite ni à leur gauche[3]. »

Un autre titre très-honorable de Rulhière, ce sont des *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, et sur l'état des protestants en France, depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à nos jours, tirés des différentes archives du gouvernement* : il y joignit les anecdotes éparses dans les *Mémoires de la maison de Noailles*, dans les *Lettres de madame de Maintenon*, dans les *Souvenirs de madame de Caylus*. Il avait d'abord écrit un rapport sur l'état des protestants, que le baron de Breteuil, effrayé des conséquences de la révocation de l'édit de Nantes, voulait présenter à Louis XVI, dont l'âme généreuse était toute disposée à rendre aux protestants l'état civil. Les *Éclaircissements historiques* furent publiés en même temps (1788), à l'aide des sources officielles manuscrites, comme preuves à l'appui de ce qui avait été avancé dans le rapport.

[1] Madame de Tracy, *Essais, lettres et pensées*.
[2] Sainte-Beuve, *Causeries*, 29 sept. 1851.
[3] *Corresp. littér.*, avril 1770.

L'ouvrage de Rulhière est loin d'être le dernier mot sur ce point d'histoire si controversé. En recherchant les causes et les circonstances qui avaient amené, en octobre 1685, la révocation de l'édit de Nantes, l'ingénieux historien donne trop d'importance aux causes secondaires et accidentelles ; et, tout en voulant demeurer impartial, le sectateur de la philosophie nouvelle, l'ami de Jean-Jacques Rousseau et de Necker, se montre injuste envers plusieurs personnages que des préjugés passionnés n'ont cessé de calomnier, spécialement envers madame de Maintenon, à laquelle il attribue une prépondérance qu'elle n'eut jamais. Suivant l'historien, la célèbre parvenue, après s'être d'abord montrée admirable de tolérance à l'égard de ses anciens coreligionnaires, avait fini par les immoler pour ménager son crédit, et avait formé contre le calvinisme une sorte de triumvirat avec Louvois et la Chaise. D'après ce système, le dur ministre de la guerre, impatient d'arracher Louis XIV aux tracasseries ecclésiastiques et de le rappeler aux soins de l'administration militaire, n'avait sacrifié les protestants qu'afin qu'il ne fût plus parlé ni d'eux ni de leurs ennemis ; le Jésuite lui-même n'avait adopté ces mesures violentes que pour ne pas laisser prévaloir les Jansénistes qui en conseillaient de plus rigoureuses ; la bonne foi de Louis XIV, naturellement juste et humain, et sincèrement préoccupé du bonheur de ses sujets, fut trompée par les prélats, les intendants et les ministres ; enfin, ce monarque à qui l'on cachait les détails qu'il lui importait le plus de connaître, avait cru, en ordonnant des mesures de rigueur, qu'il ne s'agissait que de sévir contre un petit nombre de séditieux obstinés.

On le voit, Rulhière n'entreprend pas l'apologie des protestants ; il justifie en partie leurs adversaires ; surtout il s'applique à faire ressortir « les intentions bienfaisantes et religieuses qui ont déterminé Louis XIV à révoquer l'édit de Nantes. » Tout son objet est de montrer que cette mesure, à la nécessité de laquelle le grand roi avait cru naïvement, a entraîné des conséquences fatales, qu'il appartenait à la bonté de Louis XVI de faire cesser enfin.

Ce tour était habile, et l'écrit de Rulhière, protégé par M. de Breteuil et par M. de Malesherbes, contribua puissamment aux réformes qui bientôt rendirent aux protestants tous leurs droits. En vain Louis XVI avait-il voulu, malgré Turgot, maintenir dans le serment du sacre ces paroles : « Je jure de m'appliquer sincèrement et de tout mon pouvoir à exterminer de toutes les terres soumises à ma domination les hérétiques nommément condamnés par l'Église. » Il dut, étouffant les scrupules de sa conscience, se courber devant la nécessité des temps nouveaux, et proclamer solennellement la liberté de conscience.

Après s'être occupé une grande partie de sa vie de l'histoire des nations étrangères, Rulhière avait employé plusieurs années à rassembler des matériaux pour servir à celle de France. La Révolution lui fit suspendre ce travail pour s'adonner à écrire l'histoire des troubles qui

commençaient à bouleverser notre pays, et dont il pouvait déjà prévoir toute l'horreur, quand la mort le surprit inopinément, dans la plus grande vigueur de l'âge, le 30 janvier 1791. L'ombrageuse tyrannie des Jacobins détruisit tous ses papiers.

Ses *Œuvres diverses* renferment quelques morceaux historiques d'une certaine valeur, des *Anecdotes sur M. de Richelieu*, depuis son entrée à la cour de Louis XIV, à l'âge de quinze ans, jusqu'à l'époque de ses aventures les plus bruyantes ; une étude sur M. le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, considéré comme la première cause de la convocation des états généraux, pour avoir sanctionné la proposition qu'avait faite M. de Calonne d'assembler les notables. Ces pages sont écrites d'un style vif, animé, pittoresque, flexible.

L'écrit de Rulhière en faveur des protestants nous rappelle un écrivain calviniste, d'un mérite sérieux, que nous n'avons pas encore nommé, quoiqu'il appartienne à la première partie du dix-huitième siècle, et même, comme Vertot, Fleury, Daniel, Rollin, etc., à la fin du dix-septième ; nous voulons parler de RAPIN DE THOYRAS, né en 1661, et mort en 1725.

Voltaire, dans une de ses lettres, se montre « très-fâché qu'on soit tombé depuis peu si rudement sur Rapin-Thoyras. Rien, ajoute-t-il, ne me paraît plus injuste et plus indécent. Je regarde cet historien comme le meilleur que nous ayons[1]. » Un des grands mérites de Rapin-Thoyras, aux yeux de Voltaire, était assurément la haine qu'il témoigne pour tout ce qui touche au catholicisme, dans son *Histoire d'Angleterre* (1724-1726, 9 vol. in-4°).

Rapin-Thoyras, ou Thoyras-Rapin, comme il signait lui-même, avait embrassé la profession des armes, parce que, protestant, il craignait de se voir fermer la magistrature, vers laquelle son goût l'aurait porté. Sorti de France à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Hollande, suivit le prince d'Orange en Angleterre, combattit vaillamment à la bataille de la Boyne, et fut blessé au siége de Limerick. Le stathouder, devenu roi de la Grande-Bretagne, sous le nom de Guillaume III, au lieu d'avancer Thoyras dans l'armée, le donna de sa main à son confident politique, lord Portland, pour être gouverneur de ses fils. Cet emploi, sans avenir pour un officier français, procura du moins au futur historien l'avantage de voyager avec ses élèves en Italie et en Espagne. De retour à Londres, il songea sérieusement à la composition d'une grande histoire d'Angleterre qu'il avait naguère commencée à la Haye, et qu'il devait terminer à Wesel, où il mourut en 1725.

Rapin sentit que les Anglais trouveraient présomptueux à un étranger d'avoir entrepris d'écrire une histoire d'Angleterre, eux qui s'étaient vivement plaints de la témérité de Polydore Virgile, qu'un séjour de

[1] Lettre à Hénault, 12 mai 1754.

quarante ans n'avait pas empêché de commettre de lourdes fautes dans son *Anglica historia*. Il résolut de prévenir l'objection par la solidité de ses recherches et par la nouveauté des résultats qu'il offrirait.

Pour composer son grand et difficile ouvrage, il « examina diligemment », suivant ses expressions, tout ce qu'il put trouver de bonnes histoires d'Angleterre, générales et particulières, et les confronta, quand les matières le demandaient, avec celles des États voisins. Ouvrages anglais, français, latins, italiens, espagnols, il lut tout, puisant toujours de préférence aux sources, et ne s'en tenant à aucun historien moderne pour tout ce qui a précédé le règne de Henri VIII. Mais le secours le plus précieux qu'il rencontra fut le *Grand Recueil des actes publics d'Angleterre*, de Rymer, dont les dix-sept tomes parurent successivement, pendant que Rapin composait son histoire. Ce recueil, suivant Thoyras lui-même, contient des traités de paix, de trêve, de ligue, de confédération, de mariage, de commerce, faits par les rois d'Angleterre avec d'autres princes; des instructions données à des ambassadeurs; des lettres et des informations des ambassadeurs, tant sur les négociations dont ils étaient chargés que sur les affaires des cours où ils étaient envoyés; d'instructifs mémoires sur des faits dont les historiens n'ont parlé que confusément; des lettres patentes; des ordres; des saufs-conduits; des passe-ports; une infinité d'autres pièces qui ne sauraient être rangées sous un titre général, et dont un grand nombre peuvent servir à fixer la chronologie; enfin, beaucoup d'actes qui regardent des particuliers.

Avoir été le premier qui écrivit une histoire, non pas sur des chroniques, mais d'après une lecture attentive des actes et des chartes, ce seul avantage devait donner un grand prix à l'œuvre de Rapin-Thoyras. En comparant soigneusement les faits racontés par les historiens avec les actes de Rymer qui s'y rapportent, il lui fut aisé de découvrir de nombreuses méprises dans les historiens d'Angleterre, d'Écosse, de France, d'Espagne, des Pays-Bas, et même d'Italie; de trouver bien des faits auparavant inconnus, et d'en mettre en lumière quantité d'autres qui avaient été déguisés ou mal éclaircis.

Ce que Rapin, qui vécut presque exclusivement parmi les politiques whigs, admire le plus dans la constitution anglaise, c'est son élément démocratique, et c'est aussi pour le parti populaire qu'il se prononce en toute occasion. Cette prédilection et cette préoccupation rétrécissent souvent ses vues et imprègnent ses jugements d'une regrettable et peut-être involontaire partialité.

L'histoire religieuse occupe une grande place dans son ouvrage. Mais, dans cette partie, le sectaire, aigri par ce qu'il regarde comme une tyrannique persécution, se laisse entraîner à tous les emportements de la colère et de la rancune : il s'y montre en ennemi de la France comme en ennemi du catholicisme.

Dans l'histoire d'Angleterre, chaque siècle, suivant la méthode observée par Mézeray, est terminé par un abrégé de l'état de l'Église et

de la religion. Mais depuis le temps de la réformation, l'auteur n a pas jugé à propos de continuer, pour ne pas entrer dans des matières qui sont trop épineuses pour lui, et au-dessus de sa portée. Il y en a quelques-unes, dit-il, qui lui paraissent assez inutiles, et d'autres qui ne pourraient servir qu'à aigrir les esprits, et à irriter un mal qui n'est déjà que trop envenimé[1]. L'historien protestant aurait dû être préoccupé de cette pensée dans tout son ouvrage.

Le style est la partie faible de l'*Histoire d'Angleterre*. L'auteur le sentait lui-même; mais il croyait que cette sorte de faute importait peu dans le genre historique.

A défaut d'élégance et de correction classique, on désirerait au moins que le style de Rapin ne fût pas si froid et si diffus. Le Jésuite Dorléans, auteur des *Révolutions d'Angleterre*, 1693, écrit beaucoup mieux, mais il n'a pu approfondir aussi bien sa matière.

Louis-Pierre Anquetil (1723-1808), religieux de la congrégation de Sainte-Geneviève, nommé directeur du séminaire de Reims, après avoir enseigné les belles-lettres et la théologie au collége de Saint-Jean, entreprit, avec la collaboration de Félix de la Salle, d'écrire une *Histoire civile et politique de la ville de Reims*, 1756-1757, qui n'a pas été achevée, et s'arrête à l'année 1657. Cette histoire, remplie de recherches curieuses, a été regardée comme un chef-d'œuvre en son genre; mais son objet était trop spécial pour qu'elle fît beaucoup connaître l'auteur. Il entra dans la célébrité par un second ouvrage qui eut un grand succès, l'*Histoire de la Ligue ou Histoire des troubles de la France, pendant les seizième et dix-septième siècles*. C'était là un sujet bien difficile à traiter à une époque où l'opinion protestante et philosophique sur la Sainte-Union des peuples de France avait un peu pénétré partout. Anquetil lui-même ne sait voir dans la conduite des Ligueurs « qu'un mélange de fureur et de ridicule qui inspire l'indignation et la pitié[2]. » C'est de nos jours seulement que des esprits éclairés, animés d'un patriotisme catholique, ont su voir et mettre en relief tout ce qu'avait de légitime cette résistance prolongée de l'immense majorité des villes du royaume contre l'invasion de l'hérésie, prête à s'asseoir sur le trône de saint Louis.

Il suffit, pour l'honneur d'Anquetil, d'avoir été consciencieux dans ses appréciations, et d'avoir rétabli la vérité sur quelques points. D'ailleurs il se fait lire avec plaisir. Il présente les faits avec une rapidité piquante, et en employant souvent les expressions des anciens chroniqueurs. Laissant de côté les détails dont ils sont écrasés dans les écrivains originaux, il s'attache à ne présenter que les résultats. Son style manque d'élévation, mais il est facile, et n'est pas dépourvu d'élégance.

L'*Esprit de la Ligue* fut suivi, en 1780, de l'*Intrigue du Cabinet sous*

[1] *Plan de l'Histoire d'Angleterre*, t. VII.
[2] *L'Esprit de la Ligue*, liv. VI.

Henri IV et Louis XIII, terminée par un précis des troubles de la Fronde sous la minorité de Louis XIV.

Les vues de l'auteur de cette histoire sont généralement saines et judicieuses ; mais il ne développe pas assez les ressorts de la politique pour justifier son titre ; on peut aussi lui reprocher de louer à l'excès le cardinal de Richelieu. Le génie d'un homme et les services qu'il a rendus n'autorisent pas à dissimuler ou à atténuer ses fautes.

La narration de l'*Intrigue du Cabinet* est claire et rapide, mais le style en est partout faible et quelquefois incorrect.

La *Vie du maréchal de Villars*, en quatre volumes, rédigée sur lés *Mémoires* écrits par Villars lui-même, et terminée par le *Journal de la cour*, de 1724 à 1734, composé par Villars (1787 et 1792, 4 vol. in-12); l'*Histoire universelle* (1797, 9 vol. in-12), abrégé très-faible, quoiqu'il ait été traduit en plusieurs langues, d'un volumineux ouvrage anglais ; les *Motifs des guerres et des traités de paix de la France*, pendant les règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI (1798, in-8°) ; l'*Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à la fin de la monarchie* (1805, 14 vol. in-12); toutes ces productions d'un homme fort avancé dans la vieillesse sont très-inférieures à celles de sa jeunesse et de son âge mûr.

Nous ne pouvons pas étudier ici tous les écrivains de quelque valeur qui se sont occupés d'histoire au dix-huitième siècle. Négligeant complétement tous ces compilateurs qui n'ont rien ajouté à la science, et chez qui les faits décharnés n'ont ni physionomie ni couleur, nous nous contenterons de mentionner brièvement quelques-uns des historiens secondaires ou des érudits en matière d'histoire qui sont encore dignes de quelque attention.

L'abbé Étienne Mignot (1698-1771), membre de l'Académie des inscriptions, instruit à fond dans les langues et les littératures anciennes, hébraïsant habile, versé dans la science dè l'Écriture sainte, des Pères de l'Église et du droit canonique, estimé de plusieurs magistrats, et en particulier du chancelier d'Aguesseau, pour sa connaissance profonde du droit romain et du droit coutumier, enfin écrivain fécond, dont la plume s'exerça sur la plupart des questions religieuses et politiques agitées de son temps, a écrit plusieurs morceaux d'histoire estimables malgré des erreurs et de fausses appréciations, une *Histoire du démêlé de Henri II, roi d'Angleterre, avec Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry*, et une *Histoire de la réception du Concile de Trente dans les différents États catholiques*. Dans ces deux ouvrages on reconnaît non-seulement un homme imbu des idées gallicanes, mais un sectaire qui, attaché aux doctrines des appelants et lié avec les principaux d'entre eux, tels que Debonnaire, de la Tour et Boidot, se plaît à signaler en toute occasion son ardeur à défendre des principes qui lui étaient si chers.

Le gallican emporté apparaît surtout dans l'*Histoire du démêlé de*

Henri II avec Thomas Becket, où il flétrit le système dont le clergé *a été si prévenu pendant les siècles de l'ignorance*, censure sans ménagement la conduite du pape Alexandre III à l'égard de Henri II, et s'élève avec amertume contre « cette puissance formidable qui traita avec tant d'indignité le plus puissant prince de l'Europe. » Gilbert Burnet, le fougueux auteur de l'*Histoire de la réformation de l'Église d'Angleterre*, n'a guère plus maltraité l'intrépide archevêque de Cantorbéry que ne le fait le catholique Mignot. Sa conclusion est qu'on doit faire effacer des légendes le nom de Thomas de Cantorbéry, et supprimer entièrement son office, par les mêmes raisons de prudence qui ont fait défendre d'introduire l'office du pape Grégoire VII, et d'insérer dans le catalogue des bienheureux ou des saints le nom du cardinal Bellarmin, dont le Parlement avait dû condamner la doctrine comme fausse, détestable, et tendant à inspirer l'aversion des puissances souveraines, ordonnées et établies de Dieu.

Assurément le docteur anglican qui préférait l'apostat Cranmer à Thomas Becket n'a pas plus cruellement déchiré la mémoire de ce grand archevêque. De nos jours des écrivains non catholiques, en particulier Augustin Thierry, ont su lui rendre plus de justice, et tous les croyants soumis, s'inclinant devant le jugement non réformé de l'Église, ont continué de révérer comme un saint et un martyr celui dont le gallican Bossuet a dit : « Il combattit jusqu'au sang pour les moindres droits de l'Église, et, en soutenant ses prérogatives, tant celles que Jésus-Christ lui avait acquises, que celles que des rois pieux lui avaient données, il défendit jusqu'aux dehors de cette sainte cité. »

En traitant ces sujets si controversés d'histoire moderne, l'abbé Mignot a moins fait de véritables histoires, qu'il n'a soutenu des thèses en faveur d'opinions préconçues. Le terrain neutre de l'érudition archaïque lui a été plus favorable. De savants mémoires, insérés dans le recueil de l'Académie des inscriptions, attestent le zèle qu'il mit à rassembler et à interroger tous les monuments qui pouvaient jeter quelque lumière sur l'histoire de ces peuples orientaux que les Grecs connurent si peu, et sur lesquels ils nous ont transmis des notions si imparfaites.

Cet érudit *polyhistor* ne doit pas être confondu avec un autre abbé Mignot (1728-1790), neveu de Voltaire, et auteur aussi de plusieurs travaux historiques, une *Histoire* estimée *de l'impératrice Irène* (1762), une *Histoire de Jeanne Ire, reine de Naples* (1764), une *Histoire des rois catholiques, Ferdinand et Isabelle* (1766), composée d'après Mariana et Ferreras, enfin une *Histoire de l'empire ottoman*, depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade en 1740 (1771).

L'abbé Vincent Mignot ne fut pas un savant comme son homonyme, mais un homme de beaucoup d'esprit, de bon sens, et un écrivain naturel et élégant.

L'abbé Millot (1726-1785) a encore joui de quelque réputation, comme

historien, pour ses *Éléments d'histoire générale ancienne et moderne* (9 vol. in-12). Ils furent surtout vantés par le parti philosophique. D'Alembert appelait Millot l'homme en qui il avait vu le moins de préventions et de prétentions. Grimm, de son côté, disait dans sa *Correspondance*, en parlant de cet ancien Jésuite :

« C'est un ami incorruptible de la vérité, mais sans fanatisme, pas même pour elle ; un esprit juste, simple, plein de sagesse et de modération : la raison guide sa plume et ne l'abandonne pas un instant. Dans ce nouvel ouvrage, moins concis et plus philosophe que Bossuet, moins prolixe et moins crédule que le bon Rollin.... il combat avec fermeté, en observant le respect qu'un homme de sa robe doit à la religion reçue, l'erreur et la superstition. »

C'est-à-dire que ce prêtre, qui n'était pas né avec le don de la plaisanterie, s'efforce, d'une manière presque toujours ridicule et souvent grossière, de déverser la raillerie et le sarcasme sur les papes, les prêtres, les moines ; et, sans attaquer le fond de la religion, en présente très-indiscrètement et en grossit à plaisir les abus : c'est ainsi que tout le monde alors prenait à l'envi la cocarde philosophique.

Du reste, l'abbé Millot écrit assez bien, et se fait lire.

A un talent naturel, il joignait des connaissances, et le goût au moins de l'érudition. On a sous son nom une *Histoire des Troubadours* (1775) ; mais le principal mérite en doit revenir à Lacurne de Sainte-Palaye, dont Millot n'eut qu'à mettre en œuvre les savants matériaux et à suivre les traductions, en s'appliquant seulement à donner au style une tournure plus libre et plus variée, à semer çà et là des réflexions qui ne sont jamais bien profondes, et à répandre quelque variété dans le sujet.

Plusieurs auteurs qui se sont occupés avec succès d'histoire au dix-huitième siècle sont aujourd'hui tout à fait ou à peu près complétement oubliés. Tel est le Jésuite Bougeant (1690-1743), le spirituel, l'élégant et solide auteur de l'*Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie, sous les ministères de Richelieu et de Mazarin*, et de l'*Histoire du traité de Westphalie* (1744). Tel est encore Étienne Lauréault de Foncemagne (1694-1779), dont le nom n'est plus guère connu que par les lettres où il soutint, contre l'opinion de Voltaire, l'authenticité du *Testament politique* du cardinal de Richelieu. Il possédait une vaste érudition, et avait fait de longues et curieuses recherches sur les diverses époques de notre histoire [1]. Pour en découvrir et en retracer l'esprit, il était remonté à l'origine de nos usages, de nos coutumes et de nos lois. « Lorsqu'il s'élevait dans les affaires de l'État des discussions de prérogatives, que pouvait seule terminer l'autorité de nos anciennes coutumes, dit Chabanon, son successeur à

[1] Voir les Mémoires qu'il a insérés dans le recueil de l'Académie des inscriptions.

l'Académie française, on consultait M. de Foncemagne comme un oracle, et sa décision levait tous les doutes et tranchait toutes les difficultés. » C'était un grand ennemi du système féodal.

Nous nommerons enfin, pour nous borner, l'abbé de LA BLETTERIE (1696-1772), professeur d'éloquence au Collége-Royal, et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auteur d'une *Vie de l'empereur Julien* (1735 et 1742, in-12). Le biographe du fameux apostat a eu le mérite de faire un livre écrit avec impartialité et avec jugement, d'un style précis et agréable. Jusqu'alors le restaurateur de l'idolâtrie n'avait guère rencontré que des accusateurs ou des panégyristes. La Bletterie voulut l'examiner à charge et à décharge; il lut et traduisit ses principaux ouvrages, qu'il trouva pleins d'éloquence et d'esprit, « et peut-être plus dignes d'être lus que plusieurs des anciens écrivains du paganisme[1]. » Il consulta tous ceux qui ont parlé de lui, amis et ennemis, et, s'étant ainsi fait une opinion éclairée, il la proclama sincèrement en faisant connaître le bien comme le mal. De même que la Bletterie avait su reconnaître les grandes qualités et les vertus au moins apparentes du persécuteur en qui l'indignation des chrétiens n'avait longtemps voulu voir qu'un monstre semblable aux Néron et aux Domitien, de même, dans une autre monographie impériale, l'*Histoire de l'empereur Jovien* (1748), il osa justifier ce prince catholique des imputations que sa piété lui attira de la part de quelques philosophes modernes qui auraient dû être désarmés par la tolérance dont le successeur de Julien fit preuve dans son court règne. Certaines pages de cette élégante biographie sont d'un véritable historien; tel est le portrait de saint Athanase :

« Athanase était le plus grand homme de son siècle, et peut-être qu'à tout prendre l'Église n'en a jamais eu de plus grand, etc.[2]. »

[1] *Vie de l'empereur Julien*, Avert., p. 3. 1746.
[2] *Hist. de l'empereur Jovien*, p. 128-133.

LES ÉRUDITS EN HISTOIRE

L'ABBÉ DE LONGUERUE, LE P. LE LONG, LEBEUF, LACURNE DE SAINTE-PALAYE, LEGRAND D'AUSSY, SAINTE-CROIX, BRÉQUIGNY, PAULINE DE LÉZARDIÈRE, DOM RIVET, DOM CLÉMENCET, DOM CLÉMENT, DOM BOUQUET, DOM HAUDICQUER, DOM MARTIN, MABILLON.

Après les historiens proprement dits, il nous reste à faire connaître une classe d'écrivains qui méritent plutôt le nom d'érudits. Les vrais érudits en histoire furent aussi rares au dix-huitième siècle que les grands historiens, surtout pour ce qui touche les annales de notre patrie. Chaque jour voyait exhumer des documents ignorés jusqu'alors ; des ressources toutes nouvelles étaient offertes aux écrivains. Très-peu cependant surent pénétrer dans la connaissance intime de notre histoire. Plusieurs préparèrent d'utiles matériaux, et, sans écrire d'œuvres historiques, ont grandement servi à l'histoire. Tant de travaux publiés depuis ont fait tomber dans l'oubli la plupart d'entre eux. Néanmoins, le nom de ces érudits qui n'ont pas écrit pour le peuple des lecteurs mérite d'être cité avec honneur dans une histoire des lettres françaises au dix-huitième siècle.

Nommons d'abord un écrivain qui appartient au dix-septième siècle plus encore qu'au dix-huitième, l'abbé de Longuerue (1652-1733), auteur de la *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne* (1719), sorte d'histoire de France par provinces, où l'on trouve comment se sont formés tous les grands fiefs de la couronne, quand et comment ils ont été assujettis à l'autorité du roi, et enfin réunis à son domaine. Le savant abbé de Sept-Fontaines a été accusé de manquer de patriotisme pour avoir rapporté quantité de faits contre le droit immédiat des rois de France sur la Gaule transjurane et sur d'autres provinces.

Le P. Lelong (1665-1721), comme l'abbé de Longuerue, appartient à deux siècles. Son ouvrage le plus connu, le plus utile, et celui qui témoigne de plus de science et de critique, est la *Bibliothèque historique de la France* (in-folio). Plusieurs mains y concoururent, mais le principal honneur revient à celui qui fut l'inspirateur et l'âme de cette grande entreprise.

Le chanoine Jean Lebeuf (1687-1760), membre de l'Académie des inscriptions, grand zélateur des monuments de l'antiquité, qu'il alla

étudier dans les diverses provinces de la France, a laissé un *Recueil de divers écrits servant à l'éclaircissement de l'histoire de France* (1738, 2 vol. in-12); des *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, suivies de plusieurs éclaircissements sur l'histoire de France (3 vol. in-12); des *Mémoires sur l'histoire d'Auxerre* (1743, 2 vol. in-4°); une *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*; plusieurs savantes dissertations et lettres insérées à différentes époques dans les journaux, et dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, depuis 1720 jusqu'en 1740. Tous ces travaux, remplis d'une érudition immense, feront vivre le nom du laborieux chanoine d'Auxerre parmi ceux qui ont rendu les plus grands services à l'histoire nationale. Il ne lui a manqué que d'écrire avec plus d'élégance, et de présenter avec plus d'ordre et de méthode le trésor de ses connaissances.

Lacurne de Sainte-Palaye (1697-1781), l'homme de la plus vaste littérature que le dernier siècle ait produit, a consacré toute sa vie et a sacrifié sa santé et sa fortune aux recherches les plus profondes sur nos antiquités nationales. Le premier il a su deviner le mérite de cette série non interrompue de belles et grandes œuvres littéraires, prose ou poésie, que présente notre vieille langue, depuis le *Chant d'Eulalie* jusqu'au *Roman de la Rose*, et où le dix-septième et le dix-huitième siècle, qui professaient un si injuste dédain pour les siècles antérieurs, n'avaient su voir que confusion et grossièreté. Il a exhumé les nombreuses poésies des troubadours, et interprété ces chants, oubliés pendant des siècles, qui jettent tant de jour sur une époque très-intéressante de notre histoire, et que personne alors ne pouvait comprendre, pas même les gens de lettres les plus familiarisés avec le provençal moderne, pas même les Italiens, tels que les Redi et les Crescimbeni, qui avaient le plus attentivement étudié ces vieilles poésies. Non moins dévoué à la littérature des trouvères, il entreprit d'en faciliter l'accès à tous en dressant un glossaire général de cette langue si riche dans ses différents dialectes, si variée dans ses formes, souvent si bizarre et si irrégulière dans son orthographe capricieuse. Il poussa très-loin cette entreprise immense, en vit commencer l'impression, mais fut enlevé par la mort avant la publication du premier volume. La Révolution qui éclata bientôt empêcha de continuer une œuvre qui, bien que très-imparfaite, eût été très-utile si elle avait pu être achevée en temps opportun.

Les divers travaux de Sainte-Palaye sur la langue d'oc et sur la langue d'oïl ont grandement servi l'histoire, mais ne sont pas des compositions historiques. Il en a laissé une qui mérite d'être nommée ici, le *Mémoire sur l'ancienne chevalerie*, auquel il ajouta, en 1781, un volume contenant des *Mémoires sur la chasse*, le *Poëme du Vœu du héron*, la *Vie de Mauny* et plusieurs autres fragments précieux pour l'histoire du moyen âge.

Dans cet ouvrage, Sainte-Palaye s'est proposé de donner une juste idée de l'ancienne chevalerie, de faire connaître la nature et l'utilité de

cet établissement, en mettant sous les yeux du lecteur : 1° l'éducation qui préparait les jeunes gens à la chevalerie ; 2° les exercices des tournois, qui les rendaient propres à la guerre; 3° l'usage que l'on faisait, dans les armées, de la valeur, de l'adresse et de l'expérience des chevaliers; 4° les récompenses promises à ceux qui se distingueraient dans les combats, et les punitions dont ils étaient menacés s'ils manquaient à leur devoir. Enfin il voulut examiner les causes qui produisirent la décadence et la chute de la chevalerie, et les inconvénients qui pouvaient en contre-balancer les avantages.

Pour composer son mémoire, le savant académicien s'est beaucoup servi de nos vieux romans, dont il avait lu et relu un grand nombre, en particulier le roman de *Perceforest*. Il est seulement à regretter qu'il n'ait pas ou qu'il ait peu connu nos grandes chansons de gestes. Ce qu'il a vu de nos anciens romans lui a suffi pour en apprécier toute l'importance historique. Aussi, en maints endroits de son livre, s'attache-t-il à montrer que ces vieux poëmes, composés par les hérauts d'armes et les trouvères, sont utiles aux historiens, aux généalogistes, aux géographes, aux antiquaires ; qu'ils sont la plupart historiques, que les plus remplis de fables renferment des traits d'histoire curieux, qu'ils enseignent les devoirs réciproques des seigneurs et des vassaux; enfin, qu'ils sont les images des antiques coutumes, et donnent la connaissance des mœurs, du génie et du goût du siècle.

Le titre adopté par Sainte-Palaye semblait annoncer une histoire des chevaliers de tous les pays, des chevaliers anglais, allemands, espagnols, aussi bien que des chevaliers français, tandis qu'il n'a parlé que de ces derniers. Si incomplet qu'il soit, le *Mémoire sur l'ancienne chevalerie* est non-seulement une sérieuse, mais une très-agréable lecture.

Au nombre des travaux d'érudition historique les plus estimables du dix-huitième siècle, il faut encore compter l'*Histoire de la vie privée des Français depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours,* publiée en 1770-81, par Legrand d'Aussy (1737-1800). L'auteur y entre, un peu prolixement, dans les détails les plus minutieux sur les usages de nos pères. L'ouvrage, divisé en quatre parties, traite dans la première de la nourriture, dans la seconde du logement, dans la troisième des habillements, dans la quatrième des divertissements ou jeux. Pour égayer la matière, d'Aussy a semé çà et là des anecdotes, des rapprochements curieux, d'intéressantes digressions ; son livre est cependant assez pénible à lire. L'auteur de l'*Histoire de la vie privée des Français* possédait l'érudition, mais non pas le don du style.

Il est de l'école de Sainte-Palaye; comme ce savant académicien, il s'est beaucoup occupé de nos vieux poëtes, et a publié, d'après divers manuscrits originaux, des traductions et des extraits de fabliaux ou contes du douzième et du treizième siècle.

Guilhem de Clermont-Lodève de SAINTE-CROIX (1747-1809) est encore un sérieux érudit, digne d'être mentionné pour son *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand* (1775 et 1804). Cet ouvrage où rien n'est oublié de ce qui a trait au héros macédonien, lieux, temps, personnages, faits, monuments des arts, écrivains, se recommande par la finesse des appréciations, par la sagacité de la critique, par une connaissance approfondie de la chronologie et de la géographie, enfin par l'élévation des sentiments et par une douce éloquence.

Feudrix de BRÉQUIGNY (1716-1795), passionné dès sa jeunesse pour l'érudition historique, recueillit de précieux et immenses documents, spécialement dans les Archives de l'Échiquier, dans le Chartrier du British Museum, dans la Tour de Londres, et commença une des grandes publications qui ont été le plus utiles à l'histoire de France, la collection générale des *chartes, diplômes, titres et actes concernant l'histoire de France,* dont il donna cinq volumes de 1763 à 1790 : l'impression du reste fut arrêtée par la Révolution. Le tome XI et le tome XII du Recueil des ordonnances, publiés longtemps après la mort de l'auteur, ont pour préfaces deux morceaux d'histoire critique de M. de Bréquigny, très-estimés à cause de la manière large et profonde avec laquelle le problème des libertés municipales au moyen âge y est examiné, un Mémoire sur les communes et un Mémoire sur les bourgeoisies.

Une jeune fille de seize ans, reléguée au fond d'un château du Poitou, mademoiselle Pauline DE LÉZARDIÈRE (1753-1835), marchant sur les traces et suivant probablement les conseils de Bréquigny, et encouragée contre les oppositions inquiètes de son père par M. de Malesherbes et par le duc de Nivernais, entreprit d'écrire la *Théorie politique des lois de la monarchie française,* depuis son berceau jusqu'au dix-huitième siècle, et de combler ainsi une lacune laissée par Montesquieu dans le livre de l'*Esprit des lois*. Son ouvrage devait être divisé en quatre époques. Au début de la Révolution, elle en avait achevé les deux premières allant jusqu'au neuvième siècle. Cédant aux instances d'amis éclairés, elle se décida à donner la partie finie de son immense travail qui parut, sans nom d'auteur, en 1790. Elle le reprit quand elle fut de retour de l'émigration, mais la publication de l'œuvre ne fut achevée que de nos jours, en 1846.

Le fond du système de mademoiselle de Lézardière consiste, suivant M. Aug. Thierry, à voir, chez la nation des Franks, avec l'énergie guerrière, l'instinct politique et une prudence capables de lui donner, en Gaule, l'empire moral en même temps que la domination matérielle ; à faire de la lutte acharnée entre les Franks et les Romains une guerre de principe, où la liberté germanique et le despotisme impérial sont aux prises, et où la liberté triomphe [1].

[1] *Considérations sur l'histoire de France*, ch. III.

Ce point de départ, cette base première de la *Théorie des lois politiques de la monarchie française*, peuvent être attaqués à plusieurs égards; on peut aussi critiquer le mode singulier de composition que l'auteur a suivi. Il restera toujours à mademoiselle de Lézardière le grand mérite d'avoir provoqué un retour sérieux à l'étude des textes, et d'avoir commencé à débrouiller ce chaos de lois jusqu'alors peu connues.

Parmi les travaux historiques qui honorent le plus le dix-huitième siècle, on ne saurait omettre l'*Histoire littéraire de la France*, par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Dom Antoine Rivet de la Grange, après trente années d'un infatigable travail dans sa retraite de Saint-Vincent du Mans, en donna le premie rvolume en 1733; et, aidé de quelques-uns de ses laborieux confrères, il en fit paraître successivement les suivants jusqu'au huitième, publié en 1747 : le neuvième était presque entièrement composé, lorsque mourut ce savant religieux (1749). Les Bénédictins dom Clémencet et dom Clément publièrent encore trois volumes dont le dernier allait jusqu'aux premières années du douzième siècle. Alors leur grande œuvre, traversée par la Révolution, fut suspendue pendant près de cinquante ans, pour être reprise sous l'empire, en 1808, par l'Institut, sous la direction d'abord de l'ancien Bénédictin dom Brial, et ensuite des académiciens Pastoret, Ginguené, Daunou, après lesquels vinrent Fauriel, Victor Leclerc, Paulin Pâris.

Le plan que se proposait dom Rivet, et qu'il remplit en partie, était de donner un recueil complet de tous les écrivains gaulois et français dont on a connaissance, et qui ont laissé quelque monument de littérature, « tant ceux dont les écrits sont perdus, que ceux dont les ouvrages nous restent, en quelque langue et sur quelque sujet qu'ils aient écrit... Ce sont, ajoutait l'intrépide Bénédictin, les monuments connus de la littérature gauloise et française, recherchés avec soin, réunis avec méthode, rangés dans leur ordre naturel, éclaircis avec une juste étendue, accompagnés des liaisons convenables, dont nous formons l'*Histoire littéraire de la France*. On y aura un tableau vivant et animé, non des faits d'une nation policée, puissante, belliqueuse, qui se borne à former des politiques, des héros, des conquérants, mais des actions d'un peuple savant, qui tendent à former des sages, des doctes, de bons citoyens, de fidèles sujets. »

Le tableau tracé par la main savante du religieux n'est pas, il s'en faut de beaucoup, assez vivant et assez animé pour faire de son précieux recueil ce qu'on appelle une œuvre d'art. Mais l'absence de ce mérite, secondaire en pareille matière, n'excuse pas Voltaire d'avoir voulu déprécier et ridiculiser une entreprise qui se recommande à tant de titres, une entreprise si patriotique. L'historien de Charles XII s'imaginait qu'une histoire de notre littérature composée par des bénédictins ne pouvait être qu'une œuvre monacale. Aussi, avant même qu'elle parût, s'empressait-il d'écrire à un de ses amis, auteur de petits vers musqués :

« Les infatigables et pesants Bénédictins vont donner, en dix volumes in-folio que je ne lirai point, l'*Histoire littéraire de la France* [1]. »

Il a tenu parole, il n'a pas lu : on s'en aperçoit à la manière dont, dans son *Essai sur les mœurs* et ailleurs, il a parlé du moyen âge.

Ces religieux, dédaignés par le chef des philosophes, n'étaient pas cependant des esprits arriérés. Ils aimaient les lumières et défendaient, tout autant que leur foi le leur permettait, la liberté de l'esprit humain. Ils s'étaient même rendus suspects par leur excessif attachement à l'indépendance gallicane et par la hardiesse qu'ils avaient eue d'oser les premiers examiner en français bien des questions délicates qui, jusques alors, n'avaient jamais été discutées qu'en latin, enfin par la sévérité quelquefois téméraire de leurs jugements sur les princes, sur le clergé, sur les évêques, sur les légats du saint-siége et sur les papes eux-mêmes.

Pendant que dom Rivet et ses confrères écrivaient l'*Histoire littéraire de la France*, d'autres Bénédictins, avec moins de talent, mais avec un égal zèle, s'occupaient de son histoire civile et politique. Dom Bouquet (1685-1754) commença l'immense *Collection des historiens de France.* Il recueillit dans un premier in-folio tout ce que les anciens, Grecs ou Romains, auteurs sacrés ou profanes, ont écrit de relatif à l'histoire des Gaules. Il avait publié huit volumes de cette utile compilation quand il mourut. Elle fut continuée par ses confrères dom Haudicquer et dom Clément.

Dom Martin (1694-1754), esprit bizarre et présomptueux, mais sérieusement savant, composa en 1727, en deux volumes in-4°, un *Traité de la religion des anciens Gaulois;* ouvrage rempli de recherches profondes et curieuses, mais rédigé sous l'inspiration de cette idée paradoxale que la religion des Gaulois étant, à quelques égards, une dérivation de celle des patriarches, l'explication des objets de leur culte peut servir à l'interprétation de divers passages de l'Écriture. Il écrivit en outre, en collaboration avec son neveu, dom Brésillac, la première partie d'une *Histoire des Gaules et des conquêtes des Gaulois* (1754, 2 vol. in-4°), où l'érudition est gâtée par les fantaisies d'une imagination intempérante.

La congrégation de Saint-Maur entreprit encore, vers le milieu du dix-huitième siècle, de doter la France de l'histoire et de la topographie de chacune des provinces dont elle était composée, en partageant le travail entre les religieux les plus habiles, à chacun desquels était assignée une province : monument immense que la révolution de 1789 vint tout à coup interrompre.

Enfin, outre les ouvrages qui se rapportent aux sciences historiques,

[1] Lettre à Cideville, 6 mai 1733. — Voir encore la lettre du 25 juillet, à Formont.

on doit aux bénédictins de précieuses éditions d'un très-grand nombre d'écrivains ecclésiastiques et laïques.

Ce sont les mêmes religieux, qu'on ne l'oublie pas, qui, à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, ont, les premiers, découvert les principes et tracé les règles de cette science compliquée qu'on appelle la diplomatique, et qui comprend la réunion de toutes les connaissances indispensables pour la parfaite intelligence des chartes, des diplômes et des autres monuments historiques de la même espèce. Au Bénédictin MABILLON revient l'honneur d'avoir le premier, dans son immortel traité *De re diplomaticâ*, ouvert une route qui devait être si fertile en découvertes.

Que de titres pour rendre impérissable la gloire de cette société religieuse, et pour lui faire pardonner un peu d'obstination dans des doctrines particulières ! Les dom Mabillon, les dom Rivet, les dom Clément, les dom Clémencet et les autres, qui surent les premiers introduire la vraie critique dans l'histoire, eurent un mérite trop éminent pour qu'il ne perçât pas du cloître dans le monde, et qu'il ne fût pas apprécié des contemporains malgré la légèreté ou les préoccupations de l'époque. Mais c'est surtout dans notre siècle, et depuis que l'érudition a repris faveur, qu'on a su voir et proclamer tous leurs droits à la reconnaissance. Ces savants d'un autre âge sont aujourd'hui plus consultés que jamais. S'ils sont rarement cités, ils sont fréquemment pillés.

LES AUTEURS DE MÉMOIRES

SAINT-SIMON, Mme DE STAAL, Mme DE CAYLUS, LE MARQUIS D'ARGENSON, BARBIER, BESENVAL, SÉGUR, COLLÉ, MORELLET, LE PRINCE DE LIGNE.

Tous les historiens un peu considérables du dix-huitième siècle ont passé en revue devant nos yeux. Nous devons maintenant nous occuper des auteurs de Mémoires. Ce genre de littérature, absolument inconnu aux anciens et d'origine toute française, se rattache étroitement à l'histoire, bien qu'il ne faille pas trop faire l'histoire avec des mémoires, la plupart étant l'ouvrage de la prévention et des passions du moment.

Nous l'avons vu, les historiens vraiment dignes d'arrêter les yeux de la postérité sont rares au dix-huitième siècle. La période est encore plus pauvre en auteurs de Mémoires sur les affaires publiques tels qu'il s'en écrivait en si grand nombre, spécialement parmi la noblesse, avant que le despotisme eût rendu indifférent aux grands intérêts du pays.

Les Mémoires personnels sont abondants au dix-huitième siècle à proportion de la disette des Mémoires politiques. Jamais les Français ne furent possédés comme à cette époque de la manie de parler d'eux-mêmes, d'entretenir le public de leurs moindres actions et de tout ce qui pouvait les concerner depuis le berceau jusqu'à la tombe, enfin de consigner à la postérité mille inutilités, mille bagatelles n'ayant d'intérêt que pour la vanité de ceux qui les rapportaient. De grands seigneurs donnèrent dans ce travers comme les gens de lettres devenus la puissance du jour, et par là disposés à croire que rien de ce qui les touchait ne pouvait être indifférent à l'avenir. Ainsi s'amoncelèrent des masses de Mémoires, de souvenirs, de confessions, etc., dans lesquels les écrivains nous parlent avec les plus minutieux détails de leurs ouvrages en prose ou en vers, de leurs succès, de leurs jalousies, de leurs inimitiés, de leurs protecteurs et de leurs maîtresses, et les femmes de leurs intrigues, de leurs trahisons, de leurs bonheurs et de leurs désespoirs. Parmi tant d'écrits confidentiels, un petit nombre seulement méritent notre attention pour l'agrément du style et pour certains faits propres à jeter du jour sur les événements publics ou à faire connaître les mœurs de l'époque.

En tête des auteurs de Mémoires du dix-huitième siècle, il faut citer l'incomparable Saint-Simon, qui ne mourut que le 2 mars 1755, à l'âge de quatre-vingts ans, et dont le récit ne se termine qu'avec la régence

du duc d'Orléans, vers l'année 1723. Nous nous sommes assez longuement arrêté, dans notre précédent volume, sur cet écrivain original, qui appartient au dix-septième siècle plus encore qu'au dix-huitième, pour que nous n'ayons pas à y revenir.

Après Saint-Simon, nous nommerons un auteur d'un genre bien différent, mais d'un talent rare, une femme, qui ravit par les petits détails, comme le célèbre duc captive généralement par l'importance des faits. Nous voulons parler de madame DE STAAL, mademoiselle de Launay (1693-1750), qui, elle aussi, nous entretiendra de la Régence, mais dans un esprit tout opposé à celui de Saint-Simon : madame de Staal aime et sert ceux que le duc et pair déteste et se réjouit de voir dégrader.

Il n'y a pas deux voix sur le charme et l'intérêt des *Mémoires* de mademoiselle de Launay, cette spirituelle amie des Fontenelle, des Chaulieu, des Valincour, des Vertot, des Malézieu, des du Deffant. Dès leur apparition, en 1755, ils furent regardés comme un ouvrage unique dans son genre, et obtinrent un succès prodigieux, bien que les faits qu'ils renferment soient peu de chose.

Cette femme distinguée tient beaucoup, pour le style, de l'époque de Louis XIV qui vit sa jeunesse.

Grimm ne trouvait pas que, la prose de Voltaire à part, il y en eût de plus agréable que celle de madame de Staal ; il vante la rapidité étonnante, la touche fine et légère, les traits de pinceau sans nombre, les réflexions neuves, fines et vraies, le naturel et la chaleur toujours également soutenus, qui font le mérite de ses Mémoires.

Longtemps avant, le marquis d'Argenson avait dit dans son journal manuscrit :

« Elle écrit mieux que madame de Sévigné, moins d'imagination, plus de sagesse, plus de sentiment, plus de vérité. »

L'éloge est excessif, mais il montre quel cas les meilleurs esprits du dix-huitième siècle faisaient d'une femme qui n'eut jamais la prétention d'être un auteur, mais qui sera toujours goûtée comme une narratrice charmante.

Si l'on veut mesurer toute la distance qui sépare deux époques très-rapprochées, la fin du règne de Louis XIV et le commencement de celui de Louis XV, il faut, après les *Mémoires* de madame de Staal, lire les *Souvenirs* de madame DE CAYLUS, qui circulèrent en copies manuscrites multipliées et obtinrent un grand succès après la mort de l'auteur et jusqu'à ce que Voltaire s'en fit le premier éditeur, en 1776, et qui depuis ont toujours été recherchés avec avidité.

Marthe-Marguerite de Villette de Murçay (1673-1729), qui épousa le marquis de Caylus n'étant pas encore âgée de treize ans, descendait

du célèbre Théodore-Agrippa d'Aubigné, et était nièce à la mode de Bretagne de madame de Maintenon. Elle fut enlevée à sa famille calviniste, pendant que son père, huguenot très-zélé, était en mer. Pour faire abjurer la jeune enfant, madame de Maintenon employa les moyens les plus doux. *Je pleurai d'abord*, raconte-t-elle elle-même, *mais je trouvai le lendemain la messe du roi si belle, que je consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrais tous les jours, et qu'on me garantirait du fouet. C'est là toute la controverse que l'on y employa et la seule abjuration que je fis.*

Placée à Saint-Cyr, la jeune de Villette y reçut une brillante éducation. Madame de Maintenon se fit elle-même sa maîtresse, provoquant et dirigeant ses réflexions, lui faisant rendre compte de ses lectures et des sermons qu'elle avait entendus, enfin exigeant d'elle qu'elle écrivît chaque jour à quelque personne de son choix une lettre qui était soumise à l'approbation de la royale directrice de Saint-Cyr. La docilité et les succès de la jeune personne augmentèrent la tendresse de sa tante, qui bientôt la prit auprès d'elle à la cour. Elle put donc bien connaître l'illustre parvenue qui lui contait ses pensées secrètes et ses déplaisirs, voir de près Louis XIV et tout ce monde brillant de Versailles. Aussi les courts *Mémoires* qu'elle rédigea, un an avant sa mort, à la prière de son fils, le savant antiquaire et l'auteur estimable de romans de féerie et de chevalerie, Anne-Claude-Philippe de Tubières de Caylus, sont-ils un des ouvrages qui font le mieux pénétrer dans l'intérieur de la cour du grand roi. Malheureusement, la charmante narratrice dont les années avaient déjà affaibli la mémoire, et qui mourut prématurément, a quitté son récit au moment où il serait devenu le plus intéressant, quand, après avoir fait de piquantes révélations sur la duchesse de Bourgogne, elle allait aborder les dernières années de Louis XIV.

Ces mémoires inachevés ne sont donc qu'un fragment où il est surtout question des d'Aubigné, des maîtresses du roi, du personnel de la cour, et, plus que de tout le reste, de madame de Maintenon. Ce ne sont pas même des mémoires, mais de simples *Souvenirs*.

Un mérite fort essentiel rend bien précieuses ce petit nombre de pages. Elles respirent un impartial amour de la vérité. « Tout ce que raconte madame de Caylus, a pu dire Voltaire, est vrai. On voit une femme qui parle avec candeur. » Elle n'aime pas à dénigrer. Elle ne donne pas non plus dans l'adulation, même à l'égard des personnes qui lui sont les plus chères, même à l'égard de son illustre tante.

Madame de Caylus ne flatte pas la femme célèbre pour qui elle déclare professer le plus tendre respect et la plus juste reconnaissance, elle la traite même un peu à la légère, quand elle cède à l'attrait irrésistible de rapporter ou de lancer elle-même un trait d'esprit.

Pour la diction, les *Souvenirs* de madame de Caylus sont incontestablement inférieurs aux *Mémoires* de madame de Staal. Voltaire disait dans la préface dont il a enrichi l'édition publiée par ses soins : « Plus le style en est simple et négligé, plus sa naïveté intéresse. On y

retrouve le ton de sa conversation; elle n'a point *tâché*, comme disait M. le duc d'Antin. » Si elle avait surveillé un peu davantage la correction, on ne l'en blâmerait assurément pas, et les agréments naturels de sa manière n'y perdraient rien.

Nous rangerons parmi les auteurs de Mémoires un homme dont les écrits ont trait non-seulement à l'histoire, mais à la politique, à l'économie, à la morale, et qui, sur tant de sujets divers, révéla un talent assez élevé pour qu'on ait pu dire que, dans la première moitié du dix-huitième siècle, il fut le premier après les hommes de génie et les devança souvent. Nous voulons parler du marquis D'ARGENSON (1694-1757).

Ses *Mémoires*, qui doivent être ici le principal objet de notre appréciation et qui s'étendent, avec quelques interruptions, de 1728 ou 1730 à 1756, n'ont pas encore été publiés dans leur intégrité. Dans la première édition qu'on en arrangea en 1825, pour le public, on transforma, on refondit le texte. Celle qui a été donnée récemment par un descendant du marquis est plus ample, mais n'est pas encore, à beaucoup près, conforme aux cahiers laissés par l'auteur.

Ces *Mémoires*, si incomplétement et si imparfaitement connus jusqu'à ce jour, sont devenus une des sources les plus consultées pour l'histoire du milieu du règne de Louis XV, époque sur laquelle on trouve peu de renseignements contemporains sûrs et autorisés. Ils offrent de précieux détails sur les événements publics arrivés depuis le mois de novembre 1744 jusqu'au mois de février 1747, c'est-à-dire pendant tout le temps que le marquis d'Argenson fut ministre des affaires étrangères, et en particulier sur les négociations qui marquèrent son administration. Ils présentent aussi des documents très-circonstanciés et très-exacts sur la politique de la France pendant que le comte d'Argenson avait le département de la guerre et la surintendance des postes (1742-1757).

Le marquis a écrit sous l'impression même des événements, jour par jour, et pour ainsi dire heure par heure, à partir de 1742 jusqu'à 1756, non pas pour le public et pour la postérité, mais pour lui-même et pour sa famille. Aussi, nul apprêt dans ce volumineux journal, dans cette masse souvent indigeste d'écritures de toutes sortes. Partout l'on sent un homme qui, sans arrière-pensée, obéit au besoin le plus irrésistible pour lui, celui de noter ce qu'il voit, de réfléchir en écrivant, de dire sa pensée du moment sur les hommes et sur les choses.

Il avait du goût pour les affaires, auxquelles il fut appelé pendant quelques années; mais ce n'était pas un homme d'ambition. Pour être véritablement ambitieux, il aimait trop la réflexion et l'étude qui, dès sa jeunesse, avait été sa plus forte passion : on disait de lui, nous apprend-il, « que comme don Quichotte avait eu la tête tournée par la lecture des romans, il lui était arrivé la même chose par celle de Plu-

tarque [1]; » surtout il avait un sentiment trop vif du juste et de l'honnête, et, malgré les fautes qu'on peut reprocher à sa conduite privée, son âme était au fond trop vertueuse. Jusqu'à la fin de ses jours il compta de « rentrer en place au ministère, et même plus autorisé qu'il n'avait été ci-devant [2]. » Mais, ne désirant revenir que pour le bien du peuple et celui du maître, jamais il ne voulut devoir son élévation à l'intrigue et à la bassesse.

Le temps qu'il ne lui fut pas permis d'employer à administrer pour le bien public, il le consacra à écrire ce qu'il aurait voulu faire, ce que d'autres pourront faire à sa place. Esprit naturellement chagrin et frondeur, il ne voit guère les choses par le plus beau côté; mais, s'il exagère quelquefois le mal, il permet d'en mesurer l'étendue.

Constamment préoccupé du bonheur et de l'honneur de la nation, il constate avec tristesse tous les symptômes de la décadence de la France, et indique toutes les causes qui doivent précipiter une révolution qu'il fut un des premiers à pressentir.

Il a d'excellentes considérations sur l'abandon des provinces pour la ville, qui, dès son époque, commençait à devenir un danger menaçant.

« De nos jours, la France s'est métamorphosée de femme en araignée. Jadis c'était une belle femme, d'un riche embonpoint et proportionné à sa taille; peu à peu elle a pris la ressemblance d'une araignée: grosse tête et longs bras maigres. Cela ira enfin jusqu'à celle de faucheux. Que si j'entends dire que tout va bien, que l'argent est, à Paris, à quatre du cent, je répondrai que c'est précisément là que gît le grand mal. Toute graisse, toute substance, s'est portée à Paris, aux dépens des provinces amaigries et exténuées [3]. »

Il sent très-bien et dit avec énergie que la cour où tout est attiré, où tout s'est concentré, et où très-souvent les plus indignes ont une influence dominante, finira par perdre la France. Il écrit en décembre 1750 :

« La cour ! la cour ! Dans ce seul mot réside tout le mal de la nation. La cour est devenue le sénat national. Le moindre valet de chambre de Versailles est sénateur; les femmes de chambre ont part au gouvernement. Si ce n'est pour ordonner, c'est du moins pour empêcher l'exécution des lois et des règles, et, à force d'exceptions partielles, il n'y a plus ni lois, ni règles, ni ordonnateurs [4]. »

Il nous révèle tous les vices du faible, despotique et honteux gouvernement de Louis XV.

« Nous vivons ici, écrit-il, sous une oligarchie tyrannique assistée d'un *hexumvirat*. Cinq ou six ministres absolus ont sous eux quelques chefs de dé-

[1] *Mém. manuscr.*
[2] *Mém.*, Bibl. elzév., t. III, p. 242.
[3] *Ibid.*, t. V, p. 324, 25 juin 1751.
[4] *Ibid.*, p. 349.

partements qui n'ont que le rang et l'autorité de commis. Indépendants entre eux, esclaves de leurs ministres, après quelques mois de travail ils se dégoûtent de cette servitude et se reposent de tout sur d'autres commis, qui, n'ayant pas d'honneur à acquérir, ne visent qu'aux richesses et n'y peuvent parvenir que par la corruption [1]. »

Il nous apprend que, dès 1751, l'on commençait à trouver beaucoup de ressemblance entre le règne de Louis XV et celui de Henri III ; que déjà le clergé, le militaire, les parlements, le peuple haut et bas, tout murmurait, se détachait du gouvernement, et avait raison [2].

Il nous montre à nu la corruption sociale de la première moitié du dix-huitième siècle, il nous en fait toucher au doigt la plaie vive, c'est-à-dire la frivolité, le mépris de tout ce qui est sérieux et élevé, le froid libertinage, l'absence de cœur qui détruira toutes les vertus et amènera la ruine du pays.

A la vue de la dépravation des grands seigneurs, et en particulier de celle du roi, il lui échappe parfois des paroles indignées et flétrissantes. Il prévoit en 1756, la dernière année de sa vie, que, le prestige de la royauté étant à peu près complétement évanoui, la France pourrait fort bien, avant la fin du siècle, se constituer en république.

A propos des mesures contre le Parlement, il annonce la future toute-puissance de la Constituante et l'établissement en France du parlementarisme anglais.

Pour conjurer les bouleversements qu'il prévoit, il conseille d'attaquer le mal à sa source en opérant de grandes réformes, et surtout en substituant au despotisme le régime d'une sage liberté.

Le politique de *l'Entresol*, en opposition aux *Mémoires* ultra-aristocratiques *sur l'ancien gouvernement de France*, du comte de Boulainvilliers, écrivit, vers 1739, un ouvrage qui ne fut publié qu'en 1765, sous le titre de *Considérations sur le gouvernement de la France*, dont le principal objet était de rechercher *jusques où la démocratie peut être admise dans le gouvernement monarchique*. Dans cet écrit, dont la devise est : *Une foi, un roi, une loi*, d'Argenson dépeint avec énergie les abus de l'ancienne monarchie. Il montre que la France, sous l'administration arbitraire des officiers du pouvoir central, demeure fort inférieure aux républiques sous le rapport économique.

Cependant il reste royaliste et même partisan du gouvernement absolu. Persuadé que la puissance publique doit être *une et décidée*, il combat les *philosophes politiques* qui ont préconisé le mélange des trois éléments monarchique, aristocratique et démocratique. La théorie du gouvernement représentatif lui semble une funeste chimère, et il désapprouve la constitution d'Angleterre qu'il juge peu durable, et à laquelle il reproche de rendre les rois nuls. La royauté non partagée s'ap-

[1] *Mém.*, Bibl. elzév., t. II, p. 310.
[2] *Ibid.*, t. IV, p. 44.

puyant sur les institutions municipales, l'unité du pouvoir et la liberté des communes, la suppression des priviléges nobiliaires, des offices vénaux et lucratifs, l'établissement de l'égalité des charges et des droits, enfin l'organisation sur tous les points du pays d'une administration locale et gratuite, tel est, avec la liberté du commerce au dedans et au dehors, son rêve pour le bonheur de la France. Certes ces idées étaient fort avancées en 1739 !

Le traité de l'admission de la démocratie dans le gouvernement monarchique ne présente pas, tant s'en faut, le dernier mot des opinions libérales de d'Argenson. Beaucoup plus libre dans son journal, il y prononce sans détour que « tout doit tendre autant que possible à l'égalité [1] ; » l'homme qui, dans les *Considérations sur le gouvernement de la France,* avait avoué déjà qu'il désirait la destruction de la noblesse, qu'à ses yeux « les nobles ressemblaient à ce que les frelons sont aux mouches, » ce hardi devancier des législateurs de 1789 déclare dans ses mémoires intimes que la seule aristocratie désormais légitime, c'est que chacun soit *fils de ses œuvres*, et gouverne s'il a du mérite. La perfection, suivant lui, c'est que le peuple choisisse ses *députés*, que ceux-ci forment un comité, que ce comité soit renouvelé périodiquement, tous les ans ou tous les deux ans.

« Que la noblesse, ajoute-t-il, soit à vie, et qu'un homme ainsi anobli revienne souvent aux emplois, s'il les mérite ; que ses enfants n'aient qu'une légère distinction native, qui dispose à les élire de préférence, lorsque du reste ils en sont dignes : voilà tout ce qu'on peut tolérer.

« Enfin, se rapprocher de ce but d'égalité où il n'y aura d'autre distinction entre les hommes que le mérite personnel [2]. »

Parlant des restes du système féodal, il s'écrie :

« Tout cela ne sont que restes de barbarie et de tyrannie, que l'autorité royale a bien voulu tolérer et mettre en règle. Que les hommes sont sots ! [3] »

Il exalte les avantages des républiques avec un enthousiasme digne de Rousseau :

« Quel bonheur, que celui qu'on rencontre dans les républiques ! Chacun y jouit de son bien ; on y voit fructifier les arts utiles. Il est vrai qu'il n'y a pas là de cour pour exciter à la perfection des beaux-arts ; mais cette perfection est-elle si nécessaire au bonheur ? C'est ce dont je doute fort. Pour un bienfait qu'elles répandent, les cours inspirent aux particuliers l'ambition sans bornes, soucre de tous vices et de tous désordres. De ces réflexions il suit

[1] *Mém.*, Bibl. elzév., t. V, p. 315.
[2] *Ibid.*, p. 306.
[3] *Ibid.*, p. 328.

qu'*il serait à désirer que tous les États se missent aujourd'hui en républiques, en démocraties*[1]. »

A faute du bonheur de la république, il voudrait au moins voir sa patrie jouir des avantages d'une royauté paternelle et bourgeoise, d'une royauté à bon marché :

« Si jamais, dit-il, une heureuse révolution en France faisait concevoir à nos rois qu'ils ne sont que nos magistrats, nos hommes, et non pas nous les leurs, alors il faudrait réduire leur dépense au plus petit pied et à la simple décence. Oh ! que ce seraient de grands rois que ceux qui se réduiraient ainsi d'eux-mêmes, par économie[2] ! »

Le marquis d'Argenson avait l'esprit réformateur. Comme l'abbé de Saint-Pierre, et avant Mably, Jean-Jacques et les économistes, il rêvait toute une réorganisation de la France et de l'Europe. Il était animé non pas seulement par l'amour spéculatif des innovations, mais par un véritable patriotisme. Voltaire a pu l'appeler « le meilleur citoyen qui ait jamais tâté du ministère[3], » et il a eu le droit de dire lui-même ces paroles qu'il aime à répéter : « Je brûle d'amour pour le bonheur de mes concitoyens[4]. » Malheureusement le soi-disant esprit philosophique le dominait beaucoup trop, et il se laissait trop facilement aller à des chimères pour lesquelles son ami Voltaire le renvoyait à être secrétaire d'État dans la république de Platon[5]. Dans ses idées de réformation sociale il se laisse emporter très-loin. Les systèmes les plus radicaux ne lui répugnent pas. Le *Code de la Nature ou le Véritable Esprit des lois*, de Morelly, où la propriété est dénoncée comme le principe de tous les maux et de tous les vices existants, lui paraît un « excellent livre, le livre des livres, autant au-dessus de l'*Esprit des lois* du président de Montesquieu, que la Bruyère est au-dessus de l'abbé Trublet[6]. »

Mieux valent assurément ces génies chimériques qui, au milieu de beaucoup d'absurdités, rencontrent quelques vues justes et fécondes, que ces esprits d'un positif étroit et d'un bon sens stérile faits pour croupir dans toutes les ornières de la routine. Et certes, malgré un certain goût pour l'utopie et la chimère, le bon sens n'a pas manqué à d'Argenson, et il a pu dire : « Ce que j'ai d'esprit, je l'ai juste. »

Dans ce qu'on a publié sous le titre de *Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson*, on trouve de tout. Le ministre d'État ne s'y montre pas seulement historien, politique, économiste ; il y est encore cri-

[1] *Mém.*, Bibl. elzév., t. V, p. 312.
[2] *Ibid.*, p. 357.
[3] Lettre de Volt. au marq. d'Argenson, 13 mars 1750, dans les *Mém. d'Argenson*, t. V.
[4] *Mém.*, t. I, p. 214.
[5] Lettre de Voltaire au duc de Richelieu.
[6] *Mém. manuscr.*

tique et moraliste. Il énonce çà et là d'excellents jugements sur les auteurs du temps et sur plusieurs écrivains antérieurs, et ses *Remarques en lisant*, ses *Jugements sur divers auteurs*, offrent souvent à la critique littéraire d'utiles aperçus, des vues ingénieuses et de fines appréciations.

Il est moraliste un peu partout, mais en particulier dans ce que nous possédons de l'ouvrage qu'il avait conçu sous le titre de *Pensées et maximes*, et qu'il voulait composer par maximes coupées, dans le goût de celles de la Bruyère, qu'il trouvait « bien plus satisfaisantes que ses *Caractères*. »

Dans ses *Pensées et maximes*, il parle beaucoup de *commerce*, de *mariage*, de *religion*.

Sur ce dernier point il s'abandonne à bien des irrévérences, à bien des impiétés. Il exprime sans détour son aversion pour les religions révélées, et se pose en partisan et en défenseur du déisme.

Adversaire déclaré de toutes les religions positives, il est surtout l'ennemi du catholicisme. Rend-il hommage au protestantisme pour ses bons effets politiques et moraux, c'est afin d'avoir l'occasion de déclarer que le catholicisme ne sert en rien aux mœurs.

Dans la religion, ce sont surtout ses ministres qu'il abhorre, et, comme tous les ennemis du catholicisme, il se montre particulièrement acharné contre les Jésuites, et, trompé le premier peut-être, il les charge des plus odieuses imputations.

On le voit de reste, d'Argenson appartient au bord philosophique et encyclopédique. Ce qui n'empêche pas qu'on ne pût citer de lui telle page fort religieuse, tel passage très-hostile aux oracles du philosophisme.

Ce n'est pas, tant s'en faut, un homme ferme et arrêté dans toutes ses idées. D'un jour, et souvent d'une heure à l'autre, il se contredit lui-même. Dans ces pages écrites à si longues distances, et jamais revues, il se montre tour à tour royaliste et républicain, religieux et impie, défenseur de la morale et matérialiste éhonté.

Il est inégal et variable dans sa diction comme dans ses idées, et par la même cause; il manque de réflexion suivie, de révision, de retouche.

Il ne consignait que pour lui ses souvenirs, ses observations et ses impressions. Il n'avait aucune prétention d'auteur. Il n'a pas seulement relu ses *Mémoires* qu'il écrivait d'un trait au commencement ou à la fin de la journée. Les incorrections et les négligences doivent donc y abonder. Mais, en compensation, quel charme de naturel dans le style, combien d'expressions vives, originales, saisissantes se trouvent au bout de cette plume rapide et négligée! Son style a plus que de l'agrément. Souvent il frappe par la vigueur, par le nerf de l'expression. Quelquefois il matérialise trop les choses, et n'a pas assez souci de l'euphémie, mais en général sa manière est une sorte de réalisme tempéré qui plaît.

Les *Mémoires* de d'Argenson étant à peu près les seuls, au dix-huitième siècle, auxquels le nom de mémoires politiques puisse être donné, on a, dans ces dernières années, accueilli très-favorablement la publication d'autres mémoires qui suivent, jour par jour, les événements publics, depuis 1718 jusqu'à 1762. Ce sont les *Mémoires*, ou plutôt le *Journal anecdotique et historique* d'Edmond-Jean-François BARBIER (1689-1771). Puisque les hommes d'État, les généraux, les négociateurs, ne se soucient plus, au dix-huitième siècle, de raconter leur vie politique, il faut bien écouter un bourgeois qui nous dit par le menu, sinon ce qu'il a fait, du moins ce qu'il a vu.

Barbier était avocat au Parlement de Paris. Il ne parut jamais à la barre ; « il travaillait pour le cabinet : » c'était un avocat consultant. Chargé d'affaires nombreuses et importantes, conseil de la princesse de Modène dans son procès avec le duc d'Orléans, honoré de la confiance du maréchal de Saxe, lié avec les Nicolas, avec les deux Voyer d'Argenson, le ministre des affaires étrangères et le ministre de la guerre, et avec plusieurs autres personnages considérables, enfin occupant lui-même une place honorable dans la bourgeoisie, il a beaucoup vu, beaucoup appris, et a tout noté. Comme Dangeau, il a eu, pendant près de cinquante ans, la patience d'écrire chaque soir ce dont il avait été témoin ou ce qui était parvenu à sa connaissance pendant la journée, de consigner tous les faits grands ou petits, politiques, judiciaires, administratifs, de tenir note de tous les bruits de ville comme des événements les plus certains, enfin d'enregistrer tout ce qui s'était passé non-seulement à Paris et en France, mais dans l'Europe entière, autant qu'il avait pu l'apprendre. Il a de cette sorte fait parvenir jusqu'à nous une quantité d'anecdotes curieuses et intéressantes qui n'auraient pas pu trouver place dans les journaux du temps soumis à l'*approbation et au privilége du roi.*

Barbier semble écrire pour le plaisir d'écrire. Son récit, où il ne figure lui-même que rarement, n'a pas la moindre prétention. D'ordinaire il expose les faits froidement, sans les accompagner d'aucune réflexion, sans louer ni blâmer. Cependant on voit qu'il partage l'esprit de la classe moyenne à laquelle il appartenait. Il reproduit volontiers les sarcasmes des bourgeois contre les grands seigneurs. Il se plaît aussi à rapporter les traits mordants contre le haut clergé, et ne cache pas non plus ses sentiments très-médiocrement religieux. Il redoute un roi dévot, « comme le plus grand malheur qui puisse arriver à un État. »

Un autre avocat au Parlement de Paris, MATHIEU MARAIS, a laissé aussi un *Journal*, de 1721 à 1726, qui peut servir de complément et quelquefois de rectification à celui de Barbier. Il est rédigé dans la même forme, mais animé d'un esprit différent.

Ces Mémoires de bourgeois respirent, sinon toujours l'esprit religieux, du moins un sentiment de moralité et de probité qu'on ne retrouve pas

dans ceux de grands seigneurs et de hauts personnages qui ont écrit dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Parmi ces témoins importants mais peu moraux de la fin du siècle de la philosophie, il faut ranger le fils d'un lieutenant général, colonel du régiment des gardes suisses, le baron Pierre-Victor de Bésenval (1721-1794). Ce lieutenant général des armées du roi sous Louis XV et sous Louis XVI, célèbre par l'agrément de sa personne, par son esprit fin et moqueur, par son audace, par ses intrigues, a laissé des *Mémoires* par chapitres décousus peu élégamment écrits, mais précieux à consulter sur un grand nombre de personnages d'alors, le duc de Choiseul, les Castries, les Ségur, M. de Lamoignon, M. de Puységur, le maréchal de Broglie, M. de Calonne, etc.

Bésenval, qui fut fort mêlé dans les intrigues ministérielles, aime à suivre la marche des affaires publiques, à rechercher les causes de l'élévation et de la chute des ministres, à relever leurs fautes, à juger leur politique et leur administration. Tout en s'amusant à raconter des anecdotes, il apprécie souvent en historien et en moraliste les personnages qu'il a vus de près.

On trouve encore dans ses *Mémoires* d'utiles renseignements sur le Parlement, sur la réforme de la justice, sur l'administration des finances. Au milieu de ces graves matières se glissent maintes anecdotes scandaleuses, maints récits d'affreuses méchancetés dans lesquelles le narrateur ne voit qu'un sujet de rire : Bésenval, suivant le ton du siècle, riait de tout, était indifférent à tout.

Généralement, il raconte bien moins ses aventures que celles des autres. Il donne cependant d'intéressants détails sur ce qui lui arriva dans les journées des 12, 13 et 14 juillet 1789. Ce brave officier n'avait point été gagné par la contagion libérale et révolutionnaire; il était demeuré royaliste pur. Selon lui, « la monarchie française ne pouvait subsister qu'autant qu'elle aurait un maître, mais un maître qui le fût ; tout autre régime la devait livrer à une destruction inévitable. » Ce citoyen de la république helvétique ne repoussait pas les réformes, mais il les voulait faites par le roi. Avec de telles opinions, il aurait dû montrer plus de fermeté et de courage, quand, à un des moments les plus décisifs du commencement de la révolution, à un de ces moments que Tacite appelle *transitus rerum*, il se vit chargé par Louis XVI d'un commandement militaire supérieur.

Nous ne ferons que nommer les *Mémoires* du duc de Lauzun (1749-1794) et ceux du comte de Tilly (1760-1822). Tout le profit qu'on en peut tirer, c'est d'apprendre à quel excès était arrivée la dépravation de l'esprit et du cœur sous l'ère philosophique.

Laissons tous ces malhonnêtes *Mémoires*, et distrayons-nous de leurs corruptions par la lecture de *Souvenirs* où du moins il est ques-

tion assez souvent de nobles et vertueuses actions, et où il est fréquemment parlé, en beau langage, des choses de l'esprit. Nous voulons désigner les *Mémoires ou Souvenirs* de M. de Ségur, celui dont le prince de Ligne disait : « Le comte de Ségur est le seul homme de lettres de la grande bonne compagnie en France [1]. » Il avait fréquenté assidûment les salons les plus élégants, les cercles les plus littéraires. Ils revivent dans ses *Mémoires,* écrits après la révolution, avec le charme mélancolique d'une belle chose évanouie.

« Ce qu'on peut avec raison regretter de cette époque qui ne renaîtra plus, dit-il, c'était, au milieu de ce conflit entre des opinions, des systèmes, des goûts, et des vœux si opposés, une douceur, une tolérance dans la société, qui en faisaient le charme.

« Toutes ces luttes entre les anciennes et les nouvelles doctrines ne s'exerçaient encore qu'en conversations, et ne se traitaient que comme des théories. Le temps n'était pas arrivé où leur pratique et leur action devaient répandre parmi nous la discorde et la haine. Jours heureux où les opinions n'influaient pas sur les sentiments, et où l'on savait aimer toujours ceux qui ne pensaient pas comme nous !

« Je n'oublierai jamais les délicieuses et fréquentes réunions où se trouvaient ensemble les financiers, les magistrats, les courtisans, les poëtes, les philosophes les plus aimables et les plus distingués et ces conversations au Mont-Parnasse, chez le comte de Choiseul-Gouffier, où brillaient tour à tour Boufflers, Delille, Rulhière, Saint-Lambert, Champfort, la Harpe, Marmontel, Panchaud, Raynal, l'abbé de Périgord, depuis prince de Talleyrand, mon frère, l'un des plus aimables hommes de son temps, le prince de Ligne, nouveau chevalier de Grammont de tous les pays, favori de tous les rois, courtisan de toutes les cours, ami de tous les philosophes, et le duc de Lauzun, qui, cherchant partout la gloire, n'en eut que les illusions, et dont la plupart des aventures furent plus imaginaires que réelles.

« Dans quelques autres centres de réunion, on entendait, avec un plaisir mêlé de vénération, le simple, le laborieux, l'éloquent et savant abbé Barthélemy ; Malesherbes, l'un des plus populaires des hommes illustres, le plus juste des ministres, le plus intègre des magistrats, le moins flatteur des courtisans, cet immortel Malesherbes qui pensait en philosophe, agissait en sage, et charmait, par la fécondité de sa mémoire, par la multiplicité de ses anecdotes, ceux qu'il instruisait par la moralité de ses discours et par l'universalité de ses connaissances ; le duc de Nivernais, aussi distingué par la délicatesse de son goût et par l'urbanité de son ton que par la finesse et les agréments de son esprit : il savait allier la noblesse de l'antique cour à l'esprit philosophique de la nouvelle ; il réunissait en lui l'image et l'esprit de deux siècles différents.

« Chez la princesse de Beauvau, modèle d'aménité et d'art pour soutenir et varier la conversation, on se plaisait à voir la réunion et la représentation de tout ce qu'il y avait de mieux et de plus délicat dans la cour de Louis XV, sans jamais y rencontrer ce qu'une juste sévérité reprochait à la licence de ce temps [2]. »

On entre ainsi, avec Ségur, dans l'intérieur de tous les personnages

[1] *Mélanges*, t. XXIX, p, 123. *Écarts.*
[2] *Mém.*, t. I, p. 165-167.

célèbres du dix-huitième siècle, littérateurs, politiques, diplomates, généraux, rois, empereurs et impératrices. Le hasard ayant voulu qu'il fût successivement colonel, officier général, voyageur, navigateur, courtisan, fils de ministre, ambassadeur, négociateur, prisonnier, cultivateur, soldat, électeur, poëte, auteur dramatique, collaborateur de journaux, publiciste, historien, député, conseiller d'État, sénateur, académicien et pair de France, il a vu les hommes et les choses sous presque toutes les faces, et en reproduit le tableau sous les yeux du lecteur avec un intérêt doux qui se renouvelle à chaque page.

L'agrément de la diction ajoute à l'intérêt des faits. Les *Mémoires* du comte de Ségur sont d'un véritable littérateur. On y reconnaît un homme dont le goût pour l'étude fut très-vif dès ses premières années, qui quittait avec empressement les compagnons de sa jeunesse et les amusements de son âge pour entendre des entretiens et suivre des sociétés propres à former sa raison, son esprit et son goût[1]; qui, plus tard, préférait Paris à Versailles, par amour des lettres plus encore que par amour des plaisirs, et qui, dans les garnisons, consacrait habituellement à l'étude les heures de liberté que lui laissait le service[2]. La composition de ses *Souvenirs* est irréprochable, tout y est amené et conduit avec art. Il fait des réflexions, il discute, il juge. Il développe sa pensée dans une phrase toujours soignée, toujours harmonieuse, et ordinairement ample et périodique. C'est à la fois un philosophe et un académicien.

L'énumération des mémoriographes du dix-huitième siècle serait infinie si nous voulions nommer tous ceux qui mériteraient quelque mention, surtout si nous nous arrêtions aux mémoires littéraires comme ceux de Collé, de Morellet, etc.

Pour clore cette liste déjà longue, nous citerons parmi les auteurs de mémoires historiques un étranger illustre, le prince de Ligne (1735-1814), Belge qui naquit avec l'esprit français, et développa merveilleusement ses qualités aimables et séductrices par son séjour en France et par le commerce qu'il eut avec les hommes de lettres les plus célèbres, et avec les courtisans les plus spirituels, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, le comte de Ségur, le chevalier de Boufflers.

Dans la partie historique de ses œuvres, on estime particulièrement, pour l'intérêt, pour le piquant des anecdotes et pour l'abandon d'un style souvent relevé de la plus fine ironie, le morceau sur la guerre de Trente ans, les *Mémoires du comte de Bonneval*, dont le prince de Ligne, passionné pour les caractères originaux et ardents, faisait son héros, les *Mémoires du prince Eugène*, enfin le *Fragment sur Casanova*.

Les *Mélanges* du prince de Ligne ont une véritable importance histo-

[1] Voir *Mém.*, t. I, p. 163.
[2] *Ibid.*

rique par les portraits qu'ils présentent d'un grand nombre de personnages considérables, et en particulier de tous les souverains qu'il a connus et qui recherchaient son entretien : Gustave III, Joseph II, Frédéric le Grand, Catherine *le Grand*, comme il aime à appeler l'impératrice de Russie, en « espérant que l'Europe confirmera ce nom [1], » enfin, et surtout, Marie-Antoinette, qu'il apprécie en maints endroits avec une haute justice et une parfaite convenance. Jamais il ne plaça mieux cette admiration et cet enthousiasme qui étaient un des caractères de sa nature et qu'il a parfois prodigués.

Les Œuvres du prince de Ligne renferment des détails précieux pour l'histoire littéraire comme pour l'histoire politique. Il nous introduit dans l'intérieur de Voltaire, chez qui il passa huit jours, à Ferney, observant avec pénétration et écoutant avec avidité le philosophe, qu'il s'ingéniait à faire parler et à mettre en train. Il nous représente au vif le caractère de Jean-Jacques Rousseau, « ce malheureux grand homme ravissant et impatientant, » qu'il alla visiter et à qui il fit des offres d'asile [2]. Il démasque le charlatanisme de Beaumarchais, qui vint jouer chez lui, à Venise, le rôle d'assassiné. Il peint les ridicules que se donnaient Roucher et la Harpe par leurs lectures de société chez les grands seigneurs et les princesses qu'ils croyaient enchanter, et dont ils se faisaient moquer [3].

Ses ouvrages, même les plus légers, renferment des choses pensées fortement, et généralement écrites du style le plus original, le plus piquant, le plus semblable au ton d'une spirituelle conversation. Le prince ne se piquait pas de style ; cependant celui de beaucoup d'auteurs de profession et de renom pâlit auprès du sien. Il tire un peu, quelquefois, à la manière et au précieux, nous l'avouons ; mais le coloris, l'entrain, l'abandon, le trait, le tour de pensée et d'expression le plus français et le plus parisien, tant de qualités exquises rachètent bien, chez le célèbre Belge, ce qu'on peut lui reprocher de recherche, de manque de goût ou d'incorrections ; de même que tant de pensées justes, de vues neuves et profondes, d'appréciations solides et fines, enfin tant de saillies d'esprit doivent faire pardonner les idées erronées, les opinions bizarres, les paradoxes soutenus du ton le plus tranchant, enfin les contradictions en tous genres qui échappent à l'esprit mobile et aventureux de l'auteur des *Mélanges littéraires, politiques, militaires et sentimentaires*.

[1] Voir PORTRAIT DE FEU S. M. I. DE TOUTES LES RUSSIES, *Mélanges*, t. XX, p. 237.

[2] *Mélanges*, t. X, p. 262-267.

[3] *Ibid.*, p. 270-273.

LES ROMANCIERS

LE SAGE, MARIVAUX, MADAME DE FONTAINE, MADAME DE TENCIN, MADEMOISELLE DE LUSSAN, MADAME DE GRAFFIGNY, PRÉVOST, JEAN-JACQUES ROUSSEAU, DIDEROT, VOLTAIRE, MARMONTEL, CRÉBILLON, BACULARD D'ARNAUD, MADAME RICCOBONI, FLORIAN, LE COMTE DE TRESSAN, MADAME LE PRINCE DE BEAUMONT, LA COMTESSE DE FLAHAUT, MADAME DE CHARRIÈRE, MADAME COTTIN, MADAME DE GENLIS, BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, CHATEAUBRIANT, SÉNANCOURT.

L'histoire et le roman sont des genres qui se touchent par plus d'un endroit. Qu'un roman puisse être une bonne lecture, c'est une exception bien rare. De la peinture de mœurs simplement agréable et divertissante à la peinture dangereuse et immorale, le pas est trop glissant. Le roman est un genre presque pernicieux; mais, considéré uniquement au point de vue de l'art et de l'histoire, il a une grande importance.

Le dix-huitième siècle, où se produisirent quelques romans d'un mérite durable, a donné naissance à un genre très-ambitieux, très-faux et très-ennuyeux, le roman philosophique. Il eut la prétention nouvelle et étrange de se servir du roman pour avancer les progrès de l'esprit humain. Métaphysique, politique, économie, agriculture, sciences et arts, tout y entra. Le sagace Horace Walpole, écrivant, en septembre 1770, à madame du Deffand, lui disait :

« On est venu à bout, chez vous, de rendre la raison aussi absurde que l'ancien galimatias des écoles, et la morale aussi fatigante que les controverses sur la religion. On prêche dans l'opéra-comique, et les romans parlent agriculture. On fait regretter l'ennuyeux Calprenède. »

Si l'on s'était contenté d'ennuyer ! Mais on dépravait.

Le caractère général des mœurs du dix-huitième siècle, c'est l'affranchissement de toute pudeur. Ces mœurs se reflètent avec toute leur laideur dans les romans du temps. Dans ces œuvres corruptrices, on ne songe plus à conserver au moins la décence dans l'expression, à assaisonner d'un sel fin des choses grossières. On y peint avec complaisance les plus révoltantes infamies. Rien de sain dans ces productions qui sont la boue de la littérature; tout y est corrompu jusque dans les moelles. Et cependant les romanciers philosophiques se piquaient spé-

cialement de morale, les plus dévergondés comme ceux qui sont relativement réservés. Vous trouverez chez les plus impurs des tirades de morale guindée mêlées aux peintures les plus lascives. La morale de ces messieurs, d'habitude, s'écarte fort de la morale de l'Évangile : c'est une morale qui permet tout.

L'immoralité fatigue et rebute bientôt comme toute autre chose. Pour réveiller le goût blasé, les auteurs recoururent à des compositions où dominait une philosophie sombre, larmoyante et sentimentale.

« Depuis longtemps, écrivait madame Riccoboni, grande adversaire de ce genre, depuis longtemps nos *très-sensibles* romanciers me fatiguent. Ils veulent émouvoir, passionner, exciter des cris, des gémissements. Ils inventent de pitoyables malheurs, les pressent, les accumulent, en surchargent, en accablent un misérable héros, et parviennent à révolter, sans avoir trouvé le moyen d'intéresser [1]. »

Ils intéressaient tout au plus la foule ignorante et avide d'émotions fortes, sur laquelle les auteurs commençaient à spéculer tristement.

Cette dépravation du roman atteignit son comble pendant la période révolutionnaire. Alors on ne vit plus guère que des écrivains furieux et immondes, suppléant à la stérilité de leurs idées à force d'horreurs et de scandales.

Quelques-uns, sentant l'abus de cette prétention à la force, à la grandeur, à la chaleur, donnèrent dans un autre excès, le ton systématiquement moqueur, l'ironie de toutes choses. Madame de Genlis, après avoir remarqué qu'à la fin du dix-huitième siècle « il y avait dans la société deux sectes très-distinctes, l'une prude, romanesque et sentimentale, soutenant une morale inconséquente et sans base, et affichant avec emphase les sentiments les plus héroïques et les plus exagérés à certains égards, et sur quelques points les plus dangereux, » dit que le caractère de la seconde était de parler avec légèreté des choses les plus graves, par antipathie pour l'exagération et le galimatias, de se moquer des sentiments et des principes vertueux sans les renier ; de ne jamais dire une chose touchante ou sensée sans y joindre ensuite une extravagance, un sarcasme ou une moquerie, et enfin de tourner en ridicule toutes les *thèses sentimentales* [2]. Ces deux classes d'esprits se montrent parmi les romanciers, comme elles existaient dans la société. Voltaire, et, avec beaucoup moins d'esprit, ses nombreux imitateurs, ne savent conter qu'en se moquant non-seulement de leurs personnages, mais de leurs propres principes.

Le premier romancier qui s'offre à notre étude est Le Sage (1668-1747), que Voltaire a pu ranger parmi les écrivains du dix-septième siècle,

[1] *Lettres de Milady Rivers*, XLIV.

[2] Helvétius, *De l'esprit*, Disc. II, chap. XX.

puisque la première partie de son chef-d'œuvre, *Gil Blas*, fut publiée l'année même de la mort de Louis XIV. Ce roman, d'ailleurs, obtint toute sa célébrité avant d'être parvenu à sa fin, et les différentes parties en parurent à des intervalles très-éloignés (1715, 1724, 1735), toujours au moment même où elles venaient d'être écrites. *Gil Blas*, roman qui se rapproche beaucoup de la comédie, offre le tableau de toutes les faiblesses de l'humanité, la peinture de toutes les conditions de la société, vues bien plutôt en laid qu'en beau, et représentées, sinon avec misanthropie, du moins avec une sensible amertume, mais sans aucun dessein de corriger et de changer les hommes et le monde : Le Sage peint pour le plaisir de peindre, rit et censure pour le plaisir de rire et de censurer. Ses héros sont, pour l'ordinaire, des fripons parlant fort légèrement des choses de morale. Dans ce monde picaresque peint par Le Sage, suivant lequel « les plus honnêtes gens sont ceux qui ont les moindres vices, » on ne voit pas apparaître un seul véritable homme de bien. Malgré tout l'agrément, tout le naturel, toute l'exquise correction du style, tout l'atticisme et toute la gaieté du sel, on ne saurait louer sans réserve une œuvre où la vertu prend un air de ridicule et la friponnerie un air de finesse et d'esprit. Par ce côté dangereux, Le Sage, si honnête qu'il ait pu d'ailleurs être, — tout en paraissant se soucier fort peu de religion, — appartient bien au dix-huitième siècle.

Marivaux (1688-1763) n'a pas plus égalé Le Sage dans le roman que dans la comédie. Il doit cependant être compté parmi les romanciers les plus estimables du dix-huitième siècle, pour l'intérêt et pour le but moral de ses deux principaux romans, *Marianne* et le *Paysan parvenu*.

Marianne, malgré la longueur excessive des épisodes et le ton un peu monotone de tout l'ouvrage, est encore regardé avec raison comme un des romans les plus jolis qui existent dans notre langue. La finesse des pensées, le ton original et piquant des réflexions, la justesse des observations, la vérité et la diversité des caractères, l'analyse exacte quoique un peu subtile des passions, le feront toujours lire, et même étudier, avec plaisir et profit.

Le *Paysan parvenu* a plus d'action que *Marianne*, et offre un plus grand nombre de portraits pris sur nature. Ces deux romans sont écrits d'une manière très-agréable. La recherche et les mignardises y sont rachetées par les grâces négligées du style parlé, par le trait, par l'originalité.

Plusieurs femmes du commencement du dix-huitième siècle ont laissé quelques compositions romanesques, où non-seulement on peut s'intéresser innocemment, mais encore goûter les voluptés pures et délicates du goût.

La première est Madame de Fontaine (morte en 1730), qui se distingue par de courts romans dans le genre de *Mademoiselle de Montpensier* et de la *Princesse de Clèves*. Une nouvelle, dont la scène est en Syrie,

l'*Histoire d'Aménophis*, et surtout la *Comtesse de Savoie*, sont des productions d'un goût pur, d'une langue excellente et d'une irréprochable honnêteté de sentiments.

Claudine-Alexandrine Guérin de Tencin est de la même école que madame de Fontaine, sa contemporaine. Cette femme célèbre (1681-1749) ne fut jamais mariée, et si elle porta le nom de madame de Tencin, c'est que, dans sa jeunesse, elle avait pris l'habit de religieuse dans le monastère des Augustines de Mont-Fleury, près de Grenoble, d'où, après une conduite scandaleuse, elle passa comme chanoinesse au chapitre de Neuville, près de Lyon : rendue plus tard à la liberté, elle ne fut jamais pleinement relevée de ses vœux, parce qu'ils avaient été prononcés régulièrement et qu'elle n'avait obtenu la permission de rentrer dans le monde que sur un faux exposé. Elle a laissé un court roman, le *Comte de Comminges*, dont le mérite littéraire ne peut être contesté.

Mademoiselle de Lussan (1682-1758), fille naturelle du prince Thomas de Savoie, comte de Soissons et frère aîné du fameux prince Eugène, dut aux soins de son père une éducation soignée qui développa les heureux dons qu'elle avait reçus de la nature. Elle fut, dit-on, engagée à composer des romans moraux par le docte Huet, qui la connut à l'âge de vingt-cinq ans. Le premier qu'elle écrivit, avec l'aide de M. de La Serre, auteur de plusieurs opéras, fut l'*Histoire de la comtesse de Goudez*. C'est la continuation de la manière de madame d'Aulnoy.

Dans son second roman, *les Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste* (1733), dont Roger, comte de Rethel, de la maison de Champagne, est le principal héros, mademoiselle de Lussan fait heureusement servir les faits publics de canevas et d'objet aux créations de sa fantaisie, mais elle ne sait pas les revêtir de la couleur du temps. Ses personnages ne sont pas des hommes du treizième siècle.

Les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste* ont été attribuées à Boismorand : cet abbé paraît seulement avoir pris quelque part au travail de mademoiselle de Lussan. Mais le troisième volume qu'elle publia, les *Veillées de Thessalie* (1741), lui appartiennent certainement. C'est un recueil de contes, tous travaillés uniformément sur le même modèle, et où il est partout question de sortilége et de magie. Dans toutes ces *Veillées*, ce sont des femmes âgées et des vieillards qui racontent à leur famille émerveillée les aventures extraordinaires de leur jeunesse, et tous les étonnants prodiges dont la Thessalie a été si souvent le théâtre et d'où l'on peut tirer d'utiles leçons de conduite.

Mademoiselle de Lussan a encore écrit beaucoup d'autres romans historiques que personne ne lit plus. Son style est généralement prolixe; mais par la clarté, par le naturel, il rappelle encore l'époque de Louis XIV où s'écoula toute sa jeunesse.

Madame de Graffigny (1696-1758) se fit connaître dans la littérature

par la publication du premier roman épistolaire qui ait été composé en France, les *Lettres d'une Péruvienne*, où les couleurs étrangères sont très-artificielles, mais les sentiments assez vrais, quoique le langage soit philosophique et trop abstrait, et que l'auteur accumule les pensées alambiquées, les subtilités métaphysiques, les lieux communs endormants.

A un moment où les romans mortellement longs des Calprenède et des Scudéry étaient complétement passés de mode depuis longtemps, où la *Princesse de Clèves* de madame de La Fayette n'était plus guère admirée que sur parole, où le genre Villedieu et d'Aulnoy parassait trop fade, où enfin Le Sage ne semblait pas assez intéressant, l'abbé Prévost (1697-1763) chercha et trouva le secret de plaire à ses contemporains sans innover beaucoup dans la manière, mais assez cependant pour former une classe à part de romans. Dessiner avec vérité ses héros, nous faire connaître leurs caractères, leurs passions, leurs faiblesses, leurs qualités avec des traits si naturels que nous pensions les voir vivre et agir devant nous, rendre le roman éminemment pathétique, unir étroitement à ses fabuleuses aventures des noms et des faits historiques; peindre largement des époques très-différentes et des partis très-opposés, politiques ou religieux; enfin, promener son récit à travers le monde entier et changer ses couleurs selon la différence des mœurs et des climats, voilà ce que Prévost sut faire et ce qui a imprimé à ses ouvrages un cachet particulier. Mais de tous les caractères qui les distinguent, le principal est assurément d'avoir donné à ses fictions l'air du drame, en multipliant les peintures sombres et déchirantes. Dans la plupart de ses romans, il y a un fond non-seulement de tristesse, mais de désespérance. Cette teinte noire, répandue sur tout ce que cet abbé a écrit avec le plus de soin, peut être attribuée en partie au chagrin qu'il dut ressentir toute sa vie de s'être involontairement rendu coupable d'un parricide, dans l'aveuglement d'une passion contrariée.

L'abbé Prévost eut la vie la plus agitée. Il fut d'abord élève des jésuites, puis fervent novice au collége de Hesdin, sa ville natale; il s'enrôla ensuite volontairement dans l'armée pour rentrer bientôt chez les jésuites; au bout de peu de temps, sous l'empire d'une passion tyrannique, il les quitta une seconde fois. Il reprit du service avec un grade, se laissa emporter à l'entraînement des plaisirs et connut tous les tourments de l'amour. Dégoûté du monde à l'âge de vingt-deux ans, il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur et y fut ordonné prêtre. Après avoir paru avec succès dans la chaire, il fut envoyé à l'abbaye de Saint-Germain des Prés pour y travailler à la *Gallia Christiana*. Mais les arides recherches de l'érudition convenaient peu à cette imagination ardente. La règle qui captivait tous ses penchants lui devint insupportable. Il fit demander au pape et obtint la permission d'entrer dans un ordre moins austère, celui de Cluny, mais l'évêque d'Amiens s'étant opposé à son admission, il prit le parti violent d'aller chercher,

en pays hérétique, la liberté qu'il regrettait amèrement d'avoir sacrifiée. Il s'enfuit en Hollande et s'arrêta à la Haye, où il se jeta dans un train de vie fort peu ecclésiastique.

C'est là qu'il débuta dans la carrière de romancier par la publication des *Mémoires d'un homme de qualité retiré du monde*. Ce roman, narré avec facilité, présente un tissu d'aventures bizarres et un ensemble de caractères trop singuliers pour être naturels. Cependant quelques parties s'en lisent avec un vif intérêt, parce qu'elles ont été écrites sous l'impression d'une vive passion.

Le Philosophe anglais ou l'Histoire de L. Cléveland, fils naturel de Cromwell, écrite par lui-même, publié en 1732, est malgré ses longueurs et la complication des incidents, une des lectures les plus attachantes, ne serait-ce que par la peinture des mœurs des sauvages que Prévost introduisit le premier dans le roman.

Le *Doyen de Killerine* est d'un genre plus doux; cependant les situations dramatiques et terribles n'y manquent pas. Ce roman passe généralement pour un de ceux où les caractères sont le mieux soutenus et l'intrigue le plus fortement nouée. Le principal personnage est un vénérable prêtre qui raconte les peines qu'il a prises pour diriger ses frères et sœurs parmi les orages des passions et les coups du malheur. Pour pouvoir imaginer et si bien dessiner ce type, il fallait qu'un sérieux changement se fût opéré dans l'auteur. Dans tout son roman on sent l'apaisement du cœur et le retour à des sentiments plus ecclésiastiques. Quand Prévost le composa, il avait obtenu, grâce à l'éclat de sa réputation d'écrivain, de rentrer en France; il avait été dispensé de ses vœux de bénédictin et choisi pour aumônier par le prince de Condé, son lecteur assidu et son grand admirateur.

Tous les romans dont nous venons de parler eurent beaucoup de vogue et obtinrent un grand succès de débit; mais ce ne sont pas là véritablement des œuvres durables. Prévost en a laissé une qui le range parmi les écrivains assurés de vivre. Ce sont les *Aventures du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut*. Il les donna, en 1732, comme un épisode détaché des *Mémoires d'un homme de qualité*.

Selon lui, des romans comme les *Aventures du chevalier Desgrieux* sont d'une extrême utilité pour une classe nombreuse de lecteurs :

« Chaque fait qu'on y rapporte, dit-il dans la préface, est un degré de lumière, une instruction qui supplée à l'expérience; chaque aventure est un modèle d'après lequel on peut se former ; il n'y manque d'être ajouté aux circonstances où l'on se trouve. L'ouvrage entier est un traité de morale réduit agréablement en exercice. »

Assurément une pareille histoire offre plusieurs événements qui peuvent servir à l'instruction des mœurs ; les égarements et les malheurs de Desgrieux et de Manon enseignent hautement les dangers des passions; mais l'impression dernière que laisse cette séduisante lecture est énervante et amollissante.

Le philosophe JEAN-JACQUES ROUSSEAU, en se faisant romancier, étala l'ambition d'être un moraliste. Qand il écrivait l'*Héloïse*, les faiseurs de romans, depuis longtemps, ne savaient plus sortir du cercle des mœurs libertines. Rousseau prétendit, tout en présentant, comme ses devanciers, des tableaux voluptueux, prêcher la morale, servir la morale. Il est difficile de manquer plus complétement le but. Excuser toute action répréhensible dès que le cœur y a quelque part, donner au vice les couleurs de la vertu, faire d'un séducteur sans délicatesse une âme droite et simple, un homme « qui adore la vertu ; » transformer en créature angélique une fille coupable qui, sous le toit paternel, se laisse séduire par son précepteur ; présenter comme les modèles de la plus parfaite amitié deux jeunes femmes éprises du même homme, voir le plus estimable des maris dans un singulier philosophe qui recherche la personne de cette Julie dont il sait que le cœur appartient à Saint-Preux, et en faire un athée en lui donnant toutes les vertus ; voilà, pour ne nous arrêter qu'aux traits les plus saillants, ce qu'a fait Jean-Jacques dans son roman sentimental et raisonneur ; et certes tout cela n'est guère moral. Ni l'amour, ni l'amitié ni la vertu, ne sont peintes de leurs couleurs dans ce roman utopique et dangereux. Quoi qu'en ait prétendu l'auteur, l'*Héloïse* est un livre de mauvaises mœurs, et quiconque aime les bonnes en doit fuir la lecture.

Du reste, si l'esprit de ce roman est pernicieux et si de plus la composition en est très-faible, Rousseau eut du moins le mérite de l'animer d'un intérêt qui « n'est point excité par des noirceurs, par des crimes, ni mêlé du tourment de haïr ; » et il a pu dire, sans trop se flatter, que « la simplicité du sujet, et la chaîne de l'intérêt qui, concentré entre trois personnes, se soutient durant six volumes sans épisodes, sans aventure romanesque, sans méchanceté d'aucune espèce, ni dans les personnages ni dans les actions[1], » faisait de ce roman un *livre unique*. Il est unique aussi par la chaleur et l'éloquence de certaines pages, par des peintures et des descriptions dont personne encore ne lui avait offert le modèle.

L'auteur de la *Nouvelle Héloïse* a dû beaucoup à celui de *Clarisse Harlowe*, dont les touchants romans, traduits par Prévost, étaient déjà dans toutes les mains. Rousseau trouvait la lecture de *Clarisse* très-dangereuse pour les filles ; il pensait que Richardson s'était lourdement trompé en voulant les instruire par des romans, ce qui, suivant l'heureuse expression du philosophe de Genève, était mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes[2]. Cependant il avouait « qu'on n'avait jamais fait encore, en quelque langue que ce fût, de roman égal à *Clarisse*, ni même approchant[3]. »

[1] *Les Confess.*, liv. XI.

[2] Lettre à Duclos, 10 nov. 1760.

[3] Lettre à M. d'Alembert. — Voir encore la lettre au marquis de Mirabeau, du 8 avril 1767.

Le célèbre romancier anglais qui sut, le premier, si bien manier le pathétique familier, eut un autre disciple dont la trempe d'esprit était aussi fort différente de la sienne, DIDEROT. Personne ne contribua tant, au dix-huitième siècle, que le fameux encyclopédiste, à répandre le goût de Richardson qu'il célébra « avec son style pythique[1] » dans un éloge ou plutôt dans un hymne où il le porte aux nues. A ses yeux, les trois poëmes de Richardson, « cet *homme unique*, sont dignes d'être placés à côté de ceux d'Homère, de Virgile, de Sophocle et d'Euripide. »

L'enthousiaste admirateur de Richardson a fait des romans et des nouvelles qui ne ressemblent guère à *Clarisse Harlowe*, à *Grandisson* ou à *Paméla*, mais dont plusieurs cependant méritent d'être distingués parmi les productions de l'époque.

Diderot, cet esprit novateur et aventureux, a beaucoup contribué à la révolution qui devait, dans notre siècle, transformer le roman. Un des premiers, il en a élargi le cadre en y faisant entrer, à titre de personnages principaux, des hommes de toutes sortes de conditions, même des plus basses. Le *Neveu de Rameau*, chef-d'œuvre traduit par Gœthe en allemand, et retraduit de l'allemand en français avant qu'on eût retrouvé l'original qui avait été perdu ; les *Deux Amis de Bourbonne*, où les héros sont deux gueux ; plusieurs autres petites nouvelles vives et touchantes doivent compter parmi les premiers essais heureux de roman populaire : d'autres, malheureusement, allaient le rendre populacier.

Jacques le Fataliste n'est plus une simple nouvelle ; c'est un véritable roman. Les principes de l'ouvrage sont détestables, l'effet général est pernicieux, mais le style est très-remarquable.

MADAME RICCOBONI, de son nom de famille Marie-Jeanne Laboras de Mézières (1714-1792), est, par le nombre et par le mérite de ses ouvrages, l'auteur de romans le plus distingué du dix-huitième siècle, après Prévost.

La femme qui devait se faire un si beau nom dans les lettres fut pendant vingt ans actrice médiocre sur le théâtre de la Comédie Italienne, où son mari, auteur d'un livre ennuyeux sur l'art du comédien, jouait les rôles d'amoureux avec beaucoup de prétention, mais aussi avec beaucoup de froideur. Ce Riccoboni rendit malheureuse sa jeune femme, dont il était passionnément aimé. Devenue veuve, elle n'eut plus de ressource que son écritoire. Elle avait été longtemps le conseil de son mari dans ses travaux littéraires et avait fait de moitié avec lui la comédie des *Coquets*, sa meilleure production. Réduite à écrire pour vivre, elle ne cessa de donner coup sur coup des romans où elle se plaisait à se mettre en scène. Ses premières créations furent inspirées en grande partie par des souvenirs personnels. Sa famille ayant été subitement ruinée par des malheurs imprévus, elle s'était trouvée je-

[1] Joseph de Maistre, *Lettres et Opuscules*, cinq paradoxes, V.

tée dans la plus précaire des positions ; mais son esprit porté aux idées romanesques s'était de bonne heure bercé des plus enchanteresses illusions. C'est cette situation malheureuse, c'est cette victoire sur le sort, ce sont ces rêves non accomplis dont madame Riccoboni aime à nous entretenir, d'abord dans les *Deux Amies*, historiette de soixante pages insérée au *Mercure*, en 1786, puis dans le roman d'*Ernestine*, dans celui de *Miss Jenny*, et même dans *Mademoiselle de la Vallière*. Toutes ses héroïnes sont des orphelines qui finissent par sortir de leur état d'abandon et de leur obscurité pour faire de grands mariages ou jouer quelque rôle éclatant, ou bien des orphelines livrées sans appui aux séductions du monde, rarement heureuses et toujours trompées.

Madame Riccoboni avait conservé la correspondance qu'elle avait entretenue, à l'âge de dix-neuf ans, avec un seigneur anglais dont les feintes protestations de tendresse la séduisirent et l'entraînèrent dans le malheur. De ces lettres elle fit, au bout de vingt-quatre ans, son premier roman, les *Lettres de Fanny Butler à mylord Charles Alfred, comte d'Erford* (1757). Elle se contenta de changer le nom des personnages et le lieu de la scène, et de faire plusieurs changements indispensables pour l'intérêt, et peut-être pour la gloire de l'héroïne, qui reste encore bien légère et bien inconséquente.

Dès la publication des premiers romans de madame Riccoboni, les meilleurs juges louèrent en elle l'art de narrer avec beaucoup de concision et de rapidité, celui de semer dans son récit des réflexions fines et justes, et de le relever par un ton très-distingué et par un style plein de finesse et de grâce. Toutes ces qualités furent portées à leur perfection dans un roman publié la même année que le *Marquis de Cressy*, dans les *Lettres de milady Juliette Catesby*, que les critiques les plus difficiles trouvèrent « écrit bien agréablement, bien légèrement, avec beaucoup de grâce et de sentiment[1], » et qui seraient un chef-d'œuvre irréprochable, si le ressort principal n'était pas un peu forcé.

Ernestine, une des productions les moins étendues de madame Riccoboni, en est une des plus exquises pour la grâce et l'intérêt. Les malheurs et l'abandon de l'héroïne, sa résignation, sa candeur, la pureté de l'amour qu'elle inspire à M. de Clémengis, tous les sentiments doux et honnêtes répandus dans cet ouvrage en font une des rares lectures où il n'y a qu'à profiter. Quand madame Riccoboni l'écrivit, elle venait de recevoir de la cour une pension qui lui permettait de quitter le théâtre. C'était dignement justifier la faveur dont elle avait été l'objet.

Après plusieurs autres compositions d'un moindre mérite, l'auteur de *Milady Catesby* et d'*Ernestine* entreprit enfin un roman de longue haleine, l'*Histoire de miss Jenny* (1764).

Le talent de cette femme qui a produit tant d'œuvres exquises décline visiblement dans les *Lettres de milord Rivers*, écrites à l'âge de soixante-deux ans (1776). L'auteur, qui ne sait plus aussi vivement in-

[1] Grimm, *Corresp. litt.*, 1er avril 1759.

téresser par des récits rapides et naturels, y aborde sans grande originalité diverses questions de morale et de philosophie, s'y jette dans la polémique et attaque à plusieurs reprises par le ridicule ceux qu'elle appelle les *novateurs*.

Madame Riccoboni sait écrire, cependant son style et sa manière ne peuvent pas être loués sans réserve. Cette aimable narratrice, qui nous intéresse tant par la peinture délicate et naïve des émotions d'un cœur tendre, n'a pas toujours cette simplicité, cette grâce de naturel, ce charme d'un esprit de bon aloi et qui a l'air de s'ignorer, qu'on admire chez madame de La Fayette. Quelquefois elle rappelle plutôt Marivaux par une recherche brillante, par des antithèses affectées, par une phrase trop sautillante. Souvent aussi elle pèche contre la correction. Écrivant habituellement avec une excessive rapidité, et harcelée par les éditeurs, elle ne prenait pas assez le temps de polir son style, ni même de mûrir ses plans.

Au moment où madame Riccoboni écrivait ses agréables fictions, un genre de romans très-différent, et fort inférieur du côté de l'art, s'emparait de la vogue : nous voulons parler du roman philosophique.

Marmontel (1723-1799) est un de ceux qui cultivèrent, sinon avec le plus de talent, du moins avec le plus de succès, le roman philosophique. Son *Bélisaire* fut un événement. Et cependant on ne saurait aujourd'hui lire sans ennui ce livre qui fut si vanté par l'esprit de parti, que la cabale osa mettre au-dessus du *Télémaque*, et qui fut traduit dans les principales langues de l'Europe, même en russe, par ordre de l'impératrice Catherine II.

Les trois ou quatre premiers chapitres de *Bélisaire* ont un certain intérêt qui en permet la lecture ; mais, pour dévorer le reste, il faut une patience bien résolue. Le commencement, où l'auteur dit qu'il veut montrer un grand homme aux prises avec l'adversité, annonçait un récit élevé; mais au bout de quelques pages, il n'est plus question d'adversités, et l'on n'a que de fastidieuses et banales dissertations, développées dans un style terne, vulgaire et quelquefois bas. « Si cet ouvrage est d'un caractère plus grave que mes autres écrits, dit l'auteur dans ses *Mémoires*, c'est qu'en le composant je croyais proférer mes dernières paroles, *novissima verba*, comme disaient les anciens [1]. » Les homélies de l'aveugle Bélisaire sont plutôt lourdes et pesantes que graves.

L'autorité religieuse ne pouvait pas méconnaitre et par conséquent ne pas dénoncer les intentions anticatholiques dans lesquelles avait été conçu ce livre si vanté par les philosophes incrédules. La Sorbonne le frappa d'une censure que rédigea le sulpicien Le Grand, homme sévère pour les doctrines, mais indulgent pour les personnes. L'archevêque de Paris lança un mandement (31 décembre 1768) où il

[1] *Mémoires de Marmontel*, liv. VIII.

condamnait *Bélisaire* comme contenant des propositions fausses, captieuses, téméraires, scandaleuses, impies, erronées, respirant l'hérésie et les hérétiques. Pour l'historien de la littérature, il est obligé de le condamner comme ennuyeux,comme banal et comme faux. Quoi de plus absurde que de faire du pieux Bélisaire un esprit fort et un écho des doctrines de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau et d'Helvétius?

Marmontel, aiguillonné par les contradictions qu'avait rencontrées *Bélisaire*, et excité par le succès bruyant que l'esprit de parti lui avait fait, voulut traiter le même sujet, ou plutôt soutenir la même thèse dans un autre roman historique. Il entreprit les *Incas ou la Destruction du Pérou*, pour étaler le spectacle des crimes produits par le fanatisme dans le nouveau monde. Cet ouvrage, qu'on ne saurait appeler ni histoire, ni roman ni poëme, est écrit dans une sorte de prose poétique qui ne manque pas d'éclat ni parfois de chaleur.

L'ouvrage qui a fait le plus de réputation à Marmontel, ce sont ses *Contes moraux*. Ces contes, qui fournirent des sujets de pièces aux deux principaux théâtres de Paris, qui eurent tant de vogue en Europe, et qu'on traduisit dans toutes les langues, furent d'abord écrits, du moins les premiers, pour le *Mercure*, à un moment où celui qui le dirigeait, Boissy, n'ayant absolument rien de passable à donner au public, s'était adressé à Marmontel, qui lui avait fait donner le *Mercure*, pour le conjurer de venir à son aide, en composant pour lui quelque chose, quoi que ce fût, prose ou vers. Pour répondre à ce signal de détresse, il conçut l'idée de ses contes, et tout d'une haleine, au courant de la plume, il écrivit le premier, intitulé *Alcibiade*. Ce conte, publié sous l'anonyme, eut un succès inespéré, et les plus fins connaisseurs, réunis au dîner d'Helvétius, firent à Marmontel l'honneur de le croire de Voltaire ou de Montesquieu. Le conte de *Soliman II*, celui du *Scrupule* et plusieurs autres, ne furent pas moins bien accueillis.

Que Marmontel ait pour objet, dans la plupart de ses contes, de rendre la vertu aimable, d'amener le lecteur à sentir qu'il n'y a rien de mieux à faire pour être heureux que d'être bon, on ne peut pas lui contester cette honnête intention. Il réussit même quelquefois assez bien dans son dessein, et expose en un style convenable ses observations de moraliste. On pourrait citer plusieurs beaux passages des *Contes*, et Joseph de Maistre a fait à Marmontel le grand honneur d'en relever un.

Mais les meilleurs, même les *Nouveaux contes*, recueillis en 1801, sont loin d'être tous bien écrits, d'être tous d'une observation exacte et d'une saine morale.

Madame de Genlis, qui, avec raison, trouvait très-peu moraux les *Contes* de Marmontel, leur reprochait surtout de présenter une peinture très-fausse de la société:

« Il est fâcheux, disait-elle, qu'un littérateur si estimable ait eu la malheu-

reuse prétention de peindre ce qu'il n'avait ni étudié ni observé, et qu'il ait donné pendant trente ans, aux étrangers et aux provinciaux, une aussi fausse idée des gens de la cour et du grand monde. L'ignorance de quelques usages ôte de la vérité aux tableaux, mais ne corrompt personne ; il n'en est pas ainsi de l'ignorance des mœurs, du ton, du langage. Dans les contes dont nous parlons, on voit toujours les hommes qui ont dans la société de brillants succès afficher les plus vils sentiments et s'exprimer avec la perversité la plus grossière : peintures aussi fausses que ridicules, et personnages qui eussent à peine été soufferts dans la plus mauvaise compagnie [1]. »

A parler généralement, ces *Contes moraux* ne sont ni excellents ni détestables : ils sont médiocres, et cette médiocrité même a favorisé leur éphémère succès.

VOLTAIRE aussi prétendait faire de la morale avec ses *Contes* non moins licencieux qu'impies. Mais il faut reconnaitre que *Candide*, l'*Ingénu*, *Micromégas*, l'*Homme aux quarante écus*, etc., sont des modèles de style naturel, rapide, vif et piquant, et renferment nombre de traits profonds et éloquents. C'était encore une lecture d'esprits délicats. Les corrompus vulgaires trouvaient plus à leur goût des écrits qui ne leur offraient guère que la saveur du vice.

Pour donner une idée suffisamment complète de la littérature romanesque au dix-huitième siècle, nous devons nécessairement prononcer des noms souillés et parler d'œuvres honteuses. Ainsi nous ne saurions nous taire sur Jolyot DE CRÉBILLON le fils (1708-1777), auteur de romans auxquels l'attrait de la volupté, le goût des obscénités finement enveloppées et des idées ordurières put seul donner de la vogue.

Il eut des disciples qui, en prodiguant comme lui ou plus que lui la gravelure et l'obscénité, prétendirent faire acte de moralistes. Leurs noms pas plus que ceux de leurs ouvrages ne sauraient être mentionnés ici.

Dans cette seconde moitié du dix-huitième siècle, où tant de fictions licencieuses ou foncièrement immorales étalèrent le scandale, on vit cependant encore apparaître quelques productions plus saines, et même quelques œuvres tout à fait bonnes, celles-ci dues surtout à des femmes.

Pendant que ces corrupteurs publics enfantaient leurs graveleuses conceptions, DE BACULARD D'ARNAUD (1718-1805) essayait de ramener le roman à l'honnêteté et d'en faire une école de morale. Ce fécond écrivain, dont le nom est resté couvert d'une sorte de ridicule, grâce surtout aux épigrammes de Voltaire et de Beaumarchais, mais qui n'était pas dépourvu de verve et de talent, eut au moins de louables intentions.

Outre quatre drames d'un genre sombre et lugubre, il a laissé de nombreuses fictions, où il s'est efforcé d'attacher par le pathétique et

[1] Madame de Genlis, *les Parvenus*, t. II, c. XVI.

la sensibilité. La *sensibilité*, c'est le don qu'il croyait posséder au plus haut degré et le mot qu'il prodiguait le plus. Ses prétentions allaient loin. Qu'on le prît pour un simple romancier, pour un amuseur du public, il s'en indignait, et appelait ceux qui lui faisaient cette injure *des beaux esprits mutilés, jugeant des choses par les mots, et non des mots par les choses* [1]. Il aspirait au *rôle d'instituteur* de ses semblables. *Il voulait éclairer l'homme en le touchant* sur *ses devoirs*, sur *ses obligations relatives*, sur *la science de l'humanité*. Suivant lui, ses ouvrages devaient être appelés des *ébauches philosophiques*, des *essais de morale en action*, des *Mémoires pour servir à l'histoire de l'homme*, etc., etc. [2]. Enfin il avait l'ambition d'avancer de quelques pas dans la carrière parcourue avec tant d'éclat par les Fénelon, les Richardson, les Lesage, les Fielding.

Malgré ses efforts, il est resté bien loin de ses illustres modèles, surtout comme écrivain. Il abhorrait le *langage insignifiant*, il visait aux *expressions créées*, au style *pittoresque*, à la chaleur et à la force ; et cependant sa diction est généralement terne et fade, quand elle n'est pas déclamatoire et boursouflée. Il a bien tracé quelques *tableaux dramatiques* [3], mais il n'a pas dessiné une seule grande peinture digne d'aller à la postérité. Et l'auteur des *Épreuves du sentiment*, des *Délassements de l'homme sensible*, des *Loisirs utiles*, etc., ne peut pas plus compter parmi les grands moralistes que parmi les grands écrivains. Pour *imbiber les âmes des vérités morales*, il entasse les réflexions, il multiplie jusqu'à satiété les développements, il surcharge ses récits de notes et de préambules ; mais, avec *quelques traits épargnés*, les grands modèles du genre atteignaient mieux le but.

Baculard d'Arnaud estimait peu le philosophisme, respectait et défendait la religion. Il n'en est pas moins, avec beaucoup de philosophes du temps, un curieux exemple de la prétention et de l'exagération que le dix-huitième siècle mettait en tout.

Vers la même époque, un jeune écrivain d'un très-gentil esprit, FLORIAN (1755-1794), essayait le roman pastoral, le roman poétique et chevaleresque, et la Nouvelle *sentimentale*.

Il débuta dans le roman pastoral, en 1783, par la publication de *Galatée*. Cette imitation embellie, ou du moins arrangée, de la pastorale inachevée de Cervantès, eut un certain succès. Sa seconde pastorale, *Estelle et Némorin*, donnée cinq ans plus tard, ne fut pas aussi bien accueillie. On finissait par être lassé de tant de bergerie, de tant de *moutonnerie*, sans un seul petit loup.

[1] *Délassements de l'homme sensible ou Anecdotes diverses*, seconde année, t. I, 1re p., Dialogue entre un critique et l'auteur.

[2] *Ibid.*

[3] Voir en particulier *la Vérité reconnue ou l'Homme tel qu'il est*, dans les *Délassements de l'homme sensible*, seconde année, 2e p.

Dans l'intervalle, il avait publié (1786) son roman épique de *Numa Pompilius*, où il prit surtout pour modèle le *Télémaque*. D'ailleurs, il s'était préparé à la composition de cet ouvrage par une étude sérieuse des grands auteurs de l'antiquité et par une lecture attentive des principaux épiques modernes. L'inspiration homérique ou virgilienne n'en est pas moins totalement absente.

Numa Pompilius, loin d'être épique, a toute la fadeur de la fausse pastorale. La reine Marie-Antoinette, à qui Florian avait dédié son ouvrage, disait à M. de Besenval: « Quand je lis *Numa*, il me semble que je mange de la soupe au lait. »

Ce roman renferme quelques portraits peu antiques, mais cependant assez bien tracés. Tel est celui d'*Égérie* dont les principaux traits furent, il paraît, empruntés à la belle, douce et spirituelle madame de Lawoestine, fille de madame de Genlis.

Gonzalve de Cordoue, publié en 1791, vaut un peu mieux. Depuis quelque temps plusieurs auteurs avaient essayé de remettre à la mode la chevalerie. Le comte DE TRESSAN (1705-1793), doué d'un médiocre talent, mais tourmenté du désir de jouer à tout prix un personnage dans les lettres, avait entrepris de rajeunir et d'accommoder au goût du temps nos anciens romans chevaleresques et avait attiré la vogue à son *Extrait de l'Amadis des Gaules*, et aux courts romans du *Petit Jehan de Saintré*, des *Trois Cousines*, etc. Ce n'est pas une traduction libre, mais une œuvre originale que Florian prétendit donner dans *Gonzalve de Cordoue*. Il y mit de l'imagination et du savoir; et cette production mériterait de n'être pas oubliée, ne serait-ce que pour l'excellent *Précis historique sur les Maures* qui en forme l'introduction. L'auteur, d'ailleurs, a voulu prendre un trop haut vol, et il n'avait pas les ailes assez puissantes pour le soutenir dans cette course hardie.

Il a imité divers auteurs espagnols dans *Gonzalve de Cordoue*. Il imita spécialement Cervantès dans ses *Nouvelles* et dans ses *Nouvelles nouvelles*.

Dans les *Nouvelles nouvelles*, le lecteur passe d'Angleterre en Italie, de l'Afrique aux Indes, des Alpes au Paraguay; et le ton des couleurs est varié comme le lieu de la scène. Aussi ces fictions relativement innocentes se peuvent-elles encore lire avec quelque agrément.

Florian, qui ne produisit rien, dans le genre du roman et de la nouvelle, que de très-secondaire, essaya de traduire un roman célèbre, le chef-d'œuvre de la littérature espagnole, *Don Quichotte de la Manche*. Il le gâta et le mutila. En voulant raccourcir et franciser, d'après le goût du moment, l'œuvre de Cervantès, il supprima des beautés très-originales, retrancha des traits de génie, glaça la verve comique et alourdit les ailes du conteur et du poëte satirique.

Il écrivit ses contes, ses nouvelles, ses romans, dans une prose

poétique, « genre si malheureusement facile, » auquel la Harpe le conjurait de renoncer par tout l'intérêt qu'il prenait à ses talents[1].

Une des affectations de ce genre qu'on remarque le plus chez Florian, c'est la manie d'employer constamment le présent. A l'exception du récit du commencement, tout *Gonzalve de Cordoue* est au présent. Fénelon, le vrai modèle de la prose poétique, a écrit au passé tout le *Télémaque*.

Florian cherchait surtout à plaire aux jeunes gens et aux jeunes filles. Une dame très-estimable, la sœur du fameux peintre de paysages le Prince, madame LE PRINCE DE BEAUMONT (1711-1780) s'est exercée dans le roman, pour la même classe de lecteurs, d'une manière bien plus innocente, et guidée par des principes très-différents : car le pastoral *Floriannet*, si cher à Voltaire, était très-imbu des idées philosophiques.

Elle publia en 1748 son premier roman, intitulé *le Triomphe de la vérité, ou Mémoires de M. de Villette*. Il est rempli de sentiments naturels, d'incidents facilement prévus, facilement amenés. Le même mérite recommande les *Lettres de madame du Moutier*, qui furent traduites en plusieurs langues, et la *Nouvelle Clarisse*. Dans ce dernier roman, la pieuse auteur s'est particulièrement proposé d'éviter les détails dangereux dont l'auteur de *Clarisse* et de *Paméla* ne s'est pas suffisamment gardé.

Elle a apporté un scrupule encore plus exact dans ses célèbres *Magasins* dont le meilleur est le *Magasin des enfants*, publié en 1757, et bientôt traduit dans toutes les langues de l'Europe. Les agréables contes et historiettes qui le remplissent sont écrits avec une exquise simplicité, et dialogués avec naturel et intérêt. On en a tiré plusieurs sujets de comédies. Le *Magasin des adolescents* et le *Magasin des jeunes dames* paraîtront aussi, en les prenant pour ce qu'ils sont, et en les jugeant dans leur espèce, des livres très-estimables.

Des soixante-dix volumes laissés par madame de Beaumont, aucun ne comptera parmi les œuvres durables; le style en est trop souvent négligé et décoloré; tous ont au moins le mérite du naturel, de la clarté et de la convenance.

Plusieurs contemporaines de madame de Beaumont eurent un talent d'écrivain plus remarquable, mais aucune n'eut une plus belle âme et des sentiments plus purs.

La comtesse DE FLAHAUT (1760-1836), plus connue sous le nom de son second mari, l'ambassadeur portugais baron Souza-Botelho, est un des derniers écrivains qui aient conservé pure la tradition du style naturel et élégant de l'ancienne bonne société française.

Quoique madame de Souza ait vécu jusqu'à un temps si rapproché de nous, elle appartient pleinement au dix-huitième siècle par son édu-

[1] *Lycée*, 3e p., l. II, c. III.

cation, par ses goûts, par ses relations. Elle a poétisé et idéalisé l'époque et la société qu'elle avait affectionnées. Les peintures qu'elle a faites d'un monde particulier, dans *Adèle de Sénanges*, dans *Eugène de Rothelin*, etc., ont cependant beaucoup de vérité.

La comtesse de Flahaut s'essaya de bonne heure à écrire, pour se créer une occupation qui pût la soustraire à l'ennui des discussions politiques, qu'aux approches de la Révolution elle entendait sans cesse soutenir au Louvre, où son mari était logé. L'embarras où elle se trouva plus tard, à Londres, lors de l'émigration, lui suggéra l'idée de chercher à tirer parti de son talent.

Dans *Adèle de Sénanges*, son premier roman remarquable, elle ne peignit guère que ses propres sentiments. C'est l'histoire d'une jeune fille nouvellement sortie du couvent, de son mariage avec un vieux seigneur qui l'épouse pour lui faire un sort, et, après la mort de ce paternel mari, la naissance et le développement de son amour pour un jeune lord élégant qui vient à passer par le pays qu'elle habite. Le tout est rempli de scènes de la vie ordinaire, de récits d'une réalité franche, et de causeries plus ou moins prolongées, mais toujours vives et agréables, dans les parcs, dans les jardins, sur l'eau, autour d'un fauteuil. Dans ce roman, comme dans ceux que l'auteur écrivit plus tard, on voit souvent reparaître le couvent où madame de Flahaut avait passé d'une manière très-douce sa jeunesse, et où les héroïnes vont rendre visite à leurs bonnes et candides maîtresses et à leurs anciennes compagnes.

On sent aussi qu'*Eugénie et Mathilde* a été écrit sous la vive impression de souvenirs et de sentiments tout personnels. Eugénie, le principal personnage, est un admirable type de piété, de bonté, de dévouement à tous les devoirs de la religion et de la nature. Une émotion profonde anime certaines pages, même des pages incidentes, comme celles où sont peintes les inquiétudes et les douleurs d'une tendre mère qui voit son fils, hier enfant, aujourd'hui homme, lui échapper dans l'enivrement de son indépendance, pour aller courir tous les dangers du monde et des passions, jusqu'au moment où, appelé à l'armée, il verra sa vie même en danger chaque jour.

Tous les romans de madame de Souza sont d'un genre très-intime. Elle ne cherche pas à offrir une image générale de la société de son temps, ni à peindre une contrée ou une époque particulières.

« J'ai voulu, dit-elle quelque part, montrer dans la vie ce qu'on n'y regarde pas et décrire ces mouvements ordinaires du cœur qui composent l'histoire de chaque jour. »

Remonter à la naissance d'un sentiment tendre et le suivre, jour par jour, dans tous ses progrès, voilà où excelle l'auteur d'*Adèle de Sénanges*, d'*Eugénie et Mathilde*, d'*Eugène de Rothelin*, de *Charles et Marie*, de la *Comtesse de Fargy*, de *Mademoiselle de Tournon*. Elle ne cherche pas à

piquer la curiosité par la variété et la singularité des événements, elle ne veut produire ni surprises ni secousses. Les accidents de la vie ordinaire lui suffisent pour le développement des caractères et pour la peinture des passions. Et ce sont les sentiments doux et généreux, la piété filiale, l'affection maternelle, l'amour fondé sur l'estime, qu'elle peint de préférence. Elle revient sans cesse, avec charme et onction, sur les devoirs de famille, sur les vertus d'intérieur, sur le respect et les égards dus à ceux qui souffrent, aux parents, aux amis qui peuvent être d'un moment à l'autre ravis à notre tendresse. Elle laisse quelquefois échapper des réflexions d'une sensibilité profonde :

« Je suis effrayée, dira-t-elle, quand je vois dans le monde avec quelle légèreté on risque d'affliger un vieillard ou un malade. Sait-on si l'on aura le temps de le consoler ? »

Madame de Souza n'eût-elle écrit que ces quelques lignes, on pourrait affirmer sans crainte de se tromper que ce fut une belle âme, un de ces cœurs comme il y en a si peu, qui mettent leur plus cher bonheur à faire la joie de ceux qu'ils aiment, à leur épargner toute peine, et qui, tout en remplissant de leur mieux ces pieux devoirs, ne sont eux-mêmes jamais heureux, parce qu'ils tremblent toujours pour l'objet de leur tendresse.

Madame de Charrière (née de 1740 à 1750, morte en 1805) est digne, malgré sa qualité d'étrangère, d'être citée à côté de la comtesse de Flahaut, qui disait d'elle que son style était du meilleur français, du français de Versailles. Circonstance bien remarquable qu'une femme née en Hollande, et qui vécut et écrivit en Suisse, ait possédé l'esprit français le plus élégant et le plus délié. Ce n'était pas, tant s'en faut, un auteur de profession. Elle n'écrivait que pour elle et ses amis, au jour le jour, et sans suite. Elle a cependant laissé un certain nombre d'ouvrages tous exquis, et dont deux sont, dans leur genre, de petits chefs-d'œuvre, *Caliste, ou Lettres écrites de Lausanne* (1786), et les *Lettres neufchâteloises* (1784). Il nous suffira de dire quelques mots de ces deux belles productions.

Caliste, qui devrait plutôt s'appeler *Cécile*, du nom du principal personnage, est une suite de lettres où une mère encore très-jeune fait connaître à une dame de ses amies la manière dont elle guide et forme sa fille déjà nubile et recherchée par plusieurs prétendants. Ce livre a du rapport avec *Adèle et Théodore* de madame de Genlis; mais la mère de Cécile a sur l'éducation et sur la vie des idées très-différentes de celles de la mère d'Adèle: « Songez, écrit-elle elle-même, que ma fille et moi ne sommes pas un roman comme Adèle et sa mère, ni une leçon, ni un exemple à citer. J'aimais ma fille uniquement ; rien, à ce qu'il me semble, n'a partagé mon attention ni balancé dans mon cœur son intérêt[1]. »

[1] *Lettres écrites de Lausanne*, VI[e] lettre.

Ce que la mère de Cécile veut avant tout, c'est de gagner pleinement le cœur de sa fille, c'est de lui inspirer assez de confiance pour qu'elle osât s'ouvrir à elle, quand même elle aurait le malheur de venir à oublier les leçons maternelles de sagesse et de vertu :

« Profitez, s'il est possible, de mes conseils, dit-elle à sa fille ; mais, si vous ne les suivez pas, ne vous cachez jamais d'une mère qui vous adore. Que craindriez-vous ? — Des reproches ? — Je ne vous en ferai point; ils m'affligeraient plus que vous. — La perte de mon attachement ? — Je ne vous en aimerais peut-être que plus, quand vous seriez à plaindre, et que vous courriez risque d'être abandonnée de tout le monde. — De me faire mourir de chagrin ? — Non, je vivrais, je tâcherais de vivre, de prolonger ma vie pour adoucir les malheurs de la vôtre, et pour vous obliger à vous estimer vous-même malgré des faiblesses qui vous laisseraient mille vertus et à mes yeux mille charmes[1]. »

L'attrait de ce langage du cœur est relevé par mille gracieux détails répandus dans toutes ces lettres, et surtout par un sentiment des beautés de la nature qui inspire quelquefois à l'auteur une véritable éloquence, comme dans ce passage :

« Quelquefois je me repose et me remonte en faisant un tour de promenade avec ma fille, ou bien, comme aujourd'hui, en m'asseyant seule vis-à-vis d'une fenêtre ouverte qui donne sur le lac. Je vous remercie, montagnes, neige, soleil, de tout le plaisir que vous me faites. Je vous remercie, Auteur de tout ce que je vois, d'avoir voulu que ces choses fussent si agréables à voir. Elles ont un autre but que de me plaire. Des lois auxquelles tient la conservation de l'univers font tomber cette neige et luire ce soleil. En la fondant, il produira des torrents, des cascades, et il colorera ces cascades comme un arc-en-ciel. Ces choses sont les mêmes là où il n'y a point d'yeux pour les voir ; mais en même temps qu'elles sont nécessaires, elles sont belles. Leur variété est aussi nécessaire ; mais elle n'en est pas moins agréable, et n'en prolonge pas moins le plaisir. Beautés frappantes et aimables de la nature ! tous les jours mes yeux vous admirent et mon cœur vous sent [2]. »

Ce peu de citations suffisent pour faire apprécier le genre d'intérêt qu'offre le roman de *Caliste*, et aussi l'excellent style dans lequel il est écrit[3].

Il est peu de lectures de pur agrément qui puissent être plus utiles à des jeunes personnes d'un certain âge que les *Lettres écrites de Lausanne*, parce qu'on y sent continuellement que l'auteur puise dans son cœur les éloges qu'elle donne à la sagesse et à la vertu. On reçoit la même impression bienfaisante des *Lettres neufchâteloises*, publiées deux ans plus tôt, et qui mériteraient d'être aussi connues que les *Lettres écrites de Lausanne*. Les *Lettres écrites de Neufchâtel* sont une très-fine critique

[1] *Lettres écrites de Lausanne*, XII[e] lettre.

[2] *Ibid.*, XVI[e] lettre.

[3] Le style des *Lettres écrites de Lausanne* est généralement très-pur et très-élégant ; cependant plusieurs impropriétés et incorrections trahissent l'étrangère.

des mœurs et des habitudes de petite ville. Les traits y sont assez piquants pour que les citoyens de l'obscure localité suisse se soient, dans le moment, fâchés contre l'auteur; mais la malice et l'exagération ne s'y font sentir nulle part. Ce roman épistolaire n'offre pas d'intrigue proprement dite; il présente le développement naturel et gracieux d'un sentiment pur et délicat. C'est en vérité une bien aimable personne que cette demoiselle de la Prise qui, tout en abandonnant naïvement son cœur à l'amour qu'elle a conçu pour un jeune homme digne d'elle, sait garder intactes la tendresse filiale et toutes les vertus douces et sacrées de la famille. Par cela même qu'on n'en rencontre pas beaucoup de telles dans la vie réelle, on se repose délicieusement à contempler cette idéale figure; pas si idéale toutefois que de légers défauts ne soient mêlés à d'adorables perfections. Les différents caractères que présente madame de Charrière sont toujours ainsi heureusement tempérés; les écarts et la générosité, la bonté et la fougue, la faiblesse et l'humanité, enfin les imperfections et les vertus y forment un composé qui n'a rien de chimérique. Et le tout, portraits, récits, réflexions, est écrit du style le plus net, le plus facile et le plus rapide. Madame de Charrière n'a voulu peindre que des personnes et des mœurs qu'elle connût bien. Elle a dû à ce sage parti la plupart des qualités exquises de sa manière.

Madame Cottin (1773-1807), qui composa le premier roman dans le genre passionné, est allée assez avant dans les secrets du cœur, et a rendu avec vérité et chaleur les sentiments et les passions. Cette dame, douée d'un caractère tendre et mélancolique, et réfugiée dans la retraite après la perte d'un époux enlevé à sa tendresse quand elle n'avait encore que vingt ans, se livra au talent qu'elle avait pour la composition; non dans la vue de s'ériger en auteur, mais uniquement dans l'intention de plaire à ses amis, de se distraire, de se retirer dans un monde idéal et d'épancher son cœur. Elle écrivit ainsi tout d'un trait, et en moins de quinze jours, son premier roman, *Claire d'Albe*, sans nullement songer à le rendre jamais public, et elle ne le céda à un libraire que pour fournir à un de ses amis proscrit le moyen de sortir de France. C'était là un acte louable; mais le livre fut un exemple très-dangereux, et il produisit de détestables copies.

Le second roman de madame Cottin, *Malvina*, révéla en elle une digne émule de madame Riccoboni. On vit une création très-pathétique dans la situation de cette jeune fille s'introduisant déguisée dans le château d'une famille qui la persécute, s'y faisant la garde-malade de celui qu'elle aime, et l'arrachant à une mort inévitable, à force de soins tendres et discrets.

Madame Cottin avait pour maxime qu'une femme ne doit point écrire. Cependant, à peine avait-elle publié un roman qu'elle en commençait un autre; mais elle ne sacrifiait jamais le moindre devoir au

plaisir d'écrire, et le produit de ses ouvrages était toujours consacré à quelque bonne œuvre.

Amélie de Mansfield suivit de près *Malvina*. C'est le mieux composé des romans de madame Cottin.

Mathilde, qui présente plusieurs caractères supérieurement tracés, soutint dignement l'honneur que l'auteur s'était acquis par la publication de *Claire d'Albe* et de *Malvina*. Mais son dernier roman, *Élisabeth ou les Exilés de Sibérie*, accueilli avec enthousiasme en Angleterre, nous paraît plus faible, parce que nous ne pouvons nous empêcher de le comparer à la touchante nouvelle de Xavier de Maistre, *la Jeune Sibérienne*.

L'imagination de l'auteur de *Claire d'Albe* et de *Malvina* était tournée aux idées fortes, sombres et dramatiques; son pinceau n'en savait pas moins bien rendre les images douces et agréables. Madame Cottin a souvent une touche brillante et gracieuse. Elle prodigue même trop, en particulier dans les *Exilés de Sibérie*, les détails descriptifs et les ornements poétiques.

Son style a de l'éclat, de la facilité, mais il est souvent gâté par l'impropriété et l'incorrection.

Madame Cottin, estimable malgré tout par le talent, l'était aussi, nous l'avons déjà dit, par le cœur, par le caractère et par les principes. En plus d'un endroit des romans de cette dame on s'aperçoit qu'elle était protestante, mais aussi on sent qu'elle était sincèrement religieuse; quand elle mourut, âgée seulement de trente-quatre ans, elle avait entrepris d'écrire un livre sur la religion chrétienne prouvée par les sentiments.

Parmi les écrivains qui réagirent contre la littérature abominable de la fin du dix-huitième siècle, on ne saurait omettre madame DE GENLIS (1746-1830), « cette bonne dame qu'on a trop oubliée et qui avait un talent réel [1]. »

Madame de Genlis est une des femmes dont la culture intellectuelle a été le plus développée. Elle est aussi une de celles qui ont le plus écrit. Elle a laissé plus de cent soixante volumes, romans, ouvrages d'éducation ou d'histoire, etc. Avant la Révolution, elle en avait déjà publié plus de quinze.

Elle avait eu la plus précoce vocation d'écrivain. Étant encore enfant, non-seulement elle lisait la *Clélie* de mademoiselle de Scudéri et le *Théâtre* de mademoiselle Barbier, mais, avant de savoir former une lettre, elle composait des romans et des comédies qu'elle dictait à sa gouvernante. La bizarre éducation qu'elle reçut « produisit, d'après son propre aveu, dans son imagination et dans son caractère, un mélange à la fois religieux et romanesque, dont on ne trouve que trop de traces dans la plus grande partie de ses ouvrages [2]. »

[1] Madame G. Sand, *Histoire de ma vie*, 2e partie, ch. XV.

[2] *Mém. de madame de Genlis*, t. I, p. 38.

Ce tour d'esprit romanesque ne fit que se développer en elle avec le progrès des années; et, au milieu même des occupations les plus graves, il fallait qu'elle s'abandonnât à ce penchant. Pendant qu'elle était chargée de l'éducation des enfants du duc d'Orléans, elle jouait toute seule, retirée dans sa chambre, de petites scènes très-singulières. Elle composait à haute voix des espèces de romans qu'elle mettait en conversation, en donnant à chacun de ses personnages l'accent de son rôle, ce qui lui causait une illusion ravissante et lui faisait passer les plus heureux moments de sa vie [1].

Elle ne se contentait pas de ces romans parlés et improvisés, elle en écrivait et en très-grand nombre; car sa tête était tellement romanesque, nous dit-elle, que souvent les plus légers incidents lui fournissaient des sujets de romans [2].

Madame de Genlis est bien inférieure, comme romancière et comme écrivain, à madame Riccoboni. Elle n'égale pas non plus madame Cottin pour la conception des plans, la peinture des caractères et l'expression des passions emportées. Ses romans forment une classe à part : leur principal mérite est d'instruire et de former le cœur, mais la perfection littéraire perd quelque chose à cette prétention très-marquée de moraliser. Elle dit, dans une de ses préfaces, qu'elle s'est toujours proposé « le naturel, la vérité d'observation et de peinture des mœurs [3]. » Ces mérites se rencontrent quelquefois dans ses romans; mais ceux-ci sont trop remplis de réflexions, de dissertations, trop semés de véritables thèses de philosophie, de religion et de morale. Le roman est encore pour elle un cadre qui lui sert à peindre ses amis morts et vivants, ses ennemis, ses contradicteurs; à exprimer ses affections, ses haines et ses rancunes; à exposer ses opinions politiques; enfin à étaler ses connaissances variées et à nous faire connaître ses préférences littéraires et artistiques.

Le premier de ses romans qui fit quelque bruit, c'est *Adèle et Théodore*. L'opinion générale ne lui fut pas favorable. L'Académie, dans le concours pour le prix d'utilité où cet ouvrage avait été envoyé, donna la préférence aux *Conversations d'Émilie*, de madame d'Épinay. Quelques-uns reprochaient à madame de Genlis d'avoir dénigré impitoyablement les femmes de la société, telles que madame de Montesson, sa tante, sous le nom de madame de Surville, et madame de la Reynière, son ancienne bienfaitrice, sous le nom de madame d'Olcy. Certaines personnes s'offensèrent de plusieurs passages sur les rois, les reines et les courtisans. D'autres lui firent un crime impardonnable des mordantes allusions contre les philosophes et les encyclopédistes répandues à chaque page du roman d'*Adèle et Théodore*. Enfin, suivant madame de

[1] Voir *Mém.*, t. III, p. 298.
[2] *Ibid.*, t. V, p. 39.
[3] Préf. des *Parvenus*.

Genlis elle-même, cet « ouvrage antiphilosophique » lui fit, à cause de son succès même, des ennemis nombreux et irréconciliables [1].

Le livre porte pour sous-titre : *Lettres sur l'éducation*. L'auteur prétendait y présenter *tous les principes relatifs à l'éducation des princes, des jeunes personnes et des hommes*. On y trouve réellement d'excellents procédés, quelques-uns heureusement renouvelés, d'autres imaginés par cette dame dont le goût le plus prononcé fut toujours d'élever la jeunesse. Il s'y joint quelques idées paradoxales et chimériques.

Si madame de Genlis n'a pas, comme elle s'en flattait, « révélé tous les secrets de l'éducation [2], » elle a contribué à quelques utiles améliorations, et ses critiques ont eu assurément sur la société, sinon toute l'influence que l'auteur s'imaginait, du moins une influence véritable.

Comme complément à ses *Lettres sur l'éducation*, madame de Genlis publia, en 1784, les *Veillées du château ou Cours de morale à l'usage des enfants*. Une bonne mère retirée dans un vieux château avec ses trois enfants, dont l'aîné n'a que sept ans, leur conte tous les soirs une petite histoire, quand ils ont été *bien sages*. Ces récits, destinés à remplacer les contes de fées, sont souvent interrompus par les questions des enfants qui ne laissent jamais passer un mot au-dessus de l'intelligence de cinq ans sans en demander l'explication. Tel est le fond de ce roman pédagogique. Ce qu'il offre de plus piquant, mais non pas de plus louable, c'est la troisième partie, qui renferme une satire de l'Académie française et de ses plus illustres membres. Le conte intitulé : *les Deux Réputations*, est une diatribe contre Voltaire, Fontenelle, Marmontel et la Harpe. Cet ouvrage, d'ailleurs, est affadi par le bavardage.

Toutes ces publications sont des livres d'éducation plutôt que des romans. Madame de Genlis écrivit, pendant l'émigration, un roman véritable qui fit scandale, *les Chevaliers du Cygne* (1795). L'ancienne noblesse se blessa fort de certains traits lancés contre elle. Que la comtesse de Genlis ait raillé les ridicules de quelques grandes dames, on peut le lui pardonner ; mais elle est inexcusable d'avoir rempli son roman prétendu royaliste de satires amères contre la reine Marie-Antoinette.

Peu après, dans les *Petits Emigrés*, elle se garantit mieux de la satire en exposant des principes très-monarchiques.

Les *Vœux téméraires ou l'Enthousiasme*, également publiés pendant la Révolution, peuvent aussi, pour quelques situations pathétiques et vraies, et malgré le vice du dénoûment, compter parmi les meilleures productions de l'auteur.

Son talent se montra enfin avec distinction dans une courte mais très-jolie nouvelle intitulée : *Mademoiselle de Clermont* (1802). Caractères bien tracés, récit rapide et animé, style naturel et pur, toutes ces

[1] *Mém.*, t. III, p. 145 et 171.
[2] *Adèle et Théodore*, t. III, lettre LXIX.

qualités réunies rappellent les chefs-d'œuvre de madame de la Fayette. Aussi *Mademoiselle de Clermont* fut-elle fort goûtée par les grandes dames de l'ancienne société. Cette lecture faisait pleurer une heure durant la spirituelle madame de Tracy. Madame de Coigny lui disait : « Mais tout cela n'est pas vrai. — *Qu'est-ce que cela fait*, lui répondait-elle, *si cela en a l'air*[1] *?* »

Quelques-unes des mêmes qualités se retrouvent dans plusieurs autres romans destinés à célébrer des personnages de l'ancienne monarchie : dans la *Duchesse de la Vallière*, qui remit extrêmement à la mode Louis XIV, et dont la lecture, à ce qu'il paraît, fit pleurer le premier consul[2] ; dans *Madame de Maintenon*, qui acheva de renouveler l'admiration pour le grand siècle, au point que le gouvernement de Napoléon « finit par prendre quelque ombrage de cette espèce d'enthousiasme[3] ; » dans *Un trait de la vie de Henri IV* ; dans *Mademoiselle de la Fayette*, et même dans *Jeanne de France*.

Dans *Jeanne de France* (1816), madame de Genlis, en présentant une héroïne disgraciée de la nature, en décrivant les douleurs d'un amour légitime sans espérance, d'une passion que la vertu même ne pouvait guérir, voulut, suivant ses propres expressions, opposer la beauté morale à la beauté physique, et la reconnaissance à l'amour ; en peignant ce que la reconnaissance et l'amitié peuvent produire dans un cœur sensible et généreux, elle prétendit prouver que l'enthousiasme de l'amitié, comme l'enthousiasme de la gloire, peut l'emporter quelquefois sur celui de l'amour même ; elle voulut « montrer enfin que tout n'est pas effort et combat dans ces nobles victoires, et que la vertu, la raison, l'amitié, ont aussi leur attrait ; que la pureté de leurs profondes émotions ajoute à leur puissance un charme indéfinissable, et que les séductions de l'amour ne sont ni plus douces ni plus entraînantes. »

C'est là, sans doute, une belle thèse ; mais, en lisant cette nouvelle, on s'aperçoit trop que l'auteur soutient une thèse, et, pour la prouver, elle arrange les faits à sa fantaisie, tout en disant qu'elle ne veut rien devoir à l'imagination qui sait tout créer et tout embellir.

Il n'y a rien de plus contraire à la vérité de l'histoire que la conclusion de cette nouvelle où Jeanne, après la mort de son frère Charles VIII, renonce volontairement, par générosité, à son union avec Louis d'Orléans, devenu roi de France, pour lui laisser épouser la veuve du roi défunt, Anne de Bretagne, qu'il aime et dont il est aimé depuis longtemps. Il y a quelque chose de touchant dans ce sacrifice tel qu'il est présenté par madame de Genlis ; mais tout le monde sait que l'infortunée Jeanne, loin d'avoir dit à son époux, qui avait résolu de la proclamer reine de France : « Celle qui a montré sur le trône tant de talents

[1] *Essais, Lettres et Pensées de madame de Tracy.*

[2] Voir une lettre de madame de Bon, dans les *Mém. de madame de Genlis*, t. V, p. 137.

[3] *Mém. de madame de Genlis*, t. V, p. 137.

et de vertus ne doit point en descendre, » s'opposa formellement et constamment au divorce, et combattit toutes les raisons par lesquelles on voulait le faire prononcer.

Quant à la forme de ce roman, elle est médiocre ; dans *Jeanne de France*, il y a des récits, pas de peintures, et le style est sans couleur et sans énergie.

Les derniers romans de madame de Genlis, composés au commencement de notre siècle, ne sont pas inférieurs aux premiers. « Son imagination est restée fraîche sous les glaces de l'âge, et, dans les détails, elle est véritablement artiste et poëte [1]. »

Sans être un écrivain de génie, elle doit compter parmi ceux qui ont eu le mérite de conserver les bonnes traditions de la langue du dix-septième siècle dont elle avait fait vœu de relire tous les ans, pendant deux ou trois mois, quelque production [2]. Madame de Genlis attachait le plus grand prix à la correction, et elle se montrait fort sévère pour ceux qui y manquaient. Elle dit quelque part en parlant du chef-d'œuvre de madame de la Fayette : « Le style de la *Princesse de Clèves* a quelquefois de la grâce, mais il est dépourvu de correction et d'élégance ; on n'écrirait plus aujourd'hui une simple lettre avec tant de négligence [3]. » Madame de Genlis, même dans ses meilleurs ouvrages, n'a jamais, il s'en faut de beaucoup, l'originalité et la grâce de madame de la Fayette, mais elle a généralement le mérite d'une correction soutenue et d'une pureté élégante. Elle a pu se vanter « d'avoir combattu avec succès le mauvais goût en tous genres, et particulièrement en littérature, l'affectation, l'emphase, le néologisme et le galimatias [4]. » Mais qu'elle pense que ses ouvrages peuvent être classiques au même titre que les modèles du dix-septième siècle ; qu'elle se figure avoir un plus grand talent littéraire que les Staël et peut-être les Chateaubriand, c'est une illusion de vanité par trop forte.

Madame de Genlis a écrit quelque part : « J'ai soixante ans, et je suis homme de lettres. » Dans presque tout ce qu'elle a écrit on sent trop l'homme de lettres, l'instituteur, et même parfois le pédant ; on n'y trouve pas assez la femme, si ce n'est quand elle a lieu de se livrer à l'aigreur de ses ressentiments, de contenter ses vanités et toutes ses petites passions. Dans aucun genre elle n'a rien laissé de vraiment supérieur ; et on l'a très-bien caractérisée quand on a dit d'elle, comme d'une actrice qui jouait avec plus de sagesse que de talent : Elle est toujours bien, jamais mieux.

Bernardin de Saint-Pierre (1734-1814) ferma l'ère antérieure à la Révolution par un des chefs-d'œuvre les plus gracieux et les plus tou-

[1] Madame G. Sand, *Hist. de ma vie*, 2e part., ch. xv.
[2] Voir *Mém.*, t. IX, p. 305.
[3] *De l'influence des femmes sur la littérature française*, p. 118.
[4] *Mém.*, t. VI, p. 156.

chants de la langue française. Il publia, en 1788, dans le huitième volume de ses *Études de la Nature*, cette charmante pastorale, *Paul et Virginie*, qui, malgré quelques tons forcés propres au dix-huitième siècle, offre en général des couleurs dignes d'une époque plus naïve et plus poétique. Ce petit roman, où la plus belle des îles de la mer du Sud et la nature des tropiques en général sont décrites avec un pinceau si brillant et si chaud, l'a placé tout au premier rang de nos grands écrivains paysagistes. Peindre un sol et des végétaux différents de ceux de l'Europe fut un des objets qu'il se proposa spécialement.

A la beauté de la nature entre les tropiques, Bernardin de Saint-Pierre voulut réunir la beauté morale d'une petite société qui enseignât, par son exemple, que notre bonheur consiste à vivre suivant la nature et la vertu. Il sut peindre, raconter, dramatiser, avec tant de naturel et d'art, que ce petit livre a fait beaucoup plus pour sa gloire que toutes ses autres productions ensemble.

Un des grands mérites de Bernardin de Saint-Pierre, comme de Rousseau, est d'avoir réveillé le sentiment de la nature ; mais en liant si intimement l'amour aux spectacles de la nature, ils ont, l'un comme l'autre, introduit une nouvelle source d'abus et de mauvais goût trop sensibles chez leurs imitateurs.

On a souvent répété que, dans « la céleste création de Virginie [1] », Bernardin de Saint-Pierre était chaste comme Raphaël. C'est trop dire. Plus d'une scène, plus d'une situation de ce petit drame manque de chasteté.

Le sentiment religieux n'est pas non plus parfait dans *Paul et Virginie*. C'est moins de la religion que de la religiosité. On y parle beaucoup plus de la *Divinité* que de Dieu, de la *nature* que de la Providence. La *douce théologie* de madame de la Tour est bien philosophique, quoiqu'elle ait été louée par Chateaubriand [2]. Presque partout des réflexions philosophiques viennent fort inopportunément se mêler aux scènes de sentiment et aux tableaux de la nature. Enfin, la déclamation gâte souvent ce joli poëme.

Parmi les autres petits romans de Bernardin de Saint-Pierre, il en est un qui mérite d'être mentionné ici : *la Chaumière indienne*. On y admire le tableau de la situation du paria, de cet homme d'une race maudite, rebut du monde, sans s'être jamais avili par aucune faute, et réduit à errer la nuit dans les tombeaux, pour éviter les regards de ses semblables, auxquels il fait horreur uniquement parce qu'il appartient à une caste déshéritée.

On trouve, dans la *Chaumière indienne*, non-seulement d'énergiques peintures, mais des traits pris à la nature. Tous, il le faut avouer, ne sont pas empruntés à la nature franche. Le factice et le faste philosophique ont déjà fait dégénérer la manière de l'auteur.

[1] Lamartine, *Confidences*.

[2] Le *Génie du Christian.*, 2e p., l. III, c. VII.

A *Paul et Virginie* on a coutume d'opposer comme pendant l'*Atala* de Chateaubriand ; en dire un mot ici n'est pas anticiper, puisque le brillant émule de Bernardin de Saint-Pierre rapportait avec lui, des régions polaires, sa touchante *Atala,* quand, le 2 janvier 1792, il vint de nouveau fouler le sol natal où le rappelait l'honneur militaire.

C'était une création bien nouvelle que ce récit des malheurs de deux sauvages des rives du Meschacébé. Chactas, fils d'Outalissi le Natchez, a dit cette histoire à René l'Européen. Les pères l'ont redite aux enfants, et le nouveau visiteur des forêts du Mississipi en rapporte fidèlement ce que les Indiens lui en ont appris, pour montrer le tableau intéressant d'un peuple chasseur et d'un peuple laboureur, « la religion, première législatrice des hommes, les dangers de l'ignorance et de l'enthousiasme religieux, opposés aux lumières, à la charité et au véritable esprit de l'Évangile, les combats des passions et des vertus dans un cœur simple, enfin le triomphe du christianisme sur le sentiment le plus fougueux et la crainte la plus terrible : l'amour et la mort. »

Atala est une sorte de poëme moitié descriptif, moitié dramatique. Il n'y faut pas chercher d'aventures ; « tout consiste, comme le dit l'auteur lui-même, dans la peinture de deux amants qui marchent et causent dans la solitude, et dans le tableau des troubles de l'amour, au milieu du calme des déserts. » *Atala,* simple et ignorante chrétienne, qu'un vœu de sa mère a consacrée à la virginité, aime de la plus brûlante passion Chactas, sauvage plus qu'à demi civilisé, qui sait non-seulement les langues vivantes, mais les langues mortes de l'Europe, et a vu la cour de Louis XIV. La jeune fille, torturée par les deux sentiments contraires qui combattent son âme, finit par s'empoisonner, mais, avant de mourir, elle avoue sa faute au père Aubry, et se repent.

A cet ouvrage d'une conception et surtout d'une exécution si nouvelles, Chateaubriand a donné des formes antiques. *Atala* se compose d'un prologue, d'un récit et d'un épilogue ; les principales parties du récit prennent une dénomination, comme *les Chasseurs*, *les Laboureurs, le Drame*, *les Funérailles.*

On est attendri par la peinture des malheurs de deux âmes si belles, si pures et si aimantes. Mais arracher des larmes n'a pas été le principal but de Chateaubriand. Il a voulu surtout séduire et enchanter l'imagination par la pompe et l'originalité de ses descriptions et par l'éclat d'un style qui produit une illusion telle qu'on se croirait transporté dans les forêts et dans les savanes du nouveau monde, et qu'il semble qu'on en respire les âcres parfums et les puissantes senteurs. Le jeune gentilhomme breton avait ainsi trouvé du premier coup une manière qui n'avait été celle de personne, où les qualités fortes dominaient, mais où se mêlèrent des défauts produits par l'excès des qualités elles-mêmes.

Bernardin de Saint-Pierre, qui ne sut pas apprécier à toute sa valeur

son brillant héritier, avait coutume de dire, quand on louait devant lui Chateaubriand : « Son imagination est trop forte. » Une fois il disait : « Oh ! je n'ai qu'un tout petit pinceau ; M. de Chateaubriand a une brosse. » Un peu de jalousie peut-être, mais beaucoup de goût certes, a dicté ce jugement. Très-souvent Chateaubriand a le pinceau le plus moelleux et le plus léger, comme la touche la plus large et la plus ferme ; mais d'ordinaire il appuie trop et il charge. Il n'apporte pas assez de circonspection et de sévérité dans l'introduction d'images nouvelles. L'accumulation bizarre et incohérente des métaphores est chez lui fréquente ; enfin, dans ses pages les plus brillantes, il y a quelquefois absence totale de sens et de goût.

Étienne Pivert de Sénancourt (1770-1846), qui eut une enfance maladive, une jeunesse ennuyée, une maturité tourmentée, est le peintre des souffrances intimes d'une âme désabusée, fatiguée des hommes corrompus et d'une société injuste et factice, et cherchant le repos dans la contemplation d'une nature sauvage et primitive : son nom vient donc tout naturellement après celui de l'auteur d'*Atala*.

Bien jeune encore, il rêvait et recherchait déjà, dans ses promenades avec une mère chérie, la solitude, le silence et les fortes émotions de la vie errante au sein des forêts.

Possédé chaque jour plus impérieusement par les idées rêveuses et mélancoliques, mal à l'aise au milieu d'une société troublée et délirante, il commença à soulager son cœur déjà bien malade en écrivant, en 1790, les *Rêveries sur la nature primitive de l'homme*. En élève de Rousseau il y maudit les sciences, l'industrie, les arts, tout ce qui a arraché l'homme à la simple nature et l'a jeté dans le factice, dans le faux, dans le désordonné. Selon lui, l'humanité a quitté sa voie depuis qu'elle a abandonné la vie purement patriarcale et nomade, l'égalité et la communauté primitives. Son rêve de félicité est une retraite fermée, dans quelque vallée alpestre, loin des hommes et à l'abri des passions qui agitent et consument l'âme. Le sage dont Sénancourt idéalise le portrait dans ses rêveries est un stoïcien qui, reconnaissant son impuissance contre les hommes, contre les choses et contre la nature, finit par se retrancher dans le dogme de la nécessité, et renonce à l'empire sur sa propre volonté.

Les *Rêveries* sont une lecture captivante, mais en somme troublante et malsaine. Il en est de même d'*Obermann*, publié en 1804, où l'auteur acheva de déverser les idées sombres qui assiégeaient son esprit et rongeaient son cœur. Ce livre n'est pas, à vrai dire, un roman ; il manque de nœud, et ne présente qu'un très-petit nombre de faits ; un souffle de volupté idéale le parcourt en entier, mais l'amour proprement dit en est absent. Obermann, pendant ses courses errantes dans le Valais, et de la Suisse à Fontainebleau, écrit à un ami ses réflexions, et épanche dans son sein tous les sentiments de sa pauvre âme débordante de tristesse, de désespérance, et bouleversée d'irréalisables aspirations. Plu-

sieurs de ces lettres, écrites généralement d'un style simple et orné à peine de quelques images naturelles, peuvent compter parmi les plus belles pages de notre littérature de second ordre. Telle est la lettre XII, où Obermann raconte la vie qu'il mène dans un ermitage de la forêt de Fontainebleau :

« Plusieurs fois, nous raconte-t-il, j'étais dans le bois de Fontainebleau avant que le soleil parût ; je gravissais les sommets encore dans l'ombre, je me mouillais dans la bruyère pleine de rosée ; et quand le soleil paraissait, je regrettais la clarté incertaine qui précède l'aurore : j'aimais les fondrières, les vallons obscurs, les bois épais ; j'aimais les collines couvertes de bruyère ; j'aimais beaucoup les grès renversés, les rocs ruineux ; j'aimais bien plus ces sables vastes et dont nul pas d'homme ne marquait l'aride surface sillonnée çà et là par la trace inquiète de la biche ou du lièvre en fuite.

« Cette idée rapide me rappela à tout le sentiment d'une vie réelle, d'une sage simplicité, de l'indépendance de l'homme dans une nature possédée.

« Ce n'est pas que je prenne pour une telle vie celle que je mène ici, et que, dans mes grès, au milieu de plaines misérables, je me croie l'homme de la nature. Autant vaudrait, comme un homme du quartier Saint-Paul, montrer à mes voisins les beautés champêtres d'un pot de réséda appuyé sur la gouttière et d'un jardin de persil encaissé sur un côté de la fenêtre ; ou donner à un demi-arpent de terre entouré d'un ruisseau des noms de promontoires et de solitudes maritimes d'un autre hémisphère, pour rappeler de grands souvenirs et des mœurs lointaines entre les plâtres et les toits de chaume d'une paroisse champenoise.

« Seulement, puisque je suis condamné à attendre la vie, je m'essaye à végéter absolument seul et isolé ; j'ai mieux aimé passer quatre mois ainsi que de les perdre à Paris dans d'autres puérilités plus grandes et plus misérables : je veux vous dire, quand nous nous verrons, comment je me suis choisi un manoir, et comment je l'ai fermé ; comment j'y ai transporté le peu d'effets que j'ai ramenés ici, sans mettre personne dans mon secret ; comment je me nourris de fruits et de certains légumes ; où je vais chercher de l'eau ; comment je suis vêtu quand il pleut, et toutes les précautions que je prends pour rester bien caché et pour que nul Parisien passant huit jours à la campagne ne vienne ici se moquer de moi. »

Sénancourt est un moraliste, un psychologue, un rêveur élégiaque, plutôt qu'un romancier. Cependant *Obermann*, ce roman sans amour et presque sans action, mérite une place distinguée parmi les romans français, pour le sentiment et l'expression de la nature, de la nature du Nord en particulier, et pour un accent de douce mélancolie nouveau encore à son époque dans notre littérature. Young, Ossian et Werther ont été ses modèles. S'il a reproduit quelques-uns de leurs défauts, il a égalé plusieurs de leurs qualités.

Avec Bernardin de Saint-Pierre, avec Chateaubriand, avec Sénancourt, le roman français a été transformé, et les deux derniers, inaugurant le dix-neuvième siècle par des œuvres où revivent toutes les agitations des temps nouveaux, ont donné naissance à une école qui, pour vouloir trop s'aventurer, échouera contre maint écueil.

LA COMÉDIE ET LE DRAME EN PROSE

DANCOURT, DUFRESNY, LESAGE, LEGRAND, MARIVAUX, SAURIN, SEDAINE, DIDEROT, BEAUMARCHAIS, ETC.

Le théâtre, surtout la comédie et le drame, offre, comme le roman, la peinture des mœurs d'une époque, et l'étude de l'un se complète par celle de l'autre. Beaucoup d'auteurs, au dix-huitième siècle, écrivirent en prose pour la scène. Faisons donc connaître rapidement ceux qui se distinguèrent le plus.

La comédie, sous la Régence, fut, plus encore que le roman, le reflet des corruptions du temps. Nous en avons dit un mot dans notre *Histoire de la littérature au dix-septième siècle*, en parlant de Dancourt et de Dufresny, et nous y reviendrons avec les détails nécessaires quand nous traiterons de la poésie au dix-huitième siècle.

LESAGE, par une belle comédie de mœurs, s'est placé fort près de Molière.

Dans son emploi de financier, il avait conçu une horreur et un mépris ineffaçables pour les fermiers généraux. Lui dont la satire est habituellement douce et enjouée, il voulut, comme s'il s'agissait d'exécuter une vengeance personnelle, les flageller impitoyablement et jusqu'au sang. Il essaya une première attaque contre eux dans une pièce intitulée : *les Étrennes*. Les comédiens n'ayant pas voulu la jouer, elle fut refaite, devint *Turcaret ou le Financier*, et fut représentée le 14 janvier 1709, par ordre de monseigneur le Dauphin, au moment où le gouvernement venait d'ériger un tribunal pour juger les gens de finances qui s'étaient enrichis aux dépens des peuples.

Turcaret est une satire sanglante de la cupidité, du luxe, de la licence, de la bassesse et du stupide orgueil des traitants, des fermiers généraux, c'est-à-dire des hommes qui affermaient le droit de percevoir à leur profit les impôts publics, enfin des maltôtiers que les malheurs de la France, pendant la guerre de la succession d'Espagne, avaient déplorablement multipliés. Le héros de la pièce, vil laquais parvenu par des moyens honteux à la fortune, veut, dans sa ridicule vanité, acheter avec son or, non-seulement les plaisirs, mais la considération. Cet imbécile fripon est puni comme il le mérite. Des escrocs, des valets, des filles, le trompent et le mystifient, et cet homme sans entrailles, qui, au sein de son opulence, refusait de soulager la misère de sa femme, qu'il tient en province, et de sa sœur, qu'il ne veut pas voir, est en-

fin complétement dépouillé par une baronne aussi spirituelle que peu délicate.

L'intrigue de cette pièce est nulle, l'intérêt faible; les scènes sont peu liées; enfin, on reconnait que l'habile romancier entendait médiocrement l'arrangement dramatique; mais l'auteur de *Turcaret*, sans atteindre Molière, y fait preuve d'une force comique qui rappelle le grand maître; le dialogue en est aussi vrai et aussi naturel que vif, spirituel, piquant et satirique; le trait, la plaisanterie y sont toujours amenés par le sujet même; enfin plusieurs scènes en sont admirables. Entre toutes, on remarque la scène unique où parait M. Raffle. Cette âme damnée de Turcaret dévoile, en traits d'un comique saisissant et tout en action, les infâmes mystères de l'agiotage, de la friponnerie et de l'usure. Quelle vérité encore, et que d'esprit dans ce monologue où Frontin, se préparant à remplir ses fonctions auprès de M. Turcaret, laisse échapper ce trait :

« Après quelque temps de fatigue et de peine, je parviendrai enfin à un état d'aise : alors quelle satisfaction ! quelle tranquillité d'esprit ! je n'aurai plus que ma conscience à mettre en repos. »

On a justement reproché de trop mauvaises mœurs à cette comédie, où tous les acteurs, excepté le marquis, sont plus ou moins fripons, et où les personnages secondaires, comme le valet et la chambrière, sont encore plus dépravés que les maîtres. On doit du moins dire, à la décharge de l'auteur, qu'il n'a pas cherché à rendre le vice séduisant.

Crispin rival de son maître présente deux valets fripons, dont l'un veut se faire passer pour son maître, et, avec le secours de l'autre, épouser celle qu'il aime, afin d'emporter la dot. Cette farce peu morale s'est soutenue pendant tout le dix-huitième siècle, et même jusqu'à nos jours, en dépit des innovations de la comédie et du drame, tant elle a de légèreté dans le comique, de verve, de mouvement, d'originalité.

On doit encore citer avec éloge la dernière comédie que Lesage ait composée pour la scène française, *la Tontine*, ouvrage de circonstance, en un acte et en prose, reçue en 1708, et représentée seulement vingt-quatre ans plus tard, en 1732. C'est une fort spirituelle bluette.

Nous ne pouvons pas louer autant les petites pièces que Lesage prit des canevas italiens, et qu'il fit jouer sur les petits théâtres de Paris, à partir de 1712. Afin de gagner de l'argent, il travailla pendant vingt-sept ans pour les spectacles forains, dans l'obscure compagnie de Fuzelier, de Dorneval, de Fromaget et de quelques autres, avec lesquels il composa plus d'une centaine de pièces où l'on retrouverait bien des traits d'esprit et des inventions gaies, mais rien qui soit digne de l'auteur de *Turcaret*. Tout le profit qu'on en peut retirer est d'y étudier les premiers essais de l'opéra-comique et du vaudeville.

Lesage prétendait avoir purgé d'obscénités le théâtre de la Foire ; cependant son recueil est encore rempli de gravelures.

Un auteur qui donne bien l'idée de l'abjection où l'art de la comédie était tombé, pour le fond et pour la forme, à cette ignoble époque, c'est le comédien LEGRAND (1673-1728). Malheureusement il n'est que le fidèle écho des roués d'alors, et il faut voir une peinture très-vraie, très-*historique*, dans les scènes les plus scandaleuses de cet histrion auteur.

Tous les autres comiques de l'école de Dancourt sont, comme Legrand, remplis de gaillardises très-fortes, et, disons le mot, d'obscénités révoltantes. Aussi plats et aussi stériles qu'immoraux, ils ne méritent pas seulement d'être nommés ici.

L'auteur de comédies en prose qui eut le plus de succès au dix-huitième siècle, c'est MARIVAUX, dont la vie fut partagée entre le roman et le théâtre. Lui, il s'appliqua toujours à respecter la décence. Il attacha les femmes et les jeunes gens par la manière fine dont il peignit les caprices, les inconséquences, les dépits d'une femme livrée aux agitations de l'amour, et surtout à celles de l'amour-propre. Ses comédies sont une analyse peu variée, mais cependant très-piquante, du rôle que joue la vanité dans nos plus vives affections. Il ne peint pas des folies et des ridicules, mais des sentiments et des faiblesses ; on eut rarement à un aussi haut degré le talent de faire rendre à l'idée la plus mince tout ce qu'elle peut donner, et de tirer des sentiments tout seuls toutes les péripéties qui, ordinairement, sont le produit des circonstances extérieures.

L'auteur de la *Surprise de l'amour*, des *Jeux de l'amour et du hasard*, du *Caprice de l'amour*, de l'*Épreuve* et du *Legs*, n'est pas seulement un ingénieux anatomiste du cœur humain, c'est encore un écrivain distingué, malgré les affectations et les recherches mignardes qui, depuis, se sont appelées, de son nom, du *marivaudage*.

SEDAINE (1719-1797) fit, en 1765, pour le Théâtre-Français, le *Philosophe sans le savoir*, comédie en cinq actes en prose, la meilleure et la plus importante de ses compositions dramatiques. En 1768, il donna la *Gageure imprévue*, qui est aussi restée au répertoire. Le style de ces deux comédies est facile, coulant, agréable, mais n'est pas exempt d'impropriétés et d'incorrections.

Le caractère particulier du talent de Sedaine est une intelligence parfaite de la scène, une peinture fidèle des mœurs de ses personnages, une gaieté toujours franche et naïve opposée habilement à des situations pleines d'intérêt, et un dialogue constamment vrai, qui ne laisse point de relâche à l'attention.

G. Sand a dit[1] : « Ce qui est irréprochable, inimitable par conséquent dans Sedaine, c'est la sensibilité profonde et vraie de l'expression, c'est la noblesse vaillante et simple des caractères ; on aime les personnages de Sedaine, on les comprend et on y croit. »

Dallainval (1700-1753), dont le vrai nom est Soulas d'Allainval, possède un talent comique plus fort que celui de la plupart de ses contemporains. *L'Ecole de Bourges*, son meilleur ouvrage, rappelle par certains côtés *Tartufe* et *Turcaret*. Il osa s'attaquer aux nobles et aux grands seigneurs avec la hardiesse que Molière et Lesage avaient portée dans leurs coups contre les faux dévots et les financiers. Comme l'a remarqué Geoffroy[2], il a peint avec beaucoup de gaieté et de naturel, d'un côté, l'engouement stupide des bourgeois, leur aveugle admiration, leur respect involontaire et machinal pour les airs de cour ; de l'autre, ce singulier mélange d'insolence et de politesse, de bassesse et d'orgueil, qui distinguait les courtisans; cet art de tourner agréablement les plus grossières impertinences, de colorer les plus infâmes perfidies, de subjuguer les sots par de belles apparences, et de plaire aux imbéciles en se moquant d'eux.

Malgré tous ses mérites d'observation, de sage et morale hardiesse, de naturel, de vérité, de force comique, l'*École des bourgeois* fut assez mal accueillie dans sa nouveauté ; mais elle eut une brillante reprise en 1787, longtemps après la mort de l'auteur, qui finit ses jours comme il les avait passés, dans la dernière misère. Elle est depuis restée au répertoire.

Une autre pièce de Dallainval, *l'Embarras des richesses*, mérite, par le naturel et le comique, de n'être pas oubliée.

Carmontelle (1717-1806), lecteur du duc d'Orléans petit-fils du Régent, a laissé de petites comédies ou proverbes dramatiques qui ont été longtemps recherchées comme le meilleur répertoire pour les théâtres de société. Ordonnateur des fêtes que donnait le duc d'Orléans, sa rare fécondité lui permettait de composer en une matinée une pièce de théâtre en un ou deux actes, qu'il faisait d'après le nom ou le caractère des personnes qui devaient y jouer un rôle. L'intrigue de ces petites pièces est légère, le dialogue en est quelquefois commun, mais ordinairement naturel. Ses comédies sont le miroir de son caractère. Carmontelle était un homme aimable et aimé de tous. d'une gaieté douce et piquante ; son attrayante bonhomie cachait un esprit très-observateur.

Saurin (1706-1781), connu surtout par son drame en vers de *Béverley*, a laissé une comédie en un acte et en prose qu'on peut encore lire avec

[1] Préface du *Mariage de Victorine*.
[2] *Cours de litt. dramat.*, t. II, p. 438.
[3] Préface du *Mariage de Victorine*.

plaisir, *les Mœurs du temps* (1760). Cette esquisse de bon goût témoigne d'un talent d'observation peu commun.

Il y a moins de naturel et de vérité dans le *Marchand de Smyrne* que CHAMFORT fit représenter en 1770.

« M. de Chamfort est jeune, disait Grimm, d'une jolie figure, ayant l'élégance recherchée de son âge et de son métier. Je ne le connais pas d'ailleurs. Mais s'il fallait deviner son caractère d'après sa petite comédie, je parierais qu'il est petit-maître, bon enfant au fond, mais vain, pétri de petits airs, de petites manières, ignorant et confiant à proportion ; en un mot, de cette pâte mêlée dont il résulte des enfants de vingt à vingt-cinq ans, assez déplaisants, mais qui mûrissent cependant, et deviennent à l'âge de trente à quarante ans des hommes de mérite. S'il ne ressemble pas à ce portrait, je lui demande pardon, mais j'ai vu tous ces traits dans son *Marchand de Smyrne*. »

Il y a cependant dans cette comédie, comme l'a remarqué Geoffroy, des traits spirituels et des épigrammes qui étaient dans le courant du dix-huitième siècle. On y voit par exemple que le marchand d'esclaves regrette l'achat qu'il a fait d'un baron allemand dont il n'a pu retirer aucun prix. Mêmes doléances au sujet d'un procureur et de trois abbés, achetés à la dernière foire de Tunis, et qui lui sont également restés sur les bras. Chamfort avait beaucoup d'esprit, mais, au théâtre, l'esprit ne remplace pas la verve comique.

Le philosophisme, le faux goût, le faux bel esprit, avaient, en s'établissant rapidement, porté un coup mortel à la poésie. Peu à peu on l'abandonnait, et, au théâtre en particulier, la prose prévalait chaque jour davantage, grâce au triomphe d'un genre nouveau qui avait d'abord été traité en vers, qu'on appela *drame sérieux*, *drame honnête*, *comédie larmoyante*, *tragédie bourgeoise*, *tragédie domestique*, etc., et que DIDEROT, qui en fit la poétique, traita et engagea de traiter en prose.

Diderot, marchant sur les traces de la Chaussée et exagérant son système, rêva, proposa et essaya toute une réforme du théâtre. Il aurait voulu introduire sur notre scène un langage plus familier et plus véhément, avec plus de mouvement, plus de spectacle. Lui qui, dans tous ses écrits, pèche si souvent par l'emphase, il recommanda la simplicité de l'intrigue et du dialogue, la naïveté de l'accent, le naturel hardi, l'effet frappant des tableaux, enfin tout ce qui fait la beauté naturelle et vive des tragiques grecs. Voltaire, il faut le dire, avait déjà émis, dans divers écrits, à peu près tout ce qui se trouve d'idées justes dans le traité de la *Poésie dramatique*.

Diderot fit le premier essai de sa théorie en écrivant le *Fils naturel*. Il voulait donner l'idée d'un drame qui fût entre la comédie et la tragédie. Le succès de cette tentative fut bruyant, mais de courte durée. Ce

drame, qu'à la lecture des enthousiastes et des hommes de parti avaient jugé et déclaré supérieur à *Phèdre*, à *Athalie*, à *Alzire*, tomba tout à plat à la représentation.

Le *Père de famille* qui, suivant l'auteur, est entre le genre sérieux du *Fils naturel* et la comédie, se soutint mieux, et à juste titre. Ce n'est pas, d'un bout à l'autre, comme la première pièce, une déclamation froide et emphatique. Il y a toujours du mouvement dans le *Père de famille*. Les deux premiers actes intéressent, et le rôle du fils passionne.

Diderot se proposait de composer encore un drame qui devait se placer entre le genre sérieux et la tragédie. Le loisir ou le courage lui manquèrent pour tenter cette nouvelle justification de sa théorie.

Il en a assez fait pour donner la mesure de son talent dramatique : ce talent était médiocre. Jeter tous ses personnages dans un même moule, et n'en faire que des êtres sérieux, moraux et métaphysiques, répéter jusqu'à satiété des lieux communs de morale, déclamer continuellement en faisant revenir sans cesse les mots d'*humanité*, de *mœurs*, de *vertu*, de *goût de l'ordre*; enfin, se guinder à un faux sublime, et ne parvenir qu'à glacer en voulant être pathétique, ce n'est pas là de quoi assurer à une pièce la supériorité sur les anciennes comédies et tragédies. Et cependant, à travers tous ces défauts, on reconnaît des accents partis du cœur, et on sent que chez Diderot l'homme valait mieux que le poëte : par une exception rare au dix-huitième siècle, il posséda le sentiment, le goût et les vertus de la famille.

L'auteur du *Père de famille* et du *Fils naturel* eut un élève dont le succès dépassa de beaucoup le sien, surtout quand il s'éloigna de ce genre bâtard : ce fut Beaumarchais.

Pierre-Auguste Caron, qui prit plus tard le nom de Beaumarchais (1732-1799), pratiqua bien des métiers et des industries avant de devenir un homme de lettres. Considérant la littérature comme une carrière ingrate, il ne voulait la cultiver qu'à titre de pur délassement. Quand il aborda le théâtre, sa fortune était faite.

Son début n'eut rien d'original ni d'éclatant. Il apparut comme un disciple et un imitateur de Diderot ; sa théorie, de même que celle de l'auteur du *Père de famille*, était l'imitation pure et vulgaire de la nature. Suivant lui, un drame ou une pièce de théâtre ne devait être que le tableau fidèle des actions des hommes.

La première pièce où il essaya de faire voir à sa manière le drame sérieux, honnête et domestique de Diderot, fut *Eugénie*, représentée en janvier 1767. Cette comédie larmoyante fut sifflée à la première représentation. L'auteur la retoucha, en retrancha beaucoup de platitudes, la purgea des expressions basses et triviales, resserra l'intérêt, développa le pathétique, rendit l'action moins traînante. Ainsi amendée elle fut vivement applaudie à une seconde représentation, et depuis fut prodigieusement suivie. Mais ce n'était qu'un succès de vogue et

d'engouement. *Eugénie* demeurait et est restée un drame médiocre.

Plus faibles encore furent *les Deux Amis, ou le Négociant de Lyon*, joués en 1770. Mais ce drame est plus correctement écrit, et il y a plus d'art dans la conduite et dans le dialogue.

Beaumarchais devait revenir, vingt-deux ans plus tard, à ce *genre honnête*, en donnant, en 1792, la *Mère coupable*. Ce drame où il prétendit mettre en action le système d'éducation que Rousseau avait développé dans son *Émile*, a été vanté comme un ouvrage philosophique. C'est une pièce ennuyeuse et médiocre, également vicieuse dans le plan, dans les caractères, dans les situations, dans les moyens, dans le dialogue.

Non content de suivre les théories de Diderot dans *Eugénie*, dans les *Deux Amis*, dans la *Mère coupable*, Beaumarchais s'en fit le défenseur et le propagateur dans un *Essai sur le genre dramatique sérieux*, où il prodigue à Diderot les éloges les plus enthousiastes. Diderot avait dit que « plus il y a de choses fortes ou extraordinaires dans un drame, et plus on doit les racheter par des incidents communs, qui seuls fondent la vérité. » Son disciple vit là une règle merveilleuse, un moyen sûr et rapide de remuer l'âme des spectateurs, et il en fit le fond de sa théorie, comme la base de l'intérêt de tous ses drames.

Dans l'intervalle du second au troisième de ces drames, il avait composé deux comédies vraiment originales, qui lui firent une bruyante célébrité, le *Barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro*.

Le *Barbier de Séville ou la Précaution inutile*, composé en 1772, avait passé par bien des remaniements avant d'arriver à la forme dernière de la représentation de 1775. Ce n'était d'abord qu'un imbroglio du genre gai. La pièce définitive est une restauration originale, rajeunie et agrandie de l'ancienne comédie d'intrigue. Par cette comédie, fort différente de ses premières compositions, l'auteur voulut ramener au théâtre l'ancienne et franche gaieté, en l'alliant avec le ton léger de notre plaisanterie actuelle. C'est le mieux conçu et le mieux fait des ouvrages dramatiques de Beaumarchais, comme l'a dit la Harpe; mais qu'il s'en faut que ce soit une œuvre parfaite! L'intrigue est commune. C'est un tissu assez mal ourdi de tours usés au théâtre pour attraper les maris ou les tuteurs jaloux. Le tuteur de Beaumarchais, Bartolo, veut épouser sa pupille, laquelle lui est enlevée par un jeune homme, le comte Almaviva, qu'elle préfère. Ce tuteur, moins stupide que dans beaucoup de nos anciennes comédies, où la même intrigue se retrouve, découvre assez ordinairement les piéges qu'on lui prépare, mais finit cependant par y tomber. Les caractères ne sont pas assez prononcés, et sont quelquefois contradictoires. Les actes, extrêmement longs, sont chargés de scènes oiseuses et ennuyeuses, malgré les efforts de l'auteur pour faire rire. Le comique est outré jusqu'à la farce. Le dialogue est rempli de plaisanteries grossières, de trivialités, de turlupinades, de calembours, de jeux de mots bas et obscènes. L'auteur n'en prétend pas moins que la pièce est écrite sans la moindre équivoque, sans une pensée,

sans un seul mot dont la pudeur, même des petites loges, ait à s'alarmer. Le premier acte a seul beaucoup de mérite.

Le *Barbier de Séville* est déjà une pièce philosophique. On y rencontre un grand nombre de généralités satiriques et une foule de quolibets plus ou moins audacieux. La pièce qui le suivit, *le Mariage de Figaro ou la folle Journée*, est un pamphlet plutôt qu'une comédie.

Le *Mariage de Figaro*, terminé par l'auteur et reçu au Théâtre-Français dans les derniers mois de 1781, fut joué seulement le 27 avril 1784.

L'objet de la pièce est censément de représenter un grand seigneur espagnol, amoureux d'une jeune fille qu'il veut séduire, et les efforts que cette fiancée, celui qu'elle doit épouser et la femme du seigneur réunissent pour faire échouer dans son dessein un maître absolu que son rang, sa fortune et sa prodigalité rendent tout-puissant pour l'accomplir. Mais que le but véritable de cette comédie aristophanesque est autre ! que sa portée va plus loin !

Dans cette comédie, qui n'est au fond qu'une détraction universelle, Beaumarchais transporte sur la scène, sous la forme la plus agressive, ses préoccupations et ses rancunes, et, comme le dit une plaisante épigramme du temps, il semble se tromper de main, et lance sur les planches un *factum* au lieu d'une comédie. Il s'y permet les sarcasmes les plus vifs sur tous ceux qui ont eu le malheur d'avoir quelque chose à démêler avec lui, et met dans la bouche de Figaro la plupart des événements qui ont rendu son existence si singulièrement célèbre. Ce n'est pas tout : il traite les grands et les puissants avec une hardiesse jusque-là sans exemple; il flétrit leurs mœurs, stigmatise leur bassesse et leur ignorance ; il parle avec une gaieté audacieuse des ministres, de la Bastille, de la liberté de la presse, de la police, des censeurs. Les principes ne sont pas plus épargnés que les institutions. Dans ce fameux et démesuré monologue, si déraisonnable au point de vue de l'art, il ridiculise le mariage et la maternité et exerce son pyrrhonisme jusque sur la question de l'immortalité de l'âme. Enfin aucun rôle n'est exempt d'indécence, indécence de mots, d'idées et de situations : ce qui n'empêche pas l'auteur de soutenir dans sa préface que le *Mariage de Figaro* est empreint d'une moralité profonde. Et la censure, sifflée comme toutes les autres institutions dans cette comédie, n'y trouva « rien de contraire aux lois ni aux mœurs. »

Cependant ces attaques ou ces allusions politiques semées partout rendirent sa pièce l'objet de la curiosité universelle, et la firent paraître tout à la fois un chef-d'œuvre d'esprit, de hardiesse et de verve comique[1]. C'était surtout un chef-d'œuvre de licence et d'effronté scepticisme. Grimm en fait cette appréciation :

« C'est un imbroglio dont le fil, facile à saisir, amène cependant une foule de situations également plaisantes et imprévues, resserre sans cesse avec art le nœud de l'intrigue, et conduit enfin à un dénoûment tout à la fois clair, in-

[1] Voir Grimm, *Corresp. litt.*, avril 1784.

génieux, comique et naturel, mérite qu'il n'était pas aisé de soutenir dans une pièce dont la marche est aussi étrangement compliquée. A chaque instant l'action semble toucher à sa fin, à chaque instant l'auteur renoue par des mots presque insignifiants, mais qui préparent sans effort de nouvelles scènes, et replacent tous les acteurs dans une situation aussi vive, aussi piquante que celles qui l'ont précédée [1]. »

L'entrain, le brio tout espagnol de l'action générale emportent et captivent le spectateur. Cependant c'est une animation un peu artificielle. Du mouvement et pas d'action, peu de signification et beaucoup de mots : voilà le rôle de Figaro, c'est-à-dire presque toute la pièce.

L'éclat du style est aussi bien factice, et les défauts surpassent les qualités. La *Folle Journée* étincelle de saillies fort gaies, de traits spirituels et satiriques, si bien aiguisés par le piquant de l'expression, que plusieurs sont devenus proverbiaux. Ce style si neuf emprunte souvent des grâces charmantes à la langue archaïque de Montaigne et de Rabelais que Beaumarchais avait amoureusement étudiée. Sa prose est rhythmée avec un art fort curieux. Comme l'a dit Théophile Gautier, « il a dans la phrase des recherches harmonieuses assez curieuses, des allitérations, des assonances, des portements de son, des cascades, des arrêts, des hachures et beaucoup d'artifices de style, tendant à impressionner l'oreille [2]. » Enfin c'est un écrivain très-brillant et très-séduisant ; mais il s'en faut de beaucoup que ce soit un écrivain exact et de bon goût. Les mauvaises constructions, les incorrections, les impropriétés, les néologismes bizarres abondent chez lui. Il abuse étrangement de l'esprit. Il est plein de recherche et d'affectation. Il applique un langage subtil et prétentieux même à l'idée la plus grossière. Dans son jargon baroque mêlé d'emphase et de trivialité les plaisanteries banales et les froids quolibets sont répandus à profusion. Comme le disait malicieusement Suard, il apprit aux gagne-deniers et aux blanchisseuses à rajeunir ingénieusement des proverbes qu'ils commençaient à trouver usés. Le malin critique pouvait ajouter que, si la pièce de Beaumarchais se perdait, le dialogue s'en retrouverait presque en entier dans les bonnes sociétés des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau [3].

Beaumarchais voulait avant tout avoir un style varié suivant les personnes et les situations. Il ne connaissait rien d'insipide au théâtre comme ces fades camaïeux où tout est bleu, où tout est rose, où tout est l'auteur, quel qu'il soit [4]. Et pourtant il n'y a rien d'aussi uniforme que le style de l'auteur du *Barbier de Séville* et de la *Folle Journée*. C'est toujours Figaro, c'est toujours Beaumarchais qui reparaît plus ou moins. Enfin il place toujours l'auteur dans quelque coin de ses pièces ; il veut qu'on s'occupe plus de l'auteur que de la pièce.

[1] Voir Grimm, *Corresp. litt.*, février 1785.
[2] *Presse*, 30 juill. 1849.
[3] Voir Grimm, *Corresp. litt.*, fév. 1785.
[4] Préface de *Figaro*.

Diderot avait dit que « plus il y a de choses fortes ou extraordinaires dans un drame, plus on doit les racheter par les incidents communs, qui seuls fondent la vérité. » Beaumarchais vit là une règle merveilleuse, un moyen sûr et rapide de remuer l'âme des spectateurs, et il en fit la base de tout l'intérêt de ses drames.

Dès lors beaucoup d'auteurs médiocres s'imaginèrent que, pour produire des chefs-d'œuvre, il n'y avait qu'à prodiguer et mêler ensemble l'horreur et la trivialité.

Vint l'époque révolutionnaire où le théâtre, devenu tout démocratique et envahi par une prose tout à la fois plate et boursouflée, n'étala plus que l'atrocité et le scandale.

Ce qu'il y avait de plus honnête parmi le peuple s'éloignait de ces turpitudes pour aller se délecter à ce qu'on appelait des *faits historiques*, genre de pièces imaginées par la République, où l'on ne voyait que des uniformes, des canons, des évolutions militaires, des déclamations nationales.

LE STYLE ÉPISTOLAIRE

LES RÉUNIONS ET SOUPERS LITTÉRAIRES. — LES CLUBS A L'ANGLAISE. — L'INFLUENCE DES FEMMES SUR LA LITTÉRATURE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE. — MADEMOISELLE AISSÉ, MADAME DU CHATELET, MADAME DU DEFFANT, MADEMOISELLE DE LESPINASSE, MADAME GEOFFRIN, MADAME NECKER, MADAME LEBRUN, MADAME DOUBLET, ETC.

En étudiant les auteurs de romans au dix-huitième siècle, nous avons rencontré beaucoup de noms de femmes, et nous nous y sommes volontiers arrêté. Achevons donc de faire connaître la littérature des femmes à cette époque, l'influence littéraire des femmes, en parlant du style épistolaire et des réunions littéraires.

Le rôle littéraire des femmes, en France, fut grand dès le dix-septième siècle. Elles y eurent, sur les formes de la langue, une influence que les critiques contemporains ont constatée, et dont les philosophes même les plus graves ont reconnu la légitimité. « C'est aux femmes, dit Malebranche, à décider des modes, à *juger de la langue*, à discerner le bon air et les bonnes manières. Elles ont plus de science, d'habileté et de finesse sur ces choses [1]. » La Bruyère observe avec raison, de son côté, que « si les femmes étaient toujours correctes, les lettres de quelques-unes d'entre elles seraient peut-être ce que nous avons dans notre langue de mieux écrit [2]. »

Madame de Maintenon exprimait la même pensée et constatait la même vérité quand elle écrivait à l'abbé Gobelin :

> « Vous savez que, dans tout ce que les femmes écrivent, il y a toujours mille fautes contre la grammaire, mais, avec votre permission, il y a un agrément qui est rare dans les écrits des hommes. »

Si la langue de ces femmes qui n'écrivaient que par nécessité, pour satisfaire leur cœur, ou pour remplir le vide de leur temps, était souvent négligée, incorrecte dans l'arrangement des phrases, enfin péchait contre la justesse de la construction et l'exactitude de la syntaxe, en revanche elle avait, même dans les lettres les plus précipitées et de la moindre conséquence, une simplicité claire et limpide, des hasards

[1] *De la Recherche de la vérité*, IIIe partie.
[2] *Les Caractères*. Ch. IX, Des ouvrages de l'esprit.

heureux d'expression, une originalité, une vivacité, un coloris, bien supérieurs à la sèche observation des règles. Et ces qualités ne se rencontrent pas uniquement dans les Sévigné, dans les la Fayette, dans les Maintenon. Jusqu'à la marquise de Courcelles, jusqu'à madame de la Guette, jusqu'à madame de Villedieu, offrent de charmantes et quelquefois de ravissantes pages de style.

Le dix-septième siècle a produit une quantité assez considérable de dames qui non-seulement eurent une certaine fleur de belles-lettres et d'exquise érudition, mais qui mirent leur plus grand plaisir à cultiver l'étude, même dans ce qu'elle avait de plus sérieux et de plus abstrait. C'est à des femmes que Descartes s'adressait pour hâter le succès de ses *Méditations* d'un ordre si élevé. La princesse palatine Élisabeth et la reine Christine avaient été ses disciples et ses protectrices, et, après sa mort, nombre de femmes se glorifiaient d'apprécier sa philosophie et se déclaraient cartésiennes. Cependant c'était là l'exception. Parmi les grandes dames d'alors, très-peu possédèrent un fonds étendu et solide d'études. Un des plus libres esprits de l'ère de Louis XIV croyait faire une proposition bien hardie en demandant qu'au catéchisme, à la couture, à la danse, au chant, à la science de s'habiller, de parler civilement et de faire la révérence, on ajoutât de savoir lire, écrire et compter assez pour tenir conseil, et en outre quelques notions de médecine pour pouvoir soigner les malades. Ces bornes étaient un peu étroites. Mais mieux valait-il encore rester en deçà qu'aller au delà, comme on le fit bientôt. Beaucoup de jeunes filles, dans le dix-huitième siècle, furent initiées à la connaissance de la poésie, de la philosophie, de l'histoire, de la morale. On ne tarda pas à vouloir leur en apprendre autant qu'aux hommes, leur apprendre les mêmes choses et de la même manière. Il en sortit promptement des abus si graves, qu'un homme dont les principes n'étaient pas trop sévères, le prince de Ligne, écrivait, aux approches de la Révolution :

> « Les femmes, il y a vingt ans encore, ne savaient seulement pas l'orthographe. A présent je connais dix ou douze *Sévignés*. Elles n'ont que trop d'esprit. Il faudrait les arrêter [1]. »

A la fin du dix-septième siècle, les femmes étaient passionnées pour les questions religieuses. Les évêques étaient obligés de s'élever contre « la téméraire critique des femmes les plus ignorantes », et de réprimer la licence de toutes ces femmes vaines et présomptueuses auxquelles le jansénisme avait appris à parler, malgré l'Apôtre qui leur ordonne de se taire [2], et qui, semblables à celles que saint Paul dépeint, appre-

[1] *Mélanges*, t. XII, p. 187. — Mes écarts ou ma tête en liberté.

[2] Fénelon, *Mand. au clergé et au peuple de son diocèse, soumis à Sa Majesté Impériale pour la récept. de la Constit. du* 8 *sept.* 1713, chap. III et IX.

naient à parcourir les maisons, discouraient, étaient curieuses, disaient ce qu'il ne fallait pas [1].

Au dix-huitième siècle, les femmes se passionnèrent avec plus d'excès encore pour la propagande irréligieuse ; elles voulurent être et se montrer philosophes. Triste ambition, qui généralement coûta cher à leur vertu. Parmi ces femmes philosophes, il y en eut très-peu dont la réputation ne fût attaquée, et beaucoup ne durent à leurs connaissances et à leur esprit qu'un surcroît d'impudeur dans le vice. Sans tomber dans les petits détails, que de scandales nous aurions à flétrir, si la nature de cet ouvrage ne nous obligeait pas de glisser sur ce qui n'appartient que de loin à l'histoire de la littérature française !

Pour bien apprécier le rôle littéraire des femmes au dix-huitième siècle, il faut pénétrer dans ces salons, il faut assister à ces soupers qu'elles présidaient et où se trouvait réunie l'élite des beaux esprits.

Chez aucun peuple, la conversation n'a jamais été aussi active qu'en France, et l'on n'a jamais tant conversé en France qu'au dix-huitième siècle. C'est qu'à cette époque, plus qu'à aucune autre, les femmes tinrent le dé de la conversation dans les salons et à table, et qu'elles étaient l'âme de ces réunions où s'effaçaient toutes les distinctions de rang et de naissance, et où le principal titre d'admission était les talents et la réputation.

Duclos, dans ses *Confessions du comte de* ***, a traité avec mépris ces réunions présidées par des femmes à qui les beaux esprits réunis chez elles prodiguaient l'encens. « Tous ces bureaux de bel esprit, dit-il après avoir peint une de ces femmes, ne servent qu'à dégoûter le génie, rétrécir l'esprit, encourager les médiocres, donner de l'orgueil aux sots et révolter le public. »

Delille, dans une des poésies de sa jeunesse, n'a pas parlé plus favorablement de ces cénacles féminins :

« Viendras-tu te soumettre aux petits tribunaux,
Où, la navette en main, président nos Saphos ;
Où ce sexe, autrefois content de nous séduire,
Jusque sur les talents exerce son empire ;
Efféminе à la fois les esprits et les mœurs ;
Étouffe la nature en la chargeant de fleurs,
Et, bornant des beaux-arts la carrière infinie,
Veut réduire à ses jeux les élans du génie [2] ! »

Beaucoup d'autres ont ridiculisé et satirisé ces réunions où les femmes sortaient un peu trop de la modestie et de la réserve qui leur conviennent. Au moins ces soupers littéraires, même ceux qui avaient été le plus envahis par la philosophie et par la politique, valaient-ils

[1] Fénelon, *Instruct. pastor. sur le jansénisme.*

[2] Delille, *Épît.*, III, Sur l'utilité de la retraite pour les gens de lettres, 1791.

mieux que les petits dîners et les soupers licencieux de mademoiselle Quinault, de mademoiselle Guimard et des courtisanes fameuses dont le règne a tout perdu en France.

L'amusement, les plaisirs, l'extrême liberté, purent bien, sur la fin de Louis XV, attirer chez ces Phrynés ceux mêmes qu'on appelait les hommes de la meilleure compagnie; mais les hommes qui avaient un peu d'élévation dans l'esprit et de noblesse dans l'âme se dégoûtèrent bientôt de ces sociétés infimes. Ils préférèrent vivre entre eux, et prirent l'habitude de fréquenter les clubs à l'anglaise.

La première réunion de ce genre avait été formée, vers 1750, par l'abbé Alary, et est restée célèbre sous le nom de l'*Entre-sol*. « C'était, dit d'Argenson, une espèce de *club* à l'anglaise, ou de société politique parfaitement libre, composée de gens qui aimaient à raisonner sur ce qui se passait, pouvaient se réunir et dire leur avis sans crainte d'être compromis, parce qu'ils se connaissaient tous les uns les autres, et savaient avec qui et devant qui ils parlaient [1]. » Ce « café d'honnêtes gens », comme l'appelle encore d'Argenson, était fréquenté surtout par les hommes politiques et par des personnages qui avaient rempli de grands emplois au dedans et au dehors du royaume. On y lisait les gazettes de France, de Hollande, et les papiers anglais. Le système politique de la Grande-Bretagne était particulièrement goûté à l'Entresol. Cette réunion subsista peu de temps; mais il ne tarda pas à s'en former d'autres, moins bien composées, mais toutes animées d'un esprit qui préparait la révolution politique et sociale qu'allait éprouver la France.

En dehors de ces clubs, il y avait d'autres réunions moins graves, présidées par des hommes. Tels étaient les salons littéraires du baron d'Holbach et d'Helvétius. Les dimanches et les lundis de l'auteur athée du *Système de la nature*, et les mardis de l'auteur du livre matérialiste de l'*Esprit*, attiraient un grand nombre de partisans *avancés* du philosophisme, et en particulier de voluptueux qui aimaient à rompre le cours d'une vie dissolue par les amusements de l'esprit.

On a une idée générale de ce que furent les diverses réunions littéraires au dix-huitième siècle. Faisons maintenant connaître, par des détails suffisants, les femmes qui s'y distinguèrent le plus, celles aussi qui, moins en vue et moins répandues, révélèrent, par leurs lettres, par leurs conversations, un talent de bon aloi et un vrai goût littéraire.

Les femmes qui se signalèrent le plus par le goût des choses de l'esprit dans la première période du dix-huitième siècle, sont la duchesse du Maine, dont nous avons déjà parlé et sur laquelle nous aurons occasion de revenir, madame de Staal et madame de Tencin, dont nous nous sommes suffisamment entretenu.

Avant de parler des autres femmes littéraires de la première moitié

[1] *Mém. du marq. d'Argenson*, Bibl. elzév., t. I, p. 67.

du siècle, disons tout de suite un mot d'une belle, spirituelle et infortunée demoiselle, qui brilla un moment d'un doux éclat, dans le monde de madame de Tencin, de mademoiselle Aïssé.

Mademoiselle Aïssé (née en 1693 ou 1694, morte en 1733) a laissé des lettres qui méritaient bien d'être recueillies pour l'intérêt touchant qu'elles présentent. Originaire de Circassie, vendue à l'âge de quatre ans au comte de Ferriol, ambassadeur de France à Constantinople, élevée avec le plus grand soin, mais sans principes religieux, par la belle-sœur de ce seigneur, elle se laissa séduire par le maître dépravé à qui elle était redevable de sa liberté et de son éducation. Malgré ce coupable entraînement, elle montra qu'elle avait une aversion naturelle pour le vice, en repoussant les offres brillantes du Régent Philippe d'Orléans.

Bientôt elle s'éprit pour le chevalier d'Aydie, jeune homme aimable, spirituel, capable d'un sentiment élevé et pur, mais malheureusement engagé dans l'ordre de Malte. C'est l'histoire de cette passion qui donne le plus de prix à la correspondance de mademoiselle Aïssé. Ses lettres sont adressées à madame Calandrini, femme du résident de Genève à Paris, qui lui donna les plus sages conseils, quand, revenue à la religion, à la suite d'une maladie de langueur, elle s'ouvrit à elle sur sa position fausse, et lui fit part des remords dont elle était agitée. Les douloureux combats qu'elle eut à soutenir contre son cœur brisèrent sa vie. Elle mourut, âgée seulement de trente-huit ans, en 1733. Sa fin fut aussi pieuse que celle des illustres pénitentes du dix-septième siècle. Peu de jours avant de quitter cette terre, elle écrivait à sa respectable amie :

« La vie que j'ai menée a été bien misérable : ai-je jamais joui d'un instant de joie ? Je ne pouvais être avec moi-même ; je craignais de penser ; mes remords ne m'abandonnaient jamais depuis le moment où j'ai commencé à ouvrir les yeux sur mes égarements. Pourquoi serai-je effrayée de la séparation de mon âme, puisque je suis persuadée que Dieu est tout bon, et que le moment où je jouirai du bonheur sera celui où je quitterai ce misérable corps [1] ? »

De tels sentiments, exprimés avec cet accent du cœur, suffiraient pour recommander les *Lettres* de mademoiselle Aïssé. Elles sont en outre semées de réflexions frappantes, en particulier sur la basse méchanceté de la plupart des hommes.

« Je suis tous les jours surprise, disait-elle, de mille méchancetés qui se font, et dont je n'ai pu croire le cœur humain capable. Je m'imagine quelquefois que la dernière surprise m'empêchera d'en avoir à l'avenir, mais j'y suis toujours trompée [2]. »

[1] Lettre XXXI et dernière.
[2] Lettre IV, 1726.

Ce précieux petit recueil de lettres offre encore des anecdotes multipliées et intéressantes sur la cour et sur quelques personnes plus ou moins célèbres, sur madame du Deffant, sur madame de Tencin, sœur de madame de Ferriol, et sur les fils de cette dame, MM. d'Argental et de Pont-de-Veyle.

Les lettres de mademoiselle Aïsse ne peuvent pas être données comme un modèle de style correct et élégant. Mais elles ont un charme à part, un attrait doux, une beauté triste, qui attache nécessairement tout esprit délicat.

Madame du Chastelet (1706-1749), qui appartient, comme mademoiselle Aïssé, à la première période du dix-huitième siècle, eut une vie bien plus répandue, jouit d'une réputation et exerça une influence bien plus grandes. Gabrielle-Émilie de Breteuil, marquise du Chastelet, après avoir fait admirer dans son salon, alors le plus célèbre de Paris, avec celui de madame du Deffant, les dons brillants d'un esprit cultivé, voulut acquérir dans le public la renommée d'un profond génie scientifique. Éprise d'abord du système de Leibnitz, elle publia les *Institutions de physique*, adressées à son fils. Les premiers chapitres, a dit Voltaire, sont un modèle du style qui convient aux ouvrages philosophiques [1]. Elle quitta ensuite le philosophe allemand pour le grand géomètre de l'Angleterre, et donna une traduction accompagnée de commentaires des *Principes* de Newton.

Ces travaux prouvent que cette femme du monde, fort amie des plaisirs et passionnée pour les petits vers, ne manquait pas de solidité d'esprit, et qu'elle avait une remarquable disposition pour les sciences, jointe chez elle au goût et à la connaissance des anciens.

Afin de pouvoir mieux satisfaire son penchant pour l'étude et les plaisirs tranquilles, madame du Chastelet se confina, très-jeune encore, dans sa maison de campagne, à Cirey, sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine. Voltaire suivit sa *divine Émilie* et passa dix ans dans cette délicieuse retraite. « Rien, a-t-il dit lui-même, n'était comparable à la douce vie qu'ils menaient dans le sein des arts et d'une volupté tranquille et délicate [2]. » Au moins, les plaisirs ne purent pas faire oublier au philosophe l'étude et la gloire. C'est à Cirey qu'il fit *Zulime*, *Mahomet*, qu'il acheva ses *Discours sur l'homme*, qu'il écrivit l'*Histoire de Charles XII*, prépara le *Siècle de Louis XIV*, et rassembla des matériaux pour son *Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*, depuis Charlemagne jusqu'à son temps.

Le célèbre Kœnig, Jean Bernouilli, Maupertuis, plusieurs autres savants, et divers écrivains et hommes du monde, allèrent philosopher avec Voltaire et son Émilie, au château de Cirey; et madame du Chas-

[1] *Éloge historique de madame du Chastelet.*
[2] *La Princesse de Babylone.*

telet put, dans sa campagne, comme à Paris, présider un salon littéraire des mieux composés.

Cette femme qui, non contente de lire dans leur langue et de savoir par cœur Virgile, Horace et Lucrèce, expliquait Leibnitz et Newton, comprenait Locke, et s'était rendu familiers tous les ouvrages philosophiques, se vit proposer en exemple à tout son siècle, compter au *rang des plus grands hommes* de l'Europe[1], et citer comme un des principaux titres de gloire du siècle :

« L'esprit philosophique, disait Voltaire, fait tant de progrès en France depuis quarante ans, que, si Boileau vivait encore, lui qui osait se moquer d'une femme de condition parce qu'elle voyait en secret Roberval et Sauveur, il serait obligé de respecter et d'imiter celles qui profitent publiquement des lumières des Maupertuis, des Réaumur, des Mairan, des Fay et des Clairault. »

Voltaire ne voyait là qu'un heureux progrès de l'esprit philosophique. D'autres, avec raison, étaient plus sensibles aux abus. Un célèbre romancier du temps[2], témoin de cet engouement de certaines femmes pour les sciences, disait :

« Ce n'eût pas été assez que le fol entêtement pour les sciences tînt aux femmes lieu d'esprit et de beauté, il fallait encore qu'il leur tînt lieu de vertu. Quelqu'une d'elles, lasse, non des plaisirs, mais de l'éclat qui les suit, voulait-elle afficher une conduite plus réglée ? les mépris du public lui devenaient-ils à charge ? l'inconstance d'un amant lui inspirait-elle pour quelques jours le dégoût du monde ? Ce n'était plus, comme autrefois, en se consacrant aux exercices pénibles de la dévotion qu'elle se cherchait des ressources. Les sciences avaient pour elle le mérite de l'hypocrisie ; être géomètre, enfin, ou quitter le rouge, faisaient un honneur égal. »

Le pas une fois franchi, les femmes ne bornèrent pas leur curiosité aux sciences physiques et mathématiques. Législation, politique, économie, elles voulurent tout connaître, parler de tout, à l'exemple de leurs adorateurs :

« Penseurs, politiques, raisonneurs, l'agriculture, la législation et la philosophie sont le sujet des entretiens de leurs cercles les plus polis, disait madame Riccoboni. Tout le monde projette, tout le monde établit des principes, tout le monde forme des plans d'administration. Les femmes mêmes s'occupent de ces graves objets. L'esprit de parti s'introduit à la toilette, siége à table, se mêle à tous les jeux. Une jeune beauté choisit et protége un système politique, proscrit les autres, dispute et quelquefois s'emporte. Chaque société a ses vues, ses idées, ses calculs. Et malheur au citoyen paisible qui demeure neutre, écoute, se tait! On l'étourdit partout, on ne le considère nulle part.

« La profondeur est devenue la folie d'une nation autrefois inspirée par les grâces et guidée par le plaisir.[3] »

[1] Lettre de Frédéric à Voltaire, 7 avril 1737.

[2] Crébillon fils.

[3] *Lett. de mylord Rivers*, XIII.

Les philosophes se consolaient, et même se réjouissaient : suivant eux, l'âge de la futilité était passé, et *le siècle des choses était arrivé !* C'est-à-dire, que les femmes commençaient à se matérialiser comme les hommes. Au lieu d'un progrès, c'était un triste signe de décadence.

Madame du Chastelet n'était pas moins *philosophe* dans sa conduite que dans ses opinions. Elle eut ce trait de ressemblance avec madame du Deffant, femme moins savante, mais non moins spirituelle et meilleur écrivain, sans s'être jamais érigée en auteur.

Madame DU DEFFANT, née de Vichy-Chamrond (1697-1780), avait reçu à la Madeleine de Trenelle, une éducation très-négligée et dont elle se plaint souvent dans ses lettres. Naturellement portée à l'ennui, elle chercha les distractions bruyantes et les succès du monde. A la fois belle et spirituelle, elle était faite pour plaire, mais malheureusement aussi pour séduire et se laisser séduire. Son talent naturel brilla d'abord à la petite cour de Sceaux, que Malézieu appelait les galères du bel esprit, parce qu'il fallait toujours y avoir de l'esprit, et où trônait la petite-fille du grand Condé et la bru de Louis XIV, la fameuse duchesse du Maine, femme vive et spirituelle, capricieuse, égoïste et tyrannique, que ses flatteurs exaltaient au-dessus des plus grandes reines protectrices des sciences, au-dessus de la reine Christine et de la princesse palatine Élisabeth, l'amie de Descartes, bien que son plus grand mérite ait été d'avoir su goûter les bons auteurs de l'antiquité que Malézieu lui traduisait en présence de toute la cour, d'avoir aimé passionnément la comédie jusqu'à près de quatre-vingts ans, et d'avoir mis son plus grand plaisir à la jouer sans cesse, très-mal à la vérité.

Les fêtes littéraires, les divertissements, les spectacles de la duchesse étaient ordonnés et dirigés par M. de Malézieu, académicien ingénieux et actif qui, malgré son goût pour le grec, pour l'hébreu, pour l'histoire et même pour les mathématiques, savait fort bien, à chaque occasion, composer d'agréables impromptus, de spirituels petits vers, et des pièces badines où il était souvent lui-même acteur. Fontenelle et la Motte étaient les oracles de cette petite cour galante et littéraire. Madame de Staal s'y fit aussi beaucoup admirer, et après la mort de la spirituelle duchesse du Maine, madame du Deffant employa toute l'activité de son esprit à y entretenir le goût des choses littéraires et l'animation des plaisirs assaisonnés de bel esprit.

Plus tard elle ouvrit elle-même un salon où les beaux esprits les plus célèbres et les personnes du monde les plus distinguées se donnèrent rendez-vous.

Devenue vieille et aveugle, elle garda toute sa vivacité, son esprit, sa mémoire.. et même ses agréments. Elle allait à l'opéra, à la comédie, aux soupers, à Versailles, et recevait chez elle deux fois par semaine.

Pour occuper les heures où elle était seule, elle se faisait lire les meilleurs auteurs de l'autre siècle, et tout ce qui paraissait de nouveau. Elle entretenait aussi une correspondance très-active, et ses lettres, mainte-

nant recueillies pour la plupart, lui assurent un rang très-élevé parmi es épistoliers français.

La partie la plus considérable de sa correspondance est adressée à un célèbre Anglais, lord Walpole, troisième fils de ce Robert Walpole qui dirigea longtemps les affaires de l'Angleterre sous la nouvelle dynastie de Brunswick. Horace Walpole, retiré des affaires par amour de l'oisiveté, mettait son plus grand plaisir à satiriser tous les hommes d'action et tous les hommes de talent : il y avait là une ressemblance de caractère qui le prédisposait à goûter la sceptique et mordante marquise du Deffant, d'ailleurs fort atteinte d'anglomanie.

C'est dans sa correspondance avec Walpole, qui comprend quinze années, que madame du Deffant fait le mieux connaître sa personne, son caractère, son esprit. On l'y voit fort volontiers médisante, très-inégale, fort exigeante, mais souvent ardente, bonne, sensible, dévouée. Ce qu'elle éprouve, elle plus que sexagénaire au début de ce commerce, pour le spirituel Anglais, ressemble à de la passion et en a tous les emportements et tous les orages. Elle se donne tout entière à son ami ; elle veut n'être dirigée que par lui à qui elle promet la soumission la plus inviolable. Dès sa première lettre elle lui dit : « Souvenez-vous que vous êtes mon tuteur, mon gouverneur ; n'abandonnez pas mon éducation ; je serai toujours très-soumise [1]. » Pour l'attacher et en obtenir des réponses, elle l'instruisait de toutes les intrigues de la cour, de toutes les tracasseries ministérielles, de tous les changements de ministres, de tous les lits de justice, lui envoyait la liste des parlements, et enfin lui transmettait toutes les nouvelles recueillies par elle avec l'avidité d'une femme aveugle qui n'a guère d'autre distraction que celle de satisfaire sa curiosité.

Une pointe de méchanceté animait ordinairement ses récits. Walpole, dont la prudence tremblait toujours pour le secret des lettres confiées à la poste, retenait la plume satirique de madame du Deffant. Plusieurs de ses lettres, cependant, renferment des détails curieux et critiques sur les événements publics, comme l'élévation de madame du Barry, la disgrâce du duc de Choiseul, le renvoi des parlements par le chancelier Maupeou.

Après les lettres à Walpole, les plus intéressantes sont celles à Voltaire, qu'elle-même avait rassemblées avec soin, dont elle était « très-contente », et qu'elle trouvait dignes de l'impression [2]. Madame du Deffant avait beaucoup connu Voltaire dans le temps qu'il était à Paris, dans la société de madame du Chastelet, de madame de Luxembourg, alors duchesse de Boufflers, et de madame de la Vallière. Voltaire était placé dans l'estime de madame du Deffant infiniment au-dessus de tous les hommes de son temps. « Vous êtes mon seul philosophe, » disait-elle à celui qu'elle aimait à appeler *son contemporain*. « Voltaire ! Vol-

[1] *Lett. à Hor. Walp.*, 19 avril 1766.
[2] *Ibid.*, 23 août 1778.

taire ! tout le reste sont des faux prophètes [1], » s'écrie-t-elle avec enthousiasme. Elle s'extasie sur l'éternelle jeunesse de son talent. Il est le seul écrivain qu'elle peut lire [2], et quand elle lit ses jugements sur une matière quelconque, les siens y sont toujours absolument conformes [3].

Il entrait un peu de flatterie et de politique dans ces louanges adressées à un homme qu'elle admirait assurément, mais qu'elle aimait peu. Dans les lettres à Voltaire, elle loue sans réserve des ouvrages qu'elle avait traités avec mépris en écrivant à Walpole, grand adversaire des philosophes. Ce qui l'honore, c'est qu'elle se garde constamment de caresser les haines et les passions emportées du philosophe, et qu'elle ose blâmer ouvertement le fanatisme de son impiété. Elle est mécontente de la guerre frénétique à laquelle elle le voit s'acharner dans sa vieillesse contre la religion et tout ce qui s'y rapporte.

« Ah ! monsieur de Voltaire, croyez-moi, lui dit-elle ; abandonnez le fanatisme ; vous l'avez attaqué par tous les bouts, vous en avez sapé les fondements ; il est infaillible qu'il sera bientôt renversé. Tenez-vous-en là ; que pourriez-vous dire de plus [4] ? »

Elle ose lui dire que, s'il est vrai qu'il tienne tant à établir la tolérance, il doit commencer par la prêcher d'exemple [5]. Elle lui reproche également ses injustices littéraires, en particulier l'excessive sévérité de ses jugements sur Corneille [6], ce poëte qu'elle préférait à tous nos tragiques les plus corrects, et en comparaison de qui tous les auteurs du dix-huitième siècle lui paraissaient des mirmidons [7].

Plus elle estime le grand homme du siècle à qui elle accorderait volontiers la préférence sur Corneille et sur Racine [8], moins elle est disposée à lui passer ses complaisances et ses flatteries pour tous ces sophistes de philosophes qui prétendent faire cause commune avec lui [9].

Elle ne peut contenir son indignation de voir « Voltaire, le seul bel esprit de ce siècle, dicter les règles du bon goût, et par facilité protéger ceux qui le détruisent [10]. » — « Qu'est-ce qui vous engage à cela? lui demande-t-elle avec une hardiesse qu'on ne se permettait guère à l'égard du roi de l'époque. Vous ne sauriez être de bonne foi ; vous, qui devriez être le défenseur du goût, vous soutenez, vous autorisez ceux qui

[1] *Lett. à Volt.*, 1er mars 1769.
[2] *Ibid.*, 12 octobre 1772.
[3] *Ibid.*, 28 octobre 1759.
[4] *Ibid.*, 13 nov. 1766.
[5] *Ibid.*, 20 sept. 1769.
[6] *Ibid.*, 18 juill. 1764.
[7] *Lett. à Hor. Walp.*, 17 avril 1771.
[8] *Lett. à Volt.*, 18 juill. 1764.
[9] *Ibid.*, 16 avril 1760.
[10] *Ibid.*, 29 août 1764.

le détruisent [1]. » Dans ce qu'elle appelle *la livrée* de Voltaire [2], et qu'elle ne saurait ménager, malgré les prières du patriarche, elle ne voit que sottise, que prétention menteuse et hypocrite.

« A l'égard de vos philosophes modernes, lui dit-elle, jamais il n'y a eu d'hommes moins philosophes et moins tolérants ; ils écraseraient tous ceux qui ne se prosternent pas devant eux [3]. »

Elle lui écrivait encore trois ans plus tard :

« Vos philosophes, ou plutôt soi-disant philosophes, sont de froids personnages ; fastueux sans être riches, téméraires sans être braves, prêchant l'égalité par esprit de domination, se croyant les premiers hommes du monde, de penser ce que pensent tous les gens qui pensent ; orgueilleux, haineux, vindicatifs ; ils feraient haïr la philosophie [4]. »

Les philosophes et les encyclopédistes ont puni madame du Deffant du peu de goût qu'elle avait pour eux, — surtout depuis qu'ils l'avaient quittée pour mademoiselle de Lespinasse, — par la manière sévère et dure dont ils ont parlé d'elle.

Pour être si choquée des prétentions philosophiques, madame du Deffant était loin d'avoir des sentiments religieux. Peu de femmes affichaient si hautement l'esprit fort ; dès sa première jeunesse, elle avait montré un éloignement pour les idées religieuses qui ne fit que s'accroître avec les années. Au fond, elle était athée et matérialiste, bien qu'elle n'ait jamais médité sérieusement une opinion, et qu'elle se montre quelquefois inquiète de ce que nous deviendrons après cette vie, et demande à Voltaire de l'éclairer, de la fixer, s'il peut, sur cette grave matière.

Cette absence de toute foi était bien propre à entretenir ce mortel ennui dont elle se plaint sans cesse et qui fut le fléau de son existence.

A chaque instant elle demande pourquoi nous sommes sur la terre, pourquoi l'on vieillit ; elle déteste la vie, elle n'a qu'une pensée fixe, qu'un sentiment, la douleur d'être née [5]. C'est son éternel refrain. Pour supporter ce malheur d'être né, le plus grand de tous, et même l'unique, puisqu'il produit tous les autres [6], il faudrait, suivant elle, partager les vingt-quatre heures en en donnant, comme la plupart des animaux, vingt-deux au sommeil, et les deux autres à manger [7]. Encore le néant lui semblait-il préférable à cet état bestial ; toutes les conditions,

[1] *Lett. à Volt.*, 3 août 1774.
[2] *Ibid.*, 26 oct. 1765.
[3] *Ibid.*, 14 janv. 1766.
[4] *Ibid.*, 7 janv. 1769.
[5] *Ibid.*, 28 fév. 1776.
[6] *Ibid.*, 28 mars 1779.
[7] *Lett. à Hor. Walp.*, 17 déc. 1770.

toutes les espèces lui paraissent également malheureuses, « depuis l'ange jusqu'à l'huître [1]. »

Rien ne l'attachait. Elle trouvait les vivants et les morts également ennuyeux; aucune lecture ne la contentait ni ne l'amusait [2]. Si elle sortait un moment de cet état de tristesse misanthropique, c'était pour y retomber bientôt plus avant : « Il est très-vrai, dit-elle, que j'ai quelquefois des instants de gaieté ; mais ce sont des éclairs qui ne dissipent point l'obscurité ni les nuages [3]. »

Autant tout le monde et toutes les choses lui étaient à charge, autant se déplaisait-elle à elle-même. « J'ai souvent, écrivait-elle à Walpole, des accès de haine pour moi-même, de tristesse, de repentir, de remords ; je me crois insupportable à tout le monde, et qu'on me trouve aussi haïssable que je le suis [4]. »

Aussi cherchait-elle tous les moyens de n'être pas abandonnée à ses réflexions, et tombait-elle dans le plus morne abattement quand elle craignait de passer une soirée seule. Malheureusement son penchant pour la satire universellement connu, et les traits caustiques, les mordantes épigrammes qu'elle décochait sur tout le monde, et qu'elle rendait encore plus sensibles en les mêlant d'une teinte de gaieté, éloignèrent successivement d'elle, non pas seulement des personnes qui lui étaient indifférentes, mais des amis dont la société lui était précieuse.

Ce spleen continuel, ce dégoût de la vie entretenaient et développaient en elle la misanthropie et la malignité auxquelles elle n'était que trop portée.

« Tous les hommes sont fous ou méchants, et le plus grand nombre est l'un et l'autre [5], » dit-elle souvent. Elle aime encore à répéter le mot du Régent : « Tous les hommes sont sots ou fripons. » Écrivant même à l'ami pour qui elle professait tant d'estime, elle ne peut s'empêcher de dire, au risque de le choquer, « que tous les hommes ne sont que vains et personnels, que les meilleurs sont ceux qui ne sont pas envieux et méchants, et qui ne sont qu'indifférents [6]. » Enfin elle lui avoue qu'elle ne saurait estimer ni aimer personne [7]. Et cette sécheresse d'âme, elle la systématisait.

« Oh ! vous avez raison, écrit-elle à Walpole, il faut être de pierre et de

[1] *Lett. à Hor. Walp.*, 7 oct. 1776 et 2 juill. 1778.
[2] *Lett. à Volt.*, 28 oct. 1759.
[3] *Ibid.*, 15 juill. 1770.
[4] *Ibid.*, 14 janv. 1769. — Voir encore la lettre du 13 mars 1779.
[5] *Lett. à Hor. Walp.*, 13 nov. 1768.
[6] *Ibid.*, 2 nov. 1773.
[7] *Ibid.*, 8 avril 1776. — Voir la Harpe, *Corresp. litt.*, lett. CXXXV. — Madame de Genlis est à peu près la seule qui ait défendu madame du Deffant contre l'accusation de méchanceté. Elle prétend que sa parente n'était pas même médisante, et qu'avec son insouciance et sa légèreté, elle n'était pas plus capable de haïr que d'aimer. (*Mém.*, t. III, p. 111 et 112.)

glace, et n'estimer pas assez personne pour y prendre confiance. Tout cela se peut faire sans haine et sans misanthropie [1]. »

Les jugements que madame du Deffant porte sur les personnes et les choses, sur les livres et les auteurs, sur les gens du monde, enfin sur les hommes et les femmes de sa société, sont généralement empreints d'une sévérité chagrine et morose, et elle n'était pas, paraît-il, plus indulgente dans les opinions qu'elle exprimait en présence de sa société. Suivant Hénault, qui fut si longtemps lié avec elle, « son fauteuil était un tribunal d'où elle décidait plus qu'elle ne causait ; ses jugements sur les hommes tenaient beaucoup du cas qu'ils faisaient d'elle ; elle ménageait trop peu des amis acquis ; il était dangereux de la contredire ; et enfin on pouvait dire d'elle :

« Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis [2]. »

Malgré cette disposition à la critique qui fait de sa correspondance une médisance perpétuelle, les jugements et les observations de madame du Deffant, que Voltaire appelait l'aveugle clairvoyante, sont ordinairement d'une justesse rare. En preuve de la sûreté de son tact littéraire, on peut citer son appréciation des *Saisons* de Saint-Lambert, dont tant de personnes étaient alors engouées, et où tout lui paraît fastidieux, froid, fade et faux, à l'exception de huit beaux vers sur la vieillesse [3]; ses jugements sur les *Éloges* académiques de d'Alembert et de Thomas; sur Jean-Jacques Rousseau, son caractère et ses écrits, en particulier la *Nouvelle Héloïse*, où, dit-elle, « il y a des endroits fort bons, mais noyés dans un océan d'éloquence verbiageuse [4]. » L'affectation d'éloquence, c'est son aversion. « Ce qu'on appelle aujourd'hui éloquence, dit-elle, m'est devenu si odieux, que j'y préférerais le langage des halles ; à force de rechercher l'esprit, on l'étouffe [5]. »

Elle est une des premières en France qui ait su comprendre et goûter Shakespeare. Après une lecture d'*Othello* et d'*Henri VI*, elle écrit à Walpole que ces pièces ont fait à son âme ce que le lilium fait au corps, qu'elles l'ont ressuscitée.

Elle approuve toute infraction des règles, fût-ce celle des trois unités, d'où il résulte de grandes beautés. « Les règles, dit-elle, sont les entraves du génie, elles refroidissent, elles éteignent ; j'aime mieux la licence, elle laisse aux passions toute leur brutalité, mais en même temps toute leur vérité [6]. » Un critique du dix-neuvième siècle ne dirait pas mieux.

[1] *Lett. à Hor. Walp.*, 9 déc. 1776.
[2] *Mém. du prés. Hénault*, ch. XI, p. 118.
[3] *Lett. à Hor. Walp.*, 12 mars 1769.
[4] *Ibid.*, lett. du 16 juin 1768.
[5] *Ibid.*, lett. du 17 mai 1767.
[6] *Ibid.*, 15 décembre 1768.

Et ces excellents jugements, madame du Deffant les formait uniquement d'instinct.

« Vous ne savez pas, écrivait-elle à Walpole, que quand on me demande mon avis, je ne sais plus quel il est; toutes mes lumières sont de premier mouvement ; je ne juge que par sentiment ; si je demande à mon esprit une opération quelconque, je reconnais alors que je n'en ai point du tout [1]. »

Les *Lettres* de madame du Deffant offrent un certain nombre de portraits tracés en peu de mots, et cependant pleins d'expression. Par exemple elle peint ainsi la célèbre *camerera mayor* de la première femme de Philippe V, roi d'Espagne :

« Je fais peu de cas de madame des Ursins. Je ne vois en elle qu'une femme du grand monde, qui n'aimait que la représentation et le mouvement, ne se plaisait que sur le théâtre, n'était ni bonne ni méchante, ni fausse ni vraie, et dont toute la conduite était un rôle qu'elle jouait assez bien [2]. »

En outre, on trouve à la suite de ses lettres des portraits descriptifs de plusieurs personnes de sa société, de la duchesse douairière d'Aiguillon, de la princesse de Talmont, de la duchesse de Choiseul, de madame du Chastelet, etc., le portrait de M. Walpole fait au mois de novembre 1766, et son propre portrait, tracé deux fois par elle-même, en 1728 et en 1774.

La marquise du Deffant aimait à écrire comme elle aimait à lire, comme elle aimait à causer littérature et beaux-arts. Mais personne n'a jamais moins prétendu à la réputation d'auteur. « Je serais bien fâchée, disait-elle, d'être citée comme un bel esprit ; je n'ai jamais rien fait qui puisse m'attirer ce ridicule [3]. »

Elle n'admettait à ses petits soupers littéraires qu'un nombre très-limité de personnes et de la meilleure compagnie. « Ces petits comités, disait-elle, sont les antipodes de feu l'hôtel de Rambouillet et des assemblées de nos beaux esprits d'aujourd'hui [4]. » A la vérité, le ton n'y était pas prétentieux, d'ordinaire même il n'y était pas très-grave, car pour plaire à madame du Deffant il fallait surtout l'entretenir de bagatelles : quand elle était assaillie par ses vapeurs, elle repoussait avec sécheresse toute conversation sérieuse.

La spirituelle amie de Voltaire, sans se poser en écrivain non plus qu'en critique, sent bien qu'elle a le goût bon, et elle le prouve par la manière dont elle s'exprime sur ce qu'elle aime et sur ce qu'elle déteste en fait de style. Elle « hait si fort le style ampoulé, boursouflé et, pour tout dire en un mot, le style académique, que ce qui n'est qu'un peu plat

[1] *Lett. à Hor. Walp.*, 28 juin 1768.
[2] *Ibid.*, 16 avril 1777.
[3] *Ibid.*, 15 sept. 1776.
[4] *Lett. à Volt.*, 21 mars 1769.

ne la choque pas beaucoup[1]. » Ses auteurs de prédilection sont Corneille, la Rochefoucauld, madame de Sévigné, et au dix-huitième siècle, Voltaire. Jean-Jacques Rousseau lui est antipathique.

On ne peut pas mieux choisir ses modèles, ni avoir un goût plus sûr. Cependant elle ne se croyait pas le talent d'écrire. Elle dit souvent à Walpole qu'elle n'a pas un style original comme lui : « Ce que j'écris est sans feu et sans vie, mon style sent l'imitation; s'il est assez correct, ce dont je doute fort, il est lâche et froid, je le sais bien [2]. » — « Mes lettres ne méritent aucune espèce de louanges, je n'ai point de style [3]. » — « Je ne sais pas écrire, dit-elle aussi à Voltaire, je n'ai pas l'abondance des mots qui est nécessaire pour bien s'exprimer [4]. » Elle se déclare tout à fait dénuée du talent de conteuse, et elle avoue plusieurs fois que ce qu'elle hait le plus, c'est de raconter [5]. En réalité, ses lettres ne présentent qu'un petit nombre de récits proprement dits, toujours fort courts, et ordinairement très-malins. Sans oser se comparer à madame de Sévigné à nul égard, elle explique très-bien pourquoi elle lui est particulièrement inférieure dans l'art du récit épistolaire. L'intérêt que madame de Sévigné prenait à tout rendait ses narrations très-chaudes et très-intéressantes [6]. Madame du Deffant, au contraire, ne prend intérêt à rien, et ne peut guère, par conséquent, écrire avec animation. Ses vapeurs, qui lui ôtent souvent la faculté de penser, et la faiblesse de ses organes font que si elle a quelque vivacité dans la conversation, dans les disputes, elle retombe promptement dans la froideur et l'indifférence[7]. Elle ne cache pas combien elle souhaiterait, surtout pour le plaisir de son cher Walpole, avoir la manière de Marie de Rabutin, mais elle s'en croit à mille lieues.

Nous devons faire à madame du Deffant plus de justice qu'elle ne s'en est rendu elle-même. Assurément le ciel ne l'avait pas favorisée du talent unique de madame de Sévigné, mais ses écrits n'en sont pas moins au nombre des lectures qui peuvent être le plus agréables et le plus utiles à ceux qui aiment une langue exempte de recherche, de prétention, de faux brillant, tous ces défauts de décadence contre lesquels son bon goût ne cesse de s'élever. Ce qu'elle aime dans le style, et ce qu'elle pratique, c'est « le ton de la conversation, de la vivacité, de la chaleur, et, par-dessus tout, de la simplicité et de la facilité. » Elle demande *où cela se trouve*, et répond : « Dans quelques livres qu'on sait par cœur, et qu'on n'imite pas assurément dans le temps présent. » Madame du Deffant, en remontant ainsi à la tradition du pur dix-septième siècle, a augmenté le nombre de ces livres dignes d'être imi-

[1] *Lett. à Volt.*, 20 janv. 1769.
[2] *Lett. à Hor. Walp.*, 4 janv. 1767.
[3] *Ibid.*, 17 mars 1776.
[4] *Lett. à Volt.*, 25 juin 1764.
[5] *Lett. à Hor. Walp.*, 2 mars 1778.
[6] *Ibid.*, 19 mai et 27 juillet 1770.
[7] *Ibid.*, Lettre du 25 fév. 1766.

tés. Pour la clarté et la précision, pour les formes piquantes et inattendues, mais toujours naturelles et justes, enfin pour la pureté classique du style, il n'est guère d'écrivain célèbre de son époque qu'elle n'ait égalé ou surpassé.

Le petit salon de la rue Saint-Dominique réunit pendant bien des années l'élite de la société du dix-huitième siècle, grands seigneurs, ambassadeurs étrangers, ministres, écrivains illustres, le duc de Choiseul, les Mirepoix, les Beauvau, les Boufflers, les d'Aiguillon, les Bauffremont, Montesquieu, Voltaire, le président Hénault, David Hume, Caraccioli, d'Alembert, Pont-de-Veyle, et d'Argental, son frère. Mais une partie de la société brillante et lettrée qui se donnait rendez-vous chez madame du Deffant la déserta, en 1764, pour suivre mademoiselle de Lespinasse, brouillée avec la marquise, à laquelle elle s'était attachée en qualité de lectrice en 1754, et chez qui, pendant les dix ans qu'elle y resta, elle avait eu à supporter bien des ennuis et des déboires, et avait vu et souffert des choses qui lui avaient inspiré le plus violent dégoût pour le commerce des gens du grand monde.

Ses amis, d'Alembert, Turgot, le chevalier de Chastellux, Loménie de Brienne, celui qui fut plus tard archevêque et cardinal, l'archevêque d'Aix, Boisgelin, l'abbé de Boismont, se cotisèrent pour lui faire une maison. D'Alembert, qui prit logement chez mademoiselle de Lespinasse, présida ce nouveau salon, et l'abbé Arnaud, Suard, Gaillard, la Harpe, y dominèrent en second.

Bientôt les réunions de mademoiselle de Lespinasse eurent un éclat que n'avaient jamais eu celles de madame du Deffant.

« Sans fortune, sans naissance, sans beauté, disait Grimm peu de jours après sa mort, elle était parvenue à rassembler chez elle une société très-nombreuse, très-variée et très-assidue. Son cercle se renouvelait tous les jours, depuis cinq heures jusqu'à neuf heures du soir. On était sûr d'y trouver des hommes choisis de tous les ordres de l'État, de l'Église, de la cour, des militaires, des étrangers et les gens de lettres les plus distingués [1]. »

Et, au milieu d'un cercle si brillant, elle tenait fort bien sa place. Son éducation, il est vrai, n'avait pas été fort régulière ; mais la nature l'avait très-heureusement douée, et elle avait été « formée par ce grand maître de l'homme, le malheur [2]. »

Tenir des assemblées philosophiques, chérir, honorer et protéger le talent, n'était pas le premier intérêt de la vie de mademoiselle de Lespinasse. Elle était de ces natures qui vivent par le cœur beaucoup plus que par l'esprit, et deux attachements profonds, mais malheureusement illégitimes et romanesques, agitèrent et consumèrent son existence, et contribuèrent à faire de son histoire, comme elle l'a dit elle-

[1] Grimm, *Corresp. litt.*, mai 1776.
[2] *Lettres de mademoiselle de Lespinasse*, 14 juillet 1773.

même, « un composé de circonstances funestes qu'on ne trouve point dans les romans de Prevost ni dans ceux de Richardson [1]. »

On ne connut qu'en 1809, par la publication des *Lettres* de mademoiselle de Lespinasse, tout ce que cette âme renfermait de sentiments ardents, et tout ce qu'elle avait souffert du combat des passions.

Il n'y a, dans cette correspondance intime, aucune recherche d'art, aucun calcul d'effet. C'est, on le sent, une femme qui écrit d'abondance de cœur et de plume. Écrire à son ami jusqu'à l'accabler était pour cette désolée la seule occupation qui lui fît croire qu'elle était encore en vie. Aussi y employait-elle le plus de moments qu'elle pouvait et y mettait-elle son âme tout entière.

Toutes ces lettres, dont plusieurs sont des *volumes*, comme elle les appelle, nous font lire jusqu'au fond du cœur de celle qui les a écrites. Toutes elles trahissent chez cette femme singulière beaucoup moins le désordre des sens que le désordre de l'imagination. Sa passion se montre si sincère et si généreuse que, tout en la condamnant au nom de la sévère morale, on ne peut s'empêcher de s'apitoyer sur son malheur.

Madame du Deffant et mademoiselle de Lespinasse ne réunissaient qu'un nombre restreint d'hommes de lettres et d'artistes. Leur rendez-vous le plus général était chez une femme moins lettrée, chez une une femme sans naissance ni titre, mais possédant admirablement le tact des convenances et ayant cette politesse exquise que donne un grand usage du monde, douée en outre d'un goût excellent, et distinguée par des qualités de cœur qui la rendaient précieuse aux littérateurs et aux artistes, non-seulement nationaux, mais étrangers. Nous voulons parler de madame Geoffrin (1699-1777). Cette dame, en attirant avec empressement à ses lundis et à ses mercredis les hommes de lettres et les artistes les plus connus de son temps, prenait soin en même temps d'y rassembler les personnes les plus considérables par le rang et la naissance. Elle aimait aussi à mettre les écrivains et les artistes en relation avec les étrangers de distinction qu'elle recevait : et ils affluaient dans sa maison, surtout depuis qu'elle avait fait le voyage de Pologne et d'Allemagne, pendant lequel tant d'honneurs lui avaient été prodigués à Varsovie et à Vienne.

Madame Geoffrin ne paraissait pas destinée à jouer ce grand rôle littéraire. Elle avait été élevée par une vieille grand'mère qui avait très-peu d'instruction, mais beaucoup d'esprit et une tête bien faite. Elle profita des directions et de l'expérience de cette femme respectable, mais n'eut jamais aucun maître. Persuadée que les femmes n'ont nul besoin d'être fort instruites, elle ne se soucia point, plus tard, d'acquérir le savoir qu'on ne lui avait pas donné et resta toute sa vie ignorante.

Tous ceux qui l'ont connue attestent que les qualités dominantes de

[1] Lettre du 25 août 1774.

son esprit étaient le naturel, la justesse, la finesse, et quelquefois la grâce. Le talent de faire des définitions était un de ceux où elle excellait.

Un de ses panégyristes, qui avait été admis pendant vingt ans dans sa société, a dit d'elle :

« La grâce et la délicatesse de son esprit se déployaient surtout dans ses lettres et dans sa conversation. Ses lettres étaient plus simples que faciles ; le naturel en était choisi ; il lui fallait du temps pour les écrire : son style était concis et clair, ses idées justes et sa tournure originale. Sa conversation dans le tête-à-tête était douce et gaie ; elle avait surtout l'art et l'attention obligeante de mettre ceux qu'elle entretenait sur des sujets qui pouvaient les intéresser, et de les laisser causer sans les interrompre [1]. »

Préférant la raison au bel esprit, elle donnait le goût du bon sens et de la bonhomie à ceux qui la fréquentaient. Sa raison, cependant, n'était pas le gros bon sens de madame du Deffant. Sa conversation était pleine de trait. Elle « avait l'épigramme et le couplet à la main, » comme a très-bien dit le prince de Ligne [2].

Elle n'a pas laissé d'ouvrages, mais elle eût été capable d'en composer. Quelques personnes de sa société, raconte Morellet, la pressaient un jour d'écrire ses mémoires ; elle le leur promit, et les assembla quelques jours après pour leur en lire le commencement. Le voici :

Mémoires de madame Geoffrin, en 6 vol. in-12.

PRÉFACE.

« La vérité de mon caractère, le naturel de mon esprit, la simplicité et la « variété de mes goûts m'ont rendue heureuse dans toutes les situations de ma « vie ; je sens de la douceur à m'en rappeler les événements et un plaisir pi- « quant à penser que je vais me développer moi-même à moi-même.

« Cet ouvrage sera pour moi ce que sont ordinairement pour nous autres fem- « mes de grands projets de broderie ou de tapisserie ; le choix du dessin nous « amuse, l'exécution nous occupe quelque temps, nous y travaillons peu ; nous « nous en ennuyons, et nous ne le finissons pas. »

Et c'était là tout l'ouvrage.

Si au lieu de ce peu de lignes, madame Geoffrin eût, comme madame de Genlis, écrit dix volumes de mémoires, probablement nous ne l'en estimerions pas davantage.

Sans s'être elle-même exercée à écrire, elle appréciait avec un tact supérieur les productions des autres. Les auteurs lui demandaient son avis sur leurs ouvrages, comme à un juge dont l'opinion pouvait faire pressentir avec sûreté celle du public.

Madame Necker était une des grandes dames du dix-huitième siècle qui voyaient et recevaient le plus de monde. Dévouée avec calcul à la for-

[1] Morellet, *Portrait de madame Geoffrin.*

[2] *Mélanges*, t. XXVII, p. 22.

tune politique de son mari, elle tenait à connaître l'opinion des moindres coteries. Aussi paraissait-elle admettre à peu près tout le monde avec le même plaisir, et prodiguait-elle à tous les mêmes attentions. Cependant elle avait des sociétés de choix. Buffon et Thomas étaient ceux qu'elle voyait le plus souvent et le plus volontiers. Pour la pratique du style, elle ne sut guère prendre à l'un et à l'autre que leurs défauts.

C'étaient Marmontel, l'abbé Raynal et l'abbé Morellet qui avaient jeté les fondements de la société littéraire de madame Necker. Ils furent toujours les plus assidus à ses vendredis. Avec eux se rencontraient encore l'abbé Arnaud, Thomas, Grimm, le chevalier de Chastellux, Watelet; madame de Marchais, depuis madame Dangevillers, mesdames Saurin, Suart et de la Harpe, présidaient sous madame Necker, et, en son absence, *tenaient* tour à tour *le bureau*, comme disaient les malins du temps.

Madame Necker, vertueuse et bienfaisante, mais sèche, froide, compassée et prétentieuse, ne savait pas répandre sur ses réunions l'agrément, la grâce et l'entrain que donnaient aux leurs mesdames du Deffant et Geoffrin et mademoiselle de Lespinasse.

« La conversation, a dit un des habitués du salon de madame Necker, y était bonne, quoique un peu contrainte par la sévérité de madame de Necker, auprès de laquelle beaucoup de sujets ne pouvaient être touchés, et qui souffrait surtout de la liberté des opinions religieuses. Mais, en matière de littérature, on causait agréablement, et elle en parlait elle-même fort bien [1]. »

Pour les connaissances, elle était très-digne de tenir le dé de la conversation avec les philosophes et les gens de lettres dont elle était si excessivement engouée, comme le trouvait avec raison son grave et un peu maussade mari. « *Hippatie* Necker, » ainsi la nommait Grimm [2], fut l'une des femmes les plus instruites de son temps, mais non pas une des plumes les plus fines. Elle est loin d'avoir la belle et courante limpidité de style et l'imagination des Tencin, des du Deffant, des Lespinasse. Tous ses écrits sentent le talent de profession. Ses lettres, comme ses différents ouvrages, sont d'un style pur, mais étudié, et quelquefois emphatique à la manière de Thomas; et les pensées sont souvent aussi recherchées que l'expression. On reconnaît partout une personne habituée à poser. Elle a elle-même avoué dans ses *Souvenirs* qu'elle se composait un rôle pour toutes les situations, pour le monde et pour le commerce intime de la vie.

Un autre salon littéraire très-distingué était celui de madame Lebrun, fille du médiocre peintre Vigée, et sœur du remarquable poëte du même nom. Cette célèbre peintre de portraits, douée d'autant d'esprit que de

[1] Morellet, *Mém. sur le XVIII[e] siècle*, ch. VII.
[2] *Corresp. litt.*, nov. 1770.

bonté, recevait à ses soirées les grands seigneurs, les grandes dames, les hommes marquants dans les lettres, les arts et les sciences. Diderot, d'Alembert, Marmontel, la Harpe, se rencontraient dans le salon de la jeune artiste avec la comtesse de Ségur, le comte de Vaudreuil et le prince de Ligne.

Parmi les *virtuoses* du dix-huitième siècle, — c'est ainsi qu'on appelait alors les femmes qui se piquaient de bel esprit, — il faut encore citer madame Doublet de Persan, retirée, après être devenue veuve, dans le couvent des Filles de Saint-Thomas; elle y réunit pendant soixante ans, et jusqu'à sa mort arrivée en 1771, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, une société nombreuse composée de littérateurs, de savants et d'hommes du monde. Recueillant tout ce qu'elle entendait dire au dehors et chez elle, elle passait une grande partie de sa vie à former un journal dans le genre de celui de Dangeau, et où tout avait place, politique, arts, belles-lettres, détails de société. Ce fut l'origine des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire des lettres en France*, publiés par Bachaumont.

A ce contact de beaux esprits plus ou moins incroyants, madame Doublet avait contracté un peu de philosophisme, mais sans immoralité ni impiété.

Terminons cet aperçu sur les femmes qui eurent une notable influence littéraire au dix-huitième siècle, en nommant madame de Créqui (1714-1803). Celle-ci était et demeura toujours bonne catholique. Elle ne réunissait pas grand monde chez elle, mais elle suivait avec intérêt la marche des idées, lisait les principales publications nouvelles et savait les apprécier et les juger. Elle se piquait de lire *moralistement* [1]. Dans les lettres d'elle qui nous restent, elle porte des jugements sévères mais justes sur les célébrités du jour. Ces lettres, qui renferment nombre de particularités curieuses, sont tout à fait dans la tradition de la meilleure langue du dix-septième siècle, et offrent un charmant échantillon de la belle conversation d'autrefois. Car la marquise de Créqui, comme elle le disait à Sénac de Meilhan, ne compose pas, elle converse [2].

[1] *Lettres inédites à Sénac de Meilhan.*
[2] *Ibid.*

LA CRITIQUE ET L'ÉRUDITION LITTÉRAIRES.
LES JOURNAUX LITTÉRAIRES.
LES GRAMMAIRIENS ET LES PHILOLOGUES.

DUBOS, LE BATTEUX, D'OLIVET, CARTAUD, TRUBLET, D'ARGENS, CLÉMENT (DE GENÈVE), GRIMM, RIVAROL, CHAMFORT, MARMONTEL, LA HARPE, CLÉMENT (DE DIJON), JOSEPH CHÉNIER, PALISSOT, MERCIER, LE PRÉSIDENT BOUHIER, VILLOISON, NICERON, GOUJET, LARCHER, BARTHÉLEMY.

Les critiques sont au nombre des écrivains dont il est le plus important de parler, pour qu'on puisse se faire une idée de la physionomie littéraire du dix-huitième siècle; et la censure littéraire est assez utile à l'art pour que nous la traitions comme un genre qui a sa grande importance. Les critiques judicieux qui établissent avec solidité les vrais principes de l'art d'écrire ; qui rappellent avec âme à l'étude des éternels modèles du vrai, du beau, du grand dans tous les genres; qui, par des rapprochements heureux, éclairent les écrits célèbres des diverses époques; qui font ressortir avec un goût fin et pénétrant les défauts comme les beautés des ouvrages; qui remontent à la source de la corruption du style, en développent les causes, en marquent les progrès, en indiquent les remèdes; qui, par leurs sévères et sages observations, redressent les auteurs et empêchent le public de s'égarer dans ses jugements, et de prendre pour arbitre un goût particulier et souvent faux et bizarre, ces écrivains méritent incontestablement qu'on leur assigne un rang honorable dans la hiérarchie littéraire.

De nombreux auteurs s'occupèrent, au dix-huitième siècle, de la critique littéraire. Cependant le nom de critique était alors disgracié.

« Jamais, remarquait Bernard Clément, la critique n'a été moins en estime que dans ce siècle où la littérature en a tant besoin. Le peuple des auteurs médiocres, et il est nombreux, trouve son intérêt à la décrier. On les entend partout déclamer contre elle, assurer qu'elle est l'ennemie des talents ; que c'est un monstre né du désir de nuire et de l'impuissance de créer. Ils ne cessent de répéter ce vers d'un Philinte :

« La critique est aisée, et l'art est difficile[1]. »

[1] *Nouv. Observ. crit.*, introduction.

Notre époque a été plus équitable. En conservant à l'art sa légitime suprématie, elle a reconnu toute l'utilité et toute la valeur de la critique dignement exercée. Il est juste aussi de dire que la critique, au dix-neuvième siècle, a été singulièrement agrandie et perfectionnée. Au dix-huitième siècle, elle était généralement beaucoup plus terre-à-terre, beaucoup plus méticuleuse, et se renfermait dans un cercle d'idées beaucoup plus restreint, joint que, durant l'ère philosophique, les critiques, comme les autres écrivains, étaient trop souvent préoccupés ou plutôt infatués de préjugés qui faussaient leur jugement.

Presque tous les critiques du dix-huitième siècle nous paraissent aujourd'hui un peu étroits de vues. Plusieurs cependant eurent un mérite véritablement supérieur. Nous tâcherons de les faire suffisamment connaître. Nous donnerons aussi quelques détails sur certains critiques d'un mérite secondaire, mais encore estimable. Tels sont quelques-uns de ces adversaires du philosophisme que Voltaire appelait les *polissons de la littérature*. Nous n'essayerons pas de ridicules réhabilitations, mais nous rendrons justice à tous.

Parmi les écrivains qui se sont appliqués, au dix-huitième siècle, à la critique littéraire, le premier qui se présente à nous est l'abbé Dubos, né en 1670, et déjà connu, avant la mort de Louis XIV, par ses talents diplomatiques, qui le firent employer dans diverses négociations importantes, et par la publication de plusieurs ouvrages. Il donna, en 1719, des *Réflexions critiques sur la poésie, la peinture, la musique*, etc. Il s'y proposait : 1° d'expliquer en quoi consistent principalement la beauté d'un tableau et la beauté d'un poëme, quel mérite l'un et l'autre peuvent tirer de l'observation des règles, et quels secours les productions de la poésie et de la peinture peuvent emprunter des autres arts ; 2° de rechercher quelles sont les qualités naturelles ou acquises qui font les grands peintres comme les grands poëtes, et les causes qui ont pu rendre quelques siècles si féconds et les autres si stériles en artistes célèbres.

Ce qui fait la beauté de cet ouvrage, a dit Voltaire , c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Cependant tout n'y est pas irréprochable. L'auteur s'y jette dans beaucoup de détails étrangers à son sujet et n'observe pas assez de simplicité et de méthode dans ses développements. En outre, il y soutient plus d'une opinion singulière ; telle est celle qu'il émet sur le prétendu partage de la voix et du geste entre deux acteurs, dans la déclamation chez les Romains. Il a beau défendre avec une extrême vivacité et avec un grand étalage d'érudition ce paradoxe, qui a été adopté par Rollin et par Desfontaines, il n'en est pas moins insoutenable, et Dubos le devait laisser à Isidore de Séville qui paraît en être l'inventeur.

Quelques idées paradoxales et erronées n'empêchent pas les *Réflexions sur la poésie, la peinture et la musique* d'être, comme l'a dit Voltaire,

« le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit sur ces matières, chez aucune des nations de l'Europe. » Les étrangers recherchaient ce traité comme les Français. Chesterfield en recommandait la lecture à son fils. Il y trouvait une critique juste et une manière de dire animée.

L'abbé LE BATTEUX (1713-1780) marcha sur les traces de l'abbé Dubos, en donnant, en 1746, *les Beaux-arts réduits en un même principe*. Ce principe qui, bien compris, « fixerait tout d'un coup ceux qui ont véritablement du génie pour les arts, et les affranchirait de mille vains scrupules, » pour ne les soumettre qu'à une seule loi souveraine, base, précis et explication de toutes les autres ; ce principe, posé par Aristote dans sa *Poétique*, c'est l'imitation, et l'imitation de la nature est l'objet commun de tous les arts : ils ne diffèrent entre eux que par les moyens qu'ils emploient pour exécuter cette imitation.

Le Batteux entreprit de développer les mêmes principes par des applications plus détaillées, et de les présenter d'une manière plus appropriée à la jeunesse, dans un second ouvrage auquel il donna le nom de *Cours de belles-lettres distribué par exercices, ou Principes de littérature*. Il embrassa les lettres françaises, latines et même grecques, mais donna le principal rang aux lettres françaises. Le plan qu'il suivit fut de parcourir successivement tous les genres, en commençant par les plus aisés et les plus simples; de donner un exposé sommaire de la nature, des parties, des règles de chacun d'eux, d'en raconter l'histoire en peu de mots, enfin de faire l'application des principes et des règles aux ouvrages les plus fameux dans chaque genre.

Le choix d'exemples proposés pour modèles dans le *Cours de belles-lettres* le rendit d'un grand usage à la jeunesse et le fit rechercher. Cependant, ce fut surtout hors de France, et particulièrement en Allemagne, que le livre de l'abbé le Batteux eut du succès. Les étrangers y trouvèrent un abrégé de la littérature française fait pour les intéresser.

Le Batteux est encore auteur de quelques ouvrages courts, mais substantiels, sur certaines parties de l'art d'écrire.

Dans son petit traité des *Constructions oratoires*, il s'attache à prouver que l'arrangement naturel des mots doit être réglé par l'importance des objets, et qu'effectivement il l'est ainsi dans les langues qui sont assez flexibles pour suivre l'ordre de la nature dans leurs constructions. Il examine ensuite quels dérangements l'harmonie peut causer dans la construction naturelle des mots, et montre les effets qui résultent de cette construction. Il termine par un court examen de la doctrine de Denys d'Halicarnasse sur le principe de la construction oratoire.

Son opinion fut combattue par Beauzée. Le Batteux répondit par l'*Examen du préjugé de l'inversion*, où il s'efforce, non sans succès, de prouver que les langues inversives ont, pour la peinture des sentiments, un grand avantage sur celles dont la construction est fixe.

Le père ANDRÉ (1675-1764), s'élevant au-dessus de ces minutieux quoique utiles détails, remonta jusqu'aux principes du beau littéraire et artistique. Marchant, comme le fera plus tard Diderot, sur les traces de l'Écossais Hutcheson et de l'Allemand Baumgarten, il inaugura, dans l'*Essai sur le beau*, des recherches sur les fondements de l'esthétique; il fut le premier en France qui étudia solidement et expliqua, dans un style ferme et élégant, la nature du beau dans les arts. Ce disciple de Platon, de saint Augustin, de Descartes et de Malebranche emploie successivement le langage de la poésie, le ton oratoire, l'exactitude mathématique. Son dernier chapitre est une sorte de traité de la musique. Avec les notions générales de cet art et les principes de l'harmonie, on y trouve des observations curieuses sur la nature des corps sonores, et un abrégé historique des différents systèmes de musique qu'on a formés en divers temps.

La réputation du spirituel Jésuite s'est rajeunie dans ces derniers temps, grâce à la publication de divers écrits inédits de lui. Cependant ils offrent quelque matière à la critique. Ainsi, dans la *Correspondance* avec Malebranche, Fontenelle, etc., récemment imprimée, on trouve beaucoup de jugements paradoxaux ou hasardés et excessifs. Suivant le philosophe jésuite, « Virgile n'est que le plus grand des versificateurs. — Voltaire est médiocre en tout. — Le style de Platon est un peu trop précis. — Spinosa n'a ni esprit ni raisonnement. — Leibnitz est un mauvais métaphysicien. — Buffon, dont on vante trop le style, n'est que prétentieux. — Parlez-nous de Fontenelle ! dit-il encore, voilà non-seulement un bel esprit, mais un grand esprit[1] ! »

Avec ses appréciations idéalistes, avec son goût délicat et son talent d'un ordre supérieur, le père André ne relève donc qu'à certains égards de la haute école du dix-septième siècle. Sa raison n'est pas toujours assez ferme, etil se laisse parfois aller au paradoxe.

L'abbé D'OLIVET (1682-1768), littérateur et critique de l'école du dix-septièmesiècle, sans s'élever aussi haut, se tint plus ferme dans les principes sévères. Il se montra toujours disciple de Boileau, et les anciens eurent peu de partisans aussi décidés. Ses contemporains ne lui inspiraient qu'une très-médiocre estime, et, à son avis, les plus fameux étaient loin d'avoir atteint la perfection de ses chers Grecs et Romains.

Après de brillantes études il entra chez les Jésuites, dans l'espoir d'y continuer à loisir la culture des belles-lettres.

Pour se former à l'éloquence de la chaire, il étudia avec ardeur Cicéron, et puisa dans cette lecture une admiration enthousiaste pour l'orateur romain, qui fut la passion la plus vive de toute sa vie. « Lisez Cicéron, lisez Cicéron, » ne cessa-t-il dès lors de répéter. Ce fut en partie pour pouvoir se livrer sans contrainte à ce goût exclusif qu'il quitta la société de Jésus, à l'âge de trente-trois ans.

[1] *Documents inédits pour servir à l'histoire du XVIIIe siècle. — Correspondance inédite du père André.* 2 vol. in-8°, 1858.

Le premier ouvrage qu'il publia, une fois rentré dans le monde, fut naturellement une traduction de Cicéron. Il mit en français les *Entretiens sur la nature des Dieux*. Il donna ensuite une version des *Tusculanes*, faite avec le président Bouhier, et la fit bientôt suivre d'une traduction assez médiocre des *Catilinaires*. Enfin, sous le titre de *Pensées de Cicéron, pour servir à l'éducation de la jeunesse*, il donna un estimable recueil des plus excellents endroits de l'orateur philosophe. Sa traduction de la *Nature des Dieux* est enrichie de recherches curieuses sur la philosophie ancienne, sous le titre de *Théologie païenne*.

En outre, pour contribuer à répandre autant qu'il était en lui les œuvres de Cicéron, il en publia une magnifique édition complète, *ad usum Delphini*, avec une savante préface et un choix des notes éparses dans les vastes commentaires qui avaient été publiés depuis trois siècles.

Les traductions de l'abbé d'Olivet avaient paru à l'Académie un titre suffisant pour l'admettre dans son sein (25 décembre 1723). Dès lors il s'occupa plus particulièrement de la langue et des écrivains de la France.

Ses *Remarques sur Racine* sont célèbres et estimables à plus d'un titre: il y fait preuve de connaissances grammaticales et de sagacité, mais nombre de ses jugements sont d'un purisme outré. Desfontaines analysant, dans son *Racine vengé*, ces *Remarques*, établit facilement que le rigide et timide académicien avait pris le change dans la plupart.

Toujours empressé d'exalter la langue de son pays, d'Olivet fit un traité de la *Prosodie française*, où il se proposait, en montrant toutes les richesses et toutes les ressources de notre prosodie, de prouver que nous n'avons à cet égard rien ou presque rien à envier aux Grecs et aux Romains, et que la plupart de nos syllabes ont une mesure déterminée.

D'Olivet se complaisait à traduire et à interpréter les anciens, à analyser notre langue et à en expliquer les difficultés. Cependant il possédait lui-même le talent d'écrire, et il le prouva par sa *Continuation de l'Histoire de l'Académie*. Pellisson n'en avait fait qu'environ vingt années; son continuateur alla jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. Il se montra judicieux et plein de goût dans la plupart de ses appréciations; quelques-unes cependant sont moins dignes d'un esprit aussi sensé. Sévère pour la Bruyère et pour Quinault, il traite un peu trop favorablement des écrivains comme Chapelain et Cotin.

Dans ses écrits originaux comme dans ses traductions, le style de d'Olivet est très-clair, très-correct, et se distingue par l'emploi fréquent des gallicismes, qu'il regardait comme le caractère essentiel et distinctif de la langue. Mais ce style si pur et si classique manque un peu d'originalité et de mouvement. D'Olivet avait dans l'esprit plus de bon sens et de netteté que de finesse et de légèreté.

D'autres écrivains, pour vouloir trop briller par l'esprit, étaient tombés dans des singularités et dans des écarts funestes. Nous voulons parler de l'école de Fontenelle et de la Motte.

Nous avons déjà fait connaître suffisamment plusieurs élèves de la Motte. Nous dirons ici un mot d'un autre adversaire des anciens, qui a joui, à son époque, d'une certaine réputation, l'abbé CARTAUD DE LA VILATE, né vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1737. Cet écrivain, dont le trait le plus caractéristique fut l'amour de l'extraordinaire, après avoir mis encore plus de paradoxes que d'esprit dans ses *Pensées critiques sur les mathématiques* (1733), soutint aussi plus d'une idée singulière dans son *Essai historique et critique sur le goût* (1737).

Son style, qui a été vanté à l'excès par Helvétius et par le marquis de Langle, a réellement quelquefois de l'éclat, de la force, de l'harmonie, de la chaleur, et l'*Essai historique* renferme des morceaux de verve dignes d'un écrivain.

L'abbé TRUBLET (1697-1770), autre disciple de la Motte, a laissé des *Essais de littérature et de morale*, publiés d'abord en 1736, et plusieurs fois réimprimés, qui jouiraient d'une meilleure réputation si le grand satirique du siècle ne s'était pas tant moqué de l'auteur.

Dans un de ses volumes d'*Essais*, l'abbé Trublet s'avisa de faire une dissertation pour découvrir les raisons de l'ennui et des bâillements que causait la lecture de la *Henriade*. C'est un de ses bons morceaux ; mais Voltaire ne le pardonna pas à son ancien ami, qui avait d'ailleurs le tort d'être parent avec Maupertuis. Voilà pourquoi le nom et les ouvrages de l'archidiacre Trublet ont été tant ridiculisés dans les pamphlets, dans les contes[1], dans les satires, dans les poésies légères, dans la correspondance du rancuneux philosophe.

Trublet n'était pas seulement un homme

« Qui compilait, compilait, compilait, »

comme a dit Voltaire ; il avait un remarquable esprit d'analyse, de la sagacité, de la précision dans les idées, et on peut lire de lui sans dégoût plus de *quelques pages*, quoique sa manière sente trop souvent la mauvaise école à laquelle il appartenait.

Trublet était un admirateur outré de la Motte ; il en a les défauts, et même il raffine sur les défauts de celui dont il a tant vanté le style soigné et travaillé. Presque toujours il pèche plus ou moins par le manque de naturel. Il vise à une précision trop étudiée, il donne constamment dans la subtilité ; mais enfin il a des idées, et il se fait assez souvent lire avec plaisir.

Outre ses *Essais*, on peut parcourir avec profit les réflexions sur l'éloquence en général, et sur celle de la chaire en particulier, dont il a fait suivre ses *Panégyriques des saints*, publiés en 1774.

Nous continuerons de faire connaître les principaux écrivains qui se sont distingués au dix-huitième siècle dans la critique littéraire, sans nous astreindre à un ordre méthodique à peu près impossible ici.

[1] *Candide*, ch. XXII.

Le marquis D'ARGENS (1704-1771), qui passa une partie de sa vie en frivoles intrigues, et l'autre à la cour d'un prince[1] et dans le commerce du grand monde, a cependant beaucoup écrit, beaucoup lu, et a été l'un des hommes de son époque les plus initiés à la connaissance des écrivains anciens et en particulier des saints Pères. Laissant aux *vieux pédants*, selon son expression dédaigneuse, le soin d'écrire pour la jeunesse, son objet, dans tous ses ouvrages, était, nous dit-il, « d'inspirer du goût pour les belles-lettres et pour les sciences aux gens du monde[2]. » Puisqu'il écrivait pour un public d'élite, il aurait dû apporter plus de soin à éviter le style lâche et diffus, et s'attacher davantage à la pureté de la langue et à l'exacte correction.

Dans ses *Réflexions critiques sur les différentes écoles de peinture*, publiées en 1750, il mit en parallèle les peintres français avec ceux de toutes les diverses écoles, compara entre eux Raphaël et le Sueur; Michel-Ange et le Brun; Léonard de Vinci et Jean Cousin; Jules Romain et Fréminet; André del Sarto et Santerre; Michel-Ange des Batailles et le Bourguignon; Pierre de Crotone et Bon Boulogne; Carle Maratte et Louis Boulogne; le Guaspre et Claude Lorrain; Titien et Blanchard; Tintoret et Vanloo le père; Paul Véronèse et la Fosse; Palme le Vieux et Rigaud; Palme le Jeune et Largillière; le Corrége et Mignard; le Parmesan et Noël Coypel; Annibal Carrache et le Parmesan; le Dominiquin et Jouvenet; Michel-Ange de Caravage et le Valentin; Guido Reni et le Poussin; Lanfranc et Vouet; l'Albane et Antoine Coypel; Benedette et Desportes; Rubens et le Moine; Krayer et le Puget; Rembrandt et de Troye le père; Téniers et Watteau.

En comparant ainsi les peintres des écoles italienne, française, flamande, etc., d'Argens donne une idée assez exacte des ouvrages et du genre de chaque artiste.

Il écrivit aussi des *Réflexions sur le goût* (1743), mais elles n'offrent absolument rien d'original.

Les *Mémoires secrets de la république des lettres* renferment des faits utiles et de bonnes notions littéraires, mais rien de secret et de neuf ni sur les auteurs ni sur les livres; rien non plus qui ait un vrai mérite de style. D'Argens passe en revue, d'une manière lourde, prolixe et souvent pédantesque, les opinions des philosophes, depuis Socrate et Platon jusqu'à Descartes et Leibnitz, et cite souvent les poëtes grecs ou latins, quand il y peut trouver quelque confirmation de ses principes irréligieux et sceptiques.

La critique littéraire a une très-grande place dans une série d'autres ouvrages du marquis d'Argens, dont le titre est encore très-connu, quoiqu'ils soient fort peu lus depuis longtemps.

Voulant, à l'imitation de l'*Espion turc* et des *Lettres persanes*, faire

[1] D'Argens passa environ vingt-cinq ans à Berlin. Il obtint l'entière confiance du roi de Prusse et une grande part dans son amitié. Frédéric le nomma directeur de la classe des belles-lettres dans l'Académie des sciences.

[2] *Réflexions sur le goût*, lettre à M. Jadan.

connaître les mœurs, les institutions, la civilisation, les vices, les ridicules des peuples anciens et modernes, il forma l'idée de faire voyager un juif dans toute l'Europe et dans les principales parties de l'Afrique, un Chinois dans l'Asie et dans les pays septentrionaux, et de mettre deux cabalistes en relation avec des esprits terrestres, aériens, etc., de sorte que les grands hommes de l'antiquité fussent eux-mêmes introduits sur la scène et parlassent les uns avec les autres comme s'ils étaient vivants.

Ces trois ouvrages, selon l'expression de l'auteur, « n'en forment réellement qu'un seul, qu'on peut et qu'on doit même réunir sous le nom général de *Correspondance philosophique, historique et critique.* » Ils offrent l'intérêt de présenter d'une manière piquante un tableau moral de toute la terre. Malheureusement l'auteur y parle de tous et de tout avec une assurance et une hardiesse qui marquent chez lui bien de la présomption et de la légèreté. En voulant heurter de front les abus qui lui paraissent ruiner la société, en prétendant combattre la superstition, le fanatisme, l'hypocrisie, la cagoterie, la mauvaise foi, il s'attaque souvent aux institutions les plus respectables et aux hommes les plus utiles.

D'Argens, qui avait pris Bayle pour modèle, était un sceptique, ou plutôt un esprit vacillant, qui se laissait tour à tour séduire par les opinions les plus opposées. Il avait, disait-il, des dogmes qui dépendaient des saisons. Il attaqua très-audacieusement le catholicisme et le christianisme sous le nom de fanatisme; il ne manqua jamais une occasion de faire la guerre à ses ministres, et en particulier aux Jésuites, qu'il appelait dédaigneusement « la secte ignacienne ». Cependant son zèle philosophique n'avait jamais paru assez ardent à Voltaire, qui lui écrivait, en 1765 : « Ah ! frère, si vous vouliez écraser l'erreur ! Frère, vous êtes bien tiède ! » Dans les dernières années de sa vie, il se déclara tout à fait chrétien et mourut en catholique, hautement repentant des écrits qui lui avaient valu le triste honneur d'être appelé « un impie très-utile à la bonne cause, malgré tout son bavardage[1] ».

Pierre Clément, de Genève (1707-1767), donna le premier exemple d'une correspondance critique, en publiant, sous le titre de *Cinq années littéraires* (de 1748 à 1752), les lettres qu'il avait adressées à milord Waldegrave pour le tenir au courant des ouvrages nouveaux qui paraissaient à Paris.

Cette correspondance eut un grand succès d'estime. « Il y a peu d'ouvrages périodiques écrits avec autant de feu, avec autant d'esprit, avec autant de véhémence, que cette *Année littéraire,* » disait Bachaumont en 1766, et il ne s'en faut guère que cet éloge ne soit tout à fait mérité. Le tort de Clément est d'affecter un peu trop le ton dégagé et galant, et aussi d'analyser et de commenter avec trop de complaisance la littérature

[1] Lettre de Voltaire au roi de Prusse, 1er mars 1771.

libertine du temps. D'ailleurs, ses appréciations sont d'ordinaire ingénieuses, fines et solides. Ses jugements sont indépendants et désintéressés; il ne se laisse pas égarer par les petites passions. Les comédiens avaient refusé de jouer sa faible tragédie de *Mérope*, parce que Voltaire avait fait recevoir avant lui une pièce portant le même titre. Clément fit imprimer son œuvre, mais il loua franchement, dans ses lettres à milord Waldegrave, celle de son glorieux rival. Il rendit aussi un très-bel hommage au *Siècle de Louis XIV*. Il n'en fut pas moins outragé par Voltaire qui l'appelait *Clément Maraud*, pour le distinguer, disait-il, de Clément Marot. Grimm, qui commençait à faire le même métier de correspondant littéraire, a également prodigué l'injure au fin et mordant critique, qu'il qualifie de *coquin subalterne* et de *mauvais sujet* [1]. Suivant lui, c'était Buffon qui fournissait à *Clément Maraud* ce que ses feuilles renfermaient de plus spirituel. Elles ont donc un mérite fort distingué, puisqu'on a pu les attribuer à l'auteur du *Discours sur le style* et de l'*Histoire naturelle*.

Grimm (1723-1807), le chroniqueur littéraire de la seconde moitié du dix-huitième siècle, s'est fait, malgré son origine allemande, un nom distingué dans la littérature française, par la finesse et quelquefois la fermeté de ses appréciations sur les ouvrages et sur les hommes, et surtout par la variété de ses connaissances. Littérateur érudit, il était aussi très-savant en musique, et paraît n'avoir pas été moins bon juge en fait de peinture. Diderot l'appelait son maître. « Si j'ai, lui disait-il dans une de ses lettres, quelques notions réfléchies de la peinture et de la sculpture, c'est à vous que je les dois. »

La *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, à laquelle il doit sa réputation, fut adressée, à partir de 1753, à divers princes et princesses de l'Allemagne, de la Suède, de la Pologne et de la Russie.

Les années 1753, 1754, 1755 paraissent avoir été écrites par Raynal. Les années suivantes sont certainement, pour la plus grande partie, de la rédaction de Grimm. Seulement il priait quelquefois Diderot de l'aider, particulièrement pour les expositions de peinture. En outre, il chargeait des amis, Diderot, Raynal, madame d'Épinay, quelques-uns ajoutent Suard, de le remplacer, quand ses affaires personnelles ou des négociations dont il était chargé le forçaient momentanément de s'absenter de Paris.

Ces *fastes littéraires*, ainsi que Grimm a pu appeler sa *Correspondance*, offrent, à quelques interruptions près, un tableau de l'état de la littérature de 1753 à 1790, c'est-à-dire plus complet de douze ans que les *Mémoires secrets* de Bachaumont, de vingt-deux ans que la *Correspondance littéraire* de la Harpe, de vingt-sept ans que la *Correspondance secrète* de Métra. Et la correspondance de Grimm n'est pas uniquement littéraire; elle embrasse aussi les arts, les mœurs, les lois, l'économie politique, la philosophie, la religion.

[1] *Corresp. litt.*, nov. 1766.

Pour les lecteurs un peu légers le principal attrait de la *Correspondance* de Grimm est dans les anecdotes satiriques ou plaisantes, dans les traits épigrammatiques, dans les chansons malignes ou gaies dont elle est semée. Les esprits plus sérieux y recherchent de préférence tant d'aperçus fins, judicieux, spirituels sur la littérature, sur la musique, sur les arts, sur les auteurs, les acteurs et les personnages célèbres de la cour et de la ville, enfin tant de biographies littéraires et artistiques, qui en font un répertoire toujours précieux à consulter, malgré les vues fausses et les erreurs de fait dont sont remplies ces feuilles écrites à la hâte.

Grimm était obligé de s'accommoder un peu à l'instruction, au caractère, aux intérêts, aux préjugés politiques ou religieux des divers princes auxquels s'adressait sa *Correspondance*. Cependant il gardait assez la liberté de son esprit et l'indépendance de ses opinions. Mais ce n'était pas un homme à principes bien fermes, à idées bien arrêtées. On le voit souvent capricieux, quinteux, plein de contradictions. Plusieurs de ses jugements sont sujets à révision, et ont déjà été revisés.

Habituellement, quand il n'écoute que son goût naturel, ses opinions littéraires sont saines et élevées. Ses préférences vont aux écrivains d'un génie mâle et libre. Il déteste « notre petit goût léger, peigné, frisé [1]. » Il signale une triste décadence dans la littérature française, parce qu'il voit abandonner l'étude des anciens. Une part du mal lui paraît devoir être imputée à Voltaire, chez qui l'on surprend très-souvent l'envie de déprécier les anciens, et il désirerait que d'Alembert ne parlât jamais arts et littérature, lui qui sentait si peu le mérite de l'harmonie, et qui osait affirmer en pleine Académie qu'un morceau de poésie qui ne soutient pas l'épreuve de la traduction n'a qu'une beauté factice.

Il s'indigne contre les esprits empesés et étroits qui « ne voient jamais rien au delà des choses trouvées, » et qui, en se mêlant de « dicter des lois aux enfants de l'imagination, » n'ont abouti qu'à rétrécir les limites de l'art [2]. » Tout ce qui peut ajouter aux beautés des ouvrages de l'esprit lui sourit. C'est ainsi qu'il verrait avec plaisir une réforme théâtrale. « Je n'approuve pas le désordre des pièces anglaises, dit-il, mais si l'on pouvait combiner leur vérité avec la régularité française, on aurait enfin une comédie [3]. » La tragédie telle que la faisait le dix-huitième siècle lui paraissait si peu réaliser l'idéal de l'art, qu'au sortir d'une lecture de *Mélanie*, il écrivait :

« La vraie tragédie, celle qui n'existe point en France, celle qui est encore à créer, ne pourra être écrite qu'en prose, et ne s'accommodera jamais du langage pompeux, arrondi et phrasier des vers alexandrins [4]. »

Quelquefois il s'élève jusqu'à l'éloquence : ainsi, dans un article du

[1] *Corresp. litt.*, fév. 1776.
[2] *Ibid.*, sept. 1763. — [3] *Ibid.*, sept. 1765. — [4] *Ibid.*, fév. 1770.

mois de juin 1778, sur la mort de Voltaire : « Il est tombé dans l'abîme funeste, etc. »

Pour avoir une idée du style de Grimm quand il s'anime, il faut encore lire, dans les lettres du mois d'octobre 1766, quelques pages au sujet de la brouillerie de Jean-Jacques avec Hume :

« Il y a environ trois mois qu'on reçut à Paris les premières nouvelles de la brouillerie de Jean-Jacques Rousseau avec M. Hume. Excellente pâture pour les oisifs, etc. »

L'article finit ainsi :

« Jean-Jacques est venu deux cents ans trop tard ; son vrai lot était celui de réformateur, et il aurait eu l'âme aussi douce que Jehan Chauvin Picard. Au seizième siècle, il aurait fondé les Pères Rousses ou Roussaviens, ou Jean-Jacquistes ; mais dans le nôtre, on ne fait point de prosélytes, et toute la prose la plus brûlante n'engage pas l'oisif qui lit à quitter le livre pour se mettre à la suite du prosateur. »

Toutes les fois que Grimm a l'occasion de parler du philosophe genevois, son style s'élève comme sa pensée.

Les chimères n'allaient pas à cet esprit sensé, et plus il avançait dans la vie, plus il jugeait les choses et les hommes avec profondeur. Pour s'en convaincre, il suffirait de lire son article du mois d'avril 1789, intitulé : *Quelques aperçus sur les causes de la révolution actuelle.*

Grimm, dans les commencements, était un ardent partisan de la philosophie, un admirateur enthousiaste des philosophes les plus audacieux. Plus tard, il fut moins séduit par ce qui se disait et se faisait autour de lui. Ses jugements sur les questions religieuses, philosophiques et politiques se tempérèrent ; connaissant mieux les hommes, il les estime moins, il attend moins d'eux, et il en vient, lui, un des adeptes de la société d'Holbach, jusqu'à reconnaître une partie du mal causé par la philosophie incrédule.

Chamfort (1741-1794) fut un de ceux qui préparèrent une révolution dans la critique française, en la rendant plus spirituelle, plus vive, plus acérée. Il avait de l'esprit, et du plus délié, mais ses connaissances n'étaient pas très-étendues, et il ne sut pas marcher assez fermement sur les traces des maîtres du goût. C'est dans ses premiers écrits, dans ses *Éloges académiques*, et aussi dans sa *Jeune Indienne*, qu'il eut le plus de distinction et de grâce. Plus tard il rechercha trop les applaudissements des hommes et des femmes à la mode, et négligea le vrai beau pour la manière. Cet écrivain d'une élégance si travaillée ne relève pas des purs classiques, il se rattache plutôt à l'école de Fontenelle.

Chamfort, avide de réputation, ambitionnait surtout les succès de société. Les bons mots de ce causeur brillant et amer circulaient dans le monde, et, après avoir enchanté les salons par ses rencontres et ses

traits, il alla faire briller dans les clubs son esprit incisif et sa brève éloquence. « Son nom restera attaché à quantité de mots concis, aigus, vibrants et pittoresques, qui piquent l'attention et qui se fixent bon gré mal gré dans le souvenir [1]. » C'était, de plus, en conversation, un excitateur d'idées, et il en a fourni à des hommes comme Mirabeau et Sieyès.

Rivarol (1754-1801), par plusieurs de ses écrits, en particulier par son *Petit Almanach de nos grands hommes* et son *Discours sur l'universalité de la langue française*, mérite aussi d'être rangé parmi les critiques les plus distingués du dix-huitième siècle. Ses appréciations, quelquefois, sont erronées, mais elles ont souvent une bien autre portée que celles des Marmontel, des la Harpe, des Suard.

Le *Discours sur l'universalité de la langue française* fut composé pour l'Académie de Berlin qui, en 1783, avait proposé pour sujet de prix la réponse à ces questions : — *Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle? — Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative? — Est-il à présumer qu'elle la conserve?*

On a souvent loué les idées élevées, les aperçus justes et fins de cette dissertation, et le style imagé et brillant dans lequel elle est écrite.

Le *Petit Almanach de nos grands hommes pour l'année* 1788, où tous les auteurs éphémères et imperceptibles sont rangés par ordre alphabétique, avec accompagnement d'un éloge ironique, est une critique non moins judicieuse que fine et maligne de quantité d'auteurs obscurs et médiocres, dont beaucoup se donnaient une importance ridicule. Le panégyriste railleur veut immortaliser tous ces Lilliputiens « qui pullulent dans notre littérature, depuis l'énigme jusqu'à l'acrostiche, depuis la charade jusqu'au quatrain, et du distique jusqu'au bouquet à Iris.

Et quand il les a percés les uns après les autres de ses épigrammes, il conclut en s'écriant :

« France! ô ma patrie! voilà donc ta solide gloire et tes véritables richesses! Voilà les auteurs de toutes les nouveautés dont tu es idolâtre, de ces brillantes nouveautés qui te tiennent en haleine d'un bout de la vie à l'autre, qui te dispensent de lire les ouvrages des anciens, du siècle de Louis XIV et de tes rivaux, et te délivrent de trois choses également onéreuses, de ton temps, de ton argent et de tes idées! »

Retiré à Hambourg, il conçut le plan d'un nouveau *Dictionnaire français*, dont il n'a publié que le prospectus, mais pour lequel il avait ramassé de grands matériaux, préparé une foule de définitions, et déjà rédigé de nombreux articles. Ce projet nous a valu un très-remarquable discours sur la *Nature du langage en général*, où, à côté de quelques paradoxes et de quelques idées hasardées, on rencontre beaucoup d'aperçus

[1] Sainte-Beuve, *Caus.*, 22 sept. 1851.

lumineux, beaucoup de pensées neuves et hardies, revêtues d'expressions éclatantes, fortes et vigoureuses.

On lit toujours avec intérêt et avec profit tout ce que Rivarol a écrit sur des matières de littérature et de goût; mais qu'il est loin d'avoir donné tout ce qu'il aurait pu! La nature l'avait doué de facultés hautes, puissantes et variées. Il dissipa et gaspilla ce riche fonds. Cet esprit si actif n'était pas sans paresse. Il détestait d'écrire; le cri de la plume lui faisait mal, suivant son expression.

Son mérite le plus incontestable est d'avoir été un merveilleux et étincelant causeur : qu'il parlât morale, politique, littérature, philosophie, grammaire ou mathématiques, il séduisait, il éblouissait par l'éclat d'une langue que tout, dans sa personne, rehaussait : le son mélodieux et pénétrant de sa voix, son organe varié, souple et enchanteur, sa figure agréable, ses regards animés; on acclamait en lui le « roi de la conversation », comme l'appelle Chênedollé. On se pressait pour l'entendre, de même qu'on se pressait pour entendre Champcenetz. Jouir de sa conversation quotidienne était un besoin pour beaucoup d'esprits, comme aujourd'hui la lecture du journal. C'est que dans cette conversation on trouvait de tout. Dans son improvisation agile, svelte, entrainante, il passait tour à tour de l'abstraction à la métaphore, et revenait de la métaphore à l'abstraction avec une aisance et une dextérité inouïes, et *ses paroles magiques*, dit Chênedollé, *semblaient tomber en reflets petillants comme des pierreries*.

Rivarol est loin de se montrer dans ses écrits ce qu'il apparaissait dans la conversation. Dans tout ce qu'il a laissé, on voit un homme qui avait plus de surface que de fond, plus d'éclat dans le style que de nerf dans la pensée. Il s'en faut que son goût soit irréprochable. Il se complaît dans les jeux de mots, dans les jeux d'esprit, dans toutes les recherches d'une élégance affectée. Fréquemment il est moins élevé que guindé; ses images, souvent brillantes et pompeuses, sont parfois trop abstraites. Mais, en somme, son style est très-original; il a le mouvement, la couleur, le ton d'une conversation animée.

Marmontel (1723-1799) a été, un moment, étrangement surfait. Le succès de *Bélisaire* mit à la mode le « vainqueur de la Sorbonne [1] ». Voltaire le proclamait son ami et son maître [2]. Ce héros passager de la vogue ne fut toute sa vie qu'un auteur très-secondaire. Le médiocre continu, voilà le cachet de la plupart de ses écrits. Cependant il mérite d'être rangé parmi les bons littérateurs du dix-huitième siècle, et, pour certaines parties, la critique doit voir en lui l'un de ses oracles, mais un oracle dont il faut souvent se défier; car il lui a manqué beaucoup de parties pour qu'il fût un homme de goût dans l'acception rigide du mot, et, pendant longtemps, il soutint les idées les plus pa-

[1] Lettre de Volt. à Marm., 22 janv. 1768.
[2] Lettre du 14 oct. 1767.

radoxales ou les plus fausses. Durant une grande partie de sa vie, il ne parla guère qu'avec mépris de Boileau et de Racine, et jamais il ne comprit pleinement le mérite de ces deux poëtes. Il paraît avoir été peu sensible à leur élégante perfection, à leur ravissante harmonie.

Marmontel essaya de la haute critique littéraire dans ses *Réflexions sur la tragédie* et dans les préfaces de ses pièces. Il exposa d'un ton dogmatique et confiant des idées très-paradoxales sur le théâtre, et se fourvoya étrangement dans plusieurs de ses jugements. Il ne s'égara guère moins dans sa *Poétique* (1763).

Voltaire a dit de la *Poétique* de Marmontel, que c'était « un ouvrage rempli de goût, de science et de raison [1]. » Cependant ce traité, dont des parties avaient déjà été insérées dans le *Dictionnaire encyclopédique*, parut aussitôt aux bons esprits ce qu'il était, un recueil d'hérésies en matière de goût. Boileau, Racine, J.-B. Rousseau y sont dénigrés. Plusieurs célèbres anciens n'y sont pas traités plus équitablement. L'auteur assimile Aristophane à Catilina et à Narcisse, et accuse Virgile d'avoir comparé Turnus à un âne, bien que cette comparaison ne se trouve nulle part dans l'*Énéide*.

Le plus irréprochable ouvrage de critique et de théorie pratique qu'a laissé Marmontel, ce sont ses *Éléments de littérature* (1787). C'est un recueil des articles de littérature qu'il avait répandus dans l'*Encyclopédie*, qu'il revit et auxquels il ajouta plusieurs morceaux nouveaux.

Ces *Éléments*, dans lesquels l'auteur voulut donner la théorie de tous les arts de l'imagination, sont exempts de la plupart des faux jugements et des erreurs de goût qui, pendant près de trente ans, lui attirèrent tant d'attaques de la part des gens de lettres, et même de ses amis et de ses confrères de l'Académie. Cependant, on y trouve encore bien des idées fausses, bien des appréciations plus ou moins inexactes, en particulier sur des matières dont l'auteur parle sans les entendre suffisamment, par exemple sur la littérature grecque dont il n'avait pas pu prendre une connaissance directe. Ainsi, pour nous borner à un fait, incapable de sentir la poésie de Pindare, il déclare sans hésiter qu'il *ne reste* de ce lyrique *presque rien de vraiment digne d'admiration* [2].

Ce qui mérite encore d'être lu et relu, dans les *Éléments*, ce sont plusieurs morceaux sur notre littérature et divers articles de critique générale : par exemple le long article *Style*, où Marmontel explique supérieurement ce que c'est que le style en général, quel est le style convenable et propre aux différents genres d'éloquence et de poésie, quelles qualités constituent un style original, etc. ; l'article *Usage*, où il s'élève avec beaucoup de raison contre l'excessive tyrannie qu'on laisse usurper à ce maître des langues ; et beaucoup d'autres qui présentent d'ingénieuses observations de détail et une instruction aussi variée que solide, comme le grand article *Poésie*.

[1] *Comm. sur Corn.* Rem. sur Pulch., préf. du commentateur.
[2] *Élém. de litt.*, art. CANTIQUE.

Le style de Marmontel est en général bon et sain, mais il n'est pas d'une pureté constante et offre quelque recherche, en particulier des inversions contraires à l'esprit de la langue. Si cet écrivain ne sut pas plus que ses contemporains employer quelques-unes au moins de ces manières de dire vives et originales, de ces expressions nécessaires que la langue avait perdues en s'épurant, il eut le mérite de les goûter et d'en regretter l'abolition. En maints endroits de ses *Éléments de littérature* il reconnaît que « l'ancienne langue française était un arbre qu'il fallait émonder, mais qu'on a mutilé impitoyablement[1]. » Il accuse avec raison le goût pur de l'auteur des *Provinciales* d'avoir été trop sévère et trop exquis.

« Pascal, dit-il, en épurant la langue, l'a, pour ainsi dire, passée à un tamis trop fin. Il n'a pas assez conservé de la substance de Montaigne. On trouve à celui-ci une force et une saveur préférables à la pureté même[2]. »

Il dit aussi justement :

« La langue a perdu de sa naïveté, de sa concision et de son énergie ; et je crois qu'il était possible d'en perfectionner les formes et d'en moins altérer le fond[3]. »

Le plus célèbre critique du dix-huitième siècle, celui qui fit généralement briller le plus de justesse d'esprit et de rectitude de jugement, et qui se montra le plus souvent maître dans les arts dont il exposait la théorie, ou dont il analysait les chefs-d'œuvre, c'est LA HARPE (1739-1803), l'auteur du *Lycée* et de tant d'articles critiques insérés pendant quarante ans dans les journaux littéraires.

Il naquit à Paris, en 1739, de parents nobles, mais fort pauvres, du pays de Vaud. Orphelin à l'âge de neuf ans, son intelligence précoce le fit admettre au collége d'Harcourt où il fit de brillantes études.

Il débuta dans la carrière des lettres par des discours oratoires, — *Éloge de Charles V*, *Éloge de Fénelon*, *Éloge de Catinat*, *Éloge de Racine*, *Éloge de la Fontaine*, — qui ne sont pas des chefs-d'œuvre d'éloquence, parce que, dans tous, il démontre plus qu'il n'entraîne, instruit plus qu'il n'émeut et ne touche, mais qui annonçaient déjà les grandes qualités de critique qu'il devait déployer plus tard.

La Harpe, couvert des lauriers de l'éloquence académique, ambitionna les palmes du théâtre. Dans cette nouvelle arène, il obtint encore des succès, mais éprouva aussi bien des déboires. Il chercha à s'en consoler en courant la carrière de la critique : c'était sa véritable voie. Dès ses premiers débuts au *Mercure*, il annonça un talent de journaliste et de juge littéraire qui devait lui faire une place à part dans son siècle. Une chose ôtait à ses jugements une partie de l'autorité qu'ils auraient

[1] *Élém. de litt.*, art. MAROTIQUE.
[2] *Ibid.*, art. USAGE.
[3] *Ibid.*

dû avoir, c'est que chaque jour davantage on voyait en lui l'homme d'un parti, le sectateur outré des philosophes, et surtout l'apologiste quand même de Voltaire. Il *combattit* souvent *pour le bon goût avec les armes de la raison*[1]; mais aussi il soutint de nombreuses joutes en faveur de très-mauvaises causes, et exerça une censure pleine d'animosité, d'amertume et d'exagération.

La chaire d'éloquence française au Lycée, sorte d'académie pour les femmes et les gens du monde, et complément précieux des éducations ordinaires, lui échut fort à propos, en 1786, pour relever sa dignité compromise dans ces querelles un peu hargneuses avec des écrivains de tout ordre et de tout genre.

Dans cette société d'étude, au milieu d'une nombreuse et souvent brillante élite d'auditeurs de l'un et de l'autre sexe, il inaugura une méthode inconnue avant lui. Jusqu'alors celle des rhéteurs avait été froidement didactique. Le premier, la Harpe eut l'idée de prendre les auteurs classiques pour texte de ses leçons, de les faire entendre eux-mêmes, de supprimer ainsi la sécheresse de la leçon, de faire écouter sans ennui les enseignements qu'il glisse en passant, et d'inculquer plus sûrement les principes qu'il fait sortir à tout moment de l'analyse des modèles, enfin d'introduire l'éloquence dans la critique. C'était là une noble tâche, et si la Harpe n'eut pas toutes les connaissances, tout le goût, toute l'indépendance d'esprit, toute la fermeté de raison nécessaires pour la remplir toujours irréprochablement, il a ouvert une voie nouvelle, et ceux qui l'ont élargie après lui ont dû le saluer comme leur guide et leur maître. Il n'a jeté dans la circulation aucune idée neuve, il n'a pas même su empreindre son style d'un cachet qui fût bien à lui; mais, dans la chaire, et dans le recueil de ses leçons appelé par lui *Lycée*, il a été un des rhéteurs les plus sensibles au beau, au sublime; quand il a parlé des objets de goût qui étaient du ressort de ses connaissances, en particulier dans les leçons des années 1786, 1787, 1788, il a été véritablement supérieur. Aussi cet écrivain, qui fut trop abaissé pour avoir trop abaissé les autres, restera-t-il comme un prosateur estimable, un bon littérateur, un précepteur du goût, un de nos meilleurs critiques.

La Harpe a déployé de rares qualités de critique dans tous ses écrits, dans ses *Éloges* académiques, dans les journaux, dans son *Lycée*, dans ses petits et dans ses grands ouvrages, en prose et en vers. Il s'est acquis par là une véritable gloire et une sérieuse prééminence sur la plupart de ceux qui ont couru de son temps la même carrière. Plusieurs cependant méritent encore d'être nommés honorablement : tel est, avec d'autres que nous avons déjà cités, Clément, de Dijon (1742-1812), qui eut tant de prises avec l'auteur du *Lycée* comme avec tout le parti de Voltaire.

[1] Voltaire, *Irène*. Lettre à l'Académie française, 1778.

Bernard Clément s'était senti, dès l'enfance, un penchant irrésistible pour la poésie ; mais ses premiers essais en vers n'ayant pas eu le succès qu'il espérait, il résolut « d'employer ce qu'il avait acquis de connaissances et de goût, dans l'étude des anciens et des bons modernes, à combattre en forme les ouvrages qui ont mis le plus en faveur le mauvais goût, et que le mauvais goût général a le plus accrédités ; à dessiller les yeux du public, s'il se pouvait, sur mille petites réputations extorquées par charlatanerie ou par surprise ; à le ramener enfin à l'admiration, à l'estime des excellents modèles qu'on a voulu déprimer et faire oublier, pour avoir quelque éclat en leur absence, et n'en pas être entièrement éclipsé. »

Dans sa jeunesse, — c'est lui-même qui nous l'apprend, — il avait été séduit par les doctrines littéraires du temps. Il préférait Lucain et le Tasse à Virgile et à Homère, mettait Voltaire au-dessus de Corneille et de Racine ; regardait « ce que M. Diderot a pris la peine d'écrire sur la poésie dramatique comme un traité lumineux et parfait qui faisait sortir cet art de l'enfance où il était depuis plus de deux mille ans. » Revenu à des sentiments plus justes, il entreprit de faire la guerre aux médiocres auteurs du jour et de montrer le faible des plus célèbres écrivains. La gloire et la puissance de Voltaire lui-même ne l'intimidèrent pas. Il essaya une critique générale et détaillée des œuvres du roi de la littérature, et déclara sa résolution au philosophe lui-même dans une première lettre critique. « Cette épître, qui est un chef-d'œuvre de littérature polémique, disait l'auteur des *Mémoires secrets*, roule sur les manœuvres de toute espèce de M. de Voltaire, pour déprimer sans relâche nos grands maîtres, et pour s'élever sur les débris de leurs trophées. Elle se lit avec d'autant plus de plaisir que l'observateur s'est abstenu d'y répandre ce fiel qui révolte les honnêtes gens, et qu'accumulant les faits en abondance, il écrase son ennemi par les preuves les plus convaincantes, en lui rendant justice sur ses productions précieuses, en le louant, en l'exaltant, en le divinisant avec presque autant d'enthousiasme que ses partisans [1]. »

A propos des écrits de Voltaire, dont il ne dissimule aucune des parties distinguées ou élevées, il déplore le triste dépérissement où les lettres, les arts et le bon goût sont tombés en France.

« En vérité, Monsieur, dit-il, je ne sais ce qu'on pensera un jour de notre siècle ; mais je sais bien, moi, qu'il ressemble furieusement à celui de Sénèque et de Silius Italicus. C'est vous qui avez vu finir les beaux jours de notre littérature, et qui nous en avez si longtemps consolés : et vous avez la douleur de ne laisser après vous aucun espoir de nous consoler de votre absence. »

Le philosophe poëte dénonçait le critique aux colères de ses disciples attaqués en même temps que lui [2], mais il affectait de dédaigner de répondre à ce *polisson*.

[1] *Mém. secrets*, 16 janv. 1773, t. VI, p. 257.

[2] Voir Lettre à Marmontel, du 22 déc. 1773.

Ces lettres renfermaient cependant assez de choses justes et sensées pour mériter d'être prises en quelque considération. Clément y fait surtout preuve de goût et de sens critique, quand il combat les jugements de Voltaire sur Quinault, sur la Fontaine, sur Corneille. Il est un des premiers qui aient su voir tout ce qu'il y avait d'inexact et de faux dans le célèbre *Commentaire* sur notre grand tragique, un des premiers aussi qui aient fait apercevoir ce que la poétique de Voltaire avait de défectueux. La justesse d'esprit de Clément éclate particulièrement quand il attaque le système antipoétique de l'auteur de la *Henriade,* que « toute métaphore, pour être bonne, doit fournir un tableau à un peintre [1]. »

Avant les *Lettres à Voltaire*, Clément avait publié des *Observations critiques* (1771) et de *Nouvelles Observations critiques* (1772), où il fait des remarques sévères, mais généralement très-judicieuses et très-solides, sur la traduction des *Géorgiques* de Delille et sur le poëme des *Saisons* de Saint-Lambert. Son dessein était de continuer ses observations sur toutes les parties de la littérature, afin de combattre les systèmes nouveaux qu'on avait élevés à la place des véritables principes, dans tous les genres de poésie ou d'éloquence. « Ces différentes dissertations, pensait-il, pourraient faire à la fin un cours de belles-lettres dans un nouveau goût; les autres étant pour l'ordinaire composés de préceptes appuyés sur les exemples des bons modèles, le sien serait un cours de critique des mauvais modèles, où il marquerait avec autant de soin ce qu'il faut éviter, que les autres enseignent ce qu'il faut suivre [2]. » Il poursuivit l'exécution de ce plan dans les *Essais de critique sur la littérature ancienne et moderne* (1785), dans le *Journal littéraire* (1796-97), dans le *Tableau annuel de la littérature française* (1801).

Dans ces divers ouvrages, son système est d'avoir pour les auteurs d'un vrai mérite le respect et l'estime qu'on doit aux talents et au génie, d'attaquer, toujours avec des raisons, et, le plus souvent possible, avec de bonnes plaisanteries, ceux qui jouissent d'une réputation usurpée.

La liberté et la sévérité de sa critique excitèrent contre lui un soulèvement général dans la « populace des obscurs écrivains et dans la cabale des philosophes [3]. » La rigueur de ses appréciations sur le poëme des *Saisons* excita, en particulier, l'acharnement de tout un parti très-puissant et très-rancuneux. Il se vit traité en homme perdu de mœurs et d'honneur, et presque en criminel d'État, pour avoir prouvé par des raisons solides que le poëme des *Saisons*, eût-on été trente ans à le faire, et en dût-on mettre cinquante à le corriger, serait à jamais un poëme froid, sec, triste, monotone, pédantesque, ennuyeux [4]. Non content de lui faire essuyer *ce que la calomnie a de plus*

[1] *Lettre III du sieur Clément, de Dijon, à M. de Voltaire*, 6 décemb. 1759.
[2] *Nouv. Observ.*, Introd.
[3] *Ibid.* — [4] *Ibid.*

noir et de plus affreux, Saint-Lambert employa ses protections pour interdire la parole au critique et pour le faire emprisonner.

Très-sévère dans ses mœurs et un peu sauvage dans ses habitudes et dans ses goûts, *Clément l'Inclément*, comme l'appelait Voltaire, a parfois eu quelques duretés dans ses critiques, mais il n'y mit jamais de mauvaise foi, et il n'a pas plus mérité les insultes de Saint-Lambert que celles de Voltaire et de la Harpe.

Il a fait aussi de la critique en vers assez bons. Sa satire adressée à Palissot, et celle qui est intitulée *Mon dernier mot*, renferment des appréciations contestables, mais aussi des jugements inspirés par un goût très-sain.

Clément, dont le style ordinairement correct est quelquefois roide et diffus, et dont les vues n'ont pas toujours assez d'ampleur, ne saurait être placé au premier rang des juges littéraires du dix-huitième siècle, mais il mérite une très-belle place au second rang.

Il avait rendu hommage à la Harpe quand il le vit, revenu aux bons principes, joindre la chaleur du style et la pureté des pensées à son talent académique. L'auteur du *Lycée* continua bien encore, dans diverses occasions, de poursuivre de ses sarcasmes son ancien adversaire, mais il ne put s'empêcher de reconnaître que c'était un homme qui avait beaucoup plus de littérature que les le Batteux, les Desfontaines et les la Beaumelle, et de déclarer qu'en changeant de ton et de style dans sa maturité, il s'était montré capable de juger et d'écrire en homme de lettres et de talent[1].

On ne doit pas non plus oublier Joseph Chénier (1764-1811), qui, poëte et orateur, se montra critique dans plusieurs de ses productions, et en particulier dans son *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle*. Dans ce travail considérable quoique peu volumineux, puisque, comme le remarquait l'auteur, « il embrasse le cercle entier des applications de l'art d'écrire, » Chénier voulut non-seulement juger les ouvrages publiés dans la période restreinte qu'il étudiait, mais encore, à la tête de chaque genre, tracer l'aperçu rapide des progrès qu'il avait faits jusqu'à l'époque où commençaient ses observations.

Dans ce livre, le célèbre conventionnel considère généralement la littérature en littérateur, et non pas en homme politique, en homme de parti. Cependant ses opinions politiques ont eu de l'influence sur quelques-uns de ses jugements.

Joseph Chénier n'avait pas d'ailleurs les connaissances nécessaires pour devenir un critique très-autorisé. Il manquait de la première éducation, et ne savait pas un mot de latin. L'érudition dont il affecte souvent l'étalage est toute d'emprunt.

Palissot (1730-1814), qui se fit remarquer par une aptitude littéraire

[1] *Lyc.*, IIIe part., liv. I, ch. I, sect. 1.

si prématurée, mérite, comme Joseph Chénier, d'être cite parmi les critiques, pour de bons morceaux sur divers sujets de littérature, pour ses observations sur le *Commentaire* de Voltaire *sur Corneille,* où il a signalé avec beaucoup de raison tant d'injustices et de méprises de l'auteur de *Zaïre* faisant le procès à l'auteur de *Polyeucte*; enfin pour ses mémoires littéraires, où il fait généralement preuve d'une rare pureté de goût et d'une élégance continue de style.

Les *Mémoires sur la littérature* étaient un des ouvrages de prédilection de Palissot : il les regardait comme destinés à devenir classiques. Dans ces *Mémoires* alphabétiques il se proposa de donner un essai de la manière dont on aurait dû traiter, dans les dictionnaires, les articles des hommes célèbres. Il désirait offrir une sorte de cours de littérature; cependant, pour ne présenter au public que ses propres idées, il ne voulut parler d'aucun auteur qui ne lui fût très-connu.

La critique des *Mémoires sur la littérature* est presque toujours exacte, saine et lumineuse, et les jugements en sont généralement appuyés sur les principes immuables du goût. Comme dans la *Dunciade,* la sévérité de ses appréciations blessa plus d'un amour-propre. On ne peut cependant l'accuser de beaucoup d'injustice. Mais on doit lui reprocher de s'être trop occupé de lui-même, et de ne s'être pas assez garanti des travers qu'il a remarqués et combattus dans les autres.

Les *Mélanges* de Palissot, en particulier les *Petites Lettres sur de grands philosophes,* offrent aussi de bonnes pages de critique. Mais on en pourrait signaler quelques-unes où la prévention a égaré son jugement. Par exemple, il a été injuste à l'égard de la Harpe, de Linguet, surtout de Gilbert. Un vrai critique aurait apprécié le mérite d'un poëte tel que l'auteur de la *Satire sur le dix-huitième siècle,* qui venait tout à coup trancher sur la médiocrité générale, et ne lui aurait pas, en toute occasion, prodigué le ridicule et l'insulte, parce qu'il avait l'audace de se prendre au coryphée de la philosophie.

Palissot termina sa carrière de critique par un ouvrage sans valeur, le *Génie de Voltaire apprécié dans tous ses ouvrages,* volume destiné à servir de supplément à toutes les éditions de l'illustre écrivain. Voltaire est loin d'être flatté partout; mais la censure y manque de vigueur, comme les éloges de décision. On y sent un homme qui toute sa vie louvoya entre les divers partis, ridiculisa sur la scène et dans la satire les encyclopédistes, et voulut demeurer l'ami de Voltaire.

Les saines doctrines littéraires, les principes du grand goût classique défendus par la Harpe, par Palissot, par Suard, par Geoffroy, rencontrèrent, à la fin du dix-huitième siècle, des adversaires qui firent preuve de beaucoup plus d'audace et de singularité que de talent, mais dont quelques-uns cependant eurent, malgré tout, assez de mérite pour que nous ne devions point ici nous taire sur leurs noms et sur leurs principaux ouvrages. Tel est Mercier (1740-1814), auteur, entre

mille écrits de toute nature, de la *Néologie*, de l'*Essai sur l'art dramatique* et du *Tableau de Paris.*

Mercier, en publiant la *Néologie*, voulait essayer « d'établir une langue qui fût *d'une richesse sans borne*, et qui déconcertât à jamais la morgue académique ; donner à l'esprit toutes les expressions les plus variées, les plus mobiles, afin que, reparaissant toujours sous une forme et sous des couleurs différentes, la même pensée ne fût jamais la même[1]. » Il espérait ainsi rendre un grand service aux écrivains à venir, en leur apprenant ce qu'on peut faire de la langue quand on en sait varier les teintes. « J'ai voulu, disait-il, apprêter la palette, après avoir été peintre quelquefois; sachez-m'en quelque gré, vous pour qui j'ai broyé ces couleurs. »

La longue introduction qui précède la *Néologie* offre des idées justes et même des traits de style; mais l'ithos et le pathos, l'outré et l'absurde y dominent.

Que la langue française, en devenant plus régulière, plus polie, plus souple, ait trop perdu de ses qualités premières, trop rejeté de ses richesses originelles, et soit devenue trop timide et trop gênée, c'est un malheur que beaucoup de bons esprits avaient déploré avant Mercier. L'auteur de la *Néologie* vit le mal, mais se l'exagéra, et, en prétendant y remédier, voulut bouleverser la langue comme la Révolution allait bouleverser la société. En conseillant d'employer, sans aucune contrainte, l'archaïsme et le néologisme, il renouvelait en quelque sorte — avec beaucoup moins de talent et de succès — la tentative de Ronsard au seizième siècle.

Parmi les mots dont Mercier voudrait, suivant son expression, que « la vieillerie redevînt nouveauté, » un certain nombre méritaient assurément d'être rajeunis, et plusieurs ont depuis repris faveur. Mais il poussait la manie du néologisme et de l'archaïsme jusqu'à prétendre remettre en usage des termes du moyen âge tout à fait inutiles et qui ne se rattachent à rien dans la langue moderne.

Ce n'était pas seulement la langue, mais toute notre littérature que le très-hardi Mercier prétendait réformer. Son ambition était de « désentraver les littérateurs d'une foule de règles fausses ou puériles[2]. » Il s'appliqua particulièrement, dès 1773, dans un livre intitulé *Du théâtre ou Nouvel Essai sur l'art dramatique*, qui fut goûté des étrangers, et plus tard, dans les préfaces de ses drames, dans son *Tableau de Paris*, et ailleurs, à combattre les règles classiques du théâtre. Il est, sous ce rapport et sous plusieurs autres, un des aïeux de nos romantiques. Il s'éleva contre l'uniformité et la ressemblance de ces plans étroits, de ces caractères répétés qui laissent un vide et impriment une langueur sensible à nos tragédies modernes[3]. » Il ridiculisa nos « petites tragé-

[1] *Néolog.*, préf., p. L.
[2] *Ibid.*, art. ENTRAVER.
[3] *Tabl. de Paris*, ch. CCCXXXIII.

dies étranglées, uniformes, sans plan vrai et sans mouvement. » Il attaqua particulièrement la règle des deux unités de temps et de lieu, qu'il appelait *unités de cadran et de salon*, et qui, suivant lui, ne servaient « qu'à accumuler grossièrement les invraisemblances les plus ineptes et les plus bizarres. » Il appela une innovation qui devait « tourner au profit de la vérité, du génie, des mœurs et des plaisirs de la nation. » Il demandait que la tragédie cessât d'être grecque, romaine, etc., pour devenir française, et qu'on renonçât à « défigurer l'histoire, l'idiome, le génie, le caractère de tous les peuples du monde, à l'aide de quelques vers ronflants. »

Mercier est un de ceux qui ont le plus préconisé le drame, et surtout le drame bien romanesque, bien noir, bien atroce. Élève de Diderot, il bannissait le rire de la comédie.

Au milieu des exagérations et des absurdités qu'il débitait de l'air le plus confiant et d'un ton pour ainsi dire fatidique, il a dit plusieurs bonnes choses sur la nécessité de réformer l'ancien système du théâtre français, et a signalé avec assez de justesse les principaux défauts de « nos pièces uniformes et factices. » L'adversaire de la Harpe avait raison d'inviter à lire Shakespeare, « non pour le copier, mais pour se pénétrer de sa manière grande et aisée, simple, naturelle, forte, éloquente[1]. »

On le voit, Mercier ne manquait pas d'esprit, ni parfois de style ; mais exagéré en tout, bizarre, maniaque, il aimait à soutenir tous les paradoxes qui pouvaient le singulariser. Ainsi il prétendait que l'instruction était *la peste du genre humain*, et, en 1806, il publiait un gros livre contre le système astronomique de Newton.

Il n'embrassa les principes religieux que dans sa vieillesse, mais fut toujours un adversaire déclaré de l'école voltairienne. Suivant lui, « elle n'a ni agrandi ni fortifié l'esprit de l'homme ; en général elle est caustique, railleuse, inconsolante ; l'ironie destructive en fait la base : rien n'échauffe, rien ne purifie le cœur de ses disciples. Cette école, en propageant un certain goût, a nui à la généreuse audace des grandes et fortes conceptions[2]. » Le fond de la pensée est juste, si l'expression est encore trop néologique.

Nous terminerons ce que nous avons à dire des auteurs qui se sont occupés au dix-huitième siècle de la critique littéraire, par quelques mots sur des érudits comme Niceron, Goujet, Bouhier, Villoison, dont les travaux, peu brillants par le style, sont recommandables par la science et quelquefois par l'esprit de discernement et par la pénétration.

Le Barnabite Niceron (1685-1738) a laissé des *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, avec un

[1] *Tabl. de Paris*, loc. cit.
[2] *Néolog.*, art. Voltairienne (*l'école*).

Catalogue raisonné de leurs ouvrages. On reproche à ce laborieux compilateur non-seulement de trop négliger son style, mais d'avoir oublié dans ses *Mémoires* des hommes comme Copernic, Comines, Bourdaloue, et cinquante autres, tandis qu'il a donné la notice de plus de quatre cents auteurs sans nom et presque sans mérite. Il connaissait peu par lui-même, ce semble, les ouvrages et les écrivains dont il parlait. Aussi y a-t-il beaucoup à reprendre dans ses appréciations.

Goujet (1697-1767) a beaucoup plus de critique et de fond que Niceron. Dans sa *Bibliothèque française*, dont le premier volume parut en 1740 et le vingtième et dernier en 1756, reprenant et élargissant le plan que Charles Sorel avait ébauché au dix-septième siècle, il voulut donner une histoire érudite de notre littérature moderne. Suivant l'ordre chronologique des ouvrages en chaque genre composés dans notre langue, il s'applique à montrer les progrès accomplis dans les arts et dans les sciences; il s'arrête sur les principaux écrits, les discute, examine ce qu'ils renferment de bon et d'utile, et, à l'exemple de Baillet, rapporte les jugements des savants ; enfin il donne l'histoire des livres, fait connaître ce qui en occasionna la publication, les disputes qu'ils suscitèrent, les critiques qu'ils essuyèrent. Pour avoir donné beaucoup trop de place à quantité d'auteurs fort peu importants, il n'a pu seulement, dans les dix-huit volumes de sa *Bibliothèque*, achever la partie des belles-lettres, qu'il a conduite jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

Il a encore laissé une *Histoire abrégée de la poésie française et celle des poëtes français avant Clément Marot* ; ce n'est pas à une telle source qu'on chercherait aujourd'hui des renseignements sur nos vieux auteurs. Ses notices littéraires sur Ovide, sur Boileau, etc., de même que divers morceaux qu'il a insérés dans les *Mémoires de littérature et d'histoire* du savant hollandais Sallengre, attestent ses études, mais n'offrent plus rien de piquant pour nous. On consulterait avec plus de profit son *Histoire de la vie et des ouvrages de M. Nicole*, composée d'après les mémoires d'un ami de l'auteur des *Essais*. Ce n'est pas le seul amour des lettres, mais encore l'esprit de parti qui lui fit composer cette histoire. Goujet, grand ami de Rollin, était un janséniste naïf, mais animé d'un zèle ardent et superstitieux qui lui suscita bien des traverses et le priva des récompenses dues à ses utiles travaux.

Larcher (1726-1812) est encore un érudit très-estimable. Ses traductions de l'*Histoire* d'Hérodote, et de la *Retraite des Dix-Mille* de Xénophon, sont assez mal écrites, comme ses traductions d'ouvrages anglais, mais se recommandent par l'intelligence généralement exacte du texte et par les recherches géographiques et chronologiques. Il a encore inséré de savants travaux relatifs à l'antiquité dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* dont il fut membre depuis 1778.

Voltaire a été forcé de rendre à la sérieuse érudition de Larcher un hommage qui ne répare pas les injures infâmes dont il a eu la bassesse

de couvrir ce savant pour le punir de s'être permis de relever quelques erreurs où il était tombé dans sa *Philosophie de l'histoire*, publiée sous le nom de l'abbé Bazin et reçue dans le public avec un extravagant enthousiasme.

Le *Supplément à la Philosophie de l'histoire* (1767) de l'abbé Larcher fut trouvé très-solide, et les insultes atroces de Voltaire ne purent entamer la considération d'un homme dont d'Alembert lui-même, écrivant à son maître, était obligé de dire :

« Larcher, qui vous a contredit sur je ne sais quelle sottise d'Hérodote, est au fond un galant homme, tolérant, modéré, modeste, et vrai philosophe dans ses sentiments et dans sa conduite, du moins si j'en crois des amis communs qui le connaissent et l'estiment [1]. »

Le président Bouhier (1673-1746), sans être, comme Larcher, un érudit de profession, s'est aussi occupé de l'étude des ouvrages et de la vie d'Hérodote et a fait des traductions estimées de divers écrivains de l'antiquité, de Cicéron, de Pétrone, etc. Il a laissé divers autres travaux sur l'antiquité, remarquables par l'esprit d'analyse et de méthode. Vivant dans un siècle qui goûtait peu ces savantes recherches, il s'est élevé avec force et autorité contre les études et les lectures frivoles.

Il étudia jusqu'à son dernier soupir, « épiant la mort, » suivant sa sublime expression. Par le sérieux et la solidité de ses goûts, il « rappela ces savants magistrats qui parurent à la renaissance des lettres [2]. »

J.-B. d'Ansse de Villoison (1750-1805) est encore un de ces intrépides travailleurs qui, dans un cercle étendu de connaissances, ont tout lu, tout étudié, sont allés au fond de tout. Dès l'âge de trente ans, il était le plus savant helléniste de l'Europe. Outre ses écrits latins, on a de lui, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, dans le *Journal des Savants*, dans le *Magasin encyclopédique*, etc., plusieurs *Dissertations* et *Lettres* très-doctes sur différents points de critique et d'antiquité.

Parmi les littérateurs érudits du dix-huitième siècle, parmi les hellénistes illustres, une place tout à fait à part est due à l'abbé Barthélemy (1716-1795). Celui-ci prouva que l'érudition littéraire n'exclut ni l'esprit ni les agréments du style.

Jean-Jacques Barthélemy annonça de bonne heure le goût le plus vif pour les langues anciennes et en particulier pour celle de ce peuple grec dont il devait plus tard retracer avec tant de savoir les mœurs et la civilisation. Il apprit aussi l'arabe et fit avec succès, dit-on, quelques sermons dans cette langue à plusieurs Maronites, Arméniens et autres

[1] Lettre de d'Alemb. à Volt., 22 déc. 1772.
[2] Du Resnel, *Essai sur l'homme*, Disc. prélim.

catholiques arabes qui n'entendaient pas bien le français. Il avait le titre et portait le costume d'abbé, mais sans être entré dans les ordres, dont il ne fut jamais revêtu.

Barthélemy fut d'abord et pendant longtemps connu et estimé, non pas comme écrivain, mais comme antiquaire : il rendit les plus grands services par ses connaissances numismatiques. M. de Boze, qui l'accueillit à son arrivée à Paris, se l'associa pour le cabinet des médailles et le fit entrer à l'Académie des inscriptions. Pendant plus de soixante ans il s'occupa des médailles. A force de vigilance et d'activité, il en déterra un grand nombre de très-précieuses, et souvent d'uniques, dans les divers cabinets de France et de l'étranger, où elles étaient enfouies, et en enrichit celui de Paris. Aidé de son neveu, le laborieux et intelligent abbé de Gourçay, il établit dans le riche trésor confié à sa garde et fort augmenté par son zèle un ordre si méthodique, que les savants le venaient admirer de toutes les parties de l'Europe. Il a consigné ses principales idées sur la science des médailles dans son *Essai de paléographie numismatique*.

Sans interrompre ses chères études de numismatique, Barthélemy donna, en 1760, les *Amours de Charite et Polydore*. Ce roman, censément traduit du grec, et dont l'action est supposée s'être passée au commencement du quatorzième siècle avant Jésus-Christ, respire le goût sain de l'antiquité et est écrit avec une simplicité noble. C'était l'annonce d'un travail bien autrement important sur l'ancienne Grèce.

Le laborieux Barthélemy, dans les loisirs que lui laissait sa charge de garde du cabinet des médailles, avait entrepris un grand ouvrage sur les arts, les sciences, la religion, la politique, les usages et les mœurs des Hellènes, son *Voyage du jeune Anacharsis*.

Il suppose qu'un jeune Scythe, nommé Anacharsis, issu du fameux Anacharsis qui était venu trouver Solon à Athènes, visite la Grèce quelques années avant la naissance d'Alexandre, et que d'Athènes, son séjour ordinaire, il fait plusieurs voyages dans les provinces voisines, observant partout les mœurs et les usages des peuples, assistant à leurs fêtes, étudiant la nature de leur gouvernement, quelquefois consacrant ses loisirs à des recherches sur les progrès de l'esprit humain, d'autres fois conversant avec les grands hommes qui florissaient alors, tels qu'Épaminondas, Phocion, Xénophon, Platon, Aristote, Démosthène, ou avec des Athéniens qui avaient vécu avec Sophocle, Euripide, Aristophane, Thucydide, Socrate, Zeuxis et Parrhasius. Le voyageur philosophe a vu paraître les chefs-d'œuvre de Praxitèle, d'Euphranor et de Pamphile, ainsi que les premiers essais d'Apelle et de Protogène ; et, dans une des dernières années de son séjour en Grèce, naquirent Épicure et Ménandre. Enfin il fut témoin de la révolution qui changea la face de la Grèce, et qui, quelque temps après, détruisit l'empire des Perses. A son arrivée, il trouva le jeune Philippe auprès d'Épaminondas ; il le vit monter sur le trône de Macédoine, déployer pendant vingt-deux ans contre les Grecs toutes les ressources

de son génie, et obliger enfin ces fiers républicains à se jeter entre ses bras. Dès que le philosophe scythe voit la Grèce, après la bataille de Chéronée, asservie au père d'Alexandre, il retourne dans sa patrie, y met en ordre la suite de ses voyages, qui ont duré vingt-six ans ; et, pour n'être pas forcé d'interrompre sa narration, il rend compte, dans une introduction élégante et assez animée, des faits mémorables qui s'étaient passés en Grèce avant qu'il eût quitté la Scythie, et expose ainsi l'origine des Grecs jusqu'à la prise d'Athènes par les Lacédémoniens, qui précéda immédiatement son arrivée.

L'auteur dit qu'il a composé un voyage plutôt qu'une histoire, parce que tout est en action dans un voyage. Cependant le défaut de ce savant ouvrage est de manquer de mouvement, d'intérêt, de variété dans le ton, enfin d'être composé presque sans aucun art.

On reproche au jeune Scythe de n'être pas un personnage vivant et agissant ; on ne trouve en lui qu'un froid témoin de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend, de tout ce qu'il raconte. C'est que le talent et l'imagination étaient loin d'égaler, chez Barthélemy, le savoir et le goût.

Non-seulement l'ouvrage manque un peu de vie, mais le goût factice du dix-huitième siècle vient trop souvent altérer, dans le *Voyage du jeune Anacharsis*, la vérité du langage et des mœurs de la Grèce. Le littérateur érudit ne nous représente que le côté brillant et élégant de la civilisation comme de la littérature helléniques : il ne sait pas reproduire ce qu'elle avait d'austère, de rude, de démocratique. Tous les caractères y sont effacés. Les grands hommes d'Athènes et de Sparte ont perdu ces traits fortement accusés qui revivent dans les historiens et dans les poëtes anciens. Chateaubriand qui, dans la première partie de l'*Itinéraire*, cite plusieurs fois Barthélemy comme une grande autorité sur la Grèce, reconnaît, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, que « l'abbé a trop dessiné les gynécées d'Athènes d'après les salons de Chanteloup. » Dans mille autres détails, Barthélemy met en action la société française à Athènes et à Corinthe ; mais l'antique est assez bien mêlé au moderne pour que les contemporains aient cru retrouver, dans le livre du docte académicien, la véritable Grèce avec ses vraies institutions.

Imbu de quelques-uns des préjugés de son époque, disciple de Mably et de Jean-Jacques Rousseau, l'abbé Barthélemy marque un enthousiasme souvent bien excessif pour les anciennes républiques, en particulier pour celle de Sparte. Toutes les lois du communiste Lycurgue, son héros de prédilection, lui paraissent merveilleuses et parfaitement en rapport avec la nature. L'auteur d'*Anacharsis* contribua ainsi à exalter les idées républicaines qui commençaient à fermenter dans les têtes.

D'ailleurs, si Barthélemy a favorisé la propagation d'idées dangereuses, il le fit avec une incontestable bonne foi et sans aucune intention de capter la renommée. Toute son ambition était de réveiller le goût de la saine érudition, de la venger du dédain philosophique, et de montrer toute l'utilité qu'on en peut retirer. Personne ne fut

moins amoureux que lui de la gloire bruyante. A l'âge de plus de soixante-dix ans, il hésitait encore à se rendre aux instances de ses amis qui lui conseillaient de ne pas différer davantage à publier son *Jeune Anacharsis;* et quand il se décida enfin à le laisser paraître, à la veille des états généraux, en 1788, ce fut avec l'espoir que, l'attention générale étant tout entière portée sur les grands événements publics, son livre « se glisserait en silence dans le monde. »

L'abbé Barthélemy était entouré du respect de ses contemporains, à qui il apparaissait comme un philosophe, comme un sage de la Grèce. « Barthélemy, dans nos promenades, faisait penser à celles de Platon avec ses disciples, » dit Marmontel[1]. Le comte de Ségur rapporte de son côté que, « dans quelques centres de réunion, on entendait avec un plaisir mêlé de vénération le simple, le laborieux, l'éloquent et le savant abbé Barthélemy[2]. » Il était chéri de tous ceux qui le connaissaient, et en particulier de la marquise du Deffant, à laquelle il témoigna l'attachement le plus dévoué, et dont il fut l'unique appui dans les mauvais jours.

Au *Voyage du jeune Anacharsis* de Barthélemy il est bon de comparer le *Voyage pittoresque de la Grèce*, d'un autre docte académicien, Choiseul-Gouffier (1752-1817). Cette savante et piquante relation, dont le premier volume parut en 1782 et le second seulement en 1806, fit faire des progrès à la géographie, servit au perfectionnement des cartes marines, apprit, par des descriptions précises, exactes et élégantes, à mieux connaître les monuments et les mœurs de la Grèce tombée sous le joug des Ottomans.

[1] *Mém. de Marmontel*, liv. XI.
[2] *Mém. ou souvenirs du comte de Ségur*, t. I, p. 248.

LES JOURNAUX LITTÉRAIRES

LE JOURNAL DES SAVANTS. — LES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES. — LES MÉMOIRES DE TRÉVOUX, PRÉVOST, DESFONTAINES, FRÉRON, GEOFFROY, SUARD, L'ABBÉ ARNAULD. — LES MÉMOIRES SECRETS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, BACHAUMONT, ETC. — LA CORRESPONDANCE SECRÈTE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, ETC. — LE MERCURE DE FRANCE. — L'ESPRIT DES JOURNAUX, ETC. — LA DÉCADE PHILOSOPHIQUE.

Les journaux littéraires du dix-huitième siècle sont une des mines les plus étendues et les plus riches qu'on puisse fouiller. A parcourir ces nombreuses et volumineuses collections aujourd'hui presque complétement oubliées, on est sûr de rencontrer sur toute sorte de matières, et en particulier sur la littérature philosophique, les renseignements les plus importants.

Le *Journal des savants,* le plus ancien et le plus sérieux des journaux littéraires, demeura, au dix-huitième siècle, à peu près ce qu'il avait été au dix-septième. On maintint la méthode adoptée à l'origine de donner, dans des extraits fidèles, un compte rendu pur et simple des écrits nouveaux, pour les faire connaître aux savants des divers pays. Le *Journal des savants* n'épousait aucun parti et s'abstenait absolument de critique. Son importance ne cessa de s'accroître. Il devint le dispensateur de la considération scientifique, mais ce n'est guère que de nos jours, qu'en gardant son caractère primitif et essentiel, il est devenu un journal hautement littéraire.

A côté du *Journal des savants*, se placent naturellement les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, qui ont propagé dans le monde savant les plus solides principes de l'érudition classique et ont commencé à rappeler l'attention sur les vieux trésors de notre littérature nationale. Cette riche collection est une mine inépuisable de science. Les rédacteurs les plus habituels et les plus distingués, au dix-huitième siècle, furent Dacier, l'abbé Sallier, le comte de Caylus, Lebeau, Lebeuf, Mignot, Sainte-Palaye, Anquetil-Duperron, Villoison, etc.

Le grand succès des journaux que les protestants publiaient dans les Pays-Bas et en Angleterre fit naître au duc du Maine l'idée d'un journal qui serait principalement consacré à la défense de la religion. Il choisit

les Jésuites du collége de Paris pour réaliser sa vue pieuse. Telle fut l'origine des *Mémoires pour les sciences et les beaux-arts*, connus sous le nom de *Journal de Trévoux*, parce qu'ils s'imprimèrent d'abord dans cette ville appartenant au prince de Dombes. Au bout de trente ans, ce prince, fatigué, dit-on, des plaintes incessantes qu'on lui adressait contre le journal protégé par lui, refusa de continuer aux rédacteurs leur privilége. Ils se transportèrent à Paris où ils reprirent leur œuvre (1733) sans interruption jusqu'en 1762, c'est-à-dire jusqu'à l'expulsion des Jésuites.

L'apparition des *Mémoires de Trévoux* répandit aussitôt le goût des journaux et fit naître beaucoup d'œuvres rivales, mais pas une ne put durer jusqu'à la seconde année.

La critique des *Mémoires de Trévoux* est en général solide, ingénieuse, impartiale et du meilleur ton. Les épigrammes, les colères de Boileau et de J.-B. Rousseau, de même que les insultes postérieures de Voltaire et autres, ne prouvent rien. Les journalistes jésuites sont des hommes de science et de goût, et ils le prouvent en sachant rendre justice même à leurs plus grands adversaires, et reconnaître, publier, préconiser ce qu'il y a de bon et d'utile dans leurs ouvrages. Sans prétendre que les Jésuites de Trévoux aient été constamment et inviolablement équitables dans leurs appréciations, on peut affirmer que ce ne sont pas ceux-là, du moins, qui méritèrent jamais le reproche d'étroite partialité et de fanatisme violent fulminé tant de fois contre les Jésuites par l'incrédulité du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. Leur critique n'est jamais âcre, personnelle, sottisière, et ils ont généralement une politesse qui devrait servir de modèle à tous les écrivains polémiques. Leur style, quelquefois un peu familier, un peu négligé, un peu terne, est d'ordinaire empreint d'une distinction élégante. Enfin, d'habitude, ils se distinguent par la réserve dans les louanges comme par la mesure dans l'attaque.

Bien des mains ont pris part à la rédaction des *Mémoires de Trévoux*. Les plus savants élèves des Jésuites y travaillaient en sous-ordre, et les rédacteurs en chef étaient les membres les plus remarquables de la Société. On distingue parmi eux le P. Catrou, l'un des fondateurs et l'un des rédacteurs les plus assidus pendant plus de douze ans ; le P. Sanadon, faible traducteur d'Horace, mais littérateur consommé dans la connaissance de l'antiquité ; le savant P. Tournemine, à qui Voltaire écrivait, en 1735, que « c'était un de ses mérites de parler notre langue avec noblesse et pureté. » Les PP. Berruyer et Brumoy maintenaient le goût de l'érudition classique ; les PP. Commire, Cossart, Rapin, Porée, enfin, Bougeant, l'auteur enjoué de l'*Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, animaient les *Mémoires* de leur esprit aimable et de leur douce gaieté.

Entre tous les rédacteurs de Trévoux, celui qui eut le plus de célébrité au dix-huitième siècle, ce fut le P. Berthier (1704-1782). C'était un prêtre d'une foi profonde et d'un zèle ardent. Les intérêts du catho-

licisme passent pour lui avant tout, et il saisit toutes les occasions de dépenser la séve religieuse qui bout dans son cœur. Il n'en aime pas moins les lettres et les arts, et il montre, à les juger, une grande finesse d'esprit et un goût excellent. La colère des philosophes éclata contre lui en injures, parce qu'il ne put s'empêcher de dénoncer le danger de leurs doctrines. Voltaire, en 1758, sortit de la réserve qu'il avait jusqu'alors observée à l'égard des Jésuites, ses anciens maîtres, en faisant ôter brusquement, de son cabinet de Ferney, le portrait du P. Porée, parce que le P. Berthier avait, dans le *Journal de Trévoux*, refusé de le reconnaître pour l'Homère et le Sophocle de la France. Dès lors le téméraire journaliste fut l'objet des attaques les moins ménagées et des injures les plus grossières de Voltaire.

Aux éclats de la mauvaise humeur et de la colère insultante du patriarche de Ferney, le P. Berthier n'opposait que la force de la raison et de la vérité; il en appelait à la justice du public, et le public équitable et intelligent savait, malgré les injures de Voltaire et de Diderot, honorer dans le P. Berthier le savant critique, le bon écrivain et l'homme vertueux. Son impartialité a été louée même par des adversaires déclarés des Jésuites, tel que le Janséniste Goujet.

Cette réunion d'hommes distingués ou éminents ne pouvait point ne pas donner à leur œuvre collective un cachet tout particulier et très-remarquable. Aussi les esprits élevés et impartiaux qui en ont voulu juger par eux-mêmes ont-ils été frappés de ce mérite trop souvent méconnu par l'esprit de parti.

Un critique peu suspect de faveur pour les Jésuites a dit :

« Les *Mémoires de Trévoux*, dans les portions qui confinent le plus au dix-septième siècle, offrent un fonds mélangé d'instruction et de goût, le vrai monument de la littérature des Jésuites en français, et qui, ainsi qu'il sied à ce corps obéissant et dévoué à un seul esprit, n'a porté à la renommée le nom singulier d'aucun de ses membres [1]. »

A l'époque même, les journalistes de Trévoux ne cessèrent d'être en butte aux attaques et aux injures des écrivains qu'ils combattaient. On contestait leur science et leur goût, comme leur équité, on affectait même de dire que personne ne lisait leur *maussade journal*, qu'il était *non-seulement méprisé, mais encore inconnu à toute l'Europe* [2]. Les *Mémoires de Trévoux* étaient si loin d'être négligés et dédaignés que les autres auteurs de journaux littéraires avaient contre leurs rédacteurs une sorte de pique jalouse. Desfontaines fut un de ceux qu'un peu d'envie porta à critiquer volontiers les journalistes jésuites. Il reprochait à ceux de son temps un esprit partial et passionné, quelques fautes contre le goût, l'amour du néologisme, la profusion des métaphores et

[1] Sainte-Beuve, *Portr. contemp.*, t. II. Les journaux chez les Romains, par M. J. V. Leclerc (1869). — Voir encore t. III, p. 227.

[2] D'Argens, *Lettres cabalistiques*, Préf.

l'affectation des termes militaires en matière de controverse. Mais il n'en rendait pas moins justice à la science et au talent de ses rivaux.

Après la destruction des Jésuites, la rédaction des *Mémoires de Trévoux* fut confiée à d'autres écrivains, mais on s'aperçut bientôt du changement de mains. Ce ne fut plus le même style ni la même science, et les hommes de goût les moins partisans de l'ultramontanisme regrettèrent vivement l'ancien journal.

GUYOT-DESFONTAINES (1685-1745), cet émule des auteurs de Trévoux dont nous venons de parler, est un des bons journalistes de la première moitié du dix-huitième siècle.

Il a été couvert d'outrages par Voltaire; Diderot le comparait à Érostrate et à Zoïle; nombre d'autres philosophes l'ont insulté; cependant il avait un mérite sérieux auquel quelques-uns de ses plus célèbres contemporains ont rendu hommage. J.-B. Rousseau, Rollin, estimaient son talent et ses connaissances, le président Hénault l'appelait « l'Aristarque du siècle [1] ». Piron fut aussi, pendant longtemps, au nombre de ses admirateurs : personne n'était mieux fait pour goûter le sel piquant, les saillies ingénieuses, les reparties amusantes qui rendaient si originale, au dire des contemporains, la conversation du spirituel abbé.

L'abbé Desfontaines commença, dès 1724, à se distinguer comme critique et comme journaliste, en ressuscitant le *Journal des savants*, que la médiocrité des derniers rédacteurs avait fait presque complétement tomber. En 1731, il entreprit pour son compte un autre ouvrage périodique, le *Nouvelliste du Parnasse ou Réflexions sur les ouvrages nouveaux*. Le ministère arrêta, en 1732, cette publication ; mais Desfontaines obtint, en 1735, un privilége pour de nouvelles feuilles périodiques qu'il intitula : *Observations sur les écrits modernes*. Les *Observations* furent supprimées en 1743 et remplacées, l'année suivante, par les *Jugements sur les ouvrages nouveaux*. La sévérité de sa critique lui fit de nombreux ennemis, dont le plus implacable fut Voltaire. Desfontaines s'attira le ressentiment de l'irritable philosophe, en 1731, en censurant le *Temple du Goût* et la *Mort de César*, et en 1738, en faisant un jeu de mots méprisant sur les *Éléments de la philosophie de Newton, mis à la portée de tout le monde* : au lieu de ces paroles, *mis à la portée de tout le monde*, il fallait lire, suivant le journaliste, *mis à la porte de tout le monde*. Voltaire se vengea en ne cherchant pas seulement à le rendre ridicule, mais à le rendre odieux.

Outre la longue série de ses articles de journaux, Desfontaines a laissé divers écrits de critique littéraire qui méritent de n'être pas tout à fait oubliés : les *Paradoxes littéraires au sujet de l'Inès de Castro de la Motte* (1723), qui obtinrent à l'époque un grand succès ; le *Racine vengé*

[1] *Mém. du président Hénault*, ch. v, p. 36.

ou Examen des remarques grammaticales de M. l'abbé d'Olivet sur Racine (1738), dont nous avons déjà parlé.

Il publia, en 1726, la première édition de son *Dictionnaire néologique*, où il attaqua la néologie de son temps, « les constructions singulières, les associations de mots *l'un de l'autre étonnés*, le mélange des mots familiers et triviaux avec les mots nobles et savants, l'introduction des termes de la grammaire ou du palais dans le style élégant et dans la poésie, l'abus des figures recherchées et surprenantes, enfin toutes les façons de parler affectées, bizarres ou extravagantes, que de médiocres imitateurs des précieuses ridicules donnaient pour des « découvertes » et des « enrichissements de la langue ».

Il ne prétendit pas seulement montrer que le style des néologues était vicieux, il voulut le rendre ridicule et méprisable, et il y parvint par le ton railleur qu'il sut prendre et par la bonne plaisanterie dans le goût de Lucien dont il assaisonna ses critiques. On y trouve un mélange agréable d'ironie et de satire ; seulement l'adversaire du néologisme aurait dû se contenter de traits piquants et ne pas descendre à des personnalités injurieuses. Les principaux auteurs qu'il frappait de ses traits épigrammatiques étaient la Motte, Marivaux, l'abbé Houtteville, les pères Catrou et Castel. Desfontaines s'est généralement attaqué au mauvais néologisme; cependant nombre des expressions qu'il s'était efforcé de condamner au ridicule se sont naturalisées dans la langue et ont été depuis employées par les écrivains les plus élégants et les plus purs.

Peu de temps après avoir donné le *Dictionnaire néologique*, il fit l'*Éloge historique de Pantalon-Phœbus*, pour se moquer des éloges funèbres que le secrétaire de l'Académie des sciences composait avec trop d'art et trop d'esprit. Voulant présenter un modèle d'un éloge ridicule, il imagina un sujet auquel il pût rapporter les phrases et les expressions de son *Dictionnaire néologique*, et il fit de son Pantalon-Phébus un homme universel.

Il fit suivre cet *Éloge historique* de la *Réception de l'illustre Mathanasius à l'Académie française*, boutade non moins gaie que piquante.

Avide de réputation, Desfontaines se pressait trop d'écrire; il entassait ouvrage sur ouvrage et ne travaillait pas assez ce qu'il donnait au public; il avait un tact plus sûr que délicat; enfin le ressentiment et l'indignation corrompirent souvent son jugement. On peut dire cependant qu'en général ce critique, si ennemi du phœbus, du clinquant, de la pointe, du style haché et décousu, des pensées alambiquées et métaphysiques, a servi la cause du bon goût et des vrais principes littéraires.

Desfontaines eut pour successeur dans la critique Jean Fréron (1719-1761), qui avait été quelque temps son collaborateur aux *Observations sur les écrits modernes*, et avait en outre, dit-on, travaillé à sa traduction de Virgile. Fréron fut un critique redoutable par la vigueur

avec laquelle il maniait le sarcasme et par la gaieté dont il assaisonnait ses traits les plus piquants. Quelquefois partial, il avait habituellement le goût sûr. Moins savant, moins profond que l'abbé Desfontaines, il avait plus d'agrément plus de légèreté, et un tact plus fin à relever les fautes de langage, à ridiculiser le style emphatique, à signaler l'abus du néologisme. Excellent humaniste, il possédait très-bien les auteurs grecs et latins et ceux du siècle de Louis XIV. Il connaissait également plusieurs littératures étrangères. *Maître Aliboron dit Fréron* [1] était tout simplement un des hommes les plus instruits de son temps.

Il annonçait déjà de remarquables talents de critique dans une petite publication périodique intitulée : *Lettres de madame la comtesse de* *** (1746, in-12). Ces lettres, remplies de raison, de sel et d'un excellent badinage, ne laissaient à désirer qu'un peu plus de correction. La vanité offensée de quelques beaux esprits parvint à les faire supprimer. En 1749, il commença les feuilles qui devaient lui faire une réputation si bruyante, et lui susciter tant d'ennemis. Après en avoir publié treize volumes sous le titre de *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, il donna à son journal, en 1754, le titre d'*Année littéraire*, et dès lors ne cessa pas de juger tous les ouvrages de littérature, d'arts et de sciences, au fur et à mesure de leur apparition. A cette époque on n'avait guère, en fait d'ouvrages périodiques, que le *Mercure* et le *Journal des savants*, le premier peu autorisé, parce qu'il avait l'habitude de louer tout, et le second ne s'adressant qu'à très-peu de lecteurs. Fréron, en entreprenant un journal de pure critique, répondait à un besoin, et le public l'accueillit si bien qu'il gagna, pendant plusieurs années, au delà de vingt mille livres par an.

Fréron avait des collaborateurs assez médiocres, tels que l'abbé de Laporte, Marin, Fontanelle et plusieurs autres : il y a une différence considérable à faire entre Fréron et ceux que Voltaire appelait la *Fréronaille*, et qu'on nommait généralement ses croupiers.

Des personnages plus ou moins marquants, des écrivains plus ou moins célèbres se faisaient quelquefois les collaborateurs de ce *feuilliste*, comme on disait alors. C'est ainsi que le marquis d'Argenson a fourni plusieurs articles à l'*Année littéraire*.

Dorat fut aussi un des collaborateurs de Fréron qui le paya de ses articles et de sa sympathie en l'accablant, dans la plupart de ses feuilles, des louanges les plus démesurées.

La prostitution de l'éloge pour ses amis ou ses flatteurs est un tort qu'on ne peut s'empêcher de reprocher à ce critique dont la sévérité envers ses adversaires fut souvent excessive. Il a vanté Poinsinet comme Dorat, et, pendant vingt ans, il a exalté Crébillon encore plus que Corneille, et non-seulement Crébillon auteur de *Rhadamiste*, mais Crébillon auteur d'*Électre*, de *Sémiramis*, de *Xerxès*, de *Pyrrhus*, de *Catilina*.

[1] *Volt. et le présid. de Brosses*, Lett. inéd., à M. de Ruffay, 24 oct. 1760.

Fréron a justement ridiculisé et stigmatisé quantité de *philosophastres* sans morale, sans religion et sans style. La gloire des chefs du parti ne l'a pas ébloui, et il a osé, à ses périls et risques, discuter leurs titres à l'admiration des hommes. L'entraînement de la polémique, le ressentiment, l'ont souvent emporté au delà du but, et il avait un penchant à chercher des querelles aux gens auquel il a quelquefois cédé trop facilement. Mais enfin on ne peut nier qu'il a fait preuve de courage, et aussi d'un goût excellent, en bien des occasions.

Son audace lui coûta cher. Il ne faisait pas bon se jouer à l'irritabilité de messieurs les philosophes. Tous à l'envi crièrent *tolle* sur le pauvre Fréron. A leurs yeux à tous il méritait d'être traîné, étouffé dans la fange. Les encyclopédistes furent des premiers à appeler sur lui l'indignation publique et même la vengeance des lois. D'Alembert, pour quelques attaques nullement excessives, que Fréron avait osées dans son écrit satirique des *Cacouacs*, le dénonçait à M. de Malesherbes et lui en demandait justice. Et cependant le critique avait été le premier offensé, et il disait avec raison au ministre, qu'on voulait exciter contre lui, que ces messieurs de l'*Encyclopédie* le faisaient venir à propos de bottes dans les articles les plus indifférents.

Le plus implacable, disons le mot, le plus furieux des ennemis de Fréron, fut Voltaire. Mille fois il l'appelle gueux, gredin, polisson, homme vil, ivrogne; il voudrait qu'il fût enfermé à la Bastille ou à Bicêtre, qu'il fût mis aux galères, qu'il fût pendu. Il ne s'apercevait pas qu'il grandissait son adversaire de toute la peur qu'il montrait, de toute l'importance qu'il attachait à ses critiques, de toute la rancune qu'il lui gardait.

Dans certains moments, cependant, le patriarche ne pouvait s'empêcher de parler tout différemment du fameux feuilliste. Le prince de Ligne témoigne quelque part de la justice que Voltaire était parfois obligé de rendre à Fréron. Après avoir dit que l'*Année littéraire* « est le premier journal excellent ; » que Fréron « avait souvent raison » dans ses critiques ; qu'il « analysait, dépeçait, isolait quelquefois par malice et censurait avec finesse, » il ajoute : « M. de Voltaire, pour qui Fréron était ce que Jésus-Christ était déjà pour lui, un sujet continuel de s'échauffer la bile, disait : C'est un grand coquin que cet âne littéraire; mais il a bien du goût; il peut le former ; il saisit bien toutes les nuances [1]. » Voltaire désigna encore Fréron comme un des hommes dont le goût était le plus sûr à un seigneur de la cour de Turin, qui l'avait prié de lui indiquer quelqu'un à Paris à qui il pût s'adresser pour avoir une idée de tous les ouvrages nouveaux.

Voltaire déclare plusieurs fois dans sa *Correspondance* qu'il ne lit jamais aucune *Fréronade*; il paraît au contraire qu'entre les écrits périodiques de Paris, les *Malsemaines* de Fréron étaient celui qu'il lisait le plus assidûment. Suivant le récit d'un visiteur de Ferney, quand

[1] Prince de Ligne, *Mél.*, t. XXVII, p. 198, sur le *Lycée*, t. VII, p. 328.

il recevait un numéro de l'*Année littéraire* et le prenait pour le parcourir, la main lui tremblait, et il avait l'air d'un criminel qui va entendre sa sentence[1].

L'irritable la Harpe fut également au nombre des plus violents ennemis de Fréron. Il l'injuria avec fureur en prose et en vers.

Il faut le reconnaître, ce n'est pas seulement l'âcreté de sa polémique, quelquefois outrée, quelquefois partiale, mais aussi son vigoureux talent et la justesse de ses critiques, qui valurent à Fréron tant d'animosités.

S'il excita la haine de nombreux adversaires, il mérita aussi de s'attirer l'estime et la sympathie d'une notable partie du public et de plusieurs personnages importants. Il était des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, d'Arras, de Caen, de Marseille, des Arcades de Rome. Le prince de Deux-Ponts le prit en grande estime, l'attira à sa cour, le combla de biens, et, pour le fixer auprès de lui, lui promit le premier bailliage qui viendrait à vaquer dans ses États, c'est-à-dire vingt mille livres de rente. Il avait de nombreux admirateurs dans la grande société de Paris. C'est ainsi que madame de Genlis, abonnée à l'*Année littéraire* de Fréron, y trouvait « beaucoup d'esprit et de fort bons jugements[2]. » Ceux même de ses contradicteurs qui étaient capables d'apprécier la rigidité de ses principes classiques ne pouvaient se défendre de l'honorer. Le malin auteur de la *Dunciade*, Palissot, malgré sa haine pour le redoutable journaliste, rendit justice à son talent, comme à son caractère et à ses mœurs[3]. Beaucoup d'autres, non-seulement l'appréciaient, mais l'aimaient ; car ce critique redouté des bons comme des mauvais auteurs était un homme aimable, gai, simple et fort doux dans la société, et ne portant nullement sur sa bonne et jolie figure la méchanceté qu'on lui attribuait.

Le succès de l'*Année littéraire*, si brillant pendant quelque temps, ne se maintint pas jusqu'au bout, et la fin de son rédacteur fut malheureuse. Pendant les sept ou huit dernières années de sa vie, ses feuilles ne lui valaient plus que sept ou huit mille livres, et, chargées de quatre mille francs de pension, ne pouvaient plus suffire à sa subsistance : il ne se soutenait que par des secours étrangers.

La cabale de Voltaire, à force de mouvement, finit par obtenir du garde des sceaux, M. de Miromesnil, la suspension du privilége de l'*Année littéraire*. Fréron avait une attaque de goutte au moment où on lui annonça la nouvelle de la suppression de ses feuilles : la goutte remonta, et l'étouffa le 10 mars 1776. On rapporte qu'il dit en mourant : « C'est un malheur particulier qui ne doit détourner personne de la défense de la monarchie : le salut de tous est attaché au sien. »

[1] Extrait d'une lettre de Ferney, du 4 déc. 1770, dans les *Mém. secr.*, t. IX, p. 290.

[2] *Mém. de Mme de Genlis*, t. II, p. 260.

[3] Voir *Mél. de litt.*, passim, et en partic. *Pièce relat. à la Dunciade*, Lett. de Palissot à M. F*** de N***.

Fréron eut pour successeur dans la rédaction de l'*Année littéraire* Geoffroy (1742-1814), qui avait été membre de la Société de Jésus jusqu'à sa suppression, puis, s'étant fait agréger à l'Université, avait obtenu la chaire de rhétorique du collége de Navarre et ensuite celle du collége Mazarin. Il se signala tout d'abord, à l'*Année littéraire*, par de vives attaques contre Voltaire et les autres chefs et adeptes de la philosophie. Un grand fonds d'instruction le mettait en état de soutenir les discussions littéraires les plus difficiles et les plus élevées. Lorsque la Révolution éclata, il se joignit à Royou, rédacteur de l'*Ami du roi*. Obligé de fuir après le 10 août 1792, il se cacha dans un village où il se fit maître d'école. La révolution du 18 brumaire an VIII lui permit de revenir à Paris, et bientôt après il fut chargé de la partie des spectacles dans le journal des *Débats*. De la réunion des nombreux articles qu'il y a donnés, on a formé un ouvrage important, en cinq volumes in-8°, sous le titre de *Cours de littérature dramatique*. Cette œuvre appartient au dix-neuvième siècle plutôt qu'au dix-huitième ; aussi n'en dirons-nous ici qu'un mot. Geoffroy, élargissant le cadre du feuilleton, y combattit avec force et talent les fausses doctrines en philosophie, en morale, en littérature. Grand admirateur de Corneille, il fit justice de la plupart des faux jugements, touchant le fond des pièces, dont est rempli ce *Commentaire* de Voltaire que Suard, comme la Harpe, avait beaucoup trop justifié. Il releva également, dans le *Lycée*, bien des fausses appréciations sur le théâtre. Les grands auteurs de l'antiquité et du dix-septième siècle trouvent toujours en lui un défenseur énergique et intelligent; mais il est quelquefois trop sévère pour les écrivains du dix-huitième siècle et pour les littératures étrangères qui n'appartiennent pas au genre classique. Ainsi, il a jugé avec une excessive rigueur Diderot et Beaumarchais, il n'a vu dans Shakespeare qu'un « génie sauvage », qu'un bateleur qui, dans un siècle barbare, fit briller, à travers les plus monstrueuses absurdités, quelques éclairs de génie [1]. Assez souvent aussi il a été trop dur et surtout trop outrageant pour certains auteurs de son temps. D'autres fois, et guidé, dit-on, par un vil intérêt, il prostitua ses éloges aux plus médiocres talents. Enfin, s'il a presque toujours fait preuve d'un jugement très-sain dans tout ce qui est du ressort de la raison, il ne se montre pas généralement très-capable de juger des ouvrages de sentiment.

Suard (1734-1807), bien qu'il n'ait écrit aucun ouvrage original de longue haleine, occupera toujours, comme Geoffroy, une place honorable parmi ceux qui combattirent pour le bon goût à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du nôtre.

Il publia, en 1768, sous le titre de *Variétés littéraires*, les articles les plus importants sur divers sujets que lui, l'abbé Arnaud, Devaisne, etc., avaient insérés dans le *Journal étranger* et dans la *Gazette litté-*

[1] Articles du 19 brumaire an IX, et du 18 nivôse an XII.

raire. Cette collection très-variée de ton et d'objet, et à laquelle Suard déclare modestement n'avoir eu que la plus faible part, offre certainement de quoi intéresser les bons esprits et les gens de goût. Les articles de Suard répandus dans ce recueil ont un mérite particulier; cependant nous préférons encore les notices qu'il composa, dans les derniers temps de sa vie, pour la *Biographie universelle*.

Suard était surtout versé dans la connaissance de la langue, de la littérature et des mœurs des Anglais. Il popularisa en France un des meilleurs ouvrages d'outre-Manche, l'*Histoire du règne de Charles-Quint*, par Robertson, dont il donna une traduction exacte et élégante qui parut en même temps que l'original; et, en rédigeant avec l'abbé Arnaud le *Journal étranger*, il favorisa grandement l'introduction des littératures étrangères, spécialement de la littérature anglaise.

Le *Journal étranger* et la *Gazette littéraire* eurent peu de succès, malgré leur sérieux mérite, ou plutôt à cause même de leur sérieux mérite; car, comme le remarquait Grimm, les oisifs de Paris, alors, ne voulaient pas s'instruire, ils ne voulaient « qu'être au fait de la brochure du jour[1]. » D'ailleurs, Suard et Arnaud, l'un assez paresseux et l'autre très-dissipé, ne surent pas, même avec l'aide que leur apportèrent Diderot, Saint-Lambert et plusieurs autres, donner à leurs journaux la régularité que demandent des publications périodiques.

Suard fut haï de l'ombrageux Jean-Jacques Rousseau, et dénigré par quelques écrivains, tels que Beaumarchais, dont il avait attaqué le système dramatique en pleine Académie, et Joseph Chénier, lequel, parce qu'il soutenait la musique de Gluck contre celle de Piccini, l'appelle un parodiste de Midas, qui

> « Préfère aux chants heureux des cygnes d'Italie
> De l'Opéra français la triste psalmodie. »

Mais il était honoré dans la meilleure compagnie de Paris, où il vivait, et était recherché des étrangers. On vantait sa conversation charmante, sa sociabilité parfaite, et il dut une grande partie de sa réputation à ses liaisons avec les hommes célèbres des partis les plus différents : Montesquieu, Raynal, l'abbé Trublet, l'abbé Arnaud, Gerbier, le baron d'Holbach, Diderot, M. et Mme Necker, l'abbé Morellet, l'abbé Galiani, Grimm. C'était un homme du monde plus encore qu'un homme de lettres. Cependant on faisait grand cas de son talent. Généralement on estimait sa critique modérée, spirituelle et instructive; on lui savait particulièrement gré de s'attacher moins à blâmer ce qui était mal fait, qu'à montrer comment on pouvait faire mieux, et d'éviter, autant qu'il pouvait, de blesser l'amour-propre de personne.

L'abbé Arnaud (1721-1784) doit être nommé après Suard avec lequel il vécut pendant vingt-cinq ans, sous le même toit, dans une intime

[1] Grimm, *Corresp. litt.*, janv. 1769.

communauté de travaux. Doué d'un goût fort délicat, très-sensible à l'harmonie, musicien et ardent admirateur de Gluck, il s'appliqua de préférence à analyser les beautés de la poésie, et à rechercher les vraies sources de cette mélodie du discours qui fait le charme incomparable de la littérature grecque. Il aurait voulu qu'écrivains et musiciens s'efforçassent à l'envi de rapprocher le plus possible la langue française de l'harmonie hellénique.

Sa principale étude fut celle d'Homère, pour lequel une simple traduction fut capable de lui inspirer une admiration enthousiaste, et qu'il voulut ensuite comprendre et sentir dans sa langue.

A son avis, comme à celui de Quintilien, « tout ce que l'éloquence et la poésie peuvent avoir et d'énergie et de grâce, c'est à Homère que nous le devons ; ses forces surpassent les forces de l'esprit humain ; ses beautés sont inaccessibles [1]. » Aux détracteurs de l'auteur de l'*Iliade*, il oppose un argument triomphant, c'est sa postérité littéraire. « L'*Énéide* de Virgile, la *Jérusalem délivrée* du Tasse, le poëme de l'Arioste, le *Télémaque* de Fénelon, la *Henriade* de Voltaire, voilà ce que vous lui devez, » dit-il à ceux qui se sont laissé séduire aux sophismes des Perrault et des la Motte.

Il a écrit des pages pleines d'une admiration aussi bien sentie sur Platon, auquel il assignait, parmi les prosateurs, le même rang qu'Homère occupe parmi les poëtes. Quand il parle de ces grands hommes, son élocution est si vive et si brillante, son style si pittoresque, si chaud et si animé, qu'on sent en lui un homme épris d'une vraie passion.

On peut encore lire avec plaisir et profit plusieurs des morceaux où il traite des anciens, de leur poésie, de leur philosophie, de l'influence de ces divers objets les uns sur les autres et sur les mœurs, et de celle des mœurs sur ces objets ; enfin où il retrace le caractère, la marche, les propriétés, le génie des langues savantes.

L'abbé Arnaud, membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions et Belles-lettres, était un amateur de littérature plutôt qu'un littérateur, un homme du monde plutôt qu'un écrivain. La douceur et la bienveillance de son caractère, l'aménité et la politesse de ses manières, le genre élevé, brillant et inspiré de sa conversation quand il parlait des beaux-arts, le faisaient rechercher par la meilleure société et le firent même admettre dans la familiarité des personnages les plus illustres. Il se plaisait à dépenser son esprit dans ce monde choisi, comme à aider de ses conseils et de ses idées les écrivains et les artistes, surtout ceux qui étaient capables de partager sa passion pour la langue et pour les arts de la Grèce.

On doit encore ranger parmi les journaux littéraires les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, com-

[1] *Éloge d'Homère.*

mencés par Bachaumont et continués par divers écrivains d'un mérite inégal. L'ensemble de la collection, avec bien des défauts, forme une revue curieuse de la littérature, des arts, de la politique et de la société, depuis le 1er janvier 1767 jusqu'au 1er janvier 1788. L'analyse intéressante des ouvrages nouveaux, la variété des anecdotes, le choix des vers, la multitude des bons mots, des épigrammes, des chansons gaies, enfin la brièveté des articles firent lire avidement les *Mémoires secrets* dans leur nouveauté, et les rendent encore très-piquants même aujourd'hui.

Les cinq premiers volumes rédigés par Bachaumont sont les mieux écrits et les plus littéraires. Il apprécie les ouvrages nouveaux avec le tact d'un vrai critique et la discrétion d'un homme qui sait modestement douter de lui-même. Généralement il n'exprime un jugement qu'après avoir recueilli les avis des connaisseurs, et il se fait conscience de présenter les divers aspects d'une question, de faire connaître le bon et le mauvais, de tout dire, à charge et à décharge. Plusieurs de ses *extraits* sont des articles littéraires nourris de connaissances et de raison.

Il est aussi bon juge des arts que de la littérature. Il avait publié un *Essai sur la peinture, la sculpture et l'architecture*, qui fut accueilli avec une égale estime par les gens de lettres et par les artistes. Ce qu'il écrivit, dans les *Mémoires*, sur l'exposition qui avait eu lieu au Louvre, des tableaux, sculptures, etc., ne témoigne pas d'un goût moins sûr et moins délicat.

Bachaumont n'est pas un écrivain à dédaigner, et ses jugements littéraires sont souvent exprimés dans un langage très-original. C'est ainsi qu'il dit des *Éloges de Descartes*, par Thomas et par Gaillard :

« Le public ne goûte point les deux discours couronnés par l'Académie. Celui de M. Thomas est, sans contredit, le plus mauvais de ses ouvrages ; il est noyé dans un tas de digressions et d'épisodes tout à fait étrangers. Le détail dans lequel il entre au sujet des ouvrages de Descartes trahit souvent son ignorance dans ces matières, le tout revêtu d'un style métaphysique, hyperbolique, emphatique, absolument indigne du héros simple et modeste qu'il célèbre. C'est un volume très-gros, qui ne peut se lire en entier. Celui de M. Gaillard, plus succinct, est d'une simplicité qui dégénère en petitesse : il est plein de figures puériles. En un mot, l'un est l'ouvrage d'un pédant, l'autre d'un écolier ; le premier est un vin fougueux qui mousse, qui petille, qui casse les bouteilles ; l'autre est de la piquette à quatre sous, très-plate, très-insipide, etc.[1] »

Il a beaucoup de pages aussi bien écrites ; cependant son style n'est pas, tant s'en faut, irréprochable.

Bachaumont, très-lié avec ceux qui donnaient le ton au siècle, est assez imbu des idées philosophiques ; cependant, comme Duclos, il s'inquiète de l'audace et de la témérité croissantes des esprits qui pous-

[1] *Mém. secrets pour servir à l'hist. de la rép. des lett. en France*, 29 août 1765, t. II, p. 227.

sent à une révolution destructive de tout ce qui a été respecté jusqu'alors. Quelquefois il prend hautement la défense des idées religieuses et s'alarme des progrès de l'incrédulité.

Il y a dans les *Mémoires secrets* bien des choses légères et même licencieuses. Cependant Bachaumont a, malgré tout, un sentiment moral assez élevé; les bassesses l'indignent, et il les flétrit énergiquement.

Les continuateurs de Bachaumont, en suivant le même plan que lui, voulurent l'étendre. Ils donnèrent plus d'importance aux détails historiques, et n'écartèrent que la partie purement politique. Comme Bachaumont, ils s'appliquèrent à « tenir registre des sottises de la cour et de la ville[1], » mais ils le firent d'une manière moins désintéressée : ils donnent presque toujours à leurs moindres récits une teinte de philosophisme. Le philosophisme était généralement contenu dans les volumes dus à la plume de Bachaumont; il va jusqu'à l'irréligion déclarée dans les dernières années.

Il se fit de nombreuses imitations des *Mémoires secrets*. On vit apparaître la *Chronique scandaleuse*, l'*Espion des boulevarts*, le *Journal des gens du monde*, les *Anecdotes du dix-huitième siècle*, la *Correspondance secrète, politique et littéraire, ou Mémoires pour servir à l'histoire des cours. des sociétés et de la littérature en France, depuis la mort de Louis XV, par Métra, G. Imbert et autres*. Tous ces recueils pillaient plus ou moins les *Mémoires secrets*.

Le plus original est la *Correspondance secrète*, commencée en 1787. Suivant ses rédacteurs, « les matériaux en ont été trouvés dans les portefeuilles de souverains et de ministres d'État, sur les bureaux de grands seigneurs et les pupitres d'illustres philosophes, sur les toilette des muses et des grâces, et sur les tablettes de leurs adorateurs. C'est une collection de lettres écrites par des gens du monde de tous les états et par des hommes de lettres de toutes les classes. Elles offrent de la gaieté, de la malignité, de la franchise; quelques erreurs involontaires, peu de mensonges, beaucoup d'anecdotes vraies et ignorées[2]. »

Le *Mercure* est le journal littéraire le plus connu du dix-huitième siècle. C'est cependant, de tous, le plus fade et le plus médiocre. Il était surtout recherché pour ses énigmes, ses logogriphes, faits par des gentilshommes oisifs qui s'ennuyaient dans les châteaux solitaires de province. On y trouvait aussi quantité de pièces fugitives, faites par de jeunes beaux esprits qui croyaient que leurs petits vers envoyés au *Mercure* fonderaient inévitablement leur gloire dans le monde : à la veille de la Révolution, le jeune Chateaubriand tenait aussi à honneur de débuter dans le *Mercure* par une petite pièce bien mignarde et bien recherchée. Le principal fond du *Mercure*, ce sont des poésies fades, musquées, papillotées.

[1] *Mém. secrets*, année 1786, t. XXXI, Avertiss. des auteurs.

[2] *Corresp. secrète*, Préf.

Pendant presque tout le temps de sa durée, et malgré toutes ses transformations, le *Mercure* resta le journal dont la Bruyère avait dit « qu'il était immédiatement au-dessous de rien. » Cependant il eut des moments de succès assez bien mérité. Marmontel rendit la vie au *Mercure* agonisant, et lui donna un peu plus de poids et d'utilité par sa propre collaboration, par le concours de jeunes littérateurs de talent, de Paris et de la province, qu'il sut s'attacher et intéresser au succès d'un ouvrage devenu le patrimoine des hommes de lettres, enfin par les relations qu'il établit avec toutes les Académies du royaume, tant pour les arts que pour les lettres. Mais le livret bleu, *dédié au roi par une société de gens de lettres*, retomba dans la fadeur et dans l'ennui aussitôt que l'auteur des *Contes moraux* ne le dirigea plus. La Harpe vint à temps pour le transformer et en faire un journal vraiment littéraire. Ce recueil, devenu tout philosophique, prit bientôt beaucoup de faveur, et, s'il fut vivement attaqué, il se fit lire. Voltaire, dont le goût était difficile, trouvait enfin que le *Mercure* devenait bon et qu'il y avait des extraits de livres fort bien faits[1].

Plusieurs recueils moins connus que le *Mercure* eurent un véritable mérite : telle est la *Gazette littéraire de l'Europe*, qui était citée par la Harpe, comme « l'un de nos meilleurs recueils de ce genre[2]. »

L'*Esprit des journaux*, commencé à Liége, en 1772, poursuivi jusque vers 1813, est un des recueils qui renferment le plus de faits curieux, le plus d'appréciations neuves, originales, sur toutes sortes de sujets ; il prenait aux divers journaux français leurs bons articles, en traduisait des principaux journaux anglais et allemands, et en donnait aussi quelques-uns de sa propre rédaction. On trouve dans chaque numéro l'analyse des publications nouvelles, des mélanges, des poésies fugitives, un compte rendu des séances et des travaux de l'Académie française et de diverses sociétés savantes, de curieux détails touchant l'histoire naturelle, la physique, la chimie, la botanique, la médecine, la chirurgie, l'agriculture, l'économie, l'industrie, le commerce, la musique, la bibliographie de l'Europe, enfin des nouvelles diverses[3].

Ce journal, qui présentait tant de faits et d'idées, qui répondait à tant de besoins, qui pouvait suppléer à tant de livres, était fort recherché en France comme à l'étranger. C'était un des ouvrages avec lesquels Mirabeau, enfermé à Vincennes, consolait sa captivité et occupait son esprit avide de connaître.

Pendant la période révolutionnaire, les journalistes, envahis par la politique, abjurèrent le culte des muses. La littérature n'occupa plus généralement dans les écrits périodiques qu'une place insignifiante.

[1] Lettre de Voltaire à d'Alembert, 13 janv. 1769.

[2] *Lyc.*, IIIe part., liv. II, ch. V.

[3] L'*Esprit des journaux* ne s'occupait pas uniquement de littérature, mais encore de politique. On y trouvait aussi, comme le porte le titre : *Les inventions et découvertes dans les sciences et les arts; les Spectacles; les Causes célèbres; les Acad. de Paris et de province; la Notice des édits; les Avis particuliers*, etc.

D'anarchiques folliculaires prirent empire sur la foule fanatisée et aveuglée, et tandis que cette lie d'écrivains politiques gangrenait l'opinion publique, outrageait audacieusement le bon sens, la morale, tout ce qui est respectable et saint, à peine si quelques voix parlant de littérature et d'art pouvaient se faire entendre d'un petit nombre d'esprits d'élite restés fidèles aux lettres.

La Harpe, après avoir défendu le despotisme républicain dans le *Mercure*, le combattait avec Fontanes et Vauxcelles dans le *Mémorial*.

La *Décade philosophique*, « le plus estimable recueil de ce temps, » comme l'appelle Sainte-Beuve [1], tâchait de relever l'étendard du goût, et, quoique malheureusement anticatholique, défendait d'ordinaire la morale aussi bien que l'art. Là écrivaient Daunou, Dussault, Fontanes, Chênedollé.

[1] *Chateaubriand et son groupe litt.*, 1re leç., t. I, p. 63, note.

LES GRAMMAIRIENS ET LES PHILOLOGUES

LE P. BUFFIER, RESTAUT, DE WAILLY, GIRARD, DUMARSAIS, BEAUZÉE, ROUBAUD, LE PRÉSIDENT DE BROSSES, COURT DE GÉBELIN, ANQUETIL-DUPERRON, DUCLOS, DOMERGUE, SICARD, ETC.

Au dix-huitième siècle, de nombreux auteurs, marchant sur les traces des écrivains de Port-Royal, et des Dangeau, des Lamy, des Régnier, Desmarets, approfondirent la science des faits grammaticaux, creusèrent les principes généraux du langage, s'appliquèrent à fixer les règles qui, suivant une expression de l'abbé Girard, ne sont que l'usage attentivement considéré et méthodiquement rendu : la grammaire ne doit être en effet que le code des décisions de l'usage. Malheureusement trop de grammairiens du dernier siècle ont fait de la grammaire une législation arbitraire, quand elle ne devait être qu'une constatation rigoureuse. Ils ont trop souvent contraint la langue sous des lois aussi étroites que hasardées. Grâce à quelques forts grammairiens de la fin du dix-septième siècle et de l'époque suivante, la langue a gagné en vigueur et en exactitude ; mais, grâce à eux aussi, elle a beaucoup perdu en souplesse, en vive allure : la hardiesse créatrice qui caractérisait nos écrivains originaux a dégénéré en une froide correction grammaticale ; la langue, de poétique qu'elle était, est devenue géométrique.

Le premier grammairien distingué qui se présente à nous, au commencement du dix-huitième siècle, est le P. Buffier (1640-1737), le contradicteur habituellement judicieux de Régnier-Desmarets. Sa *Grammaire française sur un plan nouveau* a fourni le principal fonds de celles de Restaut et de Wailly qui la firent oublier.

L'abbé Girard (1678-1748) fit, le premier, une étude particulière des synonymes, dont Ménage et le P. Bouhours ne s'étaient occupés qu'en passant. Il donna, en 1718, sous le titre de *Justesse de la langue française*, les développements de plusieurs synonymes. Il fit ensuite paraître le même ouvrage, fort augmenté, sous le titre de *Synonymes français, leurs différentes significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse.*

Pour quiconque possède sa langue, il n'est point de synonyme ; la logique des peuples s'oppose à ce que divers termes puissent être absolument identiques. L'objet d'un livre sur les synonymes doit donc être de faire sentir les nuances différentes qui existent entre les mots qui paraissent synonymes, et cet objet, Girard l'a bien rempli. Seule-

ment il aurait dû ne pas se contenter de marquer les idées qui différencient, mais indiquer aussi celles qui sont communes. On peut encore lui reprocher de n'avoir pas assez choisi ses exemples et d'en avoir trop présenté qui sont vides de sens. Girard s'abstient de toute citation, comme de toute recherche étymologique et de toute analyse grammaticale approfondie. Par contre, le désir de briller et de placer des phrases spirituelles l'engage souvent dans des dissertations fort étrangères à son sujet.

Reçu à l'Académie française pour ses *Synonymes*, il s'occupa toute sa vie de cet ouvrage; mais il le gâta dans les dernières éditions en le surchargeant d'agréments légers et coquets.

Tout en revisant continuellement ses *Synonymes* et en en préparant de nouveaux articles qui ont été publiés par Beauzée, après la mort de l'auteur, l'abbé Girard s'appliquait à rechercher par l'analyse logique les règles de la grammaire française. Il donna, en 1747, les vrais *Principes de la langue française, où la parole est réduite en méthode conformément aux lois de l'usage*.

Désirant affranchir la grammaire française des méthodes latines, il voulut ne *confier la conduite de son travail qu'à la raison pure et dégagée de préjugés*, ne se proposer que *la nature et l'usage* pour guides, et ne consulter aucun des auteurs qui l'avaient précédé dans ce genre.

Cette annonce était ambitieuse. Le style dans lequel il écrivit tout son livre fut encore beaucoup plus prétentieux. Jamais écrivain ne s'exprima d'une manière si emphatique, si maniérée, si bizarre, et en même temps si lourde et si plate. Quand on lui reprochait ce qu'il y avait de trop figuré, de trop affecté, de trop mignard dans son style, il répondait : *J'ai mis cela pour les femmes*. Ce n'était pas faire trop d'honneur au goût du sexe.

Dumarsais, qui naquit et mourut à peu près aux mêmes époques que Girard (1676-1756), s'occupa comme lui, toute sa vie, de grammaire; mais il avait dans l'esprit une dialectique plus profonde et plus nette, et était plus versé que l'auteur des *Synonymes* dans la connaissance des langues anciennes qu'il professa même pendant quelque temps.

Dumarsais suivit avec succès, pour enseigner le latin au jeune de Bauffremont, une marche ingénieuse, qu'il fit connaître en publiant, en 1722, sa *Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*. Ce qu'elle a de plus pratique, c'est de commencer par faire apprendre aux enfants, sans les fatiguer, et comme par manière d'amusement, les mots latins les plus usités, et sa plus grande nouveauté consiste dans l'usage de deux traductions, l'une interlinéaire, d'après un texte ramené à la construction française, et l'autre sur le texte pur et conforme au génie de notre langue. La grammaire s'apprend au fur et à mesure que l'enfant avance dans ces exercices, et on lui en fait aussitôt faire l'application dans les auteurs qu'il traduit.

Dumarsais entreprit, pour développer son système, d'écrire un ou-

vrage qui devait avoir pour titre : *Les véritables principes de la grammaire, ou Nouvelle Grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine.* Il donna, en 1729, la préface de ce traité, et publia à part, l'année suivante, un morceau important qui devait faire le dernier objet de sa grammaire générale, le *Traité des tropes*, ou des différents sens dans lesquels un mot peut être pris dans une même langue. Le peu de succès qu'obtint ce livre auprès d'un public qui ne savait plus goûter de pareils sujets détourna l'auteur d'achever la grammaire qu'il avait promise. Il reprit plus tard ses études de grammaire et de métaphysique du langage pour l'*Encyclopédie*, à laquelle il fournit un bon nombre d'articles dont plusieurs méritent encore d'être lus.

Le bon sens domine dans les travaux de ce grammairien ; ils offrent cependant quelques vues systématiques. Ainsi Dumarsais était partisan d'une réforme radicale de l'orthographe. La sienne, qui était aussi celle de beaucoup d'écrivains d'alors, tels que les pères Buffier et Sanadon, se distinguait surtout par la suppression des lettres doubles qu'on ne prononce point.

Dumarsais, malgré tout ce qu'il y a de contestable ou de faux dans certaines de ses théories, fut un grammairien véritablement profond ; et un écrivain de nos jours, très-autorisé en ces matières, n'a qu'un peu exagéré l'éloge quand il a dit de l'auteur des *Tropes* :

« Je le regarde comme le premier des grammairiens ; du moins je n'en connais pas qui, sous le voile de l'expression, démêle aussi habilement la véritable opération de la pensée [1]. »

Dumarsais eut pour successeur dans la tâche de rédiger les morceaux qui devaient être insérés dans la *Nouvelle Encyclopédie* Nicolas Beauzée (1717-1789), écrivain un peu lourd, mais esprit très-cultivé et quelquefois assez profond. Le nouveau grammairien s'attacha à suivre la marche et même à imiter les locutions de son prédécesseur. Cependant les idées ne lui manquaient pas, et il fit preuve, dans ce travail, de beaucoup de méthode et d'une grande rectitude de jugement. Ce sont aussi les qualités qui recommandent la *Grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues* (1767). L'auteur voulut traiter les principes du langage comme on traite ceux de la physique, de la géométrie et de toutes les sciences. Il évita de multiplier les principes et tâcha de ramener à un seul tous les usages qui lui semblèrent analogues. Trouvant partout les mêmes vues, les mêmes principes généraux, la même universalité dans les lois communes du langage, il comprit et démontra « que tous les peuples de la terre, malgré la diversité des idiomes, parlent absolument le même langage sans anomalie et sans exception ; et qu'enfin l'on peut réduire à un assez petit nombre les *éléments néces-*

[1] De Tracy, *Élém. d'idéolog.*, Gramm., Introd.

saires du langage, et à une méthode simple, courte, uniforme et facile l'enseignement de toutes les langues. »

Beauzée se distingua encore comme traducteur et surtout comme étymologiste. Un puissant esprit de notre époque qui, dans sa jeunesse, s'essaya très-sérieusement à continuer le travail des Girard, des Beauzée, des Roubaud, des d'Alembert, a dit de Beauzée :

« Logicien plus sûr que son prédécesseur, mais doué de moins de finesse, Beauzée était plus capable de classer dans une grammaire les principes de la langue, que d'assigner les nuances distinctives des mots : les synonymes qu'il a ajoutés à ceux de Girard, quoique pleins de solidité et de justesse, ont rarement tout le développement dont ils sont susceptibles. Il ne possède ni la précision nécessaire, ni l'art de choisir ses applications : en revanche, il cite à propos ; et l'usage qu'il fait des classiques anciens et modernes prouve que dans ce genre de recherches, comme partout ailleurs, les connaissances positives sont d'un puissant secours [1]. »

L'écrivain éminent que nous venons de citer met encore au-dessus de Beauzée comme de Girard, pour la science des synonymes, l'abbé Roubaud (1730-1792), qui, en 1785, à un moment où, dans la haute société, l'on se plaisait à jouer aux synonymes, publia de *Nouveaux Synonymes français*, qu'il enrichit de recherches étymologiques très-sérieuses, mais appuyées trop systématiquement sur le celtique.

« Logicien sûr, habile dialecticien, l'abbé Roubaud, dit M. Guizot, n'écrit ni pour plaire ni pour amuser, mais pour trouver la vérité et pour instruire ; il choisit non les applications les plus propres à le faire briller, mais celles qui présentent les principes avec le plus de clarté et d'évidence ; il ne perd jamais de vue cette analyse rigoureuse qui doit servir de fil conducteur dans la découverte des nuances distinctives du sens des mots ; il sait mettre dans ses dissertations de la vérité et de la chaleur ; enfin on voit en lui un homme nourri de la lecture des classiques anciens et modernes, qui sait puiser chez eux ses exemples et qui cherche toujours à donner au développement de ses idées un intérêt propre, tiré du sujet même. »

Les *Nouveaux Synonymes*, moins agréables à lire, mais plus solides que ceux de Girard, ne sont pas le seul livre, mais le plus durable, qu'ait écrit cet auteur que Voltaire trouvait éloquent et profond [2].

Le président de Brosses (1709-1777) a vu, de nos jours, sa réputation se rajeunir par ses *Lettres historiques et critiques sur l'Italie*. C'est peut-être, en effet, ce qu'il a écrit de mieux. Ces lettres renferment beaucoup de choses qui sentent le philosophe incroyant et contempteur, mais elles contiennent aussi bien des appréciations fines et justes, bien des remarques judicieuses sur la situation du pays, sur les arts.

Longtemps avant la publication des *Lettres sur l'Italie*, en 1765, de

[1] Guizot, *Synon. franç.*, Introd.
[2] Lettre à l'abbé Roubaud, 1er juill. 1769.

Brosses publia un ouvrage qui lui assigne un rang honorable parmi ceux qui ont approfondi la théorie du langage, un *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie*. La chimère du docte président est de reconstruire idéalement les langues, d'en retrouver par l'analyse les racines primitives, racines qui, suivant l'auteur, se sont si bien conservées, que tous les hommes parlent encore une seule et même langue qu'il est possible de reconnaître dans tous les idiomes, si différents soient-ils. Si de Brosses se perd quelquefois dans les hypothèses et les subtilités, il rencontre des conjectures très-soutenables et propose des remarques physiologiques subtiles, mais ingénieuses. Voltaire y trouvait avec raison des choses assez bonnes, mais il voulait qu'elles fussent pillées.

En dépit des sarcasmes et des insultes de son rancuneux et injuste ennemi, le président de Brosses mérite d'être considéré comme un esprit original et indépendant, et comme l'un des hommes les plus éclairés et les plus spirituels de la province au dix-huitième siècle: ses nombreux écrits nous le montrent à la fois observateur, historien, critique, grammairien, érudit.

Le traité de la *Formation mécanique des langues* du président de Brosses paraît avoir inspiré COURT DE GÉBELIN (1725-1784) qui donna, en neuf forts volumes, de 1773 à 1782, le *Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne, considéré dans son génie allégorique et dans les allégories auxquelles conduit ce génie*. Comme de Brosses, Court veut retrouver dans toutes les langues les mêmes primitifs, mais il prétend arriver à des résultats bien autrement importants. Éclaircir la portion d'histoire ancienne qui a précédé les temps où les Grecs et les Romains commencèrent d'écrire; faire prendre une nouvelle forme à l'histoire primitive, en la séparant des allégories et des fables avec lesquelles on l'avait toujours confondue, dérober aux siècles les plus reculés leurs secrets les plus mystérieux, et renouer le fil tant de fois interrompu des sciences anciennes et modernes; expliquer une multitude de monuments qu'on n'entendait plus ou qu'on entendait mal; présenter la clef des langues, et trouver, dans la nature et dans la valeur physique des mots, la vraie intelligence du langage figuré; révéler la langue primitive, mère et clef de toutes les autres, les rapports intimes de celles-ci avec celle-là, et, entre elles, l'origine du langage et de l'écriture, les sources de l'alphabet, l'étymologie de tous les mots, la grammaire universelle et les principes généraux du langage, la langue allégorique de l'antiquité, clef de sa mythologie, de ses symboles, de sa poésie, de ses cosmogonies, de son calendrier, de ses fêtes; poser les vraies limites de la mythologie et de l'histoire; éclaircir les sources du droit public en présentant les lois anciennes sous leur véritable face; enfin, en restaurant ainsi l'antiquité, jeter un éclat nouveau sur les connaissances modernes, telle était l'ambition de Court de Gébelin, tels sont les immenses résultats qu'il se flattait complaisamment d'avoir atteints.

Pour le premier objet qu'il s'était proposé, établir le système allégorique des anciens, prouver que les premiers législateurs, les premiers philosophes, les premiers théologiens s'étaient exprimés dans un langage symbolique, Gébelin allait contre l'opinion des Leclerc, des Bannier, des Huet, des Fourmont; mais il avait avec lui, outre les anciens eux-mêmes, Bacon, Blackwell, Basnage, l'abbé de Conti, l'abbé Bergier, tous partisans des allégories. Nous inclinons à croire que ce système est le plus vraisemblable; mais Gébelin a-t-il réellement pénétré dans l'intelligence de tant d'énigmes mythologiques? a-t-il soulevé le voile de tant d'allégories? Non; à peine a-t-il rencontré quelques conjectures probables, mis sur la trace de quelques vérités.

La science ne lui est pas redevable de plus de services réels pour la partie linguistique du *Monde primitif;* et si cet ouvrage chimérique et mal écrit, après avoir été annoncé à l'avance avec le ton de l'assurance la plus ferme, fut assez bien reçu par la secte philosophique, c'est qu'en plus d'un endroit il frondait la Bible et attaquait les idées catholiques sur la création du monde et l'établissement des sociétés.

Gébelin continue à développer ses idées sur l'origine et la formation des langues dans son *Histoire naturelle de la parole, ou Précis de la grammaire universelle.*

Sa *Grammaire universelle* tend surtout à établir « que la parole est une peinture, et que les hommes furent nécessairement dirigés dans cette peinture par la nature même qu'ils n'eurent qu'à imiter [1]. »

Ramenant les principes généraux du langage à la simple imitation de la nature, il prétendit faire voir que les langues les plus éloignées et en apparence les plus opposées, la langue chinoise et la langue française, la langue grecque, la langue latine, celle même des Hébreux, et jusqu'aux langues des sauvages de l'Amérique, étaient fondées sur une base identique. Une si grande multitude de mots, tous liés par le son et par le sens, et subsistant chez tant de nations diverses, sont une preuve, selon lui sans réplique, qu'une énergie particulière les maintenait contre toutes les révolutions des temps et qu'ils avaient une origine commune. Il croyait donc n'avoir à rendre raison que d'un petit nombre de mots, c'est-à-dire de noms primitifs dont la cause lui était expliquée par l'analyse même de l'instrument vocal.

La *Grammaire universelle*, comme le *Monde primitif*, est d'un homme qui croit avoir épuisé toutes les difficultés, quand à peine les a-t-il abordées.

Après avoir essayé de remonter à l'origine primitive de toutes les langues, il s'attacha particulièrement à rechercher les *origines de la langue française.* Il les vit surtout dans le celtique, qu'il regardait comme la langue primitive de l'Europe, d'accord en cela avec LATOUR D'AUVERGNE, l'auteur de l'*Origine des premières sociétés.* Établir cette priorité d'ori-

[1] *Gramm. univ.*, liv. II, IIe part., chap. V, § 9.

gine du celtique et en faire découler la plupart des langues, tel est l'objet du *Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne, considéré dans les origines françaises.*

Justice a été faite de ce système sans solidité par la philologie moderne qui a trouvé dans la langue sacrée de l'Inde des sources plus certaines.

Tandis que Court de Gébelin se complaisait à des recherches et à des conjectures assez peu utiles sur l'origine des langues et sur l'étymologie, un savant très-sérieux, Anquetil-Duperron (1723-1806), entreprenait de faire connaître à l'Europe sa véritable langue mère. Il préparait une immense révolution linguistique et ethnographique, en découvrant que non-seulement le sanscrit était l'origine des idiomes modernes de l'Inde et de l'ancien persan, mais aussi qu'il était la souche d'où s'étaient formées toutes les grandes branches du langage européen, le grec, le latin et le teutonique, avec toutes leurs ramifications, le celtique et le slave avec leurs applications diverses.

Depuis la mort d'Anquetil-Duperron, l'étude des langues et de la littérature de l'Inde a pris un grand dévelóppement, et l'on a étudié d'une manière déjà très-approfondie ses rapports particuliers avec le français. Ce sera toujours un très-grand honneur pour Duperron d'avoir le premier imprimé ce mouvement, et d'être allé, au prix de tant de peines, chercher cette science nouvelle dans le pays même où s'écrivirent les Védas et les autres livres sacrés des Brames.

Duclos, dont l'esprit se prêtait avec une rare facilité aux genres les plus divers, les romans, les contes de fées, l'histoire, la morale, la poésie, voulut s'occuper aussi de grammaire et de lexicographie. Il prit la plus grande part à l'édition de 1762 du *Dictionnaire de l'Académie française.* Il réimprima, en 1754, avec un commentaire de sa façon, la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, composée par Antoine Arnault et Lancelot. Dans ses notes il émit plus d'une idée juste, mais il en diminua le mérite par sa morgue et par son ton tranchant.

Dans le commentaire de la *Grammaire générale*, comme dans ses autres écrits, il suit une orthographe particulière. Cet esprit généralement sensé a soutenu avec beaucoup de sophisme et de légèreté ce qu'on a nommé l'orthographe naturelle. Sous prétexte de rapprocher les lettres de leur destination et de leur valeur, il voulait bouleverser la forme des mots dans lesquels l'étymologie influe sur l'orthographe. Il fallait, suivant lui, écrire *champ*, *campus*, comme *chant*, *cantus*, parce que ces deux mots se prononcent de la même manière. Il demandait le retranchement des lettres doubles, la substitution des *f* et des *t* simples aux *ph* et aux *th*, le remplacement de l'*x* par l'*s* dans les cas où cette lettre n'a pas le son de *cs*. Bien des habitudes irrationnelles se sont introduites, d'une manière ou d'une autre, dans

la langue, dans la prononciation. Essayer discrètement et petit à petit de les corriger, c'est fort bien fait; mais prétendre enlever la marque de l'origine des mots, au risque d'établir la plus étrange confusion, c'est une idée peu philosophique.

La grammaire, que Girard, d'Olivet, Duclos, Dumarsais, Beauzée, Roubaud, s'appliquèrent, avec des succès divers, à éclaircir et à approfondir, fut encore, dans la fin du dix-huitième siècle, l'objet de plusieurs travaux utiles parmi lesquels se distinguent la *Grammaire simplifiée*, la *Grammaire générale et analytique*, le *Journal de la langue française*, le *Mémoire sur la proposition*, les *Solutions grammaticales* de DOMERGUE. Cet écrivain hardi et inventeur (1744-1810) a analysé la proposition avec beaucoup de justesse et de sagacité, et a jeté une grande lumière sur le chaos où étaient restées jusqu'alors nombre de règles.

On doit encore citer avec éloge les *Éléments de grammaire générale, appliqués à la langue française*, publiés en 1796 et réimprimés avec de grandes améliorations en 1801, par un homme que recommandent d'autres titres bien plus honorables, l'abbé SICARD (1742-1822), le successeur et l'émule de l'abbé de l'Épée, instituteur des sourds-muets. Ce maître habile, bien digne d'avoir fait partie de l'Institut dès le moment de sa formation, en écrivant sur la grammaire après tant d'autres, ne s'est pas traîné péniblement sur des routes déjà battues ; il en a réellement tracé quelques-unes, plus courtes et plus lumineuses, et les observations toutes particulières que sa position lui permettait de faire chaque jour n'ont pas été perdues pour la science.

LA PHILOSOPHIE ET LA MÉTAPHYSIQUE.

LES DERNIERS SOUTIENS DU CARTÉSIANISME. — D'AGUESSEAU, LE CARDINAL DE POLIGNAC, LE P. ANDRÉ. — LEIBNITZ. — INVASION DU SENSUALISME. — LOCKE, CONDILLAC, LE CAT, MÉRIAN, BONNET. — TRIOMPHE DU MATÉRIALISME, DU SCEPTICISME ET DE L'ATHÉISME. — BOULAINVILLIERS, VOLTAIRE, HELVÉTIUS, DIDEROT, D'HOLBACH, NAIGEON, ETC. — COMMENCEMENT D'UN RETOUR AU SPIRITUALISME. — SAINT-MARTIN.

La plupart de ceux qui, dans l'ère voltairienne, prennent le nom de philosophes, sont des esprits sans profondeur et sans connaissances sérieuses. La présomption, l'audace, un certain enthousiasme, leur tiennent lieu de science et de génie. Ils affirment, ils tranchent, évitant au besoin de toucher les difficultés, éludant les objections et remplaçant le raisonnement par le sophisme. L'infaillibilité de leur jugement paraît être le seul dogme de ces hommes pétris d'orgueil et de morgue. Ils ne souffrent pas la contradiction, ils ne savent pas douter. Car, il importe de le remarquer, en général le dix-huitième siècle est bien plus dogmatique que sceptique. Il aborde avec la plus téméraire confiance tous ces problèmes, tous ces doutes qu'on a tournés de tant de manières depuis l'origine de la philosophie. Il croit avoir à tout des réponses certaines. Cependant il ne sait rien résoudre, et, comme s'en plaignait un métaphysicien du temps [1], on était ramené après tant de siècles à disputer encore sur les premiers éléments. Quelques beaux talents s'exercèrent alors sur la métaphysique, mais on ne vit pas apparaître un seul métaphysicien, un seul philosophe français sachant penser en grand et s'élever à ce haut point d'intelligence métaphysique et scientifique qui avait fait la gloire de plusieurs génies des époques antérieures.

« Qu'est-ce donc, au fait, demande un très-sage observateur, que cette philosophie qui avait alors tant de succès à table, dans la presse et dans les salons ? Il est fort difficile de la nommer. Dans la forme, c'est une association confuse d'empirisme emprunté à Hume et de sensualisme emprunté à Locke, d'atomisme grec, etc. Au fond et au vrai, c'est un ensemble de négations expéditives qui n'a rien de commun avec la philosophie.... Dans sa teneur générale, elle n'enferme aucune idée nouvelle, aucune vérité spéculative. C'est beaucoup moins

[1] Béguelin, *Prem. mém. sur les prem. principes de la métaphys.* (*Histoire de l'Acad. de Berlin*, 1755, p. 405).

une doctrine métaphysique de l'univers, d'ailleurs renouvelée de l'antiquité, qu'une pierre à aiguiser des armes contre la religion et l'ordre social [1]. »

Bossuet, voyant l'intempérante ardeur avec laquelle Descartes et ses disciples s'affranchissaient de toute tutelle et se soustrayaient à toute autorité, exprimait de vives appréhensions pour l'avenir. Il voyait un grand combat se préparer contre l'Église. Il prévoyait que des principes mal entendus de la philosophie cartésienne plus d'une hérésie allait naître. Ils devaient surtout, pensait-il, produire une liberté *de juger* qui ferait que, sans égard à la tradition, on avancerait les pensées les plus téméraires. Déjà de son temps il s'apercevait que, « sous prétexte qu'il ne faut admettre que ce qu'on entend clairement, ce qui, réduit à de certaines bornes, est très-véritable, » chacun se donnait la liberté de dire : J'entends ceci et je n'entends pas cela; que, sur ce seul fondement, on approuvait et on rejetait tout ce qu'on voulait, « sans songer qu'outre nos idées claires et distinctes, il y en a de confuses et de générales qui ne laissent pas d'enfermer des vérités si essentielles qu'on renverserait tout en les niant. »

Tout ce que Bossuet avait prévu arriva. « Comme s'il était dans la destinée des plus profondes et des plus savantes recherches sur les premiers principes de la nature humaine de plonger l'homme dans l'abîme du scepticisme [2], » le doute méthodique de Descartes produisit bientôt le doute universel, et lui-même fut impuissant à empêcher les conséquences funestes de sa doctrine mal interprétée.

Au dix-huitième siècle, le levain caché de scepticisme que renfermaient les principes de Descartes avait fermenté et s'était développé jusqu'à devenir un funeste poison. En même temps l'on rejetait et l'on ridiculisait tout ce que sa doctrine renfermait de plus élevé et de plus spiritualiste. Les *idées innées* étaient traitées de *chimères ;* cette *erreur grossière* était un *exemple mémorable de la faiblesse de l'esprit humain.*

A peine si quelques esprits distingués, comme d'Aguesseau, comme le cardinal de Polignac, comme le père André, restaient fidèles à Descartes : ce petit groupe était un demeurant de l'époque précédente. Les principaux représentants du nouveau siècle furent généralement anticartésiens, non moins dédaigneux des *rêveries mystiques* de Platon que des *abstractions vides de sens* de son *pédantesque* rival, de l'inventeur des *Catégories* et des *Entéléchies.* Néanmoins les esprits cultivés gardèrent encore un certain respect pour Aristote, parce que sa philosophie se fondait sur l'expérience. Celle du fondateur de l'Académie, qui reposait sur des idées innées, des abstractions, des hypothèses, fut chaque jour de plus en plus méprisée et dédaignée en France.

[1] *Histoire de la philosophie moderne,* dans ses rapports avec les sciences de la nature, ouvrage posthume de Fernand Papillon.

[2] Thomas Reid, *Recherches sur l'entendement humain,* chap. I, sect. 7.

Cependant Platon et Descartes avaient encore un illustre continuateur de leur esprit en Allemagne, dans la personne de LEIBNITZ, le sublime théoricien de l'infini. Ce grand homme était loin de partager toutes les idées de Descartes; il écrivait à Malebranche, dès 1679 :

« Descartes a dit de belles choses; c'était un esprit pénétrant et judicieux au possible. Mais comme il n'est pas possible de tout faire à la fois, il n'a fait que donner de belles ouvertures, sans être arrivé au fond des choses, et il me semble qu'il est encore bien éloigné de la véritable analyse et de l'art d'inventer en général. Car je suis persuadé que sa mécanique est pleine d'erreurs, que sa physique va trop vite, que sa géométrie est trop bornée, et, enfin, que sa métaphysique est tout cela ensemble. »

Ce vaste génie doué, comme Bacon et comme Descartes, d'une sorte d'instinct inventif qui lui faisait entrevoir les *desiderata* de la science, aurait voulu refaire la philosophie, de telle sorte qu'elle pût se vanter d'une précision analogue à celle des mathématiques, et mettre ainsi un terme à toutes les disputes des diverses écoles philosophiques et théologiques. Ses efforts furent honorés en Allemagne, mais très-peu appréciés en France.

Une ère toute matérielle n'accueillit pas mieux le leibnizianisme que le cartésianisme. A l'exception de Fontenelle, de Diderot, du chevalier de Jaucourt et d'un petit nombre d'autres, le dix-huitième siècle n'étudie la philosophie de Leibnitz que dans le *Candide* de Voltaire. Il rit de M. de Thun-der-Thentronck, le meilleur baron possible du meilleur des mondes possibles, du bonhomme Pangloss et de son grotesque optimisme, et après cela il se croit en droit de ranger le philosophe de Hanovre parmi les esprits chimériques.

Cependant, le philosophe qui écrivait de lui-même : « Je me suis toujours senti plus disposé à corriger qu'à rejeter les opinions reçues : de là sont nées chez moi des idées conciliantes [1]; » ce philosophe sagement éclectique était digne d'être compris par un siècle d'examen. Ce grand théoricien qui, dans son optimisme idéaliste, et avec sa féconde *loi de continuité*, avait présenté la doctrine de la perfectibilité à son plus haut degré d'élévation, aurait dû être apprécié par une époque si folle de progrès.

Le dernier soutien de la métaphysique en Europe disparut avec Leibnitz, cet homme rare qui fut à la fois philosophe, théologien, historien et philologue, le génie le plus synthétique et le plus universel qui ait brillé au dix-huitième siècle, et même, peut-être, qui ait paru depuis Aristote, universel, non par les connaissances acquises, mais par la faculté de les acquérir et de les étendre.

Un autre étranger, d'un génie bien moins vaste, propagateur d'un système bien moins élevé, l'Anglais LOCKE (1632-1704), reçut en France

[1] Lettre de Leibnitz au R. P. de Bosses.

les hommages qu'on déniait à Leibnitz, et fut célébré même par des cartésiens, comme le P. Buffier, qui manifeste pour Locke la plus vive admiration, bien que, dans son *Traité des vérités premières*, il suive la méthode de Descartes, et qu'il soutienne contre le philosophe anglais l'existence des principes innés auxquels il donne le nom de vérités premières, et qu'il défend par les mêmes arguments que développeront plus tard Thomas Reid et l'école écossaise.

Locke usurpa, au dix-huitième siècle, dans le domaine de la philosophie, la plus universelle, mais la plus funeste influence. Continuateur, en partie du moins, des plus dangereux systèmes de Démocrite, d'Occam, de Scot, de Hobbes, il combattit avec acharnement les idées innées, c'est-à-dire ces vérités nécessaires, éternelles et immuables qui ne nous viennent pas du dehors, qui sortent du fond de notre nature, qui se forment au dedans de nous, dans notre raison, par une opération naturelle et mystérieuse. N'ayant puisé que le matérialisme dans l'étude de la médecine, à laquelle il s'était appliqué et où il s'était rendu très-habile, il soutint que toutes nos connaissances ont leurs racines premières et dernières dans la sensation, à laquelle, il ajoute la réflexion. Il hasarda de dire qu'on ne peut pas démontrer que l'âme est immatérielle, et que la fidélité de Dieu est la seule véritable démonstration que nous puissions avoir de notre immortalité [1]. Il ne craignit pas d'avancer que Dieu peut donner la pensée à la matière; enfin, en faisant découler le bien et le mal moral du plaisir et de la peine qui suivent une action, il méconnut le principe du droit et du devoir, et contribua, pour sa part, à établir la morale de l'intérêt et la morale du sentiment.

Voltaire, dans le fond de l'âme, ne devait ressentir qu'une médiocre admiration pour un philosophe qui s'était montré absolument insensible à l'éloquence, à la poésie, à tous les arts de l'imagination, absorbé qu'il était dans l'étude de la psychologie où il voyait le point de départ de toutes les sciences, le criterium universel, la méthode unique. Cependant, l'auteur de la *Henriade* fut un des premiers, en France, qui acclamèrent et exaltèrent l'auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*. Il déclara que Locke était le Pascal de l'Angleterre, le Platon de l'Angleterre, bien supérieur au Platon de la Grèce. Il alla jusqu'à dire que « depuis Platon jusqu'à Locke, il n'y avait rien ; que personne, dans cet intervalle, n'avait expliqué les opérations de notre âme [2]. » A ses yeux, bien entendu, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, saint Anselme, Lanfranc, Bossuet, Malebranche, ne méritaient pas seulement d'être nommés à côté du philosophe anglais. Les élèves firent chorus au maître, et la Harpe, même après sa conversion, ne trouvait pas des paroles assez pompeuses pour vanter « *le plus grand des métaphysiciens*, le *respectable Locke* [3]. » Les Anglais étaient pourtant loin de faire

[1] Locke, *De l'entendement humain*, liv. IV, ch. III.
[2] *Siècle de Louis XIV.*
[3] *Lyc.*, 3e part., liv. III, sect. V.

un aussi grand cas de Locke comme métaphysicien, et quelques-uns de leurs plus célèbres écrivains, tel que Hume, ne craignaient pas de dire que, sur le point fondamental de sa philosophie, il ne s'était pas entendu lui-même.

Les erreurs de ce philosophe, très-honnête homme et chrétien, quoique inclinant peut-être au socinianisme, devaient être singulièrement exagérées dans notre pays ; et, aiguisées par la méthode française, elles allaient, comme l'a dit M. de Maistre, devenir la honte et le malheur d'une génération entière [1].

Locke, en mettant la principale source des idées dans la sensation, avait reconnu que la réflexion était à elle seule mère d'une classe d'idées qui ne nous vient pas des objets extérieurs. Ses disciples attribuèrent toutes les idées à la sensation. Locke, faisant dominer l'analyse rigide et se renfermant dans le cercle des possibles et du monde visible, avait eu pour système de se taire sur ce qu'il ne comprenait pas, et d'ordonner la modération sur les matières qui s'élevaient au-dessus de la nature. Ses disciples déclarèrent que ce qu'on ne comprenait pas n'existait pas. Locke, dans les questions difficiles et douteuses, employait habituellement les formules circonspectes, *il me semble, on peut supposer, je crois pouvoir inférer*. Ses disciples ne surent qu'affirmer et trancher.

Le plus présomptueux, le plus téméraire de ces disciples du philosophe anglais fut le trop fameux Étienne Bonnot de Condillac (1715-1780), l'un des destructeurs, au dix-huitième siècle, de la haute philosophie.

La ruine de la métaphysique, déjà commencée par Bacon, par Gassendi, très-avancée par Locke, fut achevée par Condillac. Cet abbé philosophe, qui prétendit ramener toutes les facultés actives de l'âme à la sensation ou à la sensibilité au moyen du principe de la transformation de la sensation, exerça en France, au dix-huitième siècle, un empire plus grand encore que celui qui avait été exercé par Descartes au dix-septième. La philosophie de l'élève de Locke fut, jusqu'après la Révolution, à peu près la seule admise. Elle inspira tous les livres de métaphysique, de morale, de sciences exactes ou naturelles, de droit, de grammaire, d'érudition, et pénétra même dans les ouvrages élémentaires ; enfin, sous la République et même sous l'Empire, elle occupa toutes les chaires de la philosophie.

Condillac, en développant et popularisant la doctrine de Locke, s'imagina faire accomplir à la philosophie un immense progrès. Il crut être le premier qui eût bien analysé les opérations des sens, le premier par conséquent, selon sa manière de voir, à qui il eût été possible de bien expliquer le système de nos idées. Le premier, pensait-il, il avait compris ce grand principe, que toutes nos connaissances et toutes nos facultés viennent des sens ; car les péripatéticiens n'avaient pas connu cette

[1] *Soirées de Saint-Pétersbourg*, 6e entret.

vérité, malgré leur axiome célèbre, et Bacon, dans son *Novum Organum*, n'avait fait que l'entrevoir.

Après avoir envoyé à l'Académie de Berlin une dissertation sur l'existence de Dieu, où il donnait une preuve nouvelle et frappante de la création, en établissant que la cause qui ordonne ne peut être que la cause même qui a créé, Condillac publia, en 1746, l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*. C'est un de ses ouvrages les plus médiocrements écrits, et Diderot, ami de l'auteur, n'a pu s'empêcher de dire qu'il était beaucoup trop diffus[1]; mais ses principales idées s'y dégagent déjà.

Son objet était de réduire tout ce qui concerne l'entendement humain à un seul principe, inconnu même à Locke, la liaison des idées. Il prétendit développer, à l'aide de ce principe, la génération de toutes nos habitudes, bonnes et mauvaises, et, en remontant à l'origine de nos idées, les suivre jusqu'aux limites que la nature leur a prescrites; par là, fixer l'étendue et les bornes de nos connaissances et renouveler tout l'entendement humain. Pour développer son principe, il s'applique non-seulement à suivre les opérations de l'âme dans tous leurs progrès, mais encore à rechercher comment nous avons contracté l'habitude des signes de toute espèce, et quel est l'usage que nous en devons faire. Il espère arriver ainsi à faire connaître les moyens par lesquels on peut éviter l'erreur et montrer l'ordre qu'on doit suivre, soit pour faire des découvertes, soit pour instruire les autres de celles qu'on a faites.

Longtemps plus tard, en 1758, Condillac reproduisit un crayon de son *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, dans le discours qu'il prononça devant l'Académie française, quand il fut reçu à la place de l'abbé d'Olivet. Il y traça le tableau philosophique et historique de la marche et des progrès de l'esprit humain, avant et depuis la Renaissance, et durant les grandes révolutions dont le monde fut si longtemps agité.

Rien ne paraissait plus important à Condillac que de détruire la prévention où l'on est pour les systèmes abstraits, qui ne roulent que sur des sons. Il voulut donc, dans le *Traité des systèmes*, publié en 1749, prouver que l'édifice des systèmes les plus célèbres n'était fondé que sur une supposition qu'on ne se donnait pas la peine d'examiner, ou plus souvent encore sur quelques équivoques de mots. Il voulut, en apprenant à déterminer ses idées, dissiper tout le chaos de la métaphysique. Pour montrer l'inutilité et l'abus des systèmes, il s'appliqua principalement à combattre la vision en Dieu de Malebranche, les monades et l'harmonie préétablie de Leibnitz, la prémotion physique des Thomistes, enfin les axiomes contenus dans l'*Éthique* de Spinosa.

Dans un ouvrage publié cinq ans après le *Traité des systèmes*, dans le *Traité des sensations*, il recherche ce que l'esprit peut devoir à chaque sens en particulier, et à la manière dont, à ce qu'il prétend, toutes les

[1] *Encyclop.*, art. ENCYCLOPÉDIE.

idées intellectuelles et morales naissent de nos sensations. Il distingue avec soin la psychologie de la physiologie. Il a pris plusieurs fois la précaution de dire que « dans le vrai, les sens ne sont que les causes occasionnelles, qu'ils ne sentent pas, que c'est l'âme seule qui sent à l'occasion des sens [1]. » Il n'accorde pas la sensation à la matière ; dans la sensation, il voit l'activité de l'âme, qu'il reconnaît être une substance inétendue et simple ; enfin, il combat ceux qui portent atteinte à cette activité de l'âme qu'il se plaît à professer et à proclamer. Et cependant sa doctrine a enfanté le matérialisme. Suivant la Harpe, « le *Traité des sensations* est l'ouvrage qui a fait le plus d'honneur à l'abbé de Condillac [2]. » Ce que l'auteur du *Lycée*, comme beaucoup d'autres, a le plus admiré dans ce traité de métaphysique expérimentale qui fut un moment l'Évangile philosophique de la France, c'est la supposition que fait l'auteur d'une statue qu'il organise par degrés, en lui donnant successivement l'usage d'un sens, puis d'un autre, et en finissant par le toucher qui rectifie peu à peu toutes les erreurs qui, sans lui, se mêlent aux impressions de tous les autres sens. Mais cette imagination n'appartient pas à Condillac, lui-même l'a reconnu.

On l'avait accusé d'avoir pris le dessein et l'idée de son livre dans l'*Histoire naturelle*, où Buffon, d'après Locke et Barclay, avait fait valoir les services que le sens du tact rend aux autres sens. Le philosophe, extrêmement piqué de ce reproche de plagiat, donna comme suite du *Traité des sensations*, en 1775, celui des *Animaux*, où il s'attache, avec aigreur et ironie, à relever les erreurs métaphysiques et physiques de Buffon, et s'efforce de prouver contre cet auteur, et conformément à l'avis du vulgaire, que les bêtes sont capables de quelque connaissance. Condillac, en combattant l'opinion de Buffon, qui attribue la sensation à la matière, servait la vraie philosophie.

Parmi les ouvrages philosophiques de Condillac, il faut encore citer sa *Logique*, composée pour l'éducation de l'infant, duc de Parme. Il a l'espoir que cette logique, qui « ne ressemble à aucune de celles qu'on a faites jusqu'à présent, » sera en même temps « la plus simple, la plus facile et la plus lumineuse. » Condillac a en effet traité la science du raisonnement d'une manière assez neuve. Le mérite le plus incontestable de son livre est d'être écrit d'un style simple et suffisamment clair pour être, en général, à la portée même des ignorants : pouvoir être compris de ceux qui ne parlent la langue d'aucune science était la première ambition de Condillac dans tous ses ouvrages.

M. de Tracy, l'un des principaux philosophes appelés idéologues, a vanté le *mérite éminent* de la *Logique* de Condillac, qu'il nomme le *fondateur de l'idéologie*. Il a également loué la *Grammaire générale et raisonnée* (1755). C'est encore, pour une grande partie, un développement du *Traité des sensations*. Condillac, en cherchant les signes que les lan-

[1] *Extrait raisonné du Traité des sensations.*

[2] *Lycée*, 3e part., chap. I, sect. 5.

gues nous fournissent pour analyser la pensée, en approfondissant les éléments du langage et les règles communes à toutes les nations, s'attache, comme dans ses premiers écrits, à développer toute la génération des idées en partant de la sensation.

La *Grammaire raisonnée*, longtemps regardée comme un chef-d'œuvre d'analyse, a été développée par Sicard, par Domergue.

Dans les parties historique et littéraire du *Cours d'études*, l'instituteur du duc de Parme soutint très-faiblement sa renommée. Rien de plus sec et de plus pâle que ses histoires ancienne et moderne, et rien de plus médiocre et souvent de plus faux que ce qu'il a écrit sur la poésie. L'instinct du beau littéraire, le sentiment de l'harmonie manquaient complétement à Condillac. Il s'est avisé quelque part de critiquer certains vers de Boileau. A les vouloir analyser métaphysiquement pour en montrer les défauts, il a tout simplement prouvé qu'il ne savait pas ce que c'est que versification et poésie.

Condillac était un sévère raisonneur. Il avait beaucoup de suite dans les idées, et une clarté de style qui fit dire qu'il avait « fait briller sur la métaphysique de Locke tous les rayons de l'évidence[1]. » Au premier abord il paraît un esprit profond ; mais percez plus avant, examinez bien toutes ses raisons, sondez tout son système, vous verrez qu'avec sa présomption et sa suffisance dédaigneuse, il s'en tient à la surface, il ignore tout à fait l'idée de cause et tous les vrais principes de la métaphysique. Vous serez confondu de la vulgarité de la plupart de ses idées et de la fausseté d'un grand nombre. Vous demeurerez étonné qu'un penseur si peu original et un écrivain si ordinaire ait eu sur l'esprit philosophique du dernier siècle une influence analogue à celle que Voltaire et J.-J. Rousseau avaient conquise dans un autre ordre d'idées.

Le dix-neuvième siècle devait voir pâlir cette gloire qui avait été si longtemps brillante. M. de Bonald[2] fit justice de Condillac, mais *avec quelque bonté*, comme le remarquait le comte de Maistre[3]. Ce grand catholique est le premier qui ait attaqué avec force et autorité le philosophe sensualiste. Il avait pour lui une violente aversion. Il ne pouvait *penser sans colère*[4] à « cet odieux écrivain[5], » à « ce détestable Condillac, l'idole fatale de la France[6], » « le plus fatal de tous les conjurés modernes[7]. » L'auteur du *Traité des sensations* n'eut pas, croyons-nous, des intentions si perverses; mais on ne saurait nier la grandeur du mal qu'il a causé, peut-être tout à fait involontairement.

[1] La Harpe, *Lyc.*, t. XV, in-18, 1832, De la philosophie du dix-huitième siècle, introd.

[2] Voir *Recherch. philos.*, chap. II.

[3] Lettre à M. de Bonald, 10 juillet 1818.

[4] *Ibid.*

[5] *Éclairciss. sur les sacrifices*, chap. II.

[6] Lettre à M. de Bonald, 15 novembre 1817.

[7] Au même, 10 juillet 1818. — Voir encore *Soir. de S.-Pétersb.*, 6e entret.

L'influence funeste des idées de Condillac s'étendit même sur des esprits sains, élevés et pénétrés d'un pur spiritualisme. LE CAT en est un exemple. Ce médecin a écrit un lumineux et profond *Traité des sens* (1767), où il montre que l'homme est une machine qui rassemble tout ce que la mécanique, tout ce que l'hydraulique et les diverses parties de la physique ont de plus merveilleux, mais qui les surpasse infiniment par l'accord de ce mécanisme avec un principe moteur, doué de sentiment et capable d'une action spontanée. Eh bien! dans cet ouvrage destiné à établir la spiritualité de l'âme et l'existence d'un souverain Esprit, le savant observateur s'oublie à dire que ce sont les sens qui créent, qui *enfantent* les arts. « Quels arts, dit-il, n'a pas produits le toucher! Ces habits, ces palais, ces voitures commodes sont les enfants de sa délicatesse [1]. » Ce sont là des expressions très-inexactes, et ces abus de langage, dans la philosophie, ont de graves conséquences.

Les traces du sensualisme de Condillac se trouvent aussi dans les ouvrages de MÉRIAN (1723-1807), esprit lucide et qui sut quelquefois percer assez avant les profondeurs de la métaphysique.

Charles BONNET appartient également à l'école sensualiste de Locke et de Condillac; mais il s'en distingue par ses sentiments religieux et par son attachement à quelques principes de Leibnitz dont il a développé les conséquences. Dans son *Essai de psychologie* (1754) et dans son *Essai analytique sur les facultés de l'âme* (1760), en prétendant combattre les fatalistes par leurs propres armes, il s'écarta plus d'une fois des principes spiritualistes; mais il y revint fermement dans sa *Palingénésie philosophique, ou Idées sur l'état passé et sur l'état futur des êtres vivants* (1769 et 1770). Son principal objet est de prouver que les maux de ce monde et l'irrégularité de leur distribution rendent nécessaire un complément qu'on ne peut espérer que dans une vie meilleure. Suivant son opinion, — qu'il ne donne d'ailleurs que comme une conjecture, — tous les êtres se perfectionnent assez pour que ceux qui nous paraissent les plus imparfaits y reçoivent un accroissement de facultés qui les égale à ceux d'une espèce supérieure : ainsi une pierre peut y devenir un végétal, une plante être changée en animal, celui-ci être transformé en homme, et l'homme parvenir à une perfection fort supérieure à celle qu'il possède aujourd'hui. Et le seul moyen qu'ait l'homme de se rendre digne de cette destinée sublime est de se conformer aux enseignements de la révélation chrétienne.

Les principes de Hobbes, de Locke, de Condillac, eurent de nombreux vulgarisateurs; quelques-uns, comme HELVÉTIUS, descendent jusqu'au plus abject sensualisme. L'auteur des livres de l'*Esprit* et de l'*Homme*

[1] *Traité des sens*, p. 39.

se fait le commentateur de la psychologie de Hobbes, la met en ordre, la développe dans toute son étendue, en tire toutes les conséquences. Comme l'écrivait J.-J. Rousseau, « le principe fondamental du livre de l'*Esprit*, est que *juger est sentir*, d'où il suit clairement que tout n'est que corps [1]. »

Après avoir attaqué la spiritualité de l'âme, on en vint, par une conséquence nécessaire, à nier la réalité du premier des esprits, à combattre l'existence de Dieu. On tenta les derniers efforts pour établir le matérialisme sur les ruines de la religion. On voulut faire émaner des seules forces de la matière, ou des diverses matières telles que nos sens nous les font connaître, tous les êtres de la nature et tous les mouvements de l'univers, toutes les lois qui gouvernent si admirablement les choses et les êtres.

Diderot fut l'un des premiers à soutenir cette opinion insensée. Après avoir, dans ses *Pensées philosophiques* et dans ses *Principes de morale*, attaqué ouvertement la religion chrétienne et opposé un nouveau symbole au symbole catholique, il prit sous sa défense l'athéisme dans ses *Lettres sur les aveugles*, dans sa *Morale universelle*, et surtout dans l'*Interprétation de la nature*, qui, dans le manuscrit, se terminait par cette singulière invocation à un grand *peut-être* :

« O Dieu ! je ne sais qui tu es ; mais je penserai comme si tu voyais dans mon âme ; j'agirai comme si j'étais devant toi !... »

Cette disposition au doute sur des matières qu'il a souvent tranchées avec tant d'audace, mais dans le feu de la conversation plutôt que dans ses livres, est assez fréquente chez Diderot, et se change même parfois en sentiment déiste. D'ailleurs il affectait de regarder les opinions sur l'existence et la nature de Dieu comme indifférentes à la conduite de la vie.

Au moins aurait-il fallu croire à la liberté de nos actions. Mais, pour Diderot, il n'y a point de libre arbitre. Il dit, dans une lettre intime [2], qu'il n'y a de vertu et de vice que la bienfaisance ou la malfaisance natives. Ainsi pour lui la vertu n'est que le goût naturel du bien, que la pratique indélibérée et non méritante de certaines actions auxquelles nous nous portons sans choix. Que signifient donc toutes ses apostrophes et toutes ses invocations enthousiastes à la vertu ?

Le matérialisme que Diderot avait insinué dans l'*Interprétation de la nature* fut impudemment soutenu et répandu par un homme qu'on a pu appeler le Marat de la philosophie, le trop fameux d'Holbach.

Ce baron allemand, secondé du docteur Roux, établissait dogmatiquement, dans sa société, l'athéisme absolu, et il en développa les principes

[1] *Lettre à M. Moulin*, 1er août 1765.
[2] *Corresp. de Grimm*, ann. 1756.

sans périphrases, sans détours et sans réticences, dans le *Système de la nature* (1770).

Suivant l'auteur de ce livre audacieux, un aveugle fatalisme entoure des chaînes de la nécessité l'homme, la nature, Dieu lui-même s'il existe; comme la pierre brute, l'homme est sans rapport avec Dieu, ou plutôt la nature est Dieu; le bonheur est dans tout ce qui peut flatter les sens; les devoirs sont des chaînes imposées par le despotisme.

« Prétendre, dit-il encore, que la nature est gouvernée par une intelligence, c'est prétendre qu'elle est gouvernée par un être pourvu d'organes, attendu que sans organes il ne peut y avoir ni perception, ni idées, ni intuition, ni pensées, ni volonté, ni plan, ni actions [1]. » Dans tout l'ouvrage, l'existence de Dieu et la spiritualité de l'âme sont ainsi attaquées tout à la fois.

Voltaire a souvent parlé avec un ton sceptique de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme, et de toutes les plus hautes questions philosophiques et morales. Pour être un philosophe sérieux et bien convaincu, il avait l'imagination trop prompte et les sensations trop vives. Cet esprit mobile ne savait que glisser sur toutes les choses intellectuelles, sans jamais creuser profondément une question. Cependant, à toutes les époques de sa vie, il a énergiquement soutenu l'existence d'un Dieu qui a fait et qui gouverne le monde. A la vérité, il comprend la nécessité plus qu'il ne sent la présence de Dieu; il se demande si cet être intelligent est absolument distinct du grand tout qu'il anime, s'il existe à part. Il croit que nous avons une âme; mais, dès 1728, dans ses *Lettres sur les Anglais*, il soutient avec Locke que Diéu peut donner la pensée à la matière, et il voudrait faire croire que Newton lui-même était d'avis qu'il n'était pas impossible à Dieu d'ajouter le don de la pensée à un être étendu quelconque. Enfin il penche à croire que l'âme dépend entièrement du corps et que la disposition des organes fait tout.

Bien que Voltaire se déclare disciple de Locke, il est loin d'adopter toutes les idées de ce philosophe. Le penseur anglais avait prétendu que la justice est arbitraire. Voltaire attaqua cette erreur pernicieuse et soutint que Dieu nous a donné une raison qui se fortifie avec l'âge, et qui nous apprend à tous, quand nous sommes attentifs et sans préjugés, qu'il y a un Dieu et qu'il faut être juste. Il a plusieurs fois établi solidement ce grand principe, que la loi morale peut être souvent mal appliquée, mais qu'elle est elle-même universelle et nécessaire, que la loi fondamentale de la morale agit également sur toutes les nations bien connues, comme la loi de la gravitation qui agit sur un astre agit sur tous les astres, sur toute la matière; que s'il y a mille différences dans les interprétations de cette loi en mille circonstances, le fond subsiste toujours le même, et que ce fond est l'idée du juste et de l'injuste.

De même que Voltaire a défendu contre Locke l'existence d'une loi

[1] *Système de la nature*, t. I, 1re part., chap. IV et V, p. 54-56.

morale, règle absolue des actions humaines, il a défendu l'immortalité l'âme contre la Mettrie, la liberté contre Frédéric, le désintéressement contre Helvétius, la pitié contre un optimisme inexorable.

Voltaire, comme l'auteur de la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, croyait donc à Dieu, à la justice absolue, à la liberté. Aussi, devant les audaces de son ami d'Holbach, ne put-il s'empêcher de réclamer et de protester, un peu pour faire sa cour au roi, comme le prouve une lettre au duc de Richelieu (1er novembre 1770), où il appelle sa réfutation du *Système* sa « petite drôlerie », mais beaucoup aussi par répugnance pour ces idées brutalement matérialistes. Il écrivait à madame du Deffant que le *Système de la nature* faisait tort à la philosophie, et à cette dame, athée elle-même, il demandait : « A quoi servirait l'athéisme [1] ? » Certainement, ajoutait-il, il ne rendra pas les hommes meilleurs.

Dans une autre lettre, il attaque et réfute plus sérieusement ce nouveau Spinosa :

« L'auteur, dit-il, suppose tout et ne prouve rien. Son livre est fondé sur deux grands ridicules : l'un est la chimère que la matière non pensante produit nécessairement la pensée, chimère que Spinosa même n'ose admettre ; l'autre, que la nature peut se passer de germe. Je ne vois pas que rien ait plus avili notre siècle que cette énorme sottise. Maupertuis fut le premier qui adopta la prétendue expérience du jésuite anglais Needham, qui crut avoir fait, avec de la farine de seigle, des anguilles qui, le moment d'après, engendraient d'autres anguilles. C'est la honte éternelle de la France, que des philosophes, d'ailleurs instruits, aient fait servir ces inepties de base à leurs systèmes [2]. »

Enfin Voltaire alla jusqu'à réfuter pied à pied, dans le *Dictionnaire philosophique*, le *Système de la nature*, catéchisme d'athéisme et de cynisme écrit d'un ton pesamment et froidement dogmatique, et d'un style moins français que tudesque. Voltaire voulait bien, par complaisance pour le jugement de quelques-uns de ses amis, dire qu'il y avait des *morceaux d'éloquence* dans ce livre ; mais, ajoutait-il, « ils sont noyés dans des déclamations et dans des répétitions. A la longue, il a le secret d'ennuyer sur le sujet le plus intéressant [3]. »

Beaucoup d'esprits furent *effarouchés et révoltés* par cet auteur qui, comme le disait Frédéric, avait « trop impudemment cassé les vitres [4] ; » cependant on dévora dans Paris et l'on s'arracha dans toute l'Europe [5] ce livre aussi misérable par la forme que par les idées, et bientôt, du sein du même club, il sortit une infinité d'autres libelles où, tout en soutenant les principes d'athéisme, de matérialisme et de cynisme, on

[1] Lettre du 21 oct. 1770.
[2] Lettre à M. Delisle de Salles, 25 nov. 1770.
[3] Lettre à M. de Villevieille, 16 nov. 1770.
[4] Lettre de Frédéric à Voltaire, 29 janvier 1771.
[5] Lettre de Voltaire à d'Alembert, 16 juill. 1760.

attaquait avec rage le christianisme, et on en représentait les fondateurs comme des conspirateurs dont la machiavélique et infernale tactique avait vaincu la terre : c'est la thèse de d'Holbach lui-même dans son *Christianisme dévoilé*, c'est celle de Boulanger, dont le baron allemand publia los principaux ouvrages.

Le paradoxal comte de Boulainvilliers se fit aussi l'un des propagateurs de l'athéisme en publiant une prétendue *Réfutation des erreurs de Benoît Spinosa*. Pour donner le change sur son véritable dessein, il disait, dans sa préface, que, dans l'espoir de combattre lui-même, quelque jour, le plus dangereux livre qui ait été écrit contre la religion, ou du moins dans l'espérance d'engager un plus habile métaphysicien que lui à le réfuter, il avait entrepris de le dépouiller de cette sécheresse mathématique qui en rend la lecture impénétrable, même à la moitié des savants : ce système pernicieux, rendu dans une langue commune et réduit à des expressions ordinaires, exciterait, pensait-il, une indignation pareille à la sienne, et ferait de tous ses lecteurs des ennemis de Spinosa. Il ajoutait :

« J'ai même poussé la sincérité jusqu'à soutenir des sophismes évidents, dont son livre contient un grand nombre, par les moyens les plus plaisants que j'ai pu découvrir dans la logique naturelle où je suis instruit. »

La vérité est que Boulainvilliers, loin de vouloir susciter des adversaires aux principes de Spinosa, n'a cherché qu'à les divulguer, et a employé un art infini et toutes les séductions de la méthode de Descartes à rendre le plus claires et le plus plausibles possible les dangereuses hypothèses du panthéisme et de la fatalité que le philosophe juif avait exposées dans un latin obscur, sentencieux, laconique, et avec tout l'appareil des démonstrations scientifiques. Il a conduit ce monstrueux système jusqu'à ses plus fatales applications aux règles des actions humaines, et il s'est efforcé de le corroborer de tout ce que la psychologie de Hobbes offre de plus pernicieux pour la morale. C'est ainsi qu'en mettant à la portée de tout le monde et en lançant dans une société déjà dépravée son livre venimeux, Boulainvilliers s'est rendu l'un des plus dangereux pervertisseurs du dix-huitième siècle.

Bientôt l'athéisme ne se soutiendra plus seulement dans les livres, mais dans les assemblées les plus solennelles de la nation. En 1789, un disciple de Diderot, Naigeon, demandera à l'Assemblée nationale que Dieu soit officiellement supprimé.

Bacon, au commencement du dix-septième siècle, assurait que, depuis l'origine du monde jusqu'à son temps, on ne connaissait guère d'athées spéculatifs qu'un Diagoras, un Bion, peut-être un Lucien, et un petit nombre d'autres. Au dix-huitième siècle, on aurait pu les compter par centaines.

Quelques-uns, sans professer l'athéisme pur, soutenaient une doctrine qui ne vaut guère mieux, le panthéisme. Leur Dieu était le Dieu

de Pline, renfermé dans la matière, ne faisant qu'un avec la matière, *æternus, immensus, totus in toto, immo vero ipse totum*. La *nature*, la *vie*, le *monde*, voilà le Dieu que de modernes Épicuriens voulurent substituer au Dieu personnel et providentiel de la religion.

C'était là qu'avaient abouti toutes les prétentions de ces philosophes qui poussaient l'orgueil au plus insolent degré où il puisse monter dans les hommes. Et cependant le siècle où ces doctrines étaient accueillies et acclamées ne voulait pas qu'on l'accusât de matérialisme. D'Alembert, qui croyait faire preuve de grande hardiesse en *osant dire* qu'il est raisonnable de croire en Dieu [1], ne se plaint-il pas quelque part de ce que « le matérialisme est aujourd'hui le monstre qu'on voit partout, l'hydre à sept têtes qu'on veut combattre [2] ?... » Ne s'indigne-t-il pas de ce que « le nom de *matérialiste* est devenu de nos jours une espèce de cri de guerre [3] ?

Le grossier matérialisme qui dominait la philosophie à la fin du dix-huitième siècle révolta quelques nobles âmes. Elles sentirent le besoin de se rattacher aux croyances que la foule désertait, et cherchèrent dans la contemplation de l'infini un refuge et une consolation contre les misères contemporaines. Tel fut Saint-Martin (1743-1804), dit le *Philosophe inconnu*, qu'un illustre catholique a appelé « le plus instruit, le plus sage et le plus élégant des théosophes modernes [4]. » Dans un livre publié en 1775, et intitulé *Des erreurs et de la vérité, ou les Hommes rappelés au principe universel de la science*, il défendit, contre les philosophes modernes, la Providence et les premiers principes, il montra une généreuse indignation contre les *ennemis de Dieu*, et, en combattant les erreurs sociales d'Helvétius et de Rousseau, prouva la nécessité de rasseoir les institutions humaines sur les bases religieuses. Malheureusement cette protestation fit peu d'effet, parce que le livre était obscur, mal écrit, et gâté par plus d'une bizarrerie. L'*Homme de désir*, imprimé en 1790, méritait et obtint plus de succès. Le rêveur solitaire qui s'appelait lui-même le *Robinson de la spiritualité* y exhalait, dans une langue quelquefois encore obscure et singulière, mais souvent pénétrante et suave, les pensées, les sentiments, les aspirations qui remuaient son âme aimante et candide au milieu des corruptions et des agitations d'une société finissante.

Bientôt il connut les spéculations théosophiques de Jacob Boehm, et vit dans cet illuminé allemand le *prince des philosophes divins*. Dès lors il sut moins que jamais subordonner son enthousiasme à la raison, il mit dans plusieurs de ses écrits presque autant de singularités et d'obscurités qu'avait fait son auteur favori dans l'*Aurore naissante*, et,

1 Voir d'Alembert, *Œuv. philos.*, Analyse de l'homme.
2 *Mél. de litt.*, t. IV, De l'abus de la crit. en mat. de relig., x.
3 *Ib.*, xi.
4 De Maistre, *Soir. de S.-Pétersb.*, 11e entret.

tout en s'affermissant dans les idées spiritualistes, il s'éloigna chaque jour davantage du christianisme en face duquel il se posa comme un rival, quoiqu'il crût toujours à la mission et à la divinité du *Réparateur*. Il prétendait expliquer tout par l'homme, et avait pour base de son système on ne saurait trop dire quelle *révélation naturelle* qui n'était pas toujours parfaitement d'accord avec la révélation surnaturelle.

Malgré ses singularités, ses erreurs, ses préjugés, Saint-Martin était un précurseur; il annonçait et prépara lui-même le retour au spiritualisme qui devait faire l'honneur de notre siècle. Il sut rentrer dans la voie traditionnelle des vérités primitives, et chercher dans l'observation intérieure l'explication de l'homme et des choses.

DÉCHAINEMENT ANTICATHOLIQUE ET ANTI-RELIGIEUX

VOLTAIRE, FRÉRET, BURIGNY, BOULANGER, DUPUIS, VOLNEY, SAINT-LAMBERT, ETC. — FAIBLESSE DE LA RÉSISTANCE. — APOSTASIE ET COMPLICITÉ D'UNE PARTIE DU CLERGÉ. — L'ABBÉ COYER, DOTTEVILLE, DAUNOU, L'ABBÉ DE PRADES, LE COURRAYER, L'ABBÉ ANDRA, MORELLET, ETC. — L'ABBÉ HOUTEVILLE, L'ABBÉ BERRUYER, LE P. GUÉNARD, LE P. DE LIGNAC, LE P. GERDIL, L'ABBÉ DUVOISIN, LEFRANC DE POMPIGNAN, CHRISTOPHE DE BEAUMONT, ETC., ETC. — L'ABBÉ BERGIER, L'ABBÉ GUÉNÉE. — DESTRUCTION DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS. — APOLOGISTES LAIQUES ET ÉTRANGERS. — EULER, DELUC, DE HALLER, CHARLES BONNET.

La philosophie du dix-huitième siècle, attribuant à la raison individuelle beaucoup au delà de ses droits, beaucoup au delà de sa puissance et de sa portée, voulut voir une contradiction absolue entre la foi et la raison. Elle abjure la religion parce qu'elle est la religion, le dogme parce qu'il est le dogme. Le passé, les croyances antérieures, les traditions universelles, l'orgueil philosophique foule tout aux pieds.

Le grand meneur du mouvement antichrétien qui entraîna le dix-huitième siècle et finit par le pousser dans l'abîme, l'univers le connaît, c'est VOLTAIRE. Durant trois quarts de siècle, cet oracle de l'époque fut agité d'une fièvre d'irréligion dont on n'avait jamais vu d'exemple : à mesure qu'il prenait plus d'âge, il prenait aussi plus d'amertune et de passion antireligieuse. Pendant la première partie de sa vie, où il n'était qu'un disciple insouciant des épicuriens du Temple, il s'était contenté d'attaquer la superstition et le fanatisme. Regardant la superstition comme un serpent qui entourait la religion de ses replis, il voulait qu'on lui écrasât la tête sans blesser celle qu'il infectait et qu'il dévorait. Après son retour d'Angleterre, il commence à discuter avec une hardiesse toute britannique, dans les *Lettres philosophiques*, les questions les plus délicates, non-seulement de la métaphysique, mais de la théologie. Bientôt il s'en prend au sacerdoce tout entier et attaque le fond même du christianisme, tout en feignant encore de le respecter, et en gardant bien des précautions, pour ne pas trop se compromettre avec le pouvoir et ne pas rendre impossibles ses vues d'ambition. Quand il se vit obligé de renoncer aux espérances dont il s'était longtemps bercé en secret ; quand, banni de Paris et presque de la France, il dut reconnaître que Louis XV

éprouvait pour lui une invincible répugnance, alors il jeta tout à fait le masque, il lâcha la bride à toutes les passions qu'il avait jusqu'à cette heure contenues, et, retranché dans son château seigneurial de Ferney comme dans une citadelle, sur les limites de la France et de la Suisse, il s'acharna, pendant ses vingt dernières années, à foudroyer, à ridiculiser, à rendre odieux l'Église, tous ses membres, la religion elle-même. C'est alors qu'il lança, entre mille pamphlets impies, la *Philosophie de l'histoire*, la *Bible commentée*, l'*Examen impartial de milord Bolingbroke*, l'*Histoire de l'établissement du christianisme*, le *Dictionnaire philosophique*, etc., « Le ridicule vient à bout de tout, c'est la plus forte des armes[1], » écrivait-il à d'Alembert. Cette arme terrible qu'il savait si bien manier, il la rendit encore plus dangereuse en l'empoisonnant de fiel.

Vers la fin de sa vie, sa haine contre la religion était devenue de la fureur. Il ne la désignait plus, dans sa correspondance intime, que sous le nom d'*infâme*. *Écrasons l'infâme, écrasez l'infâme*, répétait-il sans cesse à ses disciples. De ces paroles sataniques, il se fit même un nom propre; il signait par abréviation *Ecr-linf* ou *Ecrlinf*. Une de ses lettres au marquis d'Argens, du 2 mars 1763, est signée de sa main *Christ-moque*.

Et pour pousser cette infernale moquerie jusqu'au plus audacieux excès, il alla braver le Christ jusque dans son temple, jusque sur ses autels, jusque dans son plus redoutable sacrement. Il voulut à deux fois recevoir, dans sa bouche sacrilége, l'eucharistie. Par cette profanation, les hommes capables de pénétrer ses desseins pourraient apprendre qu'il se croyait à la veille d'avoir définitivement triomphé d'une religion qu'il osait à ce point insulter.

En effet, vers 1760, la révolution anticatholique que Voltaire pressait par tant d'efforts et de machinations, était déjà presque accomplie. Les antiques croyances étaient devenues comme un poids insupportable. « Une lassitude générale du christianisme se manifestait de toutes parts[2]. » Les arguments des coryphées de l'irréligion étaient répétés par une multitude d'incrédules subalternes, de *sansonnets philosophiques*. La presse vomissait chaque jour des centaines d'ouvrages effrontément impies.

Parmi les livres dirigés contre les bases du christianisme, les uns étaient écrits avec fureur, et les autres, peut-être plus dangereux, avec le sang-froid des rationalistes anglais. Les prédicateurs d'impiété ne se contentaient pas de s'adresser aux classes éclairées; ils mettaient l'athéisme à la portée des ouvriers et des femmes du peuple les plus ignorantes. Enfin l'on trouvait moyen de glisser partout l'incrédulité et l'impiété, et le marquis de Mirabeau pouvait dire, dans l'*Ami des hommes* : « Il n'est maintenant bouquet à Iris, ou dissertation sur des eaux chaudes, où l'auteur ne veuille insérer sa petite profession de foi d'es-

[1] Lettre du 26 juin 1766.
[2] Grimm, *Corresp. litt.*, janv. 1768.

rit fort. » C'est ainsi que les disciples de Voltaire, obéissant à la oix de leur patriarche, travaillaient sans relâche à *semer le bon grain.* Détruire le catholicisme, tel était le point fixe, tel était l'objet auquel ls ramenaient tout, auquel ils subordonnaient tout. Ils rugissaient de oir « l'infâme se débattre encore sous la vérité qui l'écrasait[1]; » et il allait que tous les efforts se réunissent pour donner le coup mortel au nonstre. Nous n'essaierons pas de faire connaître toute cette populace le menus philosophes qui pullulaient à cette époque. Il nous suffira de nentionner et de caractériser par quelques traits ceux qui eurent plus le talent et plus d'influence.

Le nom de Fréret mérite d'être prononcé avec honneur. C'est, nous l'avons déjà dit, un des savants les plus sérieux du dix-huitième siècle; un de ceux qui ont le mieux mérité de l'histoire et de l'érudition. Il était naturellement porté au scepticisme. Cependant, contrairement à Bayle qui, dans une infinité d'endroits de ses ouvrages, semblait n'avoir eu en vue que d'insinuer le pyrrhonisme historique le plus outré, il défend avec force et logique la certitude de l'histoire; il s'applique à montrer que la tradition historique « a, pour le gros des faits, une sorte de certitude qui ne permet pas aux esprits justes de la rejeter entièrement sur de simples soupçons généraux, et sans avoir besoin des preuves positives de sa fausseté[2]. » Enfin il est fort contraire à l'espèce d'incrédulité historique qu'avait développée de son temps l'esprit mathématique et géométrique. Dans tout le cours de sa vie, qui fut un labeur sans interruption, il se livra patiemment aux plus difficiles explorations de la critique archéologique et appliqua souvent avec beaucoup de bonheur l'esprit philosophique à la discussion des faits.

Malheureusement il paraît s'être livré à de déplorables écarts sur les matières religieuses. On a sous son nom des ouvrages qui sont au nombre des plus hostiles à la foi catholique. Il porta une critique hardie sur les Évangiles et en attaqua l'authenticité par la raison qu'il en avait couru beaucoup d'apocryphes dans les commencements. Les *Lettres de Thrasybule à Leucippe*, qui paraissent bien être de lui, réduisent, avec une précaution perfide, l'athéisme en principe. Voltaire était émerveillé de ce livre, il en rendait grâces à Dieu et déclarait qu'il faisait *un bien prodigieux*[3]. Le patriarche des philosophes fut encore plus content de l'*Examen critique des apologistes du christianisme* (1767), et s'applaudit encore davantage de l'effet qu'il produisait. L'auteur, nullement phrasier, nullement déclamateur, montre une redoutable force de logique. Ce déiste qui voulait saper par la base l'histoire évangélique tout entière, affecte toutes les

[1] Lettre de Voltaire à d'Alembert, 3 avril 1765.

[2] *Réflexions sur l'étude des anciennes histoires, et sur le degré de certitude de leurs preuves* (17 mars 1724).

[3] Lettre à d'Alembert, du 13 et du 26 juin.

apparences de la modération et du respect pour le christianisme, dont il ne prétend aucunement, dit-il, renverser ou affaiblir les preuves. Sa seule intention est de faire sentir aux catholiques les lacunes et les insuffisances de leurs démonstrations, et de leur fournir les moyens de compléter et de rectifier tous les anciens systèmes d'apologie. Mais malgré toutes les précautions que l'auteur, déjà déguisé par le pseudonyme, prenait pour n'être pas inquiété, son dessein perçait évidemment. Sous prétexte que, dans une cause comme celle de la religion, on ne doit apporter que des preuves victorieuses, il discute, réfute, ridiculise, et s'efforce de réduire à rien les plus forts arguments des plus célèbres docteurs. Il prétend démontrer que les premiers hérétiques ont contesté l'authenticité et la véracité des Évangiles. Il essaie d'affaiblir l'autorité de la déposition des apôtres en faveur des faits évangéliques, en soutenant, contre toute vérité, que les premiers prédicateurs de l'Évangile n'ont persuadé que des gens du peuple. Non content de renverser les preuves de l'origine apostolique des Évangiles, il attribue l'établissememt et la propagation du christianisme, non à une intervention de la Providence, mais aux édits des empereurs chrétiens. Enfin, allant plus loin, il soutient que la révélation chrétienne n'a rien fait pour le progrès du genre humain, et que les philosophes de l'antiquité enseignèrent dans les écoles helléniques toutes les vérités fondamentales que le christianisme devait populariser plus tard. Toutes ces objections et toutes ces assertions ont été, depuis, solidement et victorieusement réfutées. Mais, à l'époque, elles firent à la religion un mal prodigieux.

Boulanger (1722-1759), copiste de l'Anglais Toland, et couvrant ses intentions comme Fréret, attaqua le christianisme par un système perfide d'insinuations et d'allusions.

Dans l'*Antiquité dévoilée*, qui ne fut publiée qu'après sa mort, en 1766, cet écrivain, d'une imagination forte et sombre, et qui se plaisait à méditer sur les grandes catastrophes de la nature, s'applique ardemment, mais sans critique, à retrouver dans tous les usages de l'antiquité, et surtout dans les pratiques religieuses, les souvenirs du déluge[1], les impressions de terreur qu'il a laissées dans l'esprit des peuples, les liaisons qui se sont établies entre ce grand cataclysme et les périodes astronomiques, les apparences des astres et les divisions cycliques du temps. Il prétendit montrer les suites morales des diverses révolutions qui ont changé la face de la terre, et l'influence qu'elles ont eue sur la conduite des hommes, sur leurs idées, sur les démarches des sociétés renouvelées, et même sur celles de toutes les sociétés qui sont dérivées des premières[2]. Pour lui, une des principales conséquences des grands malheurs arrivés à l'espèce humaine, c'est l'établissement du despo-

[1] Voir aussi, dans l'*Encyclopédie*, son article *Déluge*.
[2] *L'Antiquité dévoilée*, t. I, p. 5.

tisme oriental et théocratique, et la naissance et l'exagération du sentiment religieux.

Bien loin d'attribuer aux religions une origine divine, il ne voit, dans les dogmes et dans les objets du culte, que des symboles des phénomènes astronomiques; l'histoire elle-même lui paraît en grande partie symbolique. Ainsi, dans son opinion, Élie et Hénoch n'étaient que des personnifications symboliques d'une période astronomique; saint Pierre était, comme Janus, un emblème du commencement de l'année.

Boulanger, ingénieur et physicien assez habile, se servit de la géologie pour combattre les traditions religieuses sur l'origine du monde; Cuvier, au commencement du dix-neuvième siècle, a eu l'honneur de trouver et d'exposer savamment les raisons qui concilient la Genèse avec la science.

Dupuis (1742-1809) retourna sous d'autres formes le même fond qu'avait remué Boulanger. Il publia, en 1781, un *Mémoire sur l'origine des constellations et sur l'explication de la Fable par l'astronomie*. Là était déjà le germe du grand ouvrage qu'il donna en 1794, en 3 volumes in-4°, et en 12 volumes in-8°, sous le titre d'*Origine de tous les cultes, ou la Religion universelle*[1], et dans lequel il se proposait d'ouvrir une route toute nouvelle à l'étude de l'antiquité et de saper la base de toutes les religions positives.

Adorateur, non d'un Dieu personnel, mais de « l'Univers-Dieu », il prétend prouver, non pas seulement par des raisonnements, mais par des faits et par un précis de l'histoire religieuse de tous les peuples, que « tous les hommes de tous les pays, dès la plus haute antiquité, n'ont eu d'autres dieux que les dieux naturels, c'est-à-dire le monde et ses parties les plus actives et les plus brillantes, le ciel, la terre, le soleil, la lune, les planètes, les astres fixes, les éléments, et en général tout ce qui porte le caractère de cause et de perpétuité dans la nature. »

Suivant Dupuis, les anciens donnèrent une âme au monde, et à chacune de ses parties la vie et l'intelligence. Ils placèrent des anges, des génies, des dieux dans chaque élément, dans chaque astre, « et surtout dans l'astre bienfaisant qui vivifie toute la nature, qui engendre les saisons, et qui dispense à la terre cette chaleur active qui fait éclore tous les biens de son sein, et écarte les maux que le principe des ténèbres verse dans la matière. » Suivant notre auteur, les Grecs furent amenés de cette sorte à « mettre en action dans les poëmes sacrés toutes les intelligences répandues dans l'univers, pour leur donner un caractère et des mœurs analogues à leur nature, et pour en faire autant de personnages qui jouèrent chacun son rôle dans les fictions poétiques et dans les chants religieux, comme ils en jouaient un sur la brillante

[1] En 1798, il en fit un abrégé dépouillé de la haute érudition, à l'usage du commun des lecteurs qui n'ont pas les connaissances requises pour lire avec fruit un ouvrage savant.

scène du monde. De là sont nés les poëmes sur le soleil, désigné sous le nom d'Hercule, de Bacchus, d'Osiris, de Thésée, de Jason, etc., tels que l'*Héracléide*, les *Dionysiaques*, la *Théséide*, les *Argonautiques*, poëmes dont les uns sont parvenus en totalité, les autres seulement en partie jusqu'à nous. »

A l'entendre, « il n'est pas un des héros de ces divers poëmes qu'on ne puisse rapporter au soleil, ni un de ces chants qui ne fasse partie des chants sur la nature, sur les cycles, sur les saisons et sur l'astre qui les engendre. »

En confirmation de sa thèse, Dupuis soutiendra, par exemple, qu'Hercule n'est pas un petit prince grec fameux par des aventures romanesques, revêtues du merveilleux de la poésie, et chantées d'âge en âge par les hommes qui ont suivi les siècles héroïques, mais bien l'astre puissant qui anime et féconde l'univers ; celui dont la divinité a été partout honorée par des temples et des autels, et consacrée dans les chants religieux de tous les peuples. « Depuis Méroë en Éthiopie et Thèbes dans la haute Égypte, jusqu'aux îles Britanniques et aux glaces de la Scythie, depuis l'ancienne Taprobane et Palibothra dans l'Inde, jusqu'à Cadix et aux bords de l'océan Atlantique ; depuis les forêts de la Germanie jusqu'aux sables brûlants de la Libye, partout, dit-il, où l'on éprouva les bienfaits du soleil, là on trouve le culte d'Hercule établi ; partout on chante les exploits glorieux de ce dieu invincible qui ne s'est montré à l'homme que pour le délivrer de ses maux, et pour purger la terre de monstres, et surtout de tyrans qu'on peut mettre au nombre des plus grands fléaux qu'ait à redouter notre faiblesse. »

Dupuis applique le même système à la religion chrétienne. Il ne prend pas seulement la peine d'examiner si le christianisme est une religion révélée. Suivant lui, « il n'y a que les sots qui croient aux idées révélées et aux revenants. » Il ne recherche pas davantage « s'il a existé, soit un philosophe, soit un imposteur appelé Christ. » A ses yeux, le culte des chrétiens est encore « le culte de la nature et celui du soleil, son premier et son plus brillant agent ; et le héros des légendes connues sous le nom d'évangiles est le même héros qui a été chanté avec beaucoup plus de génie dans les poëmes sur Bacchus, sur Osiris, sur Hercule, sur Adonis, etc... L'histoire prétendue d'un Dieu qui est né d'une vierge, au solstice d'hiver, qui ressuscite à Pâques ou à l'équinoxe du printemps, après être descendu aux enfers ; d'un Dieu qui mène avec lui un cortége de douze apôtres, dont le chef a tous les attributs de Janus ; d'un Dieu vainqueur du prince des ténèbres, qui fait passer les hommes dans l'empire de la lumière et qui répare les maux de la nature, n'est qu'une fable solaire, » comme toutes celles que l'auteur a analysées. « Enfin les chrétiens ne sont que les adorateurs du soleil, et leurs prêtres ont la même religion que ceux du Pérou, qu'ils ont fait égorger. »

Il y a quelque chose de spécieux dans le système qui prétend prouver par l'histoire et par les monuments politiques et religieux l'universalité du culte rendu à la nature ; mais il est condamné aussi bien par

la science sérieuse que par la religion. Des savants de l'autorité la plus incontestable ont démontré que le système auquel Dupuis pliait tous les faits, et qui a eu sur l'opinion religieuse une influence si funeste, ne repose sur aucune base solide. Des preuves matérielles ont établi la fausseté de l'hypothèse subversive de l'auteur de l'*Origine des cultes*.

Les idées de Dupuis sur l'origine des religions ont été reproduites d'une manière plus populaire, plus poétique et plus saisissante par VOLNEY (1757-1820), dans un ouvrage justement regardé comme un de ceux qui résument le mieux le double scepticisme du dix-huitième siècle finissant, dans les *Ruines*, ou *Considérations sur les révolutions des Empires* (1791). L'auteur, au début de cet écrit singulier, inspiré par la fièvre révolutionnaire, se représente au milieu du désert de Syrie, entouré de débris d'édifices, assis sur une colonne abattue, et contemplant à la lueur mourante du jour les lieux solitaires où s'éleva jadis Palmyre. Bientôt il tombe dans une profonde rêverie. Livré tout entier aux méditations que lui inspire ce spectacle de mort, il évoque les ombres des grandes cités du monde antique, et songe avec amertume à l'instabilité des empires. « Où sont-ils, s'écrie-t-il, ces remparts de Ninive, ces murs de Babylone, ces palais de Persépolis, ces temples de Balbeck et de Jérusalem, etc. ? »

Tout à coup il entend le bruit d'une marche lente sur les herbes desséchées. Il lève les yeux, un fantôme se dresse devant lui. C'est le génie des ruines qui vient expliquer au voyageur « l'art délicat et profond de procurer à l'homme les vraies jouissances, et d'asseoir sur des bases solides sa félicité. » Alors défilent à la suite du génie des ruines toutes les nations du monde. On voit paraître tour à tour les législateurs, les prophètes, les rois, le peuple, la classe distinguée, les hommes simples, les prêtres de chaque culte. Païens, Juifs, Indiens, Guèbres, Mahométans exaltent successivement leur croyance, et, après les plus orageuses discussions, la conclusion où ils arrivent est qu'ils ont tous été la proie ou l'instrument de la fraude, que les cultes ne sont que des mensonges, et que l'humanité, depuis sa naissance, est la dupe de quelques hommes.

Ce livre fastueux, tranchant et faux, ce bizarre produit du fanatisme philosophique et révolutionnaire, après avoir joui quelques années d'une vogue excessive, due principalement à l'esprit irréligieux, est retombé dans un juste oubli. En vain le parti voltairien essaya-t-il, sous la Restauration, d'y ramener les lecteurs. Le bon sens et le bon goût en ont définitivement fait justice. Si la postérité garde le souvenir de Volney, ce ne sera pas pour les *Ruines*, mais pour le *Voyage en Syrie et en Égypte* (1788-1789). Cet ouvrage est sec et froid ; l'auteur s'y est interdit tout tableau d'imagination, toute description animée, et en a systématiquement écarté tout souvenir intime, tout récit personnel d'aventure; enfin, il n'a guère fait qu'un traité de statistique et de géographie ; mais ce voyage, appelé *très-bon* par Napoléon, a le grand mérite d'être écrit avec une exactitude parfaite et de présenter des obser-

vations sûres, dans un style sans couleur, mais très-juste et très-naturel. Les idées sceptiques et libérales perçaient déjà dans le *Voyage en Syrie*, mais rien n'y annonçait le futur rédacteur de la *Sentinelle du peuple* et l'auteur des *Ruines de Palmyre*.

Afin de mieux répandre l'athéisme qu'il avait étalé dans ses *Ruines*, Volney le mit en catéchisme. Rien pour Dieu, tout pour l'homme ; et, dans l'homme lui-même, tout pour la personne physique, tout pour le corps : telles sont les doctrines que le catéchiste philosophe enseigne sans détour et sans voile à tous les âges et à tous les sexes.

Saint-Lambert, de même, dans un *Catéchisme de morale* à l'usage de l'enfance, publié à la fin de sa carrière, supprime complétement l'idée de Dieu comme un vain préjugé et un funeste objet de terreur : il veut que la morale n'ait rien à démêler avec la religion. Ce *Catéchisme universel*, qui n'est qu'une section d'un grand ouvrage intitulé *Principes des mœurs chez toutes les nations*, obtint une grande vogue à la fin du dix-huitième siècle, et, même après le rétablissement de la religion, sous l'Empire, en 1810, il se vit recommandé à la génération nouvelle comme « un ouvrage supérieur par les divers genres de mérites qu'il réunit, et par l'universalité des applications qu'on peut en faire partout à l'enseignement de la morale [1]. » Le prix de morale lui fut décerné au concours des prix décennaux, bien qu'il ne fût pas compris dans l'époque fixée par le décret sur ces prix. Le jury académique pouvait, s'il lui plaisait, trouver que *la diction de ce catéchisme avait quelque chose de remarquable*, qu'il n'affectait ni le style coupé, ni le style périodique ; que ses idées semblaient prendre la forme qui leur convenait le mieux, que partout l'expression était nette et précise et le tour élégant et naturel. Voltaire a loué plus magnifiquement encore le poëme des *Saisons*. Ce qui surprend, c'est que les cruelles expériences qu'on venait de faire n'eussent pas mieux appris les dangers de l'irréligion et de l'athéisme. On avait vu l'impiété tour à tour libertine, moqueuse, dogmatique et sanguinaire, corrompre, pervertir et ensauvager la France, et ce n'était pas encore assez pour ramener tous les esprits aux idées sur lesquelles repose l'existence même des sociétés.

La religion catholique était, depuis la seconde moitié du siècle, attaquée par la plus terrible guerre de raisonnement et de sarcasme qui lui eût encore été livrée. Tous les talents, secondés par les circonstances politiques, semblaient conjurés contre elle ; et parmi ses partisans et ses défenseurs naturels, elle ne trouvait guère que faiblesse, impuissance, insouciance ou complicité. Aussi la foi était-elle presque universellement abandonnée, et ceux qui n'embrassaient pas franchement le philosophisme donnaient dans une indifférence plus ou moins sceptique.

Quantité d'abbés, de prêtres et même de religieux, beaucoup trop

[1] *Rapport sur les prix décennaux.*

frottés de philosophie voltairienne, voyaient avec indifférence, sinon avec joie, le triomphe de l'irréligion. Quelques-uns, sans se déclarer pour les philosophes contre le catholicisme, adoptaient ouvertement plusieurs de leurs principes anticatholiques : tel l'abbé COYER (1707-1782), qui décidait avec Rousseau que tout homme naît bon[1], sans faire attention que cette doctrine renversait le dogme du péché originel.

Des ordres autrefois célèbres par leur foi et par leur science avaient beaucoup perdu de leur esprit premier. Les Bénédictins produisirent encore quelques hommes illustres, mais ne gardèrent pas une foi tout à fait intacte. Aux abords de la Révolution, le relâchement s'était introduit dans l'Oratoire. La pureté de la croyance avait encore plus souffert que la régularité. Beaucoup d'Oratoriens, en particulier dans la maison de Juilly, professaient le philosophisme le plus avancé, ou, comme le vieux DOTTEVILLE, un scepticisme tranquille, ressemblant assez à celui d'Erasme ou de Fontenelle. Ce religieux, à son dernier moment, se fit lire pour prière des morts l'ode d'Horace à Posthumus : *Heu! fugaces, Posthume, Posthume.*

DAUNOU, qui ne voyait dans le christianisme qu'une forme temporaire et provisoire, représente bien aussi l'esprit d'une partie de l'Oratoire dans les derniers temps.

Un parti, le jansénisme, fit beaucoup de bruit au dix-huitième siècle, et afficha hautement la réforme ; mais il n'y eut pas, dans toute cette période, un seul homme de talent parmi les prêtres appartenant au bord janséniste. Les soi-disant disciples de saint Augustin déployaient tout ce qu'ils avaient d efacultés à combattre les Jésuites, et, dans cette querelle, on les vit, animés par une basse jalousie, souffler la discorde, propager l'anarchie et la révolte, s'associer avec le protestantisme et la philosophie pour féconder les principes révolutionnaires qui ont bouleversé l'Europe. C'est ce que reconnaît le protestant Ranke, dans sa belle *Histoire de la papauté.*

C'est ainsi qu'on voyait partout baisser la gloire du clergé français, celui du monde entier qui a rendu le plus de services aux lettres et à la religion, et à qui appartient une si grande part de la gloire littéraire de notre pays.

Les apostats déclarés furent nombreux parmi le clergé du dix-huitième siècle. Nous nous contenterons de signaler quelques-uns de ceux dont la défection fit le plus de bruit ou eut le plus de conséquences.

L'abbé DE PRADES (1720-1782) fut l'un des premiers à donner le triste exemple des apostasies sacerdotales. Dans une thèse soutenue en Sorbonne, l'an 1751, et pour laquelle il avait été aidé par Diderot, en reconnaissance des articles fournis par lui à l'*Encyclopédie,* il avança les propositions les plus hétérodoxes sur l'essence de l'âme, sur les notions du bien et du mal, sur l'origine de la société, sur la loi naturelle et la

[1] Voir ses *Bagatelles morales.*

religion révélée, sur les marques de la véritable religion, sur la certitude des faits historiques, sur la chronologie et l'économie des lois de Moïse, sur la force des miracles pour prouver la révélation divine, sur le respect dû aux saints Pères; il soutint, en particulier, qu'on pouvait croire que l'âme n'était pas spirituelle, que l'âme des bêtes périssait avec le corps par une volonté particulière de Dieu, et que, sans les prophéties qui avaient annoncé Jésus-Christ, ses miracles ne prouveraient pas plus la vérité de la religion que les merveilles d'Esculape et d'Apollonius de Tyane.

Les encyclopédistes virent nécessairement en lui un homme du plus haut mérite et un philosophe très-digne de leur estime. Il s'acquit toute l'amitié de Voltaire par son intrépidité dans la philosophie impie, et dans ce que Voltaire appelait « son mépris pour les fanatiques et les fripons[1], » et aussi par sa spirituelle gaieté et par sa raillerie sceptique. De Prades, ayant vu son livre condamné par le parlement, par la Sorbonne, par l'archevêque de Paris et par le pape Benoît XIV, se retira à Berlin, de peur qu'on ne sévît contre sa propre personne. Il y obtint quelque temps après un canonicat de Breslaw. Après avoir encore fait quelques éclats scandaleux, il se détermina, en 1754, à rétracter ses erreurs et à se réconcilier avec l'Église.

Un autre prêtre de ce temps, dont l'apostasie fit grand bruit, fut LE COURRAYER (1681-1776), qui, en 1757, publia un écrit intitulé : *Déclaration de mes derniers sentiments sur les différents dogmes de la religion,* où il rejetait tous les mystères de la foi chrétienne,

Voltaire a signalé l'apostasie plus ou moins complète de quelques prêtres par les éloges dont il les a comblés : tel est un intime ami de Morellet, l'abbé ANDRA, qui, professeur d'histoire à Toulouse, y enseignait publiquement l'*Histoire générale* de Voltaire, et la faisait imprimer à l'usage des colléges, avec privilége.

L'abbé MORELLET (1727-1819) adopta sans réserve des idées que repoussaient également la pureté de ses mœurs et la loyauté de son caractère. Il vit tout du beau côté dans l'entreprise des philosophes; il n'y aperçut qu'un « grand et beau mouvement, une tendance vers le bien et la vérité universelle sans être concertée. » Il admirait naïvement « cette ardeur de savoir, cette activité de l'esprit qui ne veut pas laisser un effet sans en chercher la cause, un phénomène sans explication, une assertion sans preuve, une objection sans réponse, une erreur sans la combattre, un mal sans en chercher le remède, un bien possible sans tâcher d'y atteindre[2]. » Les erreurs où pouvaient tomber *quelques philosophes* ne lui paraissaient que des erreurs *métaphysiques et spéculatives, et par là nécessairement étrangères à la multitude.* Il trouvait fort « innocente cette philosophie qui demeure contenue dans l'enceinte des spé-

[1] Lettre de Voltaire à d'Argens, aug. 1752.
[2] *Éloge de Marmontel.*

culations, et ne cherche dans ses plus grandes hardiesses qu'un exercice paisible de l'esprit [1]. »

Il était, sous le nom de *Panurge*, l'un des convives habituels de d'Holbach.

Dans un voyage qu'il fit à Rome, le *Directorium inquisitorium* d'Eymerick lui tomba entre les mains. Il en donna, sous le titre de *Manuel des Inquisiteurs*, un extrait ou une introduction qui fit du bruit, et dès lors cet *honnête ecclésiastique, si zélé pour la bonne cause*, devint l'objet de toute la tendresse des philosophes.

Il alla à Genève exprès pour voir Voltaire, muni d'une lettre de recommandation de d'Alembert, qui le présentait au patriarche comme une *excellente acquisition* faite par les Encyclopédistes, et comme capable de donner aux ministres protestants « une assez bonne opinion de la Sorbonne depuis que l'encyclopédie se l'est associée [2]. » Voltaire, après l'avoir vu, s'en montrait enchanté et le déclarait *visiblement appelé à l'apostolat* [3]. L'apôtre voltairien, pour remplir la mission qu'on lui assignait, lança dans le public plus d'un petit livre contre les croyances chrétiennes.

Morellet soutenait que la tolérance comme la comprenaient les philosophes était dans l'Évangile. A l'occasion de quelques rigueurs exercées contre les protestants du Midi, il imagina, pour décrier l'intolérance, d'en exagérer les principes et d'en pousser les conséquences jusqu'au dernier excès. Ce fut l'objet de son *Petit Ecrit sur une matière intéressante*, brochure soi-disant dans le genre de Swift, qui n'eut guère qu'un succès de scandale.

Il prit une part assez considérable à l'*Encyclopédie* pour les matières théologiques, qu'il traita *historiquement* et point du tout dogmatiquement, et *pour son compte*, comme il le dit lui-même [4]. Il faisait entendre à d'Alembert et à Diderot que c'était ainsi qu'il fallait « que fussent exposées les opinions religieuses dans un ouvrage destiné aux nations qui en avaient tant de différentes, et aux siècles pour lesquels un grand nombre de ces opinions seraient passées lorsque l'*Encyclopédie* subsisterait encore. »

Enfin, cet abbé leur avait « persuadé que dans un recueil tel que l'*Encyclopédie*, il fallait faire l'histoire et l'exposition des dogmes et de la discipline des chrétiens comme celles de la religion des brahmes et des musulmans [5]. » Morellet était le quatrième théologien auquel Diderot et d'Alembert avaient recours depuis le commencement de l'*Encyclopédie*. Aucun n'était encore si bien entré dans leurs vues.

L'abbé philosophe entretenait une correspondance avec un des lords les plus distingués de la Chambre des pairs d'Angleterre. Dans toutes

[1] *Mém. sur le dix-huitième siècle*, chap. VI.
[2] Lettre de d'Alemb. à Volt., 30 juillet 1758.
[3] Lettre de Volt. à d'Alemb., 26 juin 1766.
[4] *Mém. sur le dix-huitième siècle*, chap. II. — [5] *Ibid.*

ses lettres, il vantait à ce seigneur la révolution comme le triomphe de la raison sur les abus et des lumières sur l'ignorance. Après la nuit du 4 août, il changea de langage. Se voyant ruiné, il se prit à invectiver du ton le plus piteux l'assemblée spoliatrice. « Vous êtes un blessé dans une armée victorieuse, » lui répondit le noble marquis anglais avec un ingénieux persiflage.

D'ailleurs, il conserva son admiration pour les philosophes et pour la philosophie. Parvenu à l'extrême vieillesse, il retrouvait une chaleur enthousiaste pour célébrer l'œuvre de renouvellement social à laquelle il avait pris part, et pour proclamer qu'il fallait reconnaître dans l'ensemble des travaux de ses amis, dans le but qu'ils se sont proposé, dans le mouvement qu'ils ont imprimé à leur siècle, « un des plus grands bienfaits qu'ait jamais reçus le genre humain [1]. » Il ne pouvait contenir son *indignation*, ni maîtriser l'expression de son *mépris* et de son dégoût contre ceux qui, en attaquant les philosophes, n'avaient, selon lui, d'autre but « que de détourner l'esprit humain de la recherche de la vérité, ou de retarder sa marche vers ce noble but [2]. » Toute tentative de restauration du christianisme lui paraissait coupable et insensée; ce vieux prêtre trouvait déraisonnable à madame de Staël et à madame de Genlis de chercher à répandre les idées religieuses et catholiques. Ce fut en partie cet esprit anticatholique qui le rendit si injuste envers M. de Chateaubriand. Représentant d'un autre âge, mettant tout son plaisir à raconter la gloire de chefs sous lesquels il avait combattu, il semblait ne pas s'apercevoir que le monde était reconquis à de tout autres idées.

Morellet, d'ailleurs, n'est pas un écrivain à dédaigner. De bonne heure il eut une ardeur insatiable d'étude.

« Je dévorais les livres, a-t-il dit lui-même. Locke, Bayle, Leclerc, Voltaire, Buffon, Massillon, me délassaient de Tournely, de Monin, de Marsham, de Clarke, de Leibnitz, de Spinoza, de Cudworth [3]. »

Il eut toute sa vie la réputation d'un *très-bon littérateur, aimant l'étude et les livres*[4], et s'efforça toujours d'arrêter les progrès du mauvais goût et le succès des mauvais ouvrages.

De même qu'il y eut, au dix-huitième siècle, comme dans les époques précédentes, de savants prêtres qui explorèrent avec succès toutes les voies des connaissances humaines, de même on peut citer dans le clergé d'alors un certain nombre de défenseurs habiles des convictions chrétiennes. Mais ceux qui étaient les plus remarquables par la solidité et l'étendue de leurs connaissances demeuraient fort au-dessous des besoins de l'époque. Ils étaient loin d'avoir le talent des orthodoxes an-

[1] *Éloge de Marmontel.* — [2] *Ibid.*
[3] *Mémoires sur le dix-huitième siècle*, chap. I.
[4] La Harpe, *Corresp. litt.*, Lettre XX.

glais, les Lardner, les Sherlock, les Warburton, qu'on voyait, dans le même temps, défendre puissamment la foi contre l'invasion du rationalisme, qui avait ravagé l'Angleterre avant de faire irruption en France. Une science glacée, une logique sans mouvement et sans vie ne suffisaient pas pour arrêter la propagande d'hommes armés de toutes les séductions du talent, de la passion et de la malice.

Un des défenseurs du catholicisme les plus connus de la première partie du dix-huitième siècle est l'abbé HOUTTEVILLE (1688-1742). De son temps, on n'osait plus entreprendre d'écrire en faveur du christianisme. Il s'était comme établi, nous dit-il lui-même, deux sortes de faux sages. Les uns voulaient qu'on tînt la foi captive pour la rendre plus vénérable, et prétendaient que d'essayer d'introduire le jour dans ses mystérieuses ténèbres, c'était la profaner. Les autres, alarmistes timides, condamnaient indistinctement tout écrit qui la mettait comme aux mains avec l'incrédule.

L'abbé Houtteville, repoussant ces considérations pusillanimes, entreprit, à l'exemple du cardinal Bellarmin, une démonstration en forme des preuves de fait sur lesquelles s'appuie la religion chrétienne, et une réfutation méthodique des principaux arguments de l'incrédulité.

La religion chrétienne prouvée par les faits est l'ouvrage d'un prêtre convaincu, mais non pas toujours d'un assez solide apologiste. Il propose fortement de fortes objections contre la religion, auxquelles il oppose quelquefois des réponses un peu faibles. Cependant il s'est beaucoup aidé des travaux antérieurs, en particulier des *Pensées* de Pascal. L'étude de ce grand écrivain aurait dû épurer son goût. Mais l'académicien Houtteville paraît s'être appliqué davantage à imiter ce que le genre des Fontenelle et des la Motte avait de moins bon. L'affectation et l'enflure gâtent son livre et le rendent quelquefois ridicule, même dans la seconde édition, très-corrigée.

L'abbé Houtteville fut égaré par l'exemple du P. BERRUYER (1681-1758) qui, dans son *Histoire du peuple de Dieu* et dans son *Histoire du Nouveau Testament*, avait substitué un jargon romanesque à la simplicité des Livres saints, et, sous prétexte *qu'il n'était pas possible, sans une grâce particulière, de supporter la lecture de la Bible en original*, avait fait parler les patriarches et les prophètes du ton des héros de *Cyrus* et de *Clélie*. On lisait avec un extrême plaisir ce *délicieux romancier*, comme l'appelle Bachaumont. Mais ses livres furent trouvés dangereux, et la Sorbonne les censura solennellement.

Parmi les prêtres qui se montrèrent de dignes défenseurs de la religion, nous citerons : le jésuite GUÉNARD (1726-1806), cartésien éloquent, auteur d'un beau *Discours sur l'esprit philosophique*; l'oratorien et le malebranchiste DE LIGNAC (1710-1762), dont les ouvrages [1] et les dis-

[1] *Lettres à un matérialiste sur la nature de l'âme; Témoignage du sens intime; Éléments de métaphysique.*

cussions métaphysiques avec un autre religieux, le P. Roche, cartésien, ont été hautement vantés par un illustre philosophe de nos jours [1]; — le P. Gerdil (1718-1802), originaire de Savoie, qui combattit la philosophie avec ses propres armes, démontra contre Locke l'immatérialité de l'âme par les mêmes principes dont le philosophe anglais s'était servi pour démontrer l'existence de Dieu, et attaqua les idées de J.-J. Rousseau sur la société et l'éducation par les raisonnements mêmes de ce philosophe; — l'abbé Duvoisin (1744-1813), plus tard évêque de Nantes, qui défendit avec science et talent l'autorité de l'Ancien et du Nouveau Testament [2], et dont Napoléon disait, à Sainte-Hélène, qu'il avait des réponses pour toutes les difficultés des incrédules; — Lefranc de Pompignan (1715-1790), archevêque de Vienne, qui fit preuve non-seulement de zèle épiscopal, mais de talent, dans deux solides et spirituels ouvrages, l'*Incrédulité vaincue par les prophètes*, et l'*Incrédulité vaincue par elle-même*.

L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont (1703-1781), est aussi un de ces *hommes de l'ancienne marque*, comme parle Bossuet, qui tranchaient sur la masse du clergé dégénéré. Peu de prêtres ressentirent plus vivement les atteintes de ce feu sacré que Jésus-Christ est venu allumer au monde. De Beaumont était tout zèle pour l'Église et tout flamme pour ses ennemis. En toute occasion il signalait les entreprises des philosophes incrédules.

Les cris furieux et les insultes des coryphées de l'irréligion n'étonnèrent jamais son courage, et jusqu'à sa mort il se tint vaillamment sur la brèche.

Parmi tous ceux qui s'opposèrent avec foi et talent au débordement des doctrines téméraires et pernicieuses du philosophisme, nous devons distinguer l'abbé Bergier et l'abbé Guénée.

Nicolas Bergier (1718-1790), qui avait débuté dans la carrière des lettres en prenant part à des concours académiques, réfuta successivement d'Holbach, Helvétius, Raynal, Voltaire, J.-J. Rousseau, Burigny ou Fréret.

Il publia, dans l'*Encyclopédie méthodique*, pendant les années 1788 et suivantes, une nombreuse suite d'articles d'une orthodoxie irréprochable, qui composa son *Dictionnaire théologique* : l'*Encyclopédie* dite *méthodique* était elle-même une série de dictionnaires spéciaux accolés ensemble.

L'*Apologie de la religion chrétienne*, contre l'auteur du *Christianisme dévoilé*, peut être regardée comme le chef-d'œuvre du théologien de Besançon. Rien de plus clair, de plus solide, de plus lumineux que cette

[1] Cousin, *Cours d'histoire de la philosophie moderne*, cours de 1816, XIXe leçon.
[2] Voir l'*Autorité des Livres du Nouveau Testament contre les incrédules* (1775); l'*Autorité des Livres de Moïse établie et défendue contre les incrédules* (1778).

réfutation. En général, l'abbé Bergier, dans ses ouvrages apologétiques, se montre habile logicien. Il raisonne partout avec force; ses pensées, rigoureusement déduites les unes des autres, ne forment toutes ensemble qu'un tissu de préceptes solides et de conséquences incontestables. Il n'écrit pas toujours avec assez de correction et d'agrément. Ce n'en est pas moins un des plus vigoureux lutteurs du catholicisme. Il ne lui a manqué que d'écrire d'une manière plus concise et plus attachante.

Dans la personne de l'abbé Guénée (1717-1803), Voltaire rencontra enfin un contradicteur armé non-seulement de science, mais d'esprit, capable tout à la fois de relever ses erreurs et de le percer de ces traits de raillerie dont il avait si souvent criblé ses adversaires; assez fort enfin pour le contraindre à des désaveux et même à des réparations. Sous le nom de trois Juifs de Hollande en 1771, et sous celui de trois Juifs de Portugal en 1776, il entreprit de venger la nation juive et la Bible, sources du christianisme, des outrages du patriarche de l'impiété, qui avait tant de fois déprécié systématiquement les Hébreux pour relever les Égyptiens, les Chinois, les Persans, les Indiens et leurs Brachmanes. Il rend hommage à tous les mérites de Voltaire; il loue l'immense étendue de ses connaissances, les ressources inépuisables de son imagination pleine de saillies et de gaieté, le coloris brillant et le style enchanteur qui l'élèvent au-dessus de tous les écrivains de son siècle. Il vante avec plus de satisfaction encore cette horreur de la persécution et ces grands principes de bienveillance universelle qui caractérisent les ouvrages du grand philosophe. Mais, aussi ferme que poli, à côté de ses qualités il sait relever ses défauts. C'est ainsi que, dans cet orgueilleux philosophe qui s'était tant moqué des inconséquences du *pauvre Jean-Jacques*, il fit voir « un esprit superficiel qui, n'ayant rien approfondi, tourne à tous les vents de l'opinion, qui, indifférent sur le vrai comme sur le faux, ne tient à rien qu'au désir de se distinguer du reste des hommes en combattant des faits qu'ils révèrent, et qui, dans ce dessein, compile sans choix les objections, non-seulement les plus absurdes, mais les plus contradictoires; comme s'il se faisait un jeu d'essayer jusqu'où peut aller la crédulité du public et la confiance aveugle de ses prosélytes en tout ce qu'il lui plaît d'avancer[1]. »

Le ton général des *Lettres* de l'abbé Guénée est l'urbanité et la douceur la plus modeste. Persuadé que, quand on veut convaincre quelqu'un qu'il a tort, « le ton de véhémence n'est pas celui qui mène le plus directement au succès, » et que « les défenseurs de la vérité doivent être calmes comme elle, il n'a garde de montrer ni passion ni humeur. » Et d'ailleurs, suivant lui, il n'y a pas lieu à se mettre en colère :

« Pourquoi, demande-t-il, s'emporterait-on si fort contre M. de Voltaire, ou

[1] *Lettres de quelques Juifs*, 2e part., § 3.

contre la petite troupe qui combat sous ses drapeaux ? Une demi-douzaine de grands enfants ont formé le projet de renverser un édifice religieux que, depuis quatre mille ans, les injures du temps et les efforts des hommes n'ont pu ébranler. Les pierres dont il est bâti, la solidité de leur assiette, le ciment indestructible qui les lie, tout lui promet une éternelle durée. Et ces enfants s'imaginent qu'ils vont l'abattre avec des boules de neige. Encore, comment s'y prennent-ils ? L'édifice est à droite, et, se dressant sur leurs pieds, ils lancent d'un air menaçant leurs boules de neige à gauche. La plupart leur retombent sur la tête, et tout le fruit qu'ils tirent de leurs efforts, c'est de s'éclabousser les uns les autres. En vérité, il y a plus à les plaindre qu'à s'emporter contre eux, plus à rire qu'à s'indigner [2]. »

Les *Lettres de quelques Juifs* sont écrites d'un style pur, facile et agréable. « Ce n'est pas le tout d'écrire d'une manière agréable et légère, il faut encore raisonner juste, » dit l'auteur [1]. Il réunit admirablement les deux qualités. Son apologie se fait lire avec un plaisir continu, et en même temps elle est instructive, solide, lumineuse.

Quand Voltaire fut parvenu à découvrir quel était le prétendu secrétaire des Juifs, il lui répondit par un écrit intitulé : *Un chrétien contre six Juifs*. Il s'efforça d'être poli, mais il substitua encore souvent le sarcasme, le quolibet, l'ordure au raisonnement. Cependant, il sentait bien tout le mérite de son habile contradicteur, et, dans le particulier, il lui rendait pleine justice.

« Le secrétaire juif, écrivait-il à d'Alembert, le 8 décembre 1776, n'est pas sans esprit et sans connaissance, mais il est malin comme un singe : il mord jusqu'au sang, en faisant semblant de baiser la main. »

L'abbé Guénée est encore auteur des *Quakers à leur frère Voltaire*, et de quatre *Mémoires sur la fertilité de la Judée*, où il fait voir que la Judée a été, jusque sous les empereurs romains, telle que Dieu l'avait promise aux Hébreux, une terre fertile, et que sa stérilité actuelle ne peut être attribuée qu'à la conquête d'Omar et au mauvais gouvernement des Turcs. Dans ces divers ouvrages, comme dans les *Lettres de quelques Juifs*, l'abbé Guénée sait merveilleusement bien acérer la raison par l'ironie, et mêler l'agrément du style à la solidité de la science et de la logique.

Voilà, sans parler de la prédication, qui fut également impuissante, et sur laquelle nous reviendrons, voilà à peu près tout ce qui composa, parmi le clergé, la résistance catholique au dix-huitième siècle. Pas un homme de génie, quelques hommes d'un vrai talent, un certain nombre d'hommes dévoués, mais trop inférieurs à leur tâche.

Déployer si peu de talent, si peu d'énergie, c'était donner gagné à la

[1] *Lettre de quelques Juifs*, préf., p. XIII.
[2] *Ibid.*, p. 378.

philosophie, dont tant d'apostasies sacerdotales venaient augmenter le triomphe. Tous ces prêtres et ces moines oublieux de leur caractère, et infidèles à leur mission, contribuèrent tristement à la révolution qui devait labourer la vieille France. Heureusement la persécution viendra réveiller l'esprit sacerdotal. L'univers admirera la foi magnanime de nos prêtres et leur intrépide obéissance à la voix du devoir. Le clergé français, pendant la Révolution, rappellera ces chrétiens des premiers siècles dont un Père a dit : « Ce sont de certains hommes toujours prêts et disposés à mourir. *Expeditum morti genus*[1]. »

La résistance catholique, déjà si insuffisante et si affaiblie, reçut le plus sensible coup par la destruction de la Société de Jésus, consommée en 1762, et produite par la haine et la jalousie des philosophes et des jansénistes réunis un moment, et trop bien secondés par la lâche faiblesse d'un gouvernement à qui tous les moyens étaient bons pour essayer de se tirer d'embarras. En frappant cette condamnation sans qu'aucune forme eût été suivie, sans qu'aucune garantie eût été donnée à la défense, on ne craignit pas, comme d'Alembert a été forcé de l'avouer, de confondre des milliers d'innocents avec une vingtaine de coupables[2], et un pape séduit ou intimidé sanctionna une des plus iniques et des plus barbares violences qui se commirent jamais, licencia en les déshonorant ses plus intrépides et ses plus fidèles soldats, et prépara ainsi le complet triomphe des ennemis de l'Église confiée à sa garde.

La destruction des Jésuites fit à l'éducation publique une plaie qu'un demi-siècle ne put fermer. Ces religieux, qui savaient si bien s'approprier les talents supérieurs, n'avaient point d'égaux, depuis près de deux siècles, dans l'enseignement qu'ils distribuaient gratuitement aux pauvres et aux riches. De leurs écoles étaient sortis les hommes les plus distingués dans toutes les carrières, et surtout les plus excellents humanistes. Après eux, les lettres anciennes, auxquelles ils avaient peut-être fait une part excessive, se virent négligées et dédaignées.

En vain essayait-on de tous les moyens, en vain voyait-on tous les jours éclore de nouveaux systèmes d'éducation, rien ne pouvait remédier à l'affaiblissement, ou plutôt à la décadence des études. Vint l'époque révolutionnaire, où l'on prétendit que tout était à faire ou à refaire, depuis le syllabaire jusqu'au tableau encyclopédique des connaissances humaines ; depuis l'éducation que les enfants reçoivent de leurs nourrices, jusqu'à celle qu'on leur donne dans les universités. On voulut, en effet, tout refaire, et l'on ne produisit que le chaos. Et quand, enfin, l'on restaura sérieusement les études, il fallut en revenir aux procédés et aux méthodes des Jésuites.

L'aversion des philosophes était attachée à la Société de Jésus plus

[1] Tertul. *Apolog.*

[2] *De la Destruction des Jésuites*, p. 255.

qu'à tout le reste du clergé. Mais après que l'arrêt d'expulsion des Jésuites eut été prononcé, ils ne ménagèrent pas plus les Jansénistes que les Molinistes; ils voulurent, suivant leurs expressions, tuer les renards après les loups. Ils s'attaquèrent à tous les ordres religieux, à tout le clergé en général, et ne déguisèrent plus leur dessein de détruire la religion elle-même.

Les rangs du sacerdoce ne fournirent pas seuls, au dix-huitième siècle, des apologistes et des défenseurs de la religion. Un certain nombre de laïques déclarèrent aussi la guerre aux oracles du jour sous le nom d'*antiphilosophes*. Si leur intention était bonne, leur talent était généralement trop médiocre pour qu'ils pussent produire quelque effet. S'ils raisonnaient bien, ils écrivaient mal, et c'est la forme plus que le fond qui met le prix aux livres.

A l'étranger, mais dans notre langue, Euler, Abauzit, Charles Bonnet, Deluc, H. de Haller protestaient avec éloquence et onction contre l'irréligion qui établissait en France son empire. Bonnet appelait l'Évangile le tableau le plus fini de la perfection humaine, et son adorable auteur le restaurateur de la raison et le philosophe par excellence. Dans les *Recherches sur le christianisme* (1770 et 1771), par lesquelles il termina sa belle et laborieuse existence, il développa avec douceur, netteté et simplicité les preuves philosophiques de la religion chrétienne. Il conclut ainsi : « Je ne dirai point que la vérité du christianisme est démontrée; cette expression admise et répétée avec trop de complaisance par les meilleurs apologistes serait assurément impropre; mais je dirai simplement que les faits qui regardent la crédibilité du christianisme paraissent d'une telle probabilité, que si je les rejetais, je croirais choquer les règles les plus sûres de la logique et renoncer aux maximes les plus communes de la raison. »

LES SCIENCES AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

A ne le considérer que par certaines faces, le dix-huitième siècle apparaît comme la lie des siècles. Cependant il a de beaux et grands côtés. Ce qui l'honore le plus, c'est l'ardeur pour les sciences, pour toutes les sciences. Les sciences se touchent les unes les autres ; et, si elles ont fait de grands progrès au dix-huitième siècle, c'est qu'elles y ont toutes été étudiées sérieusement. Cette époque ambitieuse et présomptueuse s'imagina que l'édifice des connaissances humaines était à reprendre par la base ; mais cette ambition et cette présomption mêmes produisirent d'utiles efforts ; et, avec toutes ses témérités, tous ses paradoxes, toutes ses erreurs, le dix-huitième siècle finit réellement par contribuer beaucoup, et dans toutes les directions, à l'avancement des connaissances de l'homme.

Le dix-huitième siècle a généralisé et propagé la méthode analytique et le procédé de l'induction mis en crédit par Bacon, Bacon qui a été, comme il s'appelait lui-même, le héraut des découvertes et le guide des inventeurs [1].

Gassendi avait, le premier, fait connaître Bacon à la France, et signalé comme une *entreprise héroïque* les travaux de l'auteur du *Novum Organum*. Pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, il fut négligé pour Descartes. Diderot et les encyclopédistes le remirent à la mode.

Il y avait certes à gagner à l'étude d'un homme que Leibnitz a « appelé le divin Bacon [2], » à l'étude d'un homme qui a senti plus vivement qu'aucun de ses contemporains les forces de l'esprit humain, qui a rappelé au genre humain le droit à la pensée, l'autonomie de la conscience, les droits de l'expérience et de l'observation, qui sut réduire toute philosophie à cette règle : Observer avec exactitude, analyser avec précision, généraliser avec rigueur. Mais un philosophe qui a été si exclusivement préoccupé de la physique, qui a montré une répugnance si profonde pour la science de l'esprit, ne pouvait pas, en revenant en vogue au dix-huitième siècle, servir à arrêter la décadence de la vraie philosophie ; il la devait plutôt précipiter. Il n'a rendu de véritables services que dans l'ordre purement scientifique.

C'est ainsi que la science, en s'étendant, se matérialisa, et l'influence cartésienne ne fut pas elle-même étrangère à ce résultat déplorable. Depuis que Descartes eut essayé de ramener l'explication de tous les phénomènes de la nature à des principes mécaniques, la plupart des

[1] *Ego enim buccinator tantum.*
[2] *Confessio fidei contrà atheistas*, t. I, p. 5.

savants n'aperçurent plus en rien l'action de Dieu, et ne virent plus que des agents mécaniques, que des forces physiques. Ils ne surent plus reconnaître la Divinité ni dans l'univers ni dans eux-mêmes. Ils oublièrent presque complétement le grand mot des sages de tous les temps, de Pythagore et de Socrate, de l'Académie et du Portique : « Nous portons en nous un Dieu. » C'est ainsi que l'étude mal conduite des sciences mena le dix-huitième siècle à la négation la plus absolue de tout ce qui n'était pas matériel, visible et palpable.

A partir de l'époque de la Régence, qui a été très-favorable aux sciences, parce que le duc d'Orléans, fort instruit lui-même et passionné pour la chimie, les favorisait, d'importants progrès s'accomplirent dans toutes les branches des sciences, qui furent traitées avec plus d'ordre et de précision qu'elles ne l'avaient été dans les époques précédentes. D'habiles vulgarisateurs généralisèrent le goût des études savantes. Tel fut FONTENELLE. Il eut le tort de s'opposer aux idées de Newton, que Clairaut, Voltaire et Maupertuis ne parvinrent qu'avec bien de la peine à faire triompher; il ne fit aucune découverte scientifique; mais il sut éclaircir et exposer avec justesse, et d'un style brillant et fin, les résultats les plus précieux des diverses sciences; il en sema les routes de fleurs et les rendit accessibles à tous; enfin, il eut le talent d'amener les matières scientifiques à la portée même des femmes.

Chaque jour, les fervents des sciences croissaient en nombre; les femmes elles-mêmes s'en entichèrent, et jusqu'à la manie. Mais il y eut bien plus de faux savants que de vrais savants; on se contenta des apparences et de la superficie; les journaux, les dictionnaires, les almanachs s'étant mis à donner la science en découpure, on négligea de fouiller laborieusement dans les sources pour l'embrasser tout entière. Du dédain pour la science lourde d'autrefois, on en vint au mépris de l'érudition, et, comme le remarquait Buffon, on commença de « s'imaginer que l'esprit peut suppléer à tout et que la science n'est qu'un vain nom [1]. » Enfin, on négligea la philosophie pour les arts qu'on appelait scientifiques.

[1] Buffon, *Hist. nat.*, t. I, Manière de traiter l'hist. nat.

LES SCIENCES MATHÉMATIQUES; L'ASTRONOMIE, LA GÉOGRAPHIE; LA SCIENCE MILITAIRE

MONTUCLA, EULER, D'ALEMBERT, CONDORCET, MAUPERTUIS, LA CONDAMINE, LAGRANGE, CLAIRAUT, FONTENELLE, MAIRAN, LACAILLE, BAILLY, LALANDE, LAPLACE. — DELISLE, LA MARTINIÈRE, LACROIX, D'EXPILLY, ROBERT, GRENET, MENTELLE, DANVILLE, BUACHE, GOSSELIN, SAVARY, ETC. — FOLARD.

Nous devons commencer cet aperçu par les mathématiques et par l'astronomie, parce que c'est l'honneur le plus incontestable du dix-huitième siècle d'avoir fort avancé toutes les branches de connaissances qui se rattachent aux sciences mathématiques.

MONTUCLA (1725-1799), dans son *Histoire des mathématiques* (1758, 2 vol. in-4°, et 1799-1802, 4 vol. in-4°), ouvrage non moins remarquable par la manière dont il est composé et écrit que par la science dont il est plein, a exposé, pour les hommes spéciaux, les progrès accomplis dans les sciences du calcul depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du siècle dernier. C'est là qu'il faut aller chercher des renseignements précis et scientifiques sur des hommes et sur des matières que nous ne pouvons guère envisager ici que littérairement.

Le plus original et le plus fécond des mathématiciens du dix-huitième siècle fut un étranger, un Allemand, Léonard EULER (1707-1783), dont l'inépuisable génie parcourut toutes les parties des sciences mathématiques et recula les bornes de toutes. Il fit tourner ses profonds travaux au profit immédiat de l'humanité, par l'application qu'il en sut faire à l'optique et à l'art nautique.

Les plus grands mathématiciens ont reconnu et proclamé la supériorité d'Euler. Laplace, quoiqu'il n'eût pas pris pour modèle, dans ses écrits, le célèbre géomètre de Bâle, ne cessait de répéter aux jeunes mathématiciens : *Lisez Euler, lisez Euler, c'est notre maître à tous.*

Euler est non moins célèbre par sa tendre piété que par son génie mathématique. Dans la capitale de la philosophie incrédule, à Berlin, il écrivit en allemand une *Défense de la révélation contre les objections des esprits forts,* qui fut traduite en français en 1755. Quelques années plus tard, en 1760, il écrivit, mais cette fois en français, les *Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie.* On y retrouve le grand physicien et le grand géomètre, mais on y

sent en même temps le chrétien profondément convaincu, à la manière dont il s'explique sur Dieu, sur la foi, sur les mystères et sur les points les plus importants de la révélation. Euler renouvela cette belle alliance de l'esprit mathématique et de l'esprit religieux qu'on avait autrefois admirée dans Pascal, dans Kepler, dans Fermat, dans Tycho-Brahé, dans Galilée.

Jean le Rond D'ALEMBERT (1717-1785) passait pour le premier géomètre de l'Europe après Euler, avec lequel il eut souvent à lutter, et envers qui il fut parfois injuste, parce qu'il savait encore moins lui pardonner sa piété que son génie. D'Alembert étendit la découverte du calcul infinitésimal, trouvé par Leibnitz, et perfectionna les théories de la science du mouvement créées par Galilée, par Huyghens, par Newton. Il publia, en 1743, son beau *Traité de dynamique*, où, généralisant, simplifiant et fécondant le principe employé par Bernouilli dans la recherche du centre d'oscillation, il réduisit toutes les lois du mouvement des corps à celles de leur équilibre, et ramena ainsi la dynamique à la statique. Ce traité a été hautement loué par Lagrange [1].

D'Alembert recommandait aux souverains, protecteurs des idées nouvelles, de favoriser de tout leur pouvoir l'étude de la géométrie. Cette semence, pensait-il, devait produire des philosophes avec le temps, et presque sans qu'on s'en aperçût [2]. Pour ce qui est de lui, du moins, la géométrie ne fut qu'un acheminement à la philosophie sceptique, et bientôt il s'occupa beaucoup moins de géométrie que de philosophie. Ses ouvrages philosophiques et littéraires sont assez nombreux. Nous dirons quelques mots de ceux dont nous n'avons pas encore eu l'occasion de parler avec quelque détail.

Dans ses *Éléments de philosophie*, il caractérise chaque science dans son objet et dans son esprit, et expose les règles qui doivent présider à leur étude avec un style ferme, plein de choses, et d'une clarté vive et parfois brillante. Ce livre est, avec le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, son plus beau titre littéraire. Pour le fond des idées, il y aurait encore beaucoup à reprendre. Par exemple, il distingue une *morale de l'homme*, une *morale des législateurs*, une *morale des États*, une *morale du citoyen*, une *morale du philosophe* [3]. La vraie philosophie, comme la religion, ne connaît qu'une morale, qui est la même pour tous les hommes.

Nous avons parlé plusieurs fois de ses médiocres *Mélanges de littérature et de philosophie*. Ils sont remplis d'une métaphysique obscure et embrouillée, et les erreurs en matière de goût y abondent. Ainsi, il y parle d'une manière absurde de l'étude de l'antiquité, de la poésie. Un étranger, un Anglais, Gibbon, qui, à son début d'écrivain, s'essaya

[1] Voir Lagrange, *Mécan. anal.*, 2e part., 1re sect., Différ. princ. de la dynam.
[2] Voir *Mél. de litt.*, t. IV, De l'abus de la crit. en matière de relig., XXX.
[3] Division de la morale, n. VIII.

dans notre langue, donnera pour objet principal à son *Essai sur l'étude de la littérature* de venger la littérature classique et l'érudition de la légèreté avec laquelle d'Alembert les avait traitées.

Le plus considérable des ouvrages littéraires de d'Alembert est son *Histoire des membres de l'Académie française, morts depuis* 1700 *jusqu'en* 1771, *pour servir de suite aux éloges imprimés et lus dans les séances publiques de cette compagnie.*

Ces éloges avaient obtenu un brillant succès à la lecture. D'Alembert sut attirer la cour et la ville aux séances publiques de l'Académie, peu nombreuses avant lui. Au rapport des contemporains, il affectait la coquetterie envers le public qui se rendait aux solennités de la Saint-Louis, comme son prédécesseur Duclos affectait la rudesse. Pour ce public élégant, composé en grande partie de dames, il prodiguait toutes les grâces de son esprit. Il entasse les anecdotes et les assaisonne de petits traits; il court, comme disait Grimm, après la pensée-vaudeville, après le mot plaisant, ne fût-ce qu'un calembour; il prodigue les allusions frivoles; il recherche l'ingéniosité, la finesse, les agréments voulus de Fontenelle, et le ton épigrammatique, bouffon, persifleur, sarcastique et caustique de Voltaire. Mais il ne sait imiter ni la précision, la lumière et l'élégance de l'un, ni la variété et le naturel de l'autre. Trop souvent, en croyant être fin et épigrammatique, il n'est que plat, commun et recherché. Quelquefois, avouons-le, il rencontre des pensées assez fortes et assez élevées; mais rarement sort-il des limbes de la vulgarité.

Il aime à faire l'esprit fort autant que le bel esprit. A chaque instant il quitte son héros pour s'échapper en saillies contre les idées reçues et contre les traditions.

Un autre reproche à faire au panégyriste des académiciens, est de trop s'abandonner à la manie des parallèles.

Tous les ouvrages de d'Alembert sont écrits avec une extrême inégalité de ton. Son style est sautillant, décousu, maniéré, quelquefois emphatique, et plus souvent familier jusqu'à la bassesse.

Celui que Voltaire appelait « le premier écrivain du siècle » n'eut pour tout mérite, dans ses ouvrages littéraires, qu'une élégance froide et systématique, accompagnée de beaucoup de défauts, et, dans ses ouvrages scientifiques, fut à peu près illisible.

D'Alembert, secrétaire perpétuel, et très-influent, de l'Académie française, a joué un personnage important dans la littérature, mais par l'adresse et le manége bien plus que par le talent. Nous avons parlé de la part qu'il prit à l'*Encyclopédie*, et en particulier de son célèbre *Discours préliminaire*. C'est le principal fleuron de sa couronne littéraire.

C'est à titre d'ennemi de la religion, c'est comme second de Voltaire dans la guerre contre le catholicisme et les antiques institutions, que d'Alembert restera surtout célèbre.

La polémique des deux amis était d'un genre assez différent. Raton-

Voltaire, en sûreté dans son château de Ferney, bravait tout, risquait tout. Bertrand-d'Alembert, très-exposé à Paris, usait de toutes sortes de ménagements et de circonspections. Il tenait à ne jamais se compromettre. Son bon sens, comme le lui disait Voltaire, tirait très-habilement son épingle du jeu.

Le « philosophe aussi sage qu'intrépide[1] » qui ne voulait point être mordu des loups et qui ne jetait la semence que dans le bon terrain[2], ce rusé Bertrand avait si bien fait patte de velours toute sa vie, qu'on se doutait peu, à la cour et dans le public, de ses véritables sentiments. Son fanatisme irréligieux n'a été connu qu'après sa mort, quand on publia, conformément à sa volonté bien connue, toute sa correspondance avec Voltaire, dont il avait eu soin de préparer lui-même deux copies très-exactes. Là il s'abandonnait à chaque instant aux impiétés les plus audacieuses[3], et comblait d'aise le patriarche qui, dans sa joie et dans son enthousiasme, l'appelait « le seul homme capable de venger la raison[4], » un « homme nécessaire au siècle[5] ».

Voltaire loue d'Alembert de ce qu'il ne « cherche point à traiter la physique en phrases poétiques[6]. » Tout en gardant la gravité de la langue scientifique, il aurait pu soigner davantage sa rédaction.

Tandis que les ouvrages de Clairaut, d'Euler, de Lagrange, demeurent comme des modèles de style mathématique, on ne lit plus ceux de d'Alembert, dont la manière, en traitant les sujets scientifiques, est constamment heurtée, obscure, sans agrément, dans les articles de mathématiques pures et appliquées de l'*Encyclopédie*, comme dans son célèbre *Traité de dynamique*, et dans ses autres ouvrages de mathématiques.

Condorcet (1743-1794) fut, comme d'Alembert, un géomètre littérateur, et comme lui un admirateur enthousiaste de Voltaire. Son *Essai sur le calcul intégral* (1765) et son mémoire sur le *Problème des trois corps* (1767) lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences, où il fut reçu en 1769, et dont il fut nommé secrétaire en 1775. Son principal titre à cette dignité était ses *Éloges* des membres de l'Académie des sciences. Il en composa d'abord un certain nombre pour s'essayer dans ce genre, lorsque le secrétaire de l'Académie des sciences, Grandjean de Fouchy, l'eut choisi pour collaborateur. Il prit pour sujets de ce qu'il appelait ses exercices le tiers de siècle compris entre 1666 et 1699 : les académiciens décédés dans cet intervalle, tels que Huyghens, Roberval, Picard, Mariotte, Perrault, Rœmer, n'avaient été célébrés par aucune biographie.

[1] Lettre de Volt. à d'Alemb., 19 nov. 1773.

[2] Lettre du 17 nov. 1760.

[3] Voir en particulier les lettres du 18 oct. 1760, du 31 mars 1762, du 2 oct. 1762.

[4] Lettre de Voltaire à d'Alembert, du 7 ou 8 mai 1761.

[5] Lettre du 19 mars 1761. — [6] Lettre du 29 nov. 1766.

Ces éloges des fondateurs de l'Académie des sciences furent trouvés très-solides et on en vanta le style simple, clair, précis. Ils furent particulièrement admirés par Lagrange, par d'Alembert et par Voltaire.

Condorcet, l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, avait déjà donné plus d'un gage à la philosophie sceptique quand il se montra comme l'un de ses adeptes les plus décidés, en s'attaquant à l'un des grands défenseurs de la religion. Trouvant probablement trop faibles les remarques que Voltaire avait faites sur les *Pensées* de Pascal, il entreprit, en 1776, une édition du philosophe chrétien, avec un commentaire destiné à réfuter tout ce que ce livre renfermait de plus favorable au catholicisme. Un éloge prétendu de l'auteur des *Pensées*, placé en tête de l'ouvrage, en décréditait à l'avance tous les principes. Le « panégyriste très-raisonnable de Pascal[1] » employait les plus audacieuses adresses à rendre son héros ridicule. Cette édition perfide eut une vogue très-rapide et très-grande.

Dès lors il ne fut plus appelé par Voltaire que *M. Pascal de Condorcet, Pascal-Condorcet* ou *Anti-Pascal*[2]. La philosophie avait en lui un nouvel oracle, et il fallait se hâter de faire entrer à l'Académie *cet homme supérieur*[3]. Et Voltaire et d'Alembert s'agitèrent tant qu'ils se virent bientôt (21 février 1782) renforcés de *Pascal-Condorcet*. Ce succès fut néanmoins très-disputé : l'élection de Condorcet coupa en deux l'Académie française, et il ne l'emporta que d'une voix sur Bailly, son concurrent. Son discours de réception, bien qu'il renferme plus d'une opinion contestable ou positivement erronée, mérite d'être placé parmi ses meilleures productions. Ce morceau philosophique et littéraire a pour sujet *les avantages que la société peut retirer de la réunion des sciences physiques aux sciences morales*. Le nouvel académicien y trace le tableau des progrès des sciences et des lettres, et conséquemment de l'esprit humain, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Il y expose l'influence des sciences et des lettres sur le bonheur des particuliers, sur la prospérité des nations et sur la stabilité des empires ; son inévitable conclusion est que, sans la philosophie, d'où dérivent toutes les sciences, il n'y a point de saine politique, point de vraie sagesse.

Non content du rôle de savant et de littérateur, Condorcet ambitionna celui d'homme politique, et ce fut, à tous égards, son malheur. Disciple de Sieyès, après l'avoir été de Turgot, il se lança dans des systèmes aventureux, et attaqua la cour, dans la *Chronique de Paris*, avec un ton de finesse, de bienséance et de calme, qui ne rendait ses attaques que plus dangereuses. En 1791, il fit tout à fait défection à son parti. Foulant aux pieds des devoirs sacrés, le marquis Caritat de Condorcet se rangea à la suite de Brissot, rivalisa de violence avec les

[1] Voltaire, lettre à d'Alembert, 27 oct. 1777.
[2] Lett. à d'Alemb., 4 janv. 1778.
[3] Lett. à d'Alemb., 27 oct. 1777.

plus emportés folliculaires de la démagogie, et se laissa entraîner par la fureur révolutionnaire au point de voter contre Louis XVI — en repoussant cependant la peine de mort — et de se faire le défenseur de Chabot.

Le marquis démocrate fut une des victimes de cette révolution qu'il avait tant servie.

Condorcet, en mourant, laissait un ouvrage qu'il avait écrit dans sa retraite forcée, et qui fut publié en 1795, l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, où il refait *à priori* l'histoire primitive de l'homme, et essaie une restitution arbitraire des temps antéhistoriques, en posant comme point de départ l'état sauvage. Dans ce testament intellectuel, le philosophe proscrit se plaît à détailler ses espérances sur l'état à venir de l'espèce humaine, qui se réduisent à ces trois points : la destruction de l'inégalité entre les nations, le progrès de l'égalité dans un même peuple, et enfin le perfectionnement réel et illimité de l'homme.

Condorcet est un des partisans les plus prononcés de la perfectibilité sans limites de l'espèce humaine. Peu s'en faut qu'il n'entrevoie dans l'avenir une époque où nous deviendrons immortels. Ce philosophe, qui ne croyait pas à l'immortalité de l'âme, croyait à la quasi-immortalité des corps.

Suivant Condorcet, si l'humanité s'est avancée si lentement vers le bien et le bonheur, c'est que ses mouvements ont été continuellement entravés par des gênes tyranniques et par des chaînes religieuses. C'est aux religions qu'il attribue la principale part du mal. Dès le début de son livre, il explique de la manière la plus injurieuse pour l'humanité l'établissement des religions. A l'entendre, l'institution ecclésiastique n'a été, à l'origine, qu'une grossière erreur de la part des peuples abusés, de ce qu'il appelle les *premières dupes*, et une monstrueuse imposture de la part des fondateurs de la religion. Pour lui, les charlatans, les sorciers qu'on rencontre chez les sauvages les moins civilisés sont le type du prêtre à toutes les époques, et les fétiches sont l'origine de tout culte religieux.

Expliquer l'histoire d'une manière si insultante pour le genre humain, saper par le mensonge et la calomnie le fondement des plus respectables institutions, c'était là ce que Voltaire appelait *soutenir tout doucement la bonne cause*[1].

Le fanatisme philosophique, les erreurs et les fautes de diverse nature de Condorcet ne doivent pas empêcher de reconnaître en lui un esprit original et étendu ; mais tout le monde doit avouer que son mérite a été démesurément surfait par le parti encyclopédiste. Personne aujourd'hui n'oserait plus dire que Condorcet est « égal à Pascal en plusieurs choses, et très-supérieur en d'autres[2]. » Personne même n'oserait

[1] Lettre à d'Alembert, 14 juillet 1773.

[2] Volt., *Avert. sur les dern. Remarq. sur les Pens. de Pasc.*

louer son mérite d'écrivain comme le fait Voltaire[1]. Condorcet, il est vrai, sait employer le mot propre et a, d'ordinaire, le style de son sujet; mais trop souvent aussi il est négligé, obscur, entortillé. « En vérité, disait Voltaire à d'Alembert, il est le seul qui écrive comme vous. » Il faut comprendre dans cette ressemblance les défauts comme les qualités.

Moreau de Maupertuis (1698-1759), l'un des premiers géomètres qui aient soutenu et répandu le système de Newton, encore peu connu et peu goûté en France, est un véritable savant, quoiqu'il ait été outragé et ridiculisé par Voltaire qui l'avait célébré pendant vingt ans en prose et en vers.

Son application à l'étude et la régularité de sa conduite lui acquirent de bonne heure les plus honorables amitiés, en particulier celle de la famille d'Aguesseau. Dès l'âge de vingt-cinq ans, ses rapides progrès dans les sciences exactes lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences. Le premier mémoire qu'il donna à l'Académie, et qui fut imprimé en 1724, eut pour objet la forme des instruments de musique : Maupertuis possédait non-seulement la théorie, mais encore la pratique de la musique. Dans son *Discours sur la figure des astres*, publié en 1732, il soutint une discussion métaphysique sur l'attraction, qui gagna de nombreux adhérents au newtonianisme. Mais il allait bientôt faire beaucoup plus encore pour le triomphe de cette doctrine.

Depuis quarante ans les savants disputaient entre eux sur la figure de la terre. Suivant Newton, elle était aplatie, et suivant Cassini, allongée. Le cardinal de Fleury jugea cette question d'une suprême importance pour la géographie et la navigation; et, afin de terminer la querelle, il ordonna, en 1736, que des géomètres et des astronomes iraient mesurer les degrés du méridien vers l'équateur et vers le pôle. La Condamine, Godin et Bouguer partirent pour le Pérou, et Maupertuis, Clairaut, Lemonnier, l'abbé Outhier pour le nord de la Laponie. Les pénibles et périlleuses expériences des voyageurs astronomes confirmèrent pleinement la théorie qu'avait conçue le génie de Newton. Maupertuis consigna le résultat de ses opérations dans un écrit intitulé : *Mesure d'un degré du méridien.*

Ce fut ce voyage au pôle qui fit connaître le nom et le mérite de Maupertuis au roi de Prusse, et détermina ce souverain à l'appeler à Berlin pour être le directeur de l'académie qu'il désirait composer des plus illustres savants et écrivains de l'Europe. Dès que Frédéric II lui eut confié l'administration de son académie, Maupertuis s'occupa d'en améliorer le règlement. Bientôt il l'eut complétement restaurée, et il ne cessa, par son exemple, par ses discours, par ses démarches, d'exciter ses collègues des diverses classes, physiciens, géomètres, philosophes, orateurs, à cultiver leurs talents d'une manière qui répondît à la haute protection que leur accordait le grand Frédéric.

[1] Lettre à d'Alemb., 5 déc. 1773.

Après ces divers travaux, les théories de Newton, longtemps combattues et rejetées comme trop peu physiques, commencèrent à être accueillies avec faveur; elles le seront bientôt avec une espèce d'enthousiasme, et l'accord sera presque unanime à déclarer que le géomètre anglais a mis l'esprit français en possession du vrai système du monde.

Dans un écrit *sur les lois du mouvement et du repos*, inséré en 1746 dans les *Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres de Berlin*, et dans son *Essai de Cosmologie* (1750), Maupertuis développa son principe favori de la *moindre quantité d'action*. Il soutint que la nature a soin de n'employer, pour mettre en mouvement tout le mécanisme de l'univers, que juste la quantité de forces strictement nécessaires. Suivant lui, la nature est si constamment attachée à ce principe qu'elle l'observe non-seulement dans ses mouvements, mais encore dans sa permanence; le mouvement et le repos de toutes les substances corporelles, dures ou élastiques, dépendent de ce principe universel. Maupertuis attribuait à ce raisonnement métaphysique le pouvoir de faire pénétrer l'évidence dans les esprits fermés à toutes les autres preuves de l'existence de Dieu. Il se faisait illusion sur la vertu de sa preuve; cependant il ne prétendait pas qu'elle fût une démonstration géométrique, une démonstration complète, mais seulement « un raisonnement plus fort que tous ceux qu'on tire de ces petits détails de la nature qui souffrent mille exceptions, et où les vues du Créateur restent trop cachées. »

Le principe de la moindre action fut attaqué avec mauvaise foi par le professeur de philosophie Kœnig, et avec une raillerie cruelle par Voltaire. Quoi qu'il faille penser du fond de ce système, Maupertuis avait incontestablement raison de soutenir, qu'entre les preuves d'un Être tout-puissant et tout sage, que nous trouvons en si grand nombre, soit que nous demeurions en nous-mêmes, soit que nous en sortions pour parcourir les merveilles de l'univers, il faut faire un choix, examiner leur force ou leur faiblesse, et ne donner à chacune que le poids qu'elle doit avoir. Il avait raison de dire que ce n'est pas dans les petits détails, dans ces parties de l'univers dont nous connaissons trop peu les rapports, qu'il faut chercher l'Être suprême, mais dans les phénomènes dont l'universalité ne souffre aucune réflexion, et que leur simplicité expose entièrement à notre vue.

Maupertuis eut toute sa vie un goût de préférence pour l'étude des mathématiques qui, suivant ses propres termes, pouvaient seules repaître son âme active et dévorante. Mais il ne s'est pas uniquement occupé de mathématiques, de géométrie. Ce disciple de Newton et de Jean Bernouilli a encore fait des recherches et des expériences très-curieuses d'histoire naturelle. Il était assez bien au fait de l'anatomie et de l'économie animale. Sa *Vénus physique* (1745) est célèbre. C'est une ébauche de système pour expliquer la formation des animaux. Dans ce traité fort court, où il ne présente ses opinions que comme des doutes et des conjectures, et tire de grands secours du livre de Réaumur sur les insectes, il rassembla, suivant Buffon, plus d'idées philosophiques que n'en contenaient

tous les gros volumes écrits avant lui sur la génération. L'auteur de l'*Histoire naturelle* y trouvait des vues générales qui ne s'éloignaient pas beaucoup des siennes[1]. Ces vues générales ont quelquefois une grandeur sublime.

On a aussi de Maupertuis divers morceaux philosophiques. Dans son *Essai de philosophie morale* (1749), écrit d'un style sec, triste et verbiageux, il réfuta victorieusement ceux qui ont osé comparer la morale de Zénon et d'Épictète à la morale de l'Évangile. C'est une suffisante recommandation pour ce court ouvrage; mais on fut scandalisé d'un passage où il égale les plaisirs des sens aux plaisirs les plus intellectuels, et soutient que les plaisirs les plus nobles sont ceux qui sont les plus grands. On lui reprocha encore d'avoir porté à la haine de la vie en faisant ressortir avec trop de force les peines dont est semée notre existence, et d'avoir parlé trop favorablement du suicide, en disant qu'au point de vue chrétien c'est l'action la plus criminelle ou la plus insensée, mais que, considéré hors de la crainte et de l'espérance d'une autre vie, c'est un remède utile et permis. Maupertuis n'avait eu aucune intention mauvaise et n'avait écrit ces réflexions que pour lui et pour un petit nombre de personnes.

Dans un moment où sa situation ne lui permettait point d'ouvrage de longue haleine, il voulut, dans des lettres sur des sujets scientifiques et métaphysiques, tenir une sorte de journal de ses pensées.

Ces lettres, dans lesquelles l'auteur parcourt les sujets comme ils se présentent à son esprit, roulent sur le souvenir et la prévision; sur le bonheur; sur la manière dont nous apercevons; sur le droit; sur les bêtes; sur les systèmes; sur les monades; sur la nature des corps; sur les lois du mouvement; sur l'art de prolonger la vie; sur la pierre philosophale; sur la longitude; sur le mouvement perpétuel; sur la quadrature du cercle; sur la médecine; sur la génération des animaux; sur la divination; sur ce qui s'est passé à l'occasion de la moindre quantité d'action; sur la figure de la terre; sur la maladie; sur la religion.

Dans ces dissertations, où l'on trouve une science sérieuse et beaucoup d'idées excellentes, Maupertuis se montre disciple de Newton par son spiritualisme; mais il l'exagère. S'abandonnant à l'idéalisme de Berkeley, il soutient que l'étendue n'appartient pas aux corps mêmes, qu'elle n'est qu'une perception de l'âme transportée à un objet extérieur, sans qu'il y ait dans l'objet rien qui ressemble à ce que l'esprit perçoit, qu'ainsi les objets et l'étendue elle-même ne sont que de simples phénomènes.

La dernière lettre renferme de très-belles pensées sur l'utilité et la vérité de la religion.

Le géomètre Maupertuis eut le mérite de défendre constamment les

[1] Voir Buffon, *Hist. nat. des anim.*, t. III, p. 244, édit. in-12.

idées spiritualistes, de les faire triompher à l'Académie de Berlin, et de les insinuer à divers penseurs de l'Allemagne.

Lui-même ne s'en tint pas là. Dans les derniers temps de sa vie il revint complétement aux idées chrétiennes. Un des principaux motifs de sa conversion fut que la religion devait conduire l'homme à son plus grand bien par les plus grands moyens possibles, et que la religion de Jésus-Christ avait seule ce double avantage. Il mourut de la manière la plus catholique, à la grande joie des fidèles et au grand désappointement des philosophes.

Maupertuis n'est pas un écrivain, mais il faut le louer du soin qu'il met, dans la plupart de ses ouvrages, à rendre très-claire l'exposition de ses idées.

La Condamine (1701-1774) a moins écrit et a moins approfondi la science que le directeur de l'Académie de Berlin dont il partagea la gloire en réussissant également dans la même expérience tentée sur un sol si différent. Il a joui, de son temps, d'une grande réputation. Buffon, le recevant à l'Académie française, lui reconnaissait « du génie pour les sciences, du goût pour la littérature, du talent pour écrire, de l'ardeur pour entreprendre, du courage pour exécuter, de la constance pour achever, de l'amitié pour ses rivaux, du zèle pour ses amis, de l'enthousiasme pour l'humanité. » La *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale* (1745) ; la *Mesure des trois premiers degrés du méridien dans l'hémisphère austral* (1751) ; le *Journal d'un voyage fait par ordre du roi à l'équateur* (1751-52), suivi de l'*Histoire des pyramides de Quito*, ainsi que les autres ouvrages ou mémoires de la Condamine, sont écrits d'un style simple et négligé, mais semés de traits agréables et plaisants.

Louis de Lagrange (1736-1813), l'auteur de la *Mécanique analytique* (1788), dépassa d'Alembert, dont il était l'ami, non-seulement par l'étendue de la science, par la fécondité de l'invention, mais encore par l'élégance de la rédaction. Le géomètre encyclopédiste, qui avait refusé la place de directeur de l'Académie de Berlin, quand Euler s'en démit, proposa Lagrange à Frédéric qui l'acccepta et le prit bientôt en singulière estime : il l'appelait *le philosophe sans crier*. Lagrange fut pendant vingt ans directeur de l'Académie prussienne, et il en enrichit le recueil de plus de soixante *Mémoires* ou *Dissertations*. En 1787, le Ministère français, excité par Mirabeau, l'appela à Paris où Louis XVI le combla d'honneurs. Vers la fin de sa vie, il se lassa, comme d'Alembert, des mathématiques ; il s'occupa de chimie, de médecine ; il tourna même l'application de son esprit sur l'histoire des religions et sur la théorie des langues et de la musique ; mais il n'eut garde de se jeter, comme la Condamine, dans la frivolité. Ce savant, né à Turin, est un de ceux dont le génie a le plus honoré la France.

Clairaut (1713-1765) est digne d'être nommé avec Lagrange parmi les savants les plus dignes de ce titre sérieux. Il eut, comme Pascal, la plus précoce aptitude pour la géométrie: âgé de moins de treize ans, il lut un *Mémoire* sur quatre nouvelles courbes géométriques de son invention devant l'Académie des sciences qui, malgré les règlements, le reçut à dix-huit ans parmi ses membres. Ses expériences et ses écrits, dont on admirera toujours l'élégante synthèse, le placèrent bientôt au rang des plus éminents géomètres de l'Europe. Clairaut est des premiers qui adoptèrent la philosophie de Newton. Il paraît l'avoir embrassée même avant Voltaire.

Fontenelle (1657-1757), qui fut membre de l'Académie française, de l'Académie des sciences et de l'Académie des inscriptions, a cultivé un grand nombre de genres, et, sans être doué de l'universalité de Bacon, de Hobbes ou de Leibnitz, il avait une vue claire et facile de toutes choses. Il ne posséda pas un talent supérieur en littérature, ni une étude profonde des sciences. Cependant il a mérité d'obtenir un rang considérable dans les lettres, et, en tempérant le sérieux de l'instruction par un ingénieux badinage et par les agréments de la diction, il a su inspirer aux gens du monde du goût et de l'amour pour les sciences, diriger vers elles la curiosité des personnes les plus frivoles, et devenir un actif propagateur des méthodes expérimentales dans la science.

Son influence littéraire fut grande, mais non pas heureuse à tous égards. Quand il parut, des chefs-d'œuvre avaient porté, dans tous les genres, l'art d'écrire à un point qu'il paraissait difficile de dépasser. En cherchant à se distinguer par une manière nouvelle, Fontenelle commença l'un des premiers sous Louis XIV à porter quelque atteinte au goût, et, pour son genre affecté, mérita d'essuyer les épigrammes de Boileau, de Racine, de Jean-Baptiste Rousseau, de Chaulieu.

Entré dans la carrière littéraire à l'âge de quatorze ans, il s'essaya d'abord, — en sa qualité de neveu de Corneille, — dans la carrière théâtrale, par des tragédies, des comédies et des opéras. Le succès trompa son ambition. Sa tragédie d'*Aspar* fut justement sifflée: souscrivant à l'arrêt du public, il en jeta lui-même le manuscrit au feu; et, vers l'âge de trente-cinq ans, il eut le bon esprit de cesser tout à fait de rimer. Il voulut essayer si la prose lui réussirait mieux au théâtre. Vain effort: sa tragédie en prose et ses six comédies sont au-dessous du médiocre.

Nos grands poëtes et nos grands dramatiques étaient de laborieux élèves et émules des Grecs et des Romains. Fontenelle goûtait et sentait peu ces éternels modèles du beau littéraire. Il se jeta, avec Perrault, dans la ligue contre les anciens, et fit valoir les idées de celui-ci sur la supériorité des modernes, dans une *Digression sur les anciens et les modernes*, jointe à ses *Églogues*.

Après avoir écrit ce morceau assez mesuré, il se retira du champ de bataille pour n'y plus rentrer.

La médiocrité et le mauvais goût de ses premiers écrits en prose ou

en vers, ses attaques non-seulement contre les anciens, mais contre plusieurs de ses illustres contemporains, partisans déclarés de l'antiquité, firent longtemps regarder Fontenelle comme un hérétique et un intrus dans les lettres, et rendirent vaines ses quatre premières tentatives pour entrer à l'Académie française.

Le premier ouvrage de Fontenelle qui mérita de recevoir un accueil favorable, fut les *Dialogues des Morts*, publiés en 1683. Il y prit censément Lucien pour modèle, mais il suivit une manière fort différente. Dans ces *Dialogues* d'un genre tout nouveau, où les personnages et les aventures sont historiques, mais le langage et les idées en désaccord presque continuel avec les époques supposées, Fontenelle s'est principalement proposé de surprendre par la singularité de la rencontre entre les personnages et par l'inattendu des conclusions. Ce rapprochement artificiel et forcé des personnages est souvent poussé jusqu'à la singularité la plus étrange. Aux vérités même les plus incontestables, Fontenelle aime à donner l'air du paradoxe. Le simple bon sens lui répugne ; il faut que tout chez lui prenne un air de singularité. Ses dialogues — reproche plus grave — respirent un mépris sceptique de la condition humaine dont le moderne Lucien n'aperçoit que la misère, et méconnaît froidement les grandeurs : déjà l'on entrevoit la philosophie ironique et insultante de Voltaire.

Fontenelle montra un talent plus sérieux dans l'ouvrage intitulé *Histoire des oracles*, quoiqu'il n'y ait nullement fait l'histoire des oracles. Un docte Hollandais, Van Dale, avait publié à Amsterdam, en 1863, deux dissertations latines où il s'attachait à prouver : 1° que les oracles du paganisme n'avaient point cessé à la naissance de Jésus-Christ, comme on le croit ordinairement, mais qu'ils avaient duré jusqu'à la ruine du polythéisme, sous l'empire du grand Théodose ; 2° qu'il n'y avait aucune opération diabolique ou surnaturelle dans les réponses des oracles, mais que c'était le pur artifice de prêtres. Cette thèse parut piquante à Fontenelle, il y vit une favorable occasion d'exercer son esprit, et de donner cours à ses idées sceptiques.

Van Dale n'avait écrit que pour les savants. Son livre était lourd, prolixe, rempli de digressions et de parenthèses fastidieuses. Le spirituel imitateur voulut, en conservant le fond et toute la matière principale de l'ouvrage, lui donner une tout autre forme. Il changea entièrement la disposition du livre, retrancha, abrégea ou ajouta, selon qu'il le crut bon pour l'intérêt et l'agrément ; enfin il donna au tout une forme ingénieuse, concise et simple.

L'ordre qu'il suivit fut : 1° de tâcher d'établir que les démons n'avaient point eu ni n'avaient pu avoir de part aux oracles, et que les Pères avaient cru trop légèrement que les esprits mauvais s'étaient servis des prêtres pour entretenir l'idolâtrie ; 2° de démontrer que ces oracles étant devenus indifférents à la religion chrétienne, on ne devait plus s'intéresser à les faire finir précisément à la venue de Jésus-Christ.

Fontenelle élagua certains détails trop hardis de l'ouvrage original, et prit quelques précautions, comme de déclarer que, « sous le nom d'oracles, il ne prétendait point comprendre la magie dont il est indubitable que le démon se mêle, et qui faisait horreur aux païens aussi bien qu'à nous. »

Enfin, comme dit Voltaire, en adoucissant les expressions de Van Dale, il s'expliqua quelquefois en Normand [1]. Malgré toutes ses adresses, tous ses tours et toutes ses réticences, toutes ses expressions enveloppées, tous ses mots à double sens, les intentions critiques et l'esprit sceptique perçaient assez pour que les esprits-forts, qui déjà formaient un parti, applaudissent à ce livre comme à l'œuvre d'un des leurs.

On ne doit pas s'étonner que l'Église ait vu de l'erreur dans le livre de Fontenelle; car les théologiens les plus autorisés, et Bossuet à leur tête, ont cru, comme les Pères, à la réalité des oracles anciens.

Fontenelle n'ignorait pas la portée de l'*Histoire des oracles*, et l'on est aujourd'hui unanime à reconnaître qu'il y préludait aux plus grandes hardiesses du dix-huitième siècle, mais à sa manière. Les hardiesses de Fontenelle étaient toujours tempérées de circonspection, et il savait y couper court, quand elles l'auraient compromis. Attaqué par le Jésuite Baltus (1707), dénoncé par le P. Letellier et menacé de perdre ses pensions, sa place, et peut-être sa liberté, comme ayant favorisé l'athéisme en prétendant établir la nullité générale des oracles anciens, il écrivait à Leclerc :

« Je ne répondrai point à Baltus. Je n'ai point du tout l'humeur polémique, et toutes les querelles me déplaisent. »

Peut-être regretta-t-il cet esclandre. Ce qui est certain, c'est qu'il se rendit chaque jour plus réservé. Téméraire sous Louis XIV, il devint prudent quand l'audace fut devenue générale autour de lui.

Les témérités de son livre paraissent assez innocentes au rationalisme de notre époque; et ce n'est pas là ce qui le fait lire aujourd'hui. Ce qui en rend encore la lecture fort agréable, c'est la grâce de la narration, ce sont les traits historiques et les anecdoctes piquantes, c'est la finesse et la justesse de beaucoup de pensées et d'aperçus.

En 1686, à l'âge de vingt-neuf ans, Fontenelle publia la *Pluralité des Mondes*. Ce livre n'était pas à l'adresse des savants, mais à celle des dames à qui il prétendait rendre accessible ce que l'astronomie physique a de plus relevé. Il ne demandait à ses belles lectrices pour tout ce système de philosophie « que la même application qu'il faut donner à la *Princesse de Clèves*, si on veut en suivre bien l'intrigue et en connaître toute la beauté. » Son livre est si peu obscur qu'il est persuadé qu'à une seconde lecture au plus il ne leur en sera rien échappé. Il a employé

[1] *Dict. philos.*, art. ORACLES, sect. I.

tous les raisonnements de physique qu'il était nécessaire, mais il a toujours tâché de leur donner un tour agréable, et, à l'exemple de Virgile, il s'est appliqué à égayer par des ornements étrangers les matières trop sérieuses. Il a voulu présenter le plus possible de faits certains; cependant il ne s'est pas interdit les conjectures, pourvu qu'elles ne fussent pas entièrement chimériques. Le vrai et le faux sont mêlés dans son livre, mais y sont toujours aisés à distinguer. Composé bizarre, mais qui, espère-t-il, ne laissera pas de plaire.

Les « pensées quintessenciées, les raisonnements sophistiques [1] » et les idées les plus frivoles abondent dans ce livre destiné à expliquer le système du monde, tel qu'il a été conçu par Copernic, et à mettre à la portée des gens du bel air les principes de l'astronomie moderne.

La *Pluralité des Mondes* émietta aux jeunes gens et aux femmes de la société élégante un certain nombre d'idées scientifiques à leur portée. Mais ce n'était pas un tel livre qui pouvait étendre le progrès des sciences. Il était plus propre à faire des beaux esprits prétentieux que des savants. D'ailleurs il repose sur une base scientifique fausse et chimérique, sur le système cartésien des *tourbillons* et du *plein*, que Fontenelle avait adopté dans sa jeunesse et qu'il soutint toute sa vie. On trouve les mêmes principes dans la *Théorie des Tourbillons*, publiée en 1752, que dans la *Pluralité des Mondes*, publiée en 1686. Le secrétaire de l'Académie des sciences ne faisait pas plus de cas de l'attraction et du vide de Newton que des qualités occultes des scolastiques.

Si piquante et si spécieuse que soit la thèse de la pluralité des mondes, elle paraît ne pouvoir pas soutenir l'examen sérieux de la science. Il semble démontré que ni l'homme ni aucun animal connu ne sauraient subsister hors de la terre, qu'ils seraient brûlés dans Vénus et Mercure, glacés dans Saturne, asphyxiés dans la lune, qui n'a point d'atmosphère, ou du moins une atmosphère insuffisante à la respiration et à la vie des êtres terrestres. Ce système, si dénué de preuves, avait une apparence de hardiesse qui en fit le succès, mais qui pouvait compromettre l'auteur. Car en soutenant la pluralité des mondes, comme Huyghens l'essaya à son tour, douze ans plus tard, Fontenelle paraissait contredire la cosmogonie de Moïse plus que ne l'avait fait Galilée en soutenant le mouvement de la terre. Cependant des théologiens exacts ont déclaré cette opinion innocente et permise. « La pluralité des mondes, dit M. de Frayssinous, peut bien n'être qu'un ingénieux roman, mais vous êtes libres d'y voir une réalité. »

Qu'on passe à Fontenelle de contredire le système astronomique de la Bible, on ne pourra pas aussi aisément lui pardonner de n'avoir pas su trouver la moindre réflexion religieuse en un sujet où tout rappelle sans cesse la puissance et la grandeur de Dieu.

Peu de temps après avoir été nommé à l'Académie française (1691), Fontenelle abandonna la littérature pour la science. Le goût paraît lui

[1] Expression de la Bruyère, dans le portrait de Cydias.

n avoir été inspiré principalement par son oncle Thomas Corneille, lont il fut le collaborateur dans la rédaction du *Dictionnaire des Sciences et des Arts*, entrepris dans le dessein de mettre la connaissance des sciences les plus abstraites à la portée de tous les esprits.

Fontenelle s'était occupé sérieusement de travaux mathématiques lès 1685. Pour payer son tribut de membre de l'Académie des sciences, l voulut pénétrer jusqu'aux sources de la haute géométrie, et écrivit la *Géométrie de l'infini*.

Suivant d'Alembert, les ouvrages géométriques de Fontenelle sont aussi capables que ses ouvrages littéraires d'égarer les jeunes gens par les défauts agréables et mêlés de beautés réelles dont ils sont remplis. D'après le mathématicien encyclopédiste, la lecture des *Éléments de la Géométrie de l'infini* en particulier « est d'autant plus dangereuse aux jeunes géomètres que l'auteur y présente ses sophismes avec une sorte d'élégance, et, pour ainsi dire, de grâce, dont le sujet ne paraissait pas susceptible[1]. »

Fontenelle ne présente guère le caractère du vrai savant, qui est de chercher et de découvrir : recueillir et rédiger, voilà toute la tâche du célèbre secrétaire de l'Académie des sciences. Il n'en est pas moins incontestable qu'il a rendu de grands services à la science par la manière dont il a exposé les découvertes des autres. Il a vulgarisé les connaissances scientifiques, et il a donné aux savants mêmes des modèles d'ordre et de clarté.

Nommé membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences en 1699, il rédigea pendant quarante ans les *Mémoires* de cette compagnie, et écrivit son histoire. Elle se compose de deux parties. La première présente l'histoire générale de l'Académie, de ses travaux, de ses pensées, des sciences dont elle s'occupe, enfin offre l'abrégé de tout ce qui s'est fait ou dit de remarquable dans l'Académie pendant l'année, l'analyse des mémoires imprimés et les extraits des mémoires lus en séance et qu'on ne jugea pas à propos d'imprimer en entier[2]. La seconde partie renferme l'éloge des académiciens morts pendant le cours de chaque année académique, jusqu'en 1740, c'est-à-dire soixante-neuf biographies.

Duhamel, premier secrétaire de l'Académie des sciences, fondée en 1666 par Colbert, n'avait pas fait les éloges de ses savants collègues, Carcavie, Huyghens, Roberval, Frenice, Auzout, Picart, Buhot, Cureau de la Chambre, Perrault, Duclos, Bourdelin, Pecquet, Marchand, premiers membres de cette illustre compagnie. L'usage de prononcer l'éloge des académiciens morts ne fut introduit que par le règlement de 1699. Fontenelle, appelé le premier à le mettre en pratique, dépassa l'obligation de sa charge. Pour élever aux sciences un monument com-

[1] D'Alemb., *Mél.*, Éclairciss. sur les *Élém. de philos.*, § XV.

[2] L'*Histoire générale de l'Académie*, écrite par Fontenelle, se compose de quarante volumes in-4°.

plet, il reprit toute l'histoire de l'Académie depuis 1666 jusqu'à 1699, et plaça deux superbes préfaces, l'une en tête de l'histoire de 1666, l'autre en tête de l'histoire de 1699.

Tous ces éloges sont composés avec beaucoup d'art ; ils ne sentent nullement le panégyrique et ne paraissent que des histoires. Chacun a son caractère, son ton, son originalité particulière. Tour à tour chimiste, botaniste, anatomiste, géomètre, astronome, mécanicien, le secrétaire de l'Académie parle également bien le langage de toutes les sciences; il leur prête à toutes la parure du style, et sait répandre de la lumière et des grâces sur les sujets les plus abstraits. En parlant de la plupart des découvertes astronomiques, physiques, mathématiques, il n'a garde de fatiguer par une exposition trop exacte des lecteurs peu accoutumés aux sujets scientifiques. Il sait élucider ce que les idées des savants dont il écrit l'histoire peuvent avoir d'obscur, rendre en termes généraux et clairs ce qu'ils offrent de technique, louer chacun d'eux par ce qu'il nous a laissé de plus important et par ses titres de gloire les plus durables ; répandre, en passant, des idées générales sur chaque science, sur leur origine, leurs progrès, leur but, le moyen de les perfectionner, leur liaison et leurs rapports mutuels ; enfin, comprenant sa tâche en vrai philosophe, placer la science intellectuelle au-dessus de la science physique, et insinuer à propos que « les expériences naturellement bornées à des cas particuliers prennent, par le moyen de la spéculation, un esprit universel, et se changent en principes [1]. »

Il ne montre pas moins de talent dans la manière dont il rapporte les principales circonstances de la vie des académiciens. Quand il rappelle quelques anecdotes qui regardent leur genre de vie, leurs occupations domestiques, ou leur commerce littéraire, il sait toujours les entremêler de circonstances intéressantes. Raconte-t-il, par exemple, quels étaient les savants avec qui M. de Montmort était en correspondance, il développe tous les troubles littéraires qui s'élevèrent dans l'Europe entière à l'occasion de la fameuse dispute de Leibnitz et de Newton.

Pour tant de qualités qu'offrent les *Éloges* des académiciens, Fontenelle a mérité d'être appelé « le modèle de tous ceux qui se sont exercés et qui s'exerceront dans ce genre de composition [2], » dont il donna le premier exemple. Quelques *Éloges* doivent être recommandés parmi tous les autres : ce sont ceux de Newton, de Leibnitz, de M. d'Argenson, du maréchal de Vauban, de Pierre le Grand, de Malebranche, de Tournefort, de Boerhaave, du géographe Guillaume Delisle, etc.

Tels sont les ouvrages les plus durables de Fontenelle. Sa *Vie de Corneille avec l'histoire du théâtre français jusqu'à lui*, ses *Discours sur la patience, sur le bonheur*, ses *Réflexions sur la poétique, sur l'églogue*, marquent aussi des connaissances et du talent, mais ne sauraient rien ajouter à sa gloire.

[1] *Éloges des membres de l'Académie*, préf. de 1666, p. 14.
[2] Vicq d'Azyr, *Élog.*, Préf. du 6e cahier, 1787.

Il ne nous reste donc qu'à résumer notre opinion sur le genre d'esprit et sur le style de Fontenelle.

Dans tout ce qu'on peut appeler ses bons ouvrages, on sent un esprit nourri de réflexion et un talent discipliné par la pratique des sciences. La marche, la gradation, l'enchaînement des idées y révèlent le géomètre, le disciple de Pascal et de Descartes. En même temps, des qualités plus légères et plus aimables y montrent un favori des Grâces et un amant de l'élégance. On ne peut penser avec plus d'esprit, ni dire plus agréablement qu'il le fait dans ses bons endroits. Quel style flexible, brillant, ingénieux, dans maintes pages des *Éloges des académiciens !* On y rencontre aussi souvent des traits courts et vifs en forme de sentences, des réflexions épigrammatiques qui frappent et intéressent l'esprit, comme dans ce passage :

« Le savant évêque de Salisbury, M. Burnet, ayant eu, sur la réunion de l'Église anglicane avec la luthérienne, des vues qui avaient été fort goûtées par les théologiens de la confession d'Augsbourg, M. Leibnitz fit voir que cet évêque, tout habile qu'il était, n'avait pas tout à fait bien pris le nœud de cette controverse, et l'on prétend que l'évêque en convint. On sait assez qu'il s'agit là des dernières finesses de l'art, et qu'il faut être véritablement théologien pour s'y méprendre [1]. »

Le marquis d'Argenson a dit en parlant de Fontenelle :

« Le tour d'esprit que s'est fait ce charmant écrivain consiste à présenter aux hommes simples une phrase banale, une proposition commune et rebattue, mais appliquée de telle sorte qu'elle offre aux gens d'esprit un sens tout opposé, fin, neuf et délicat [2]. »

Il est certain que souvent Fontenelle réussit très-bien à donner plus de relief aux pensées fortes et ingénieuses en les présentant sous une forme commune et en les habillant d'expressions familières ; mais aussi on lui reproche justement d'avoir trop affecté de montrer les grandes choses en petit, et de les peindre avec les images et les expressions communes et les tours de la conversation ordinaire : trop souvent sa diction côtoie le trivial. D'ailleurs Fontenelle n'a jamais une simplicité simple, mais une simplicité réfléchie, voulue, artificielle. Même quand il paraît vouloir être le plus naturel, il affecte un certain apprêt.

Son style est rarement franc et limpide. Sa pensée est presque toujours rendue par des expressions à demi voilées, et sa manière a ordinairement quelque chose d'oblique et de louche. Il aime à faire entendre beaucoup de choses qu'il ne dit pas ; il veut être deviné ; mais quelquefois, à force de réticences, il devient obscur et énigmatique. Comme la Motte et Marivaux, qu'il admirait tant, il tourne avec prétention ses idées, il raffine constamment sa pensée et son style, et,

[1] *Éloge des acad.*, Leibnitz.

[2] *Mém. du marquis d'Argenson*, Bibl. Elzév., t. V, p. 94.

pour trop vouloir rendre son expression piquante, il la rend embarrassée, précieuse, guindée.

Dans tout ce que Fontenelle a écrit, il y a de l'élégance, il y a de la finesse, il y a de l'esprit, mais ni simplicité, ni vigueur, ni chaleur. Ne cherchez point chez lui un style plein, mâle, éloquent. « Ces sortes de beautés, comme l'observe Grimm, étaient perdues pour M. de Fontenelle. Le simple, le naturel, le vrai sublime ne le touchaient point : c'était une langue qu'il n'entendait pas. »

Il était impossible qu'il eût de la chaleur dans le style, cet adversaire du sublime, cet homme si froid, que rien n'enthousiasmait, qui se défendait par système de tout ce qui est capable d'émouvoir et de passionner, qui s'accordait des goûts, et encore médiocrement vifs, mais n'eut jamais de passions, qui, dans l'amitié, dans la pratique du bien, dans le plaisir, en tout, se fit toujours une loi de la raison sèche, n'a jamais ri, n'a jamais pleuré, ne s'est jamais mis en colère ; enfin qui eut l'âme aussi aride que l'esprit fécond.

Nous ne pouvons terminer cette appréciation sur Fontenelle sans dire un mot de ses opinions religieuses. On a déjà vu que dans sa jeunesse elles tendaient un peu à s'émanciper de l'autorité, et il est probable que si la prudence ne l'eût retenu, il aurait porté assez loin la liberté d'examen. A cette époque et plus tard, il paraît avoir été en correspondance avec quelques-uns des réfugiés protestants. Il lisait leurs ouvrages et leur envoyait des allégories satiriques contre le pouvoir clérical. Il vit avec joie le mouvement philosophique qui commença de se produire sous la Régence. Il disait dans sa réponse à l'évêque de Luçon, qui remplaçait la Motte à l'Académie française, le 6 mars 1732 :

« Il s'est répandu depuis un temps un esprit philosophique presque tout nouveau, une lumière qui n'avait guère éclairé nos ancêtres, etc. »

Et l'avocat général Séguier, son successeur à l'Académie française, le loua lui-même de sa philosophie et de l'indépendance de son esprit. Cependant il pratiquait avec exactitude les devoirs extérieurs de la religion catholique, dont il disait souvent que c'était la seule qui eût des preuves. Mais il semble avoir été bien plutôt déiste que chrétien : il portait le scepticisme en tout, excepté dans les sciences mathématiques. Heureux du moins de ne s'être jamais rendu coupable d'impiété ouverte, et de n'avoir jamais cherché à nuire à la morale, il put dire sur son lit de mort : « Je suis Français, j'ai vécu cent ans, et je n'ai jamais donné le plus petit ridicule à la plus petite vertu. » Dans la conversation même, où il aimait tant à briller, il ne se permit jamais, comme il le disait encore lui-même, un bon mot dont eût pu rougir la jeune fille qui l'aurait compris.

Mairan (1678-1771), membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française, initié aux secrets des arts comme aux mystères de la

nature, littérateur en même temps que savant, homme de société comme de cabinet, fut l'émule de Fontenelle et le surpassa quelquefois dans l'art de traiter avec agrément les sujets scientifiques. Nulle part il ne porta plus loin ce talent que dans le *Traité historique et physique de l'aurore boréale* (1733 et 1754) ; mais on reconnaît toujours une plume fine et élégante dans ses diverses *Dissertations* et dans les nombreux mémoires qu'il a insérés dans le recueil de l'Académie des sciences depuis 1719 jusqu'à sa mort. Les *Éloges des académiciens de l'Académie des sciences, morts en* 1741, 1742, 1743, sont quelquefois préférables à ceux de Fontenelle pour le talent d'exprimer avec clarté les idées les plus abstraites, pour le goût, pour l'élégance et pour la pureté du style : au moins n'a-t-il presque rien de l'affectation de son devancier.

Louis de LA CAILLE (1713-1762), — autre savant qui sut se faire aimer autant qu'admirer, — eut une carrière assez courte ; et cependant, au dire de Lalande, il a fait à lui seul plus d'observations et de calculs que tous les astronomes ses contemporains réunis. Suivant Bailly, le caractère de l'abbé de la Caille était d'embrasser et de lier les connaissances acquises, de porter la précision partout, d'imaginer les recherches les plus délicates et de les suivre avec une sagacité éclairée, de tirer le plus grand parti des instruments perfectionnés et des vues nouvelles de la géométrie.

Après le célèbre astronome la Caille, nommons Jean-Silvain BAILLY (1736-1793), son élève. Dès que Bailly, très-jeune encore et d'abord porté à la poésie, eut eu le bonheur de rencontrer le grand observateur, sa vocation pour l'astronomie fut décidée, et il fut bientôt associé aux plus rudes et aux plus difficiles travaux de son maître. Montcarville et Clairaut l'avaient déjà initié aux mathématiques.

Bailly servit l'astronomie par d'excellentes observations sur la lune, par un calcul exact de l'orbite de la comète de 1759, par un grand travail sur les satellites de Jupiter, avec lequel il disputa à Lagrange, en 1764, le prix proposé par l'Académie des sciences. Mais il compromit sa réputation auprès des esprits sérieux par son goût pour les hypothèses vaines et téméraires.

Après avoir débuté dans la carrière d'écrivain par des éloges académiques et par des notices de savants parmi lesquelles on distingue celle sur la Caille et celle sur Leibnitz, il entreprit d'écrire l'*Histoire de l'astronomie ancienne* [1]. Dans ce tableau vaste et grandiose, conçu dans la manière des discours généraux de Buffon, il voulut, en se transportant aux temps où l'astronomie a commencé, rechercher comment les découvertes se sont enchaînées, comment les erreurs se sont mêlées aux vérités, en ont retardé la connaissance et les progrès ; et après avoir

[1] Le tome I parut en 1775; les suivants furent publiés en 1779, 1782, 1787.

suivi tous les temps, parcouru tous les climats, montrer enfin l'édifice de la science fondé sur les travaux de tous les siècles et de tous les peuples. Le plan était beau, malheureusement l'auteur donna pour base au monument qu'il voulait élever une hypothèse chimérique.

En analysant les formules astronomiques des Indous, alors très-imparfaitement connues, Bailly fut amené à conclure qu'elles devaient être basées sur des observations réelles, mais que l'état présent et le caractère des Indiens ne permettaient pas de les considérer comme les découvertes originales de ce peuple. Dans l'astronomie actuelle de l'Inde, il ne vit que des débris d'une science plus ancienne et beaucoup plus parfaite. Suivant lui, une nation éteinte depuis longtemps, les Tschuden, aurait existé, il y a nombre de siècles, dans le nord de l'Asie, placé alors sous la zone torride, et c'est de cette source que toute la science aurait découlé dans la Péninsule méridionale.

Cette hypothèse d'une *nation éteinte*, d'un peuple *primitif, source de toute science* humaine, cette supposition du perfectionnement de l'astronomie dans les temps antédiluviens et mythologiques, cette antiquité infiniment reculée donnée au monde, contrairement à tous les monuments sacrés et profanes, à la nature et à l'aspect du globe, tout cela est un mauvais roman de physique qui ne pouvait être goûté que de Buffon, parce que ces idées étaient analogues aux siennes. Les savants sérieux ne trouvèrent pas que Bailly eût déployé *une sagacité de génie et une profondeur d'érudition* aussi grandes que le disait l'auteur de l'*Histoire naturelle* [1]. Voltaire, qui voyait combattre ses théories favorites sur l'antiquité historique des Indiens et sur la science des Brachmanes, attaqua de ce ton léger qu'il savait si bien prendre les hypothèses du rêveur académicien, mais il ne put lui faire changer d'idées.

Les *Lettres sur l'origine des sciences et sur celle des peuples de l'Asie, adressées à M. de Voltaire* (1777), les *Lettres sur l'Atlantide de Platon et sur l'ancienne histoire de l'Asie* (1779), enfin l'*Histoire de l'astronomie indienne et orientale* (1786), sont également remplies de ces imaginations creuses qu'on appelait les *féeries de M. Bailly*.

Bailly, comme Fontenelle et Mairan, aime à embellir et à parer la science. Tous ses ouvrages sont écrits d'un style correct, élégant, coloré, vif et animé, mais ils sont souvent gâtés par l'affectation d'esprit et par le précieux.

L'auteur de l'*Histoire de l'astronomie* était plus encore littérateur que savant. Aussi l'Académie française l'admit-elle parmi ses membres, comme l'Académie des sciences et celle des inscriptions et belles-lettres. Couvert de ce triple honneur que Fontenelle avait seul reçu jusques alors, et déjà sur l'âge, Bailly aventura l'estime dont il jouissait généralement, en s'avisant de la tardive ambition de devenir un homme d'État. Son élévation fut rapide, mais aussi sa chute fut prompte et

[1] Voir Buff., *Époques de la nat.*, VII.

terrible. Il fut bientôt en butte à toutes les attaques et finit par être la victime des révolutionnaires extrêmes, et en particulier du plus odieux de tous Marat, misérable littérateur, physiologiste charlatan et physicien avorté, étant devenu une puissance, ne pardonna pas plus à Bailly qu'à Monge, à Laplace et à Lavoisier, d'avoir combattu ses absurdes et vaines théories : l'*ami du peuple* ne fut content que quand il eut fait conduire à l'échafaud l'astronome qui avait eu le malheur de quitter la science pour la politique et le pouvoir.

LALANDE (1732-1807), comme Bailly, manifesta un goût et une aptitude précoces pour l'astronomie. Il partit pour la capitale de la Prusse n'ayant que dix-neuf ans. Maupertuis le présenta à Frédéric qui s'étonna de voir un si jeune astronome, le fit recevoir membre de l'Académie de Berlin et ensuite nommer professeur d'astronomie. Il revint en 1753 à Paris, où il publia le résultat de ses observations, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, années 1751 et 1752. Dès lors il ne cessa d'approfondir la science dans laquelle il avait débuté avec tant d'éclat.

Il écrivit de nombreux ouvrages. Le plus célèbre est son *Traité d'astronomie*, où, marchant sur les traces de Cassini, de Lemonnier et de la Caille, mais suppléant aux omissions de ces astronomes qui avaient trop négligé la partie pratique, il entreprit de rassembler en un seul corps tout ce qu'on savait d'astronomie, sans omettre aucune branche de cette vaste science : on n'avait point vu de traité complet de cette nature depuis l'*Almageste* de Riccioli. Lalande utilisa tous les travaux antérieurs, et son ouvrage présente un vaste répertoire de citations de tous les auteurs de quelque importance qui se sont occupés des sciences astronomiques.

Dans sa vieillesse, à la passion de l'astronomie il joignit celle de l'irréligion systématique. Cet ancien élève des Jésuites, qu'il vénéra et défendit toujours, se glorifiait hautement, pendant la Révolution, aux réunions du Lycée, d'être athée, et criait de toute sa force qu'*il n'y avait de vrais philosophes* que les athées. Il travailla au *Dictionnaire des athées*, et il signait quelquefois ses lettres : *Lalande, doyen des athées.*

LAPLACE (1749-1827), bien plus sérieux et plus profond que Lalande, a fait de nombreuses découvertes qu'il a consignées dans d'immortels ouvrages, ou insérées dans les recueils de l'Académie; il a présenté aux géomètres, avec un talent admirable, la marche de l'esprit humain dans l'invention des sciences ; enfin il a su, en écrivant l'histoire des grandes découvertes astronomiques, devenir un modèle d'élégance et de précision.

Après avoir longtemps enseigné les mathématiques à l'École militaire de Paris où l'appui de d'Alembert l'avait fait nommer professeur, Laplace se mit, dans la pleine maturité de l'âge et du talent, à écrire les ouvrages qui ont fait sa gloire, et qui furent la plupart terminés

ou commencés avant la fin du dix-huitième siècle. Il donna, en 1784, la *Théorie du mouvement elliptique des planètes*, et, en 1785, la *Théorie des attractions des sphéroïdes et de la figure des planètes*. Sa plume féconde produisit encore, l'année suivante, un plus grand ouvrage, l'*Exposition du système du monde*, écrite avec une élégante simplicité et une pureté de langage dont il n'y avait point encore d'exemple dans cet ordre de travaux.

Suivant Fourier, le *Système du monde* « est une exposition parfaitement régulière des résultats d'une étude approfondie ; c'est un résumé ingénieux des découvertes principales. La précision du style, le choix des méthodes, la grandeur du sujet, donnent un intérêt singulier à ce vaste tableau ; mais son utilité réelle est de rappeler aux géomètres les théorèmes dont la démonstration leur était déjà connue. C'est, à proprement parler, une table de matières d'un traité mathématique [1]. » — « L'immensité du sujet, dit encore Fourier, flattait le juste orgueil du génie de Laplace. Il entreprit de composer l'Almageste de son siècle ; c'est le monument qu'il nous a laissé sous le nom de *Mécanique céleste* ; et son ouvrage immortel l'emporte sur celui de Ptolémée autant que la science analytique des modernes surpasse les éléments d'Euclide. »

Nous aurons à revenir plus tard sur les derniers travaux de Laplace.

Ce grand géomètre s'est aussi occupé de chimie, et, marchant sur les pas de Cavendish et de Monge, il a fait plus d'une découverte utile dans cette science.

Nous l'avons déjà fait entendre, Laplace n'est pas seulement un savant, c'est un écrivain. Soigneux avant tout de l'exactitude du fond, il n'a garde de se négliger sur la forme. Il possède si lumineusement les principes et les notions de la science qu'il les rend avec une incomparable clarté. Sous sa plume toujours élégante et souvent brillante, les raisonnements les plus abstraits dépouillent leur aridité.

Ce profond astronome appréciait les beaux-arts comme les belles-lettres ; il aimait la musique de l'Italie et les vers de Racine ; dans ses appartements on trouvait les compositions de Raphaël à côté des portraits de Descartes, de François Viète, de Newton, de Galilée et d'Euler.

Cette application de tant d'esprits sagaces et laborieux aux sciences mathématiques et astronomiques devait non-seulement faire avancer beaucoup ces sciences mêmes, mais encore contribuer aux progrès de plusieurs autres sciences qui s'y rattachent, en particulier de la géographie.

Les savants géographes sont nombreux au dix-huitième siècle.

Joseph-Nicolas Delisle (1688-1768), auteur d'excellents mémoires

[1] *Éloge hist. de M. de Laplace* (6e édit. du *Système du monde*, 1836).

pour servir à l'histoire de l'astronomie (1738) et de nouvelles cartes des découvertes de l'amiral de Fonte (1753), appliqua les connaissances astronomiques à la géographie.

Son frère Guillaume Delisle (1675-1726) fut le créateur de la géographie moderne : dès l'âge de vingt-cinq ans, il avait, en s'aidant des travaux des Vendelin et des Riccioli, entièrement reconstruit l'édifice de cette science qu'il enseigna et sut faire aimer à Louis XV.

Beaucoup d'autres, soit par leurs recherches, soit par leurs excursions, rendirent de grands services à la science géographique : tels sont la Martinière, Lacroix, d'Expilly, Robert, Grenet, Mentelle, etc.

Danville (1697-1782) se distingua par-dessus tous par son vaste savoir et par sa rare sagacité. Buache (1740-1825) s'attacha l'un des premiers à la géographie physique de la terre. Gosselin (1740-1820) développa avec clarté tous les systèmes géographiques des anciens.

Si l'espace nous le permettait, aux géographes nous joindrions les auteurs de voyages qui ont rendu de très-utiles services à la géographie, à l'histoire naturelle, à l'astronomie, à l'art nautique, etc., comme Bougainville (1729-1811), le premier Français qui ait fait un voyage autour du monde, dont la relation, publiée en 1771, obtint un succès prodigieux ; comme Claret-Fleurieu (1738-1810), qui, après avoir écrit son *Voyage fait par ordre du roi*, en 1768 et 1769, *pour éprouver les horloges marines* (1773), et avoir publié les *Découvertes des Français dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée* (1790), rédigea avec beaucoup de science et d'art le *Voyage autour du monde pendant les années* 1790, 1791, 1792, du capitaine Marchand, et fit précéder cette seconde circumnavigation du globe, acccomplie par un Français, d'une savante introduction sur l'histoire de toutes les navigations à la côte nord-ouest de l'Amérique, où l'on trouve les remarques les plus intéressantes sur la navigation du Grand Océan ; comme Savary (1776-1788), qui, dans ses *Lettres sur l'Égypte*, a offert un très-intéressant parallèle des mœurs anciennes et modernes de cette contrée fameuse, et en a décrit avec exactitude et intérêt l'état, le commerce, l'agriculture, le gouvernement et la religion.

Que cette mention suffise, à défaut des détails dans lesquels notre cadre ne nous permet pas d'entrer.

Si nous pouvions suivre les sciences mathématiques dans la variété de leurs applications, il nous resterait bien des noms à citer. Mais ce serait trop nous écarter de notre objet. Nous nous contenterons de dire encore un mot du chevalier de Folard (1669-1751), surnommé le *Végèce moderne*. Ses ouvrages roulent sur la guerre, et ils sont généralement composés sans ordre et écrits d'un style diffus et négligé, mais l'auteur nous intéresse parce qu'à l'époque du soulèvement contre les anciens, il fut un de ceux qui en conservèrent le culte et qui surent comprendre le profit éternel qu'on pouvait tirer de leurs œuvres.

Folard, retiré du service, consigna le fruit des études de toute sa vie sur l'art militaire dans son célèbre *Commentaire sur Polybe* (1727, 6 vol. in-4°). A ses yeux, « Polybe est de tous les historiens le plus capable de nous donner de savantes leçons sur la guerre[1]. » Folard eut le mérite de savoir faire comprendre et goûter ces leçons aux tacticiens de son temps. Ce commentaire, fruit des enseignements que lui avaient donnés pendant trente-six campagnes les maîtres de l'art et les événements, ce commentaire où il avait résumé tout ce qu'il avait jamais lu, entendu, observé, vu et pratiqué, Folard le regardait avec raison comme « le seul cours militaire qui eût paru depuis les anciens Grecs et les Romains[2]. »

Il continua l'exposition de ses idées dans ses *Nouvelles Découvertes sur la guerre*, dans ses *Nouvelles Découvertes sur le système de la colonne*, et dans son *Traité de la défense des places fortes*.

Guibert, dans sa *Tactique* (1772), et dans sa *Défense du système de guerre moderne* (1779), s'appliqua à combattre toutes les idées de Folard, et soutint que le commentateur de Polybe n'avait guère eu pour lui que des gens qui « s'en étaient laissé imposer par l'amas d'érudition dont il était accompagné[3] » et par les noms et les prétendus exemples de tous les grands capitaines, anciens et modernes, dont Folard s'étaye sans cesse, à tort et à travers[4]. Mais, dans ses attaques, Guibert mit encore plus de passion et de présomption que de raison.

[1] *Comment. sur Polybe*, ch. IV.
[2] *Nouv. Découv. sur la guerre*. A Mgr le duc d'Orléans. Épître.
[3] Guibert, *Défense du syst. de guerre mod.*, 1re p., c. I.
[4] *Ibid.*

LES SCIENCES PHYSIQUES, L'HISTOIRE NATURELLE
LA CHIMIE, LA MINÉRALOGIE, LA MÉDECINE

LINNÉE, ANTOINE DE JUSSIEU, BERNARD DE JUSSIEU, ANTOINE-LAURENT DE JUSSIEU, L'ABBÉ PLUCHE, RÉAUMUR, LE P. REGNAULT, LES LETTRES ÉDIFIANTES, L'ABBÉ NOLLET, BUFFON, DAUBENTON, VICQ D'AZYR, DUHAMEL, LACÉPÈDE, VALMONT DE BOMARE, BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, CHARLES BONNET, DE SAUSSURE, RAMOND. — MACQUER, ROUELLE, FOURCROY, BERTHOLLET, MONGE, MORVEAU, CHAPTAL, D'HOLBACH. — L'ABBÉ HAÜY. — TISSOT, BICHAT, BARTHEZ, LAMETTRIE, ETC.

Le plus célèbre naturaliste du dix-huitième siècle est un étranger, un Suédois, Charles Linnée, ou Linnæus, né à Smolande en 1707, mort à Upsal en 1778. Par son *Systema naturæ*, par ses *Genera et Species plantarum*, il a exercé l'influence la plus universelle sur tous les naturalistes, sans même excepter les adversaires les plus déclarés de ses méthodes, comme Buffon.

Par le soin qu'il a mis à rassembler toutes les espèces connues de son temps, par la précision avec laquelle il en assigna les caractères distinctifs dans un langage admirablement expressif, presque tout entier de son invention, enfin par la commodité de la nomenclature qu'il créa, il a mérité que ses travaux servissent de base principale à ceux de la plupart de ses successeurs. Si ses méthodes ne sont pas toujours sûres, si elles sont trop systématiques et ne présentent presque jamais les êtres selon leurs véritables rapports de ressemblance, elles ont l'avantage d'être d'une application facile. Elles sont maintenant presque généralement abandonnées.

Une famille d'illustres naturalistes français a établi, pour les plantes, une classification plus simple et plus durable. Nous voulons parler de la famille de Jussieu dont tous les membres, pendant plus d'un siècle et demi, rivalisèrent d'ardeur pour le progrès des sciences naturelles.

Le célèbre botaniste et médecin Antoine de Jussieu (1686-1758) continua sous Louis XV les savantes courses et les grands travaux qu'il avait commencés sous le règne précédent. Il enrichit la collection de l'Académie des sciences d'un grand nombre de *Mémoires*, et publia, en 1718, son beau *Discours sur les progrès de la botanique*.

Son frère, Bernard de Jussieu (1699-1777), se distingua comme lui

par ses connaissances dans la botanique et par son habileté dans la pratique de la médecine. L'éclat de ses talents le fit nommer démonstrateur au Jardin des Plantes, et recevoir à l'Académie des sciences. Il donna, en 1725, une belle édition de l'*Histoire des plantes des environs de Paris* de Tournefort, l'enrichit de notes savantes et y fit connaître plusieurs plantes découvertes par lui-même dans ses herborisations. Toute sa vie il eut un goût de prédilection pour l'étude des plantes, et s'appliqua particulièrement à y établir une distribution en familles fondée sur la ressemblance générale de leurs parties essentielles, ou ce qu'on appelle *méthode naturelle*.

Il fut d'un grand secours à son neveu Antoine-Laurent de Jussieu (1747-1836), si célèbre par son *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita* (Genres des plantes distribués suivant l'ordre naturel). Ce grand ouvrage, écrit en un latin pur et élégant, et publié en 1789, est rempli d'une science dont la profondeur et l'immensité frappèrent d'admiration Linnée lui-même. Suivant Cuvier, il a fait la même révolution dans les sciences d'observation que la chimie de Lavoisier dans les sciences d'expérience.

L'émule de Pline et de Columelle écrivit aussi de beaux travaux dans sa langue maternelle, le *Tableau synoptique de la méthode botanique de Bernard et Antoine-Laurent de Jussieu* (1796), le *Tableau de l'école de botanique du Jardin des Plantes* (1800), et une *Histoire du Jardin du Roi*, depuis sa fondation jusqu'à la mort de Buffon (16 avril 1788), un grand nombre de mémoires insérés dans le *Recueil de l'Académie des sciences*, et de savants articles, tel que celui sur les *Principes de la méthode naturelle des végétaux*, insérés dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*.

La modestie de ce savant égalait sa science : « *Je ne sais pas*, » était sa réponse la plus ordinaire aux questions qu'on lui faisait.

Pour ne point séparer les trois grands naturalistes qui immortalisèrent le nom de Jussieu, nous sommes arrivés tout de suite jusqu'à l'époque contemporaine. Nous devons maintenant reprendre plus haut pour parler de plusieurs écrivains qui servirent de diverses manières et avancèrent à des degrés différents les sciences naturelles.

L'abbé Pluche (1688-1761), un des écrivains qui, dans la première partie du dix-huitième siècle, contribuèrent le plus à répandre le goût de l'histoire naturelle, fut d'abord professeur de rhétorique à l'université. Un autre célèbre professeur, Rollin, avait proposé, vers le commencement du siècle, d'introduire l'histoire naturelle dans les colléges. Il voulait qu'on appliquât les enfants à l'étude de ces phénomènes, « dont ils seront toujours, disait-il, d'autant plus surpris qu'ils acquerront plus d'intelligence. » L'abbé Pluche répondit à la pensée de Rollin en publiant, en 1732, son *Spectacle de la nature*. Cet ouvrage, qui présente l'analyse exacte des meilleurs naturalistes anglais, allemands, français, antérieurs à l'auteur, renferme des notions simples et claires des principaux phénomènes de la physique, de l'histoire naturelle et des pro-

cédés des arts mécaniques. On y trouve, comme disait Lalande, « des peintures agréables, des conversations amusantes, des réflexions qui intéressent : la fraîcheur des ombres, le silence de la nuit, la douce lumière du crépuscule, les feux qui brillent dans le ciel, les diverses apparences de la lune, tout devient entre les mains de M. Pluche un sujet de peintures agréables ; il rapporte tout aux besoins de l'homme, aux attentions de l'Être suprême sur nos plaisirs et sur nos besoins, et à la gloire du Créateur : son livre est un traité des causes finales, autant qu'un livre de physique[1]. »

Peu d'ouvrages ont joui, dans leur nouveauté, d'une aussi grande vogue. Le *Spectacle de la nature* était dans toutes les mains, et on le trouvait jusque sur les toilettes des dames.

Pluche donna encore, en 1739, l'*Histoire du ciel, où l'on recherche l'origine de l'idolâtrie, et les méprises de la philosophie sur la formation et sur les influences des corps célestes*. Comme on le voit par le titre seul, c'est ici un ouvrage de discussion philosophique et religieuse autant et plus qu'un livre d'astronomie. Il est divisé en quatre livres, *le Ciel poétique, le Monde des philosophes, la Physique de Moïse, les Conséquences de l'Histoire du ciel*. L'auteur s'applique spécialement à montrer que de tous ceux qui ont fait des recherches sur l'origine et la structure du monde, en particulier sur la formation des étoiles et des planètes, Moïse est le seul dont la philosophie ne nous égare point, que l'expérience les dément tous, et dépose en faveur de Moïse seul, qui avait été instruit à l'école de celui qui a créé l'univers.

En établissant ce parallèle de la physique sacrée avec la profane, le religieux écrivain voulait apprendre à « connaître plus exactement la portée de la science humaine, et la ramener à sa mesure, comme aussi à son véritable objet, par l'étude des choses de pratique, et par le retranchement de tout ce qui nous égare, ou de ce qui nous passe[2]. » Aussi fait-il la guerre aux cartésiens qui mettent la raison au-dessus de sa juste valeur et la flattent « d'une pénétration et d'une mesure d'évidence que Dieu ne lui a pas accordées[3]. »

Les philosophes incrédules ne pouvaient pas goûter un physicien aussi sincèrement et aussi naïvement religieux. Aussi Voltaire l'a-t-il injurié comme un homme qui s'était « fait le charlatan des ignorants[4] ». Il était difficile cependant d'avoir moins de charlatanisme que ce prêtre d'une modestie, d'une vertu et d'un désintéressement dont il y a peu d'exemples.

RÉAUMUR (1683-1757), après avoir publié divers travaux sur la physique et sur l'histoire naturelle, donna, de 1734 à 1742, ses célèbres

[1] Lalande, *Astronomie*, 2e éd., préf., p. V.
[2] *Hist. du ciel.* Plan, p. XXX.
[3] *Ibid.*, liv. IV.
[4] *Remerciement sincère à un homme charitable.*

Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des insectes. C'est l'ouvrage d'un observateur généralement aussi exact que patient. L'auteur s'y propose de faire connaître les principaux genres d'insectes, et surtout ceux qui se présentent souvent à nos yeux; d'apprendre ce qui leur est propre à chacun, ce qu'ils offrent de particulier, comment ils se nourrissent, les différentes formes qu'ils prennent pendant la durée de leur vie, comment ils se perpétuent, les merveilleuses industries que la nature leur a apprises pour leur conservation. Réaumur s'applique à saisir et à rendre les faits avec la plus grande vérité; mais il se garde soigneusement de l'esprit de système.

« Nous devons être, écrit-il, extrêmement retenus sur l'explication des fins que s'est proposées celui dont les secrets sont impénétrables. Nous louons souvent mal une sagesse qui est si fort au-dessus de nos éloges. Décrivons le plus exactement qu'il nous est possible ses productions, c'est la manière de la louer qui nous convient le mieux [1]. »

Tous les ouvrages faits avant Réaumur sur la merveilleuse histoire des insectes ne convenaient, comme il l'a dit lui-même, qu'à ceux qui aimaient déjà cette espèce d'étude, mais n'étaient pas propres à la faire aimer. Le sien se fit lire avec un extrême plaisir. Il est un peu diffus, mais toujours clair et élégant.

Réaumur tint longtemps le sceptre de l'histoire naturelle, et il ne vit pas sans un peu de dépit et de jalousie le brillant Buffon venir obscurcir sa gloire.

Plusieurs autres savants s'occupèrent avec succès, comme Réaumur, de l'entomologie. Nous nous contenterons de citer encore LYONNET (1707-1789), dont le traité anatomique de la chenille du bois est à la fois un chef-d'œuvre de l'anatomie et de la gravure, et a été regardé comme le livre le plus propre à nous faire admirer la prodigieuse complication des ressorts qui animent les moindres êtres organisés.

Le Jésuite REGNAULT (1683-1762) s'appliqua à maintenir la philosophie et la physique cartésiennes. Ses *Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudoxe ou Physique nouvelle en dialogues* (1729), offrent un cours complet de physique fondé sur les principes de Descartes, non pas en tout cependant. Le savant Jésuite abandonne son maître sur plusieurs points importants. Par exemple, il repousse l'opinion qui place les bêtes au rang des simples machines. Il admet la matière subtile et rejette le vide, mais il ne va pas, comme Descartes, jusqu'à en nier la possibilité, même par le pouvoir divin.

Un second ouvrage de Regnault, très-recommandable par l'érudition choisie dont il est rempli, l'*Origine ancienne de la physique nouvelle* (1734), présente, dans des entretiens par lettres, les rapports et les ressemblances de la physique nouvelle avec l'ancienne, et fait

[1] *Mém. pour l'hist. des insectes*, 1er mém., t. I, p. 25.

connaître les principaux emprunts que les modernes ont faits aux anciens.

Le Jésuite Regnault est savant, il expose ses idées avec clarté, et sait les mettre à la portée de tout le monde. Mais son style, mauvaise imitation de celui de Fontenelle, est trop souvent guindé. Il court après les pointes et les saillies; il cherche à mettre de l'esprit partout, et prodigue de fades plaisanteries dans des endroits où un ton noble et sérieux conviendrait seul.

Plusieurs autres membres de la Société de Jésus mériteraient, comme le P. Regnault, d'être nommés parmi les savants physiciens du dix-huitième siècle. Nous nous contenterons d'indiquer d'une manière générale les rédacteurs des *Lettres édifiantes*, ce recueil qui, comme le dit justement l'auteur du *Choix* de ces lettres, est rempli de toutes sortes de sciences : « dissertations savantes, peintures de mœurs; découvertes nombreuses dans l'histoire naturelle, qui ont ajouté des richesses à nos manufactures, des délicatesses à nos tables, des ombrages à nos bois, et de nouveaux remèdes à l'art de guérir; des plans d'amélioration pour diriger l'esprit des colons vers l'agriculture, des découvertes géographiques qui ont ouvert de nouvelles routes au commerce, d'importantes recherches qui jettent le plus grand jour sur les monuments antiques et l'origine des peuples primitifs. »

Dans le clergé séculier, comme dans le clergé régulier, nous trouvons encore de savants physiciens et naturalistes très-dignes d'être cités ici. Ne pouvant point les nommer tous, n'oublions pas, du moins, l'abbé Nollet (1700-1770). Par ses expériences, par ses leçons et par ses ouvrages, *Leçons de physique expérimentale* (1743), *Recueil de lettres sur l'électricité* (1753), *Essais sur l'électricité des corps* (1747), *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques* (1749), *Art des expériences* (1770), enfin, par divers *Mémoires* insérés dans le *Recueil de l'Académie des sciences*, il rendit à la physique, et en particulier à la science de l'électricité, des services qui lui assignent une place parmi les premiers physiciens de l'Europe au dix-huitième siècle.

Tous ces physiciens, tous ces naturalistes méritent un souvenir de la postérité; mais les ouvrages de la plupart d'entre eux ne parviendront pas jusqu'à elle. Plusieurs sont même déjà tombés tout à fait dans l'oubli. Tous ont été éclipsés par la grande œuvre du plus brillant, sinon du plus profond naturaliste de l'époque, de Buffon, qui employa cinquante ans de sa vie à esquisser l'immense tableau de la nature.

Buffon (1707-1788), que la voix publique plaçait, avec Montesquieu et Jean-Jacques Rousseau, au premier rang des écrivains du dix-huitième siècle, eut la gloire d'exposer le premier dans la langue des grands écrivains la science de la nature, comme Montesquieu avait fait pour la science de la politique et des lois. Le premier il peignit la majesté de la création dans une langue digne de son sujet, et brilla par le style sans sa-

crifier la science. Il la popularisa et sut intéresser à ses progrès les princes et les grands. Bien plus, il fit lui-même plusieurs découvertes positives, et les savants modernes l'honorent comme le chef de l'école synthétique en histoire naturelle. C'est lui encore qui introduisit dans cette étude la méthode cartésienne, l'esprit cartésien.

Sa *Théorie de la terre*, son *Système sur la formation des planètes*, son *Histoire générale des animaux*, son *Histoire particulière de l'homme*, son *Discours sur la nature des animaux*, renferment de nombreuses erreurs, mais aussi beaucoup de découvertes profondes et de vérités solides.

Les descriptions des animaux, qui suivirent les discours généraux, sont connues de tout le monde, et il n'est personne qui n'en sache plusieurs par cœur. On gagnera toujours beaucoup à les étudier, pour les admirables exemples de style qu'elles présentent.

Le soin du style fut une des plus vives et des plus constantes préoccupations de la vie de Buffon. Il ambitionna la gloire d'écrivain autant que celle de savant. L'application au bien dire ne lui prit pas moins de temps que les recherches de la science, et c'est surtout à titre d'écrivain qu'il a été le plus loué jusqu'à ces derniers temps.

Il mérite tous les éloges qui lui ont été tant de fois accordés pour la noble gravité de ses expressions, pour l'harmonie soutenue de son style. Dans maints articles, comme dans le portrait du cheval, il y a du mouvement, de l'éclat, de la rapidité, — il faudrait ajouter, avec Rivarol, du fracas. — Il frappe fortement l'imagination par la pompe, nous dirons même, si l'on veut, par la majesté de ses images. Il se préoccupe sérieusement du rapport de l'expression avec l'idée, et, sans avoir toujours assez de souplesse et de variété, son style prend souvent, d'une manière admirable, le caractère des objets. Les qualités les plus graves et les plus hautes ne lui manquent pas. Dans ses bons morceaux, il a un style solide, plein, compacte, non moins remarquable par la précision et par l'unité que par l'abondance. La marche savante et l'enchaînement de ses idées sont parfois quelque chose de merveilleux. Les membres de phrases, les phrases, les paragraphes, tout se tient, tout est lié, tout est coordonné. Sa phrase est souvent longue, parce que les détails abondent sous sa plume ; cependant il emploie rarement les formes de la période. Il exprime ordinairement sa pensée par des phrases courtes, précises, liées entre elles par la suite des idées plus que par les liaisons grammaticales. Quoique brillant et pompeux, il rejette habituellement les figures ambitieuses de la rhétorique ; chez lui, les exclamations, les interrogations, les antithèses sont fort rares. Enfin son style n'a aucune prétention scientifique. Mais fréquemment aussi il parle de physique trop poétiquement. Se proposant de populariser l'histoire naturelle, il tenait à frapper fortement l'imagination. De là, ces enjolivements prodigués, ce luxe d'élégance, cette solennité de langage, et toutes ces satisfactions données à la frivolité du commun des lecteurs.

La grande théorie de Buffon, en fait de style, est qu'on doit s'appliquer à ne nommer les choses que par les termes les plus généraux. Par là, certainement, on donne de la noblesse au style, mais trop fréquemment aussi on lui fait perdre la propriété, la simplicité, la netteté, comme le naturel et la variété.

Buffon aime à étaler la pompe dans ses écrits, mais le vêtement dont il orne ses pensées est souvent plus voyant que riche, plus fastueux que magnifique. Il lui arrive de prendre du clinquant pour de l'or. En visant au sublime, quelquefois il ne rencontre que du pathos et des banalités ampoulées. Ses métaphores, ordinairement neuves et frappantes, sont quelquefois bizarres et incohérentes. En voulant faire du sentiment, il lui arrive de tomber dans la sensiblerie et dans la fadeur. Enfin cet écrivain si patient, si paré, n'est pas exempt d'incorrection et d'impropriété dans les expressions.

Cependant, la beauté du style fera toujours lire l'*Histoire naturelle* de Buffon, malgré les progrès de la science, et malgré tant d'hypothèses vagues, tant de systèmes fantaisistes sur l'origine des mondes, sur les sens, sur la génération des animaux, sur l'instinct, sur la cause des mouvements volontaires des animaux, sur leur abrutissement par l'effet de la domination de l'homme, enfin malgré toutes les fausses vues que l'indécision et les erreurs de ses croyances religieuses lui ont communiquées. Buffon avait des instincts religieux et quelques idées catholiques ; il n'était ni catholique ni chrétien. Son déisme même n'était pas bien ferme. Sous le nom de Dieu, de Créateur, il paraît, comme Lucrèce et Pline, n'avoir eu en vue que les forces vives de la nature, les lois immuables et nécessaires.

Malgré toute son ardeur et toute son opiniâtreté au travail, Buffon ne pouvait venir seul à bout d'une entreprise aussi vaste que la sienne, et il dut s'adjoindre quelques auxiliaires. Il eut trois principaux collaborateurs, Daubenton, Guéneau de Montbéliard et Bexon. Les descriptions anatomiques de Daubenton ajoutèrent beaucoup de prix à l'histoire naturelle des quadrupèdes. Guéneau de Montbéliard, médecin de Dijon, se chargea de la plus grande partie de l'histoire des oiseaux, pour laquelle Buffon lui remit tous ses papiers : nomenclatures, extraits, observations.

L'abbé Bexon, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, connu par plusieurs bons ouvrages, fournit à Buffon toutes les nomenclatures et la plupart des descriptions des trois derniers volumes. Non-seulement le célèbre naturaliste s'est servi des idées et des recherches de ce jeune et modeste savant, mais souvent il lui a emprunté son style même, en prenant seulement la peine de le rendre plus châtié et plus élégant.

Aurait-il reçu encore plus d'aide, l'*Histoire naturelle* resterait bien son œuvre propre et personnelle ; si quelques constructions particulières et quelques ornements sont dus à des mains étrangères, c'est lui qui a fait le monument.

Daubenton (1716-1799), éminent par le caractère pratique de son génie et de ses travaux et par ses découvertes en physiologie végétale et en anatomie, fut d'un immense secours à l'auteur de l'*Histoire naturelle.* Buffon, dont il était le compatriote, l'appela à Paris en 1742, pour l'aider dans l'exécution de la grande œuvre qu'il avait conçue, et, trois ans plus tard, lui fit donner la place de garde et de démonstrateur du Cabinet du Roi dont il était intendant. Daubenton fut le véritable créateur du cabinet d'histoire naturelle du Jardin des Plantes qui, dans l'origine, ne contenait que des coquilles rassemblées par Tournefort. Dans la vue de se rendre utile aux personnes qui font des collections d'histoire naturelle, en leur faisant part des moyens qui lui avaient le mieux réussi, soit pour conserver les différentes pièces chacune selon sa nature, soit pour les arranger les unes avec les autres et les exposer avantageusement aux yeux, il entreprit la description complète du cabinet où il avait passé huit ans dans ce genre d'occupations : les circonstances l'empêchèrent d'aller plus loin que les quadrupèdes. Il fournit aux quinze premiers volumes de l'*Histoire naturelle* des articles d'anatomie dont on ne jugea bien toute l'importance qu'après que le grand écrivain, trompé par la flatterie, eut écarté cet utile collaborateur. Daubenton sacrifiait toujours l'imagination à l'exactitude scientifique ; aussi, pendant les dix-huit ans qu'il travailla à la partie descriptive de l'Histoire naturelle des quadrupèdes, corrigea-t-il souvent, par son bon sens, les écarts où le brillant peintre se laissait entraîner.

Pour le récompenser des services qu'il avait rendus à la science et le mettre à même d'en rendre de nouveaux, une des chaires de médecine fut pour lui, en 1781, changée en chaire de zoologie générale. Il était de l'Académie des sciences depuis 1744.

Ce grand anatomiste était aussi un minéralogiste fort distingué. Suivant Fourcroy, de tous ceux qui se sont occupés de la distribution méthodique des pierres, il n'en est aucun qui ait donné des divisions plus exactes, plus claires, plus faciles à saisir que Daubenton, ni qui ait su faire contraster avec plus d'art et de justesse les caractères de ces substances.

En avançant en âge, Daubenton fut conduit à préférer les études qui pouvaient aboutir à des résultats d'une utilité plus pratique et contribuer davantage à l'amélioration du sort des hommes. C'est dans cet esprit qu'il professa, en 1783, le cours d'économie rurale à l'école d'Alfort, et qu'il écrivit son *Instruction pour les bergers* : pendant la Révolution, on l'appelait le *berger Daubenton,* et c'est à ce titre de berger qu'il dut d'éviter l'échafaud.

La Convention ayant érigé le Jardin du Roi en école publique, sous le nom de *Muséum d'histoire naturelle,* Daubenton, qui avait publié dès 1784 son remarquable *Tableau méthodique des minéraux,* y exerça les fonctions de professeur de minéralogie jusqu'à sa mort ; il eut l'honneur d'être le maître, dans la science minéralogique, du célèbre Haüy.

Il eut encore la gloire d'ouvrir la voie dans laquelle Cuvier devait tant s'illustrer; le premier il appliqua la connaissance de l'anatomie comparée à la détermination des espèces de quadrupèdes dont on trouve les dépouilles fossiles.

Daubenton encouragea, aida de ses conseils et de la communication des objets confiés à sa garde un jeune médecin, Vicq d'Azyr (1748-1794), qui aurait pu, comme l'a pensé Cuvier, porter à son faîte l'anatomie comparée, si le malheur des temps ne l'eût emporté dans la force de l'âge. Nommé recteur-régent de la Faculté de médecine, il ouvrit avec éclat, aux écoles, un cours d'anatomie humaine et comparée que des contrariétés suscitées par l'envie l'obligèrent d'interrompre. Il a laissé, sur cette science, plusieurs mémoires fort estimés des savants; mais, ce qui a le plus contribué à la réputation de cet anatomiste profond, de ce physiologiste ingénieux, ce sont les *Éloges* qu'il prononça, en qualité de secrétaire perpétuel, à la Société royale de médecine dont il était l'un des fondateurs: le succès de ces *Éloges*, que toute la société parisienne s'empressait d'aller entendre, le fit recevoir, en 1788, à l'Académie française, en remplacement de Buffon. Vicq d'Azyr, dans ses *Éloges*, a pris pour modèle Fontenelle; mais il est loin de l'égaler pour l'esprit, les grâces, le goût, la précision, la pureté et la correction du style. Il est souvent trop abondant, ses phrases sont quelquefois péniblement cadencées; il lui arrive assez fréquemment de tomber dans la déclamation et dans l'affectation de sensiblerie. Mais aussi il a bien des pages écrites d'un style clair, élégant, harmonieux. Dans maint passage, les juges les plus délicats le trouvent touchant, affectueux, spirituel et fin, digne enfin de compter parmi les écrivains les plus distingués du règne de Louis XVI, et parmi ceux qui ont le plus contribué à rendre la science facile, accessible, élégante de forme, en la laissant sérieuse et solide.

Duhamel (1730-1816), comme Daubenton, fit faire des progrès à l'anatomie végétale, qui avait été cultivée heureusement au dix-septième siècle par les Malpighi et les Grew.

L'histoire naturelle dont Buffon avait conçu avec tant de génie le vaste ensemble et exécuté avec tant d'éclat les principales parties, fut continuée par plusieurs de ses disciples, parmi lesquels on distingue le comte de Lacépède, le plus enthousiaste et le plus sincère admirateur de l'auteur de l'*Histoire naturelle.*

Le nom de Lacépède, qui appartient à deux siècles (1756-1825), est resté l'un des plus célèbres parmi les écrivains d'histoire naturelle du dix-huitième siècle.

Celui qui devait être un jour le continuateur de Buffon, s'annonça d'abord comme un futur émule de Gluck. Son père, son précepteur, presque tous ses parents, étaient musiciens. Ils se réunissaient souvent

pour exécuter des concerts ; le jeune Lacépède les écoutait avec un plaisir inexprimable, et bientôt la musique devint pour lui une seconde langue qu'il écrivit et qu'il parla avec une égale facilité [1].

Tout rempli du sentiment de la musique, se faisant une idée extraordinairement haute de la puissance de cet art, il publia, en 1785, la *Poétique de la musique*. Cet ouvrage, écrit d'un style très-chaud, très-imagé, très-enthousiaste, fut accueilli avec faveur par le parti des gluckistes qui y reconnurent l'expression éloquente des principes de leur chef.

Déjà cependant il avait conçu un goût vif pour l'histoire naturelle, et pris pour maître et pour modèle Buffon, dont les brillantes peintures et les tableaux éloquents l'avaient enchanté dès sa première jeunesse. Le célèbre écrivain se plut à encourager son jeune disciple. Il lui proposa de continuer la partie de son *Histoire naturelle* qui traite des animaux, et, pour aider son travail, lui offrit la place de garde ou sous-démonstrateur du Cabinet du Roi. Lacépède, malgré sa fortune et son rang dans le monde, accepta avec joie cette fonction assujettissante et subalterne. Il profita des moyens qu'elle lui offrait pour l'étude, et eut bientôt terminé le premier ouvrage dont son illustre maître l'avait chargé.

En 1788, quelques mois avant la mort de Buffon, il publia le premier volume de son *Histoire des reptiles*, qui comprend les quadrupèdes ovipares, cette classe d'animaux jusques alors si peu connue, et, l'année suivante, il donna le second, qui traite des serpents.

Il composa son ouvrage sur les poissons pendant une guerre générale qui le privait d'un grand nombre de ressources indispensables à la perfection d'une telle entreprise. Il put néanmoins réunir, dans cette histoire, publiée de 1798 à 1803, une quantité très-considérable d'espèces nouvelles. Mais il eut le malheur de prendre pour base de son travail la mauvaise édition du *Système de la nature* de Linnée, par Gmelin, qui y a introduit une foule d'erreurs sur les espèces et les genres, et il ne put profiter des matériaux précieux contenus dans beaucoup d'autres ouvrages étrangers.

L'*Histoire naturelle des poissons* ne pèche pas seulement par les lacunes, mais encore par d'énormes confusions, par nombre de doubles emplois et de multiplications de genres.

Lacépède n'a pas l'antipathie de Buffon pour les méthodes et pour une nomenclature précise. Il établit des classes, des ordres, des genres; mais ses subdivisions nettement caractérisées ont le défaut de celles de Linnée, d'être peu d'accord avec les rapports naturels.

Lacépède, comme l'a remarqué Cuvier, porta l'imitation de Buffon jusqu'à calquer la coupe et la disposition générale de ses écrits sur celles de l'*Histoire naturelle*, qu'il avait lue et relue au point de la savoir par cœur. Il prit ses expressions, ses tournures, mais ne put lui emprunter son génie d'écrivain.

[1] Cuvier, *Élog. hist. de Lacépède*.

Il aime plus que son maître et fait quelquefois très-bien la phrase périodique. Mais nombre de ses périodes sont longues, traînantes ou mal placées. Son style a de l'éclat, mais il dégénère parfois en luxe et en pompe fastueuse. Lacépède affecte la sensibilité comme le coloris, et souvent il tombe dans la plus fade sentimentalité.

Le disert mais peu scientifique VALMONT DE BOMARE (1737-1807) popularisa les connaissances physiques par son *Dictionnaire d'histoire naturelle*, et par le cours qu'il fit à Paris sur les différentes branches de cette science, de 1756 à 1788.

Un vulgarisateur plus agréable fut BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (1737-1814). Son premier essai, le *Voyage à l'île de France, à l'île Bourbon, au cap de Bonne-Espérance*, publié en 1773, sous forme de lettres à un ami, offre non-seulement de piquants récits, de touchants détails, en particulier sur le sort des noirs dans les colonies, mais encore de belles pages d'histoire naturelle. L'auteur, dont la manière n'est pas encore bien formée, y raconte et décrit avec sobriété et netteté les plantes et les animaux propres à chaque pays, ainsi que les végétaux et les animaux introduits par les colons.

Un an avant la publication de son *Voyage à l'île de France*, il s'était lié avec Jean-Jacques Rousseau. Le célèbre philosophe, alors passionné pour la botanique et l'histoire naturelle, affermit son jeune ami dans le goût de ces sciences. Bernardin s'y livra dès lors tout entier, et avec enthousiasme. Il conçut le projet d'une *Histoire générale de la nature*. Il ne put qu'en offrir les rudiments et les premiers matériaux sous le titre d'*Études de la nature*. Ce n'est pas ici la manière large et les grandes vues de Buffon ; aussi l'auteur de l'*Histoire naturelle* goûtait-il fort peu cet ouvrage. L'attrait qu'offre Bernardin de Saint-Pierre est d'un genre tout différent. Où il excelle, et ce qu'il aime surtout, ce sont les détails, et souvent de très-menus détails. Il tourne et retourne son sujet, et l'envisage sous toutes ses faces, sous ses faces même les plus imperceptibles. Il veut qu'aucun rapport comme aucune nuance ne lui échappent.

Bernardin dit quelque part, dans le *Voyage à l'île de France* :

« L'art de rendre la nature est si nouveau, que les termes mêmes n'en sont pas inventés. Essayez de faire la description d'une montagne de manière à la faire reconnaître ; quand vous aurez parlé des flancs et du sommet, vous aurez tout dit ; mais que de variété dans ces formes bombées, arrondies, allongées, aplaties, carrées, etc. ! Vous ne trouvez que des périphrases. C'est la même difficulté pour les plaines et les vallons. Qu'on ait à décrire un palais, ce n'est plus le même embarras... Il n'y a pas une moulure qui n'ait son nom. »

L'auteur des *Études de la nature* eut le mérite d'introduire le pittoresque qui manquait à notre langue en ces matières. En empruntant habilement et discrètement des termes aux sciences, aux arts, à la navi-

gation, à la botanique, etc., il se créa un style descriptif très-agréable, très-varié, très-nuancé, très-particularisé. Ce fut, à cet égard, un progrès même sur Rousseau.

Le disciple de Jean-Jacques ne veut pas être seulement un gracieux peintre de la nature; il ambitionne le rôle de philosophe, de moraliste, de bienfaiteur du genre humain. Ramener les hommes à la nature pour les ramener au bonheur, voilà le grand objet que se propose Bernardin de Saint-Pierre. Partout il oppose les lois naturelles aux lois sociales; partout il s'efforce de montrer que tous nos plaisirs sont dans la nature, et que tous nos maux viennent de la société. S'il recherche les lois de la nature, ce n'est pas uniquement pour en faire une application heureuse au règne végétal, mais pour trouver quelques remèdes aux maux de la société. Il s'apitoie avec beaucoup de sensibilité — même avec un peu de sensiblerie — sur les maux de nos sociétés modernes; mais le vague, le décousu et le faux dominent dans les idées qu'il propose de l'air d'un homme qui croit apporter à ses semblables la panacée; et en somme il est, comme Jean-Jacques, plus capable d'énerver que de fortifier les esprits.

Un autre et plus utile objet que Bernardin ne perd jamais de vue, c'est de justifier la Providence contre les athées, en développant le système des causes finales, et en montrant dans tout ce qui existe des rapports harmoniques ou des contrastes heureux.

« Pénétrez-vous bien, dit-il dans la *XI*e *Étude*, de cette vérité : DIEU N'A RIEN FAIT EN VAIN ! Un savant avec sa méthode, se trouve arrêté dans la nature à chaque pas; un ignorant, avec cette clef, peut en ouvrir toutes les portes. »

Les partisans du hasard et du désordre trouvent en lui l'adversaire le plus convaincu et le plus inépuisable en arguments. Mais ceux par lesquels il soutient les causes finales ne sont pas tous, nous devons le dire, également solides.

Rien n'était aussi cher à Bernardin de Saint-Pierre que ce système des harmonies de la nature, mis au jour dans l'antiquité par Pythagore. Non content de l'avoir soutenu dans tout le cours des *Études de la nature*, il voulut encore consacrer un ouvrage particulier à le développer. Les *Harmonies de la nature*, œuvre de sa vieillesse, renferment, comme ses précédents ouvrages, de beaux tableaux ; mais il y exagère son système et outre sa manière d'écrire jusqu'à un excès choquant et fastidieux.

Le métaphysicien Charles BONNET (1720-1793) occupe, parmi les naturalistes, une place à part. Dès l'âge de vingt ans, il s'était signalé par d'importantes découvertes relatives à cette science. L'excès du travail et l'abus du microscope ayant affaibli sa vue, il se tourna vers la philosophie générale. Dans son principal ouvrage, la *Contemplation de la nature* (1764 et 1765), il s'attacha à prouver cette proposition de

Leibnitz, *que tout est lié dans l'univers, et que la nature ne fait point de saut*; et il montra éloquemment la gradation régulière qui existe dans le perfectionnement des êtres depuis les substances les plus simples et les plus brutes jusqu'à l'homme.

« Entre le degré le plus bas et le degré le plus élevé de la perfection corporelle ou spirituelle, il est, dit-il, un nombre presque infini de degrés intermédiairés. La suite de ces degrés compose la *chaîne universelle*. Elle unit tous les êtres, lie tous les mondes, embrasse toutes les sphères. Un seul être est hors de cette chaîne, et c'est celui qui l'a faite... »

Par ses travaux d'histoire naturelle, comme par ses ouvrages métaphysiques, dont nous avons parlé précédemment, Bonnet montra qu'il avait un esprit capable de s'élancer très-haut et très-avant en tous sens. Sa réputation ne se renferma pas dans son pays; elle fut bientôt européenne. Il fut élu, en 1783, associé étranger de l'Académie des sciences de Paris.

De Saussure (1740-1799), fils de la sœur de madame Bonnet et l'un des élèves les plus aimés du philosophe, se distingua prématurément par son goût pour la physique et la botanique, et par sa passion pour les montagnes, qui fit faire d'importants progrès à la minéralogie. Il commença en 1760 ses courses dans les glaciers de Chamounix, seul et à pied, et depuis il traversa quatorze fois les Alpes par huit passages différents. Il visita vingt fois les volcans éteints du Vivarais, du Forez, de l'Auvergne. C'est le résultat de toutes ces courses et de plusieurs autres, notamment en Sicile, en Hollande et en Angleterre, qu'il consigna, à partir de 1779, dans son ouvrage assez improprement appelé *Voyages dans les Alpes*, et qui serait mieux nommé *Voyages dans les montagnes*.

Saussure parcourut plusieurs fois presque toutes les montagnes de l'Europe, et gravit leurs sommets les plus inaccessibles, le marteau de mineur à la main, sans autre but que celui d'étudier l'histoire naturelle, et en particulier d'accélérer les progrès de la théorie du globe terrestre.

Son avis n'est point qu'on néglige les observations de détail, base unique d'une connaissance solide, mais il voudrait qu'en s'y attachant on ne perdît jamais de vue les grandes masses et les ensembles, et que la connaissance des grands objets et de leurs rapports fût toujours le but que l'on se proposât en étudiant leurs petites parties. Cette manière d'envisager son sujet donne un caractère très-élevé à l'ouvrage du savant physicien.

Saussure n'est pas, à proprement parler, un grand écrivain, et il n'a point ambitionné ce mérite. « Plus exercé à gravir les rochers qu'à tourner et à polir des phrases, je ne me suis attaché, a-t-il dit lui-même, qu'à rendre clairement les objets que j'ai vus et les impressions que j'ai senties. » On ne s'étonnera donc pas de rencontrer, dans les *Voyages des Alpes*, bien des négligences et des incorrections. Ces défauts sont

rachetés par le naturel, par l'exactitude, par la vérité, par la poésie intime. La langue de ce physicien amoureux des faits positifs est loin d'être dépourvue d'imagination. « Ce savant, comme dit un de ses compatriotes, est d'autant plus poëte qu'il ne songe pas à l'être [1]. » Il rejette la pompe descriptive et les ornements d'apparat ; ses images sont ordinairement d'un ordre simple, commun, quelquefois trivial ; mais elles empruntent au sujet une dignité et une grandeur imposantes. Plusieurs narrations et descriptions, comme le récit de l'ascension au mont Blanc, sont d'un peintre profondément pénétré de la majesté de la nature.

Ramond qui, né en 1755, vécut jusqu'en 1827, a été appelé le Saussure des Pyrénées. Il est estimé — surtout pour ses *Voyages au mont Perdu* — et comme historien et géographe des montagnes, et comme écrivain plein d'imagination, de chaleur, de sensibilité, de douce poésie.

C'est ainsi que les talents les plus divers concouraient à faire entièrement changer de face à la physique, et à en répandre, à en généraliser le goût.

Une de ses branches, la chimie, avait été longtemps en proie aux hypothèses, aux chimères, aux erreurs de toute sorte ; mais enfin le goût de la vraie physique y prévalut comme dans les autres sciences, et un de ceux qui contribuèrent le plus à ses progrès pouvait dire, vers le milieu du siècle :

« La chimie a fait des progrès rapides, les arts qui en dépendent se sont enrichis et perfectionnés, elle a pris une forme nouvelle, en un mot elle a mérité pour lors véritablement le nom de science, ayant ses principes et ses règles fondés sur de solides expériences et des règlements conséquents [2]. »

Macquer (1718-1784), auteur, entre autres ouvrages, d'*Éléments de chimie théorique*, publiés en 1741 et en 1753, d'*Éléments de chimie pratique* (1751), et d'un *Dictionnaire de chimie*, publié en 1766, et de Morveaux, auteur de *Digressions académiques* données en 1772, sont les premiers de nos chimistes qui aient commencé à parler français. Le célèbre pharmacien et professeur de chimie Antoine Baumé (1728-1804) parla aussi une langue très-intelligible dans sa *Chimie expérimentale et raisonnée* (1773).

Rouelle (1703-1770) est encore un des créateurs de la chimie en France. Avant lui, on ne connaissait que les principes de Lémery : il introduisit la chimie de Stahl, et l'enseigna au Jardin du Roi où il était démonstrateur. Il avait des vues profondes ; mais son génie était inculte. Parlant avec la plus grande véhémence, mais sans correction ni clarté, il avait coutume de dire qu'il n'était pas de l'académie du beau parlage. Il méprisait les systèmes et dédaignait le beau-dire de Buffon : cer-

[1] Töpffer, *le Presbytère*, l. II, lettre xxxii.
[2] Macquer, *Élém. de chimie théoriq.*, Préf.

taines leçons de son cours étaient, dit-on, employées régulièrement à injurier le brillant auteur de l'*Histoire naturelle*. Rouelle a formé des élèves distingués, et étendu les bornes d'une science qu'il aimait avec passion.

Lavoisier (1743-1794), plus profond que tous ses prédécesseurs, se montra tout à coup dans la chimie ce que Képler, Newton et Euler avaient été dans les mathématiques et la chimie. Il introduit l'homme dans le mystérieux laboratoire de la nature, et lui révèle, non plus seulement les propriétés, mais la composition et la décomposition des corps inorganiques. Avant de se livrer particulièrement à la chimie, il avait étudié toutes les sciences : les mathématiques et l'anatomie avec la Caille, la chimie avec Rouelle, la botanique avec Jussieu ; et, après avoir donné, en 1774, des *Opuscules physiques et chimiques*, il fit paraître, en 1775, ses *Nouvelles Recherches sur l'existence d'un fluide élastique fixé dans quelques substances, et sur les phénomènes qui résultent de son dégagement, de sa fixation*; enfin, dans ses *Nouveaux Principes de chimie*, publiés en 1789, il rassembla toutes les découvertes qu'il avait faites depuis vingt ans. Cet ouvrage, véritable fondement de sa gloire, est écrit avec une régularité, une méthode, un ordre merveilleux. Lavoisier a encore composé plusieurs autres livres pour établir sa doctrine, et en outre l'a développée dans quarante mémoires lus aux séances de l'Académie des sciences, depuis 1772 jusqu'en 1793.

Chaque semaine il tenait chez lui de doctes conférences, où se rassemblaient les savants de toutes les nations, les Priestley, les Fontana, les Blagden, les Landriani, les Bolton, comme les Laplace, les Lagrange, les Cousin, les Meunier, les Monge, les Fourcroy.

On sait quel sort la barbarie révolutionnaire fit éprouver à cet homme qui enrichit la science de tant de découvertes, qui trouva la décomposition de l'air, détruisit le faux système du *phlogistique*, et substitua une méthode rationnelle à l'arbitraire de celles que jusqu'alors chaque chimiste adoptait à son gré.

Fourcroy (1755-1809), médecin distingué et célèbre chimiste, fut encore un des hommes qui contribuèrent le plus aux progrès de la chimie. Élève du célèbre Macquer et son successeur, en 1784, à la chaire de la Société de médecine, il concourut, avec Lavoisier, Monge, etc., à la rédaction de la nouvelle nomenclature chimique, maintenant arriérée. Il professa avec éclat pendant vingt-cinq ans la chimie à l'amphithéâtre du Jardin des Plantes. La foule qui se pressait à l'entour de sa chaire était charmée par le timbre agréable de sa voix, par l'élégance et la pureté de son langage, par l'aisance, la clarté et la chaleur de son élocution. Doué d'une étonnante facilité, il a écrit de nombreux ouvrages. Ses *Éléments d'histoire naturelle et de chimie* (1782) sont celui où il a résumé le plus d'idées et de faits. Dans les deux premières éditions, il s'était contenté du rôle d'historien des diverses opinions qui avaient

partagé jusques alors les chimistes. Dans la troisième, il prit un parti et adopta la doctrine nommée par quelques physiciens *pneumatique* ou *antiphlogistique*, parce que, différente, suivant lui, de toutes les théories qui s'étaient succédé en chimie, elle ne supposait rien, n'admettait absolument aucun principe hypothétique, et ne consistait que dans le simple exposé des faits, ce qui l'avait fait embrasser, dans tous les pays, à la plupart des hommes s'occupant de chimie. C'était Lavoisier qui avait le premier jeté les fondements et conçu presque tout l'ensemble de cette doctrine qu'adoptèrent bientôt Lagrange, Laplace, Berthollet, Monge, Morveaux, Chaptal, etc. Fourcroy l'enseigna pendant de longues années dans ses cours publics et particuliers. Elle est exposée en détail dans toutes les parties de ses *Éléments de chimie*.

Fourcroy était persuadé que la chimie pouvait procurer de très-grands avantages à la médecine. Il se dévoua à la chimie animale, et dans ses *Éléments de chimie*, comme dans ses autres ouvrages, il suivit avec ardeur et succès les travaux commencés par les savants chimistes qui l'avaient précédé dans cette carrière.

Les progrès qu'a faits la chimie dans notre siècle rendent moins utiles les ouvrages de Fourcroy. Cependant on doit encore citer avec honneur son *Système des connaissances chimiques* (1801, 6 vol. in-4°), sa *Philosophie chimique*, dont la troisième édition, publiée en 1806, a été traduite dans presque toutes les langues, et même en grec moderne, enfin son *Tableau synoptique de chimie* (1806, in-4°).

L'infatigable Fourcroy a encore laissé une immensité de mémoires ou d'articles de journaux sur diverses matières touchant la chimie, et en particulier sur les applications de la chimie à la médecine.

Ses différents ouvrages sont généralement écrits d'un assez bon style scientifique. Fourcroy avait le goût littéraire. Dans sa jeunesse, il était passionné de poésie, et s'enthousiasmait à la lecture de Molière et des grands écrivains du dix-septième siècle qu'il se plaisait à apprendre par cœur et à réciter ou à déclamer.

Le baron d'Holbach, qui n'est plus guère célèbre que par son matérialisme athée, fut encore un des hommes du dix-huitième siècle qui contribuèrent le plus aux progrès de l'histoire naturelle et de la chimie. Il traduisit les meilleurs ouvrages que les Allemands eussent publiés sur ces sciences jusques alors fort négligées dans notre pays, et il enrichit ces traductions anonymes de notes savantes dont on profita beaucoup dans le temps sans savoir à qui l'on en était redevable. L'*Encyclopédie* de Diderot renferme un grand nombre d'articles d'histoire naturelle, de politique et de philosophie écrits par d'Holbach.

Le pieux abbé Haüy (1742-1822), après avoir longtemps professé les lettres, devint le législateur de la minéralogie. Les découvertes qu'il exposa dans son célèbre *Traité élémentaire de minéralogie* (1801) furent dues à son seul génie, et toutes les observations de ses plus savants suc-

cesseurs n'ont fait qu'en confirmer la vérité. « Comme il n'y aura plus un autre Newton, a dit Cuvier, parce qu'il n'y a pas un autre système du monde, de même il n'y a pas un deuxième Haüy, parce qu'il n'y a pas une deuxième structure des minéraux. »

Au dix-huitième siècle le français n'avait pas encore triomphé définitivement dans la science, en particulier dans la médecine. « La plupart des médecins, observait Malesherbes, directeur de la librairie, voudraient qu'on défendît d'écrire en langue vulgaire sur la médecine. » Le français prit définitivement le dessus dans la seconde période du siècle, et les médecins, comme les autres savants, écrivirent généralement dans la langue maternelle.

Plusieurs se distinguèrent en abandonnant la médecine systématique qui avait trop longtemps prévalu, pour ne consulter que l'expérience et la pratique, et ne s'appuyer que sur des observations multipliées, détaillées, rapprochées les unes des autres, seul moyen de faire progresser cette science, la plus stationnaire de toutes durant tant de siècles. Quelques-uns furent ensemble habiles médecins et bons littérateurs. Le chancelier Bacon remarquait autrefois qu'on trouve parmi les médecins beaucoup plus d'hommes qui excellent dans les autres sciences qu'on n'en trouve qui excellent dans la leur. Cette remarque, appliquée au dix-huitième siècle, n'a pas perdu sa justesse. Cependant les médecins spéciaux et pratiques sont à cette époque assez nombreux.

Entre ceux-ci, nous devons nommer avec honneur le médecin philanthrope Tissot (1728-1797), l'auteur de l'*Avis au peuple sur sa santé* (1761), de l'*Avis aux gens de lettres sur leur santé* (1769), du *Traité de l'inoculation* (1750), du *Traité des nerfs et de leurs maladies* (1782), et de plusieurs autres ouvrages, tout de pratique et d'expérience, dont le succès a été européen et qui ont été traduits dans presque toutes les langues ; et un autre célèbre médecin suisse, élève de Boerhaave, Tronchin (1709-1781), sur lequel nous n'avons pas à nous arrêter, parce que ses principaux écrits sont en latin. Ses rapports avec Voltaire sont très-connus, mais lui-même, quoique protestant, fut toujours fermement attaché aux principes du christianisme.

Bichat (1771-1802) est un des plus grands physiologistes et anatomistes que la France ait produits. Bien qu'il ait été enlevé par une mort précipitée, il eut la gloire de donner une forme toute nouvelle à l'ensemble des études anatomiques et physiologiques. « Bichat, a dit un savant de nos jours, bien capable de l'apprécier, Bichat a tout renouvelé et tout rajeuni, et c'est par là qu'il a eu tant d'influence sur un siècle lui-même aussi tout nouveau, et où tout renaissait. Ajoutez qu'il avait le ton de ce siècle, qu'il en avait l'ardeur, la confiance, l'inspiration rénovatrice, qu'il n'avait puisé qu'à des sources récentes, et qui n'avaient pas encore eu le temps de passer et de s'user dans l'école,

Bordeu, Haller, Buffon. Joignez à tout cela, enfin, le génie le plus clair et l'éloquence la plus facile, et vous concevrez toute l'autorité qu'il devait prendre sur les esprits, et qu'en effet il a prise [1].

Son *Anatomie générale*, publiée un an avant sa mort et traduite dans toutes les langues, est son principal titre auprès de la postérité.

Ses *Recherches physiologiques sur la vie et la mort* (1800) sont aussi une production de génie, mais gâtée par beaucoup d'idées fausses ou contestables. Dans cet ouvrage, Bichat partage la vie en deux vies : la *vie animale* et la *vie organique*, et cherche les caractères tranchés qui distinguent l'une de ces vies de l'autre. Aristote, Buffon, Morgagni, Haller, Bordeu, et les divers médecins de l'école de Bordeu, lui ont fourni des données. Le principal défaut de ce qu'il a ajouté de son fonds est de favoriser le matérialisme.

Barthez (1734-1806), célèbre médecin de l'école de Montpellier, venu de bonne heure à Paris, et très-lié avec des littérateurs de tout genre, le président Hénault, d'Alembert, Mairan, le comte de Caylus, s'efforça, dans ses cours et dans ses principaux écrits, les *Nouveaux Eléments de la science de l'homme* (1778), la *Nouvelle Mécanique des mouvements de l'homme et des animaux* (1798), etc., de faire revivre la médecine d'Hippocrate. Ces ouvrages, dont la lecture est fort difficile parce qu'ils sont mal faits et mal écrits, renferment une grande science, mais décèlent un esprit plus porté aux idées spéculatives, aux théories générales, aux abstractions qu'à l'observation proprement dite. Barthez contribua beaucoup à accréditer les désolantes doctrines du matérialisme. Cependant il serait injuste de le ranger parmi les athées décidés. D'après son disciple Lordat, son goût pour la doctrine des causes finales perçait à tout instant dans ses leçons d'anatomie, et, dans ses ouvrages mêmes, il s'est constamment et clairement expliqué en faveur d'une cause première intelligente : parmi les motifs de consolation qu'il offre à l'homme, il laisse entrevoir l'espérance d'une vie future, et se montre lui-même très-disposé à croire l'immortalité de l'âme.

Le médecin Lamettrie (1709-1751), l'auteur athée et cynique de l'*Histoire naturelle de l'âme*, de l'*Homme-machine*, de l'*Homme-plante*, de l'*Art de jouir*, ce *fou qui n'écrivait que dans l'ivresse*, suivant l'expression de Voltaire, ne mérite d'être nommé que comme un exemple des monstrueux excès où peut conduire la *libre pensée*.

[1] Flourens, *De la vie et de l'intelligence*, 2e part., ch. IX.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

LES PRÉCURSEURS DES ÉCONOMISTES. — L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE. — LES ÉCONOMISTES, GOURNAY, QUESNAY, LE MARQUIS DE MIRABEAU, TURGOT, NECKER, DUPONT DE NEMOURS, ETC. — LES ADVERSAIRES DES ÉCONOMISTES, L'ABBÉ GALIANI, ETC.

Dans cette revue générale des sciences au dix-huitième siècle, nous ne saurions passer sous silence l'économie politique, science qui reste trop en dehors de l'application, mais dont l'objet est très-important, puisqu'il consiste à rechercher les lois naturelles qui président à la formation, à l'accroissement des richesses, c'est-à-dire, suivant la définition des économistes eux-mêmes, de toutes les *valeurs* propres à satisfaire nos besoins, de toutes les *utilités* matérielles et intellectuelles résultant de nos travaux ; et, par une conséquence naturelle, à rechercher également quel est le régime social dans lequel ces lois peuvent agir avec le plus de puissance et d'efficacité.

Le plus grand mérite des économistes fut de bien observer les causes et les progrès de la dilapidation publique commencée sous le Régent et portée à son comble sous Louis XV, et de mettre sous les yeux du gouvernement et de la nation l'exemple d'un peuple voisin florissant par l'économie dans les dépenses publiques et par une sage et équitable administration.

Au dix-huitième siècle, la science économique était à peine à son enfance. Depuis elle s'est développée ; cependant elle est loin d'avoir encore produit tous les résultats qu'elle avait fait espérer. C'est que non-seulement ses promesses avaient été excessives, mais que le progrès ne s'opère que pas à pas, pied à pied.

Les économistes eurent un prédécesseur dont nous devons d'abord parler, l'abbé de Saint-Pierre (1658-1743), qui se donnait le titre de *Solliciteur pour le bien public*, et qui mêla toujours des vues saines à ses chimères les plus décriées. Trop prévenu en faveur de la raison perfectionnée, « il n'a travaillé que pour des êtres imaginaires en pensant travailler pour ses contemporains [1]. » Il se croyait, dit-on, payé de toutes ses peines, quand on lui laissait entrevoir qu'un de ses projets pourrait être exécuté dans sept ou huit siècles. Le plus grand tort de la politique du bon abbé de Saint-Pierre fut, comme l'a remarqué Jean-Jacques, de « chercher toujours un petit remède à chaque mal

[1] J.-J. Rouss., *Confess.*, IX.

particulier, au lieu de remonter à leur source commune, et de voir qu'on ne les pouvait guérir que tous à la fois [1]. »

Les livres de cet homme qui fut vénéré et écouté comme un oracle jusqu'à son dernier jour sont remplis de petites vues, mais une grande idée domine toutes ses pensées, c'est la loi du progrès, qu'il proclame non-seulement dans les sciences mathématiques et physiques, mais dans l'histoire même de l'humanité.

L'ouvrage le plus célèbre de Saint-Pierre est son *Projet de paix éternelle* dédié au Régent. Pour réaliser son rêve, il proposait l'établissement d'une espèce de sénat composé de membres de toutes les nations, qu'il appelait *Diète* européenne : tous les princes auraient été tenus d'y exposer leurs griefs et d'en demander le redressement.

Au jugement de Rousseau, de tous les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, le discours sur la *Polysynodie* est « le plus approfondi, le mieux raisonné, celui où l'on trouve le moins de répétitions, et même le mieux écrit [2]. » Comme le remarque encore Jean-Jacques, cet ouvrage n'était qu'une ébauche qu'il prétendait n'avoir pas eu le temps d'abréger, mais qu'en effet il n'avait pas eu le temps de gâter pour vouloir tout dire.

La théorie polysynodique n'était pas seulement l'apologie de la pluralité des systèmes, établie par le Régent, et déjà décréditée dans l'opinion ; c'était un plan de constitution pour la France. Saint-Pierre s'y montre partisan déclaré de la république à laquelle, dans tous ses écrits politiques, il donne constamment l'avantage sur la monarchie.

L'abbé de Saint-Pierre prétendait réformer l'Église comme l'État. Il souhaitait, en particulier, la suppression des ordres religieux. Dans son *Projet pour rendre les établissements des religieux plus parfaits*, il s'emporte avec colère contre l'oisiveté monastique ; « il demande qu'on la couvre de mépris, et qu'on prenne le parti de regarder ceux qui vivent en chartreux, en fainéants, séquestrés dans de petites cellules, comme des invalides, des imbéciles, de pauvres esprits, enclins à la singularité et à la paresse, des visionnaires et des fanatiques. »

Il s'écarte encore bien davantage de l'esprit de l'Église dans ses *Observations chrétiennes et politiques sur le célibat des prêtres*, dont il demande également l'abolition, en s'appuyant sur l'autorité du czar Pierre le Grand.

D'ailleurs il avait complétement abjuré les croyances catholiques : il l'a bien montré dans une trentaine de pages écrites pour nous apprendre ce qu'il entendait par l'*essentiel de la religion*, et surtout dans son *Discours contre le mahométisme*. C'est la religion de Jésus-Christ elle-même que l'aumônier de Madame attaque sous le nom de celle de Mahomet.

Des hommes spéciaux ont extrait de bonnes choses des écrits éco-

[1] *Émile*, V.
[2] *Jugement sur la Polysynodie*.

nomiques de l'abbé de Saint-Pierre ; mais rien de moins attrayant et de moins littéraire que la langue de ce penseur singulier. Il a presque toujours annoncé ses idées d'un ton emphatique, croyant que, pour être bien entendues, elles avaient besoin de mots nouveaux et d'une orthographe extraordinaire.

L'abbé de Saint-Pierre fut un économiste ingénieux et fécond, avant que l'économie politique existât même de nom. L'école des économistes proprement dits fut fondée par GOURNAY, d'abord commerçant, puis membre du bureau du commerce. Nourri dans la lecture des livres anglais, il inventa la maxime : « Laissez faire, laissez passer, » qui affranchit le commerce et l'industrie, et qui devait, à elle seule, élargir tous les canaux des richesses particulières et de la richesse nationale.

Gournay mourut en 1759, après avoir inspiré de nombreux ouvrages contre les entraves de l'industrie, mais sans avoir lui-même rien écrit d'original. QUESNAY (1694-1774), médecin ordinaire du roi, répandit la doctrine par ses articles à l'*Encyclopédie* sur l'agriculture et le commerce, et par plusieurs ouvrages, en particulier par sa *Physiocratie* ou *Constitution naturelle des gouvernements*, publiée en 1767.

La thèse soutenue par Quesnay est que rien n'est plus contraire à l'intérêt général, à l'accroissement et à la distribution normale des richesses, que les restrictions apportées à la liberté du travail et des échanges. Suivant lui, la société se trouvera toujours mieux des efforts spontanés auxquels chacun se livre dans son intérêt personnel, que de la direction qu'on tâcherait d'imprimer à ses membres dans un but d'intérêt général. S'il repousse toute atteinte à la liberté industrielle et commerciale, c'est surtout dans l'intérêt de l'agriculture, qui est à ses yeux l'intérêt fondamental de l'État. S'il réclame l'abolition de tous les obstacles à l'importation et à l'exportation, c'est parce que leur effet nécessaire est d'abaisser la valeur des produits bruts du sol, de diminuer à la fois le revenu territorial et l'impôt.

Le marquis DE MIRABEAU (1715-1789), disciple de Quesnay, qu'il préférait à Socrate, fut l'un des plus zélés propagateurs de sa doctrine : il réunissait chez lui tous les principaux économistes, dont le nombre grandissait chaque jour, grâce surtout à la protection et à l'inspiration de Malesherbes et plus tard de Turgot.

Les premiers ouvrages par lesquels il se fit connaître furent deux *Mémoires sur les états provinciaux* (1757), la *Théorie de l'impôt* (1760), qu'il appelle son chef-d'œuvre, qui lui valut les honneurs de la Bastille, mais qu'on prétendit avoir été écrite par le docteur Quesnay, et les *Éléments de philosophie rurale*.

Ces divers écrits et plusieurs autres firent quelque bruit ; mais l'ouvrage auquel le marquis de Mirabeau dut surtout sa renommée, fut l'*Ami des hommes*. Nous ne nierons pas qu'il ne renferme des vues utiles, des réflexions solidement philosophiques, de bons calculs de poli-

tique et d'agronomie. Mais ce que ce livre écrit sans plan, sans ordre, sans proportion, renferme de meilleur est emprunté, et dans ce qui appartient en propre au marquis économiste, on ne trouve guère que des « platitudes apocalyptiques », comme les appelle quelque part son fils[1].

Ce présomptueux écrivain qui dédaignait Montesquieu comme arriéré, était obligé d'avouer qu'il avait « plus d'imagination que de jugement[2]. » Aussi ses œuvres ont-elles été justement appelées l'*Apocalypse de l'économie politique*.

Le marquis de Mirabeau rencontre des expressions et des tours pleins d'originalité ; il a souvent de la rapidité et du feu. Mais lui-même avoue que si son style est quelquefois original, il est toujours louche, incorrect et défectueux. Il s'excuse en disant que le peu de temps que lui laissaient ses affaires et ses amis ne lui permettait pas de « s'appesantir sur des révisions de style[3]. » En y mettant si peu de façon, il croyait imiter la manière de Montaigne; mais non-seulement il est négligé, il est presque toujours bas, commun, trivial; d'autres fois il est ampoulé dans son expression et se montre roide et gourmé. Enfin il est embrouillé et obscur et a des queues de phrase interminables : c'est ce qu'il appelait sa *chère et native exubérance*. Il n'a guère su écrire avec naturel et avec une originalité aimable que dans des lettres intimes.

Les idées des économistes sur le libre échange rencontrèrent un adversaire redoutable dans la personne du spirituel abbé Galiani (1728-1787), secrétaire d'ambassade du roi de Naples à Paris.

Le ton dogmatique et tranchant avec lequel les chefs de la nouvelle doctrine présentaient leurs spéculations économico-politiques était bien fait pour choquer un ennemi des systèmes absolus, tel que l'abbé napolitain. Dans ses *Dialogues sur le commerce des blés*, que Grimm et Diderot retouchèrent, il voulut prouver que l'édit du roi de 1764, sur la libre exportation des grains, avait été la cause du renchérissement et de la disette survenus à la suite de cette mesure. Ses raisons pouvaient n'être pas péremptoires, mais il enleva les suffrages par le sel de ses plaisanteries, par la légèreté, la vivacité et le piquant de son style toujours original et élégant. « On n'a jamais eu plus gaiement raison[4], » écrivait Voltaire, suivant lequel Platon et Molière semblaient s'être réunis pour composer cet ouvrage.

Morellet entreprit, en 1770, de réfuter les *Dialogues sur le commerce des blés*. On ne lut pas son livre, dont le fond était solide, mais la manière beaucoup moins spirituelle et moins agréable que celle de Galiani.

Malgré toutes les oppositions, de nombreux adeptes embrassèrent les

[1] Le comte de Mirabeau, *Lettres à Sophie*, XVIII.
[2] Lettre à Vauvenargues.
[3] *L'Ami des hommes*, t. I, préf., p. VII.
[4] Lettre au comte d'Argental, 24 janv. 1770.

idées de Quesnay, l'organisateur systématique de la science nouvelle : *la Science,* tel était le terme pompeux par lequel ils prétendaient exprimer l'excellence de leurs recherches dogmatiques. Dès lors ils firent corps et composèrent une secte qui se croyait appelée à transformer tout l'état social. Les moins exaltés laissaient eux-mêmes aller beaucoup trop loin leurs espérances pour l'avenir. Par eux, tout le monde allait goûter le bien-être, et la misère disparaîtrait de la terre. Beaucoup de bons esprits s'engouèrent pour ceux qui annonçaient cette ère de félicité, et les femmes qui donnaient le ton à la société les prirent sous leur protection.

Voltaire, dans son *Homme aux quarante écus,* s'est moqué des prétentions excessives des économistes qu'il appelait *nos nouveaux ministres,* et qu'il trouvait surtout absurdes de vouloir qu'on n'établît qu'un impôt unique. Plus tard cependant il se crut obligé d'en faire de pompeux éloges, et il contribua lui-même à la propagation de leurs principes par son petit *écrit* sur l'arrêt du conseil du 13 septembre 1775, concernant la liberté du commerce des grains, et par son pamphlet sur le même sujet, intitulé : *Diatribe à l'auteur des Éphémérides,* 10 mai 1775. Dans son *Commentaire de l'Esprit des lois,* dans son *Commentaire du Livre des délits et des peines,* de Beccaria, dans ses diverses critiques du *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau, il a émis des idées saines et quelquefois élevées sur la constitution des États, sur l'administration et le gouvernement, sur la législation criminelle et la justice en général. Pour ce qui est de l'agriculture et de la population, toute sa science se réduit à peu près à soutenir que toutes les souffrances de l'agriculture doivent être attribuées aux dîmes et aux possessions territoriales du clergé, et que ce qui *amaigrit la population,* ce sont les couvents, les moines et les religieuses.

Le comte de Mirabeau, avant 1789, se plut aussi à prendre la défense des économistes, ces *citoyens vraiment utiles,* qu'il voyait *tournés en dérision par toutes les plumes mercenaires du gouvernement* [1].

La science économique compta parmi ses principaux représentants un des esprits du dix-huitième siècle qui eurent les vues les plus larges et surent le mieux s'élever aux généralités philosophiques, Turgot (1727-1781). Après avoir exercé son intelligence active sur toutes sortes de matières religieuses, historiques, philosophiques, littéraires, il concentra ses travaux sur l'économie politique quand, en 1761, il eut été nommé à l'intendance du Limousin où il s'essaya à son grand rôle d'homme d'État. Ses *Quatre lettres sur la liberté du commerce des grains,* que Condorcet appuya fortement, et ses *Réflexions sur la forma*

[1] Mirab., *Ess. sur le despotisme,* 2e éd., p. 56.

tion et la distribution des richesses (1769), sont au nombre des ouvrages les plus estimés sur ces matières.

Quand Louis XVI vint à la couronne, les questions économiques agitaient tous les esprits. Deux de ses ministres s'en occupèrent avec un égal zèle, tout en les comprenant d'une manière très-différente, Turgot, dont nous venons de parler, et Necker, qui se déclara l'adversaire de Turgot peut-être plus par une ambition secrète que par conviction, et qui, d'ailleurs, témoigna toujours beaucoup de mépris et d'aversion pour les économistes qu'il accusait « de chercher à tromper les autres, et de s'en imposer à eux-mêmes. »

Le contrôleur général et ministre Necker (1732-1804), homme rare par la diversité de ses facultés, fut le premier qui dépouilla l'économie politique de la sécheresse dont on avait jusqu'alors environné ses développements et obscurci ses méthodes.

Necker n'entra dans l'administration des finances qu'après avoir pratiqué le commerce pendant vingt ans. Il commença à se faire connaître dans les lettres en 1769, par un mémoire en faveur de la *Compagnie des Indes* que Morellet attaquait. Il attira bien plus fortement l'attention sur lui et se fit une réputation en publiant, en 1775, son *Essai sur la législation et le commerce des grains*. Cet ouvrage, dont il se fit plus de vingt éditions, obtint de grands éloges, mais eut aussi à soutenir de rudes critiques. Au jugement d'économistes compétents, c'est l'erreur d'un philosophe fourvoyé dans l'économie politique. Il y a, dans ce livre, une certaine chaleur de style, mais une absence complète de principes, une ignorance puérile des faits. Toujours l'auteur procède par des hypothèses, et le plus souvent ses hypothèses sont fausses.

Si Necker s'est trompé dans ses calculs, au moins désirait-il sincèrement le bien public, et en particulier celui des classes pauvres et laborieuses.

Pour avoir une idée un peu complète de ses opinions politiques et économiques, il faut encore lire son grand ouvrage sur l'*Administration des finances* (1784), qu'il ne livra à l'impression qu'après l'avoir revu, corrigé, retouché un grand nombre de fois, et son livre *sur l'Administration de M. Necker par lui-même* (1791). On reproche à ce dernier ouvrage une personnalité excessive, mais on y voit à nu l'âme et les pensées du célèbre financier.

En traitant de si importantes matières, le ministre doit nécessairement être préoccupé avant tout de l'idée. Cependant il est loin de négliger l'expression. Dans tout ce qu'il a écrit, Necker a toujours donné une extrême attention à la forme. Son style est habituellement pur, correct, périodique, nombreux, même harmonieux ; il emploie fréquemment les images et les métaphores, et mêle les mouvements oratoires à l'exactitude du raisonnement. Mais le naturel manque à toutes ces qualités. Necker a presque toujours l'air de poser. Il veut donner de l'importance à ses moindres réflexions, et il les délaye dans

l'amplification ; il vise sans cesse à instruire, à frapper ; il pérore avec monotonie, il déclame pompeusement. Enfin son style, qui a été adopté par l'école doctrinaire, rebute bientôt par sa fatigante emphase.

L'économie politique fut représentée à l'Assemblée constituante par DUPONT de Nemours (1739-1815).

De bonne heure il avait été lié avec les fondateurs de cette science, et s'était enthousiasmé pour leurs principes. Il vulgarisa le système de Quesnay par de nombreux écrits et par une foule de mémoires publiés dans divers journaux spéciaux. Son livre *De l'exportation et de l'importation des grains*, imprimé en 1764, est le plus remarquable de ceux qu'il publia avant la Révolution. Envoyé aux états généraux par le bailliage de Nemours, il n'interrompit pas ses études économiques, et donna, en 1789 même, une *Analyse historique de la législation des grains depuis 1692*, sous la forme d'un rapport à l'Assemblée nationale. A la tribune, comme dans ses livres, il soutint avec une conviction ardente et naïve les principes d'une science dont il attendait le retour de l'âge d'or.

Tous les écrits de Dupont portent un cachet de moralité et de générosité qui intéresse et attache, malgré les défauts de sa diction, l'exubérance et l'emphase, qu'il tenait de ses maîtres, Quesnay et le marquis de Mirabeau.

L'ÉLOQUENCE ORATOIRE. — L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE. — L'ÉLOQUENCE ACADÉMIQUE. L'ÉLOQUENCE DU BARREAU. — L'ÉLOQUENCE POLITIQUE

§ I.

L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE. — MASSILLON, SEGAUD, NEUVILLE, BOISMONT, ÉLYSÉE, L'ABBÉ POULE, L'ABBÉ DE BEAUVAIS, L'ABBÉ LENFANT, L'ABBÉ MAURY, LE P. BRIDAINE, LE P. BEAUREGARD.

C'est dans les chaires des prédicateurs que l'éloquence avait longtemps tenu le siége de son empire; mais, au dix-huitième siècle, la chaire est vide de ces grands orateurs qui l'avaient tant honorée dans l'époque précédente. Le bel esprit, qui avait ravagé presque toutes les parties de l'empire littéraire, porta la plus funeste atteinte à l'éloquence sacrée. Des traits, des saillies d'imagination, des portraits ingénieux, des allusions recherchées, un entassement d'antithèses et d'épigrammes; voilà ce qui remplaça la force des raisonnements et le pathétique des mouvements. Les Bossuet, les Bourdaloue et même les Massillon n'eurent que des successeurs dégénérés, lesquels, au lieu des foudres de l'éloquence religieuse, ne lançaient plus que des traits faibles qui se perdaient dans les airs.

La plupart des prédicateurs faisaient des sacrifices plus ou moins malheureux et coupables à l'esprit du temps. Leur éloquence était devenue toute mondaine et séculière. Ils ne savaient plus, comme au dix-septième siècle, faire un usage heureux et substantiel de l'Écriture et des Pères. Ils évitaient le nom de Jésus-Christ et ne parlaient que du législateur des chrétiens. Ils abandonnaient le dogme pour des thèmes de morale banale, pour les lieux communs les plus fanés, et associaient les maximes de la philosophie aux préceptes de la religion.

Les philosophes voyaient ou feignaient de voir un progrès dans cette transformation de l'éloquence de la chaire, et se félicitaient de ce que l'impulsion donnée aux esprits vers le milieu du dix-huitième siècle s'était fait ainsi sentir dans les temples. Ceux qui entendaient ces sermons philosophiques pouvaient les admirer, mais ils n'en devenaient pas plus chrétiens, et, après les avoir entendus, ne pensaient guère à rien changer de leur conduite ordinaire.

Plusieurs s'attachaient à combattre les oracles du jour, mais ils le faisaient sans logique, sans suite, sans chaleur et sans style.

Un homme sincèrement religieux exprimait les sentiments pénibles que lui faisait éprouver la vue de ces « orateurs de cour qui vont prêcher devant le roi, en cheveux bien peignés, en rochet bien blanc, avec des gestes élégants et bien mesurés, en style soigné, poli, bien tondu, comme les beaux gazons des jardins anglais[1]. »

Faire admirer leur joli style et leurs belles manières, c'était là toute l'ambition d'un grand nombre de ces successeurs des apôtres.

Au milieu de cet amollissement et de ce dépérissement général de l'éloquence de la chaire, quelques hommes de foi et de talent s'efforcèrent de la ranimer et de la régénérer. Mais leurs efforts tout individuels produisirent peu de résultats.

A défaut d'orateurs de génie, faisons connaître ceux qui se distinguèrent le plus, et qui, par quelques qualités au moins, rappelèrent les modèles.

Massillon, après le succès de son *Petit Carême*, s'était retiré pour toujours dans son diocèse. Plusieurs prédicateurs aspirèrent au difficile honneur de le remplacer à Paris. De ce nombre furent Segaud et Neuville.

Segaud (1674-1748) eut de la douceur dans l'élocution, de l'imagination, des idées et des tours agréables, de l'onction et de la sensibilité. Mais il est prolixe, redondant à satiété, et son style est souvent lâche et négligé. De tant de sermons qu'il prêcha toujours avec succès, dans les capitales et les principales villes des provinces, et à Versailles, devant le roi, son discours *sur le Pardon des injures* est presque le seul qui puisse faire vivre sa mémoire.

Le Jésuite Neuville (1693-1774), imitateur de Fléchier plutôt que de Massillon, sut allier à la force des raisonnements, à la méthode et à l'art dans la composition, le nombre et la richesse du style, la pompe et le pittoresque des images. Il se montra véritable orateur dans plusieurs de ses discours, en particulier dans celui *sur le Jugement dernier*. Mais ses qualités sont trop souvent gâtées par les défauts de l'époque.

Il prodigue les antithèses et les oppositions, et affecte la forme de l'énumération qui devient monotone et fatigante quand elle est fréquemment répétée; ses périodes sont trop symétriques et ses figures trop peu variées; enfin son style est souvent lâche et incorrect.

Où il est le plus soutenu, c'est dans ses oraisons funèbres, notamment dans celle du cardinal de Fleury. Ce genre solennel et fastueux paraît avoir été le plus conforme au talent de l'abbé Neuville.

Ce Jésuite se montra plus estimable encore par sa vertu que par

[1] Thomas, *Correspondance*, p. 242.

son talent : il était de ces prêtres qui savent pratiquer l'Évangile au pied de la lettre. Son ordre était détruit depuis quatorze ans quand il mourut plus qu'octogénaire, mais il lui resta fidèlement attaché, et, en expirant, il déclara qu'il était très-soumis au pape et au roi, mais qu'il devait à la vérité de jurer qu'il n'avait jamais vu ni connu dans la société dont il avait l'honneur d'être membre rien qui méritât les imputations dont on l'avait chargée.

L'abbé DE BOISMONT (1715-1786), célèbre par son habileté à capituler avec la philosophie, se fit une réputation moins méritée que celle du P. de Neuville, dans l'oraison funèbre. Il prononça devant l'Académie française, dont il était membre, l'oraison funèbre de la reine Marie Leczinska et celle du Dauphin, fils de Louis XV. On y goûta des peintures de mœurs, des réflexions fines et délicates, de la philosophie et de l'art, mais, dans tous ces agréables développements académiques, souvent gâtés par un style tendu, enflé, sentencieux, maniéré, précieux, rien ne sent la haute éloquence. La Harpe constate que c'est l'orateur de son temps qui s'est fait le plus de réputation dans l'oraison funèbre ; mais cette réputation lui paraît usurpée. Dans un genre plus naturel, il a laissé une belle pièce d'éloquence, un sermon ou plutôt une exhortation évangélique pour l'établissement d'un hôpital militaire ecclésiastique, prononcée à l'âge de soixante-dix ans. Il fut, cette fois, véritablement orateur, parce qu'il fut réellement ému.

Le P. ÉLYSÉE (1726-1783), que le prince de Ligne appelait « le meilleur des modernes prédicateurs [1] », dut une partie du succès qu'il obtint dans la capitale à l'enthousiasme que Diderot conçut pour ce Jésuite qu'il avait entendu par hasard. Le philosophe en parla avec une telle admiration que tout le monde voulut l'entendre : bientôt l'église où il prêchait ne fut plus assez vaste pour contenir la foule qui s'y pressait.

A la lecture, le P. Élysée ne produit pas une si forte impression. Cependant qu'on lise, par exemple, le sermon *sur la Mort* et celui *sur les Affections*, si l'on trouve peu d'art dans la composition, peu de figures dans le style et peu de mouvements, on sera bientôt ému par la douceur de cette éloquence sage, par l'onction et la mélancolie de cette parole convaincue, par l'aimable simplicité de ce langage naturel et pur.

L'abbé POULE (1703-1781), dans une carrière apostolique d'une courte durée, prononça un grand nombre de discours qu'il ne destinait pas à l'impression, qu'il n'avait jamais écrits, et qu'il ne consentit à dicter à son neveu qui l'en avait longtemps pressé que trois ans avant sa mort. On regarde justement comme ses chefs-d'œuvre deux *Exhortations*

[1] Prince de Ligne, *Mél.*, t. XXVII, p. 91.

de charité, l'une en faveur des enfants trouvés, et l'autre pour les pauvres prisonniers détenus à la Conciergerie. L'éloquent avocat des malheurs toucha tous les cœurs, et provoqua une émulation de charité telle qu'on ne se souvenait pas d'avoir rien vu de pareil. Il y a aussi beaucoup de pathétique dans plusieurs de ses sermons pour des professions religieuses, en particulier dans celui pour la profession de madame de Rupelmonde, que de grands malheurs avaient forcée de quitter la cour et de prendre le voile.

Un défaut considérable des sermons de l'abbé Poule est de n'être guère que des discours de morale d'où le dogme et la religion sont presque complétement absents. Du côté de l'art, on reproche à cet orateur de pécher fréquemment contre la propriété et la vérité des expressions, de trop multiplier les apostrophes, les énumérations, les analogies, les oppositions et autres figures de rhéteur; enfin de ne présenter jamais dans ses discours un ensemble bien composé, bien coordonné, bien fondu. Mais on lui reconnaît de l'imagination dans le style, de la noblesse et de l'éclat dans les pensées et dans les expressions, de la vivacité dans les tours et dans les figures.

L'abbé de Beauvais (1733-1789), que le succès de ses prédications et sa vie exemplaire firent nommer, malgré son obscure naissance, à l'évêché de Senez, est un de ceux qui honorèrent le plus la chaire au dix-huitième siècle.

Le dogme est peu et même trop peu traité par cet orateur moral. Ses sermons ont généralement pour objet la misère du peuple, le luxe et la corruption des riches et des grands. Un discours traite du bonheur, un autre de la compassion, un autre de la dispensation des bienfaits. En développant ces sujets aussi philosophiques que religieux, le prédicateur osait faire entendre aux puissants, ecclésiastiques comme laïques, et au roi lui-même, les plus fortes leçons.

De tous les discours de ce prédicateur, le plus justement célèbre est le sermon de la Cène prêché le Jeudi saint de l'année 1774 devant le roi Louis XV, quarante jours avant la mort de ce prince, que l'évêque de Senez semblait avoir prophétisée, quand, en s'élevant contre les scandales de la cour, il avait cité les mots terribles de Jonas : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite. » Ce sermon, dans lequel l'orateur se plaît à établir une opposition entre la vie oisive et inutile des riches, et la vie active et utile des pauvres, renferme plusieurs passages d'une grande beauté, et d'une hardiesse vraiment épiscopale, en particulier celui où le prédicateur, rappelant au roi l'époque de sa maladie de Metz, ne lui dissimule pas que cet amour de son peuple pour lui, qui avait éclaté d'une manière si touchante, s'est depuis bien affaibli, et que le peuple, accablé de subsides, ne peut plus que gémir sur ses propres maux.

Les oraisons funèbres de M. de Beauvais renferment aussi des traits d'une grande éloquence. Il dit dans celle de Louis XV:

« Le peuple n'a pas sans doute le droit de murmurer ; mais sans doute aussi il a le droit de se taire, et son silence est la leçon des rois. »

Paroles magnifiques, et bien dignes d'avoir été imitées par Mirabeau.

L'oraison funèbre de M. de Broglie, évêque de Noyon, et celle du vénérable curé de Saint-André des Arts, qui avait formé M. de Beauvais, sont de beaux modèles de l'éloquence du cœur. L'onction et le pathétique se rencontrent bien plus dans les oraisons funèbres que dans les sermons de l'évêque de Senez.

Les discours de M. de Beauvais sont généralement bien composés. Le style en est naturel et simple. On lui souhaiterait quelquefois un peu plus d'élégance et de couleur, et même de correction.

L'abbé Lenfant (1726-1792), dont les sermons ont perdu leur principal mérite, l'accent convaincu et inspiré de l'orateur, se signala par sa résistance à tout ce qui s'écartait des idées, des institutions et des traditions antiques. Opposé à tout compromis avec l'esprit du siècle, il combattit avec une intraitable fermeté toutes les mesures comme toutes les opinions qui pouvaient paraître le favoriser. C'était un ennemi déclaré de la tolérance, et quand il fut question, en 1788, de rendre aux non-catholiques les droits de citoyens français, il ne craignit pas de soutenir que les rigueurs dont on avait usé contre les protestants étaient nécessaires, commandées même par les dogmes de la religion.

La fermeté de ses principes religieux lui valut l'honneur d'être choisi pour confesseur par Louis XVI, quand le curé de Saint-Eustache eut prêté le serment constitutionnel. Il était ainsi désigné à la fureur des révolutionnaires qui ne l'épargnèrent pas, aux sanglantes journées de septembre 1792.

L'abbé Maury (1746-1817), qui a si bien parlé de la grande éloquence religieuse dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, donné pour la première fois en 1777, fut un de ceux qui s'éloignèrent le plus du vrai caractère de sermon. Prêchant devant l'assemblée du clergé et devant le roi à Versailles, il craint, comme la plupart des prédicateurs de cette époque, de s'appesantir sur les dogmes et sur les mystères spéculatifs de la religion. Il fait venir dans ses discours mille choses étrangères, il les sème de traits satiriques et d'allusions aux événements contemporains, aux anecdotes du jour. Prêchant le carême devant le roi, en 1781, il touchait à l'administration, à la politique, aux finances, à tout, excepté à son sujet ; aussi Louis XVI pouvait-il dire, en sortant de la chapelle : « C'est dommage ! si l'abbé Maury nous avait parlé un peu de religion, il nous aurait parlé de tout. »

Il traita de même le panégyrique d'une manière philosophique et mondaine. Voulant célébrer le héros de la charité évangélique, saint Vincent de Paul, il le présenta à l'admiration du siècle bien moins en saint qu'en citoyen. Dans son panégyrique de saint Augustin, prononcé

devant l'assemblée du clergé, il se rapprocha davantage des grands modèles du genre. Il y hasarda une satire vive et directe de l'ignorance, de la mollesse, de la corruption de mœurs d'un grand nombre de prélats. Avec une hardiesse qui sent les approches de la Révolution, il y attribue la dénomination d'*évêques de fortune* à ceux qui ne parviennent à cette dignité que par le hasard de la naissance, et non pas par le mérite personnel. Le style de ce discours a de la pompe et de l'éclat; mais on y rencontre des images emphatiques et de mauvais goût, comme dans cette phrase :

« Les sectes n'ont jamais été ni plus nombreuses ni plus formidables que dans le quatrième siècle. Du haut des tours de la basilique de Carthage, Augustin appelle et défie tous ces hérétiques. »

Ce n'est guère que chez un missionnaire qu'on retrouve, au dix-huitième siècle, les grandes touches de l'éloquence. L'orateur chrétien du dix-huitième siècle, c'est un pauvre religieux, à qui, comme il le disait lui-même, Dieu avait donné une voix forte pour pénétrer jusqu'à l'âme du riche, et pour y porter la compassion des maux et des besoins de tous les malheureux; c'est le père Bridaine (1701-1767), montant en chaire « les yeux enflammés ou remplis de larmes, le front ruisselant de sueur, faisant retentir les voûtes du temple des sons de sa voix déchirante, et unissant à la chaleur du sentiment le plus exalté la véhémence de l'action la plus éloquente et la plus vraie[1]. » C'est cet apôtre disant, dans un sermon sur la Passion :

« J'ai lu, mes frères, dans les Livres saints, que, lorsque sur les chemins on trouvait un homme assassiné, on faisait assembler tous les habitants d'alentour, et on les faisait tous jurer l'un après l'autre, sur le cadavre, qu'ils n'étaient ni auteurs ni complices du meurtre : mes frères, voilà l'homme qu'on a trouvé assassiné ; que chacun de vous approche donc, et qu'il jure, s'il l'ose, qu'il n'a point de part à sa mort. »

Ou, dans un autre discours, employant cette touchante parabole :

« Un homme accusé d'un crime dont il était innocent était condamné à la mort par l'iniquité de ses juges. On le mène au supplice, et il ne se trouve ni potence dressée, ni bourreau pour exécuter la sentence. Le peuple touché de compassion espère que ce malheureux évitera la mort. Un homme élève la voix, et dit : *Je vais dresser une potence et je servirai de bourreau.* Vous frémissez d'indignation ! Eh bien, mes frères, chacun de vous est cet homme inhumain. Il n'y a plus de Juifs pour crucifier Jésus-Christ ; vous vous levez et vous dites, *C'est moi qui le crucifierai.* »

Marmontel, qui entendit le père Bridaine prononcer ce morceau, « avec la voix la plus perçante et la plus déchirante, avec la figure

[1] Marm., *Élém. de litt.*, art. Lyrique.

d'apôtre la plus vénérable, tout jeune qu'il était, avec un air de componction que personne n'a jamais eu comme lui en chaire, » atteste que l'église retentissait de sanglots, et que l'éloquence n'avait jamais produit un effet semblable [1].

Un autre contemporain, d'Arnaud, dit de son côté : « Quand le missionnaire Bridaine, dans un temple à peine éclairé, faisait tonner ces mots foudroyants, *l'éternité! l'éternité!* il disposait en souverain de l'âme de ses auditeurs [2]. »

Quelquefois les auditeurs lui manquaient. Alors, par un prodige de zèle, il les allait chercher. Il arrive à Aiguesmortes. L'église est presque déserte. Il sort en surplis et la cloche à la main, parcourt les rues, arrête les passants, et les entraîne après lui à l'église, où il rentre suivi d'une multitude immense. La plupart, attirés par la singularité de ce spectacle, ont sur les lèvres le sourire du scepticisme quand le prédicateur monte en chaire. Mais il ouvre la bouche, il parle de la mort ; il présente les plus terribles images des livres saints. Toute l'assistance palpite d'émotion et de terreur : les pleurs coulent, les sanglots éclatent ; et, quand il a cessé de parler, la foule convertie se précipite vers les tribunaux de la pénitence.

Ce modèle de l'éloquence populaire savait aussi prendre le ton le *plus* noble, si l'on en juge seulement par l'exorde, que rapporte Maury, du sermon qu'il prêcha, en 1751, à Paris, dans l'église de Saint-Sulpice, devant un auditoire où il aperçut plusieurs évêques, des personnes décorées, une foule innombrable d'ecclésiastiques :

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pour vous demander grâce en faveur d'un pauvre missionnaire dépourvu de tous les talents que vous exigez quand on vient vous parler de votre salut, etc. »

Le P. Beauregard (1731-1804) est encore célèbre par un sermon inspiré, prononcé à Notre-Dame, où il annonça, en termes vraiment prophétiques, la révolution qui devait, treize ans plus tard, éclater sur la France. On en a retenu ce passage étonnant :

« Oui, Seigneur ! vos temples seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit ! Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur succèdent des chants lubriques et profanes ! Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs. »

Cet ancien Jésuite ne manquait aucune occasion de déployer en chaire la hardiesse évangélique. Paris accablait d'honneurs inouïs Voltaire qui

[1] *Élém. de litt.*, art. Chaire.
[2] *Délassem. de l'homme sensible*, 2e année, 1re p., p. 23.

venait d'y revenir pour mourir de la joie de son triomphe. Le P. Beauregard, prêchant devant le roi, déplora éloquemment « la gloire dont on affectait de couvrir le chef audacieux d'une secte impie, le destructeur de la religion et des mœurs[1], » et désigna sensiblement le vieillard de Ferney. Dans plusieurs autres sermons éloquents dont il n'est resté que le souvenir, ce pieux Jésuite fut un avertisseur trop peu écouté des malheurs qui menaçaient la patrie.

§ II.

L'ÉLOQUENCE ACADÉMIQUE. — LES DISCOURS PRONONCÉS DANS LES ACADÉMIES. — LES ÉLOGES HISTORIQUES. — THOMAS, LA HARPE, MAURY, CHAMFORT, GARAT, ETC.

La plupart des discours académiques sont des ouvrages de pur appareil, des amplifications fastidieuses où les formules de l'éloquence sont mises à la place de l'éloquence elle-même. Il y en a cependant de très-bien écrits, de très-agréables, et même de très-solides.

Ce genre d'éloquence était alors fort goûté. On recherchait aussi avidement les discours couronnés dans les concours académiques, surtout depuis qu'on ne proposait plus que des sujets historiques.

Pendant près d'un siècle l'Académie française avait donné pour sujet du prix d'éloquence des questions de morale. Le texte était tiré de l'Écriture sainte, et l'orateur était obligé de terminer le discours par une *Prière à Dieu*. Ces questions étaient souvent communes et rebattues, et elles se trouvèrent enfin comme épuisées. Alors on les remplaça par l'éloge des grands hommes qui avaient honoré la nation et souvent l'humanité tout entière, genre qui a bien aussi son grave inconvénient, en ce qu'il oblige à taire une partie de la vérité et permet d'exagérer l'autre.

Ce fut surtout d'Alembert qui fit substituer les *Éloges historiques* aux amplifications morales et religieuses qu'on proposait depuis si longtemps pour sujet du prix académique. Bientôt toutes les académies suivirent l'exemple de l'Académie française. L'éloge de Descartes avait été proposé à Paris, celui de P. Corneille fut proposé à Rouen, celui de Duquesne à Marseille, celui de Henri IV à la Rochelle, celui de Leibnitz à Berlin.

Cette institution fit diriger les études vers l'art oratoire, et les concurrents aux prix académiques devinrent chaque jour plus nombreux.

L'orateur le plus distingué qu'aient entendu les académies au dix-huitième siècle, c'est Thomas (1732-1785) dont on citera longtemps l'*Éloge de Marc-Aurèle*, la péroraison de l'*Éloge de Duguay-Trouin*, la

[1] *Mém. secrets*, 13 avril 1778, t. IX, p. 190.

dernière partie de l'*Éloge de Descartes* et l'*Éloge du Dauphin*, malgré sa disproportion avec le sujet : le récit de la mort du fils de Louis XV est simple, vrai et touchant.

L'*Éloge de Marc-Aurèle* se distingue de tous les autres par sa forme dramatique. L'orateur met l'éloge de l'empereur dans la bouche du peuple romain rassemblé autour de sa tombe, dans celle des peuples sujets non moins sensibles à sa perte, dans celle surtout du philosophe stoïcien Apollonius, précepteur de Marc-Aurèle, et témoin de toutes les actions de sa vie. Cette espèce de drame oratoire eut, à l'époque, un immense succès, et on le lit encore avec émotion.

Le panégyriste de Sully, de Descartes, de Duguay-Trouin, de Marc-Aurèle, mit le comble à ses succès oratoires en publiant son *Essai sur les Éloges*. Ce livre aurait pu s'intituler l'*Histoire de l'éloquence*. L'auteur y remonte jusqu'aux Scandinaves, jusqu'aux disciples d'Odin, jusqu'aux anciens bardes. Il ne se contente pas de tracer une histoire et une poétique des éloges, de faire connaître le génie et le caractère des panégyristes et des orateurs de tous les temps, d'examiner quel fut l'usage et l'abus de la louange chez les différentes nations, et dans les différents siècles, sous tous les divers gouvernements; il juge d'après l'histoire les hommes qui ont été loués, et fait lui-même des appréciations étendues et solidement motivées. Tel est son jugement sur Louis XIV :

« Quel sera donc le rang que Louis XIV occupera parmi les rois? etc. [1]. »

Et telles sont beaucoup d'autres pages où il cite devant lui les principaux personnages de l'histoire, et les remet à leur place, eux et leurs panégyristes.

La conclusion qui ressort de tout le livre, c'est que la véritable éloquence appartient essentiellement aux républiques, et que le génie de l'éloquence et celui de la liberté ne sont qu'un.

On peut trouver que le plan de l'*Essai sur les Éloges* est vicieux, qu'il manque d'ordre et de méthode, que ses diverses parties ne sont pas assez liées entre elles; enfin que les écarts de l'auteur sont trop nombreux et trop étendus. Mais il faut reconnaître qu'en somme, et surtout pour la partie qui traite de la littérature ancienne et de la littérature moderne, cet ouvrage est une des bonnes productions littéraires de la fin du dix-huitième siècle.

Nous n'accorderons pas les mêmes louanges à l'*Essai sur les femmes*. Il est languissant, ennuyeux et affecté.

L'auteur des *Éloges* a le tort de vouloir tout peindre, et de faire de ses discours une suite de tableaux. Il prend trop le ton de l'oraison funèbre; il manque de variété, il est gêné, contraint, son style est tantôt trop coupé, trop haché, tantôt démesurément long ; il ne s'entend pas, comme le disait Rivarol, à parcourir avec grâce et fermeté les nombreux détours

[1] *Ess. sur les Éloges*, ch. XXXIII.

de la période oratoire[1]; il prodigue les expressions ambitieuses, et par là même fausses, comme, par exemple, quand il dit de Descartes, qu'il recréa l'*entendement humain.* « D'une voix emphatique, il pèse gravement, comme dans une balance, des mots sonores et enflés outre mesure[2]. » Il affecte d'employer les termes d'arts et de sciences les moins à la portée de la généralité des lecteurs, et que lui-même n'avait étudiés que pour les citer; enfin il tombe si souvent dans le pathos que toutes les fois qu'on apportait à Voltaire quelque ouvrage de Thomas, il ne manquait jamais de dire : *Ah! voilà du galithomas*[3]*!* Et cependant, malgré sa rhétorique embesognée, il a des mérites vraiment distingués. Il pense souvent avec force, avec profondeur. Il a des traits de burin bien enfoncés. Sa manière n'est pas toujours emphatique; et quand il sait détendre son style, il touche et attache. C'était un homme simple, bon, honnête, religieux; c'était de plus, malgré ses défauts factices, un écrivain de goût et de talent.

Nous ne reviendrons pas sur les Éloges de LA HARPE, l'orateur qui, après Thomas, remporta le plus fréquemment les palmes de l'éloquence académique. Nous les avons suffisamment fait connaître.

L'abbé MAURY obtint l'accessit, pour un *Éloge de Fénelon*, au même concours où la Harpe fut couronné (1771). Ce discours renfermait de véritables beautés oratoires, mais était écrit d'un style trop ambitieux, et, en plus d'un endroit, la déclamation y remplaçait le sentiment.

Le même orateur, quand il n'était encore âgé que de vingt ans, fit un *Éloge du Dauphin*, père de Louis XVI, qui intéressa parce qu'il était plus historique qu'oratoire, plus en récits qu'en réflexions.

Quant à son discours de réception à l'Académie (1785), il ne saurait compter parmi les bonnes harangues académiques. C'est l'œuvre « d'un rhéteur qui veut tout agrandir, tout amplifier, tout allonger[4]. »

CHAMFORT, autre émule de la Harpe, se fit connaître avantageusement par son *Éloge de la Fontaine* dont nous avons assez parlé, et par un *Éloge de Molière* qui mérite aussi de n'être pas oublié. Parmi les orateurs académiques qui eurent des succès au dix-huitième siècle, nous citerons encore GARAT (1760-1833). Son *Éloge de Fontenelle* peut être placé à côté de l'*Éloge de Descartes* par Thomas. Les Éloges de l'Hôpital, de Montausier, de Suger, ont aussi de véritables beautés

[1] Marmontel, *Mém.*, XI.

[2] C'est une expression de saint Jérôme, parlant d'un certain Osanus : « Cava verba, et in modum vesicarum tumentia, buccis trutinatur inflatis. » (*Lettres de saint Jérôme*, XXVI, à Marcella.)

[3] Expression rapportée par Chênedollé, dans Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire.*

[4] La Harpe, *Corresp. litt.*, lettre CCXV.

oratoires ; mais elles sont gâtées, comme chez Thomas, par le luxe et par la pompe.

§ III.

LE BARREAU, LA MAGISTRATURE, LA JURISPRUDENCE. — TALON, D'AGUESSEAU, COCHIN, LENORMAND, AUBRY, LAVERDY, REVERSEAUX, LOYSEAU DE MAULÉON, ÉLIE DE BEAUMONT, SERVAN, GERBIER, LINGUET, TRONCHET, PORTALIS, LALLY-TOLLENDAL. — LAMOIGNON DE MALESHERBES. — POTHIER.

L'éloquence du barreau n'était parvenue que vers la fin du dix-septième siècle à s'affranchir complétement du mauvais goût qui l'avait longtemps dominée, et, au commencement du dix-huitième siècle, nous ne possédions pas encore, à vrai dire, de littérature judiciaire. Aussi, quand Rollin écrivit son *Traité des études*, ne trouvait-il rien à pouvoir citer, parmi les avocats français, comme modèle de l'éloquence du barreau. Il s'était bien déjà prononcé d'éloquents plaidoyers, mais ils n'étaient pas imprimés.

« Si nous avions, dit le sage rhéteur, les harangues et les plaidoyers de tant d'habiles orateurs, qui depuis un certain nombre d'années ont si fort illustré le barreau français, et de ceux qui y paraissent encore aujourd'hui avec tant d'éclat, nous pourrions y trouver des règles sûres et des modèles parfaits de l'éloquence qu'on y doit suivre. Mais le petit nombre que nous avons de ces sortes de pièces nous oblige de recourir à la source même, et d'aller chercher dans Athènes et dans Rome ce que la modestie de nos orateurs, peut-être excessive en ce point, ne nous permet pas de trouver parmi nous [1]. »

Les orateurs auxquels Rollin fait allusion étaient les avocats généraux Talon et d'Aguesseau, et les avocats Cochin, Lenormand, Aubry, Laverdy, Reverseaux. Ils avaient une manière de dire noble et correcte ; mais ils s'interdisaient généralement les grands mouvements. Comme ils aspiraient, non à égarer le sentiment des juges, mais à éclairer leur raison, ils rejetaient les ornements ambitieux, les tours passionnés, et tous les artifices qui auraient pu tromper les arbitres de la loi. D'ailleurs leurs discours n'étaient pas préparés comme des compositions littéraires. D'habitude ils improvisaient tous leurs moyens à l'audience même. C'est à peine s'ils avaient devant eux l'ordre et le plan de leurs plaidoyers. Aussi, en les imprimant, n'a-t-on pu nous donner qu'une bien faible idée de leur talent.

Dans la seconde moitié du siècle, les orateurs du barreau voulurent

[1] *Traité des études*, l. V, ch. I, art. 1.

prendre un plus haut essor. Il eurent l'ambition de rappeler le genre des Démosthène et des Cicéron. Mais trop souvent ils prirent le faste des paroles pour l'élévation, une pompeuse prétention pour de l'énergie, une sensibilité d'apparat pour du pathétique. Presque aucun ne posséda une grande solidité dans la discussion, une puissante force de raisonnement. Dans toutes les bavardes déclamations de ces parleurs sonores, il n'y a pas un seul trait de véritable éloquence.

Ne cherchons donc point de grands génies oratoires dans le barreau du dix-huitième siècle, mais ne négligeons pas cependant les orateurs qui montrèrent plus ou moins de talent dans les deux périodes que nous avons distinguées.

Cochin est, avec d'Aguesseau, dont nous avons suffisamment parlé, l'avocat le plus distingué de la première moitié du dix-huitième siècle. Et, nous l'avons déjà dit, nous ne pouvons avoir aujourd'hui qu'une idée bien imparfaite de son talent oratoire. La majorité de ce que nous appelons les plaidoyers de Cochin étaient des discours écrits sur son plan de défense, et destinés à passer sous les yeux des juges. Ses traits véritablement oratoires n'ont pas été conservés. A peine la collection de ses œuvres contient-elle quelques discours exactement tels qu'il a dû les prononcer.

Ce qu'on aperçoit toujours avec admiration, c'est la force et la simplicité de sa logique, et le ton noble et contenu de son éloquence. Cet excellent dialecticien, tout en cachant sa dialectique, ordonne et développe ses arguments avec beaucoup de méthode, enchaîne ses moyens et ses preuves et les fortifie l'un par l'autre avec un art admirable; il marche d'un pas rapide et soutenu vers le fait de la contestation. Peu d'avocats ont dû parler avec autant de clarté, de précision et d'agrément.

Soigneux, par conscience et par religion, d'éviter tout ce qui sentirait l'exagération ou la passion, il se tient dans le genre doux et modéré. Au lieu d'attaquer avec fougue son adversaire, il se borne à un simple exposé de l'affaire, à sa demande, et à l'énoncé le plus précis de ses moyens. Cependant on dit qu'à l'audience l'éloquence du sage Cochin, habituellement calme et tranquille, prenait un caractère vif et passionné, qui apparaît dans quelques-uns de ses plaidoyers.

Son style, habituellement noble et fort harmonieux, s'élève et s'anime dans les grandes causes. Toujours il demeure pur et même élégant, dans ses mémoires et ses consultations comme dans ses plaidoyers.

Ce n'est pas seulement un grand avocat, c'est un profond jurisconsulte. Il excelle à exposer les principes du droit, à discuter et à approfondir l'esprit des lois. Aussi eut-il l'honneur de parvenir à faire reconnaître par les tribunaux des principes qui furent ensuite adoptés comme articles de nos lois civiles.

Les causes qu'a plaidées cet illustre avocat sont généralement des

causes civiles; un grand nombre roulent sur des questions de juridiction ecclésiastique ou de priviléges féodaux, ou sur des questions d'état, c'est-à-dire de filiation. C'est donc surtout les hommes de l'art qu'elles doivent intéresser. Elles seront cependant un objet d'étude fort utile pour tous ceux qui désireront apprendre à raisonner avec exactitude, à composer avec sagesse, et à parler une langue correcte, saine et noble.

Le Normand (1687-1745) avait une éloquence moins austère, moins sobre et moins serrée que celle de Cochin. Il paraît s'être formé principalement sur le modèle de Cicéron. Il se plaisait dans les développements et aimait à accabler ses adversaires de la multitude de ses inépuisables arguments.

Aubry (né sur la fin du dix-septième siècle, mort en 1739), que Barbier appelle le « premier de nos avocats plaidants[1] », fut le digne émule de Cochin et de le Normand. Ses consultations, ses mémoires, ses plaidoyers, disséminés dans différents recueils, se distinguent par une logique serrée et par une fine ironie.

Loyseau de Mauléon (1728-1771), avocat peu foncé sur *la jurisprudence*, mais d'une brillante imagination, contribua beaucoup à donner au style du barreau un caractère nouveau, à le rendre plus orné, plus intéressant, plus pathétique. La tournure un peu romanesque de son esprit le porta à soigner particulièrement la narration des faits et le développement des circonstances capables d'attacher et d'émouvoir. Possesseur d'une grande fortune et doué d'un généreux désintéressement, il ne voulut jamais plaider que des causes choisies et dont l'importance pouvait faire valoir son talent et lui procurer de la gloire. La défense de mademoiselle Alliot, celle de Valdalon, celle de Savary et Lainé, et surtout la défense de la famille Calas, lui firent une grande célébrité; et il la mérita par la conscience et la patience avec lesquelles il étudiait toutes ses causes.

Le fief de Mauléon était proche de l'ermitage où Jean-Jacques Rousseau s'était retiré. Loyseau eut ainsi l'occasion de se lier avec le célèbre philosophe qui apprécia son mérite naissant, devint son ami et son maître, encouragea ses travaux et les dirigea par ses conseils. Les leçons de Rousseau ont pu et ont dû être utiles à Mauléon; mais aussi le jeune avocat adopta plus d'un défaut de son maître. Le pathos et la déclamation à la Jean-Jacques sont fréquents dans les mémoires de Loyseau de Mauléon.

Élie de Beaumont (1728-1786) fut reçu avocat en 1752. Ses débuts devant le parlement de Paris ne répondirent pas aux espérances que ses talents avaient fait concevoir. Il avait un caractère timide; sa voix,

[1] *Journ. hist. de Barbier*, juill. 1728.

naturellement sourde et peu agréable, devenait rauque et entrecoupée, quand il parlait devant un auditoire nombreux. Sentant qu'il n'était guère propre aux discussions de l'audience, il se consacra tout entier aux défenses écrites.

Son meilleur mémoire est celui du chapelain Beresford. Cette cause offrait une action pleine d'intérêt, des incidents dramatiques, des rapports politiques à discuter, des hommes puissants à combattre. Beaumont soutint cette lutte avec un talent qui a mérité d'être loué par la Harpe.

Beaumont est surtout célèbre par la défense des Calas et des Sirven en faveur de qui Voltaire avait remué toute la France et toute l'Europe. Son mémoire pour la famille des Calas est faible et ressemble presque entièrement à celui de Loyseau de Mauléon. Le mémoire pour les Sirven est bien raisonné, est écrit avec âme; mais l'emphase et la déclamation y remplacent quelquefois l'éloquence.

Beaumont n'est pas dépourvu d'élégance dans le style; mais trop souvent il est lourd et verbeux; il manque fréquemment de goût, et il met dans ses mémoires beaucoup de pathos de collége. C'est ce que Voltaire et d'Alembert étaient obligés eux-mêmes de reconnaître, malgré toute leur amitié pour *frère Beaumont*.

Servan (1737-1807), né dans le Dauphiné, y passa presque toute sa vie, et se fit de là connaître à toute la France comme un de nos meilleurs avocats du temps. C'est encore un imitateur des défauts de Jean-Jacques et de Diderot. Lui aussi il prodigue l'apostrophe et l'antithèse, les grands mots et les mouvements ambitieux.

Son coup d'essai fut son chef-d'œuvre. Nous voulons parler du plaidoyer connu sous le titre de *Discours dans la cause d'une femme protestante* (1767). Un protestant avait contracté un mariage suivant les usages de sa religion: d'après les lois du royaume, qui n'admetaient point le protestantisme, ce mariage était nul. Quelques années après, il changea de religion pour pouvoir changer de femme. Servan se fit l'avocat de la malheureuse abandonnée. En plaidant et pour elle et pour toute la population protestante, il trouva dans son cœur généreux et dans sa conscience indignée des accents d'une véritable éloquence, et gagna sa cause, à l'universelle satisfaction.

Les philosophes essayèrent de tirer à eux cet avocat provincial qui venait de triompher avec tant d'éclat d'un abus consacré, et qui en avait ensuite attaqué hardiment plusieurs autres dans un *Discours sur l'administration de la justice criminelle*. « Ce jeune magistrat, écrivait d'Alembert à Voltaire, sera une bonne acquisition pour la philosophie. » Voltaire, écrivant à Servan, l'encourage beaucoup à ne point tromper cet espoir; et, déplorant l'état de la littérature, il ajoute: « Ce qui me console, c'est qu'il y a beaucoup de philosophie; soyez toujours, monsieur, ma plus grande consolation. »

Servan sut assez bien résister à ces cajoleries. Il ne repoussa pas

absolument les avances des philosophes, mais il ne leur sacrifia point la liberté de son esprit, et, tout en continuant à attaquer les abus, il se garda bien de saper les bases mêmes de la société.

Tous ses écrits sont ingénieux et piquants, mais aucun de ceux qui suivirent le *Discours dans la cause d'une femme protestante* n'a la pureté de goût qui distingue souvent ce beau et touchant plaidoyer. Son style a de la netteté, de la finesse, de la force, mais sans grâce, sans abandon ni simplicité. Son éloquence est tendue, son éclat est factice, et c'est par une bizarre recherche de figures qu'il frappe l'imagination. Il a quelquefois de la chaleur et même de l'entraînement, mais il gâte ses meilleurs mouvements par la prétention à l'effet. Aussi l'avocat général de Grenoble, qui passait de son temps pour un orateur de la première volée, ne doit-il être regardé que comme un de ces écrivains de décadence dont les défauts couvrent les qualités.

Gerbier (1725-1788) donna une plus grande importance qu'on ne l'avait encore fait à la défense particulière, et s'acquit par ses brillantes et pathétiques improvisations une renommée assez grande pour qu'un contemporain considérable, Bachaumont, l'ait appelé *le Cicéron français*. Un autre témoin des succès oratoires de Gerbier, Boissy d'Anglas, le proclame « le plus grand orateur sans contredit qu'ait produit le barreau moderne ».

Les plaidoyers les plus célèbres de Gerbier sont ceux qu'il prononça contre les Jésuites Lavalette et de Sacy, dans l'affaire du Gouffre et de Lyonet. Dans cette grande attaque contre la fameuse Société dont une catastrophe commerciale allait précipiter la ruine, il fut certes éloquent, mais partial et passionné comme l'avaient été autrefois les Arnauld et les Pasquier.

Linguet (1736-1795), célèbre par ses querelles avec Gerbier et avec tout le corps des avocats, cultiva les lettres et la jurisprudence, réunit les deux qualités d'auteur et d'avocat. Dans ces deux carrières, il montra des talents, de la vigueur d'esprit, une grande richesse d'idées, une facilité de produire qui lui permettait d'opposer avec une rare promptitude discours à discours, brochure à brochure, livre à livre. Il fut redoutable par la fougue de son éloquence, par la vigueur de sa dialectique, par sa présence d'esprit, par sa plaisanterie amère, et, comme le reconnaissait Voltaire, il « avait quelquefois la serre assez forte[1]. » Sa langue n'était pas toujours pure, ni son goût irréprochable ; il recherchait le luxe des faux brillants, il prodiguait les métaphores excessives et incohérentes ; mais il avait du coloris dans le style, de la chaleur, de la richesse dans l'imagination, de la véhémence dans la diction.

Quand il plaida pour la première fois, il avait près de trente ans, et était déjà connu par plusieurs ouvrages de littérature et par

[1] Lettre de Volt. à d'Alemb., 23 déc. 1768.

ivers écrits polémiques. Dès sa première cause il osa se mesurer d'égal égal avec le célèbre Gerbier, qui peut-être ne lui pardonna pas sa émérité. Il paraissait au barreau « fanatique de la noblesse de sa proession ; ivre de cet enthousiasme dont la candeur de la jeunesse est usceptible; plein de la lecture des Cicéron et des Démosthène ; enlammé par le souvenir de leur succès; rempli d'une vive émulation ar l'idée de la gloire attachée à la carrière qu'ils ont parcourue [1]. » Il obtint presque aussitôt une grande célébrité par le nombre des causes u'il plaida et par le succès qu'il eut dans la plupart. Il attira surtout 'attention sur lui en se chargeant de la défense de causes qui étaient les affaires de parti. Il plaida avec éclat pour le duc d'Aiguillon, et ensuite contre lui afin d'obtenir son salaire. Il montra beaucoup d'art oratoire dans la défense du comte de Merangiés.

Il fit encore preuve d'un remarquable talent dans le *Mémoire pour le marquis de Gouy contre la marquise de Gouy*. Linguet y repousse une demande en séparation avec une grande habileté de raisonnement et un ton parfait de convenance. Il avait présenté la cause du marquis de Gouy comme tenant à l'honnêteté publique, à l'ordre commun des familles, au repos général de la société, et les tribunaux prononcèrent suivant ses conclusions. Cette cause est assez bien écrite pour qu'on la lise encore avec intérêt.

Ses collègues, animés par un peu de jalousie et impatientés des éclats de son humeur satirique, le firent rayer du tableau de son ordre. Ils déclarèrent que cette exclusion était nécessitée par les écarts multipliés de cet homme qui s'était fait un principe de n'en reconnaître aucun, qui avait attaqué dans ses écrits le droit naturel, celui des gouvernements, le droit public du royaume, le droit ecclésiastique et les lois civiles ; qui, dans les défenses des parties, avait violé les règles de la modération, de la décence ; qui, non content d'attaquer la loi fondamentale du royaume, en avait calomnié les gardiens et les dépositaires.

Linguet, qui avait la parole à la main, ne garda pas le silence après l'affront de cette radiation. Il se plaignit d'abord avec la fierté d'un homme innocent qu'on opprime, et que l'injustice révolterait quand même elle ne frapperait pas sur lui. Il se gagna le plus grand nombre des esprits par ce ton convenable et décent, mais se les aliéna bientôt en se laissant emporter aux transports de la colère et de la fureur : il sembla légitimer l'acharnement de ses persécuteurs.

Dès lors sa vie ne fut plus qu'une guerre perpétuelle, dans laquelle il se fit partout une réputation de méchanceté et de singularité.

Ce fut assurément un esprit bizarre. Suivant la remarque de Voltaire, il affectait de n'être en rien de l'avis de personne [2]. Il se plaisait à soutenir les opinions les plus paradoxales. Il traitait Cicéron comme le dernier des hommes, il dénigrait Tacite. Il attaquait sans mesure non-

[1] *Appel à la postérité*, p. 168.

[2] Voir *Lett. inéd. de Volt.*, lett. à M. Tabareau, 24 oct. 1770.

seulement les économistes et les encyclopédistes, mais l'auteur de l'*Esprit des lois*. Apologiste de Tibère et de Néron, il contestait la gloire de Titus. En voulant contredire les idées favorites de son siècle, il se fit le détracteur de tous les gouvernements libres, nommément de celui de la Grande-Bretagne, et le panégyriste du despotisme asiatique. Il osa avancer, dans la *Théorie des lois*, que le despotisme était le gouvernement le plus favorable et le plus naturel. C'est pourquoi Mirabeau a flétri « M. Linguet, avocat des Néron, des sultans et des vizirs[1] ».

Cet esprit pétri de contradictions finit par épouser les opinions révolutionnaires les plus outrées, et, pour dernière singularité, il périt victime d'un mouvement de générosité royaliste. On trouva dans ses papiers, pendant la Terreur, la copie d'une lettre qu'il avait écrite à Louis XVI pour s'associer à ses défenseurs. Pour ce crime, il fut conduit à l'échafaud, le 27 juin 1794, un mois précisément avant l'exécution de Robespierre. Il expia en quelque manière, par le courage avec lequel il sut mourir, les torts de sa vie.

Target (1733-1807) fit aussi briller de grands talents au barreau. Bien différent de Linguet, il ne s'emporta jamais, dans ses discours, à l'invective et à l'injure. Dans plusieurs causes, en particulier dans celle de Beresford, Anglais venu en France pour réclamer son épouse que lui avait enlevée sa mère qui contestait la légalité du mariage, et à la réclamation duquel on n'avait répondu qu'en le plongeant dans les cachots de la Bastille ; et dans la cause de M. Damade, mutilé par des officiers, sous prétexte qu'il ne voulait pas se battre contre eux, il fit preuve d'une éloquence élevée et pathétique, produisit beaucoup d'effet et excita un profond attendrissement. Non-seulement son élocution abondante et facile avait de l'éclat, mais il savait agrandir son sujet en l'associant à des principes de droit public ou à de hautes pensées d'administration et de politique, et le relever par de larges aperçus et par des idées de réforme et de redressement d'abus. A ces grandes qualités il joignit malheureusement plusieurs des défauts de l'époque. Lui aussi il tombait quelquefois dans une ridicule emphase ; pour embellir sa matière, il se lançait dans des digressions étrangères à la cause qu'il défendait, et devenait diffus et prolixe. Son style, généralement périodique et nombreux dans ses premiers *Mémoires*, est souvent obscur et embarrassé dans les derniers : sa marche est devenue lourde et traînante, et ses idées communes.

Depuis la mort de Patru et celle de Barbier d'Aucour, qui ne survécut que peu d'années au premier, aucun avocat n'était parvenu aux honneurs académiques ; l'ordre des avocats avait même arrêté, dans une de ses assemblées, qu'il ne convenait point à la sévérité de leur ministère d'aspirer à une distinction qu'on ne pouvait plus obtenir sans l'avoir sollicitée. La grande considération dont jouissait Target, surtout

[1] *Essai sur le Despot.*, 2e édit., p. 237.

pour la ferme conduite qu'il avait tenue lors de la destruction du Parlement en 1771, engagea l'Académie, en 1785, à lui ouvrir ses portes. En venant s'asseoir au fauteuil laissé vacant par la mort de M. d'Arnaud, Target, qui n'avait jamais publié que ses Mémoires, eut la modestie de reporter sur son ordre l'honneur qui lui était accordé.

Député aux états généraux par la ville de Paris, en 1789, il y parla fréquemment comme défenseur du tiers-état; mais recherché, prolixe et ennuyeux, il ne soutint pas sa réputation. Après la clôture de l'Assemblée constituante, il se renferma dans le silence; il en sortit pour déshonorer son caractère en apprenant à la France que le *républicain Target* se refusait à l'honneur que Louis XVI lui avait fait de le choisir pour l'un de ses défenseurs.

Tronchet (1726-1806), que Mirabeau appelait le *Nestor de l'aristocratie*, fut moins orateur que Target, mais il fut un plus profond jurisconsulte. Il avait un vaste savoir, possédait tous les détails de la jurisprudence, et en appliquait les principes avec une habileté consommée. Sa logique était pressante, son élocution claire et facile, mais quelquefois un peu verbiageuse. On ne lit plus les mémoires de Tronchet, mais on se souviendra éternellement qu'il se montra plus courageux que Target, et fut l'un des défenseurs de Louis XVI.

Portalis (1746-1807), autre jurisconsulte éminent, fut encore l'un des membres du barreau qui se distinguèrent le plus pendant la période révolutionnaire. Il s'était d'abord signalé au parlement d'Aix en défendant avec succès, dans un procès de séparation, madame de Mirabeau contre son mari, plaidant pour lui-même. Après un long silence il fit entendre sa voix pour la défense des principes d'ordre au Conseil des Anciens où il fut appelé quand déjà il touchait à la vieillesse.

« Il se faisait écouter avec plaisir et avec une attention respectueuse de ceux mêmes qu'il combattait, dit l'un des historiens du Directoire exécutif. On goûtait auprès de lui le charme continu d'une improvisation correcte, ingénieuse, et qui, bien qu'assez abondante, n'offrait jamais rien de stérile pour la pensée. Sa prodigieuse mémoire ornait tous les autres de son esprit. Avait-il entendu une seule fois le texte d'une loi longue, compliquée, aride, il pouvait en répéter plusieurs articles sans la plus légère altération. Mais il était sans aptitude comme sans prétention pour le rôle de chef de parti. Monarchique par sentiment et par méditation, il n'aurait pas fait les frais d'une révolution nouvelle pour rétablir la monarchie [1]. »

Lally-Tollendal (1750-1830) s'est fait un nom des plus honorables parmi les avocats français par ses plaidoiries pour la réhabilitation de son père, le général Lally, gouverneur de l'Inde, que la haine et la prévention avaient fait condamner à l'échafaud, sans qu'il eût été possi-

[1] Ch. Lacretelle, *Hist. du Direct.*, l. V.

ble d'articuler contre lui aucun fait capital : comme autrefois en Angleterre, pour condamner à mort l'archevêque de Cantorbéry Laud, dont tout le crime était son attachement à Charles Ier, on n'avait pas craint, pour perdre Lally, de soutenir ce principe révoltant, que « la réunion de plusieurs faits dont aucun n'est capital peut former un crime capital. »

Le dévouement filial et l'éloquence de Lally-Tollendal méritaient un complet succès. Il l'obtint après des efforts répétés, et sa gloire se répandit dans toute l'Europe. Elle s'accrut encore, quand, plus tard, il écrivit pour la défense du plus noble des infortunés, de Louis XVI. La péroraison de ce discours est aussi touchante que bien conçue.

Lamoignon de Malesherbes (1721-1793), magistrat protecteur des lettres qu'il cultivait avec intelligence, mérite une mention, à la suite des orateurs du barreau, pour les célèbres remontrances qu'il prononça à partir de 1750, en qualité de président de la Cour des Aides, et qui rappelèrent aux contemporains les discours de d'Aguesseau et d'Héricourt. Pendant vingt-cinq ans qu'il remplit cette place, c'est-à-dire jusqu'à la suppression de la Cour des Aides en 1771, il s'opposa avec vigueur à la création des impôts désastreux et à l'avidité des financiers. Les remontrances qu'il présenta au roi pour le soulagement des peuples ont été recueillies dans les procès-verbaux de la Cour des Aides, et forment un des plus beaux monuments de l'éloquence insinuante et tempérée.

On doit encore citer comme des modèles d'une éloquence simple et touchante les discours qu'il prononça à l'occasion du rétablissement de l'ancienne magistrature.

Mais le titre immortel de Malesherbes, c'est sa défense de l'infortuné roi dont il avait été deux fois le ministre trop peu écouté.

Les révolutionnaires le punirent de son généreux dévouement en l'envoyant à l'échafaud, comme coupable d'avoir conspiré contre l'unité de la république.

Les plaidoyers les plus remarquables par l'éloquence et par l'originalité du style que le dix-huitième siècle ait produits, sont l'œuvre d'un écrivain qui n'appartenait pas au barreau, d'un homme singulier et extraordinaire, qui fut à la fois, ou simultanément, horloger, musicien, chansonnier, dramaturge, homme de plaisir, homme de cour, homme d'affaires, financier, manufacturier, éditeur, armateur, fournisseur, négociateur, publiciste, et par-dessus tout infatigable plaideur. Nous voulons parler de ces *Mémoires* de Beaumarchais, si souvent loués, parce qu'ils ont un cachet tout personnel dont on n'avait pas encore vu d'exemple, et qu'ils offrent à la fois « un plaidoyer, une satire, un drame, une comédie, une galerie de tableaux [1]. »

[1] La Harpe, *Lyc.*, 3e p., l. I, c. v, sect. IX.

Entre tant de plaidoyers de Beaumarchais, plaidoyers pour sauver son honneur ou ses biens, plaidoyers pour faire jouer ou pour faire applaudir ses comédies, nous ne parlerons que de ceux qui eurent le plus d'éclat, où brilla le plus son talent, et qui méritèrent le mieux de passionner l'opinion publique, à laquelle il s'adressait.

Le premier procès qu'il eut à soutenir, fut pour défendre l'honneur et l'existence d'une sœur, habitant Madrid, qu'un scélérat, nommé Clavijo, avait entraînée dans un abime de malheurs. Dans cette affaire, que le roman et le théâtre ont immortalisée, Beaumarchais fit preuve à la fois de sensibilité, d'habileté, de talent et d'énergie.

Son second procès eut pour objet la défense de ses biens et de sa réputation. Le contrôleur général Pâris Duverney avait, pendant dix ans, traité Beaumarchais comme son fils. Le comte de la Blache, son légataire universel, animé d'une haine implacable contre l'ami de son bienfaiteur, résolut de le perdre ou de le ruiner. Non-seulement il refusa de payer une somme considérable que Beaumarchais déclarait lui être due, mais il prétendit que celui-ci était un fripon qui redevait à la succession 50,000 écus. Ce fut l'occasion d'un procès que le comte gagna d'abord, mais perdit, sept ans plus tard, en cassation (1778). Cependant la fortune et la réputation de Beaumarchais avaient reçu un coup funeste.

Son courage le sauva, rétablit sa fortune et lui fit une immense popularité. Il avait pour rapporteur le conseiller Goëzman, extrêmement mal disposé pour lui. Beaumarchais, détenu au For-l'Évêque, par la vengeance lâche d'un grand seigneur qui l'avait fait enfermer au moment où il allait gagner son procès, avait obtenu la permission de sortir pour solliciter ses juges; mais Goëzman demeurait inaccessible. De riches cadeaux faits à sa femme lui obtinrent enfin une audience. Il n'en perdit pas moins son procès. Suivant les conventions, la femme du conseiller rendit les présents; mais il lui prit fantaisie de vouloir absolument garder une faible somme en argent blanc. Goëzman, au lieu de faire faire restitution à Beaumarchais, l'accusa d'avoir calomnié la femme d'un juge, après avoir vainement tenté de le corrompre. L'indignation et l'extrémité où il se vit réduit inspirèrent à Beaumarchais une activité toute nouvelle et exaltèrent son génie. Dans quatre *Mémoires* consécutifs, il immola à la risée publique et le conseiller Goëzman et toute cette magistrature impopulaire que le chancelier Maupeou avait substituée à l'ancien Parlement exilé et aboli.

A l'apparition des deux premiers *Mémoires*, le public fut émerveillé de cette nouveauté judiciaire. Cette force et cette habileté de dialectique, ce mélange d'indignation et de gaieté, cette surcharge de saillies audacieuses et de folies réjouissantes, ces traits de pathétique succédant aux traits de la satire la plus amère et quelquefois la plus méchante, tout cet ensemble singulier captivait et charmait les lecteurs de toutes les classes.

Le troisième *Mémoire* fut moins goûté; mais on ne vit jamais rien de

comparable au succès du *Quatrième Mémoire pour Caron de Beaumarchais contre monsieur Goëzman, juge accusé de subornation et de faux ; madame Goëzman et le sieur Bertrand, accusés ; les sieurs Marin, gazetier ; d'Arnaud Baculard, conseiller d'ambassade, et consorts, etc. Et Réponse ingénue à leurs Mémoires, Gazettes, Lettres courantes, Cartels, Injures, et mille et une Diffamations.*

Ce *Mémoire*, si hardi et si diffamant contre le conseiller Goëzman, fit un bruit extraordinaire. La curiosité de le lire fut inexprimable, et l'admiration sans bornes. On fut particulièrement frappé de l'exorde, où, s'adressant à l'Être suprême, par une prosopée ingénieuse, il trouvait moyen de passer en revue tous ses adversaires et d'en faire des portraits piquants et plaisants. Le *Mémoire* entier est écrit avec un entrain plein d'éloquence, et avec une force comique singulièrement mordante.

Beaumarchais fut moins heureux à son dernier procès, dans l'affaire du banquier Kornmann (1781). Il avait pour lui le bon droit et la raison, mais il se fit tort par d'absurdes vanteries, par des injures sans sel contre ses adversaires, et par un ton plaisant qui cette fois n'allait pas au sujet. En outre, il eut à lutter contre un avocat, Bergasse, très-distingué dans le style noble, qui était celui de la cause, et non moins habile qu'éloquent. Si les juges prononcèrent en sa faveur, il n'eut pas les rieurs de son côté, et ce ne fut pas lui dont le talent obtint le plus d'applaudissements. Mais la médiocrité de ce dernier plaidoyer ne fit point oublier les mérites supérieurs des premiers.

On peut relever, et on a relevé dans les *Mémoires* de Beaumarchais bien des fautes de style et de diction, des expressions impropres, recherchées ou bizarres, des figures déplacées, une multiplication affectée d'apostrophes et d'exclamations, des phrases traînantes, des constructions irrégulières ou embarrassées, un mélange souvent choquant du noble et du familier bas, du sérieux et du bouffon ; une gaieté quelquefois forcée, des traits qui visent trop à la caricature ; enfin du mauvais goût. Ils n'en sont pas moins, pour l'ensemble, des chefs-d'œuvre de plaisanterie, de logique et d'éloquence.

Voltaire était tellement enchanté de la lecture de ces *Mémoires* qu'il fut un moment, dit-on, alarmé de la réputation qu'ils donnaient à l'auteur.

Cet homme, qui fut toute sa vie plus avide de grande que de bonne renommée, est un des écrivains qui ont fait le plus parler d'eux. Sa gloire fut et est encore contestée. Ses deux grandes comédies, *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro*, furent moins des œuvres dramatiques que des compositions philosophiques, des machines révolutionnaires, où il se plut à bafouer la magistrature, les grands, le gouvernement, la plupart des institutions du temps. Traçant d'ailleurs tous ses caractères d'après lui-même, comme Congreve et Sheridan chez les Anglais, il ne sut pas éviter une certaine monotonie, une certaine uniformité qu'on ne rencontre jamais dans les vrais chefs-d'œuvre de notre scène comique. Enfin, le style du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro* est

extrêmement défectueux, et le mauvais goût ne s'y fait guère moins voir que l'esprit. Beaumarchais, auteur comique, ne peut donc prétendre qu'au second rang ; mais il a droit au premier dans l'éloquence judiciaire et oratoire.

Les ouvrages des jurisconsultes sont la principale source où les avocats doivent puiser leurs moyens les plus puissants. Il est donc naturel qu'après avoir parlé des avocats, nous disions un mot, sinon de tous les jurisconsultes du dix-huitième siècle, au moins de celui qui s'est distingué par-dessus tous les autres, c'est-à-dire de Pothier.

Robert-Joseph Pothier (1709-1772) comptera toujours au nombre des plus grands jurisconsultes de la France.

Il avait fait ses études littéraires chez les Jésuites, et avait cultivé avec goût la poésie et la géométrie avant de s'adonner passionnément à la science du droit, à laquelle il joignit l'étude de la théologie et de la morale puisées dans les sources les plus pures. Il fut reçu conseiller au châtelet d'Orléans en 1720, et nommé professeur de droit en 1749. Tous les moments qui n'étaient pas réclamés par ses fonctions de magistrat, il les employait au travail du cabinet. Peu d'hommes furent aussi laborieux que lui, peu d'hommes accomplirent d'aussi grands travaux.

Pothier fut choisi par le chancelier d'Aguesseau pour réaliser le projet conçu depuis longtemps de faire une nouvelle collection des lois romaines, distribuées dans leur ordre naturel. Il fit une révision complète du *Digeste*. Il rétablit la méthode qui manque dans la célèbre collection de l'empereur Justinien, par des notes appuyées de l'autorité de Cujas et des meilleurs interprètes, en concilia les contradictions réelles ou apparentes, en corrigea les leçons défectueuses, et la compléta en y insérant un grand nombre de lois du Code et des Novelles, et en ajoutant à son ouvrage les fragments qui nous restent de la loi des Douze Tables, avec divers morceaux tirés des *Instituts* de Gaïus et des Fragments d'Ulpien, des *Sentences* de Paul et de quelques autres auteurs anciens.

Après plus de vingt ans de travail, il publia cette œuvre importante en 1748, en trois volumes in-folio, sous le titre de *Pandectæ justinianeæ in novum ordinem digestæ*. Sa réputation fut aussitôt établie et son nom connu de tous les jurisconsultes de l'Europe.

Il joignait à la connaissance la plus profonde du droit romain celle des ordonnances de nos rois et des coutumes qui formaient notre ancien droit français. C'est la réunion de toutes ces connaissances qui lui permit de publier avec tant de succès un si grand nombre de traités sur différentes parties de la jurisprudence, et ses célèbres *Coutumes des duché, bailliage et prévôté d'Orléans*.

Tous ses ouvrages respirent l'amour du bon et du juste. Jamais il n'envisage les questions qu'il traite sous le rapport du droit positif qu'après les avoir considérées sous celui du for intérieur. Ses traités

sont moins le recueil de ce que les lois offrent de positif que le développement des conséquences nécessaires qui découlent des notions du juste et de l'injuste. Aussi ont-ils mérité de devenir la source de la nouvelle législation de la France : les rédacteurs du *Code civil* ont conservé jusqu'à ses expressions, surtout dans la matière des *obligations* et des *contrats*, la partie la mieux faite du Code français.

Pothier est un jurisconsulte irréprochable, un moraliste parfait, parce qu'il fut un homme profondément religieux. Toute sa vie il se montra inviolablement et exemplairement fidèle aux prescriptions du christianisme et aux lois de l'Église. Il connaissait à fond sa religion, c'est pourquoi il en sentait si bien la nécessité, et s'affligeait tant de voir « *l'horrible* corruption des mœurs de son siècle, et l'irréligion qui faisait tant de progrès et qu'on professait si publiquement et si impunément [1]. »

§ IV.

L'ÉLOQUENCE POLITIQUE. — MIRABEAU, VERGNIAUD, BARNAVE, CAMILLE DESMOULINS, MAURY, CAZALÈS, ETC.

En Angleterre, la tribune politique avait eu de bonne heure la plus haute influence et avait produit en grand nombre d'éloquents orateurs. Mais, chez nous, comme l'a remarqué la Harpe, « dans le genre délibératif proprement dit, dont l'objet est de délibérer sur les affaires publiques, sur la guerre, sur la paix, sur les négociations, sur les intérêts politiques, sur tous les points généraux de législation ou de gouvernement, nous n'avions ni ne pouvions rien avoir, avant la révolution de 1789, à opposer aux Grecs et aux Romains [2]. »

Une nouvelle ère pour l'éloquence française date des états généraux, dont le ministre Loménie de Brienne avait hâté la convocation, en invitant les écrivains, les gens de lettres et les corps savants à publier leurs idées sur ce sujet, et en leur déclarant qu'aucune censure ne gênerait l'expression de leurs pensées.

Dans ces comices universels du pays, réunis après cent soixante-quinze ans d'interruption, l'éloquence fut essentiellement polémique. Tant de sentiments et d'intérêts opposés se trouvèrent en présence, que la nouvelle tribune française devint tout de suite un champ de bataille, un poste de combat. La bourgeoisie, aux prises avec la noblesse, suscita d'immortelles luttes, dont malheureusement les utopistes et les ambitieux profitèrent pour gâter tout le bien qui en devait sortir.

Sur douze cents députés, les états généraux, convoqués sur la demande des parlements, comptèrent cent quatre-vingt-trois membres de

[1] Pothier, *Traité de la prescription*, n° 100.
[2] *Lyc.*, 1re p., l. II, c. I, sect. II.

l'ordre des avocats, dont sept du parlement de Paris. Parmi tous, se distinguèrent Thouret, et surtout le noble et vertueux Bergasse. Mais un grand nombre, comme Treilhard, comme Merlin, comme Robespierre, exercèrent par le sophisme une déplorable influence.

Dès les premiers jours, les partis se dessinèrent dans l'assemblée d'une manière tranchée, et chaque opinion eut bientôt ses chefs. Clermont-Tonnerre, Malouet, Mounier, Lally-Tollendal, Virieu, défendirent les doctrines de la monarchie tempérée ; Maury et Cazalès soutinrent les principes de l'ancienne monarchie absolue, et, avec plus de zèle que de prudence, excitèrent le côté droit à ne capituler sur rien, à repousser même des réformes que réclamaient impérieusement les cahiers de leurs commettants. Mirabeau, Barnave, Duport, les deux Lameth, Lafayette, Camus, Talleyrand, tout en restant monarchistes, levèrent l'étendard de la Révolution et prétendirent réduire la royauté à une simple magistrature. Péthion, Lepelletier de Saint-Fargeau, Buzot, Merlin, Thibaudeau, Grégoire, Barrère, Robespierre, laissèrent entrevoir leurs aspirations républicaines. Révolutionnaires ou républicains eurent pour inspirateur Jean-Jacques Rousseau, dont les utopies lès séduisirent si bien, qu'ils poussèrent la Révolution au delà de son but, et que cette assemblée, convoquée pour opérer la régénération du royaume, en prépara le bouleversement. Les constituants de 1789 rappelèrent à des principes éternels de droit et de justice, et firent disparaître des abus invétérés ; mais, pour avoir trop méconnu les principes monarchiques que huit siècles avaient consacrés en France, pour avoir trop oublié les mœurs, les traditions et l'histoire nationale, ils firent encore plus de mal que de bien, et ils entraînèrent le pays, dont l'éducation politique n'était pas faite, non plus que celle de ses représentants.

La Constituante avait déplacé le pouvoir, et, en s'en emparant, elle s'était érigée en souveraine. Cette usurpation fut consommée par la Législative. Les orateurs de la seconde assemblée, continuant plus témérairement encore que ceux de la première l'œuvre des philosophes, achevèrent d'ébranler les fondements de la société. Se livrant à toutes les violences de la passion politique, ils n'eurent la plupart, dans la bouche, que des paroles de haine contre la royauté, et aussi contre la religion. L'avilissement du pouvoir, le renversement du trône, la ruine du catholicisme, furent le but constant de leurs aveugles et frénétiques efforts.

Au milieu de ces fureurs des partis, l'art oratoire proprement dit ne pouvait guère briller. Cependant l'éloquence de l'Assemblée législative et de la première époque de la Convention n'est pas encore trop désordonnée, ni trop nourrie de barbarismes, ni trop infectée de mauvais goût. L'élégant Vergniaud, le véhément Guadet, l'habile discoureur Brissot, le chaleureux Barbaroux, le brillant Ducos avaient, à un remarquable degré, plusieurs des qualités nécessaires pour mener les hommes par la parole. Avec eux périrent les derniers restes de l'éloquence révolutionnaire.

A l'éloquence des Girondins, passionnée, mais encore mesurée, déjà emphatique, mais encore assez littéraire, succéda l'éloquence parfois forte, mais toujours violente, grossière, populacière, du règne de la terreur et de la sans-culotterie. Non-seulement à la tribune, mais dans les cafés, dans les clubs, sur les places publiques, les Marat, les Danton, les Saint-Huruge, les Barrère, les Thuriot, les Camille Desmoulins, et les mille orateurs des assemblées populaires, égaraient et dépravaient l'opinion générale en flattant toutes les passions, tous les préjugés, tous les intérêts justes ou injustes des dernières classes du peuple, auxquelles ils promettaient le pouvoir et l'égalité absolue, l'égalité de fait, et, par leurs incendiaires déclamations, ils transformaient en barbares les habitants de « cette cité mère et conservatrice de la liberté [1], » comme ils appelaient le Paris républicain.

Mais il suffit à la Révolution d'avoir produit, dans sa première période, quelques vrais orateurs, pour que cette époque reste immortelle dans les fastes de l'éloquence.

S'il est un orateur français qui mérite d'être appelé éloquent, ce titre doit être donné préférablement au reste de nos orateurs politiques à Mirabeau, le grand tribun de la Constituante, et l'un des personnages les plus extraordinaires de la fin du dix-huitième siècle. Enlevé au milieu de sa carrière, à quarante-deux ans, il prononça, en vingt-deux mois, près de cent cinquante discours, parmi lesquels il en est peu où ne brillent de vifs traits d'une éloquence sublime. Quelque sujet qu'il eût à traiter, questions spéculatives ou questions de circonstance, questions d'intérêt général ou d'intérêt spécial, il captivait toujours l'attention; avec sa voix un peu âpre, un peu empreinte d'accentuation méridionale, mais tonnante dès qu'il s'échauffait, il remplissait une salle contenant à peu près quatre mille auditeurs, et excitait des tempêtes d'applaudissements ou de colères. Quelle que fût l'impression produite par son discours, il continuait fièrement, « en homme que les battements de mains n'étonnent pas plus que les murmures [2]. » Il étouffait les objections sous le ridicule et le sarcasme, il écrasait ses adversaires de ses foudroyantes répliques et de ses rudes apostrophes. D'autant plus redoutable qu'il savait combattre avec la raison comme avec le sentiment, avec la science comme avec le pathétique, Mirabeau, qui avait beaucoup voyagé et beaucoup étudié durant ses emprisonnements au château d'If, au fort de Jouy, surtout au donjon de Vincennes, possédait une instruction politique aussi variée qu'étendue. En lui le publiciste et l'homme d'État étaient peut-être supérieurs à l'homme de tribune, et c'est ce qui le rend digne d'être comparé aux grands orateurs anglais, les Pitt, les Fox, les Burke, les Canning, les Jefferson.

[1] *Acte d'accusation contre plusieurs membres de la Convention nationale, présenté au nom du comité de sûreté générale, par André Amar.*

[2] Disc. sur un projet de loi relatif à la régence, mars 1791.

Mirabeau avait été préparé aux luttes oratoires par ses luttes continuelles avec son père, avec sa femme défendue par Portalis, avec les parents de sa maîtresse, la marquise de Monnier, avec le préfet de police, M. Lenoir. Les débats pour les élections aux états généraux donnèrent l'essor à son talent pour la parole et lui valurent de bruyants applaudissements en Provence. A l'entendre éclater et tonner au sein de l'assemblée des possédant-fiefs qui l'excluaient pour se venger de son opposition à leurs vues aristocratiques, on avait pressenti quelle serait la puissance de son éloquence tribunitienne. Il se révéla avec toute son ambition et avec toute son audace dans ces paroles adressées aux états de Provence :

« Dans tous les pays, dans tous les âges, les aristocrates ont implacablement poursuivi les amis du peuple ; et si, je ne sais par quelle combinaison de fortune, il s'en est élevé quelqu'un dans leur sein, c'est celui-là surtout qu'ils ont frappé, avides qu'ils étaient d'inspirer la terreur par le choix de la victime. Ainsi périt le dernier des Gracques de la main des patriciens ; mais, atteint du coup mortel, il lança de la poussière vers le ciel, et de cette poussière naquit Marius ; Marius, moins grand pour avoir exterminé les Cimbres que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse. »

Cependant, — ses historiens l'ont remarqué, — il ne fut pas tout d'abord le premier homme de l'Assemblée constituante. Absent ou muet dans les grandes circonstances, on le vit, dans les petites, manquer de règle et de décision, et marquer non moins d'hésitation que de fougue impuissante.

La première occasion où il fit entendre sa voix avec autorité, en prenant une initiative vraiment révolutionnaire, ce fut lors de la séance royale du 23 juin, dans cette journée mémorable où il prit la parole à trois reprises différentes pour foudroyer la cour dans la personne du marquis de Brézé, grand-maître des cérémonies, qui venait enjoindre au tiers état de se séparer : il obtint ce grand succès de faire déclarer inviolable la personne des députés aux états généraux.

Enfin l'éloquence du tribun populaire éclata soudain avec toute sa force dans cette célèbre allocution du 3 juillet, qui produisit dans l'Assemblée un enthousiasme inouï :

« Monsieur le président, dites au roi que les hordes étrangères dont nous sommes investis ont reçu hier la visite des princes, des favoris, des favorites, et leurs caresses, et leurs exhortations, et leurs présents, etc. »

La pratique de l'Assemblée, l'observation et l'étude mûrissaient chaque jour le talent de Mirabeau. Bientôt il fut armé de toutes pièces pour son grand rôle. Ses discours, toujours brillants et animés d'ordinaire par une suite rapide d'images, devinrent plus nourris et plus fortement raisonnés. Plusieurs présentèrent un enchaînement et une gradation savante d'arguments, une accumulation habilement mé-

nagée de moyens, de preuves et d'effets dignes des plus grands maîtres de la parole. Enfin il domina, il maîtrisa tout par son impétueuse éloquence, pleine de mouvements et de foudres. Nous ne pouvons ici qu'indiquer quelques-unes des circonstances où il obtint les plus beaux succès oratoires.

Il déploya une forte éloquence dans les débats relatifs à l'adresse que l'Assemblée nationale voulait envoyer au roi pour l'engager à éloigner les troupes réunies autour de Paris. Pour montrer les dangers de la formation de ce camp, il disait :

« Ont-ils prévu, les conseillers de ces mesures, ont-ils prévu les suites qu'elles entraînent pour la sécurité même du trône ? Ont-ils étudié dans l'histoire de tous les peuples comment les révolutions ont commencé, comment elles se sont opérées ? Ont-ils observé par quel enchaînement funeste de circonstances les plus sages sont jetés hors de toutes les limites de la modération, et par quelle impulsion terrible un peuple enivré se précipite vers des excès dont la première idée l'eût fait frémir ? »

Et un peu plus loin, mêlant la hardiesse et le respect envers la souveraineté, il parlait ainsi au roi :

« Ne croyez pas ceux qui vous parlent légèrement de la nation, et qui ne savent que vous la représenter, selon leurs vues, tantôt insolente, rebelle, séditieuse ; tantôt soumise, docile au joug, prompte à courber la tête pour le recevoir : ces deux tableaux sont également infidèles.

« Toujours prêts à vous obéir, sire, parce que vous commandez au nom des lois, notre fidélité est sans borne comme sans atteinte.

« Prêts à résister à tous les commandements arbitraires de ceux qui abusent de votre nom, parce qu'ils sont ennemis des lois, notre fidélité même nous ordonne cette résistance, et nous nous honorerons toujours de mériter les reproches que notre fermeté nous attire.

« Sire, nous vous en conjurons au nom de la patrie, au nom de votre bonheur et de votre gloire, renvoyez vos soldats aux postes dont vos conseillers les ont tirés ; renvoyez cette artillerie destinée à couvrir nos frontières ; renvoyez surtout ces troupes étrangères, ces alliés de la nation, que nous payons pour défendre, et non pour troubler nos foyers ! »

C'était un ordre qu'on intimait au roi ; cependant son cœur paternel se laissa persuader, et il fit éloigner les troupes.

Le plus beau triomphe oratoire de Mirabeau est peut-être son discours en faveur de la contribution du quart des biens de chaque citoyen, proposée par Necker, son ennemi, pour remédier à la situation désastreuse des finances. Rencontrant de vives résistances, Mirabeau dut parler quatre fois sur ce grave sujet, et la quatrième il le fit avec une éloquence qui emporta le décret. Ce discours, qui montra Mirabeau à l'Europe sous un jour tout nouveau, offre des traits qu'on citera toujours, comme ceux-ci :

« Gardez-vous de demander du temps ; le malheur n'en accorde jamais... Et, Messieurs, à propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, d'une risible insurrection, qui n'eut jamais d'importance que dans les imaginations faibles, ou les desseins pervers de quelques hommes de mauvaise foi, vous avez entendu naguère ces mots forcenés : *Catilina est aux portes de Rome, et l'on délibère !...* Et certes, il n'y avait autour de nous ni Catilina, ni périls, ni Rome... Mais aujourd'hui la banqueroute, la hideuse banqueroute, est là ; elle menace de consumer vous, vos propriétés, votre honneur..., et vous délibérez !... »

Mirabeau, en faisant accorder au ministre un vote de confiance, détermina l'assemblée à lancer une proclamation qui recommandait la contribution du quart au patriotisme des Français. Cette adresse, que le victorieux orateur rédigea lui-même, est un modèle de force et de noblesse, d'élégance et de grâce, d'onction et de chaleur.

Signalons encore, comme modèle d'une haute éloquence, les discours de Mirabeau sur le droit de paix et de guerre. Ce fut à l'occasion du premier de ces discours qu'on cria dans les rues *la grande trahison du comte de Mirabeau.* Contre l'opinion de Barnave, l'orateur démocratique, il soutint avec une grande puissance de logique et avec un vrai courage que le concours de la volonté royale était nécessaire dans l'exercice du droit de la paix et de la guerre, et prouva victorieusement que son adversaire avait bien quelquefois fait voir un talent de parleur, mais jamais la moindre connaissance d'un homme d'État.

Si ce puissant orateur eût toujours pesé ce qu'il devait faire et dire à l'unique balance du bien public, peu d'hommes auraient pu rendre plus de services au pays; mais il se laissa gouverner à l'ambition, emporter aux ressentiments, et il mit trop souvent son impétueux génie au service de mauvaises causes. Trop souvent il se montra sans scrupule dans le choix des moyens qui pouvaient faire triompher ses idées, et abusa audacieusement de l'habileté qu'il avait à manier le sophisme, à présenter la question sous le point de vue le plus favorable, et à exagérer les conséquences fâcheuses des opinions qu'il combattait.

Mirabeau était arrivé aux états généraux agité par tous les genres d'ambition, et condamné à se voir arrêté dans son élan impétueux, parce qu'il traînait le poids des désordres et des immoralités de sa jeunesse. Dédaigné par les ministres et par la cour, éloigné par Necker de Louis XVI, à qui, dès l'abord, il avait offert ses services, il descendit au rôle de tribun démagogue et de factieux. Il mit sa plus haute ambition à être le boute-en-train le plus ardent de la Révolution, et sa gloire la plus chère à pouvoir se vanter d'avoir « mis plus de suite qu'aucun autre mortel quelconque, peut-être, à vouloir opérer, améliorer et étendre une révolution qui, plus qu'aucune autre, avancera l'espèce humaine [1]. » Quiconque se montrait adversaire de cette révolution, il le foudroyait, il le ridiculisait ; il éclatait en accents d'insultante pitié pour « tous ces efforts de pygmées qui se roidissent pour faire avorter la plus

[1] Lettre à Mauvillon, p. 476.

belle, la plus grande des révolutions, celle qui changera infailliblement la face du globe, le sort de l'espèce humaine [1]. »

Le comte plébéien fit bien plus. Il poussa aux mouvements de la place publique, et ses paroles incendiaires ne furent pas la moindre cause de plus d'un crime commis en des jours de fureur populaire. Le 15 juillet 1787, Mirabeau avait jeté aux habitants de la capitale, du haut de la tribune, ces paroles provocatrices :

« Henri IV faisait entrer des vivres dans Paris assiégé et rebelle ; et des ministres pervers interceptent maintenant les convois destinés pour Paris affamé et soumis. »

Quelques jours plus tard, Foulon et Berthier étaient massacrés par la populace parisienne, comme coupables d'accaparement et de manœuvres criminelles pour affamer Paris.

Mirabeau, qui avait des intelligences dans tous les partis, et qui permit à tous de compter sur lui, se montra, dans la première partie de sa vie politique, comme le serviteur de la démocratie et l'ennemi juré du pouvoir royal. Cependant le fond de ses sentiments était monarchique, et il revenait aux opinions monarchiques dans toutes les grandes questions, alors même qu'il servait le plus la cause de la Révolution. Ce qu'il voulait, c'était le remplacement du gouvernement absolu par une royauté constitutionnelle et pondérée. Quand, vers 1790, il vit l'Assemblée nationale « sortir de ses mesures » et le trône chanceler ; quand, d'un autre côté, il sentit que l'œuvre capitale de la Révolution était irrévocablement accomplie, qu'une contre-révolution armée, que la guerre civile, que la conquête même de la patrie ne pourraient pas ramener l'ordre ancien de choses, alors, avec une incontestable sincérité dans la pensée de faire acte de citoyen et de sujet dévoué, et non pas seulement pour faire payer ses services comme un vil salarié de la cour, il arrêta définitivement des plans contre-révolutionnaires qui permirent aux amis du roi et de la royauté de placer en sa personne leur dernière espérance, et qui excitèrent contre lui les haines les plus violentes des révolutionnaires.

« Je ne voudrais pas avoir travaillé seulement à une vaste destruction, » disait-il dans une lettre destinée à être mise sous les yeux de Louis XVI. Cette pensée fut l'âme de ses dernières résolutions, sans que, selon ses expressions, ces coups de bas et de haut l'arrêtassent dans sa carrière. Le train de vie dans lequel il était engagé l'obligea de faire payer son aide, mais il ne vendit pas sa conscience ni la liberté de son pays. « Madame, disait-il à la reine, lors de sa première entrevue avec cette princesse, il s'agit de relever le trône, et non pas de mettre la nation aux fers. » Sauvegarder tous les droits légitimes du peuple, et assurer la nécessaire autorité du « premier citoyen de

[1] Disc. du 3 janvier 1790.

l'empire [1], » établir un sage concert entre la *liberté nationale* et la *monarchie*, former la *conciliation entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif*, tel fut jusqu'à son dernier moment le but des efforts de cet homme fameux, qui eut grande part aux erreurs collectives de la Révolution, mais à qui l'on ne peut refuser des sentiments généreux et des vues d'homme d'État.

Mirabeau fut doué à un degré rare de cette éloquence qui rend maître des esprits: c'était un puissant orateur; mais, nous devons l'ajouter, ce n'est pas un grand écrivain, quoiqu'il ait ambitionné cette gloire bien longtemps avant qu'il pût songer à celle d'orateur. Il fit, dès sa jeunesse, une étude très-attentive du style, mais il ne choisit pas les modèles les plus irréprochables.

L'écrivain que Mirabeau étudia, goûta et imita le plus, c'est « le grand Rousseau ». Les lettres écrites du donjon de Vincennes à la marquise de Monnier sont toutes pleines des témoignages de son admiration pour cet écrivain dont le ton chaleureux et passionné était fait pour séduire « son excessivement impétueuse imagination [2] ».

Après Rousseau, l'écrivain que Mirabeau paraît avoir le plus admiré, c'est Buffon, Buffon « le plus grand homme de son siècle et de bien d'autres, le seul que les Anglais nous envient. » — « Je l'étudie chaque jour, ajoute-t-il, je l'admire, je le révère [3]. »

Mirabeau est loin d'avoir reproduit toutes les qualités de ses modèles; et il n'a que trop imité ce que leur manière avait d'excessif et de fautif.

Comme Rousseau et comme Buffon, Mirabeau écrivait avec une extrême difficulté; ses moindres billets étaient couverts de ratures. Eût-il possédé la facilité qu'il n'avait pas, occupé de tant d'affaires, s'agitant tellement, entretenant une si vaste correspondance, il n'aurait pu trouver le temps d'écrire le nombre si considérable de discours qu'il prononça dans l'espace de vingt-deux mois, sans parler de ceux qu'il laissa manuscrits, comme le grand discours sur la traite des nègres. Il est certain qu'il se faisait aider par plusieurs écrivains, et qu'on lui fournissait des discours pour la tribune, qu'il adoptait plus ou moins intégralement.

Cet homme si partagé et si pressé ne pouvait revoir que très-rapidement son propre travail et celui de ses coadjuteurs. Il ne pouvait donner à ses discours ni la précision, ni la disposition savante, ni surtout la pureté du style qui recommandent les harangues des anciens. A les relire, on est étonné de la faiblesse de plusieurs de ces discours qui enlevèrent tant d'applaudissements. Un peu et même beaucoup de déclamation apparaît trop souvent dans les véhémences et les emportements de l'éloquence de Mirabeau. Dans ses bons morceaux il est substantiel et brillant, énergique et coloré par le fond des choses, pathétique et imagé; mais aussi trop souvent que de platitudes, que de

[1] Discours du 2 oct. 1790. — [2] *Lettres à Sophie*, XVI. — [3] *Ibid.*, XVII.

pathos, que d'incorrections, que d'obscurités, que de phrases embarrassées, traînantes, mal faites, que de fautes contre le goût, en particulier dans l'emploi des images, qui, dans les discours de Mirabeau, sont fréquemment fausses, discordantes, incohérentes! Enfin, dans quelques discours, les fautes de toute nature sont tellement accumulées qu'on ne s'étonne pas que Rivarol ait appelé Mirabeau « un barbare effroyable en fait de style, l'Attila de l'éloquence ». L'orateur, ainsi que le poëte, peut quelquefois s'exempter de suivre une syntaxe timide, mais il ne lui est pas permis de violer les lois essentielles du langage, comme le fait si fréquemment Mirabeau.

On a souvent appelé Mirabeau le Démosthène français. Il est notre Démosthène, si l'on ne considère que sa puissance oratoire et la virtualité d'éloquence qu'il avait en lui. Mais si l'on examine ses discours comme œuvre littéraire, la comparaison est impossible. Quand on accorderait à l'orateur de la Constituante l'ordonnance sévère du discours, la progression croissante des preuves, qui font la perfection du sublime adversaire de Philippe, aucun homme éclairé ne songera jamais à mettre en parallèle pour le style Mirabeau et Démosthène. Dans les harangues de Démosthène travaillées si à loisir, si longuement mûries, on ne saurait, suivant la pensée de Longin, déplacer une phrase, une expression, sans détruire la justesse et l'énergie du langage. Dans les discours de Mirabeau, toujours plus ou moins improvisés, on n'aperçoit que trop les passages qui auraient gagné, pour l'idée comme pour l'expression, à être retouchés et refondus.

Quelque haut qu'ait monté, par intervalles, l'éloquence de Mirabeau, il n'eut ni une composition assez forte, ni une logique assez rigoureuse, ni surtout un style assez correct et assez exact pour remplir toute l'idée du grand orateur. Pour le talent comme pour le caractère, il est du nombre de ces hommes au sujet desquels on ne peut exprimer qu'une admiration tempérée de beaucoup de réserves.

Mirabeau n'eut pas d'égal dans toute la période révolutionnaire. Cependant plusieurs orateurs peuvent être nommés honorablement après lui.

Vergniaud (1759-1793), avocat du barreau de Bordeaux, fit entendre avec éloquence sa voix au Palais avant de la faire retentir à la tribune de la Convention nationale.

Aussi passionné de l'art que de la politique, il soignait et polissait sa diction. Nourri d'excellentes études classiques, il appropriait aux moindres questions de la tribune les souvenirs historiques et mythologiques qu'elles lui fournissaient, et qu'il étala jusque sur l'échafaud. Il maîtrisait les imaginations par l'éclat et l'abondance de ses figures, par la noblesse et l'élégance de ses termes, par le pompeux développement de ses périodes, par l'accumulation de ses preuves et par l'art particulier avec lequel il les présentait. Il affectionnait, comme l'a remarqué Charles Nodier, certaines figures suspensives du discours qui tiennent l'esprit des auditeurs en haleine, le doute, la réticence, l'interrogation.

On trouve de plus, dans le style de Vergniaud, « une grande et spirituelle intelligence de cette dialectique romaine, perfectionnée par Cicéron, exagérée par Sénèque, et dont l'effet résulte d'un cliquetis brillant de figures abruptes et serrées, qui se précipitent brusquement les unes sur les autres avec une autorité toujours croissante, parce que la conséquence d'une proposition est si intimement liée à sa forme qu'elle ne laisse jamais un moment à la réponse. Les discours de Vergniaud en sont hérissés, mais il en diversifie admirablement la physionomie en faisant passer cette figure hardie à travers toutes les modifications qu'elle peut subir, depuis l'affirmation qui doute jusqu'à la négation qui affirme[1]. »

Vergniaud s'est élevé à la grande éloquence dans quelques parties de son discours pour Louis XVI et de sa défense devant le tribunal révolutionnaire. Mais cet homme qui n'avait jamais combattu l'apathie, l'indolence et la paresse naturelles de sa nature, qui fut presque toujours obsédé de sombres présages, et dont l'enthousiasme même ne fut jamais exempt d'une sorte d'abattement, cet orateur incomplet ne connut pas, comme Mirabeau, l'art de faire mouvoir à son gré les ressorts des passions, et ne fut jamais véhément.

Barnave (1761-1793), l'homme le plus influent de la faction Lameth opposée à Mirabeau, avait beaucoup de talent pour la discussion. Il se laissait souvent aller à un flux de paroles : Maury, qui ne l'aimait pas, l'appelait un robinet d'eau claire. Mais, dans les derniers temps, son talent se mûrissait. A l'élégance et à la grâce de son improvisation abondante, il commençait à joindre la dialectique, la force, la passion. Mirabeau disait de Barnave, dans un moment où il était content de lui : « C'est un arbre qui croît pour être un jour un mât de vaisseau. »

Camille Desmoulins (1762-1794), orateur et écrivain populaire trop fameux, paraissait appelé par la nature de son éducation à une carrière toute différente. Il avait fait d'excellentes études littéraires et classiques. Ses livres, ses discours, ses articles, sont remplis de citations de Cicéron, de Tacite et de tous les auteurs latins. Il était un lecteur assidu de Vertot dont les *Révolutions romaines* étaient son *vade mecum*.

Desmoulins suivit tous les mouvements de la Révolution, depuis le 14 juillet jusqu'au 31 mai, approuvant toutes ses exagérations, appuyant toutes ses mesures. Il travailla avec Danton, Fabre d'Églantine et Robespierre à la ruine des Girondins; il dénonça, jugea et condamna Louis XVI; dans ses *Révolutions de France et de Brabant*, il s'attachait à prouver, que « les rois sont, par un instinct irrésistible, les plus gloutons des anthropophages ; » son journal avait pour épigraphe ce mot de Sénèque le tragique : *Victima haud ulla amplior potest magisque*

[1] Ch. Nodier, *Éloquence révolutionnaire*, la Gironde, p. 238.

opima mactari Jovi, quam rex : La meilleure et la plus agréable victime qu'on puisse immoler à Jupiter, c'est un roi.

Il voulut réparer dans le *Vieux Cordelier* le mal qu'il avait fait dans les *Révolutions de France et de Brabant*. Dans le troisième numéro de ce journal, il fit, sous main, le tableau le plus vrai, le plus éloquent et le plus courageux de la situation de la France. Il avait osé dire que notre liberté ne serait consolidée que du jour où l'on aurait établi un *Comité de clémence*. Ce fut son arrêt de mort. Il fut dénoncé comme l'apôtre du plus pernicieux modérantisme, et, trois mois plus tard, Robespierre, son vieil ami, qu'il avait quitté pour Danton, le faisait conduire à l'échafaud.

Si violentes qu'aient été les opinions, si cruels qu'aient été plusieurs des actes de Camille Desmoulins, il possédait, le croirait-on? des qualités douces. Il avait de la grâce dans l'imagination et de la tendresse dans le cœur. L'abus que ce tribun populaire fit de dons excellents ne le rend que plus coupable aux yeux de la postérité.

Classer parmi les orateurs les Robespierre, les Saint-Just, les Danton, les Couthon, les Marat, ce serait déshonorer l'éloquence. Si quelques-uns de ces terroristes manièrent quelquefois avec force la parole, leur inspiration fut trop sauvage pour qu'on puisse l'appeler éloquente.

Les orateurs marquants de la Révolution furent tous plus ou moins au service de la démocratie. Parmi les champions de l'ancien ordre de choses, deux seulement, à l'Assemblée constituante, se signalèrent avec éclat, l'abbé Maury et Cazalès.

Au moment où l'ancienne société s'enfonçait sous elle et que tout conspirait à sa ruine, l'abbé Maury, député par le clergé aux états généraux, comme représentant de Péronne, se porta pour l'un de ses défenseurs les plus déterminés. Avec Malouet et Monnier, il combattit Garat, Lebrun, Thouret, Duport, Mirabeau et les autres chefs de la Révolution, en particulier dans la question de la vente des biens du clergé ; mais, comme il possédait sur ces biens vingt-huit à trente mille livres de rente, on l'accusa d'avoir eu surtout ses intérêts pécuniaires en vue en se faisant le champion de l'ancien régime. S'il ne fut pas complétement désintéressé, il fut certes éloquent.

Le projet de loi proposait : 1° de s'approprier tous les biens du clergé ; 2° de supprimer tous les bénéfices sans fonction qui se trouvaient vacants ou qui viendraient à vaquer dans la suite ; 3° de transformer en un traitement payé par l'État les revenus des titulaires restants et de tous les ecclésiastiques, en réduisant toutefois d'un tiers la somme de ces revenus. D'après les calculs du comité, les biens de l'Église, estimés à plus de deux milliards, après avoir fourni à la dotation annuelle du clergé, devaient encore éteindre 110 millions de rentes viagères.

Maury déploya toutes les ressources de son esprit à présenter cette mesure comme impie, comme illégale, comme injuste, comme impolitique, comme inhumaine, comme tendant à sacrifier maladroitement

la prospérité réelle de la nation, le bien-être de nos campagnes, à la prospérité et au bien-être malentendu de la métropole.

Il se prononça avec une égale éloquence, mais avec un égal insuccès, contre l'émission des assignats. Pour montrer que les assignats devaient être le tombeau des finances de la France, il chercha dans le passé des exemples propres à jeter l'effroi dans l'âme de ses auditeurs. Présentant de ses mains tremblantes à l'assemblée quelques-unes de ces actions du Mississipi, jadis émises par Law :

« Les voilà, s'écria-t-il, ces papiers désastreux ! ces assignats de l'époque, couverts des larmes et du désespoir d'un peuple entier ! Plaçons-les bien haut, comme des phares, pour signaler les écueils redoutables contre lesquels peut se briser le vaisseau de la patrie ! »

Maury affectionnait ces coups de théâtre et les plaçait habituellement, comme ici, dans ses péroraisons.

Le député de Péronne prit encore part aux débats sur la constitution civile du clergé, ouverts le 29 mai 1790, et, appuyé par l'abbé de Montesquiou et par M. de Montlosier, il montra éloquemment, contre Camus, Talleyrand et Mirabeau, tout le mal qui devait sortir de cette conception janséniste, protestante et impie.

L'amour de l'étude, une rare capacité de travail, une forte et tenace mémoire qui lui permettait de s'approprier l'esprit de tout le monde, la persévérance, la hardiesse, la confiance en lui-même, la foi en son avenir, firent de l'abbé Maury un personnage important, mais ne purent pas lui donner le génie et la puissante action de tribune de son redoutable antagoniste. Il fut loin de posséder à un aussi haut degré que Mirabeau le talent de faire passer avec rapidité et d'imprimer avec force dans les âmes de ses auditeurs les sentiments dont il était pénétré.

Il n'attaque jamais de front une grande question ; il se jette dans les accessoires et les lieux communs, il ne craint pas de se contredire ; quand lès bonnes raisons lui manquent, il y supplée par des citations ou des paralogismes, et ne paraît quelquefois qu'un sophiste déclamateur et emporté. Il semblait ignorer complétement que la force dans le discours ne peut être séparée de la mesure, et, entraîné par « cette impudence d'esprit qui brave les convenances comme les périls dans les assemblées du peuple[1], » il se laissait aller en toute occasion à ces exces oratoires qui lui valaient tant d'interruptions, de rappels à l'ordre et de censures.

« Aujourd'hui, remarque un très-bon juge, lorsqu'on veut lire le recueil des discours prononcés par l'abbé Maury à l'Assemblée constituante, on est fort désappointé. Presque tout ce talent, en effet, qu'il déploya dans cette seconde et brillante partie de sa carrière, toute cette verve, cette belle humeur provocatrice, ont péri. Il ne reste, au milieu de beaucoup de redondances et d'une érudition indigeste et hâtive, uniquement suffisante pour l'instant de la tribune,

[1] Lamartine, *les Constituants*, LXVII.

il ne reste, dis-je, qu'un raisonnement assez suivi et assez vigoureux, des portions qui sont encore le bon sens, et d'autres qui ne peuvent jamais avoir été de bonne foi [1]. »

Où le talent de l'abbé Maury se montrait avec le plus d'avantage, c'est dans l'improvisation. Un jour, il arrive tard à une séance du soir. La discussion était engagée sur un sujet inattendu. Dès l'entrée, ses amis lui crient : « Allons, l'abbé, voilà comme vous êtes toujours; vous êtes absent, et voilà ce qu'ils vont faire passer. » Averti par un simple mot du sujet en question, il traverse la salle, monte à la tribune, y remporte un beau triomphe. Et il en obtint souvent de semblables, grâce à l'énergie de ses organes autant qu'à celle de sa pensée.

L'abbé Maury qui, parti de très-bas, s'était toujours montré avide de parvenir à tout prix, répétant souvent dans ses épanchements : « On peut tout ce qu'on veut, » se donna à lui-même un triste démenti, quand il fut devenu cardinal. Postulant de la fortune et du crédit bien plus que de la gloire, il apostasia ses doctrines politiques et religieuses pour occuper une haute position et pour jouer un grand rôle dans un nouvel ordre de choses.

CAZALÈS (1752-1805), plus désintéressé, fut jusqu'au bout conséquent avec lui-même et mérita ainsi l'estime de ses adversaires eux-mêmes. C'était un jeune et brillant officier de cavalerie, fameux par ses duels, ses aventures galantes et ses folies de garnison. Son éducation avait été fort négligée, mais dès qu'il se vit appelé aux travaux législatifs, il se mit à l'étude avec une ardeur que seconda merveilleusement sa rare facilité. Il dévora en silence nos chefs-d'œuvre classiques, en particulier Montesquieu et Fénelon, qu'il aimait à citer dans ses discours. Sans plus de préparation oratoire, ce généreux et chevaleresque officier entreprit de tenir tête aux chefs les plus expérimentés de la Révolution, et de défendre, dans les occasions les plus périlleuses et à tout risque, l'ancien ordre de choses et les prérogatives de la royauté contre l'envahissement de la démocratie. Ni les interruptions de ses collègues, ni les menaces et les injures qui partaient des tribunes publiques ne pouvaient arrêter sur ses lèvres l'expression de ses sentiments monarchiques.

Cet orateur militaire, sans aucun appareil de rhéteur, frappait les esprits, dans toutes les grandes affaires d'État, par son élocution facile, nette, animée, par le naturel et la franchise de ses mouvements.

[1] Sainte-Beuve, *Causer.*, 23 juin 1851.

LA LITTÉRATURE SOUS LA RÉPUBLIQUE.

CONCLUSION.

Quand les dernières voix éloquentes des premiers temps de la Révolution se furent éteintes, il y eut pour le génie une longue éclipse. La fureur tint lieu d'inspiration, le sans-culottisme remplaça le talent. Une société livrée aux vengeances les plus atroces, aux meurtres et aux destructions les plus sauvages, une société pourrie d'impiété et d'immoralité, où tout ce qu'il y a de méchant et de bas dans la misérable humanité avait la haute voix, une pareille société devait voir les lettres et les arts, sinon s'éteindre tout à fait, du moins s'altérer tristement dans leur caractère.

Sous le règne des *bourreaux barbouilleurs de lois*, comme les appelait André Chénier, tout ce qui aura du talent, comme tout ce qui aura de la vertu, se verra sans cesse menacé d'être accusé capitalement, et de monter dans la sanglante charrette qui faisait vingt fois par jour le trajet de la Conciergerie à la place de la Révolution. Plusieurs littérateurs et savants distingués, Lavoisier, Bailly, André Chénier, Linguet, etc., seront moissonnés par la faux révolutionnaire. D'autres, pour y échapper, se tueront eux-mêmes, comme Chamfort et Condorcet, ou mourront de terreur et de chagrin, comme Florian et Barthélemy. Les littérateurs les plus distingués que gardera la France, seront LA HARPE, DESFONTAINES, ANDRIEUX, CAMPENON, CHÊNEDOLLÉ, PICART, COLLIN D'HARLEVILLE, LEGOUVÉ, LEBRUN, PARNY. Nous avons déjà fait connaître plusieurs d'entre eux, et nous parlerons des autres dans la seconde partie de ce volume.

Nommons encore un Genevois qui a honoré la France par plusieurs écrits fort remarquables, MALLET-DUPAN. Dans ses ouvrages sur la Révolution, il a un style ferme, énergique dans sa brusquerie et semé de traits à la Tacite ; telle est cette phrase à propos d'une loi contre les émigrés :

« Ce n'est pas une loi que l'Assemblée législative a rendue, c'est une batterie de canon qu'elle a déchargée sur ses ennemis. »

L'abbé de Pradt, qui appelait Mallet-Dupan son maître, le compte avec raison parmi les trois ou quatre écrivains éclos de la Révolution française.

Mentionnons aussi un écrivain dont nous nous occuperons avec détail, quand nous parlerons des historiens du dix-neuvième siècle, LACRETELLE le jeune. Dans une feuille estimable dont il était l'un des principaux rédacteurs, il stigmatisait avec l'énergie de l'honnêteté indignée, l'impudente immoralité d'une foule de femmes de Paris; il dénonçait au mépris public le luxe, la bizarrerie, l'indécence de leurs vêtements qui servaient quelquefois moins à cacher qu'à étaler leur nudité. Il osait rappeler l'origine de ces richesses fastueuses, de cet or et de ces diamants prodigués sur des toilettes dignes de courtisanes grecques ou de sauvages plus que de femmes françaises.

RŒDERER, joignant sa voix à celle de Lacretelle, disait : « Les mœurs

des femmes ont besoin d'une réforme générale, et il est temps de la demander au législateur [1]. »

A l'étranger le comte JOSEPH DE MAISTRE jetait les fondements de sa réputation par ses *Considérations sur la France*, où il défendait à la fois la royauté et le catholicisme.

Tels sont à peu près les seuls noms distingués et honorables dans les lettres que nous puissions citer à cette époque. Mais ceux-là n'étaient guère connus ni guère lus par la multitude.

Ce qui fit la pâture de la multitude pendant dix ans de convulsions révolutionnaires, ce fut, avec les stupides ou atroces représentations des théâtres, un ignoble journalisme, — feuilles quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, qu'on voyait affichées dans tous les lieux, qui se faisaient l'écho de toutes les passions, et dont les plus populaires appuyaient et défendaient effrontément les hideux faucheurs d'hommes, qui, en légalisant l'assassinat, s'étaient faits les tyrans de la France: elle resterait éternellement flétrie d'avoir subi ce joug et cette dégradation, si, dans le même temps, ses plus généreux enfants ne s'étaient couverts de gloire sur les champs de bataille.

Outre les théâtres et les journaux, il y avait alors, pour gâter et pervertir le peuple, une foule de ces œuvres immorales dont on ne saurait plus aujourd'hui lire une page sans dégoût, tant l'on y sent la corruption de cœurs gangrenés jusqu'à la dernière fibre.

Signalons un dernier caractère de la littérature, comme de l'éloquence, comme des arts, comme des mœurs et des modes de la République, l'imitation la plus affectée, la plus fausse, et souvent la plus ridicule et la plus burlesque des deux fameuses républiques de l'antiquité.

« La République française eut cela de singulier, a dit un judicieux écrivain de nos jours, qu'elle aspira surtout à se montrer copiste de Rome et d'Athènes, au lieu d'aspirer à se rendre nationale, pour pénétrer dans nos mœurs. Par le même système qui faisait donner aux citoyens des noms grecs ou romains, pour remplacer les dénominations baptismales, on voulut que les épouses de Cassius et de Brutus, d'Aristide et de Thémistocle s'habillassent en Aspasies et se coiffassent à la Titus. On essaya pour les élèves de Mars le costume de soldat romain; il fallut des ameublements de l'antique Latium ou de la Grèce pour les citoyens Caton, Cincinnatus et Phocion. On essaya donc d'imiter les formes des ameublements, et des intérieurs d'Herculanum et de Pompéi, pour exécuter ce qu'indiquait l'enseigne naïve d'un ébéniste de Paris : *Ici l'on fait des meubles antiques, dans le goût le plus moderne* [2]. »

De l'antique dans le goût le plus moderne, voilà qui caractérise parfaitement toute la période littéraire et artistique, et même, à certains égards, la période politique, qui s'étend depuis la proclamation de la République jusqu'au Consulat.

[1] Rœderer, *Situation d'un département en brumaire de l'an V, ou Lettre à mon compatriote absent.*

[2] Ch. Dupin, *Rapport du Jury central*, Introd. hist., IV.

POËTES

—

LA POÉSIE FRANÇAISE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Au dix-huitième siècle, la littérature cesse pour ainsi dire d'être un art, et, dans la poésie comme dans la prose, dégénère tristement des grands originaux du dix-septième. Mille beaux esprits savent tourner médiocrement des vers, et ils en produisent à l'infini de lyriques, de dramatiques, d'érotiques, de descriptifs, de philosophiques, de moraux ou censés moraux : pas un n'en fait comme Corneille, comme Racine, comme Molière, comme la Fontaine, comme Boileau. L'inspiration faiblit, l'exécution devient molle et lâche. Presque tous les auteurs ont une versification abandonnée, remplie d'épithètes parasites, de chevilles redondantes, de rimes maigres et banales. Leur mérite ne consiste guère qu'à se servir avec plus ou moins de facilité des formes connues de la poésie, à revêtir de plus ou moins d'élégance des pensées vieillies et des sentiments usés. Ce qu'ils offrent de plus remarquable est emprunté ou pillé. Selon l'expression de Voltaire, ce sont « des corbeaux qui se disputent quelques plumes de cygne du siècle passé, qu'ils ont volées et qu'ils ajustent comme ils peuvent à leurs queues noires [1]. »

La versification elle-même est attaquée ; un littérateur de beaucoup d'esprit et de raison, mais peu sensible à l'harmonie, la Motte, ne trouvait dans les vers d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue et ne voyait dans la poésie qu'une forme de convention imaginée pour soulager la mémoire, et à laquelle l'habitude seule faisait trouver des charmes. Il comparait les Corneille, les Racine, les Despréaux, à des faiseurs d'acrostiches et à un charlatan qui fait passer du millet dans le trou d'une aiguille : à ses yeux toutes ces *puérilités* n'avaient d'autre mérite que celui de la difficulté surmontée. Plus tard la manie antipoétique fut portée si loin qu'un philosophe conseilla sérieusement de traduire en prose la *Henriade*.

La poésie sérieuse est presque complétement abandonnée. Il n'y a plus guère que des poëtes de salon et de boudoir. Plusieurs d'entre eux affectent de chanter la nature, mais c'est pour la défigurer en prétendant l'embellir.

[1] Lettre à M. Belot, 24 mars 1760. *Lettres inédites*, Supplém., t. I, p. 517.

La haute poésie trouva plusieurs interprètes : Crébillon dans quelques tragédies, Voltaire dans un poëme épique ambitieux et faible, et dans des tragédies très-inégales qui ne valent pas ses poésies légères; J.-B. Rousseau, Lefranc de Pompignan, Lebrun, dans leurs odes sacrées ou profanes; Gilbert, dans ses éloquentes satires; Ducis, dans divers drames où l'inspiration anglaise est mêlée à l'inspiration grecque. Mais dans tout cela il n'y a pas une incontestable œuvre de génie. Un grand poëte devait cependant se révéler à l'extrême limite du siècle. André Chénier, élève et émule des Grecs de la meilleure époque, retrouve les accents de la vraie poésie, de la poésie de l'âme, et prépare la rénovation, la résurrection de la poésie.

LA POÉSIE ÉPIQUE.

Toutes les entreprises épiques du dix-septième siècle avaient avorté. Le dix-huitième siècle espéra être plus heureux dans la même tentative. C'était vouloir l'impossible. « Il y a, dit Villemain, des époques d'enthousiasme, de mœurs naïves et de vertus guerrières, qui ne peuvent s'exprimer et se peindre que dans une épopée. Il y a des époques de corruption fine, d'élégance et de frivolité, qui se résument dans une satire et dans une chanson. Un grand récit en vers veut s'adresser à des imaginations encore neuves, qu'on puisse surprendre et émouvoir avec cette simplicité sans laquelle les longs ouvrages sont insupportables. Là où les imaginations ont perdu cette première candeur, le poëte épique ne saurait naître; il appartient à la jeunesse des nations et des idiomes [1]. »

Mais au commencement du dix-huitième siècle s'élevait un homme qui devait vouloir ne rien laisser inosé, et qui croyait pouvoir tout ce que son ambition voulait. La *Henriade* naquit, — pour ne guère vivre.

[1] *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle*, t. I, p. 164.

LA HENRIADE DE VOLTAIRE

En 1715, Voltaire, âgé de vingt et un ans, se trouvait au château de Saint-Ange, chez M. de Caumartin. Quelques entretiens historiques avec cet intendant des finances, grand admirateur de Henri IV, lui inspirèrent la première idée de la *Henriade*; et il s'y affermit par le désir d'attacher à son nom une gloire qui avait échappé à tant d'autres, la gloire épique. Il entama donc cette grande entreprise sans préparation et sans préoccupation élevée. Il n'y travailla sérieusement qu'à partir de 1717, durant son séjour à la Bastille, où il avait été enfermé à cause d'une satire anonyme contre le gouvernement, qu'on lui avait attribuée. Il sortit de prison au bout d'un an, avec les six premiers chants de son épopée. Il n'en conserva que le second, où se trouve le récit de la Saint-Barthélemy et qu'il a toujours regardé comme le plus fort de tout l'ouvrage. Il retravailla sur un plan différent les cinq autres, à Maisons, après l'insuccès de sa tragédie de *Marianne* qui redoubla son désir de gloire épique, et il en versifia trois nouveaux, qui complétèrent la première édition.

Cette édition devait paraître à Paris, sous le titre de la *Ligue*, avec une dédicace à Louis XV, alors âgé de dix à onze ans. Mais la censure lui fit éprouver des difficultés, et son poëme fut menacé de poursuites. C'est pourquoi il se décida à le faire imprimer en Angleterre et à le dédier à la reine Anne.

En voici la donnée :

Henri III occupe le trône, les Guises se liguent contre lui, et, à l'aide de leurs partisans, le chassent de Paris. Henri de Bourbon accourt à son aide, et tous deux viennent mettre le siége devant la capitale. Le roi presse alors Henri d'aller lui-même en Angleterre solliciter l'appui d'Élisabeth. Le héros part. La tempête jette son vaisseau auprès d'une grotte habitée par une sorte de devin qui lui prédit qu'il n'occupera jamais le trône de France s'il ne se fait point catholique. Arrivé à Londres, Henri trace à la reine le tableau assombri des maux qu'endure la France et de l'anarchie qui s'est glissée dans l'État. Il termine en demandant un secours qu'elle lui accorde généreusement. Entre temps les ligueurs font contre les travaux du siége et les assiégeants une vigoureuse sortie. La tente du roi est déjà à la portée de leurs coups, quand Henri de Bourbon, survenant avec ses renforts, change la face du combat. Un assaut de Paris est décidé et préparé.

Jusqu'ici nous n'avons qu'un récit historique pur et simple ; mais bientôt les conceptions du poëte pénètrent dans le plan pour le gâter

par l'incohérence, la froideur, l'ennui. Mayenne éperdu est ranimé par la Discorde qui était allée chercher la Politique à Rome afin de séduire plus facilement la Sorbonne et, par l'autorité de celle-ci, tous les prêtres. Le Fanatisme s'en mêle et va remplir le cœur des assiégés déjà hors d'haleine et vigoureusement pressés. On sort alors de la fiction et l'on revient à la réalité historique : Jacques Clément franchit les murs de Paris et assassine le roi. Henri de Bourbon est proclamé son successeur par les soldats du camp. Mais dans Paris il est question d'un autre choix. Henri n'attend pas la fin de la délibération ; il tente un assaut d'où il allait sortir vainqueur quand saint Louis descend des cieux et arrête le héros. La nuit se fait de nouveau et la fiction reparaît. Henri est transporté en esprit au ciel et aux enfers. Pendant ce temps l'Espagne envoie du secours aux assiégés, une bataille est livrée à quinze lieues de Paris, dans laquelle Mayenne est défait. Henri, de retour de l'Empirée et du Tartare, ne trouve rien de mieux à faire que de se livrer tout entier à ses folles amours. Mais Mornay le fait rougir de cette faiblesse. Le siége est repris, Paris est réduit par la famine, Henri se convertit, fait son entrée triomphale et monte sur le trône de France.

Bien des critiques peuvent être faites à ce plan.

Quelle étrange conception que celle d'envoyer le héros, dont la place est au camp, chercher du secours en qualité de simple ambassadeur auprès d'une souveraine étrangère ! Aussi le poëte, pour jeter quelque éclat sur le retour d'Henri, est-il obligé de le faire arriver pour tout sauver, juste au moment où les assiégeants, surpris par une sortie des assiégés, allaient périr. Autre disparate : le héros occupe presque partout un rang secondaire dans le poëme, qui offre la plus irrégulière duplicité de sujet et d'action. C'est Henri III qui fait le siége, c'est Henri III qui le soutient. Pendant ce temps, Bourbon cause avec un sorcier au fond d'une grotte ou tient des discours galants à Élisabeth.

Le héros n'entre véritablement en action que quand le poëme a déjà fourni la moitié de sa course ; Henri III est assassiné, et le héros ne s'est encore distingué que par son voyage à Londres. Alors un second poëme commence : le siége de Paris par Henri IV.

Au défaut capital du manque d'unité s'en joint un autre qui enlève au poëme tout caractère de grandeur, de poésie épique et de vérité, c'est le rejet, comme de parti pris, de toutes les ressources de l'histoire nationale et de l'histoire contemporaine. « Une épopée, dit Chateaubriand, doit renfermer l'univers [1], » et l'auteur du *Génie du Christianisme* a prouvé, en esquissant un riche canevas du poëme qu'il aurait fallu exécuter, que la *Henriade* pouvait embrasser ce vaste programme. Voltaire s'est tracé un petit cercle d'où il ne sort pas plus que son héros. Il ne le mène en Angleterre que pour y raconter la Saint-

[1] Voir le *Génie du Christ.*, IIe p., liv. I, ch. v.

Barthélemy; ce voyage occasionne une quarantaine de vers très-beaux sur le gouvernement et le caractère des Anglais, mais pas un trait qui les présente en action, ni qui les incorpore au poëme, pas un événement relatif à cette île, qui, dans ce temps-là même, aurait pu fournir de si beaux épisodes [1].

Dans tout ce poëme épique, trois morceaux seulement semblent mériter le nom d'épisodes, et ce sont trois voyages, le voyage en Angleterre, du premier chant, le voyage au ciel, en rêve, du septième, et le voyage auprès de la bergère d'Anet, dans le neuvième chant. Ce dernier épisode, ajouté après coup, est une grave faute contre les convenances du poëme héroïque. Rien ne nécessite, n'amène ni n'excuse dans la *Henriade* le récit, fait en style du *Pastor fido*, de ces amours volages, sans passion, sans décence et sans honneur. Le poëte de la Régence a prétendu rivaliser avec Virgile et avec le Tasse ; il ne les rappelle pas par un seul trait.

Combien cette pauvreté choque encore plus, quand on la compare à la richesse de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, ces puissantes créations qui présentent les tableaux géographique, physique, politique, historique, encyclopédique du monde alors connu, où tout est peint sous des formes immortelles, mœurs, usages, religion, arts, lois, bornes des États, intérêts publics et privés. De chacun de ces poëmes, comme d'une mine inépuisable, on a tiré et l'on ne cessera de tirer un nombre incalculable de sujets d'autres poëmes, de tragédies, d'opéras, de romans, etc. Qu'a-t-on jamais tiré et que tirera-t-on jamais de la *Henriade ?*

On en peut détacher de beaux fragments, de remarquables morceaux, mais partout, même dans les passages les plus vantés, si on les épluche un peu, le lecteur délicat sera étonné de la quantité de fautes de toutes sortes qui déparent les beautés : vague, faiblesse et prosaïsme de l'expression, abondance stérile, prodigalité fastidieuse d'antithèses, remplissages continuels à l'aide de synonymes ou d'équivalents, marquetage qui ferait croire que la plupart des vers ont été commencés par la rime et qu'on les a ensuite remplis tellement quellement; répétition de mots et de tournures, périphrases languissantes, gêne de la rime, vers innombrables rimant en épithètes et souvent en épithètes banales, parasises, sentencieutes ou boursouflées, offenses à l'harmonie; enfin négligences et incorrections de toutes sortes.

Il ne dépend pas d'un homme de faire une épopée parce qu'il l'a voulu, dit très-bien Vinet [2]. A défaut d'un cœur religieux, il y faut, du moins, une imagination religieuse. Il faut, de plus, qu'une épopée soit animée par un grand fait humanitaire. Dans une pareille œuvre, on a besoin d'être soutenu par tout un peuple, par tout un monde. Il fallait, si l'on voulait écarter l'élément religieux, renoncer à écrire un

[1] Linguet.
[2] *Hist. de la litt. franç. au dix-huit. siècle*, t. II, p. 15.

poëme épique, et faire simplement un poëme historique, qui serait devenu ce qu'il aurait pu. Mais, par-dessus tout, il ne fallait pas affecter une inspiration qu'on ne sentait pas et produire une œuvre hypocrite. Encore moins fallait-il faire d'un poëme sur la conversion de Henri IV une déclamation contre l'intolérance ou une satire contre le Saint-Siége.

Or ce que Voltaire a donné pour un poëme épique est une thèse morale contre le fanatisme et en faveur de la tolérance; c'est une œuvre animée partout de l'esprit de controverse et infectée de maximes sceptiques. Le merveilleux de la *Henriade* est désavoué par son auteur et contredit l'idée, la marche et le dénoûment du poëme. Cette prétendue épopée religieuse et chrétienne est remplie, d'un bout à l'autre, d'attaques plus ou moins ouvertes contre la religion, ses ministres, ses institutions; ce ne sont que tirades contre les moines et les inquisiteurs, qu'invectives contre les prêtres et le pape, que déclamations sur les effets du fanatisme dans tous les pays, dans tous les temps, dans tous les cultes. Et, comme le remarque encore l'estimable critique protestant que nous avons cité plus haut, on se trompa si peu sur l'esprit de la *Ligue* qu'elle fut bientôt réimprimée à Genève, chez *Jean Mokpap*, nom d'emprunt qui caractérisait à merveille la véritable signification du poëme. « Il n'a répandu quelque chaleur dans ses inventions, dit Chateaubriand, qu'aux endroits mêmes où il cesse d'être philosophe pour devenir chrétien : aussitôt qu'il a touché à la religion, source de toute poésie, la source a abondamment coulé. »

A chaque instant l'auteur de la *Henriade* sacrifie la poésie à la politique; à chaque instant le poëte s'efface devant le publiciste et le philosophe. Enfin la préoccupation personnelle ne le quitte jamais. « Sa *Henriade*, dit M. Désiré Nisard [1], réfléchit ses passions, ses humeurs, ses rancunes; et qui voudrait en faire la recherche y trouverait jusqu'aux accidents de sa santé. Les moins pâles de ses personnages ne sont que ses prête-noms. » Quoi de moins héroïque qu'une telle production? Auprès des fortes œuvres épiques des Homère, des Virgile, auprès de nos chansons de gestes, *Roland*, *Garin le Loherain*, la *Bataille d'Aleschan*, etc., etc., la *Henriade*, qui pèche à la fois par la conception, par l'ordonnance, par le style, n'est que la composition d'un écolier spirituel et bien appris. Cette élucubration glaciale n'est pas un poëme, c'est une dissertation en vers, un beau discours rimé sur la dernière moitié du seizième siècle. La *Henriade* est non-seulement au-dessous de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, au-dessous de l'*Énéide*, elle est au-dessous du *Paradis perdu*, au-dessous de la *Jérusalem délivrée*, elle est même au-dessous de la *Pharsale*, selon le jugement de Villemain qui a dit avec justice : « Voltaire, dans sa *Henriade*, c'est Lucain abrégé, tempéré, calmé, Lucain sans figures outrées, sans déclamations, mais aussi moins énergique et moins éblouissant. »

[1] *Hist. de la littér. française*, IV, 140.

Voltaire sentit plus tard, trop tard, ces défectuosités. Il songea même, dit-on, à recommencer ou du moins à modifier profondément son poëme ; mais, « effrayé du travail à faire et de la dépense à risquer, il aima mieux, dit Clément [1], y coudre des morceaux brillants et y jeter quelques liaisons artificielles. » Peine inutile ; l'édifice s'agrandit, il est vrai, mais ne s'harmonisa point ; il s'embellit sans s'animer. Toujours il y manqua ce qui manquait à Voltaire : l'âme, la chaleur, la conviction, la foi, l'enthousiasme.

Voltaire a écrit un *Essai sur le poëme épique* qui ne paraît être qu'une apologie de sa *Henriade*. Il avait composé cette prétendue épopée avant de savoir les règles ; il voulut faire des règles sur son poëme, au risque de renverser toutes les idées communes. Ce qu'il y a de plus sérieux dans l'*Essai* peut se réduire à ces deux propositions, que les faiseurs de règles sont des pédants qui n'y entendent rien, et que les arts sont si étendus qu'il ne peut y avoir de définition générale qui embrasse tous les ouvrages d'un même genre. Lui-même cependant veut définir le poëme épique : il l'appelle *un récit en vers d'aventures héroïques*. Il fallait cette définition pour pouvoir donner la *Henriade* comme une épopée.

Traduction de l'*Iliade* par la Motte.

On raconte que Voltaire, irrité des critiques et des plaisanteries qu'on lui faisait un jour qu'il avait lu plusieurs chants de la *Henriade* chez le président de Maisons, son intime ami, ou chez le gai Lafaye, selon d'autres, jeta son manuscrit dans le feu. Le président Hénault l'en retira avec peine. « Souvenez-vous, lui dit ce magistrat dans une de ses lettres, que c'est moi qui ai sauvé la *Henriade*, et qu'il m'en a coûté une belle paire de manchettes. »

Si la *Henriade* avait brûlé, le malheur n'eût pas été très-grand. Cependant c'est ce que le dix-huitième siècle a de mieux à nous offrir dans le genre épique ; le reste ne vaut pas qu'on en parle.

L'impuissance de créer porta à traduire, mais à traduire pour défigurer et mutiler.

Une de ces traductions obtint quelque célébrité, c'est celle de l'*Iliade* par la Motte ; mais la Motte a entendu la traduction d'une manière si particulière, que c'est son œuvre propre plus encore que l'auteur original qu'il nous fait lire.

Dans la préface de son *Iliade* il avoue ingénument qu'il a changé sans scrupule, dans maints endroits, les conceptions du poëte. Voici, par exemple, ce qu'il dit, après avoir rappelé toutes les circonstances du combat d'Achille et d'Hector :

« En vérité, quand Homère aurait eu le dessein d'avilir ses deux héros, qu'il aurait voulu que l'un pérît avec infamie et que l'autre triomphât sans gloire, il

[1] *Parallèle de la Henriade et du Lutrin*, VIIIe lettre.

n'aurait pu mieux s'y prendre..... J'ai rétabli la gloire des deux héros. Hector ne fuit pas d'abord, et Achille ne poursuit son ennemi désarmé que parce que du haut des remparts ses ennemis lui lancent une grêle de traits. »

Plus loin il affirme carrément la résolution « de changer, de retrancher, d'inventer même au besoin. »

Tant d'audace ayant excité contre lui les violentes indignations de madame Dacier [1], il répliquait avec une placide suffisance : « J'ai fait selon ma portée ce que j'imagine qu'eût fait Homère s'il avait eu affaire à mon siècle. »

Quels procédés la Motte a-t-il donc employés pour embellir Homère? Il s'est attaché à trois choses : à la précision, à la clarté, à l'agrément. Sa précision consiste surtout à élaguer tout ce qu'il croit inutile, à tâcher de renfermer une phrase entière dans un seul mot ! Sa clarté consiste tout simplement à supprimer les transpositions et les longues périodes qui, chez Homère, selon lui, rendent le style dur et contraint, et laissent une ambiguïté fatigante dans la construction.

Pour arriver à l'agrément, il s'est cru obligé de « substituer des idées qui plaisent aujourd'hui à d'autres idées qui plaisaient du temps d'Homère [2]. » Mais alors pourquoi ne pas faire un poëme épique sur tout autre objet qui eût plu davantage à la Motte? pourquoi s'acharner à traduire l'*Iliade*, qui ne pouvait certainement pas être au goût du jour ?

Une autre condition lui parut indispensable, abréger le poëme de moitié, en émondant tout ce qui lui paraissait superflu, contraire à la civilité, à la dignité épique, en retranchant particulièrement les scènes champêtres, et en se résignant à sacrifier « des beautés qu'il ne pouvait pas employer parce qu'elles tenaient à des choses qui n'étaient pas dans son plan; » comme si un traducteur devait avoir un plan autre que celui de l'ouvrage qu'il veut faire connaître.

Enfin, pour s'assurer des lecteurs, il s'avisa de donner de l'esprit à Homère. Il prodigua des traits, comme ce mot qu'il fait dire à tout le camp après la réconciliation d'Achille avec les Grecs :

« Que ne vaincra-t-il point? il s'est vaincu lui-même. »

Enfin sut-il se faire lire? Écoutons là-dessus son sarcastique contemporain, Jean-Baptiste Rousseau :

« Le traducteur qui rima l'*Iliade*
De douze chants prétendit l'abréger ;
Mais par son style aussi triste que fade
De douze en sus il a su l'allonger.
Or, le lecteur, qui se sent affliger,

[1] *Causes de la corruption du goût.*
[2] *Discours sur Homère.*

Le donne au diable, et dit, perdant haleine :
« Eh ! finissez ! rimeurs à la douzaine,
Vos abrégés sont longs au dernier point. »
Ami lecteur, vous voilà bien en peine :
Rendons-les courts en ne les lisant point. »

C'est le parti que prit le public. Il délaissa cet ouvrage fade, froid, décoloré, sans grâce, sans poésie, sans fraicheur, « trop court pour une traduction, trop lourd pour une traduction de l'*Iliade* [1]. » Avec dégoût il détourna ses regards du squelette décharné [2] qu'on lui présentait à la place d'un corps brillant de tout l'éclat de la jeunesse et de la santé.

De la tentative épique de la Motte, il n'est resté que des *Réflexions sur la critique* où l'esprit éclate plus que la raison, mais où la raison cependant se montre souvent.

Tentative épique de la Harpe.

La Harpe avait commencé un poëme épique contre la Révolution et les incrédules, dont il n'a laissé que six chants. On y trouve, dit Boissy d'Anglas, « à côté de morceaux extrêmement faibles, des passages d'une grande énergie, versifiés avec beaucoup de force, et des mouvements véritablement sublimes [3]. » L'épithète de *sublime* est bien forte. Reconnaissons cependant que ce poëme, estimable par l'intention, renferme quelques beaux morceaux. Il nous parait impossible de rien recommander des autres essais épiques du dix-huitième siècle.

[1] Expression de J. Chénier, *Tableau des lettres françaises*, ch. VI.
[2] Expression de Voltaire, *Dictionnaire encyclopédique*, ESPRIT.
[3] *Études littéraires*, t. III, p. 215.

Le dix-huitième siècle a mieux réussi dans la poésie lyrique que dans la poésie épique ; mais dans ce genre encore, c'est presque toujours la convention qui domine.

L'ode classique régnante

> « Élève jusqu'au ciel son vol ambitieux,
> Entretient dans ses vers commerce avec les dieux. »

Elle le croit du moins ; mais le lecteur ne partage pas son illusion. Ce que les poëtes lyriques de cette école recherchent avant tout, c'est ce *beau désordre* dont a parlé Boileau, « ce désordre, qui, dit J.-B. Rousseau, est proprement la Sagesse habillée en Folie, et dégagée de ces chaînes géométriques qui la rendent pesante et inanimée[1]. » Mais Rousseau est resté froid dans les endroits mêmes où il s'est le plus appliqué à donner une idée des « fougues de l'ode que, selon lui, aucun Français n'avait connues[2], » dans les morceaux mêmes où il a voulu que son *enthousiasme* parût le plus *violent*[3]. D'autres, Lefranc de Pompignan, Gilbert, Lebrun, trouveront parfois des accents vraiment lyriques ; mais il faudra attendre la venue d'André Chénier pour retrouver la grande et franche inspiration dans une langue vraiment originale.

L'élégie, représentée par Bertin, par Parny, par Collardeau, ne vaut guère mieux que l'ode proprement dite ; elle est aussi froide et aussi prétentieuse.

Il fut déployé plus de talent dans un genre qui se rattache à la poésie lyrique, la chanson. Au dix-huitième siècle, on chantait à la ville, à la cour, au Caveau ; chevaliers, abbés, marchands, tout le monde s'égayait en joyeux et libres refrains : c'est l'âge d'or des chansonniers.

Le Caveau, où se signalèrent les chansonniers les plus remarquables du dix-huitième siècle, était une espèce de cabaret, de café, qui servait de rendez-vous aux gens de lettres renommés pour leur joyeuse humeur, Piron, Gallet, Collé, Crébillon fils, Saurin, Fuzelier. Cette société bachique et littéraire se forma vers 1735, fut dispersée en 1749, se reconstitua bientôt et dura jusqu'en 1796. Le dix-neuvième siècle verra un autre Caveau reprendre les traditions de l'ancien.

[1] Lettre à M. de Machy, 28 février 1707.
[2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

— 1670-1741 —

I

En étudiant, dans notre précédent volume, les poëtes du dix-septième siècle, nous avons fait connaître et nous avons jugé les odes sacrées de J.-B. Rousseau. Parlons maintenant de ses odes profanes, qui ont la plupart la prétention d'être des odes pindariques.

Lui-même a dit qu'il avait tâché de donner, dans la plupart de ses odes des troisième et quatrième livres, une idée de la poésie de Pindare dont tout le monde parle sans la bien connaître[1]. Cette intention semble surtout marquée dans l'ode au comte du Luc. L'auteur s'y compare à Protée voulant échapper aux mortels qui le consultent, et au *ministre terrible* d'Apollon quand il est rempli du dieu qui va lui dicter ses oracles. Il s'écrie dans un pompeux exorde :

« Des veilles, des travaux, un faible cœur s'étonne.
Apprenons toutefois que le fils de Latone,
Dont nous suivons la cour,
Ne nous vend qu'à ce prix ces traits de vive flamme
Et ces ailes de feu qui ravissent une âme
Au céleste séjour, etc. »

Toute la suite de l'ode est remplie des mêmes souvenirs, des mêmes images. Le poëte moderne veut, comme Orphée, fléchir les Parques, non en faveur de l'amour, mais en faveur de l'amitié. Toujours et partout la mythologie :

« Je n'irais point, des dieux profanant la retraite,
Dérober aux Destins, téméraire interprète,
Leurs augustes secrets ;
Je n'irais point chercher une amante ravie,
Et, la lyre à la main, redemander sa vie
Au gendre de Cérès.

Enflammé d'une ardeur plus noble et moins stérile,
J'irais, j'irais pour vous, ô mon illustre asile !
O mon fidèle espoir !

[1] Lettre à M. Boutet, 11 septembre 1712.

Implorer aux enfers ces trois fières déesses
Que jamais jusqu'ici nos vœux et nos promesses
N'ont eu l'art d'émouvoir. »

Lisons encore les plus remarquables strophes de l'ode :

« Corrigez donc pour lui vos rigoureux usages ;
Prenez tous les fuseaux qui pour les plus longs âges
Tournent entre vos mains :
C'est à vous que du Styx les dieux inexorables
Ont confié les jours, hélas ! trop peu durables
Des fragiles humains.

Si ces dieux, dont un jour tout doit être la proie,
Se montrent trop jaloux de la fatale soie
Que vous leur redevez,
Ne délibérez plus, tranchez mes destinées,
Et renouez leur fil à celui des années
Que vous lui réservez.

Ainsi daigne le ciel, toujours pur et tranquille,
Verser sur tous les jours que votre main nous file
Un regard amoureux ! »

Les *Parques*, les *fuseaux*, le *Styx*, Rousseau ne sort pas des réminiscences païennes.

La fin, plus simple et plus personnelle, est tout à fait belle.

« Sans cesse en divers lieux errant à l'aventure,
Des spectacles nouveaux que m'offre la nature
Mes yeux sont égayés ;
Et tantôt dans les bois, tantôt dans les prairies,
Je promène toujours mes douces rêveries
Loin des chemins frayés.

Celui qui, se livrant à des guides vulgaires,
Ne détourne jamais des routes populaires
Ses pas infructueux,
Marche plus sûrement dans une humble campagne
Que ceux qui, plus hardis, percent de la montagne
Les sentiers tortueux.

Toutefois c'est ainsi que nos maîtres célèbres
Ont dérobé leurs noms aux épaisses ténèbres
De leur antiquité ;
Et ce n'est qu'en suivant leur périlleux exemple
Que nous pouvons, comme eux, arriver jusqu'au temple
De l'immortalité. »

En somme, le genre admis, c'est une très-remarquable production. Pour l'ensemble du style, la Harpe ne trouvait rien dans notre langue

de supérieur à cette ode ; il la proclamait un chef-d'œuvre dont rien n'était à retrancher, sinon cette métaphore de mauvais goût :

> « Et je verrais enfin *de mes froides alarmes*
> *Fondre tous les glaçons.* »

Une autre ode nous semble particulièrement propre à faire connaître la manière de Rousseau dans cette partie de ses œuvres, c'est l'ode sur la *Naissance du duc de Bretagne.*

Voulant en justifier les élans et les soubresauts, Jean-Baptiste, dans une lettre curieuse, s'est appliqué à faire connaître les sources de son inspiration et les autorités sur lesquelles il s'est appuyé pour oser y mettre tant de désordre. Cette fois ce sont, à part Virgile, des autorités sacrées : le prophète Isaïe, la deuxième épître de saint Pierre, etc. C'est de là qu'il a tiré ses plus magnifiques strophes, les huitième, neuvième et dixième ; c'est à ces hautes sources qu'il a puisé ces magnifiques images de *nouveaux cieux* et d'une *terre nouvelle* reformée du chaos après sa conflagration, qui, dit-il, ont saisi tout le monde, et ont peut-être plus fait concevoir ce que c'est que le désordre de l'ode, que n'auraient pu faire toutes les définitions [1]. Dans cette ode, qui est bien réellement, comme le dit l'auteur, une de celles où il a mis le plus d'art, et qui offre un mélange de style sublime et de style presque familier, Rousseau a imité, souvent en maître, plusieurs passages de la lyrique églogue de Virgile intitulée *Pollion.*

Parmi les odes pindariques, il faut encore distinguer l'ode *aux Princes chrétiens, à Malherbe, à l'Empereur,* la seconde *au Prince Eugène.* J.-B. Rousseau les a faites, comme l'ode *au Comte du Luc,* dans l'intention d'y jeter cette âme et cette chaleur qu'il recommande si fort dans une de ses épîtres et qui manquaient à toutes ces froides amplifications qui paraissaient de son temps sous le nom d'odes.

Entre toutes les odes, une de celles qui sont les plus dignes du talent du poëte, et celle qui honore le plus son caractère, c'est l'ode qu'il composa lors de l'érection d'une statue équestre à Louis XIV dans la ville de Lyon, tandis qu'un peuple ingrat et de lâches courtisans faisaient des réjouissances à la mort d'un si grand prince et dansaient sur la tombe de celui qui avait porté l'honneur et la puissance de la nation au plus haut point où elle eût jamais monté.

On retrouve dans les odes profanes les mêmes défauts que dans les odes sacrées.

L'enthousiasme en est généralement factice et de parti pris. Le poëte mythologique veut que l'on croie et au Dieu qui vient échauffer son âme d'une prophétique fureur, et à Apollon qui l'inspire et l'éclaire, et à l'état violent où il est quand le démon de la poésie vient s'emparer de lui. Ce pindarisme inférieur, répandu non-seulement dans les odes

[1] Lettre à M. de Machy, 28 février 1708.

politiques, mais dans les pièces les plus personnelles, glace le lecteur au lieu de l'émouvoir.

Nous convenons avec Lebrun du parti avantageux que J.-B. Rousseau a souvent tiré de la Fable, et nous avouons qu'il sait parfois embellir admirablement les traits qu'il lui emprunte : ainsi, quand, pour peindre la course alternative du bonheur et de l'infortune, il dit :

« Jupiter fit l'homme semblable
A ces deux jumeaux que la Fable
Plaça jadis au rang des dieux ;
Couple de déités bizarre,
Tantôt habitants du Ténare,
Et tantôt citoyens des cieux. »

Voulant conseiller aux princes d'écarter la flatterie,

« Serpent contagieux, qui des sources publiques
Empoisonne les eaux... »

il leur dit :

« Craignez que de sa voix les trompeuses délices
N'assoupissent enfin votre faible raison :
De cette enchanteresse osez, nouveaux Ulysses,
Renverser le poison. »

Mais en général il laisse sentir l'art. Ses figures sont fournies moins par la vivacité des sentiments que par la rhétorique : la plupart de ses comparaisons, empruntées de Pindare, d'Horace et de David, s'affaiblissent et s'énervent en passant par sa plume ; sa mélodie est compassée, son harmonie factice et voulue ; il lui manque la haute et véritable inspiration.

II

J.-B. Rousseau a montré un talent plus original dans un genre inférieur, la *cantate*.

Les Italiens ont donné l'idée de la cantate ; mais la différence est grande entre une cantate italienne et une cantate française. Dans l'une il n'y a ni jugement, ni esprit, ni sel ; ce n'est qu'un assemblage de mots harmonieux. L'autre est un petit poëme régulier et fort agréable à la lecture. Le musicien y peut employer toutes les ressources de son art et réunir la grâce, le touchant et le vif, par le récitatif, les airs et les ariettes.

J.-B. Rousseau a excellé dans ce genre de poésie. Ses *Cantates* sont des morceaux achevés dont il a enrichi notre langue. Là son génie devient souple et flexible et il le dirige à son gré. Les sujets sont choisis, diversifiés et traités à merveille. Tous ces petits morceaux

lyriques de peu d'étendue sont habilement composés et toujours bien finis. « Le récit est toujours poétique, dit la Harpe[1], les couplets sont toujours élégants, quelquefois même gracieux. Plusieurs de ces poésies, qu'on peut appeler galantes, sont de nature à être comparées aux vers lyriques de Quinault. Rousseau a moins de sentiment et de délicatesse, mais sa versification est bien plus soutenue et bien plus forte. »

La *Cantate de Circé* est célèbre entre toutes. Sans aller jusqu'à dire avec la Harpe qu'elle a toute la richesse et l'élévation de ses plus belles odes, avec plus de variété, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elle respire une élégance variée, riante, douce et naïve. Sainte-Beuve est bien sévère, lorsqu'il compare ce beau morceau de poésie musicale à un chant médiocre de libretto. Il est plus fondé dans sa critique, quand il dit qu'il n'y a nul rhythme, nulle science même dans ces petits vers si célèbres, où fourmillent les banalités de *redoutable, formidable, effroyable*, de *terreur, fureur* et *horreur*. Nous pensons également, avec l'auteur des *Critiques et portraits*, que ce caractère de la magicienne est celui d'une Circé ou d'une Médée d'opéra, qu'elle ne ressemble pas même à Calypso, et ne sort pas des fadaises et des frénésies dont Quinault a donné la recette.

III

Outre la cantate, J.-B. Rousseau a créé en France l'*allégorie*. C'était le prendre par son endroit sensible que d'approuver ses *allégories*, qui, suivant ses propres paroles, étaient le plus grand effort dont il se sentit capable. Il avait tâché d'y jeter une poésie soutenue de force et de solidité et digne de l'attention des lecteurs sensés[2]. La Harpe, loin de les juger si favorablement, leur trouve le plus grand de tous les défauts, celui d'être mortellement ennuyeuses.

« La fiction, ajoute-t-il, en est toujours très-commune, quelquefois forcée et invraisemblable ; la versification en est monotone. Plusieurs se ressemblent trop pour le fond, et toutes roulent sur deux ou trois idées allongées dans deux ou trois cents vers. Quelques tableaux poétiquement colorés, tels que celui de l'Envie, qu'on a cité dans tous les recueils didactiques, ne peuvent pas racheter cette insipide prolixité, et la satire même ne peut pas les rendre plus piquants. »

Ici la sévérité de l'auteur du *Lycée* est excessive. On ne peut faire rentrer dans la catégorie des choses ennuyeuses l'*allégorie* dans laquelle Rousseau expose poétiquement toute la doctrine de Platon, telle qu'elle a été adoptée par les Pères de l'Église, sur la création, l'esprit universel, les intelligences, l'état de l'âme après la mort, et la Providence. L'auteur y a presque constamment employé des expressions

[1] *Lycée*, 2e part., I, IX.
[2] Lettre à M. Boutet.

dignes de la grandeur de son sujet. Il a atteint son but, « qui est de faire voir, dit-il dans une lettre à M. Boutet[1], que les plus malheureux ne sont pas les plus à plaindre et que la prospérité dans les méchants est souvent l'effet le plus formidable de la colère céleste. » Mais ce serait aller trop loin que de lui accorder, comme il le prétend, qu'il n'a laissé dans les quatre cents vers qui composent cette *allégorie* aucun mot inutile, et qu'il a été aidé dans le travail « par quelque autre intelligence plus puissante que son faible génie. » C'est un morceau remarquable, ce n'est pas un chef-d'œuvre.

IV

J.-B. Rousseau a encore excellé dans un genre très-différent, l'*épigramme*. Il en a laissé un très-grand nombre. Le talent y éclate presque partout, mais un talent plein de malice. Ce n'est pas tant le mot de la fin, l'emporte-pièce ordinaire, qui frappe chez lui, que la manière habile dont il amène ce mot, distillant goutte à goutte, pendant tout le cours du petit poëme, le venin qu'il fait ensuite avaler d'un trait à sa victime, comme pour en finir. Nous reviendrons sur ce sujet et nous donnerons plusieurs échantillons de l'épigramme de Rousseau, quand nous parlerons de la poésie satirique.

V

Rousseau a écrit quatorze *Épîtres*. La plupart ne valent rien. Ce sont de fades pastiches de Marot, trop souvent défigurés par la bassesse et la bigarrure du style. Nous trouvons avec la Harpe qu'il n'y en a que quatre où les défauts soient du moins balancés par un certain nombre de morceaux bien écrits, celles que l'auteur adresse aux Muses, au comte du Luc, au baron de Breteuil, au père Brumoy. Le sujet de la longue épître en quatre cents vers au comte du Luc est véritablement intéressant, et c'est celle dont Rousseau lui-même faisait le plus de cas. « Je crois n'avoir fait, disait-il, aucun ouvrage où j'aie mis plus de solidité, plus d'élévation et plus d'art que dans celui-ci : j'y ai jeté toute la variété et tout le feu d'expression dont je suis capable. »

Que Rousseau réussisse dans l'éloge, c'est une exception rare. La satire est mieux son fait. Et c'est l'intention satirique qui donne tant de sel, par exemple, à l'épître contre la Motte.

L'épître *au R. P. Brumoy :*

« Non content d'inonder Paris
D'un océan de perfides écrits, »

dirigée tout entière contre Voltaire, n'est ni moins spirituelle ni

[1] A Soleure, 2 mai 1714.
[2] *Lycée*, 2e p., l. Ier, c. IX.

moins mordante, mais elle manque de mesure. J.-B. Rousseau va jusqu'à traiter d'*écolier* l'écrivain qui avait déjà produit la *Henriade*, *Œdipe*, *Brutus* et *Zaïre* :

« Apprends de moi, sourcilleux écolier,
Que ce qu'on souffre, encore qu'avec peine,
Dans un Voiture ou dans un la Fontaine,
Ne peut passer, malgré tes beaux discours,
Dans les essais d'un rimeur de deux jours, etc. »

Après de telles attaques on comprend bien, quoiqu'on le déplore, l'acharnement avec lequel Voltaire a traité le malheureux Rousseau, et l'on conçoit qu'il ne lui ait à la fin rendu quelque justice qu'à son corps défendant.

V

Arrivé aux *opéras* de J.-B. Rousseau, nous n'avons plus qu'à blâmer. Nous avons dit ailleurs combien le poëte s'était trompé quand il s'était cru apte à écrire pour le théâtre. Lui-même finit par reconnaître son erreur, et alla jusqu'à déplorer qu'on remît ses œuvres lyriques sur la scène.

« De quoi s'est-on avisé, écrivait-il à M. Boutet, de remettre *Adonis* sur le théâtre? Je suis bien aise qu'il n'ait pas déplu, mais je ne serais point étonné du contraire : les *opéras* sont ma partie honteuse ; et il s'en fallait bien que je susse encore mon métier lorsque je me suis donné à ce pitoyable genre d'écrire [1]. »

Et ce pitoyable genre d'écrire il l'a traité si faiblement, qu'il a permis à Voltaire de dire que les opéras de l'auteur de la *Toison d'or* étaient *au-dessous de ceux de l'abbé Picque*, l'un des derniers rimailleurs de son temps.

VI

Nos lecteurs savent ce qu'il faut penser des divers ouvrages de J.-B. Rousseau. Comment devront-ils juger sa langue?

Depuis Voltaire et la Harpe jusqu'à Sainte-Beuve, il n'y a qu'une opinion sur l'inégalité et sur tous les autres défauts qui entachent le style de ce lyrique. Et ce reproche s'étend à toutes ses compositions, excepté quelques-unes des cantates. Voltaire a prouvé par des faits irrécusables que Rousseau dépare la plupart de ses pièces par l'entassement de figures disparates et incohérentes. En parlant de quelques philosophes, Jean-Baptiste les a appelés

[1] Lettre datée de Vienne, 8 septembre 17..

« D'ambitieux pygmées
Qui, sur leurs pieds vainement redressés
Et sur des monts d'arguments entassés,
De jour en jour, superbes Encelades,
Vont redoublant leurs folles escalades[1]. »

« Quand on écrit contre les philosophes, lui fait observer Voltaire avec juste raison, il faudrait mieux écrire. »

Rousseau dit plus loin :

« Incontinent vous l'allez voir s'enfler
De tout le vent que peut faire souffler
Dans les fourneaux d'une tête chauffée
Fatuité sur sottise greffée. »

Et Voltaire continue : « Le lecteur sent assez que la fatuité devenue un arbre greffé sur l'arbre de la sottise ne peut être un soufflet, et que la tête ne peut être un fourneau. »

Sainte-Beuve, non moins sévère que Voltaire, reproche au style de Rousseau de ne pas se tenir et de ne pas former une seule et même trame : il dit que tout ce qu'il y a de beau et de brillant chez lui appartient tantôt à Platon, tantôt à Pindare, tantôt même à Boileau et à Racine, et il ne lui accorde la paternité que du prosaïque, du commun, de la déclamation à vide, du mauvais goût[2]. Il ne sera pas inutile de multiplier les exemples qui prouvent la justesse de ces appréciations.

La *Liturgie à Cythère* offre ces vers :

« De toutes parts, autour de l'inconnue,
Ils vont tomber comme grêle menue,
Moissons de cœurs sur la terre jonchés,
Et des dieux même à son char attachés :
De par Vénus, nous verrons cette affaire.
Si s'en retourne aux cieux dans son sérail,
En ruminant comment il pourra faire
Pour ramener la brebis au bercail. »

Quelles figures fausses, puériles, grossières et platement exprimées ! Voici, dans une ode célèbre, des figures encore bien forcées :

« Écoutez et tremblez, idoles de la terre :
D'un encens usurpé Jupiter est jaloux ;
Vos flatteurs dans ses mains allument *le tonnerre*
Qui s'élève sur vous. »

Le tonnerre est prêt à *tomber*, il ne *s'élève* pas sur le coupable.

[1] Épître de J.-B. Rousseau à Louis Racine.
[2] *Critiques et portraits littéraires.*

On lit dans la cantate douzième :

« Du tribut que la mer reçoit de nos fontaines
Indignés et jaloux, leur souffle mutiné
Tient *les fleuves chargés de chaînes*,
Et soulève contre eux l'*Océan déchaîné.* »

Comme l'a remarqué un ancien éditeur de J.-B. Rousseau, si le poëte avait opposé à dessein *les fleuves chargés de chaînes* à l'*Océan déchaîné*, l'antithèse serait puérile ; mais c'est sans doute une négligence qui lui est échappée.

Le mauvais goût est également sensible dans la métaphore suivante, qui gâte une ode très-belle :

« Le ciel ne serait plus fatigué de nos larmes ;
Et je verrais enfin *de mes froides alarmes*
Fondre tous les glaçons [1]. »

Les vers suivants de la cantate sixième renferment encore un rapprochement de bien mauvais goût :

« Où fuyez-vous, déesse inexorable,
Cruel lion de carnage altéré ?
Que craignez-vous d'un amant misérable
Que *vos rigueurs ont* déjà *déchiré ?* »

L'épithète, chez Rousseau, est souvent oisive, impropre et à contre-sens. Dans l'ode de la *Fortune* on trouve ces vers :

« Jusques à quand, trompeuse idole,
D'un culte *honteux* et *frivole*
Honorerons-nous tes autels ? »

Après *honteux*, *frivole* n'est-il pas plus que superflu ?

On lit dans la même ode :

« Mais au *moindre* revers *funeste*,
Le masque tombe, et l'homme reste. »

Revers est singulièrement placé entre *moindre* et *funeste*, un mot l'affaiblit et l'autre le renforce. Et chez ce célèbre rimeur l'emploi des épithètes est ainsi presque toujours fautif de quelque manière. « Elles disent beaucoup, mais elles disent toujours trop et expriment toujours au delà [2]. »

Voltaire, en reprochant à J.-B. Rousseau quantité de sons durs et peu faits pour l'harmonie des vers, conseillait à tous les amis des Muses de faire leurs vers à Paris. C'est un sarcasme qui insulte à l'exil du

[1] *Odes*, III, 1.
[2] Sainte-Beuve.

poëte. On ne peut nier cependant que le long séjour fait par Rousseau en Allemagne ne lui ait été fâcheux, et que l'âpreté des sons tudesques n'ai fini par gâter son oreille.

Abrégeons ces fastidieuses critiques de détail et concluons. Il n'y a pas de talent plus inégal que celui de J.-B. Rousseau. Aidé des souvenirs de Platon, de Pindare ou de Racine, il s'élève quelquefois très-haut, mais pour retomber bientôt d'une lourde chute. « De tous les poëtes classiques par l'élégance, a dit Villemain, il est incontestablement celui à qui l'on peut reprocher le plus de mauvais vers. » Et cela bien qu'il ait été de son temps le plus habile ouvrier de sons et de paroles, et le plus souple artisan de rimes qu'il harmonisait, en décorateur plutôt qu'en poëte, sur une sorte d'échiquier de convention.

J.-B. Rousseau ne peut être placé que parmi les esprits du second ordre, parce qu'il manque absolument d'originalité; lui-même, du reste, ne se piquait point du mérite de l'invention. L'absence du don créateur se remarque dans ses odes pindariques comme dans ses odes sacrées. Donner une idée de la poésie de Pindare, « dont tout le monde parle sans la bien connaître, » tel est le principal objet que se proposa Rousseau dans ses odes profanes ; mais il ne sut guère rien produire que de voulu. Son enthousiasme est factice et de parti pris ; son éclat est emprunté. Ses figures sont fournies moins par la vivacité des sentiments que par la rhétorique. Le souffle inspirateur ne l'anime que bien rarement. Il copie quelquefois à merveille, mais il copie presque toujours.

Quand Rousseau fut mort, Voltaire parut se repentir de l'avoir poursuivi d'une haine si implacable. Dans une lettre à M. Seguy, qui s'occupait de répandre un projet de souscription pour les œuvres de son ami, s'associant avec empressement à cette pensée, il exprime un vif regret de n'avoir pas su profiter de son séjour à Bruxelles pour une réconciliation que Rousseau et lui avaient également souhaitée, et ajoute :

> « Ses talents, ses malheurs, et ce que j'ai ouï dire de son caractère, ont banni de mon cœur tout ressentiment, et n'ont laissé mes yeux ouverts qu'à son mérite [1]. »

Nous aussi, pour impression dernière, gardons le souvenir des beautés durables de J.-B. Rousseau, et oublions tout ce qu'il a fait de médiocre, ou plutôt ne le lisons pas.

[1] Lettre du 29 septembre 1741, à Bruxelles.

CHAULIEU

— 1639-1720 —

Guillaume Amfrye, abbé de Chaulieu, mol épicurien appliqué à « goûter sagement la noble oisiveté d'une paresse raisonnée, » ne cultiva et peut-être ne soupçonna qu'assez tard son talent. Si, forçant sa paresse et son insouciance naturelles, il écrivait de temps en temps et composait avec art de charmantes petites pièces dans le goût d'Horace et de Catulle, son unique but était de divertir ses amis: il eut toujours une grande répugnance à donner et à dire de ses vers, encore plus à les rendre publics.

Digne ami du licencieux prieur de Vendôme, il ne chante que le plaisir. Il cherche cependant, à l'exemple d'Horace, à mêler les réflexions les plus sérieuses sur la brièveté, les misères et le néant de la vie, et sur la fatale nécessité de mourir, aux peintures et aux idées agréables de la molle volupté d'Épicure et de cette jouissance du présent qu'il célèbre comme le seul bien dont la Providence nous laisse disposer ici-bas.

Ses petites poésies étincellent de beautés de sentiment et d'imagination. Il y préfère toujours la vérité au brillant de la pensée, et une teinte de mélancolie douce et légère s'y mêle souvent au chant du plaisir.

Il ne faut chercher, chez ce poëte amateur, ni l'exactitude du vers, ni la richesse de la rime, ni la pureté du langage. Sa poésie, soignée pour la justesse du mot et pour l'harmonie, est pour le reste constamment négligée. Il viole sans scrupule les règles les plus sévères de la langue et de la versification. Il se complaît aux inversions irrégulières et forcées, et ose bien des licences peu admises. Mais la grâce, la passion, l'expression de sentiments divers qui vont au cœur parce qu'ils partent du cœur, rachètent amplement ses défauts.

LA FARE

— 1644-1717 —

Chaulieu avait été précédé dans la tombe par son noble ami, le marquis Charles-Auguste de la Fare. Le penchant, la conformité dans les façons de penser, la sympathie dans tous les goûts et même dans les défauts, les avaient unis pendant quarante ans.

La Fare est un poëte spirituel, délicat, plein d'imagination et d'enjouement. Sa poésie est facile et riante ; mais, pareille à la vie de l'auteur, elle respire à pleins bords la licence et la volupté ; elle est aussi, comme celle de son précepteur et ami Chaulieu, incorrecte et diffuse. La Fare n'a pas la vivacité ni le feu d'imagination de Chaulieu ; mais il y a dans son inspiration quelque chose de tendre et de touchant qui va au cœur.

Les meilleurs vers de la Fare sont ceux qu'il a faits pour madame de Caylus. Cette pièce et une de ses épigrammes, « Autrefois la raillerie, » etc., suffiraient pour assurer ses titres littéraires auprès de la postérité.

LA MOTTE (HOUDARD DE)

La Motte a fait des odes pindariques, des odes anacréontiques, des odes philosophiques, etc. Très-satisfait des productions de sa lyre, il a dit en parlant de ses odes dans le genre de Pindare : « J'ai conservé autant que j'ai pu ses idées, son ordre, son esprit de narration, la hardiesse de son style, et quelquefois son excès, surtout dans l'ode où je le fais parler lui-même. » Il a dit de ses odes anacréontiques : « Anacréon raconte plusieurs songes agréables. Pour l'imiter, je substitue à la narration la chose elle-même... J'exécute ce qu'il raconte. J'ai tâché de ressembler à Anacréon. J'ai imité même jusqu'à ses passions, que je désavoue. » Parle-t-il de ses cinq odes imitées d'Horace, il avoue ingénument qu'il s'est laissé encore aller à l'esprit de nouveauté ; c'est ainsi qu'il appelle ces changements fonciers qui font qu'une traduction n'est même plus une imitation. Il ne s'exprime pas avec moins de contentement de lui-même sur ses odes philosophiques. Illusion d'un père sur ses enfants. On peut louer dans les odes de la Motte une harmonie suffisante, une versification correcte, des pensées ingénieuses, des beautés réelles, et même ce *crescendo* qui doit de

strophe en strophe soutenir le sujet. Mais sa lyre n'est pas montée pour les grands accords ; s'il plaît à l'esprit et à la raison, il laisse le cœur froid. En vain remplit-il ses odes des formules usées d'un enthousiasme factice, en vain multiplie-t-il à tout moment les invocations et parle-t-il sans cesse de *transport*, de *fureur*, de *délire*, d'*ivresse*, le lecteur sent la froideur intérieure et reste glacé, surtout quand le faux lyrique empiète, comme il le fait si souvent, sur la poésie didactique, et se jette dans ces controverses paradoxales dont il avait la manie.

Voltaire a dit que la Motte a fait quelques odes dont *il ne faut pas oublier un mot*. Il parle des odes philosophiques, qu'il admirait beaucoup, parce qu'il y trouvait autant de choses que de vers, beaucoup d'esprit et de raison. Et à l'appui de son opinion il citait des strophes où assurément les vers prêtent beaucoup de charme à la philosophie, et où l'auteur se montre à la fois poëte, philosophe, penseur heureux et versificateur habile.

Au même titre nous pourrions citer toute l'ode qui a pour titre *l'Amour*, et offre une peinture sévère des égarements de cette passion, des fautes et des malheurs qu'elle entraîne.

Mais les pièces vraiment dignes d'éloge sont rares, et la Harpe n'était que juste à l'égard de la Motte poëte lyrique, quand il disait : « Sur une soixantaine d'odes, on peut trier une douzaine de strophes, dont la plupart ne sont pas même exemptes de fautes, et dont trois ou quatre peuvent passer pour belles [1] ! »

Auprès de ses contemporains les odes de la Motte valaient surtout par la chaleur et par l'harmonie qu'il savait leur donner en les récitant. C'était l'homme de son époque qui disait le mieux les vers, quoique sa voix eût naturellement peu d'agrément.

VOLTAIRE

Il faut bien nommer Voltaire parmi les poëtes lyriques, puisqu'il a si vivement ambitionné la gloire de l'ode ; mais glisser sur cette partie de ses œuvres est encore plus nécessaire, car le génie lyrique a complétement fait défaut à cet écrivain si diversement doué.

Nous citerons une de ses strophes, prise parmi les moins mauvaises :

« Venez, enfants des Charlemagnes,
Paraissez, ombres des Valois,
Venez contempler ces campagnes
Que vous désoliez autrefois :

[1] *Lycée*, 3e p., liv. I, c. VIII, sect. 2.

Vous verrez cent villes superbes
Aux lieux où d'inutiles herbes
Couvraient la face des déserts,
Et sortir d'une nuit profonde
Tous les arts étonnant le monde
De miracles toujours divers [1]. »

Voilà son lyrisme.

En veut-on encore un échantillon ? Nous le prendrons dans une ode que lui-même proposait à l'admiration du « très-petit nombre des amateurs de la poésie et des véritables connaisseurs » :

« Vils tyrans des esprits, vous serez mes victimes;
Je vous verrai pleurer à mes pieds abattus ;
A la postérité je peindrai tous vos crimes
De ces mâles crayons dont j'ai peint les vertus.
Craignez ma main raffermie :
A l'opprobre, à l'infamie
Vos noms seront consacrés,
Comme le sont à la gloire
Les enfants de la victoire
Que ma muse a célébrés [2]. »

Cette ode chantait la mort de la marquise de Bareith, sœur du roi de Prusse. Frédéric, peu satisfait du panégyriste, y dénonçait à Voltaire lui-même des *amphibologies*, des *obscurités*, d'*infâmes chevilles*, des *vers faibles* et *lâches* [3].

Ces critiques s'appliquent à toute la poésie soi-disant lyrique d'Arouet.

POMPIGNAN (J.-J. LEFRANC, MARQUIS DE)

— 1709-1784 —

Une imagination brillante, une érudition immense, un goût passionné pour les belles-lettres, la connaissance des langues et des littératures hébraïque, grecque, latine, espagnole, italienne, anglaise et française ; tels sont les avantages avec lesquels Lefranc de Pompignan entra dans la carrière poétique, après avoir occupé les postes les plus honorables dans la magistrature des parlements.

Il débuta en faisant représenter, à l'âge de vingt-deux ans, la tragédie de *Didon*. Nous en reparlerons.

[1] Ode XI. — [2] Ode XII.
[3] Lettre à Voltaire, du 28 avril 1759.

Après le théâtre, Lefranc voulut aborder un autre des grands genres de la poésie, l'ode. Il a donné un recueil lyrique dont l'ensemble, selon ses propres expressions, s'est formé successivement, et presque par hasard, et où il a peint ses goûts, ses sentiments, ses faiblesses, les différents objets qui l'ont frappé. Imitateur de David, de Pindare, d'Horace, il prétendit offrir au lecteur un essai de poésie lyrique dans tous les caractères différents dont elle est susceptible. La plus importante partie de son recueil est composée d'imitations des Psaumes, de cantiques, de morceaux des prophètes et d'hymnes sacrées. Lefranc était digne de tenter, après tant d'autres, la difficile tâche de traduire le prophète royal. Dans ses imitations on retrouve quelque chose de l'inspiration de David, de son élévation, de son enthousiasme ; ses accents les plus doux y respirent comme ses accents les plus terribles. Rousseau a plus de pompe, d'éclat, de coloris ; Lefranc a plus d'expression, plus de grandeur, plus de pensées.

On peut sacrifier les autres poésies de Lefranc : ses traductions sèches, monotones et prosaïques des *Géorgiques* et du sixième livre de l'*Énéide* ; sa traduction des plus belles odes de Pindare et d'Horace ; sa traduction d'Eschyle, la première qui ait paru en français ; ses traductions du poëme chrétien de saint Grégoire de Nazianze, de quelques scènes de Shakespeare et de la *Prière universelle* de Lope ; son *Voyage*, en prose mêlée de vers, *de Languedoc et de Provence*, dont quelques passages au moins ne sont pas indignes de Chapelle ; sa dissertation *Sur le nectar et l'ambroisie*, dont la Harpe a vanté l'agrément et le goût. Tous ces produits de son infatigable ardeur au travail serviront peu à sa gloire dans l'avenir : ils sont déjà oubliés ; mais la mémoire des hommes retiendra toujours quelques-unes au moins de ses poésies sacrées, que Voltaire et toute la cabale philosophique n'auraient pas attaquées avec tant d'acharnement si elles n'avaient pas eu un si grand mérite.

BERTIN

— 1752-1790 —

Antoine Bertin, l'un des meilleurs élégiaques du dix-huitième siècle, a été nommé le *Properce français*.

Né à l'île Bourbon dont son père était gouverneur, il fut envoyé tout jeune en France et fit, avec le plus grand succès, ses études au collège Du Plessis. Entré de bonne heure à l'armée, il y devint en peu de temps capitaine de cavalerie et mérita bientôt d'être créé chevalier de Saint-Louis.

Brillant d'esprit et de grâce, une autre carrière l'appelait, celle de la

poésie, de la poésie légère et voluptueuse alors trop à la mode. A peine adolescent, il avait composé quantité de petites pièces de ce genre, qui coururent la société. Il en fit en 1773 un recueil qui passa presque inaperçu.

Le monde élégant distingua, goûta et prôna outre mesure son second volume publié sept ans plus tard : c'était, de l'aveu de l'auteur même, l'image fidèle — mais très-peu édifiante — de son cœur et de sa vie.

PARNY

— 1753-1815 —

Né aussi à l'île Bourbon, Évariste-Désiré Desforges, chevalier de Parny, fut envoyé en France à l'âge de neuf ans, et fit à Rennes des études brillantes. Il vint ensuite à Paris, et s'enferma au séminaire de Saint-Firmin, dans l'intention d'y prendre l'habit ecclésiastique. Il nourrissait même en secret le projet d'aller s'ensevelir à la Trappe. Mais sa vocation, suggérée par la tendresse de son âme, était évanouie au bout de huit mois ; et il entra au service âgé de dix-huit ans. Il vint à Versailles, à Paris, s'y lia avec son compatriote Bertin, militaire et poëte comme lui.

Rappelé à l'âge de vingt ans à l'île Bourbon, il « y trouva ce qui lui avait manqué jusqu'alors pour animer ses vers et leur donner une inspiration originale, la passion. Il y connut la jeune créole qu'il a célébrée sous le nom d'Éléonore[1]. »

Cet amour contrarié, idéalisé et *romanisé* par le poëte, lui inspira un recueil d'élégies qu'il publia en 1775 et qui le fit surnommer le *Tibulle français*, comme son ami Bertin fut appelé notre *Properce*.

La diction de Parny est facile, nette, élégante, son rhythme pur et mélodieux. Son imagination est peu inventive ; ce fils de notre poétique colonie est dénué de pittoresque ; il n'a rendu qu'avec des couleurs vagues cette nature si différente de celle de nos climats, qu'il trouvait que Bernardin de Saint-Pierre exagérait dans ses peintures. Son don est le sentiment, la mélancolie, mais la licence gâte ses meilleures qualités.

[1] Sainte-Beuve, *Caus.*, t. XV, PARNY.

COLARDEAU (CHARLES-PIERRE)

— 1733-1776 —

Colardeau, surnommé de son vivant l'*Abeille française*, s'est fait une certaine réputation parmi les poëtes élégiaques par la fade et nauséabonde épître héroïque d'*Héloïse à Abailard*, imitée de Pope. Absolument dénué d'invention, il était, pour son époque, un passable versificateur, et entendait assez bien le mécanisme, la cadence et la variété du vers alexandrin.

CHÉNIER (ANDRÉ DE)

— 1762-1793 —

Voici un jeune poëte qu'il n'y avait qu'à laisser vivre pour que son génie éclairât la fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième. Nature sensible, enthousiaste, esprit vif et orné, intelligence d'élite, cœur passionné pour le beau, caractère énergique, il avait tous les dons qui font le vrai poëte et l'homme éminent. La poésie avait spontanément fait irruption dans cette âme qui eut aussitôt conscience d'elle-même et sut donner un but élevé à ses efforts et à son talent.

« Choqué, dit-il quelque part, de voir les lettres si prosternées et le genre humain ne pas songer à relever sa tête, je me livrai souvent aux distractions et aux égarements d'une jeunesse forte et fougueuse; mais, toujours dominé par l'amour de la poésie, des lettres et de l'étude, souvent chagrin et découragé par la fortune ou par moi-même, toujours soutenu par mes amis, je sentis que mes vers et ma prose, goûtés ou non, seraient mis au rang du petit nombre d'ouvrages qu'aucune bassesse n'a flétris [1]. »

Non, on ne sent aucune bassesse dans la poésie d'André Chénier, mais, nous le dirons, on y sent trop le sensualisme païen greffé sur la corruption du dix-huitième siècle.

Malgré ses défaillances, il a le pressentiment et la dignité d'une haute vocation poétique. Il trouve au fond de son âme des expres-

[1] Premier chapitre d'un ouvrage sur les causes et les effets de la perfection et de la décadence des lettres. (Édit. de M. ROBERT.)

sions d'une merveilleuse douceur, d'une délicatesse exquise, et aussi d'une énergie extrême. Sa muse à la fois savante et inspirée veut tout rajeunir en poésie, y introduire la vie nouvelle de la nation, surtout y faire pénétrer le souffle antique. Par lui le lyrisme, la pureté, la grâce, la mollesse, la beauté et la liberté helléniques revivront dans notre langue renouvelée. Il n'accomplira pas, mais il préparera une révolution poétique qu'il aurait pu voir sans la folle barbarie des révolutionnaires politiques. Ses productions les plus importantes ne seront connues que trente ans après sa mort; mais elles exciteront, aussitôt que connues, la plus ardente admiration : Lamartine et Victor Hugo seront ses frères et ses contemporains. Fils d'une Grecque remplie de charmes et d'esprit, André Chénier semble avoir puisé dans le sang maternel son amour pour la Grèce, et surtout pour cette Grèce antique dont les rayonnements se refléteront sur tous les âges des peuples policés :

« Salut ! Thrace, ma mère, et la mère d'Orphée ;
Galata, que mes yeux désiraient dès longtemps ;
Car c'est là qu'une Grecque, en son jeune printemps,
Belle, au lit d'un époux nourrisson de la France,
Me fit naître Français dans les murs de Byzance [1]. »

A seize ans, Chénier savait le grec de manière à traduire Sophocle avec élégance et fidélité. Il est déjà le poëte de la Grèce antique et de l'élégie. Notre langue, sous sa plume, devient riche et mélodieuse comme la langue d'Homère. Il introduit tout naturellement dans notre poésie les formes les plus heureuses du génie grec et les aisances de sa versification, telles que les procédés de césure et de coupe du vers, en évitant les exagérations de l'enjambement, où tomberont les romantiques.

Son amour de préférence pour les modèles grecs n'est pas exclusif des modèles latins qu'il connaît, cultive et apprécie comme les véritables héritiers de la gloire d'Athènes.

Qu'on ne croie pas que ce poëte de l'art pour l'art, que cet amant de la Grèce et de Rome oublie les idées de son temps et de sa patrie. Non, Chénier est Français avant tout; toujours on l'entend célébrer sur son luth les plus nobles aspirations de la France. Les idées, l'imagination modernes n'ont nullement été sacrifiées par lui à l'imitation des anciens. Dans Homère, Virgile, Horace, il cherche beaucoup moins les idées que les secrets de leur langue et la diction poétique. Il s'efforce de faire des *vers antiques sur des pensers nouveaux*. Il veut, en les étudiant sans cesse, s'initier à ce qu'il y a de plus difficile, de plus exquis, de plus délicat dans tous les arts, et se donner à lui-même une forme digne de son talent.

André Chénier fut passionnément mêlé, dans la presse et dans les

[1] *Fragments.*

clubs, aux débats orageux de son temps. Cependant ce n'est pas un poëte politique, mais bien un poëte de l'amour et de la volupté, comme le chevalier de Bertin et le chevalier de Parny.

Les poésies héroïques, les chants de liberté, sentent le travail.

Il n'y a qu'une partie de ses œuvres que nous puissions recommander ici — non sans réserve, — ce sont ses *Idylles*. Toutes, mais principalement trois d'entre elles, *le Jeune Malade*, *le Mendiant*, *l'Aveugle*, brillent par cette vérité de détail et par cette abondance d'images qui caractérisent la poésie antique. Non moins connue et non moins digne de l'être est la belle ode intitulée *la Jeune Captive*, où le poëte fait parler cette jeune, spirituelle, aimable et tendre Aimée de Coigny. prisonnière comme lui à Saint-Lazare, qui ne pouvait se résoudre à voir ses dix-huit ans sitôt moissonnés. Notre langue n'a peut-être pas un morceau d'une mélancolie plus touchante et d'une chasteté plus gracieuse.

LEBRUN (PONCE-DENIS ÉCOUCHARD-)

— 1729-1807 —

Les odes d'Écouchard-Lebrun ne sont plus guère lues, mais on continue de joindre à son nom celui de Pindare, ce qui fait naître l'idée d'un talent lyrique hors ligne. Lebrun est incorrect, inégal ; ses plans sont incohérents ; il abandonne fréquemment son sujet pour des imaginations étrangères ; il a bien d'autres imperfections. Mais, malgré tout, il faut reconnaître que ce poëte, trop loué par les uns, trop déprécié par les autres, se rattache à la tradition des grands écrivains du dix-septième siècle, et mérite d'occuper une place entre Racine et Jean-Baptiste Rousseau.

C'est à l'ode que Lebrun doit son immortalité. Il ne l'eût conquise ni avec ses épigrammes, ni avec ses élégies et ses épîtres, ni même avec ses fragments de poëmes dans lesquels il a répandu de si remarquables beautés. Lebrun avait compris de bonne heure que « de tous les genres de poésie, c'était l'ode qui avait le plus droit de lui plaire, parce qu'elle avait plus de rapport avec l'élévation de ses idées et la hauteur de son style. »

Nous ne pouvons ici qu'indiquer quelques-unes de ces odes, les plus réellement belles. Nous nommerons d'abord celles qu'il adresse à Buffon, qu'il avait choisi de bonne heure pour son grand homme de prédilection et pour l'objet de son culte. Aux odes solennelles consacrées à l'auteur des *Époques de la nature*, nous préférons encore l'*Ode sur Homère et Ossian* : cela est d'une grande, ferme et majestueuse poésie et forme un petit poëme charmant d'inspiration, de savoir discrètement

mis en œuvre et de diction exquise. L'ode sur le vaisseau *le Vengeur* est aussi justement célèbre, mais nous ne pouvons nous empêcher de blâmer la solennité déplacée du début :

« Au sommet glacé du Rhodope, etc. »

Ce n'est pas sur ce ton qu'il fallait entamer un sujet tout national et commencer un hymne destiné à être sinon chanté, du moins lu par les hommes du peuple, par les soldats, par les matelots. C'est une des circonstances nombreuses où la mythologie a bien mal servi Lebrun.

Les odes de l'émule de Pindare ne sont pas toutes héroïques, sublimes ou philosophiques. Il en a de légères, de tendres, de bachiques. Il aimait à varier autant que possible les sujets comme les mètres.

Un des traits caractéristiques de son talent, c'est d'avoir excellé dans des genres aussi différents que l'ode et l'épigramme. Ses épigrammes sont de petits poëmes de tous les tons, de tous les styles et sur toutes sortes de sujets, satiriques, philosophiques, moraux, légers. Le ton général en est âcre, amer, sans gaieté, mais petillant d'esprit et de verve. Ces épigrammes sont la partie la plus piquante de ses œuvres, et, comme l'a dit Sainte-Beuve, elles forment, dans leur ensemble, un recueil unique dans notre langue.

Les *Épîtres* de Lebrun sont loin de valoir les *Odes* ou les *Épigrammes*; quelques-unes cependant méritent d'être remarquées : l'épître *sur la Bonne et la Mauvaise Plaisanterie*, l'épître *A un ami sur les Poëtes du jour*, etc.

Mais revenons au Lebrun classique, à l'auteur des odes. Il a des qualités éclatantes de style, l'enthousiasme pindarique, un choix d'expressions fortes, riches, pleines de magnificence et de tours hardis, des métaphores justes et brillantes, des pensées énergiques, concises, et une savante versification. Malheureusement ces mérites sont contre-pesés par beaucoup de défauts. Son vers est énergique, mais ambitieux; ses expressions sont fortes, mais elles sont disparates et sortent souvent du genre ; ses tours sont hardis, mais fréquemment trop forcés. Son style est en général élégant, fort, harmonieux, mais trop souvent dénué de grâce et de naturel; ses fréquentes allusions sont pénibles, ses réminiscences maniérées, il a un goût incurable du pastiche; son imagination est sèche et froide, et il lui arrive de tomber dans d'étranges écarts, dans d'étonnantes fautes de goût.

VERGIER (JACQUES)

— 1653-1720 —

Après les lyriques proprement dits, nous venons aux chansonniers, en commençant par un poëte qui appartient à peu près également au dix-septième et au dix-huitième siècle.

Les chansons de table de Vergier eurent, à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, une grande réputation pour leur naturel et leur délicatesse.

> « Et le joyeux Vergier, en sablant le coulange [1],
> Apprit de Bacchus même à chanter la vendange, »

a dit Lemierre [2].

MONCRIF (FRANÇOIS-AUGUSTIN PARADIS DE)

— 1687-1770 —

Poëte, musicien, acteur, il écrivit des chansons et des romances qui passèrent à l'époque pour des chefs-d'œuvre de sentiment, de simplicité, de naïveté, de naturel, de goût et d'intérêt. « Si Moncrif n'eût jamais fait que ses chansons et ses romances, a dit Grimm, il eût été le premier dans son genre. » On ne s'enthousiasmerait pas aujourd'hui pour si peu.

PIRON (ALEXIS)

— 1689-1773 —

L'auteur de la *Métromanie*, dont nous aurons bientôt à parler avec détail, fut aussi célèbre de son temps comme chansonnier que comme

[1] Vin très-renommé de l'arrondissement d'Auxerre, dans la basse Bourgogne.
[2] *Les Fastes*, XII.

auteur dramatique. Ses chansons, en général, sont bachiques, licencieuses, et volontiers assaisonnées d'un grain d'impiété. Qu'on ne regarde pas d'ailleurs Piron comme un joyeux viveur. Sous les dehors d'une gaieté folle, il cachait une incurable mélancolie née de l'impuissance de ses efforts et de sa pauvreté.

PANARD (CHARLES-FRANÇOIS)

— 1694-1745 —

Panard, surnommé par Marmontel le *la Fontaine du vaudeville*, montra de bonne heure beaucoup de génie pour le vaudeville moral dont il est regardé comme le père. Il a écrit aussi quantité d'opéras-comiques, de pièces d'à-propos dont le succès a tenu presque uniquement aux circonstances.

Tous les ouvrages comiques de ce temps, les pièces de Fuzelier, Lesage, Dorneval, Piron, Favard, Panard, Vadé, ne contiennent que des couplets dont le refrain est un *flonflon*, un *turlurette*, *ô gué lanla*, un *riguingué*, un *lan la dérirette*. Pour éluder, autant que possible, les lois imposées aux auteurs de l'opéra-comique, Panard intercalait dans toutes ses pièces ses meilleures chansons, qui souvent n'avaient aucun rapport au sujet.

Sa poésie est facile, naturelle, animée par l'esprit et par le bon sens, mais elle est souvent négligée, prolixe et incorrecte, parce que sa paresse fuyait le travail : il le reconnaît modestement dans son portrait fait par lui-même.

GALLET

— né vers 1700, mort en 1755 —

Le Parisien Gallet, épicier-droguiste, débitait tout ensemble, dans des cornets de papier, sa marchandise et ses chansons, et il se servait de son talent de chansonnier et de celui de ses amis qu'il réunissait à dîner chez lui, pour achalander sa boutique et conclure plus facilement de bonnes affaires.

Ses chansons et ses couplets n'ont jamais été réunis, et méritaient peu de l'être, à en juger par ce qui a été inséré dans divers recueils : ce n'est guère que de la gravelure.

VADÉ (JEAN-JOSEPH)

— 1719-1757 —

Comme l'a dit la Harpe, il ne reste que quelques chansons à ce Vadé, dont on a voulu faire, avec un sérieux ridicule, le *créateur d'un genre*. Ce genre, c'est le genre poissard, qui a pour objet les actions et les propos de la basse classe du peuple. Vadé s'était refusé à toute étude sérieuse. Entraîné par une imagination fougueuse et par des passions ardentes, il se livra à la dissipation la plus effrénée, et périt à trente-sept ans, victime de ses excès. Ce chansonnier, qu'on a appelé le *Téniers de la poésie* et le *Corneille des halles*, a cependant composé quelques pièces de vers avouées par le goût.

COLLÉ (CHARLES)

— 1709-1783 —

Charles Collé, Parisien comme Gallet et cousin de Regnard, fut entraîné de très-bonne heure vers la chanson par l'exemple de Gallet et de Panard, qu'il eut pour amis, et, sans obtenir aussi vite qu'eux la vogue dans ce genre, il devint un des chansonniers de son temps qu'on aimait le plus pour leur gaieté. Dans une pièce curieuse intitulée *Satire contre la vieillesse, par un vieillard qui fut jeune*, il dit fort plaisamment :

« Jeunes fous, quand j'étais des vôtres,
Boire, rire et chanter fut mon unique emploi.
Gai pour moi comme pour les autres,
Je n'amusais jamais les autres qu'après moi.
Jadis, à table entre les nôtres,
J'eusse égayé les douze apôtres,
Et Jérémie encor, je croi. »

Collé n'a pas la réputation d'un poëte fort élégant. Lui-même a reconnu qu'en général sa versification est trop hachée, sans harmonie, rocailleuse [1]. Cependant, dans ses bonnes chansons, il excelle à assouplir le rhythme, à couper le vers d'une manière ingénieuse, à ramener

[1] *Corresp.*, p. 292.

adroitement le refrain, à donner à la pensée un tour piquant et vif. Et par l'esprit, par la verve, par la vivacité leste et pimpante, par la gaieté franche et communicative, il restera l'un de nos premiers chansonniers. Malheureusement sa gaieté n'a pas assez de respect pour la décence. Non-seulement il ne marchande pas sur les mots, mais il aime à déployer un libertinage d'esprit sans frein, un dévergondage à la fois grossier et raffiné. Il est vrai que sous une apparence de folie cynique, ce *poëte ordurier*, comme il s'est lui-même qualifié, cache quelquefois une censure utile; mais rien ne peut excuser ce style effronté.

Dans le licencieux recueil de Collé, on trouve quelques couplets satiriques et patriotiques.

ROUGET DE L'ISLE (JOSEPH)

— 1760-1836 —

Rouget de l'Isle, né à Montaigut, près de Lons-le-Saulnier, adopta avec enthousiasme les principes de la Révolution, tout en gardant un inviolable attachement pour le roi et pour la famille royale. Lors de la déclaration de guerre à l'Autriche, en 1792, se trouvant en garnison à Strasbourg, il composa en une nuit, pour l'armée du Rhin dont il faisait partie, les paroles et la musique d'un hymne qu'il appela *Chant de guerre*. Cet hymne, entonné par les volontaires marseillais, à l'attaque des Tuileries dans la journée du 10 août, reçut, sans que l'auteur y fût pour rien, le nom de *Marseillaise*, sous lequel il est devenu si célèbre. La démagogie a terriblement abusé de ce qui ne fut jamais, dans la pensée de l'auteur, que le *Chant de guerre* de l'armée du Rhin, et qui le redeviendra peut-être glorieusement au jour de notre nécessaire revendication.

Rouget de l'Isle n'a point permis d'ailleurs qu'on se trompât sur ses sentiments. Il avait composé l'hymne guerrier en avril 1792. Moins de quatre mois après, à la suite de l'attentat du 10 août, il refusait de prêter serment à la constitution qui abolissait la royauté, pour rester fidèle à celui qu'il avait juré à la nation, à la loi et au roi. Destitué, pour cette généreuse protestation, de son grade de capitaine du génie, dénoncé, poursuivi et emprisonné comme suspect par les agents de la Terreur, il ne dut son salut qu'à la journée qui délivra la France de la tyrannie de Robespierre. Rétabli plus tard dans son grade, promu même à celui de chef de bataillon, il renonça à ses fonctions et à son avancement, parce qu'il se vit systématiquement exclu de tout service actif par le ministre de la guerre, Carnot, qui, resté l'homme de 1793,

ne pouvait pardonner au chantre de la *Marseillaise* sa courageuse opposition à ce monstrueux régime.

La même année que le *Chant de guerre* de l'armée du Rhin, Rouget composait un autre hymne patriotique emprunté aux souvenirs de la vieille France, *Roland à Roncevaux*. Il ouvre le recueil des *Cinquante chants français* (1825), dont Rouget a fait la musique, mais dont les paroles appartiennent à divers auteurs. On devrait partout faire apprendre par cœur *Roland à Roncevaux* pour nourrir dans les âmes françaises l'amour de la patrie et réveiller l'énergie des sentiments qui referont la France grande, glorieuse et prédominante pour le bonheur du monde !

Le dix-huitième siècle continue en partie la tragédie du dix-septième, cette tragédie où l'action est toute morale, où le poëte s'applique, avant tout, à suivre la marche des sentiments du cœur, à en étudier minutieusement tous les développements.

La tragédie du dix-huitième siècle est aussi solennelle que celle du dix-septième. Les critiques d'alors condamnaient tout ce qui s'écartait tant soit peu de la pompe du style et d'une solennité convenue. C'est ainsi que les rédacteurs du *Journal de Trévoux* [1] reprochaient à Sauvigny, auteur d'une estimable tragédie des *Scythes*, d'avoir employé les noms de *hutte, hache, calumet, natte*, et d'avoir osé ce vers qui est pourtant fort beau :

« Partager de Thamas la natte ensanglantée. »

La tragédie des successeurs dégénérés de Racine, au lieu d'émouvoir et d'offrir une étude profonde, devient toute romanesque, toute farcie d'amour.

Voltaire sacrifia aussi, quoique en le regrettant, à ce mauvais goût : « Voilà, dit-il quelque part, le goût de notre nation; ce qui tient au roman a la préférence sur la plus simple nature. Aussi ne donnerai-je point *Mérope;* mais je vais donner une tragédie toute romanesque; quand on est dans le pays d'Arlequin, il faut avoir un habit de toutes les couleurs, avec un petit masque noir. »

Par une autre sorte d'altération, la tragédie devint un prétexte à épigrammes. Le succès d'une tragédie tenait aux allusions que le public y voyait à l'histoire domestique du temps, aux formes, aux préjugés, aux coteries, à l'histoire des démêlés ou du libertinage des courtisanes.

Enfin, par la plus malheureuse des transformations, la tragédie devint philosophique. Victor Hugo a dit très-justement :

« Le produit le plus notable de l'*art utile*, de l'art enrôlé, discipliné et assaillant, de l'art prenant fait et cause dans le détail des querelles politiques, c'est le drame-pamphlet du dix-huitième siècle, la *tragédie philosophique*, poëme bizarre où la tirade obstrue le dialogue, où la maxime remplace la pensée, œuvre de dérision et de colère qui s'évertue étourdiment à battre en brèche une société dont les ruines l'enterreront. Certes, bien de l'esprit, bien du talent, bien du génie a été dépensé dans ces drames, faits exprès, qui ont démoli

[1] *Journal de Trévoux*, octobre 1767, p. 88.

la Bastille; mais la postérité ne s'en inquiétera pas. C'est une pauvre besogne à ses yeux que d'avoir mis en tragédie la préface de l'*Encyclopédie* [1]. »

Voltaire lui-même voyait là un des signes les plus tristes de la décadence du théâtre. « Le siècle des raisonneurs, s'écriait-il, est l'anéantissement des talents [2]. » Mais quelle part l'auteur de *Mahomet*, de la *Mort de César*, des *Guèbres*, a-t-il eue au mal dont il se plaignait avec tant de raison !

La décadence continuant et s'aggravant chaque jour davantage, bientôt tout l'art consista à entasser les événements, à accumuler les situations, à multiplier les coups de théâtre, les décorations et les machines.

Les poëtes semblèrent rivaliser à qui noircirait le plus la scène. Les têtes de morts, les crânes, les cercueils, les fantômes, les fées, les sorcières, les personnages les plus chimériques, devinrent les grandes ressources des auteurs dramatiques du genre sombre: il semblait qu'on eût le projet de transporter le Parnasse aux Charniers ou même à la Grève. On alla jusqu'à étaler l'horreur des plus terribles maladies. C'est ainsi que la plus humiliante de celles qui affligent l'humanité fut pour la première fois représentée sur la scène en 1786, dans *Mina ou la Folle par amour*, jouée au Théâtre-Italien.

Témoin de ces abus qui prétendaient s'autoriser de l'auteur d'*Hamlet*, Voltaire, qui l'avait beaucoup loué d'abord et qui avait taillé dans Shakespeare comme dans son bien propre, se prit à le dénigrer et à le ridiculiser autant qu'il l'avait exalté : autre excès fort regrettable, que déplorait Grimm dans sa *Correspondance littéraire*, et contre lequel s'élevait finement le cardinal de Bernis, qui, envoyant à Voltaire le *Jules César* de Shakespeare et l'*Héraclius* de Calderon, lui disait : « Les vieilles rapsodies, où il y a de temps en temps des *traits de génie* et des *sentiments fort naturels*, me sont moins odieuses que les *froides élégies de nos tragiques médiocres* [3]. »

Dans cet abaissement de l'art qui faisait que Voltaire appelait le théâtre de Paris, « le tripot de la décadence [4] », le goût du théâtre était demeuré très-vif, et s'était même si généralement répandu qu'il n'était pas rare de voir de graves magistrats chausser le cothurne, des courtisans jouer les Crispins dans la perfection, et descendre même quelquefois aux personnages de la farce, aux arlequins.

On aimait le théâtre, on y courait, on s'y pressait ; et cependant on écoutait fort mal les pièces. Dans les salons la convenance faisait prêter attention aux tragédies et aux comédies qui se jouaient entre gens de même cercle. Mais dans les théâtres publics, souvent la pièce n'était plus rien ; le spectacle d'ordinaire était dans la salle, dans les

[1] V. Hugo, *Litt. et philos. mél.*, préf.
[2] Lettre à M. le comte d'Argental, 16 octobre.
[3] *Pièc. relat. à la Dunciade*, épître à l'auteur.
[4] Lettre à Cideville, 28 janv. 1754

loges, dans les entrées et les sorties de spectateurs de marque: ceux-ci ne se souciaient aucunement de l'auteur et de la pièce, et il leur arrivait de demander au cinquième acte ce qu'on avait joué.

Et cependant sur cette scène profanée par la sottise des petits-maîtres, brillaient souvent des acteurs dont le talent savait faire valoir même des pièces médiocres, Lekain, mademoiselle Adrienne Lecouvreur, mademoiselle Clairon.

Une époque s'approchait où l'art délicat allait sombrer avec tout ce qui faisait la distinction et l'honneur de la France. Les heures de la monarchie traditionnelle étaient comptées.

Le théâtre, sous la République, fut l'image du régime terrible qu'elle avait inauguré. Au début on se plaisait bien encore à la représentation de quelques pastorales et de quelques drames où les vertus morales triomphaient, mais il n'y avait pas là de quoi ébranler suffisamment les fibres citoyennes : « On imagina, dit Lacretelle, de retracer les combats du jour : les siéges de Lille, de Thionville, de Toulon, et l'on substitua le plus possible les évolutions à des paroles toujours dangereuses. » Quand la République glissa dans le sang, le théâtre l'y suivit. On rejeta successivement tous les chefs-d'œuvre de notre scène, après les avoir mutilés, quand on trouva qu'ils n'offraient plus suffisamment de sanglantes applications, ou que les allusions contre la tyrannie du jour y devenaient par trop transparentes. Il n'était plus permis de paraître préférer les lois au sang; c'était *du sang et non des lois* qu'il fallait demander. Souvent, à une représentation, le premier venu, pourvu qu'il eût un costume jacobin, se levait, au milieu du spectacle, pour protester contre un mot qui n'était pas de son goût et menaçait, avec les injures les plus grossières, l'assemblée, les artistes et les acteurs. Tout était déshonoré, au théâtre comme dans la nation.

CRÉBILLON (PROSPER JOLYOT DE)

— 1674-1762 —

Le père de Crébillon était notaire à Dijon où son aïeul avait été cabaretier. Cet original, voulant laver la tache de roture de son berceau, commença par acheter la charge de greffier en chef de la Chambre des comptes de Dijon, et un petit fief du titre de Crébillon dont il prit le nom, et que ses descendants conservèrent.

Son fils, Prosper Jolyot de Crébillon, devint, un peu malgré lui, poëte tragique. La charge de son père à conserver, ses propres études, son titre d'avocat, son incrédulité, ses résistances à sa vocation poétique, tout semblait l'éloigner du théâtre et l'attacher à la carrière juri-

dique. Mais, qui le croirait? le procureur même chez lequel son père l'avait placé à Paris, pour l'exercer dans l'art de rédiger des requêtes, devina ce feu caché sous la cendre et se donna pour mission de le faire briller à la lumière du jour. Après bien des résistances, l'obstination de son patron, M. Prieur, finit par lui être flatteuse et il céda d'autant plus volontiers qu'il se voyait certain d'un appui, d'un protecteur, et, en définitive, d'une tente où se réfugier et abriter sa défaite, au besoin.

A son premier essai, la *Mort des enfants de Brutus*, pièce qui fut refusée par les comédiens, Crébillon, découragé et persuadé qu'il n'y avait pas chez lui l'étoffe d'un tragique, jeta son manuscrit au feu, bien déterminé à en rester là. M. Prieur vainquit ce premier découragement et Crébillon donna à la scène, en 1705, *Idoménée*, sujet emprunté du *Télémaque* et puisé par Fénelon dans une note de Servius sur le vers 121 du troisième livre de l'*Énéide*. Le plan en était compliqué et embarrassé, les incorrections nombreuses, le style déclamatoire; mais ces défauts étaient rachetés par des morceaux énergiques et par de belles situations. Une circonstance particulière acheva d'attirer sur le débutant toute l'indulgence possible. Le cinquième acte avait déplu, et dès la troisième représentation le poëte lui en avait substitué un autre qui fut admiré. On pressentit un poëte capable de manier le ressort de la tragédie.

Atrée et Thyeste, représenté deux ans après *Idoménée*, acheva de gagner au nouveau poëte les suffrages du public. Le pathétique continu de la pièce, l'action, le mouvement et l'intérêt qui y règnent, la savante disposition des scènes et la vigueur du style valurent à l'auteur le surnom d'*Eschyle français*. Il n'y avait guère à blâmer que les travestissements qu'il avait fait subir à un sujet si terrible, et surtout le mélange d'un amour insipide. La critique reprocha vivement à l'auteur la coupe pleine de sang qu'Atrée, sur la scène, veut faire boire à son frère Thyeste, sous prétexte de jurer la paix sur la coupe de leur père, serment qui, pour les fils de Tantale, était aussi inviolable que le Styx pour les dieux. Mais, suivant la remarque de Voltaire, cet excès même de terreur frappa beaucoup les spectateurs, et les remplit de cette sombre et douloureuse attention qui fait le charme de la vraie tragédie. Au point de vue théâtral cette vengeance n'a que le tort d'être méditée de sang-froid sans aucune nécessité. « Un outrage fait à Atrée il y a vingt ans, dit l'émule de Crébillon, ne touche personne; il faut qu'un grand crime soit commis dans la chaleur du ressentiment. Les anciens connurent bien mieux le cœur humain que ce moderne, quand ils représentèrent la vengeance d'Atrée suivant de près l'injure. »

Électre, jouée en 1709, surpassa *Atrée* par le mérite et par le succès. Les rôles d'Électre, d'Oreste et de Palamède y sont tracés d'une manière large et énergique. Ici Crébillon adoucit ses teintes brutales, et, tout en gardant son caractère grandiose, il se montre plus vrai et plus humain. L'Électre de Crébillon n'est pas, comme celle d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, possédée de l'unique ardeur de la vengeance;

lle est susceptible de l'amour, mais cet amour est un peu fade chez le poëte français. Il faut rendre justice, avec la Harpe, aux beautés de la seconde moitié du cinquième acte, et admirer la scène dans laquelle Palamède cherche à arracher Oreste d'un palais rempli de meurtre et de carnage.

Crébillon, enfin affranchi des souvenirs grecs, s'éleva au-dessus de lui-même par la représentation (1711) de *Rhadamiste*, dont l'intrigue est tirée d'un obscur roman intitulé *Bérénice*. Le succès au théâtre en fut extraordinaire. Les critiques eux-mêmes reconnurent unanimement la beauté de la pièce et louèrent comme il convenait les grands traits de force et de pathétique dont elle est remplie. Ils ne trouvèrent guère à reprendre que l'exposition, qui est lente, obscure et deux fois répétée; mais ils convinrent que ce défaut est amplement compensé par la force de la conception, par la grandeur des caractères, par l'énergie et la chaleur du style. Voltaire lui-même admira la férocité noble et soutenue du rôle de Pharasmane, qu'il trouva plus fier et plus tragique que celui de Mithridate, auquel d'ailleurs il ressemble trop : Pharasmane, comme Mithridate, est amoureux d'une jeune personne que ses deux fils aiment aussi. Le caractère singulier de Rhadamiste et la noblesse du rôle de Zénobie ne sont pas moins frappants. La force et la majesté d'une grande partie des vers contribuèrent beaucoup aussi à faire recevoir avec transport du public cette tragédie, sans comparaison la meilleure de toutes les pièces de Crébillon, malgré la critique bilieuse de Boileau, qui n'en put entendre lire que deux scènes, après quoi il s'écria : « J'ai trop vécu. A quels Visigoths je laisse en proie la scène française! Les Pradon que nous avons tant bafoués étaient des aigles auprès de ceux-ci. » Il faut bien avouer cependant que le jugement de Boileau n'était pas de tous points injuste. Car le style de cette émouvante tragédie est très-inégal; le sujet manque de vraisemblance; l'action est pleine d'incohérence; enfin les caractères ne sont pas irréprochablement soutenus. Mais, à tout prendre, *Rhadamiste* valait beaucoup mieux que les pièces des rivaux de Racine pour lesquels Despréaux avait été moins sévère.

Le triomphe de *Rhadamiste* fut suivi de la chute complète et méritée de *Xerxès* (1714).

Crébillon alors entreprit de composer une tragédie de *Cromwell*. Il en avait écrit seulement la plus grande partie de la première scène et la harangue de Cromwell présentant l'infortuné Charles I[er] au Parlement qui le jugea, quand l'administration le fit prévenir qu'il ne serait pas autorisé à donner cette pièce au théâtre. On craignait que l'admiration pour le criminel ne diminuât dans l'esprit des masses l'horreur du crime, que la peinture d'un peuple libre ne fît des impressions trop vives sur un peuple gouverné par des rois. Crébillon se soumit docilement. « S'il détestait l'autorité arbitraire, dit-il, celle du roi lui était chère et il n'aurait voulu l'ébranler en aucune manière. »

Forcé par la cour d'interrompre sa tragédie de *Cromwell*, Crébillon

donna *Sémiramis* en 1717. Cette tragédie, dont le sujet était froid et susceptible de peu d'intérêt, n'eut aucun succès.

La chute de *Sémiramis* ne découragea pas Crébillon. Il se remit bientôt au travail, et donna plus de cinq ans à la composition d'une nouvelle pièce, *Pyrrhus*, qu'il fit représenter en 1726. Le poëte avait changé de manière et avait voulu montrer qu'il était capable de faire une pièce qui ne finît point par une catastrophe funeste. *Pyrrhus* rappelait les couleurs tendres de Racine, moins le style, le relief et le naturel. Cette tragédie, qui n'offre presque que des traits de vertu et où il n'y a pas une goutte de sang versé, comme disait Linguet, fut applaudie, mais pas autant que le poëte l'aurait désiré.

Dégoûté du théâtre, et en même temps désolé de la mort de sa femme et de son père, irrité aussi d'avoir été repoussé par l'Académie et par la cour, il se confina dans une pauvre retraite, au milieu de chiens, de chats, de corbeaux dont il aimait à remplir sa maison. La faveur de madame de Pompadour vint le tirer de cet isolement qui avait duré vingt-deux ans, et le décider à donner (1748) la tragédie de *Catilina* dont il s'occupait depuis longtemps.

Cette fois tout alla au-devant du succès. La cour prépara elle-même une représentation solennelle et mit tout en œuvre pour obtenir un triomphe. Le roi fit les frais des costumes et des décorations, et une assemblée aussi brillante que nombreuse et toute disposée aux applaudissements se rendit au théâtre, pour ménager une victoire à Crébillon et par là humilier plus sûrement Voltaire qui devait sitôt s'en venger par une critique amère de la pièce et par la composition d'une tragédie sur le même sujet, qui fut, à la vérité, supérieure à celle de Crébillon. Voltaire n'avait vu dans le succès de *Catilina* « qu'une heureuse disposition du public qui voulait ranimer un vieillard ». Et c'est de ce vieillard cependant qu'il voulut triompher et qu'il triompha dans cette occasion, mais sans beaucoup de gloire.

Catilina, trop loué par les uns, trop blâmé par les autres, est une tragédie médiocre, relevée, çà et là, de quelques beautés supérieures.

En 1755, à l'âge de quatre-vingt-un ans, Crébillon fit encore jouer le *Triumvirat ou la Mort de Cicéron* : ce fut sa dernière pièce. Dans sa préface il se plaint d'une cabale qui fit tous ses efforts pour faire tomber cette tragédie. Mais il remercie en même temps le public d'avoir su si bien déjouer ces manœuvres odieuses et de lui avoir prodigué, dès la seconde représentation, plus d'applaudissements qu'il n'en reçut de sa vie, à aucune de ses pièces. Il espère bien témoigner sa reconnaissance au public et augmenter la mauvaise humeur de ses ennemis par de nouveaux ouvrages[1]. » Une foule bienveillante revint dix fois de suite au *Triumvirat* ; mais la pièce se sentait trop de l'âge de l'auteur : il n'avait pas su s'arrêter à temps.

[1] D'Alembert, *Hist. de l'Acad. fr.*, not. sur l'Éloge de Crébillon.

Voltaire triomphait de cette décadence d'un beau génie contre lequel il n'avait cessé de nourrir un amer sentiment de jalousie.

Crébillon avait été reçu à l'Académie française avant Voltaire (1731) ; on l'avait honoré d'une pension ; la faveur publique semblait placer l'auteur de *Rhadamiste* au-dessus de l'auteur de *Mérope*. Cette opinion, qui se formait et se généralisait dans le monde des lettres, « était soutenue avec tant de passion, dit Linguet, que depuis, dans le discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, M. d'Alembert eut besoin de courage pour accorder l'égalité à Voltaire et n'osa pas porter plus loin la justice. » Un honneur suprême fut encore accordé à Crébillon, celui d'être imprimé au Louvre, tandis que cette distinction n'était pas offerte à Voltaire, avide des faveurs des princes. Au sujet de cette édition du Louvre un flatteur dit à Voltaire : « Consolez-vous, cette magnifique édition restera chez le libraire ; et une édition nouvelle de vos tragédies, imprimée en mauvais caractères et en mauvais papier, sera enlevée dans six mois. »

Rien ne pouvait guérir la blessure de son orgueil. Il voulut accabler son rival en donnant à la scène trois sujets que Crébillon avait traités : *Sémiramis*, *Oreste* et *Rome sauvée*. La voix du public se prononça généralement pour le vieux tragique, et les ennemis du philosophe-poëte triomphèrent si bruyamment que la jalousie s'envenima chaque jour davantage dans son âme. Cette jalousie il ne l'avait jamais avouée. Il prétendait que l'envie lui était étrangère et qu'il ne la connaissait que par le mal qu'elle lui avait fait. Il en appelait à l'auteur même de *Rhadamiste* et d'*Électre*. « Par ces deux ouvrages, disait-il, il m'inspira le premier le désir d'entrer dans la même carrière : ses succès ne m'ont jamais coûté d'autres larmes que celles que l'attendrissement m'arrachait aux représentations de ses pièces : il sait qu'il n'a fait naître en moi que de l'émulation et de l'amitié [1]. » Dans les occasions solennelles il en parlait pompeusement comme de son maître. Il disait dans son discours de réception à l'Académie française : « Le théâtre, je l'avoue, est menacé d'une chute prochaine ; mais au moins je vois ici ce génie véritablement tragique, qui m'a servi de maître, quand j'ai fait quelques pas dans la même carrière ; je le regarde avec une satisfaction mêlée de douleur, comme on voit sur les débris de sa patrie un héros qui l'a défendue. »

Assurance menteuse, hommage hypocrite ! L'envie le torturait, et elle le conduisit à des indignités. Quand son rival eut cessé de vivre, il écrivit, sous l'anonyme, un *Éloge de Crébillon* qui n'était d'un bout à l'autre qu'une satire cruelle et qui révolta les contemporains.

Cependant les plus flatteurs hommages continuaient d'être rendus à Crébillon mort. Un mausolée lui fut élevé. Voltaire ne peut plus maîtriser son dépit. Il écrit à d'Alembert : « Que dites-vous du mausolée qu'on fait élever à Crébillon ? Je crois que vous pouvez être tran-

[1] Discours préliminaire d'*Alzire*.

quille ; ce mausolée-là sera bien son tombeau et ne sera pas le vôtre. Voilà le premier monument que le ministre élève aux lettres : il me semble qu'on aurait pu commencer plus tôt et commencer mieux[1]. »

Ces paroles nous prouvent bien le ressentiment que causait à Voltaire l'idée d'avoir été un instant placé au-dessous de *Crébillon le Barbare*, comme il l'appelait. Huit ans après la mort de ce rival, la Harpe ayant écrit « que les pièces de Crébillon étaient peu lues et qu'on savait par cœur celles de Voltaire[2], » il le remercia en ces termes : « Je vous suis bien obligé d'avoir séparé ma cause de celle de mon prédécesseur Garnier[3]. »

Cette satirique allusion au mauvais style de l'auteur d'*Atrée* et de *Catilina* n'est que trop justifiable, il faut le reconnaître : Crébillon ne fut pas un bon écrivain. « Enlevez la véhémence, la chaleur et le pathétique à ce poëte, et vous restez, comme l'a dit Vinet, devant un langage rude, inculte, incorrect jusqu'à la barbarie. » Sa grandeur n'est souvent que boursouflure et prétention. Il manque de pureté, d'élégance, de grâce, de variété et d'harmonie. En un mot, il avait le tragique dans la diction, mais il ne savait pas écrire. Rien de plus inégal que ses tragédies composées dans la fumée du tabac dont Crébillon faisait un pernicieux abus ; cependant elles révèlent plus de véritable génie dramatique que n'en eut Voltaire.

LAGRANGE-CHANCEL

— 1676-1758 —

Crébillon eut longtemps pour rival un poëte dont la gloire devait être moins durable que la sienne, Joseph de Chancel de Lagrange, ordinairement appelé Lagrange-Chancel.

Il naquit à Périgueux, d'une famille que ses services militaires avaient fait anoblir. De très-bonne heure la passion de la poésie occupa son âme. Il ne savait pas lire qu'il savait rimer[4], nous a-t-il appris lui-même. Une mémoire prodigieuse, la lecture des tragédies de Corneille et des romans de la Calprenède, et l'indulgence de sa mère qui favorisait ses lectures, lui donnèrent une rare précocité de talent. A huit ans il avait composé des vers très-remarquables pour son âge et sur une foule de sujets. A neuf ans il faisait représenter par ses camarades, sur un théâtre, une comédie en trois actes, dont le sujet

[1] Lettre à d'Alemb., 12 février 1763.
[2] *Lycée*, 3e p., liv. I, ch. III, sect. 2.
[3] Lettre à la Harpe, 26 janv. 1770.
[4] Préface de l'édition de ses œuvres.

était une aventure récemment arrivée à Bordeaux : « Ma mère, complaisante à tout ce que je voulais, raconte-t-il, fit faire un théâtre dans une salle basse où tous les jours de congé étaient employés à la représentation de notre comédie, que ma mère faisait suivre ordinairement d'une assez bonne collation. La singularité de la chose attira chez ma mère tout ce qu'il y avait de personnes de distinction dans la ville. M. le maréchal de Lorges et ensuite M. le marquis de Sourdis y assistèrent plusieurs fois ; et enfin cette petite saillie d'un enfant de neuf ans fit tant de bruit, que ceux qui se trouvèrent les héros de la pièce, trop bien caractérisés pour être méconnus, quoique sous des noms empruntés, en firent de grosses plaintes à ma mère, qui fit abattre le théâtre, et la comédie cessa[1]. »

Mais madame Lagrange, se flattant que le talent si précoce de son fils le conduirait à la fortune et à la gloire, vint se fixer à Paris, où le jeune poëte fut regardé comme un petit prodige. Ses hâtifs succès firent concevoir de menteuses espérances : au lieu du grand poëte attendu et déjà célébré, l'on n'eut qu'un émule de Campistron.

A seize ans, Lagrange-Chancel avait composé *Jugurtha*, tragédie dont il fit hommage à sa protectrice, la princesse de Conti, qui la donna à examiner à Racine, avec prière de lui en dire son sentiment, parce que si réellement le jeune auteur promettait un poëte illustre à la France, elle voulait y contribuer de tout son cœur. Racine garda le manuscrit huit jours, et, sur sa réponse toute favorable, la princesse le pria de vouloir bien être le conseiller de son page dans la carrière dramatique. Le grand tragique s'en chargea d'autant plus volontiers que, selon lui, Lagrange était destiné « à porter le théâtre à un point de perfection où ni Corneille ni lui-même ne l'avaient pu mettre ! »

Jugurtha fut joué à Paris sous le nom d'*Adherbal*, le 8 janvier 1694. Racine, que sa piété éloignait depuis longtemps de la scène, voulut assister à la première représentation. Le prince de Conti fit asseoir l'auteur auprès de lui sur les bancs du théâtre et lui dit : « En tout cas, votre âge fermerait la bouche aux censeurs. » La réussite fut complète, et bientôt Versailles ajouta son suffrage à celui de Paris.

A partir de ce succès, Lagrange fut comblé de faveurs et d'honneurs. Il était mousquetaire et maître de cérémonies honoraire de la duchesse d'Orléans, mère du futur régent du royaume, lorsqu'il donna, en 1697, *Oreste et Pylade*, et l'année suivante, *Méléagre*. Ces deux pièces n'eurent qu'un succès passager et sans aucun retentissement.

Au mois de décembre 1701, il fit jouer *Amasis*, dont le sujet est à peu près le même que celui que Voltaire devait traiter plus tard dans *Mérope*. Dans sa Nitocris, qui est Mérope transportée en Égypte, il a su peindre, avec des traits parfois sublimes, l'amour maternel. Voltaire reconnaît que cette pièce est conduite avec beaucoup d'art, d'originalité et d'intérêt, enfin qu'elle est écrite avec chaleur et force.

[1] Préface de l'édition de ses œuvres.

Après *Amasis*, la tragédie la plus remarquable de Chancel est celle d'*Ino et Mélicerte*, dont le sujet est d'Euripide et nous a été conservé dans la quatrième fable d'Hyginus, affranchi d'Auguste. L'argument de la pièce est celui-ci : Athamas, souverain d'une partie de la Thessalie, eut deux enfants d'Ino son épouse, et deux autres de Thémisto qu'il épousa aussi. Ino, sa première femme, étant allée sur le Parnasse pour célébrer les fêtes de Bacchus, Athamas envoya de ses gens qui la lui menèrent, et il trouva le moyen de la garder auprès de lui, comme une personne inconnue. Thémisto cependant fut informée qu'elle y était, sans pouvoir la connaître, et forma le dessein de faire périr les enfants de cette première femme d'Athamas. Elle la prit elle-même pour confidente et pour complice de son dessein, la regardant comme une esclave qui apparemment faisait auprès des quatre enfants d'Athamas, qu'on élevait ensemble, les fonctions de gouvernante. Afin de ne se point méprendre au choix qu'elle avait à faire de celui des deux qu'elle voulait immoler, Thémisto commanda à sa rivale de donner des vêtements blancs aux deux derniers enfants du roi, et d'habiller de noir ceux de sa première femme. Ino fit le contraire. Thémisto tua ses propres enfants ; elle reconnut son erreur, et se tua elle-même de désespoir.

Cette pièce, qui eut quelque succès, fut suivie d'*Athénaïs*, l'ouvrage de prédilection de Lagrange-Chancel. Il préférait cette tragédie à toutes les autres, parce qu'il l'avait travaillée avec plus de soin, qu'il s'y était astreint à plus de régularité et de correction. Ce soin et ce travail s'aperçoivent dans la versification qui est plus égale ; cependant *Athénaïs*, qui n'obtint qu'un succès d'estime, reste bien au-dessous d'*Amasis* et d'*Ino*.

Le succès de Lagrange tint surtout au moment où il parut. De la retraite de Racine au premier chef-d'œuvre de Crébillon, la scène tragique eut un interrègne de trente années pendant lesquelles elle fut livrée à une foule d'auteurs médiocres, parmi lesquels Lagrange-Chancel sut se distinguer à côté de Campistron, de Longepierre et de Lafosse.

Lagrange avait d'ailleurs de réels mérites. Il ne manque pas de conception et a parfois de la force dans les idées. Il possède une merveilleuse entente de la scène, — témoin *Amasis* et *Ino ;* — il pousse à un degré rare l'art de faire naître à chaque pas les situations frappantes et de compliquer les intrigues sans les embrouiller ; malheureusement ses intrigues sont souvent trop invraisemblables et trop romanesques, et il n'y a rien de plus ridiculement fade que toutes les amours qu'il met en scène. Il est prolixe et déclamateur dans l'expression du sentiment. Sa versification, moins faible et moins lâche que celle de Campistron, est dure, prosaïque, souvent incorrecte, parfois barbare. Ce maladroit imitateur de Racine ne le rappelle guère que pour le défigurer.

LA MOTTE (ANTOINE HOUDARD DE)

— 1672-1731 —

Cet auteur, qui devait s'exercer dans des genres si différents, et que ses parents avaient, contre son goût, destiné à la chicane, montra dès son enfance le goût le plus vif pour le théâtre. Son plus grand bonheur était de jouer Molière avec quelques-uns de ses camarades, aux heures laissées libres par l'étude.

Nous parlerons plus loin des opéras par lesquels il débuta dans la carrière dramatique.

Moins fait encore pour la tragédie que pour l'opéra, il y obtint cependant de brillants succès. Les *Macchabées* (1722) furent attribués par une méprise du public à Racine; mais quand on sut qu'ils étaient de la Motte, ni la grandeur de l'action et sa nouveauté théâtrale, ni les circonstances ingénieusement imaginées pour donner à cette action plus d'étendue et de pathétique, ni quelques parties presque sublimes ne purent empêcher que la déconvenue ne se changeât en malveillance.

Romulus (1722) et *Œdipe* (1723) tombèrent d'une chute encore plus prompte et plus méritée: presque rien n'y est scénique, et tout est refroidi par de longues tirades de vers politiques qui rappellent Grotius et Puffendorf.

Dans la préface de son *Romulus*, il exprima le désir qu'on donnât à la tragédie « une beauté qui semble de son essence, et que pourtant elle n'a guère parmi nous; je veux dire ces actions frappantes qui demandent de l'appareil et du spectacle. » « La plupart de nos pièces, dit-il, ne sont que des dialogues et des récits. » La pièce destinée à réparer ce vice du théâtre français, le *Romulus*, n'est, dit Villemain, qu'une parodie romaine enchevêtrée d'un amour le plus ridicule du monde.

La quatrième tragédie de la Motte lui apporta enfin une bien douce compensation de tous ses déboires. *Inès de Castro* (1723) obtint un succès tel qu'on n'en avait point vu sur la scène française depuis le *Cid*. Le sujet est éminemment tragique, les situations attendrissantes abondent, la conduite de l'action est aisée, les caractères sont vrais, nobles, naturels, sans emphase; voilà pourquoi cette tragédie, après avoir tant charmé les contemporains, a gardé une partie de sa fraîcheur. Elle n'est point écrite avec éloquence, les vers en sont faibles, durs, froids et lâches, les sentiments eux-mêmes manquent de profondeur, et les passions sont plutôt indiquées que représentées; mais on citera toujours de cette pièce quelques vers admirables inspirés par le cœur. Inès,

empoisonnée à son insu, s'écrie en ressentant les premières atteintes du poison :

« Éloignez mes enfants, ils irritent mes peines. »

Elle dit au roi, en lui présentant ses enfants :

« D'un œil compatissant regardez l'un et l'autre ;
N'y voyez point mon sang, n'y voyez que le vôtre.
. . . .
Épuisez sur moi seule un sévère courroux ;
Mais cachez quelque temps mon sort à mon époux. »

Si l'on accorde à Voltaire que cette pièce est très-mauvaise, il faut au moins reconnaître avec lui qu'elle est très-touchante.

CHATEAUBRUN (JEAN-BAPTISTE VIVIEN DE)

— 1686-1775 —

LA NOUE (JEAN-BAPTISTE SAUVÉ, DIT)

— 1701-1761 —

Châteaubrun, né à Angoulême, vint de bonne heure à Paris, et débuta au théâtre par *Mahomet II* en 1714. La faiblesse du dénoûment dans lequel Irène, contrairement à la tradition, se tue elle-même, empêcha le succès de la pièce.

Après *Mahomet II*, quarante ans s'écoulèrent sans que Châteaubrun donnât rien à la scène. Cette longue interruption fut attribuée à la crainte qu'il aurait eue de blesser les sentiments pieux du duc d'Orléans dont il était le maître d'hôtel. Après la mort du prince, arrivée en 1754, Châteaubrun fit représenter quelques-unes des pièces qu'il avait composées secrètement. Il commença par les *Troyennes* qui furent jouées neuf fois avec succès et restèrent au répertoire. La Harpe a appliqué à cette tragédie imitée d'Euripide ce vers de Boileau :

« Chaque acte dans sa pièce est une pièce entière. »

Le style en est généralement faible, mais naturel et pur. Plusieurs situations sont touchantes. L'auteur a bien peint les inquiétudes d'Andromaque, dont le fils est poursuivi par la haine des Grecs et par les ruses perfides d'Ulysse. Elle a confié son fils au tombeau d'Hector;

mais, s'apercevant que e roi d'Ithaque, en s'éloignant, a laissé ses gardes près de la tombe, elle s'écrie :

« Ces farouches soldats, les laissez-vous ici ? »

Un an après les *Troyennes*, en 1755, Châteaubrun donna *Philoctète*. Cette imitation de Sophocle obtint de Fréron[1] des éloges qui n'étaient pas immérités, mais dont il faut beaucoup rabattre. La pièce réussit, mais elle n'obtint pas « le plus grand succès ». Les caractères sont assez bien tracés, mais ils ne sont pas « admirablement soutenus ». Le contemporain de Crébillon et de Voltaire se montra épris de « cette heureuse simplicité, si chère aux Grecs, que nous avons abandonnée pour y substituer des romans compliqués et mal tissus, des situations forcées, et un vain fracas tragique qui étourdit les oreilles, éblouit les yeux, et laisse le cœur vide et tranquille; » mais il a lui-même sacrifié quelque peu au romanesque dans sa tragédie hellénique. Il a fallu certainement du talent pour tirer cinq actes de cette donnée fort simple : Ulysse et Pyrrhus réussiront-ils à tirer Philoctète de l'île de Lemnos et à l'amener devant Troie dont la prise dépend de lui ? Mais ce que Châteaubrun a produit ne prouve pas « un génie et une fécondité extraordinaires ».

Antigone et *Ajax* furent étouffés avant de naître. Un valet s'en fit l'exécuteur.

Astyanax (1756) n'eut qu'une représentation, après laquelle l'auteur le retira.

Châteaubrun avait été reçu à l'Académie française en 1753. Il mourut à Paris en 1775, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'acteur-poëte LA NOUE doit être rapproché de Châteaubrun dont il fit oublier la tragédie de *Mahomet II*. Voltaire, écrivant à la Noue, disait, avec un visible excès d'éloge, que son ouvrage, étincelant de vers de génie et de traits d'imagination, offrait presque un genre nouveau; il le félicitait d'avoir secoué la timidité trop ordinaire aux Français traitant des sujets étrangers, et d'avoir osé mettre dans la bouche de Mahomet second un langage hardi, métaphorique, plein d'images. Pour être vrai, il faut se contenter de dire que la couleur tragique est parfois frappante, que les caractères sont bien saisis, qu'on est attaché par l'énergie soutenue du sultan, par la noble fermeté d'Irène, par le mélange heureux de fierté et de soumission qu'on retrouve sans cesse dans l'aga, et même par le dénoûment, atroce mais conforme à l'histoire.

[1] *L'Année littéraire*, 1753, t. I, p. 287.

VOLTAIRE

Voltaire, si vanté de son temps comme poëte dramatique, n'est qu'un continuateur à distance de Corneille et de Racine. Lui-même il ne partageait pas l'illusion de ses contemporains. La flatterie avait beau répéter qu'il avait dépassé ces deux génies, forcé d'être sincère avec lui-même, il proclamait hautement leur supériorité, et ne pouvait supporter qu'on l'en supposât jaloux, et, quand il leur empruntait tant de vers, de caractères, de situations, même de sujets entiers, il montrait bien qu'il n'était que leur élève. Dans ses moments de grande sincérité, il allait jusqu'à confesser que toutes ses tragédies lui semblaient *très-médiocres*[1]. En effet, avec la plus rare intelligence de l'art dramatique, un goût et un jugement sûrs, un talent remarquable, une imagination brillante, il n'est parvenu à donner à la scène aucun véritable chef-d'œuvre.

Les idées et les vues ne lui manquent pas, mais inventer et combiner un grand ensemble est au-dessus de sa puissance dramatique. Il a beaucoup d'agitation dans le style, il n'a généralement pas de pathétique, et il ne lui arrive pas souvent de remuer fortement les grands ressorts du cœur humain. Plus rarement encore trouve-t-il la vérité de la gradation, la délicatesse des nuances. Rival de Quinault, il agrandit la scène en y déployant un appareil qu'elle n'avait plus depuis les Grecs, et il y jette plus de mouvement et de vie, en y mettant, à l'exemple des Espagnols et des Anglais, plus de situations et d'incidents; mais aussi il la rapetisse et l'abaisse en prodiguant trop les décorations, les situations forcées, les aventures romanesques. Ses plans capricieux n'offrent guère qu'un enchaînement arbitraire d'incidents imaginés dans le cabinet, de petits ressorts, de moyens presque puérils, comme le billet équivoque de Zaïre, la lettre à double sens d'Aménaïde, les fantasmagories de *Sémiramis*, les invraisemblances d'*Alzire*. Faute de s'être appliqué avant tout, comme les maîtres, à l'étude du cœur humain, il ne fait presque jamais sortir les situations des caractères et la catastrophe du combat des passions.

Un des procédés par lesquels il chercha et réussit le mieux à produire de l'effet, c'est en faisant défiler sur la scène le genre humain tout entier, avec ses passions et ses coutumes; c'est en établissant des contrastes tranchants entre les mœurs des différentes nations. Il oppose dans *Zaïre* les chevaliers français aux Sarrasins; dans *Alzire*, les sauvages aux Espagnols; dans *Mahomet*, les musulmans aux idolâtres; dans l'*Orphelin de la Chine*, les Tartares aux Chinois : mais toutes ces

[1] Préface d'*Œdipe*.

oppositions n'aboutissent guère qu'à des observations très-communes sur le caractère, les mœurs, les usages de ces peuples.

Autant il est superficiel dans sa psychologie, autant est-il peu scrupuleux dans la manière dont il traite l'histoire. Personnages historiques, César, Cicéron, Gengis-Khan, Mahomet, etc., et personnages fictifs, Orosmane, Don Guzman, etc. manquent également de vérité.

L'objet essentiel de la tragédie, exciter la terreur et la pitié, est sa moindre préoccupation; dans toutes ses pièces il est soucieux avant tout de philosopher, de dogmatiser. Il faut que chacune serve à inspirer l'horreur du fanatisme, de la superstition et de la tyrannie, ou de ce qu'il appelle ainsi. Pour lui le théâtre n'est qu'un moyen préféré à tout autre de faire prévaloir ses opinions, de débiter ses maximes humanitaires. Ses tragédies, pour une bonne part, sont des thèses souvent brillantes mais toujours froides, et quelques-unes même « n'ont été faites que pour les notes, qui, selon ses propres expressions, forment quelquefois un livre à la fin des pièces. » De là le ton sentencieux et déclamatoire de tout son théâtre.

Ses personnages sont chargés du double rôle d'enseigner et d'émouvoir. Par une infraction étrange à la vérité morale et à la vraisemblance historique, ils comptent avec une précision toute mathématique chacun des mouvements de leur cœur. Ils émeuvent peu, et enseignent toujours avec emphase et par d'interminables lieux communs.

Selon Voltaire, tous les états de la vie humaine peuvent être représentés sur la scène, à une seule condition, observer les convenances, sans lesquelles il n'y a point de vraies beautés chez les nations policées, et surtout aux yeux des cours éclairées; écarter des yeux du spectateur les objets horribles ou odieux. Il est à peu près irréprochable à cet égard. Aucun de ses personnages n'est ni lâche, ni vil, ni absolument odieux. Guzman est fier et dur, mais sans lâcheté ni barbarie. Zamore, Alzire, Alvarès, sont nobles et magnanimes. Le duc de Foix rachète sa violence et ses brutalités par la noblesse et la grandeur de son âme; Arbassan est humilié sans être avili; Assur, Polyphonte n'ont aucune distinction, mais leur approche n'afflige, ne scandalise, n'effraye point. Les crimes des grands coupables mis en scène, comme Polyphonte et Sémiramis, ne forment pas le sujet des pièces ; toujours la punition, ou le remords, ou l'éclat d'une passion noble en viennent atténuer l'horreur.

Deux caractères seuls, dans tout son théâtre, inspirent de la répulsion, celui de Catilina, trop conforme à l'histoire, et celui de Mahomet, inutilement rabaissé au rang des assassins vulgaires.

Voltaire aurait bien voulu faire des tragédies sans intrigue amoureuse; mais forcé de sacrifier à l'usage, il n'a donné à l'amour, en tant que passion, qu'une place secondaire: jamais il ne lui a fait occuper que le devant de la scène. Ce n'est pas l'amour qui conspire, se bat, discute, décide, succombe ou triomphe, comme dans la tragédie clas-

sique; non, c'est la morale, la politique ou la philosophie... de Voltaire. Il n'a de chaleur et de passion que pour ses idées.

Même dans l'expression de cette belle tendresse qu'affiche Voltaire pour l'humanité, et de cette haine implacable qu'il voue à la tyrannie, il est froid, prétentieux, sentencieux, et l'on découvre une prudence qui fait douter de la sincérité ou du moins du courage de ses préférences et de ses haines. Mille vers attaquent le sacerdoce et l'Église qu'il n'y avait déjà plus de danger à attaquer, tandis qu'une vingtaine tout au plus s'en prennent, avec beaucoup de modération, à l'arbitraire des grands et des rois, qu'il savait plus chatouilleux.

Une chose entre toutes rend le théâtre de Voltaire différent de celui de ses prédécesseurs du dix-septième siècle et du commencement du dix-huitième : ce sont ses imitations de la littérature espagnole et surtout de la littérature anglaise. Une première admiration inspirée par la lecture de Calderon et de Shakespeare lui fit concevoir l'idée d'un nouveau genre tragique où les écoles anglaise, française et espagnole se combineraient. Il se met à l'œuvre en prenant sans façon au célèbre tragique anglais tout ce qu'il trouve à sa convenance, et en le transportant comme son propre bien dans la *Mort de César*, dans *Brutus*, dans *Ériphile*, etc. Il est vrai que bientôt il adopta d'autres sentiments, et qu'après avoir contribué à mettre en vogue les grands tragiques anglais et espagnols, il revint à les décrier et à les ravaler en leur prêtant toutes sortes d'inepties dans des traductions mot à mot de la plus insigne mauvaise foi.

On sent trop que l'art dramatique était pour Voltaire un jeu, jeu auquel il associait volontiers ses amis. Combien Cideville, les époux d'Argental, madame du Châtelet, Formont, d'Argens, n'ont-ils pas contribué à ses pièces par des corrections, par des additions, par des retranchements ! Mais la sévère perfection de la tragédie demande plus d'unité, plus de réflexion personnelle et plus de suite dans le travail.

La diction n'est pas la partie la moins faible des tragédies de Voltaire. Elle est souvent brillante, pompeuse, magnifique; mais c'est une magnificence trompeuse.

Son style n'a pas de consistance, pas d'égalité. Quelquefois trop coloré, il est souvent trop terne. Les incorrections y abondent. Il trouve rarement et il ne prend même pas la peine de chercher le mot propre; sous prétexte qu'il ne faut pas sacrifier à la richesse de la rime toutes les autres beautés de la poésie, il néglige la rime au delà même des libertés du théâtre : par exemple, il fait rimer *champs* avec *sens*, *sévère* avec *plaire*, etc. Enfin ses pièces, dans lesquelles ses admirateurs osaient à peine reprendre quelques légers défauts, sont, par la forme comme par le fond, infiniment inférieures aux chefs-d'œuvre avec lesquels on les a si souvent comparées.

A l'âge de dix-huit ans, après s'être essayé dans quelques poésies fugitives, il composa, d'après Sophocle, sa première tragédie, *Œdipe*,

pour effacer la pièce de Corneille, du même nom, qu'il trouvait un fort mauvais ouvrage. Elle fut représentée l'année suivante, grâce à de puissants protecteurs qui vainquirent les hésitations des comédiens peu soucieux de jouer un nouvel *Œdipe* quand celui de Corneille était encore en possession du théâtre.

L'*Œdipe-roi* de Sophocle est la seule tragédie du théâtre des Grecs qui offre une sorte d'intrigue, la seule où les révolutions qu'éprouve le héros puissent causer quelque surprise au spectateur. Cependant elle était encore trop simple pour être mise sur le théâtre moderne; et Voltaire, qui était capable de sentir le mérite de cette simplicité, se crut obligé de compliquer sa pièce d'un rôle déplacé de Philoctète, dont il supposa que Jocaste avait été amoureuse avant de connaître Œdipe. Il en résulta deux pièces: la première roulant sur Philoctète dont Voltaire a fait un personnage d'une fanfaronnerie insupportable, et la seconde sur Œdipe, accusé par le grand prêtre d'être le meurtrier de Laïus ; et deux pièces si distinctes, que l'une commence où l'autre finit, c'est-à-dire à la quatrième scène du troisième acte : dans les deux derniers il n'est plus question en aucune manière de Philoctète.

Voltaire, comme Corneille, avait cédé à son corps défendant au mauvais goût du public, en introduisant un amour insipide dans un sujet qui le comportait si peu. Son *Œdipe* réussit malgré cet amour ; mais le succès fut dû surtout à ce que l'acteur Dufrêne appelait une *grande et vilaine scène traduite de Sophocle.*

Malgré ces quelques imitations heureuses, le jeune auteur est bien moins préoccupé de l'antiquité que du temps où il vit. Que lui importent toutes les discordances et tous les anachronismes, pourvu que ses contemporains soient satisfaits? Et il possède déjà le plus sûr secret de leur plaire : il flatte leurs passions d'indépendance et d'irréligion. Dès cette première pièce, il se pose en frondeur, et il lance au parterre des vers comme ceux-ci :

« Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science [1]. »

Son début annonce tout ce que sera sa longue carrière.

« Tout, dans *Œdipe*, dit un historien de nos jours, révèle la tactique à laquelle Voltaire doit rester fidèle toute sa vie : attaquer les prêtres en ménageant les rois, opposer le pouvoir temporel au pouvoir spirituel [2]. »

Souvent dans cette tragédie d'un tout jeune homme la pensée est déjà très-virile, mais le style n'est pas encore formé.

Après *Œdipe*, on croyait avoir retrouvé Racine ; mais les pièces qui suivirent cette tragédie répondirent peu à une telle attente.

[1] Acte IV, sc. I.
[2] Henri Martin, *Hist. de France*, t. XVII, éd. 1853, p. 613.

Artémise, jouée en 1720, et *Mariamne*, jouée en 1724, eurent peu de succès.

Un studieux séjour de deux ans, que Voltaire fit en Angleterre, vint augmenter ses idées d'indépendance en philosophie, en politique et en matière d'art. De ce commerce avec les Anglais, il rapporta une tragédie toute pleine de sentiments républicains, *Brutus*, qui fut jouée en 1730. Cette pièce assez médiocre a le mérite de présenter avec quelque vie le spectacle d'un sénat, de faire agir les masses, et de n'être pas resserrée dans le cadre étroit d'un intérieur de palais.

Brutus, joué en 1730, eut fort peu de succès à la représentation; mais il fut traduit dans toutes les langues, et les nations étrangères se prirent d'enthousiasme pour cette tragédie. Reprise en 1791, alors que le républicanisme était déjà partout dans l'air, elle fut couverte de tonnerres d'applaudissements, et elle contribua pour sa part à précipiter la catastrophe du 10 août 1792.

En 1732, encore tout rempli des souvenirs de l'Angleterre, Voltaire essaya de reproduire dans *Ériphile* les effets dramatiques d'*Hamlet*, *Hamlet*, le chef-d'œuvre de Shakespeare qui, devançant son époque, laquelle n'était pas encore celle des *free thinkers*, a tracé là le caractère qu'il paraît avoir affectionné le plus, et à qui il a prêté le plus de ses passions, de ses idées, de ses aspirations indécises dans leur mélancolie et dans leur violence; a mis là, sans le vouloir, les plus sûrs renseignements sur son esprit et sur son cœur; a consigné là son histoire intellectuelle. L'imitation de Voltaire fut si faible que les personnes les plus occupées de littérature connaissent à peine le nom seul de la tragédie d'*Ériphile*.

Les admirateurs et les amis de Voltaire, affligés de l'insuccès de ses dernières pièces, cherchaient déjà, par tous les moyens, à le détourner du genre tragique, pour lequel il ne semblait pas fait. Mais *Zaïre* paraît, le succès revient, et l'auteur est placé au rang des premiers tragiques français.

Voici la donnée de cette pièce célèbre :

La Palestine avait été enlevée aux princes chrétiens par le conquérant Saladin. Noureddin, Tartare d'origine, commençait à régner avec gloire dans Jérusalem. Parmi ses esclaves il s'était trouvé un enfant qui, ayant été racheté par les chrétiens, avait été amené en France au roi saint Louis. Il avait pris le nom de Nérestan. Retourné en Syrie, il avait été fait prisonnier, et avait été renfermé parmi les esclaves d'Orosmane. Il retrouva dans la captivité une jeune fille avec qui il avait été fait prisonnier dans son enfance. On lui avait donné le nom de Zaïre, et elle ignorait sa naissance aussi bien que Nérestan. Zaïre savait seulement qu'elle était née chrétienne; elle avait toujours conservé une croix, seul souvenir de sa religion. Le jeune Nérestan, ayant la liberté de voir Zaïre, la disposa au christianisme, et lorsqu'il crut en avoir déposé le germe dans son âme, il supplia le soudan de le laisser aller chercher en France la rançon de dix chevaliers et de Zaïre. Il partit et resta deux ans hors de Jérusalem.

Cependant la beauté de Zaïre croissait avec son âge; Orosmane la remarqua et en devint éperdument amoureux. Les faibles idées de christianisme tracées à peine dans le cœur de Zaïre s'évanouirent bientôt à la vue du soudan; elle l'aima. Elle était sur le point de l'épouser lorsque le jeune Français arriva avec la rançon des chevaliers et de la jeune captive. Le soudan, satisfait du grand courage de ce chrétien, lui rendit toutes les rançons qu'il apportait, lui donna cent chevaliers au lieu de dix, et le combla de présents; mais il lui fit entendre que Zaïre était d'un prix au-dessus de toute rançon. Il refusa aussi de lui rendre, parmi les chevaliers qu'il délivrait, Lusignan, fait esclave depuis longtemps dans Césarée.

Ce Lusignan, le dernier de la branche des rois de Jérusalem, était un vieillard respecté dans l'Orient, l'amour de tous les chrétiens, et dont le nom seul pouvait devenir dangereux aux Sarrasins. C'était lui principalement que Nérestan avait voulu racheter.

Zaïre, sur le point d'être sultane, voulut donner au moins à Nérestan une preuve de sa reconnaissance, en obtenant d'Orosmane la liberté du vieux Lusignan dont on brisa les fers. Le vieillard demande à qui il doit sa délivrance après vingt ans d'une si dure captivité. Zaïre lui présente Nérestan. Alors Lusignan s'informe auprès de l'un et de l'autre s'ils peuvent l'instruire du sort de deux enfants, un garçon et une fille, qui furent tout jeunes enfermés dans le sérail. Tout à coup il aperçoit au bras de Zaïre un bijou renfermant une croix et se ressouvient que l'on avait mis cette parure à sa fille lorsqu'on la portait au baptême. La ressemblance des traits, l'âge, toutes les circonstances, une cicatrice de la blessure que son jeune fils avait reçue, tout confirme à Lusignan qu'il est père encore, et, la nature parlant à la fois au cœur de tous, père, fils et fille se reconnaissent, se jettent dans les bras l'un de l'autre en versant d'abondantes larmes de joie et de bonheur. Bientôt Lusignan apprend que sa fille est musulmane. Sa douleur, son désespoir, ses reproches éclatent. Zaïre, attendrie, confuse, tombe aux genoux de son père et lui promet de se faire chrétienne.

Pendant les préparatifs du mariage, elle demande au soudan et obtient de lui l'autorisation de voir et d'entretenir une dernière fois Nérestan. Celui-ci la revoit en effet, mais c'est pour lui apprendre que son père est près d'expirer, qu'il meurt entre la joie d'avoir retrouvé ses enfants et l'amertume d'ignorer si Zaïre sera chrétienne, et qu'il lui ordonne en mourant d'être baptisée ce jour-là même de la main du pontife de Jérusalem. Zaïre, attendrie et vaincue, promet tout, et jure à son frère qu'elle ne trahira point le sang dont elle est née, qu'elle sera chrétienne, qu'elle n'épousera point Orosmane, qu'elle ne prendra aucun parti avant d'avoir été baptisée.

A peine a-t-elle prononcé ce serment, qu'Orosmane, plus amoureux et plus aimé que jamais, vient la chercher pour la conduire à la mosquée; ne sachant que répondre à ses instances, elle demande que le mariage soit différé, et s'enfuit. Cette fuite est une vérité de passion.

« Tous les devoirs à la fois venant assaillir le triste cœur de Zaïre n'en pouvaient pas tirer plus. La nature se serait révoltée contre un irrévocable adieu. La foi chassant du même coup la reconnaissance et l'amour eût été odieuse sans être plus vraisemblable. Cette fuite de Zaïre est un trait de génie, comme, dans le tableau de Timante, le voile jeté sur l'indescriptible visage d'un père qui pleure[1]. »

Orosmane croit d'abord à un caprice et, après avoir revu Zaïre, il lui pardonne et l'aime plus que jamais. Alors, Zaïre, à ses genoux, demande un jour, un seul jour de délai avant la célébration de leur mariage : Orosmane cède encore.

Cependant, dans les premiers mouvements de sa jalousie, il avait ordonné que le sérail fût fermé à tous les chrétiens. Nérestan, trouvant le sérail fermé et n'en soupçonnant pas la cause, écrit une lettre pressante à Zaïre : il lui mande d'ouvrir une porte secrète qui conduit vers la mosquée, et lui recommande d'être fidèle.

La lettre tombe entre les mains d'un garde, qui la porte à Orosmane. Celui-ci ne doute pas de son malheur et du crime de Zaïre. Il lui fait rendre ce billet par un esclave inconnu, et, après avoir donné ordre d'arrêter Nérestan, il va lui-même au rendez-vous. Zaïre répond qu'elle attendra Nérestan et, à l'heure convenue, se trouve au lieu assigné. Il fait nuit. Elle entend quelqu'un qui approche, et appelle Nérestan. A ce nom la jalousie emporte Orosmane ; il poignarde Zaïre.

Mais voici qu'on lui amène Nérestan enchaîné. Orosmane, pour compléter sa vengeance, le traîne devant le cadavre de Zaïre. « Ma sœur! » s'écrie l'infortuné frère. A ce mot de sœur, Orosmane éperdu reconnaît son erreur, et tombe dans le désespoir. « Qu'ordonnes-tu de moi? » lui dit Nérestan. Le soudan, après un long silence, lui fait ôter ses fers, le comble de largesses, lui et tous les chrétiens, et se tue auprès de Zaïre.

Ce dénoûment laisse à désirer. Comme l'a remarqué M. Désiré Nisard, « le drame voulait une dernière explication entre Orosmane et Zaïre; la vérité voulait un dernier combat. Zaïre a juré à Lusignan qu'Orosmane ne saurait pas le secret de ses parents retrouvés et de son baptême clandestin ; elle tiendra son serment. Mais elle ne veut pas que son amant la soupçonne d'infidélité. Que va-t-elle dire? La foi, qui devient de plus en plus impérieuse, le sang, que chaque heure fait parler plus haut, peuvent bien arrêter sur ses lèvres tremblantes des paroles trop tendres; mais ils ne la forceront pas à simuler la trahison ou l'indifférence. Il faut qu'elle désespère Orosmane sans le tromper. Déchirée entre des devoirs contradictoires, la piété filiale, la religion et un amour né de la reconnaissance, l'infortunée ne voudra manquer à aucun ; mais quand Orosmane la frappera, elle sentira sans horreur la pointe du poignard qui doit lui ôter, avec la vie, le regret de ce que sa vertu lui aura coûté[2]. »

[1] Désiré Nisard, *Revue contemporaine*, 28 février 1858.
[2] *Ibid.*

Les spectateurs furent enlevés par cette tragédie dont les deux principaux rôles étaient interprétés par d'admirables artistes : mademoiselle Gossin, douée d'une voix ravissante, et alors dans tout l'éclat et toute la fraîcheur de la jeunesse, jouait Zaïre, et Lekain jouait Orosmane avec une énergie et une vigueur qui empoignaient toutes les âmes. Le succès fut durable, en dépit des parodies, et s'étendit même jusqu'à l'étranger ; *Zaïre* fut transportée sur le théâtre anglais.

Souvent, et tout récemment encore, on a vu *Zaïre* avec plaisir, parce que ce drame romanesque est bien conduit, rapide, émouvant, et même saisissant à la représentation : la terreur et la tendresse s'y succèdent tour à tour, et il n'y a pas une scène qui ne soit attachante ; le poëte déploie un rare talent de séduire l'imagination et les yeux ; il émerveille par sa fécondité à varier les nuances d'un dialogue toujours le même. Mais, à la lecture, tout cela perd beaucoup de son charme, et on s'aperçoit que la pièce ne donne réellement que deux actes remplis par Orosmane, le seul personnage qui se détache sur un fond assez morne.

Combien Racine a-t-il montré plus de fécondité dans une pièce empruntée également aux mœurs musulmanes, dans *Bajazet !* Autour de Roxane, que de mouvement, que de passions, que de personnages attachants ! Comme Acomat est grand, comme Athalide est touchante, comme Bajazet même est noble ! et comme tous leurs intérêts sont unis, fondus ensemble, comme ils font sortir le caractère de la Sultane, sans l'obscurcir !

Zaïre fut appelée à Paris tragédie chrétienne, et on la joua souvent à la place de *Polyeucte*. Mais quelle différence entre *Polyeucte* et *Zaïre*, pour l'inspiration chrétienne ! Comme l'a remarqué un critique de nos jours, « le sentiment chrétien qui traverse la tragédie de *Zaïre* et la soutient n'a ni vérité ni profondeur ! Il est tout en superficie. Évidemment ni Lusignan, ni Nérestan, ni Châtillon, ni Zaïre, ni Fatime n'ont plus de foi que n'en avait l'auteur lui-même, pour qui tout ce déploiement de christianisme n'était qu'une machine poétique [1]. » On peut même dire que c'est l'opposé du sentiment chrétien qui a inspiré la tragédie de Voltaire. Quelle impression veut-il que les spectateurs emportent avec eux ? L'impression que la religion seule a causé les malheurs de Zaïre et d'Orosmane, et que sans elle les vertus dont les avait doués la nature et qui les unissaient par les plus doux sentiments auraient assuré leur bonheur.

Le style, dans *Zaïre*, n'est pas plus irréprochable que l'invention. Cette pièce offre des passages charmants, quantité de beaux vers, le poëte renonce enfin à l'imitation de Racine et prend une couleur qui lui est propre ; mais dans cette tragédie, comme dans toutes celles du même poëte, le vers s'éloigne trop en général de la correction et de la pureté. Voltaire est prosaïque, grêle, étriqué ; il a corrigé pendant

[1] Sarcey, *le Temps*, 10 août 1874.

trente ans *Zaïre* qu'il avait composée en dix-huit jours; néanmoins elle est restée une de ses pièces les plus incorrectes.

Le succès de *Zaïre* engagea Voltaire à donner deux pièces du même genre qui ne mériteront pas de nous arrêter, *Adélaïde du Guesclin*, absolument médiocre, et « *Zulime*, troisième Zaïre aussi inférieure à la première copie que celle-ci l'est à l'original : on y trouve quelques beaux mouvements, mais point de grands caractères; le style, d'ailleurs, ne s'élève pas au-dessus de la haute comédie [1]. »

La *Mort de César*, esquissée à Wandworth ou à Londres, en 1726, composée en 1731, fut jouée à l'hôtel de Sassenage en 1733, et à Paris en 1743. Elle n'eut que sept représentations et son succès fut très-contesté. En 1793, les sentiments républicains qui sont l'âme de cette pièce en firent une œuvre de circonstance; mais elle ne put être jouée qu'avec un dénoûment nouveau plus approprié à l'époque.

Shakespeare avait fait, avant Voltaire, une tragédie de la *Mort de César*, qui offrait une copie pure et simple de l'antique. Le drame du poëte anglais, c'est Plutarque mis en scène, c'est l'histoire vivante reproduite dans sa vérité naïve par des détails intérieurs qui font mieux connaître les grands hommes que la pompe uniforme de leur rôle public : Voltaire imite plus Shakespeare que l'antiquité. Inférieur à son modèle, il ne sait point rendre ses personnages dans toute leur vérité. Son Brutus n'a pas la grandeur et l'élévation de caractère que lui donne l'histoire, et son César est recouvert d'un masque qui en fait un homme tout d'une pièce, d'une imperturbable dignité et d'une contenance plus hautaine et plus insultante que ne le comportent son caractère connu et même le seul intérêt de la politique. On doit cependant savoir gré à Voltaire d'avoir, en imitant le poëte anglais, éloigné de sa tragédie tout ce qui sortait de la sévérité magistrale du sujet et tout ce qui n'eût été pour le public français qu'un spectacle inutile de férocité. A la place de la fureur, Voltaire a mis le double amour du citoyen et du fils; il a établi entre eux une lutte qui fait tout le pathétique de la pièce, et dans laquelle sont renfermées toutes les beautés du drame.

Dans *Alzire* (1736), Voltaire fait ressortir le contraste des mœurs européennes et des mœurs américaines, l'opposition de la société civilisée et de la société sauvage.

Dans cette tragédie, dit-il lui-même, il a tâché de faire voir combien le véritable esprit de religion l'emporte sur les vertus de la nature. Il rend ici à la foi un hommage franc et énergique. Le principal personnage de la pièce, Guzman, est le type du véritable chrétien. Aussi *Alzire* est-elle la pièce la plus réellement chrétienne de Voltaire. L'émotion y pénètre l'âme d'un bout à l'autre.

Alzire est dans le théâtre de Voltaire ce qu'*Iphigénie* est dans celui de Racine; c'est peut-être le chef-d'œuvre dramatique de Voltaire, et c'est assurément une de ses pièces les plus remarquables par la versi-

[1] M. de Sales, *Histoire de la tragédie*, t. II.

fication. Beaucoup de négligences et d'incorrections, mais de grandes beautés d'expression et de sentiment, partout de l'esprit, de l'élégance, du brillant.

Mahomet (1791), tout entier de l'invention de Voltaire, est moins une tragédie qu'un pamphlet en vers. Sous prétexte de frapper l'islamisme, il voulut attaquer l'origine même de toute religion; en affichant la prétention de représenter ce que la fourberie peut inventer de plus atroce, et ce que le fanatisme peut exciter de plus horrible, enfin de montrer Tartufe les armes à la main, il ne produisit qu'une œuvre dénuée de vérité et de conscience. Cet ambitieux machiavélique et sans cœur qui nie la loi de la nature et celle de Dieu, ce scélérat qui conçoit l'idée d'élever un fils, Séide, pour en faire un jour l'assassin de son père, et une fille, Palmire, pour l'exciter à l'amour incestueux d'un frère, et pour s'en faire à lui-même un instrument de plaisir; cet homme d'un haut génie qui se dit continuellement à lui-même qu'il est un fourbe et un monstre, ce lâche assassin si différent du Mahomet de l'histoire, n'est pas plus intéressant que ses dupes crédules; et l'amas d'horreurs sans motif, dont la scène est souillée, révolte l'imagination et répugne au cœur. On ne peut accorder à l'auteur qu'il ait mis sur la scène des mœurs vraies, à défaut d'une action vraie, et qu'il ait fait penser les hommes comme ils pensent dans les circonstances où ils se trouvent. Le plus bel endroit de la tragédie, la situation de Zopire embrassant son fils dans son meurtrier et lui pardonnant sa mort, est presque un hors-d'œuvre, et est imité du *Marchand de Londres*, de l'Anglais Lillo.

Le cardinal de Fleury avait ordonné à Voltaire de retirer sa tragédie de *Mahomet* comme contraire à la religion chrétienne. Par une malice dont il était seul capable, il la dédia au pape Benoît XIV, Lambertini, pontife tolérant, prince facile et homme de beaucoup d'esprit, de l'aveu des philosophes eux-mêmes. Cependant elle fut suspendue à la quatrième représentation, et ne put être reprise que longtemps après, en 1751. Quoi qu'en ait dit Voltaire, cette tragédie faite, selon lui, pour des têtes anglaises plus que pour des cœurs français, était non-seulement *forte*, mais *dangereuse*.

Avec tous ses défauts cette pièce offre des beautés tragiques de premier ordre. La scène entre Mahomet et Zopire présente d'une manière admirable, dans un court dialogue, le développement simultané des deux caractères les plus opposés. Le premier impose, menace, humilie : c'est le crime qui cherche sa grandeur dans des intérêts sacrés; le second parle simplement, mais avec énergie et animation : c'est la vérité qui veut se faire jour et triomphe par sa seule puissance.

Euripide avait écrit une tragédie intitulée *Cresphonte*, qui passait dans l'antiquité pour le chef-d'œuvre du rival de Sophocle et était l'objet de l'enthousiasme des Athéniens. C'est ce sujet, mis par Aristote au premier rang des sujets tragiques, que Voltaire voulut traiter dans sa *Mérope*, composée en 1736 et jouée en 1743.

L'admiration la plus chaleureuse éclata dès la première représenta

tion. Ce succès fut dû en grande partie au jeu pathétique de mademoiselle Dumesnil, qui, suivant l'expression même de Voltaire, sut faire pleurer pendant trois actes de suite. On a souvent dit que c'est l'ouvrage où Voltaire s'est le plus pénétré de l'esprit des anciens ; que, par la simplicité et le naturel antiques, c'est ce qu'il a composé de plus parfait, de plus irréprochable dans le plan. Assurément ce n'est pas, dans l'ensemble, une de ses tragédies les plus intéressantes. Le poëte sait tirer profit d'une situation, mais il n'émeut pas profondément l'âme, parce que lui-même n'est pas ému.

M. Désiré Nisard a jugé ainsi le principal personnage :

« Mérope est peut-être une création moins originale que Zaïre. Je voudrais qu'elle me fît moins penser à Andromaque, à qui elle emprunte la fidélité de la veuve, et à Clytemnestre dont elle imite l'orgueil. Je la voudrais plus profonde et plus politique. Une reine, une veuve de roi, une mère qui voit l'héritage de son fils convoité par un Polyphonte, a plus pensé, plus senti, et doit en savoir plus sur le cœur humain que Mérope. Quand Polyphonte la force de choisir entre sa main et la mort d'Égisthe, je regrette qu'elle n'ait rien de l'innocente habileté d'Andromaque faisant servir au salut de son fils la passion qu'elle inspire à Pyrrhus. Quand la vie d'Égisthe est menacée, je regrette qu'à l'exemple de Clytemnestre défiant Agamemnon d'arracher sa fille d'entre ses bras, elle ne rende pas à Polyphonte menace pour menace, et ne sache pas en même temps prier et se faire craindre.

« L'action marche, les situations se compliquent, sans que le caractère de Mérope se développe. Il est au cinquième acte ce qu'il était au premier, uniforme, ce qui n'est pas la même chose que conforme à lui-même comme le veulent les maîtres, et comme l'exige la vérité dramatique. Il ne nous dit rien, dans tout le cours de l'action, que nous ne sachions dès le commencement. La surface de ce cœur semble seule troublée. Le péril qui s'accroît, le terme extrême qui approche n'en font sortir aucun secret de tendresse, ni jaillir aucun accent inattendu. Il y a même lieu d'admirer l'industrie avec laquelle le poëte diversifie par les jeux de scène l'expression d'un sentiment qu'il n'a pas su varier en l'approfondissant. Mais, tel qu'il est, le caractère de Mérope est un des plus intéressants de notre théâtre. Sa tristesse, à la fois noble et tendre, son indifférence pour la possession d'une couronne qui ne doit pas passer sur la tête de son fils, l'ennui qu'on lui cause en lui parlant des intrigues de Polyphonte au milieu de ses angoisses sur le sort d'Égisthe, ce vide du pouvoir suprême aux yeux d'une mère qui craint de n'avoir plus de fils, voilà des traits de nature ; et si la Mérope de Voltaire n'est pas une de ces vigoureuses créations auxquelles le génie du poëte donne une existence historique, c'est du moins une admirable esquisse [1]. »

Saint-Marc Girardin ajoute que de toutes les héroïnes de Voltaire, Mérope est celle peut-être qui a le moins de prétentions philosophiques, mais qu'elle en a encore.

Ce qu'il faut admirer avec l'auteur du cours de *Littérature dramatique*, c'est la force de l'amour maternel de Mérope, c'est l'énergie avec

[1] *De la tragédie française, loc. cit.*

laquelle éclate sa soif de vengeance quand elle croit voir dans Égisthe le meurtrier de son fils !

« Qu'on amène à mes yeux cette horrible victime !
Inventons des tourments qui soient égaux au crime !
Ils ne pourront jamais égaler ma douleur [1]. »

C'est une scène bien belle que celle où, devant Polyphonte, Mérope trahit son fils en voulant le défendre. Le tyran s'étonne de voir qu'elle n'ait point immolé Égisthe comme elle le voulait :

ÉGISTHE.

« .... Tu vends mon sang à l'hymen de la reine.
Ma vie est peu de chose, et je mourrai sans peine ;
Mais je suis malheureux, innocent, étranger,
Si le ciel t'a fait roi, c'est pour me protéger.
J'ai tué justement un injuste adversaire.
Mérope veut ma mort ; je l'excuse, elle est mère ;
Je bénirai ses coups prêts à tomber sur moi,
Et je n'accuse ici qu'un tyran tel que toi.

POLYPHONTE.

Malheureux ! oses-tu, dans ta rage insolente...

MÉROPE.

Eh ! Seigneur, excusez sa jeunesse imprudente ;
Élevé loin des cours et nourri dans les bois,
Il ne sait pas encor ce qu'on doit à des rois [2]. »

« Ce mouvement de Mérope qui trahit le secret qu'elle voulait garder, cette mère empressée à justifier son fils et qui le dénonce en le justifiant, ces explosions involontaires de l'amour maternel ne sont pas des coups de théâtre ; c'est mieux que cela ; ce sont des mouvements du cœur humain [3]. »

Au cinquième acte, au dénoûment, le sublime éclate. Le meurtrier de l'époux et des enfants de Mérope a été reconnu et a subi le dernier supplice. La reine vient sur la scène, suivie de la foule du peuple qui a été témoin de la mort du meurtrier Polyphonte :

« Guerriers, prêtres, amis, citoyens de Messène,
Au nom des Dieux vengeurs, peuples, écoutez-moi :
Je vous le jure encore. Égisthe est votre roi ;
Il a puni le crime, il a vengé son père. »

[1] Acte III, sc. IV.
[2] Acte IV, sc. II.
[3] Saint-Marc Girardin, *Litt. dramatique*, t. I, p. 370, 373.

Elle montre ensuite le corps sanglant du supplicié qu'on apporte du fond du théâtre avec une indignation mêlée de mépris et de colère :

« Celui que vous voyez traîné sur la poussière,
C'est un monstre, ennemi des Dieux et des humains ;
Dans le sein de Cresphonte il enfonça ses mains,
Cresphonte, mon époux, mon appui, votre maître.
Mes deux fils sont tombés sous les coups de ce traître.
Il opprimait Messène, il usurpait mon rang ;
Il m'offrait une main fumante de mon sang. »

Puis désignant du doigt Égisthe qui arrive tenant à la main la hache dont il a frappé le tyran :

« Celui que vous voyez, vainqueur de Polyphonte,
C'est le fils de vos rois, c'est le sang de Cresphonte,
C'est le mien, c'est le seul qui reste à ma douleur.
Quels témoins voulez-vous plus certains que mon cœur ? »

Et montrant Narbas :

« Regardez ce vieillard : c'est lui dont la prudence
Aux mains de Polyphonte arracha son enfance ;
Les Dieux ont fait le reste.

NARBAS.

Oui, j'atteste ces Dieux
Que c'est là votre roi qui combattait pour eux.

ÉGISTHE.

Amis, pouvez-vous bien méconnaître une mère,
Un fils qu'elle défend, un fils qui venge un père,
Un roi vengeur du crime ?

MÉROPE.

Et si vous en doutez,
Reconnaissez mon fils aux coups qu'il a portés [1]. »

La situation rend sublimes ces derniers vers qui ailleurs ne seraient que nobles.

Cette tragédie sans amour a pu être placée parmi les tragédies classiques, non-seulement pour l'intérêt du sujet et l'habileté de la composition, mais aussi pour le mérite du style. C'est, avec *Alzire*, ce que Voltaire a écrit pour le théâtre de plus achevé, de plus soutenu, de plus sobrement élégant. La Harpe, qui l'a épluchée pour ainsi dire mot par mot, dit qu'il n'y a peut-être pas douze vers faibles dans *Mérope*, et que s'il s'y rencontre deux ou trois expressions impropres, c'est tout au plus. Le poëte s'y montre admirable versificateur : « Il s'est surpassé, dit de son côté le père Tournemine. Jamais sa versification ne fut plus belle et plus claire. » Les fautes contre la pureté de la lan-

[1] *Mérope*, acte V, sc. dern.

gue sont plus nombreuses dans *Mérope* que ne le dit la Harpe; mais assurément elles le sont bien moins que dans toutes les autres pièces de Voltaire.

Dans *Sémiramis*, composée pour effacer la pièce de Crébillon, du même nom et représentée sans succès en 1748, Voltaire voulut rendre les turpitudes que cache souvent la vie, en apparence si heureuse, des princes et des rois. La morale de la pièce se trouve tout entière dans les quatre vers que dit à la fin le grand prêtre :

> « Par ce terrible exemple, apprenez tous du moins
> Que les crimes secrets ont les Dieux pour témoins ;
> Plus le coupable est grand, plus grand est le supplice :
> Rois, tremblez sur le trône, et craignez leur justice. »

Deux ans après *Sémiramis* l'inépuisable poëte fit jouer *Oreste*. « Je voulus, dit-il, donner à ma nation quelque idée d'une tragédie sans confidente, sans épisode: le petit nombre des partisans du bon goût m'en sait gré; les autres ne reviennent qu'à la longue, quand la faveur de parti, l'injustice de la persécution et les ténèbres de l'ignorance sont dissipées. »

Voltaire a toujours cru à l'injustice et à l'ignorance de ses critiques. Il essaye ainsi, sans y réussir, de sauver ses enfants mal nés. Ce ne fut point une cabale qui fit tomber *Oreste* destiné à éclipser l'*Électre* de Crébillon, mais bien ce que l'auteur y avait mis de déclamation à la place d'intérêt. En vain, pour gagner la bienveillance du parterre, lui prodigua-t-il force compliments anticipés dans une humble préface, le parterre lui fit défaut encore une fois, excepté dans une seule situation de la pièce, « où, dit Condorcet, des beautés de tous les temps, mises sur la scène par un homme digne de servir d'interprète au plus éloquent des poëtes grecs, forcèrent les applaudissements. » « Voltaire, dit-il, plus occupé des intérêts du goût que de sa propre gloire, ne put s'empêcher de crier au parterre : « *Courage, Athéniens, c'est du Sophocle*. » Voltaire, dans *Oreste*, s'était, en effet, rapproché le plus possible du grand tragique d'Athènes, du moins pour le genre, et s'était éloigné le plus qu'il avait pu de l'*Électre* de Crébillon, accueillie dans le temps avec une faveur si marquée; mais le moment d'enthousiasme passé, le public redevint froid, et ce fut justice. Une pièce si inférieure aux chefs-d'œuvre de l'auteur ne pouvait pas, pour quelques beautés çà et là semées, obtenir un franc et loyal succès. Il eut beau rendre Clytemnestre intéressante par ses remords, la peindre plus faible que coupable, dominée par le cruel Égisthe, et sentant le poids de sa chaîne comme celui de son crime, on trouva la distance trop grande entre le modèle et l'imitation.

Rome sauvée, troisième lutte de Voltaire contre Crébillon, fut jouée dans l'année 1752, en l'absence de l'auteur.

Voltaire attachait la plus grande importance au succès de cette pièce, et ses lettres sont remplies des témoignages de ses préoccupations à cet

égard. Tantôt il trouvait que le sujet était fait pour être traité devant le sénat de Venise, le parlement d'Angleterre, ou messieurs de l'Université, mais non devant « les têtes françaises de nos jours[1] ». Tantôt, faisant allusion à la cabale qui lui barrait le chemin du triomphe, il disait : « Si le procureur général et la grand'chambre ne viennent en premières loges, Cicéron aura beau crier, *ô tempora ! ô mores!* on demandera *Inès de Castro* et *Turcaret*[2]. »

Mais ce qui l'effraye le plus, c'est le succès de *Catilina*. Il ne croit pas que le public, toujours travaillé par la cabale, revienne en sa faveur de son premier jugement. C'est là ce qui le fait trembler et enrager à la fois : « Si l'on croit que *Rome sauvée* peut être jouée, je ne m'y oppose pas ; mais je tremble beaucoup. Je dois tomber, puisque la farce allobroge de Crébillon a réussi[3]. »

La *farce allobroge* fut préférée ; le succès de *Rome sauvée* sur la scène n'approcha pas même de loin de celui de *Catilina*.

Quoi qu'ait prétendu l'auteur, qui disait : « Il y a dans cet ouvrage je ne sais quoi qui ressent l'ancienne Rome[4], » la vérité historique est fort peu respectée dans *Rome sauvée*, et il n'a pas *attrapé*, comme il le croyait, la ressemblance de Cicéron, de César et de Catilina. Il a mieux réussi dans ses efforts pour perfectionner le style de cette tragédie dont il ne cessait de répéter qu'il avait fait sa pièce de prédilection. C'est une de celles qu'il a écrites avec le plus de soin, de pureté et de force.

Dans l'*Orphelin de la Chine* (1755), dont le sujet est pris d'une pièce chinoise traduite par le père Prémare et publiée en 1735, il voulut opposer l'un à l'autre l'amour paternel et l'amour maternel, et montrer, comme dit Saint-Marc Girardin, quelle différence il y a entre la tendresse de la mère, toujours prête à tout sacrifier à la vie de son enfant, et celle du père qui sacrifie son fils aux devoirs que l'honneur ou la loi lui impose[5]. Contraste intéressant, mais qui, dans Voltaire, est plutôt une discussion qu'une action dramatique. Le poëte disait de sa tragédie, appelée par lui-même un *ouvrage bien singulier*, qu'elle produisait un puissant effet depuis le premier vers jusqu'au dernier[6]. Cependant elle ne réussit guère à la scène, et Fréron la harcela de critiques que Grimm était obligé de reconnaître fondées pour la plupart.

Malgré l'origine chinoise de ce drame, on y trouve des réminiscences très-classiques. Gengis-Khan, jadis l'obscur Témugin, rejeté par les parents d'Idamé, arrivant armé du pouvoir et se présentant à Idamé qui craint tout pour son époux, rappelle visiblement Sévère et Pauline.

[1] Lettre à d'Argental, 8 janvier 1750.
[2] Lettre à Cideville, 10 mars 1752.
[3] Lettre à Thibouville, 15 avril 1752.
[4] Lettre au duc de Richelieu, 31 août 1751.
[5] *Littérature dramatique*, t. I, p. 402.
[6] Lettre à d'Argental, 3 août 1754.

Mais quelle puérilité de faire du terrible Tartare un sauvage doucereux qui dit à Idamé, qu'il a aimée sous le nom de Témugin et qu'il invite à divorcer d'avec Zamire pour devenir sultane:

« ..... Le trône a quelques charmes,
Et le bandeau des rois peut essuyer des larmes. »

Voltaire donna en 1775 la dernière de ses tragédies qui garde une forte empreinte de son talent, *Tancrède*. Le sujet est tiré de l'histoire des croisades, ou plutôt du poëme de la *Jérusalem délivrée*. Nous sommes en pleines mœurs chevaleresques d'un côté, et en plein islamisme de l'autre. On comprend la beauté du contraste que cette situation jette sur la pièce, et quel intérêt lui donne un amour qui rencontrera de part et d'autre tant d'obstacles. Si l'on y ajoute la pompe et la magnificence que le sujet comporte, et la troupe d'élite (en tête de laquelle était la célèbre Clairon) qui joua *Tancrède*, on ne sera pas étonné du succès inouï qu'obtint cette tragédie.

La trame en est légère: « C'est un ouvrage, comme le dit Diderot, fondé sur la pointe d'une aiguille[1]. » Elle renferme bien des défauts de conduite, mais aussi bien des beautés de détail. Le premier et le second acte sont assez froids. Le troisième est magnifique. C'est une suite de grands et pathétiques tableaux. Il y a un moment où la scène est muette et haletante et où le spectateur frissonne d'émotion. C'est celui où Aménaïde, en allant au supplice, reconnaît Tancrède aux côtés de son père. Elle n'a que le temps de dire d'une voix étouffée : « *Est-ce lui? Je me meurs.* » Tancrède, persuadé qu'elle n'a pu résister à la confusion que doit lui inspirer la vue subite d'un homme envers qui elle est si coupable, se dit:

« Ah! ma seule présence
Est pour elle un reproche! Il n'importe... Arrêtez,
Ministres de la mort, suspendez la vengeance;
Arrêtez, citoyens; j'entreprends sa défense :
Je suis son chevalier. Ce père infortuné,
Prêt à mourir comme elle, et non moins condamné,
Daigne avouer mon bras propice à l'innocence.
Que la seule valeur rende ici des arrêts :
Des dignes chevaliers c'est le plus beau partage.
Que l'on ouvre la lice à l'honneur, au courage. »

Mais le plus bel endroit de la tragédie est celui où le vieil Argire reconnaît la culpabilité d'Aménaïde, sa fille, et en donne pour dernière preuve le refus de tous les chevaliers de prendre sa défense :

« ..... Nul chevalier ne cherche à la défendre :
Ils ont en gémissant signé l'arrêt mortel,
Et, malgré notre usage antique et solennel,

[1] Lettre à Mlle Voland, 5 septembre 1760.

Si vanté dans l'Europe et si cher au courage,
De défendre en champ clos le sexe qu'on outrage,
Celle qui fut ma fille à mes yeux va périr
Sans trouver un guerrier qui l'ose secourir.
Ma douleur s'en accroît, ma honte s'en augmente ;
Tout frémit, tout se tait, aucun ne se présente. »

Tancrède secoue la torpeur et l'accablement où il était plongé ; un transport involontaire le saisit. Il serre dans ses mains les mains tremblantes d'Argire, et, d'une voix animée par l'amour et altérée par la rage, il fait entendre ce cri sublime, l'un des plus beaux qui aient jamais retenti sur la scène :

« Il s'en présentera, gardez-vous d'en douter. »

« A ce vers, dit la Harpe qui assistait à la première représentation, un cri universel s'éleva de tous les coins de la salle ; il semblait que ce fût le mot qu'on attendait et qu'il fût sorti en même temps de l'âme de tous les spectateurs comme de celle de Tancrède [1]. »

Le quatrième acte est sans action, et le cinquième long, froid, entortillé, à l'exception de la dernière scène, qui est d'une grande beauté.

La critique a reproché à l'auteur de *Tancrède* d'avoir fait consister tout le nœud de la pièce dans l'omission d'une adresse au dos d'une lettre. Elle lui reproche aussi cette invraisemblance de situation que, sur un pareil indice, la fille du seigneur de Syracuse le plus respecté, de l'ancien chef de l'État, ait pu être sur-le-champ condamnée, conduite au supplice, et qu'elle ne confie pas même à son père le secret qui prouve son innocence.

Il s'en faut que *Tancrède* soit l'une des pièces les mieux écrites de Voltaire. Les beautés dramatiques y abondent, mais celles de style et de versification y sont clair-semées. Dans *Rome sauvée* et dans l'*Orphelin de la Chine* on retrouve encore la belle versification de *Zaïre*, de *Mérope* et de la *Mort de César*, mais dans *Tancrède* on assiste à la décadence du grand écrivain.

A partir de *Tancrède*, tout ce que Voltaire produit pour le théâtre est tristement marqué du sceau de la vieillesse ; dans ces tragédies d'un auteur qui ne sut pas s'arrêter à temps, pas une belle scène. C'est à peine si l'on y trouve quelques vers dignes d'un poëte dramatique.

L'esprit philosophique de l'auteur devient celui de tous les personnages ; pas une des pièces de cette vieillesse tristement féconde où de longues tirades n'offrent un débordement de lieux communs sur la tyrannie et la liberté.

La carrière dramatique de Voltaire fut close par la tragédie d'*Irène*. Le vieux poëte semblait ne souhaiter plus, avant de mourir, que de voir représenter sa dernière pièce et de jouir de ces suprêmes applaudisse-

[1] *Lycée*, 3e p., l. Ier, ch. III, sect. 14.

ments. Aussi, ses partisans fanatiques s'entendirent-ils, sans pitié de son grand âge, pour lui faire un de ces succès comme en obtiennent rarement du premier coup les plus indiscutables chefs-d'œuvre. Jamais la seconde enfance d'un grand homme ne fut plus ménagée et trompée. Jamais cabale bienveillante ne fut montée avec tant d'art et d'unanimité pour le succès d'une mauvaise pièce.

Le jour de la première représentation arriva. C'était un lundi, le 16 mars 1778.

« Pendant qu'on jouait cette tragédie, dès le second acte un messager fut député de la comédie pour annoncer à M. de Voltaire la faveur qu'elle prenait. Après le quatrième, un second vint avec ordre de pallier le froid presque général dont on avait reçu le troisième et le quatrième. A la fin du cinquième, M. Dupuy, le mari de mademoiselle Corneille, fut le premier à lui apprendre qu'*Irène* avait eu un succès complet.

« Un autre ami entré ensuite trouva M. de Voltaire au lit, écrivant, enflé des éloges qu'il venait de recevoir, et mettant en ordre la seconde tragédie d'*Agathocle*, pour la faire jouer tout de suite. Le philosophe affecta d'abord un grand flegme : il ne répondit au complimenteur autre chose, sinon : « *Ce que vous me dites me console, mais ne me guérit pas.* » Cependant il voulut savoir quels endroits, quelles tirades, quels vers avaient fait le plus d'effet, et sur ce qu'on lui cita les morceaux contre le clergé comme ayant été fort applaudis, il fut enchanté qu'ils compenseraient la fâcheuse impression que sa confession avait produite dans le public.

« Les jours suivants plus de trente cordons bleus étant venus se faire écrire chez lui pour le féliciter, l'illusion du succès ne put que s'accroître, et ce qui y mit le comble, ce fut la députation du jeudi 19 de l'Académie française, pour l'assurer de la part que la compagnie prenait à son triomphe [1]. »

C'en était trop. Le cœur humain ne peut recevoir sans mesure ni la joie ni la douleur. Un léger vent d'opposition ou de critique eût suffi peut-être pour sauver Voltaire écrasé sous le poids de son triomphe. « Jamais, selon l'expression de Grimm, pièce ne fut plus mal jouée, plus applaudie et moins écoutée ; » la salle tout entière demandait sans cesse à contempler les traits de l'auteur d'*Irène* qui se levait et disait : « Vous voulez donc me faire mourir de plaisir ? » Il en mourut, en effet, à deux mois de là, au milieu de cette fumée d'encens populaire, objet constant de sa vie.

[1] *Mém. secr. pour servir à l'histoire de la rép. des lett.*, 24 mars 1778, t. XI, p. 164.

SAURIN

— 1706-1786 —

Bernard-Joseph Saurin était avocat exerçant et avait déjà une quarantaine d'années, quand la générosité de son ami Helvétius le força d'accepter une rente de mille écus qui le mit à même de suivre son penchant pour la littérature.

En 1743 il donna pour son début la comédie des *Trois Rivaux*, en cinq actes et en vers, qu'il retira lui-même après la sixième représentation. Il la fit imprimer pourtant, parce que, selon lui, « elle contenait des endroits qui pourraient ne pas déplaire à la lecture. » Malheureusement elle n'est pas plus capable de satisfaire le lecteur que le spectateur.

Aménophis, joué en 1752, n'eut que trois représentations. Le dénoûment de cette tragédie romanesque, que Lemierre a heureusement reproduit dans *Hypermnestre*, l'a seul sauvée de l'oubli.

Cette double chute ne découragea pas Saurin; il se remit au travail, et, en 1760, quand il approchait déjà de la soixantaine, fit jouer *Spartacus*.

Cette tragédie est très-faible, la fable en est mal conçue; on n'y est ni transporté d'admiration, ni ému d'une commisération forte, ni touché d'horreur. On ne sait pour qui s'intéresser. Ce n'est ni pour le consul, ni pour sa fille, ni pour Noricus, ni pour les Romains, ni pour Spartacus qui ne court aucun péril. Il y a des événements, mais ils ne sont pas enchaînés. Dans cette pièce singulière le sublime est outré et ne porte point sur une base solide.

Suivant la remarque de Geoffroy [1], Corneille a peint la grandeur romaine, et cette grandeur était réelle; Saurin abaisse les Romains et prend plaisir à guinder sur des échasses un vil gladiateur : les Romains chez lui sont des nains, et l'esclave Spartacus, qui aspire à délivrer l'univers, est un géant; le contraste est frappant, mais chimérqiue.

Corneille dans *Nicomède*, Racine dans *Mithridate*, Crébillon dans *Rhadamiste et Zénobie*, ont exprimé différemment la haine que les Romains inspiraient aux peuples subjugués par eux; Saurin voulut peindre les Romains vaincus par un chef de révoltés et sur le point d'être exterminés par un gladiateur : « Ceux, dit Palissot [2], qui ont quelque idée de la fierté romaine et qui savent ce qu'était Crassus, le plus orgueilleux des Romains, ont-ils pu voir sans surprise cette fierté humiliée devant Spartacus? Le consul de Rome, c'est-à-dire un

[1] *Cours de litt. dram.*, t. II, p. 393, 23 nivôse an IX.

[2] *Mémoires sur la littérature.*

des maîtres du monde, offrir non-seulement à ce Spartacus le rang de sénateur, s'il veut consentir à la paix, mais sa propre fille? Ont-ils pu s'accoutumer à voir la fille de ce consul amoureuse dans le camp de son père? Et de qui? de ce même Spartacus : absurdité digne du reste, et qui achève de faire sentir le ridicule de l'ouvrage. Crassus, en promettant le rang de sénateur, promet ce qu'il n'est pas en son pouvoir d'accorder, et ce que Spartacus n'aurait pas obtenu dans Rome en cendre. La promesse de la main de sa fille met le comble à son avilissement; et c'est ainsi que Saurin savait garder les convenances! »

Cependant, il faut le reconnaître avec l'auteur du *Cours de littérature dramatique*, *Spartacus* a des beautés tragiques : on y rencontre quelques tirades d'une grande fierté; le rôle de Spartacus est très-brillant, très-théâtral, mais il est le seul.

En général le style de cette tragédie est prosaïque, incorrect, *duriuscule*, selon l'expression de Voltaire, qui ailleurs, avec sa versatilité ordinaire, a dit qu'il y avait dans *Spartacus* un grand nombre de vers frappés sur l'enclume du grand Corneille, et qu'il en aimait mieux cent de cette tragédie que tout ce qu'on avait fait depuis Racine.

Un épisode du roman de Gil Blas, intitulé : *le Mariage par vengeance*, fournit à Saurin le sujet de *Blanche et Guiscard* (1763). Trop de rapidité dans la suite des événements et des invraisemblances sans nombre déparent cette pièce qui réussit grâce à des situations touchantes admirablement rendues par le jeu inimitable de mademoiselle Clairon.

Une autre pièce de Saurin est restée célèbre, *Béverley*, drame en cinq actes, en vers libres (1768), imité de *The Gamester* de l'Anglais Lillo. Au lieu de nous montrer, comme Regnard, le joueur du côté comique, au lieu d'égayer la scène des désordres d'un jeune homme aimable qui perd au jeu repos, santé, fortune, maîtresse, Saurin nous présente le comble de la rage et du désespoir. Il n'a pas voulu faire une comédie, mais un drame : soit; encore ce drame est-il trop horrible. Il y a quelque chose de révoltant dans le dénoûment, où un père, transporté d'une fureur insensée, enfonce un poignard au cœur de son enfant plongé dans le plus doux sommeil. L'auteur anglais avait sagement écarté cet horrible spectacle des yeux des spectateurs.

LEFRANC DE POMPIGNAN

— 1709-1784 —

Lefranc de Pompignan a peu travaillé pour le théâtre, bien que ce soit par là qu'il ait débuté dans la carrière des lettres. A l'âge de vingt-deux ans il apportait à Paris, dans sa valise de voyageur, la tragédie de *Didon*,

sujet emprunté à Virgile que Pompignan tenait pour un incomparable poëte et pour un versificateur unique. Il s'était aidé beaucoup aussi de Métastase, le Racine de l'Italie, dont la *Didone abbandonata*, représentée à Naples en 1724, jouissait encore d'une grande réputation. La pièce du jeune Lefranc eut beaucoup de succès et resta longtemps au théâtre. La conduite en est bonne, les caractères sont soutenus, et le style ne manque ni de pureté ni d'élévation. Mais tous les rôles y sont sacrifiés au rôle principal qui, à vrai dire, est le seul de la pièce ; et c'est là un défaut grave.

DE BELLOY

— 1727-1775 —

Natif de Saint-Flour, orphelin dès sa première enfance, amené à Paris à l'âge de cinq ans sous la tutelle d'un oncle avocat distingué du Parlement, Pierre-Laurent Buyrette de Belloy fut destiné au barreau. Bientôt dégoûté de cette profession, il disparaît et s'engage en qualité d'acteur dans une troupe de comédiens qui jouait dans les cours du Nord. Absent de la patrie il en conserve le plus doux souvenir dans son âme et n'aspire plus qu'à y rester libre et indépendant pour tâcher de conquérir cette gloire du théâtre qu'il avait, si jeune, ambitionnée.

Une première pièce qu'il envoya, sous le titre de *Titus*, aux comédiens français, ne fut point acceptée. Accablé par cette chute qui détruisait ses plus chères espérances, il s'exila de nouveau, mais ne tarda pas à revenir, rapportant dans son sac une tragédie nouvelle, *Zelmire*, pièce de pure fantaisie, qui était remplie d'événements incroyables, et où il était beaucoup plus donné à la curiosité qu'au sentiment. Mais, au rapport de Bachaumont, les *situations séduisantes* trouvées par le poëte *subjuguèrent la raison* des spectateurs. La première représentation fut un triomphe, et toute la salle demanda l'auteur avec les plus bruyantes instances.

Ce succès, dû en grande partie aux puissantes protections que l'auteur s'était ménagées, lui assura l'indépendance après laquelle il aspirait, et le délivra des persécutions d'un tuteur qui cherchait à le faire enfermer pour s'être opposé aux desseins de sa famille sur lui.

Jusqu'à maintenant de Belloy n'a fait que marcher d'un pas incertain dans les vieilles ornières. Il va enfin se lancer dans un chemin nouveau et le parcourir avec gloire.

Peu de temps après *Zelmire*, un de ses protecteurs, le maréchal de Duras, lui donna l'idée et plusieurs détails du *Siége de Calais*, dont la représentation (à765) fut un des événements les plus intéressants de notre histoire littéraire.

Cette tragédie où, comme le dit l'auteur avec un juste orgueil, la nation eut pour la première fois le plaisir de s'intéresser pour elle-même, frappa toute la France d'un enthousiasme d'autant plus grand qu'accablée par la guerre désastreuse de Sept ans, elle sentait le besoin de se relever à ses propres yeux. « Une pièce où les Français vaincus forçaient l'admiration et le respect de leurs vainqueurs par une constance inébranlable dans les revers, et surtout par un amour, un dévouement sans bornes pour la personne de leur roi, faisait à la cour une douce et consolante diversion aux plaintes amères que la nation formait de toute part contre le monarque et ses ministres. En applaudissant à ce prodige du vieil honneur français, on oubliait la honte du moment, et l'on se croyait encore capable des belles actions dont on était si fortement ému. De la cour, l'enthousiasme s'était étendu à la capitale et aux provinces. Le *Siége de Calais* fut donné gratis au peuple, joué dans les garnisons par les soldats mêmes, enfin imprimé et représenté jusque dans nos colonies. Compté à l'auteur pour un double succès, il lui valut, avec *Zelmire*, la médaille que le roi avait fondée pour les auteurs qui réussiraient trois fois au théâtre; et cette médaille, il est le seul qui l'ait reçue. La ville de Calais ne crut pas pouvoir faire moins, en faveur de l'écrivain qui venait de ressusciter son antique gloire, que de lui décerner des lettres de citoyen, et de les lui envoyer dans une boite d'or, portant cette inscription : *Lauream tulit, civicam recipit.*

Mais les circonstances extérieures, les causes extrinsèques avaient trop contribué à ce succès pour qu'il pût être durable. Bientôt l'on passa de l'excès de la louange à celui du blâme; et l'on mit au-dessous de rien ce qu'on avait peu auparavant élevé au-dessus de tout.

Sans contester tout mérite au *Siége de Calais*, il faut reconnaître que l'enthousiasme du premier moment l'avait singulièrement surfait.

La tentative de faire des tragédies nationales avait été vivement applaudie par Voltaire, qui s'était souvent plaint que presque toutes nos pièces de théâtre étaient dans le costume antique, étaient moulées sur les tragédies grecques « où les Dieux méchants, leurs ministres fourbes, leurs oracles menteurs et des rois cruels jouent les principaux rôles, où les perfidies, les superstitions et les atrocités remplissent chaque scène [1]. » Mais les défauts énormes de l'œuvre de de Belloy ne pouvaient échapper à ce goût si sûr. Le *Siége de Calais* paraissait à Voltaire une pièce « aussi insipide qu'éblouissante [2] ». Il en trouvait les vers « durs et mal faits [3] ». Il s'affligeait, lui qui était né quand Racine vivait encore, de finir ses jours dans le temps du *Siége de Calais* et dans le triomphe de l'Opéra-Comique. D'ailleurs le sujet lui paraissait mal choisi. L'idée de réparer les désastres de la France par la grandeur d'âme de six habitants de Calais, et de mettre au théâtre d'assez

[1] *Dict. polit.*, QUISQUIS.
[2] Lettre à M. d'Argental, 19 juin 1769.
[3] *Essais sur les mœurs.*

mauvaises raisons en assez mauvais vers en faveur de la loi salique lui semblait d'un énorme ridicule. Il ne comprenait pas qu'on eût prétendu élever l'infortuné Philippe de Valois au-dessus du grand Édouard III, son vainqueur [1], et peindre la prise de Calais comme un événement glorieux pour la France après la bataille de Créci, et déshonorant pour Édouard. « Si on voulait, disait-il, consoler et flatter le gouvernement français, ce n'était pas la perte de Calais qu'il fallait célébrer, c'était l'héroïsme de François de Guise, qui la reprit au bout de deux cent dix années [2]. »

Le jugement de Diderot n'était pas plus favorable. A ses yeux c'était « une mauvaise tragédie sur un des plus beaux sujets et des plus féconds, d'un style boursouflé et barbare ».

Voué par goût autant que par reconnaissance aux sujets nationaux, de Belloy composa successivement *Gaston et Bayard* (1771), *Gabrielle de Vergy*, qui charmait tant Rousseau à qui l'auteur l'avait envoyée, et enfin *Pierre le Cruel* (1772), dans laquelle Duguesclin soutient dignement la gloire du nom français à côté du prince Noir, l'éternel honneur de l'Angleterre.

Gaston et Bayard eut un succès qui égala presque celui du *Siége de Calais*; et cependant cette tragédie n'était guère qu'un ramassis d'absurdités tantôt mal empruntées à l'histoire, et tantôt de pure invention. Grimm écrivait : « L'idée de transporter à Bresce et dans le seizième siècle la conspiration des poudres de Londres suffit pour prouver combien le jugement de M. de Belloy est sain; le duel inventé entre Gaston et Bayard pour une beauté italienne est un chef-d'œuvre d'absurdité [3]. »

La tragédie de *Gaston et Bayard* offre des vers énergiques, et même de belles suites de vers; telle est la tirade où Avogare dit à sa fille Euphémie :

> « En vengeant ma maison, j'affranchis ma patrie :
> Le ciel pour les Français n'a point fait l'Italie;
> De quel droit venaient-ils, du fond de leurs États,
> Porter dans mes foyers le deuil et le trépas ?
> Du moins, que leurs malheurs consolant ma misère,
> Ce jour soit le dernier pour leur armée entière;
> Que dans toute la France on voie avec effroi
> Des pères désolés qui pleurent comme moi [4] ! »

Mais aussi on y peut relever des négligences et des incorrections surprenantes. Conçoit-on des vers comme ceux-ci :

> « Sa main serra ma main pour la dernière fois :
> Les accents étouffés de sa plaintive voix

1 *Diatribe à l'auteur des Éphémérides.*
2 *Comment. sur l'Esprit des lois.*
3 Grimm, *Corresp. littér.*, mars 1770.
4 Acte II, sc. I.

Ne purent que *nommer la vengeance et son père;*
Je la jurai sur lui, sur sa mourante mère [1]. »

Je la jurai, quand le substantif qui précède le pronom *la* est *père!*
Gabrielle de Vergy ne fut pas donnée au théâtre, parce que de Belloy, rsuadé que mademoiselle Clairon était la seule actrice capable alors : jouer Gabrielle, n'osa, après la retraite de cette célébrité de la scène ınçaise, confier le rôle à une autre.

Pierre le Cruel tomba lourdement. La pièce, à peine écoutée, fut perflée d'un bout à l'autre. Et elle méritait cette réprobation, ne fût-ce ıe pour la lâcheté et l'incorrection du style.

Après la mort du poëte, hâtée par cette chute, *Pierre le Cruel* fut reris et réussit. On joua également avec beaucoup de succès *Gabrielle* *e Vergy*.

De Belloy méritait de laisser de lui un fort honorable souvenir. Rien 'était plus digne d'éloge que son entreprise de donner à la tragédie n France un caractère national, comme elle l'avait en Angleterre et n Espagne; mais le génie de l'auteur du *Siége de Calais*, de *Gaston* *t Bayard* et de *Gabrielle de Vergy* était au-dessous de la tâche. Le ıste des sentiments patriotiques et héroïques, la pompe des grands ıots *honneur* et *patrie* retentissant avec éclat, la complication des inidents, le prestige des coups de théâtre, l'appareil de la scène, ne uffisent pas à immortaliser une œuvre et un nom. De Belloy ne peut tre placé parmi les tragiques de premier ni même de second ordre; ıais il lui restera la gloire d'avoir le premier puisé dans nos annales t fait applaudir sur la scène des modèles des vertus civiques et des ertus guerrières.

LA HARPE

La Harpe était né pour le rôle sévère d'Aristarque; mais ce ne fut pas de ce côté qu'il dirigea ses premiers travaux. Son goût personnel, contraire à son véritable talent, le portait vers le théâtre. Nourri de la lecture des anciens qu'il avait bien digérés, il s'y achemina par les héroïdes de *Caton à César* et de *Socrate à ses amis* qui furent pour lui de véritables études dramatiques; et il s'y présenta avec un rare bonheur en donnant sa tragédie de *Warwick* (1763). Ce fut un coup d'éclat, un succès qui dépassa les espérances de l'auteur et le mérite même de la pièce. La Harpe fut célèbre du jour au lendemain. Sa tragédie jouée à la cour y plut tellement que Louis XV voulut qu'on lui présentât l'auteur; et Voltaire, qui tenait alors le sceptre de la littérature, accepta

[1] *Gaston et Bayard*, acte II, sc. I.

l'hommage de ce brillant début et devint l'ami et le patron du débutant.

Warwick est une pièce parfaitement régulière. Elle est conduite avec tant de sagesse qu'un critique a pu l'appeler « un coup d'essai d'un jeune homme de soixante ans ». L'intrigue a de l'intérêt, et une part suffisante est faite à la passion. Le principal personnage déploie une âme grande, noble et fière ; excessif seulement dans l'expression de sa haine contre le roi d'Angleterre, son rival, quand il dit à Élisabeth :

« Je vois tout mon outrage, et je hais sans retour ;
Laissez-moi cette haine ou m'arrachez le jour [1]. »

Ne dira-t-il pas au roi en mourant :

« Warwick meurt votre ami, ne l'oubliez jamais. »

Puisque cette haine devait s'atténuer par degrés jusqu'à une réconciliation finale, il ne fallait pas qu'elle fût affichée d'abord comme si implacable. Le caractère d'Édouard conserve beaucoup de noblesse à côté de celui de Warwick, et l'orgueil impétueux de l'un n'éclipse point la sensibilité douce de l'autre. Les caractères de Marguerite et d'Élisabeth sont également bien soutenus. L'action se noue et se dénoue simplement, sans *imbroglio*, le style est noble et correct, les vers de situation abondent, mais aussi, il faut l'ajouter, les vers imités ou copiés littéralement ; enfin quelques tirades élégantes méritent de figurer dans les recueils classiques. Le succès de cette pièce, le plus grand que la Harpe obtint au théâtre, était suffisamment justifié. Mais il n'y avait pas lieu de s'écrier avec Voltaire jouant l'enthousiasme : « La Harpe a du génie, il est le seul qui pourrait soutenir le théâtre tragique [2]. » Helvétius disait plus justement : « La Harpe a beau faire, avec son *Warwick*, il ne sera jamais que le Campistron de Voltaire. »

La seconde production dramatique de ce talent sage et mesuré, *Timoléon* (1764), subit une chute dont l'auteur fut accablé. Un sujet ingrat, des situations constamment forcées, des caractères mal dessinés, l'intérêt nul : avec tous ces défauts comment plaire au public ?

Gustave Wasa, joué deux ans après *Timoléon,* eut le même sort.

Celui qu'on regardait comme le *meilleur élève qui fût sorti de l'école de Ferney* [3], était loin d'obtenir les mêmes succès. Obstiné cependant dans sa prétention à l'universalité de Voltaire, il continua ses efforts malheureux.

En 1770, il avait achevé son drame de *Mélanie ou la Religieuse,* en trois actes, dont le sujet avait été inspiré par un douloureux événement, peut-être inventé, dont l'opinion était encore fort émue. Une jeune fille, disait-on, enfermée malgré elle derrière les grilles du couvent de l'Assomption, s'y était pendue.

[1] Acte IV, sc. IV.
[2] Lettre à d'Alembert, 15 décembre 1777.
[3] Grimm, *Corresp. litt.*, janvier 1780.

Comme une pareille pièce, raconte Bachaumont, ne pouvait être ›uée sur le théâtre à Paris, l'auteur eut recours à la protection du duc e Choiseul pour la faire imprimer. Dans une réponse obligeante et ıgénieuse, le ministre se défendit de lui accorder une grâce qui dépendait de M. le chancelier; mais il lui marqua qu'il se retenait pour on libraire, et lui envoya mille écus à compte sur l'édition. En attendant des temps plus favorables, la Harpe voulut suppléer à la représentation publique par de nombreuses lectures dans divers cercles de connaisseurs et d'amis. Devant ces auditoires d'élite, *Mélanie* obtint un grand succès de larmes; mais la sèche critique répondit par des rires.

Mélanie, jouée seulement en 1778 pour la première fois, fut reprise en 1793. En cette année de sanglante mémoire la fureur dut se mêler aux larmes du parterre. Elle reparut en 1802, corrigée et adoucie par l'auteur.

Ceux qui ont eu le courage de lire *Mélanie* jusqu'au bout, se disent aujourd'hui, comme au dix-huitième siècle : « Quoi ! n'est-ce que cela [1]? »

En 1775, la Harpe produisit une nouvelle tragédie, *Menzicoff ou les Exilés*. Elle fut représentée à Fontainebleau. Une diction assez soignée, quelques situations vraiment tragiques et plusieurs tirades à effet ne purent soutenir la pièce même à la cour. Elle ne fut pas jouée à Paris. L'auteur crut ceux qui lui dirent que *Menzicoff* était sa meilleure tragédie [2]; il la fit imprimer; mais personne ne la lut.

Les *Barmécides*, joués en 1778, ne purent soutenir la scène.

Dans la tragédie de *Jeanne de Naples* (1781), la Harpe prête à quelques-uns de ses personnages une conduite et des discours peu conséquents et peu conformes à leur situation, mais il crée un rôle qui fut fort admiré et qui est un des meilleurs qu'il ait tracés, celui du grand justicier de Naples.

Philoctète (1783) est une imitation, ou plutôt une traduction de la pièce de Sophocle qui porte le même nom. Ce n'est pas là, comme disait quelqu'un, du Sophocle pur, c'est du Sophocle tout sec, « mais, remarque Grimm, c'est pourtant du Sophocle, et de toutes les beautés de l'original que M. de la Harpe a eu le talent de faire passer dans notre langue, il n'en est aucune qui n'ait été vivement sentie [3]. » Le style est assez soigné, assez correct pour avoir satisfait l'Académie devant laquelle cette pièce fut lue; mais on n'y retrouve ni l'énergie, ni l'éloquence, ni la chaleur, ni le coloris du grand tragique grec. Quelques-unes des scènes les plus pathétiques dans l'original produisirent un grand effet dans l'imitation, et cette pièce, qui n'avait pas d'abord été destinée au théâtre, eut un grand nombre de représentations.

Les *Brames*, joués également en 1783, ne réussirent point. Le plan manquait de vraisemblance et ne présentait aucun intérêt réel. C'était

[1] Grimm, *Correspond. litt.*, mars 1770.
[2] La Harpe, *Corresp. litt.*, lett. XIV, au comte de Schowaloff.
[3] Grimm, *Corresp. litt.*, juin 1783.

une sorte d'apologie du philosophisme, dont l'auteur partageait alors les idées. Cette circonstance toute favorable pour la pièce ne la préserva point de la chute.

Coriolan (1784) réussit, bien que l'auteur n'y eût observé aucune des règles fondamentales de l'art dramatique, l'unité de temps, de lieu et d'action. A toutes les objections qui lui furent faites, la Harpe crut répondre victorieusement, en disant dans sa préface : « La première de toutes les règles, c'est que l'action qui doit remplir cinq actes marche de scène en scène vers le même but par des événements qui varient la situation des personnages et soutiennent jusqu'au bout la curiosité et l'intérêt. » Que ce soit là la première règle, nous l'accordons ; mais elle n'est pas la seule. L'auteur, qui a observé les autres dans la plupart de ses pièces, le sait bien ; et pour justifier la hardiesse de ses infractions il aurait fallu un chef-d'œuvre, qu'il n'a pas produit.

Cette pièce sacrifiait, comme les *Brames*, aux idées du jour : « L'esprit philosophique perce à chaque instant dans *Coriolan*, dit Saint-Marc Girardin[1] ; mais si la Harpe en a fait un patricien emporté et violent, irrité même avant son exil contre l'ingratitude du peuple ; s'il est hautement du parti de la noblesse contre la roture, la Harpe, qui sait que la roture siége au parterre et qui ne veut pas se brouiller avec elle, ne manque pas de prêter à Véturie des sentiments populaires. Véturie blâme l'orgueil de son fils et la dureté du sénat ; Véturie enfin parle de manière à plaire au public de 1784, c'est-à-dire aux lecteurs du *Contrat social* et du discours sur l'*Inégalité des conditions*. »

La Harpe donna, en 1786, sa dernière tragédie, *Virginie*. Les principes révolutionnaires y dominent, et c'est ce qui lui valut, plutôt que le style et le coloris qui sont médiocres, le succès qu'elle obtint alors et pendant toute la période républicaine. L'auteur se repentit plus tard d'avoir préconisé dans ses œuvres de tels principes, les désavoua, et emporta en mourant le regret que Dieu ne lui eût pas laissé le temps de réparer tout le mal qu'il avait fait.

Un critique du temps, doué d'un goût très-fin, disait : « M. de la Harpe n'a point de sentiment ; il est toujours froid, il manque partout de chaleur et de force tragique[2]. » Nous avons assez dit déjà qu'il manque également de style. Aucune de ses pièces ne mérite d'être lue en entier.

[1] *Littér. dramatique*, t. II, p. 36.
[2] Grimm, *Corresp. litt.*, août 1764.

LEMIERRE (ANTOINE-MARIN)

— 1733-1793 —

Après s'être fait connaître en remportant six prix aux concours académiques, Lemierre fit jouer en 1758, avec un succès marqué, sa tragédie d'*Hypermnestre*, dont le sujet, emprunté à la mythologie, avait déjà été traité plusieurs fois, mais d'une manière très-faible. Il fit preuve de goût en mettant hors de scène les horreurs que ses devanciers y avaient amassées. Il ne présente au public que les deux époux dont la situation suffit à l'émouvoir et à le terrifier. La marche de la pièce est claire, simple, dans le goût des anciens; elle attache d'un bout à l'autre le spectateur, et passe pour la mieux conduite de toutes celles du poëte. On peut cependant lui reprocher l'accumulation des invraisemblances et la fréquence des coups de théâtre qui peut-être à la scène ont fait triompher la pièce à force de saisir, d'étonner, de frapper le spectateur, mais qui à la lecture laissent trop voir que l'auteur n'y a eu recours que parce qu'il était à bout d'invention, et ne trouvait que ces ressources de la grosse caisse pour réveiller l'attention. C'est par des coups de théâtre répétés qu'Hypermnestre, combattue à la fois par l'amour filial et par l'amour conjugal, se dégage de toutes les situations embarrassantes. Ils arrivent toujours à point nommé, tantôt pour sauver son époux de la fureur de son père, et son père de la vengeance de son époux, et tantôt pour la sauver elle-même de la colère de Danaüs.

Un autre abus trop visible dans cette tragédie, c'est le philosophisme. Comme le remarquait Grimm[1], « Lemierre a fait d'Hypermnestre une espèce d'esprit fort qui se récrie sur la fausseté des oracles et sur la fourberie des prêtres. Ces déclamations contre les oracles, ces impiétés tant de fois répétées dans nos pièces modernes, sont bien puériles et bien fastidieuses. »

Combien Hypermnestre serait plus touchante, ajouterons-nous avec Grimm, si on la voyait partagée entre sa passion pour Lyncée et sa piété envers les Dieux et son père; telle, enfin, que les anciens nous ont représenté toutes ces jeunes personnes de son état, dont l'innocence, la candeur et la simplicité des mœurs ont un charme si puissant sur les âmes sensibles !

Térée, représenté en 1761, ne se soutint pas, en dépit des efforts et du talent de mademoiselle Clairon. Une femme outragée par son beau-frère qui lui coupe la langue pour s'assurer de son silence, est un sujet trop hideux pour que la morale publique puisse s'en accommoder.

[1] *Corresp. litt.*, octobre 1758.

Idoménée (1764) triompha pendant les trois premiers actes, malgré l'âge trop avancé de l'amoureux, mais le personnage du grand prêtre, le tableau de la peste aux quatrième et cinquième actes firent tomber la pièce.

Artaxerce (1766) est presque entièrement imité d'un opéra de Métastase. Cette tragédie, habilement conduite, réussit malgré le défaut énorme de la conception : un père qui s'obstine à commettre tous les forfaits pour donner un trône à son fils qui s'oppose, indigné, à tous ses projets.

Guillaume Tell fut joué la même année qu'*Artaxerce*. La nouveauté du spectacle nuisit au succès de la pièce, plutôt que la manière dont elle était conduite. Des paysans de la Suisse, mis pour la première fois sur la scène tragique et causant d'indépendance et de républicanisme, étaient une innovation plus hardie qu'heureuse. Voltaire en fit cette plaisante critique. « Il n'y a rien à en dire, » répondit-il à quelqu'un qui lui en demandait son avis : « elle est écrite en langue du pays. »

La pièce n'eut à l'origine que très-peu de représentations; elle fut reprise avec succès vingt ans plus tard, alors que les esprits étaient enfiévrés d'aspirations démocratiques et d'idées révolutionnaires. Un changement notable y avait été apporté par l'auteur, celui de la mise en scène d'un père réduit à l'alternative de voir immoler son fils ou d'abattre d'un coup de flèche une pomme placée sur sa tête. Ce tableau, qui n'était qu'un récit auparavant, jeta dans la pièce le pathétique, la terreur et l'effroi qui manquaient et lui donna une popularité qui dura longtemps.

Dans *Guillaume Tell*, dont le rôle principal a de l'énergie, de l'enthousiasme et de la fierté, la couleur locale est bien observée, les dialogues sont en général vifs et incisifs, mais la versification a au plus haut degré cette dureté familière à l'auteur.

La *Veuve du Malabar*, froidement reçue en 1770, fut acclamée d'enthousiasme dix ans plus tard. Deux endroits de cette tragédie établirent son succès : la reconnaissance romanesque de Lanassa et du jeune brahmane son frère, et la pompe ajoutée au dénoûment lors de la reprise.

Lemierre disait : « Entre ma *Veuve* jouée en 1770, et celle de 1780, il y a la différence d'une falourde à une voie de bois. » Le bûcher perfectionné enleva tous les suffrages. La pièce est toute d'invention et, malgré quelques graves défauts de fond et de détail, elle se maintint assez longtemps au répertoire. La généreuse indignation de Montalban et la sensibilité du jeune brahmane intéressent ; et bien que le rôle de Lanassa ait quelque indécision, on s'attendrit sur le sort de cette belle et vertueuse femme, condamnée par un usage barbare à périr dans les flammes, pour ne pas survivre à un mari qu'elle n'aimait point.

La *Veuve du Malabar* fut suivie de deux autres pièces, *Céramis* et

Virginie, qui ne furent point jouées, et que la critique a négligées.

En 1790, Lemierre donna *Barnewelt*. La pièce est pleine de discussions politiques et religieuses, et l'intérêt s'en éloigne d'autant plus que l'auteur est moins fidèle historien. La Harpe lui reproche de faire succomber son héros sous le poids d'une accusation dont son patriotisme démontrait l'absurdité, au lieu de le rendre victime, comme il le fut réellement, du fanatisme des sectaires gomaristes dévoués corps et âme à l'ambition de Guillaume de Nassau.

En 1781, Lemierre avait été reçu membre de l'Académie française, honneur qu'il ne pensait dû à personne plus qu'à lui. De même qu'il se croyait en droit d'avoir de fréquentes audiences du ministre de la marine, à cause de son vers sur Neptune :

« Le trident de Neptune est le sceptre du monde, »

de même estimait-il que ses tragédies et ses pièces de poésie lui donnaient tous les titres au fauteuil des immortels. Il remercia ainsi ses nouveaux collègues : « Je n'avais guère de liaison avec vous que par vos ouvrages... la place que vous m'accordez est d'autant plus flatteuse pour moi, que ne l'ayant sollicitée que par mes écrits, je serais presque tenté de croire que je n'ai eu affaire qu'à des juges. »

C'était mettre un peu trop de naïveté dans son orgueil. Cette naïve vanité le rendait d'ailleurs fort heureux. « Il est toujours content du public, raconte un contemporain, et se voit toujours en succès. La pièce tombe dans les règles à la quatrième représentation ; il n'y a personne dans la salle ; M. Lemierre arrive à l'orchestre, porte la vue de tous côtés dans cette vaste solitude, et s'écrie : *Belle chambrée d'été*[1]. »

Trop satisfait de lui-même, il n'en était pas moins un homme fort aimable et digne de l'amitié de Ducis qui a dit de lui : « Lemierre, ce bon, cet excellent homme, d'une verve et d'une gaieté si franches, à qui il échappe des mots si heureux, sans jamais blesser personne ; qu'il suffit de nommer quand on veut rappeler la probité délicate, la candeur spirituelle, et toutes les qualités qui gagnent le cœur[2]. »

DUCIS (JEAN-FRANÇOIS)

— 1733-1816 —

Ducis, poëte dramatique qui ne relève d'aucune des écoles du dix-huitième siècle, ni de celle de Crébillon, ni de celle de Voltaire, rêva une gloire particulière. Sans savoir l'anglais, avec le *Théâtre anglais* de

[1] Grimm, *Corresp. litt.*, août 1770.
[2] Ducis, *Vie de Sedaine*.

M. de la Place, ensuite avec la traduction de Letourneur pour seuls guides, il conçut l'idée d'introduire sur notre théâtre des imitations de Shakespeare.

Il obtint son premier succès tragique, dans ce genre nouveau, en 1769, en donnant *Hamlet*, imité de Shakespeare, mais avec des changements radicaux. Le sentiment qui domine dans toute la pièce française et en constitue l'unité morale, c'est celui de la piété filiale aussi terriblement combattue qu'elle ait jamais pu l'être. Le spectre d'un père assassiné demande vengeance à un fils, et Hamlet, ce fils, s'anime et s'excite à accomplir cette épouvantable vengeance, sans pouvoir croire qu'une épouse, qu'une mère ait pu être capable d'un tel forfait; et, quand le crime est avéré par l'aveu tacite de la coupable elle-même, il se rappelle qu'il est fils, tombe aux genoux de sa mère évanouie, et s'efforce de la réconcilier avec elle-même et avec la vie.

Ducis se fit encore l'imitateur de Shakespeare dans *Roméo et Juliette* (1772), et ajouta les inspirations du Dante à celles du tragique anglais. Dans une scène entre Roméo et Montaigu (acte IV, scène v), « le génie de Ducis coule à pleins bords, » selon une expression de Villemain[1], mais l'ensemble de la pièce n'est pas à la hauteur du sujet; aussi le succès fut-il médiocre.

Ducis quitta alors Shakespeare pour Sophocle et Euripide; il écrivit *Œdipe chez Admète*. Quelques scènes sont pleines de pathétique et ont une grandeur sublime et simple qui surpasse ses modèles; il peignit avec âme et vigueur les douleurs et les joies paternelles d'Œdipe, les remords de Polynice, le dévouement d'Antigone; mais le caractère d'Alceste est manqué, et l'action est double.

Un repos de quelques années suivit la tentative faite par Ducis pour s'approprier les beautés de l'art grec. Revenant, en 1783, à Shakespeare, il donna le *Roi Léar*, l'œuvre la plus hardie et la plus romanesque qu'on eût encore mise sur la scène française. Il suivit exactement son modèle, si ce n'est que, pour soumettre aux convenances de notre théâtre ce drame terrible et bizarre et suivre les règles classiques des unités, il fut obligé d'accumuler dans l'espace de vingt-quatre heures une foule d'événements qui se pressent, se heurtent, sans que les incidents aient été préparés, ni les caractères développés comme il l'aurait fallu pour l'intérêt et la vraisemblance. Les vices du plan, l'exagération d'une sentimentalité factice, l'incorrection du style, échappèrent à la représentation: le *Roi Léar* obtint un succès d'enthousiasme et de larmes, et le titre de *Poëte des pères* fut confirmé à Ducis.

L'année suivante il donna *Macbeth*. Il voulut, comme Shakespeare, porter la terreur jusqu'à son extrême limite; et cependant il laissa les esprits froids et fatigués. Ce n'est pas un personnage théâtral que ce pusillanime et tout passif Macbeth, que sa femme décide à assassiner son roi, son bienfaiteur et son hôte, sans même avoir l'ambition de régner

[1] *Littérature au dix-huitième siècle*, XXXIX[e] leçon.

pour excuse, et qui, le crime fait, ne sait que pleurer et se lamenter. La pièce traîne et aurait pu être raccourcie de deux actes; enfin le style est bouffi, déclamatoire et de mauvais goût. Avec tant de défauts mal rachetés par quelques éclairs de génie, il ne faut pas s'étonner que cette pièce sombre et fausse ait fait horreur au public français et n'ait pu s'établir sur la scène.

L'imitateur de Shakespeare réussit mieux dans *Othello ou le More de Venise*, joué en 1792. Ducis adoucit les couleurs du drame anglais autant qu'il lui fut possible sans énerver son œuvre. Son héros n'est point un homme féroce, c'est un amant égaré, un Africain jaloux qui frappe ce qu'il a de plus cher, mais ne survit pas à sa victime.

De grandes beautés de détail, des scènes pleines d'énergie, la portée morale que le poëte a su donner à son drame en le faisant concourir tout entier vers un seul but, le châtiment d'une faute commise contre l'autorité paternelle, ont soutenu *Othello* sur la scène plus longtemps qu'aucune autre des pièces de Ducis.

Ce poëte, qui n'avait jamais marché sans guide, termina sa carrière par une tragédie de son invention, *Abufar ou la Famille arabe* (1795). Cette fois, il n'emprunta pas plus les détails que le sujet, il fut lui-même, et réussit au delà de toute espérance, bien que l'incident principal de la pièce fût une méprise peu vraisemblable. L'invocation d'Abufar au soleil levant est restée célèbre.

Les tragédies de Ducis ont beaucoup vieilli, mais son nom reste honoré. Ce qui fait sa gloire particulière, c'est l'accord d'un beau caractère et d'un beau talent, et le caractère chez lui était bien plus admirable encore que le talent : suivant une pensée de son intime ami, Thomas, il eut cet avantage unique que ses talents n'étaient autre chose en lui que ses vertus[1]. Comme le disait encore son ami, « c'est dans son âme que Ducis a cherché la tragédie, comme d'autres dans leur tête. Il a lui-même éprouvé tous les sentiments qu'il inspire, et son talent n'est que sa vertu[2]. »

Les sentiments dans la peinture desquels il excella furent surtout les sentiments religieux et patriotiques, les affections domestiques, la piété filiale, l'amour paternel, la tendresse conjugale, la charité et l'amitié. Il remontait ainsi aux sources de la tragédie primitive, à cette tragédie grecque qui est presque toujours l'expression des sentiments les plus naturels, les plus chers et les plus doux qui aient été donnés à l'homme.

Toutes les fois qu'il y a des sentiments touchants ou sublimes à exprimer, l'âme chaleureuse de Ducis rencontre le vrai pathétique. Il puise dans son cœur les pensées élevées et les mots vibrants qui sont, comme il le disait, « le plus sûr chemin pour arriver au cœur ». Malheureusement il est difficile de se garder toujours des défauts de son

[1] *Corresp.*, à Nice, 25 mars 1783.
[2] *Ib.*, à Oullins, 15 août 1785.

siècle, et quelquefois, chez Ducis, la sentimentalité gâte le sentiment, l'emphase est à côté de l'énergie.

Quand il imite les tragiques grecs ou anglais, il leur est inférieur dans ce qu'il en imite et supérieur dans ce qu'il crée de lui-même ou dans ce qu'il écrit de sentiment et d'inspiration; ce qui est médiocre chez lui est imité, ce qui est vraiment beau lui appartient.

Toutes ses tragédies renferment de fort belles scènes, mais elles sont très-inégales. Deux choses principalement ont nui à leur durée. Premièrement, le poëte ne sait pas composer et mûrir un plan, et il fut toujours indocile aux remontrances de ses amis qui, voulant assurer sa gloire contre la fureur des critiques, ne cessaient de lui conseiller de simplifier l'ordonnance de ses pièces. Deuxièmement, elles ne sont pas écrites avec correction. Elles renferment quantité de vers admirables, pleins de dignité, d'énergie, de couleur; mais nulle part la diction n'en est soignée, ni le style suivi. Selon une expression de Thomas, « l'impétuosité des sentiments de Ducis précipitait trop sa plume[1]. »

Les meilleures qualités de Ducis se rencontrent dans quelques *Poésies diverses*, dans un poëme de l'*Amitié* en quatre chants, dans quelques *Épîtres*, produits de sa vieillesse, et surtout dans sa correspondance avec Thomas, écrite en une prose exquise et bien meilleure que ses vers : c'est là surtout qu'on peut apprendre à connaître l'homme et à l'aimer.

JOSEPH CHÉNIER

— 1764-1811 —

Marie-Joseph de Chénier est un fils et un continuateur actif de Voltaire, un des promoteurs les plus ardents de la Révolution dont il partagea les entraînements, l'enthousiasme, les colères et jusqu'aux crimes; cependant il appartenait, par sa naissance, par ses traditions de famille, par son éducation et ses premiers pas dans la vie, à l'ancien ordre de choses chrétien et monarchique.

L'avenir gardera peu de pages de toutes ces poésies inspirées presque uniquement par la passion et par la haine, mais à l'époque elles eurent, surtout les productions dramatiques, une grande action.

Charles IX, donné au théâtre en 1789, après deux essais malheureux, montra le poëte passant du camp royaliste dans le camp de la démagogie naissante, et le chrétien devenant incrédule. Cette pièce, ébauchée dès l'été de 1788, dans la première fermentation politique, résumait toutes les haines et toutes les espérances des révolutionnaires. Aussi la

[1] *Corresp. de Thomas avec Ducis*, lettre XI.

multitude fanatisée laissa-t-elle éclater un enthousiasme de sinistre augure à cette représentation sur la scène de l'auteur de la Saint-Barthélemy, du roi qui, disait-on, avait tiré sur des sujets qui ne partageaient pas ses croyances religieuses. Tous se prirent à maudire la tyrannie jointe au fanatisme; Danton put dire que « si *Figaro* avait tué la noblesse, *Charles IX* tuerait la royauté, » et Camille Desmoulins crier en plein parterre: « Cette pièce avance plus nos affaires que les journées d'octobre. »

En dédiant cette *tragédie patriotique à une nation devenue libre et dont la scène devait changer avec tout le reste*, Chénier avait déclaré qu'il n'en resterait pas là. Il continua son œuvre révolutionnaire dans *Jean Calas ou l'École des juges* (1791). Prédication patriotique et philosophique, excitation de tous les mauvais instincts du peuple, voilà toute la pièce. Les imprécations que l'auteur met dans la bouche de madame Calas sont une odieuse et ridicule falsification de la vérité. Rien dans son malheur, ni dans son caractère de chrétienne, ni dans la situation dépendante où elle se trouve encore, ne rend vraisemblable sa sortie contre la justice, la religion et la magistrature; mais il fallait cela pour un parterre composé d'hommes animés d'un patriotisme qui commençait à devenir si farouche.

Henri VIII qui, cette même année 1791, inaugura le Théâtre de la Nation, est, au jugement de Geoffroy, de toutes les pièces que Joseph Chénier donna pendant le cours de la Révolution, la moins infectée des préjugés qui ont régné à cette époque. Le portrait du roi Henri VIII est tracé avec vigueur, mais outré, quand il eût fallu en adoucir les couleurs; ceux d'Anne de Boulen et de Seymour sont assez finement rendus; enfin la scène où Norris se dévoue pour sauver la reine est vraiment belle:

HENRI.

« C'est trop longtemps attendre,
Parle.

NORRIS.

J'obéis, Sire, et vous allez m'entendre.
Il est des cœurs pervers que je vais affliger;
Mais le mien désormais ne doit rien ménager.
Voici la vérité simple et sans indulgence.
Par le sien qui jadis a nourri mon enfance,
Par le Dieu qu'on atteste et qui, dans ce moment,
A du haut de son trône entendu mon serment,
Par son équité sainte, inflexible et puissante,
La reine...

HENRI.

Eh bien ?

NORFOLK.

Parlez.

NORRIS.

Est innocente.

HENRI.

..... Traître,
Tu vas être puni d'oser braver ton maître.

NORRIS.

J'ai dit la vérité. Je suis prêt à mourir [1]. »

Caïus Gracchus (1792), tragédie toute républicaine et démagogique, fut accusé de prêcher la modération. La Révolution avait marché; la Terreur approchait. Le représentant Barrère, entendant applaudir cet hémistiche:

« Des lois et non du sang, »

se levait insolemment de son fauteuil de balcon et s'écriait: « C'est

Du sang et non des lois, »

qu'il faut dire; et comme l'indignation publique éclatait en murmures, en huées, le représentant du peuple sortait du balcon avec des accents de fureur et de menace, l'épouvante se répandait dans la salle entourée, suivant l'usage, de baïonnettes, et le plus grand nombre des spectateurs prenaient la fuite.

Peu de jours après la pièce était dénoncée à la tribune par Billaud-Varennes et la suppression en était ordonnée.

« *Caïus Gracchus*, pièce aussi insensée que son héros, selon la pensée de Geoffroy, avait contribué au bouleversement général, *entraîné les décombres* et *aplani le terrain* sur lequel on allait établir l'édifice constitutionnel; mais il y manquait encore une *morale publique :* Chénier, dans sa tragédie de *Fénelon ou les Religieuses de Cambrai*, se chargea de créer cette morale [2]. »

Là encore il était débordé: 1793 ne pouvait se complaire dans ces peintures de mœurs pleines de mansuétude et de pardon, bien qu'entachées des grossières erreurs de foi et de doctrine qu'on prêtait à l'archevêque de Cambrai. L'illustre prélat y est représenté comme prêchant une religion nouvelle, celle de la charité, que dix-huit siècles avaient déjà pratiquée après la prédication et le sacrifice du Sauveur du monde. Fénelon, dans cette tragédie, tient des discours d'une bonté qui n'est rien moins qu'orthodoxe et qui tend à consacrer tous les blasphèmes, jusqu'au délire de ceux qui nient l'existence de Dieu. Entre autres maximes impies que le législateur-poëte prête au pontife, on remarque celle-ci: « L'erreur ne peut jamais être un crime aux yeux de l'Éternel. » Il lui fait dire encore:

« Le ciel pardonne tout, hors l'inhumanité. »

« Morale inhumaine, à force d'être commode pour les passions hu-

[1] Acte III, sc. VI.
[2] *Cours de litt. dram.*, t. III, p. 483, 24 frimaire an II.

maines, pour tous les vices les plus bas, qui n'ont rien de commun avec l'humanité, » comme dit M. de Boulogne, évêque de Troyes[1]?

Fénelon, donné peu de jours après la mort de Louis XVI, souleva des orages. Les décemvirs trouvèrent que la pièce « énervait l'énergie républicaine » ; on s'offensa de voir mettre la philanthropie dans la bouche d'un *animal noir*, comme disait André Dumont à la tribune. La pièce disparut bientôt de l'affiche. L'art perdait peu à cette interdiction, et la morale aussi ; car ce qui dominait dans cette pièce d'une inspiration si fausse, c'était le parti pris de faire dénigrer les ministres de la religion par la bouche même de l'un d'eux.

Timoléon (1793) n'eut d'abord que des répétitions et fut arrêté par la tyrannie ombrageuse de Robespierre qui craignit que l'usurpation de Timophane et sa mort ne fissent faire des allusions à l'espèce de dictature qu'il exerçait. Le Comité de salut public saisit et détruisit le manuscrit de Chénier et toutes les copies de la pièce. Une actrice, madame Vestris, eut seule assez de finesse et de présence d'esprit pour préserver sa copie de la saisie et de la destruction. Après le 9 thermidor, elle la rendit à Chénier qui fut rempli de joie en apprenant que son œuvre pourrait revivre et être représentée. Elle le fut malheureusement, et attira à son auteur le plus violent chagrin. Cette tragédie offre le tableau d'un frère sacrifiant son frère à la liberté. Pour mettre le comble à cette scène d'horreur, le meurtrier dit à la mère de la victime que son fils est l'assassin du peuple, et l'invite à se réjouir de sa mort :

« Du peuple et de nos lois il était l'assassin ;
Remerciez les Dieux, ils ont conduit ma main. »

Puis, montrant au peuple le poignard sanglant, il s'écrie aux grands applaudissements de la foule :

« ..... Pour frapper un perfide,
J'ai violé la loi qui défend l'homicide.
Mais les rois ne sont point protégés par la loi,
Et, magistrat de nom, Timophane était roi. »

Et le chœur répond :

« Peuple libre et vengé, lève ton front auguste ;
Toi qui de Timophane as puni l'attentat,
Les lois étaient sans force et son trépas est juste,
Ton poignard a sauvé l'État. »

Lorsqu'on joua *Timoléon*, André Chénier venait d'être immolé à la liberté et de payer de sa vie ses sentiments aristocratiques. Pendant ce temps, bien que suspect et sous le coup lui-même de la proscription, le républicain Chénier siégeait encore parmi les conventionnels.

[1] Étienne-Antoine de Boulogne, *Mélanges de religion, de crit. et de litt.*, t. III, p. 24.

Le 9 thermidor, qui eût sauvé André, si André eût été oublié deux jours de plus en prison, délivrait Joseph de toute crainte personnelle. Mais la réaction commençait; et l'esprit de parti, qui ne respecte rien et pour qui tout moyen de frapper des ennemis est excellent, accusa Joseph Chénier d'avoir laissé lâchement périr son frère. On oublia volontairement que la pièce avait été écrite avant l'arrestation d'André, et que d'ailleurs le personnage intéressant n'était pas le bourreau Timoléon, mais la victime Timophane. Les vengeances secrètes s'inspirant des vengeances publiques, Joseph Chénier entendit chaque jour répéter à ses oreilles, avec un cruel acharnement, le cri: « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? » Le mépris l'emporta d'abord dans le cœur ulcéré de Marie-Joseph; mais à la fin l'indignation lui fit écrire l'*Épître sur la calomnie,* dont nous aurons à reparler, et qui vivra plus que toutes ses tragédies déclamatoires, ampoulées et fausses.

Après un long abandon du théâtre, il fit représenter en 1804 *Cyrus*. C'était l'époque du couronnement de Napoléon Ier. Chénier avait glissé dans sa pièce quelques allusions flatteuses pour le nouveau monarque, mais comme elles étaient entremêlées de conseils l'empereur ne goûta pas les conseils, et le public siffla les palinodies de l'ancien montagnard. C'était d'ailleurs une œuvre fort imparfaite, écrite d'un style élevé, abondant, pompeux, coloré, mais mal conçue, mal conduite, mal enchaînée.

Longtemps après la mort de Chénier, en 1844, on joua, avec un médiocre succès, sa tragédie de *Tibère*. Elle présente un bel échantillon du style brillant, respire par endroits une magistrale énergie, et peint avec beaucoup de force l'abaissement que la tyrannie produit chez les nations et chez les individus.

Joseph Chénier a dit, dans une *Épître aux mânes de Voltaire* :

« J'ai voulu rappeler la Melpomène antique ;
Et dans les premiers jours de notre liberté,
J'attachai sur son front, avec quelque fierté,
La cocarde patriotique. »

Dans ses préfaces il s'appuie souvent de cet axiome d'Aristote : « La tragédie est plus philosophique et plus instructive que l'histoire. »

Dans une dissertation sur la *Liberté du théâtre* (15 juin 1789), il dit:

« Je serai toujours persuadé que le but de ce genre si important est de faire aimer la vertu, les lois et la liberté, de faire détester le fanatisme et la tyrannie. Si cela est incontestable, il est aussi incontestable que le vrai moyen de faire aimer la vertu, que le vrai moyen de faire détester le fanatisme et la tyrannie, c'est de les représenter fidèlement. »

Avec toutes ces hautes visées, avec toutes ces prétentions de patriotisme, de philosophie, de vertu, qu'a-t-il atteint, qu'a-t-il produit? Il a été à l'encontre de tout vrai patriotisme, de toute vraie philosophie, de

toute vertu, il s'est fait applaudir par une populace surexcitée, et il a révolté tous les amis du bien et tous les hommes de goût.

Le jugement de ceux-ci est parfaitement rendu dans ces paroles de Villemain :

« Les tragédies, pour la forme, la pompe, le langage, sont jetées dans le moule connu. L'allusion en est violente et passionnée ; la poésie, faible et sans couleur. Si l'on excepte *Tibère*, œuvre tardive d'une inspiration vengeresse, le théâtre de Chénier ne paraîtra qu'une imitation affaiblie des anciens modèles, imitation où il n'y avait de nouveau que ce qui était passager [1]. »

Le farouche républicain s'est donné un triste démenti à lui-même dans ses dernières années. La démocratie était tombée dans le sang et dans la boue. Un grand capitaine au génie despotique gouvernait la France. Le conventionnel-poëte frémit d'abord à l'apparition d'un nouveau maître, d'un maître qui voulait être seul. Mais quand il vit que ce maître n'était pas de ces tyrans qui se laissent coiffer d'un bonnet rouge par la canaille, ni de ceux qu'on invite à venir se voir flétrir dans une tragédie populaire, il en prit bravement son parti. Il alla même un peu au-devant de ce maître, après avoir essayé de lui être hostile au Tribunat. Mais si le nouveau despote et le nouveau flatteur ne purent se regarder en face sans se déplaire, les flatteries contenues glissées dans la tragédie de *Cyrus* ne furent point perdues. L'ex-conventionnel devint inspecteur général des études sous l'empire; mais bientôt l'*Épître à Voltaire,* dernière protestation du tribun contre le retour des idées religieuses et la réaction monarchique, fit froncer le sourcil à l'empereur qui était comparé à Tibère. Il fut d'abord question d'arrêter l'auteur et de lui faire son procès ; mais, revenu de son premier emportement, Napoléon se contenta de retirer à Joseph Chénier les fonctions dont il était revêtu. L'ami de la vertu, l'ennemi des tyrans, habitué à un certain bien-être et réduit presque à rien par cette destitution, demanda de quoi vivre à celui qu'il venait d'attaquer avec tant d'ingratitude, et l'empereur se hâta d'accabler de ses bienfaits un ennemi si humble : une pension de huit mille francs vint aider le poëte à finir de vivre.

En 1811, à l'âge de quarante-sept ans, Joseph Chénier mourut comme écrasé sous le poids d'une vie si agitée, si remplie d'orages et, à la fin, devenue si amère par ses mécomptes et par ses sanglants souvenirs.

[1] *Tableau de la littérature au dix-huitième siecle,* LVIIIe leçon.

LA COMÉDIE.

Non moins que la tragédie, la comédie, au dix-huitième siècle, est frappée de décadence : comédie de caractères, comédie de mœurs, comédie d'intrigue, comédie épisodique ou à tiroir, tout se vaut, sauf trois ou quatre exceptions.

Presque toutes les comédies du dix-huitième siècle, jusqu'à Beaumarchais, respirent les mœurs licencieuses et fades de la Régence et de Louis XV. Et souvent les peintres valaient moins eux-mêmes que leurs modèles. C'est une remarque très-juste de Geoffroy, que « ce qu'il y a de plus mauvais dans le dix-huitième siècle, c'étaient ces petits auteurs sans mœurs et sans principes, qui prêtaient libéralement à la bonne compagnie leur propre corruption [1]. »

La comédie de la première moitié du dix-huitième siècle est licencieuse, mais en même temps elle est trop solennelle, trop conventionnelle, trop maniérée, trop minaudière. L'abus de l'esprit tue la gaieté ; la joie naïve de la nature est remplacée par le froid et sérieux sourire de l'esprit. Tous les personnages parlent un langage brillanté, sont représentés en habits dorés et affublés de titres nobiliaires.

Cependant quelques auteurs cherchent à rendre la comédie plus intéressante, plus instructive, plus vraisemblable. Ce ne sont plus tant les ridicules propres à telle ou telle classe, à telle ou telle profession, qui sont attaqués, que les ridicules de l'humanité même. Fagan avait commencé la révolution, Destouches l'accomplit.

Vers le milieu du dix-huitième siècle un nouveau genre théâtral s'introduisit, qui n'était ni la tragédie ni la comédie, et qui avait pour objet principal de peindre les infortunes de la classe moyenne ou même des conditions inférieures de la société. On le nomma d'abord *tragédie bourgeoise*, ou *comédie sérieuse*, *comédie larmoyante*, enfin *drame*. Cette dernière expression, détournée de son acception première, prévalut. Destouches, dans le *Glorieux*, offre déjà un exemple du comique larmoyant, mais ce fut véritablement la Chaussée qui inaugura ce genre mixte dont Sedaine, Mercier, Diderot, firent la poétique, soit dans des préfaces, soit dans des écrits spéciaux.

Après la Chaussée, quantité d'auteurs traitèrent ce genre, la plupart sans talent. Dès lors on ne vit, pour ainsi dire, plus de comédie purement comique ; on cessa presque généralement de prendre le ton léger de la comédie pour peindre les ridicules et les travers ; le tour sérieux et romanesque remplaça l'allure franche et gaie d'autrefois. Un mau-

[1] *Cours de litt. dram.*, t. III, p. 346.

vais goût de roman infecta tous ces drames moraux, toutes ces pièces de sentiment, et l'affectation gâta même les productions d'auteurs comme Diderot et Beaumarchais.

Ce nouveau genre ne s'établit pas sans de grandes résistances. Un des plus spirituels représentants de l'ancienne comédie, Collé, disait :

« Le comique larmoyant du *Glorieux*, du *Philosophe marié*, de l'*Enfant prodigue*, et celui de toutes les pièces de la Chaussée ne sera et ne peut jamais être goûté des amateurs de la bonne comédie. La comédie doit faire rire ; la tragédie doit émouvoir et arracher des larmes, il ne peut y avoir un troisième genre dramatique qui participe de ces deux [1]. »

Le poëte Lebrun se moquait du « comique élégiaque des larmoyants Nivelles, de ce genre hermaphrodite dont on ne peut fixer la nature, et qui n'est qu'un monstre introduit au Parnasse [2]. »

Voltaire, dans son indignation contre cette vogue du comique larmoyant, s'écriait : « J'étranglerais mademoiselle Dufrêne pour avoir introduit ce misérable goût de tragédie bourgeoise qui est le recours des auteurs sans génie [3]. » Ailleurs, il disait avec plus d'indulgence : « C'était moins de la peinture fidèle des ridicules que des essais de tragédies bourgeoises. Ce fut une espèce bâtarde qui, n'étant ni comique ni tragique, manifestait l'impuissance de faire des tragédies et des comédies. Cette espèce cependant avait un mérite, celui d'intéresser, et, dès lors qu'on intéresse, on est sûr du succès. » Il ajoutait : « Deux ou trois scènes pathétiques, comme il y en a dans Térence, comme il y en a dans Molière, peuvent faire un très-bon effet, mais on doit après cela revenir à la peinture naïve et plaisante des mœurs. »

Avant ces attaques — qui n'étaient pas d'ailleurs les premières — Voltaire avait sanctionné la comédie larmoyante de son exemple et de ses éloges. N'a-t-il pas fait jouer l'*Enfant prodigue* en 1736 et *Nanine* en 1749, et n'a-t-il pas écrit dans la préface de l'*Enfant prodigue* :

« Il y a beaucoup de très-bonnes pièces où il ne règne que de la gaieté ; d'autres toutes sérieuses, d'autres mélangées, d'autres où l'attendrissement va jusqu'aux larmes. Il ne faut donner l'exclusion à aucun genre ; et si l'on me demandait quel genre est le meilleur, je répondrais : « Celui qui est le mieux traité. »

N'a-t-il pas dit plus tard :

« Quand on donnera des ouvrages pleins de mœurs, et où l'on trouve de l'intérêt, comme le *Préjugé à la mode ;* quand les Français seront assez heureux pour qu'on leur donne une pièce telle que le *Glorieux*, gardez-vous bien de vouloir rabaisser leur succès, sous prétexte que ce ne sont pas des comédies dans le goût de Molière ; évitez ce malheureux entêtement qui ne prend sa

[1] Collé, *Journ. hist.*, fév. 1749.
[2] Lettre à M. de Charisson, 28 nov. 1760.
[3] Lettre de Voltaire à Thibouville, 26 janvier 1762.

source que dans l'envie; ne cherchez point à proscrire les scènes attendrissantes qui se trouvent dans ces ouvrages : car, lorsqu'une comédie, outre le mérite qui lui est propre, a encore celui d'intéresser, il faut être de bien mauvaise humeur pour se fâcher qu'on donne au public un plaisir de plus.

« J'ose dire que si les pièces excellentes de Molière étaient un peu plus intéressantes, on verrait plus de monde à leurs représentations; le *Misanthrope* serait aussi suivi qu'il est estimé. Il ne faut pas que la comédie dégénère en tragédie bourgeoise : l'art d'étendre ses limites sans les confondre avec celles de la tragédie est un grand art, qu'il serait beau d'encourager et honteux de vouloir détruire. »

L'*Enfant prodigue* et *Nanine* valent bien les bonnes pièces de la Chaussée; mais Voltaire ne s'y approche pas plus de Molière qu'il ne s'est approché de Corneille et de Racine dans ses tragédies, et personne ne s'élevait plus haut que lui.

La comédie ne reprendra de l'originalité, ne redeviendra une vive peinture des mœurs qu'au dix-neuvième siècle.

DESTOUCHES

— 1680-1754 —

Philippe Néricault-Destouches, pour échapper à la persécution de sa famille qui voulait à toute force en faire un avocat, quitta la maison paternelle, s'engagea dans une troupe de comédiens et travailla pour le théâtre de la foire. Attaché plus tard, par M. de Puisieux, à l'ambassade de Suisse et protégé par le Régent, il employa sérieusement ses loisirs au culte de la muse comique. Il fit jouer, d'abord sur des théâtres particuliers, ensuite sur les grandes scènes, un nombre considérable de comédies dont deux méritent d'être distinguées et de vivre, le *Philosophe marié* et le *Glorieux*.

Par le *Philosophe marié* (1727), Destouches sort enfin du médiocre. Une anecdote vraie, puisée dans sa propre histoire, avait fourni à l'auteur le type d'un caractère si peu vraisemblable. Marié secrètement en Angleterre, le secret fut divulgué par la sœur de sa femme et il fallut rendre le mariage public. Cette belle-sœur devint, sous le nom de Céliante, une création neuve et originale, et sa femme, sous celui de Mélite, un type d'amabilité parfaite.

Le *Philosophe marié* est une véritable comédie; l'action en est conduite avec art, le dénoûment est bien amené, les caractères se développent naturellement; les incidents, bien ménagés, font naître des situations très-comiques; le style est élégant et pur, et le dialogue naturel et dramatique; enfin la morale en est irréprochable.

Le succès très-légitime du *Philosophe marié* fut de beaucoup dépassé par celui du *Glorieux* (1732). Cette pièce, comme l'a dit Saint-Marc Girardin, représente assez bien la société un peu confuse du dix-huitième siècle, confusion qui ne dérangeait pas l'ordre extérieur de la société, mais qui produisait des contrastes de mœurs et de caractères dignes de la comédie. C'est la première comédie où le pathétique se soit produit avec succès : Molière avait cru devoir le bannir même du *Tartufe,* qui y prêtait si bien. Le naturel et la variété des caractères, des situations bien contrastées, un comique noble et de bon goût, et, au milieu de ce comique, des scènes très-touchantes savamment ménagées, enfin des traits malins et naïfs font du *Glorieux* un véritable chef-d'œuvre, bien qu'on ne le joue plus.

Le *Dissipateur*, représenté en province en 1736, à Paris seulement en 1753, et repris avec succès en 1849 sur la scène de la rue Richelieu, compte encore parmi les pièces durables de Destouches. Le sujet, quoique peu vraisemblable, attache. Cléon, le dissipateur, joue et perd une belle fortune. Ruiné, il est, comme d'ordinaire, abandonné de tous les amis qui l'entouraient. Mais Julie, qui l'aimait véritablement, veillait. Elle avait imaginé de le pousser dans la voie de la dissipation jusqu'à l'extrémité, de jouer elle-même et de feindre de dissiper, mais elle gagnait et rachetait au fur et à mesure tous les biens de Cléon. Quand le moment fatal est arrivé,

...qu'argents, billets, contrats,
Meubles, carrosse, hôtel, tout a passé le pas [1], »

que les amis, les amies et les flatteurs ont fait le vide autour de lui, Cléon songe à la dernière ressource des dissipateurs, au suicide.

La scène qui dénoue la pièce la résume tout entière :

(*Julie entre doucement et écoute, d'abord, dans le fond.*)

CLÉON, *se croyant seul.*

« Je suis abandonné, trahi, déshérité;
Et, pour comble de maux, je l'ai bien mérité....
Compter sur des amis, quelle était ma folie !
Je leur pardonne à tous... Mais vous, mais vous, Julie,
Vous que j'ai tant aimée, et que j'adore encor,
Pouvez-vous me livrer aux rigueurs de mon sort?...
C'est là ce qui me tue !... Une fausse inconstance
A-t-elle mérité cette horrible vengeance?
Les fureurs d'un amant par vous-même abîmé
Devraient-elles?... Jamais vous ne m'avez aimé,
L'effet confirme trop un si juste reproche...
Jouissez de ma mort... je la sens qui s'approche...
(*Il se lève, et tire son épée.*)
Qu'elle vient lentement !... Il faut la prévenir;

[1] Acte V, sc. II.

Et, grâce à ma fureur, mes tourments vont finir...
(*Il veut se frapper.*)

JULIE, *le retenant.*

Que faites-vous, Cléon?

CLÉON.

O ciel! C'est vous, Julie,
C'est vous qui m'empêchez de m'arracher la vie?
Pourquoi ce soin? Songez qu'il ne me reste rien.

JULIE.

Ingrat! vous avez tout, puisque j'ai votre bien.
Lorsque vous m'accusiez d'une âme intéressée,
Que ne pouviez-vous lire au fond de ma pensée?
J'ai tâché de vous perdre afin de vous sauver,
Et vous ai tout ravi pour vous le conserver.

CLÉON, *lui donnant la main.*

Mon repos, mon bonheur sont votre heureux ouvrage;
Pour comble de bienfaits, vous m'avez rendu sage;
Et je vais éprouver, dans les plus doux liens,
Qu'une femme prudente est la source des biens [1]. »

Dans le *Dissipateur* Destouches avait voulu présenter le contraste de l'*Avare* de Molière; mais, tandis que Molière n'avait eu qu'à polir et à enrichir l'ouvrage de Plaute qui lui avait fourni le sujet et les traits les plus vifs et les plus comiques, Destouches se vantait avec raison de n'avoir travaillé sur aucun modèle. Cependant l'*Avare* de Molière vivra plus que le *Dissipateur* de Destouches.

Si Destouches ne prend place qu'après Molière et Regnard, plus comiques, plus animés et plus originaux que lui, il a du moins la gloire d'avoir soutenu après eux l'honneur du théâtre comique presque absolument tombé. Il est naturel, facile, fécond, décent; il peint habilement les mœurs, sans que ses meilleures pièces, le *Glorieux*, le *Philosophe marié*, le *Dissipateur*, ajoutons l'*Irrésolu*, laissent voir en lui beaucoup de verve et d'originalité, ni une connaissance bien fine et bien perspicace des hommes et de la société. Comme l'a remarqué Schlegel, à part la gaieté obligée de Lisette, de Frontin, il n'y a rien de bien plaisant dans les comédies régulières du modéré, tranquille et honnête Destouches. Tout en rendant la comédie un peu sérieuse et froide, il sut en conserver le caractère. Il approcha du drame, mais n'y tomba pas. Enfin il sut trouver l'art de rendre la comédie un spectacle digne des honnêtes gens, et prêter quelque agrément à l'austère morale en la faisant sortir nécessairement du sujet.

[1] Acte V, sc. XXI.

POISSON (PHILIPPE)

— 1682-1743 —

Philippe Poisson, petit-fils de Raimond Poisson, acteur et auteur comique célèbre sous Louis XIV, naquit à Paris au mois de février 1682. Comme son aïeul, il prit le parti du théâtre. Après avoir joué pendant cinq ou six ans avec succès dans le haut comique et le tragique, il se retira à Saint-Germain, où il composa la plupart de ses comédies, qui sont au nombre de dix.

Deux se sont maintenues au répertoire, le *Procureur arbitre* et l'*Impromptu de campagne.*

Le *Procureur arbitre* est une pièce à tiroir, l'action est presque nulle ; il y a quelque chose d'ingénieux dans l'idée mère, qui attache une vertu complète à la robe de procureur, comme dans la Fable le pouvoir d'empoisonner est attaché à la robe de Nessus. Différents personnages sont admirablement dessinés ; le principal, Ariste, charme par la droiture et la noblesse de ses sentiments.

Les comédies de Philippe Poisson valent mieux que celles de son grand-père, dont le comique est presque toujours trivial et grossier. Philippe écrit avec une facilité un peu négligée, mais d'un naturel gracieux ; sa gaieté n'est pas vive, mais elle est franche et de bon goût.

PIRON

— 1689-1773 —

Le Bourguignon Alexis Piron s'annonça comme poëte comique en donnant au Théâtre-Français, en 1728, les *Fils ingrats ou l'École des pères.* Cette comédie, en cinq actes, fut jouée avec succès, et l'on en peut encore citer de jolis vers. Telle est cette apologie de la tendresse, de la faiblesse paternelle :

CHRYSALDE.

« J'enrage quand je vois que l'on s'aveugle ainsi,
Et je perds patience.

GÉRONTE.

Oh ! je la perds aussi !

De tout ce que j'avais j'ai fait part à mes fils :
Oui, mon frère, et je fis fort bien quand je le fis.
Fallait-il imiter ces pères sans tendresse,
Avares ennemis de la vive jeunesse,
Qui, la faisant languir, sans être plus heureux,
La privent des plaisirs qui sont perdus pour eux?
Qu'arrive-t-il de là ? Plus d'abus qu'on ne pense :
Nos fils impatients se ruinent d'avance,
Et des juifs obligeants leur font, à notre insu,
Dévorer l'héritage avant qu'il soit échu.
J'ai garanti les miens de ce désordre extrême.
Ces pères sont haïs ; je veux, moi, qu'un fils m'aime
Et ne soit point réduit, pour voir changer son sort,
Au déplorable point de souhaiter ma mort [1]. »

Il donna encore deux autres comédies, oubliées aujourd'hui, puis, en 1738, la *Métromanie ou le Poète,* « chef-d'œuvre où l'art s'approcha du génie, » selon l'expression de Palissot. L'habile versificateur est devenu poëte en traitant sa passion favorite.

Suivant la pensée de la Harpe, cette comédie « est une aventure plaisante très-ingénieusement dialoguée, mais qui ne peut guère que faire rire, car elle ne tend pas même à corriger le travers qu'elle représente ; au contraire, elle est bien plus propre à faire des métromanes qu'à en diminuer le nombre. Otez à Damis l'excès d'enthousiasme qui tient à la jeunesse et qui doit passer avec elle, c'est un personnage dont quiconque a le goût de la poésie sera flatté d'être la copie, et se croira même autorisé à suivre l'exemple. Il a une supériorité évidente sur tout ce qui l'entoure : il s'exprime avec grâce, pense avec noblesse, agit avec courage et générosité ; au dénoûment, l'admiration et la reconnaissance mettent tout le monde à ses pieds. Qui ne voudrait pas lui ressembler? Il est brouillé avec son oncle, mais on voit que son talent et son caractère lui feront partout des amis ; il refuse un mariage avantageux, mais il n'était pas amoureux, et ne désire pas la fortune [2]. »

Cette charmante comédie est riche en détails heureux, elle étincelle de traits piquants, on y trouve beaucoup de scènes ingénieusement amenées ; mais en général les situations ne sont pas fortement appropriées, elles pourraient la plupart s'appliquer à toute autre comédie. Un autre défaut de cette pièce, c'est le manque de variété dans les personnages et d'intérêt dans le sujet. Comme l'a encore remarqué la Harpe, « Damis est un jeune métromane avec du talent ; Francaleu, un vieux métromane avec des ridicules ; Baliveau n'est occupé qu'à fronder la passion de la poésie, et Damis et Francaleu la défendent ; Dorante n'a plu à sa maîtresse qu'à l'aide des vers que lui a fournis

[1] *Les Ingrats,* acte II, sc. III.
[2] *Lycée,* 3e p., liv. Ier, ch. V, sect. 3.

Damis : la première représentation d'une pièce nouvelle et des vers envoyés au *Mercure* font les principaux ressorts de l'intrigue. »

Les amis de Voltaire voulurent lui faire croire que Piron l'avait eu en vue dans le *Métromane*, et qu'il lui avait fait jouer un rôle fort ridicule. « J'aurais bien pu le lui rendre, écrivit longtemps plus tard le rancuneux philosophe : j'étais aussi malin que lui ; mais j'étais plus occupé [1]. »

La *Métromanie* est l'ouvrage le mieux écrit de Piron. Comme l'a dit Geoffroy, « les vers sont beaux, mais ils ne sont point aiguisés en pointes ; ils petillent d'esprit, mais l'esprit est dans la chose, et non dans le mot ; les pensées sont plus justes, plus sensées que brillantes ; le dialogue est vif et enjoué, mais il est vrai, naturel, raisonnable ; la plaisanterie, fine et délicate, ne dégénère point en calembours [2]. » Mais bien des défauts se mêlent à ces qualités. Suivant le même critique, « l'auteur de la *Métromanie* a des tours gauches et forcés ; son vers est souvent raboteux ; lors même que l'esprit et le sens n'y trouvent rien à reprendre, l'oreille et le goût sont blessés. »

Nous n'avons pas nommé Piron parmi les poëtes qui se sont illustrés sur la scène tragique ; cependant il y obtint quelques succès. *Gustave Wasa* (1733), dénué des agréments du style, s'est maintenu au théâtre par la force des situations ; *Fernand Cortez* (1744) a une scène réellement belle, mais défigurée par une versification bizarre et péniblement martelée.

LA CHAUSSÉE (PIERRE-CLAUDE NIVELLE DE)

— 1692-1754 —

Fils d'un fermier général, la Chaussée se trouvait placé naturellement sur le chemin de la fortune ; il préféra une vie calme et libre, consacrée au culte des lettres et des muses. Dès sa jeunesse, c'est-à-dire immédiatement après ses études, qu'il fit au Plessis, chez les Jésuites, son âme se répandit dans des vers dont ses amis étaient les seuls confidents.

Il s'adressa pour la première fois au public en mettant au jour

[1] Lettre à Duvernet, février 1776.

[2] *Cours de littér. dramat.*, t. II, p. 449.

l'*Épître à Clio*, écrite pour soutenir son ami, M. de la Faye, dans sa défense des vers contre la Motte, qui venait de faire paraître son système de la poésie en prose. Ce petit poëme didactique et satirique, écrit avec esprit, méthode et bon goût, fut fort bien accueilli. Voltaire trouvait « les trois quarts de l'*Épître à Clio* un ouvrage parfait dans son genre [1] ».

Ce succès encouragea la Chaussée à travailler pour le théâtre. Il y débuta, à l'âge de quarante ans, par la *Fausse Antipathie* (1734), pièce où s'annonce déjà le genre auquel l'auteur devait bientôt se livrer exclusivement, la *comédie larmoyante*. La *Fausse Antipathie* offre quelques types bien touchés.

Le drame romanesque, que Nivelle ne quittera pas, est franchement abordé dans le *Préjugé à la mode* (1735), dont il paraît avoir puisé le sujet dans le *Jaloux désabusé* de Campistron. Le préjugé en question est celui qui jetait du ridicule sur un mari osant se montrer amoureux de sa femme. La Chaussée eut le mérite de triompher du travers qu'il attaquait. Dès lors, selon la Harpe, ce travers diminua de jour en jour, et bientôt fut totalement détruit. « Un mari qui rougirait aujourd'hui d'aimer sa femme, continue l'auteur du *Lycée*, paraîtrait beaucoup plus ridicule que ne le paraissait alors celui qui aimait publiquement la sienne. L'ouvrage de la Chaussée commença cette révolution, et ce service rendu aux mœurs est un triomphe pour un poëte dramatique [2]. »

Cette comédie plut légitimement, mais à juste titre aussi elle souleva bien des critiques. L'intrigue manque de force et de vraisemblance, les caractères ne sont pas assez accusés, le dialogue n'est pas toujours de bon goût, et le ton de la plaisanterie dépasse quelquefois ce qu'il est permis d'en mettre dans un sujet sérieux et pathétique. Geoffroy critique surtout le héros de la pièce. « C'est un sot personnage à nous offrir sur la scène, dit-il, que celui d'un mari qui, après s'être abandonné au torrent de la dissipation, devient malgré lui amoureux de la femme qu'il dédaignait, et n'ose avouer ses sentiments dans la crainte des railleurs. Sa sottise est d'autant plus grande que les railleurs qu'il pourrait craindre se réduisent, dans la pièce, à deux écervelés fort méprisables, dont l'opinion doit être fort indifférente pour lui [3]. » Quelques-uns ont appelé le *Préjugé à la mode* le chef-d'œuvre de la Chaussée; on voit que ce n'est pas un chef-d'œuvre irréprochable.

L'*École des amis*, qui suivit le *Préjugé à la mode* (1737), est une pièce froide, avec des parties estimables. Comme dit la Harpe, « les caractères sont assez bien dirigés vers le but moral, qui est le seul dont l'auteur ait approché [4]. » Le dialogue de cette pièce est vif et aisé, et on y rencontre des traits comme le suivant.

[1] Lettre à Frédéric, février 1738.
[2] *Corresp. litt.*, liv. IV, 1774.
[3] *Cours de litt. dramat.*, t. III, p. 204.
[4] *Lycée*, 3e p., liv. I, ch. v, sect. 1.

Montrose, que ses vertus n'ont pu sauver de la calomnie et du malheur, s'écrie:

« Qu'est-ce qu'un scélérat a de plus à souffrir ?
— Le remords, »

réplique Hortense.

Ceci a la force, la vérité et la simplicité du sublime.

La Chaussée, craignant que quatre succès consécutifs n'eussent lassé la fortune ou plutôt irrité l'envie, donna *Mélanide* (1741) pour l'ouvrage d'un jeune homme inconnu. Elle réussit au delà de ses espérances et au delà de son mérite. Le sujet est peu moral, et le style est faible et diffus.

Le vrai chef-d'œuvre de la Chaussée, ce n'est pas *Mélanide*, qui a été si souvent l'objet d'éloges excessifs, c'est l'*École des mères* (1745). On y trouve une plus grande vérité de mœurs et de caractères et une morale plus intéressante.

« Qu'un fat, un sot s'imagine qu'il est du bon ton de ne pas paraître aimer sa femme, dit Geoffroy, ce travers n'est ni intéressant ni comique; mais qu'une mère idolâtre un fils libertin, qu'elle lui sacrifie la plus aimable des filles, et qu'elle soit punie de son aveuglement par son idole même, rien n'est plus capable d'intéresser, de plaire et d'instruire; mêler ainsi l'utile et l'agréable, c'est toucher le point où l'art se propose d'atteindre. On désirerait avec raison que la dose de l'agréable fût un peu plus forte, que la Chaussée eût mis dans sa pièce plus de mouvement théâtral, plus d'intentions comiques; mais le comique n'était ni dans son goût ni dans son talent : c'était pour lui un grand effort de n'être point romanesque [1]. »

L'*École des mères* est semée de nombreuses tirades dont l'inspiration est bonne, mais le style est très-faible.

La dernière pièce de la Chaussée qui mérite de nous arrêter, c'est la *Gouvernante* (1747). Le sujet de cette comédie que les contemporains apprécièrent, mais qui ne saurait plus se lire aujourd'hui, est une aventure récemment arrivée à un magistrat qui, ayant sans le vouloir fait rendre un arrêt injuste dans une cause dont il était rapporteur, répara d'une partie de sa fortune le tort causé à la personne condamnée.

Nous avons vu quelles contradictions eut à soutenir l'introducteur du nouveau genre de comédie. Il rencontra deux adversaires particulièrement acharnés, Voltaire et Piron. Nous avons rapporté les appréciations de Voltaire quelquefois en opposition avec lui-même. Ajoutons ce passage d'une lettre à son ami Thiriot :

« Le détestable goût d'un petit siècle qui a succédé à un grand siècle égare encore leur pauvre jugement. Le vieux vin de Falerne et de Cécube ne se boit plus ; il faut la lie du vin plat de la Chaussée [2]. »

[1] *Cours de littér. dramat.*, t. III, p. 211.
[2] Lettre du 28 avril 1769.

Piron, jaloux peut-être de voir *Mélanide* obtenir autant d'applaudissements que la *Métromanie*, plaisantait beaucoup sur les comédies *attendrissantes*, qu'il comparait à de froids sermons. Il les criblait d'épigrammes.

En dépit des sarcasmes de Voltaire et des épigrammes de Piron et de son cercle, la Chaussée obtenait d'encourageants succès ; rien n'empêchait le public d'aller pleurer à *Mélanide* ou à toute autre de ses comédies romanesques. On disait avec François de Neufchâteau :

« Je suis juste, et souvent, de mes dégoûts vainqueur,
La Chaussée a trouvé le chemin de mon cœur.
Je prête à *Mélanide* une oreille attentive ;
Et, du rire et des pleurs souffrant l'alternative,
Je pense qu'en effet, bouffons ou sérieux,
Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux[1]. »

C'est surtout le but moral qui est à louer dans la Chaussée. Il eut le mérite de substituer à la critique du mal l'exemple de la vertu. Si tout un parti littéraire s'insurgea contre l'innovation, ce fut bien moins par respect pour les traditions du théâtre que par prédilection pour cette amabilité du vice plutôt caressée que censurée jusqu'alors par les comiques.

L'auteur de l'*École des mères*, de *Mélanide*, du *Préjugé à la mode*, invente heureusement et combine avec art, mais il ne conçoit pas avec puissance et ne fouille pas profondément les caractères. Il ne fait pas ressortir assez vigoureusement les ridicules et les travers ; mais il peint assez fidèlement les faiblesses du cœur. Ce qu'il voit est bien vu, mais son regard n'est pas suffisamment étendu. « En s'occupant des sentiments naturels et des douleurs domestiques, dit Villemain, le poëte ne les voit et ne les retrace que dans un monde fort restreint et très-artificiel. Son pathétique est, en général, un pathétique de salon, poli, complimenteur, exagéré. On doute qu'il y eût dans son âme une source vive d'émotion, surtout quand on pense qu'il composait des parades licencieuses avec la même facilité que des comédies attendrissantes. Ce n'est pas la confusion des genres que nous reprochons à la Chaussée, c'est d'avoir rendu le drame à peu près aussi artificiel que la tragédie, c'est d'être revenu au naturel par le romanesque, et d'avoir prêché une bonne morale en termes doucereux[2]. »

Le genre adopté par la Chaussée le rapproche assez de la pastorale. On le surprend quelquefois à parler comme Racan ou Segrais. Nous n'en citerons qu'un exemple pris dans la comédie *Amour pour amour* :

NADINE.

« Ne ferions-nous pas mieux d'être avec nos compagnes,
A folâtrer ensemble au milieu des campagnes ?

[1] *Discours sur les spectacles.*
[2] Villemain, *Littér. au* XVIIIe *siècle*, XIIe leçon.

ZÉMIRE.

Ces prétendus plaisirs ne flattent plus mes sens.

NADINE.

En trouvez-vous ici de plus intéressants,
Et peut-on préférer ces bois à nos prairies?
Je voudrais égayer un peu mes rêveries.
Pour moi, j'irais plutôt aux bords de nos ruisseaux :
On entend leur murmure, on voit couler leurs eaux;
Assise sur les fleurs qu'on voit sans cesse éclore,
On en cueille, on s'en pare, on s'embellit encore.
On y respire un air délicieux,
Qui donne à nos attraits une fraîcheur nouvelle :
Leur onde claire et pure est un miroir fidèle;
On peut avec plaisir y promener ses yeux ;
Le ciel s'y peint, et l'on s'y voit soi-même.

ZÉMIRE.

Ces amusements-là ne sont plus ceux que j'aime. »

Pour le style, la Chaussée n'est ni parmi les maîtres, ni parmi les inférieurs. Voltaire, qui l'a si souvent attaqué, rend plusieurs fois hommage au talent de versification et à la correction de style de la Chaussée. La Harpe en a porté ce jugement :

« Le style de la Chaussée est assez pur, mais pas assez soutenu; il est facile, mais de temps en temps il devient faible. Il a beaucoup de vers bien tournés, mais beaucoup de lâches et de négligés..... Tout considéré, il sera mis au rang des écrivains qui ont fait honneur à la scène française, et si le genre nouveau qu'il y apporta était subordonné à d'autres, il eut assez de goût pour le restreindre dans de justes limites et assez de talent pour n'y être point surpassé. »

Un mot de Villemain caractérise aussi finement qu'exactement le style de la Chaussée :

« Nivelle de la Chaussée écrivait avec pureté des vers prosaïques. »

Ajoutons que ce style manque presque constamment d'unité. Comme l'a dit la Chaussée lui-même, dans la *Critique de la Fausse Antipathie :*

« Le style est équivoque, un peu trop dramatique,
Et, pour mieux dire, il est épi-comi-tragique. »

VOLTAIRE

Voltaire s'était exercé de bonne heure à la comédie. Dès 1725 il faisait jouer l'*Indiscret*, en un acte et en vers, qui ne réussit pas et dans lequel on ne put guère reconnaître qu'une nuance de la fatuité. Reprise quarante ans après, cette comédie tomba de nouveau et disparut pour toujours du théâtre.

En 1735 parut le *Mondain*. Cette pièce fut d'abord un secret, mais secret bientôt éventé, entre M. d'Argental, mademoiselle Quinault et Voltaire. Jouée sous le couvert de l'anonyme, elle eut du succès et fut représentée trente fois : « Des juges peu éclairés l'attribuèrent à diverses personnes très-estimées; mais les gens de goût pensèrent qu'elle était de moi, » dit modestement Voltaire.

Ce badinage fut composé immédiatement après le succès de la tragédie d'*Alzire*. Les ennemis de l'auteur dénoncèrent le *Mondain* comme une pièce scandaleuse, ce qui était très-vrai; et Voltaire, voyant gronder l'orage autour de lui, jugea prudent de ne point l'affronter et quitta la France, en accusant ses adversaires, selon sa coutume, d'avoir introduit dans son ouvrage tout ce qui pouvait s'y trouver de répréhensible.

En 1736, il donna encore, sans se nommer, l'*Enfant prodigue*, comédie en cinq actes. Le succès fut franc et loyal, et parmi ceux qui vinrent l'applaudir trente jours de suite, nul n'y aurait pu reconnaître le même homme qu'il avait naguère applaudi dans *Alzire*. Voltaire, persuadé que la cabale seule empêchait ses comédies d'être favorablement accueillies, écrivait, après le succès de celle-ci, à mademoiselle Quinault :

> « Vous savez garder les secrets d'autrui comme les vôtres; si l'on m'avait reconnu, j'étais sifflé : les hommes n'aiment pas qu'on réussisse en deux genres. Je me suis fait assez d'ennemis par *Œdipe* et la *Henriade* [1]. »

Voltaire, dans l'*Enfant prodigue*, écrit en vers de dix syllabes, voulut mettre un mélange de sérieux et de plaisanterie, de comique et de touchant, tour à tour exciter le rire et tirer des larmes : il n'obtint que le succès des pleurs.

Nanine, jouée en 1749, eut d'abord peu de succès, mais elle remonta insensiblement dans l'estime du public, et elle se maintint fort applaudie au théâtre.

Nanine, comme l'*Enfant prodigue*, n'a d'intérêt que dans ses parties pathétiques, celles qui font verser des pleurs. Elle attendrit, et n'égaye

[1] *Comment. hist.*

pas ; tout ce que l'auteur a prétendu y introduire de comique est grossier et choquant, comme ces vers :

« Eh bien ! vous laissez-vous tous les quatre effrayer
Par le malheureux cas de ce maître usurier ? »

« . . . Apprenez
Que ce n'est pas à vous à fourrer votre nez
Dans ce que fait madame N... »

Le succès de *Nanine* désola les partisans de la vraie comédie. Frédéric, se faisant leur écho, écrivait à Voltaire :

« Comme vous n'avez pu réussir à m'attirer dans la compagnie de la Chaussée, personne n'en viendra à bout. J'avoue cependant que vous avez fait de *Nanine* tout ce qu'on pouvait en espérer. Ce genre ne m'a jamais plu. Je conçois bien qu'il y a beaucoup d'éditeurs qui aiment mieux entendre des douceurs à la comédie que d'y voir jouer leurs défauts, et qui sont intéressés à préférer un dialogue insignifiant à cette plaisanterie fine qui attaque les mœurs.... Il faut donc renoncer à l'art charmant des Plaute, des Térence, des Molière, et ne se servir du théâtre que comme d'un bureau général de fadeurs où le public ira apprendre à dire : « *Je vous aime*, » de cent façons différentes. Mon zèle pour la comédie va si loin, que j'aimerais mieux y être joué que de donner mon suffrage à ce genre bâtard et flasque que le mauvais goût de ce siècle a mis au monde. »

Mais Voltaire, enchanté du succès, répondit à son royal critique : « Il n'y a de mauvais genre que celui qui ennuie. » Voltaire avait raison. Il vaut mieux rire que pleurer, mieux pleurer que s'ennuyer. N'ayant pu réussir à faire rire dans ses comédies, il essaya de tirer des larmes de ses auditeurs. Il y réussit, et ses auditeurs le remercièrent en battant des mains.

Dans toutes les comédies de Voltaire, on chercherait vainement le vrai caractère comique. Tous ses personnages n'ont qu'une sorte de gaieté, la gaieté de Voltaire, gaieté mordante et âpre, excellente dans la satire, très-froide au théâtre, gaieté fausse et grimaçante, quelquefois burlesque jusqu'à la grossièreté.

Cet homme qui a si bien possédé le ton de la bonne compagnie, et qui a manié la langue avec tant de finesse, prend pour de la plaisanterie théâtrale de plats rébus, des équivoques grossières, des allusions ordurières. Il approche plus du burlesque forcé de Scarron que de la gaieté naturelle de Molière.

Outre la verve comique, il manquait à Voltaire l'esprit d'observation et la connaissance réelle du monde, de la vie sociale qu'il n'a jamais fait qu'entrevoir et d'un seul côté. Aussi ses personnages sont-ils privés de vie ; il les peint tels qu'il les imagine et non tels qu'ils sont, il ne les représente pas, il les crée.

BOISSY

— 1694-1758 —

Louis de Boissy, né à Vic en Auvergne, le 26 novembre 1694, et venu à Paris, sans fortune et sans état, à l'âge de vingt ans, fut, par le besoin de vivre plutôt que par l'inspiration, un des auteurs dramatiques les plus féconds. Une seule de ses comédies est restée, celle de *l'Homme du jour ou les Dehors trompeurs* (1751), qui lui ouvrit tardivement les portes de l'Académie française où il remplaça Destouches. Le style de cette pièce est médiocre, comme celui de toutes les productions du même auteur; mais elle se distingue par des qualités qui la rangent parmi les trois ou quatre bonnes comédies du dix-huitième siècle, quoiqu'elle offre moins une peinture réelle qu'un tableau de fantaisie et que le principal personnage soit manqué. L'intrigue est conduite avec art, et le dénoûment est heureux : il y a des situations plaisantes, des détails piquants, des contrastes bien saisis; le dialogue n'est ni puissant ni profond, mais il étincelle de jolis vers.

Toutes les autres comédies de Boissy, dignes d'avoir été dédiées à madame de Pompadour, « protectrice des arts [1] », n'ont rien qui mérite seulement une mention. Les ridicules du moment y sont peints uniquement pour flatter la malignité des contemporains. Les portraits, les définitions, les lieux communs, les tirades y sont entassés sans mesure. Le style choque autant par l'affectation et le clinquant que par la négligence et l'impropriété. Enfin Boissy abuse fastidieusement de l'allégorie, et, dans une foule de ces petites comédies qu'il brochait sans aucun souci de l'art, il fait agir ou plutôt converser la Bagatelle, la Critique, la Médisance, l'Honneur, l'Intérêt, la Banqueroute, le Je-ne-sais-quoi, l'Indulgence, le Badinage, la Frivolité, la Joie, la Décence, etc.

GRESSET

Quand Gresset eut tout à fait secoué la dépendance de sa robe de jésuite, il vint à Paris où sa réputation l'avait précédé. Accueilli dans le meilleur monde, il ambitionna les succès retentissants du théâtre.

[1] Dédicace du *Prix du silence*.

Cinq ans après avoir fait jouer une médiocre tragédie, *Édouard III* (1740), il s'essaya plus heureusement dans un genre où la Chaussée s'était fait une grande réputation; il donna *Sydney* dont le premier titre était l'*Ennui de vivre*. Sydney, le héros de la pièce, appartient à la nation anglaise, si travaillée par la misère dans les basses classes et par le *spleen* dans les hautes. L'auteur s'excuse de cet emprunt à des mœurs étrangères : « Je passe condamnation sur le choix du sujet, dit-il ; cependant les ridicules et les défauts des hommes en général sont matière de la comédie... On peut instruire sa nation en lui présentant des caractères étrangers, dès que, de ce fond, il peut naître une source de morale qui lui soit propre. »

Le succès fut complet à la représentation et à l'impression. La critique cependant fit entendre sa voix. Selon la Harpe, « le sujet est triste sans être intéressant... Et l'ensemble forme une intrigue très-petite et un roman très-commun. » Le sévère critique ajoute : « Cette pièce, si faible au théâtre, s'est gravée dans la mémoire des amateurs par la beauté soutenue du style qui, à la vérité, appartient plus souvent au drame sérieux qu'à la comédie. »

En 1747, Gresset met enfin sur la scène une comédie de caractère digne de rester au répertoire : *le Méchant*.

« Si le but de la véritable comédie, disait un des rédacteurs du *Mercure* [1], est de corriger les mœurs et les vices de son temps, cette pièce est une des plus excellentes qui ait paru sur notre théâtre depuis Molière... Ce qui a réuni les suffrages en faveur de cette comédie, c'est principalement l'art admirable avec lequel l'auteur a approfondi et développé les caractères qu'il y expose et qu'il a embellis de tout l'agrément de la bonne plaisanterie et du charme de la plus aisée et de la plus aimable versification. C'est la peinture faite avec des traits fermes et vigoureux, variés par des nuances fines et enjouées, des noirceurs du méchant qui se cache tantôt sous le masque imposteur d'un esprit fort affranchi des préjugés bourgeois, tantôt sous celui de l'ingénuité, de la décence et des mœurs. Que de beautés théâtrales et comiques dans la critique enjouée du ton à la mode et de ce style de la bonne compagnie....! L'auteur s'est couvert de gloire par le coup qu'il a osé porter avec tant d'adresse et de vigueur aux ridicules du temps... Enfin il est moraliste neuf et profitable sans être nulle part ni bas, ni fastidieux, ni froid. »

La Harpe lui-même loue sans restriction; parlant d'un des principaux rôles de la pièce, il dit :

« Depuis le Cléante du *Tartufe*, qui a si bien différencié la véritable et la fausse dévotion, l'Ariste du *Méchant* est celui qui a le mieux fait parler la raison. Le style de la pièce dans cette partie n'est ni moins piquant ni moins parfait que dans les autres, et peut-être était-il encore plus difficile; car, dans un ouvrage où il ne faut jamais perdre de vue l'agrément, rien n'est si voisin de l'ennui que de prêcher la raison. Mais Gresset a su tour à tour l'assaisonner ou l'animer, la rendre agréable ou intéressante, au point que rien ne contribue plus à son succès que le rôle d'Ariste [2]. »

[1] Juillet 1747.
[2] *Lycée*, 3e partie, liv. Ier, c. v, sect. 3.

Les adversaires eux-mêmes furent forcés à des éloges. Clément de Genève [1], l'un des critiques les plus acharnés contre Gresset, s'écriait avec une sorte de dépit :

« Je ne me rappelle pas d'avoir jamais vu ni lu de pièce plus élégamment plus continûment bien écrite, plus ornée de jolis portraits, d'épigrammes, de saillies, d'éclairs, d'imagination et de toute l'artillerie légère de l'esprit de détail. Et quels vers! quelle aisance! quelle douceur, quelle précision, quelle tournure et quelle abondance d'heureux tours! Ovide ne paraît point plus riche et plus varié... Mais, en bonne foi, est-ce là une comédie [2]? »

« Oui, lui répondra Sabatier de Castres [3], et, de l'aveu des connaisseurs, une de nos excellentes comédies. » Oui, répondra encore Rigollet de Juvigny : « style, coloris, situation, teinte comique, tout dans cette pièce annonçait un maître dans les bonnes lettres et dans l'école de Thalie. »

D'Alembert a prononcé souverainement sur la comédie de Gresset. Il l'a placée au rang qui lui convient : « Le *Méchant*, dit-il, forme avec le *Glorieux* et la *Métromanie*, les trois époques les plus distinguées de la comédie moderne : le *Glorieux*, par le contraste et le jeu des caractères et des situations ; la *Métromanie*, par la verve qui en a imaginé les scènes et souvent dicté les vers ; le *Méchant*, par une finesse de détails, une grâce et une légèreté de pinceau qui, faite pour des spectateurs choisis, semble attacher cette comédie plus qu'aucune autre aux théâtres de la capitale, par une noblesse de ton qui peut faire appeler cet ouvrage la pièce de bonne compagnie ; par une élégance de style et une pureté de goût dont la scène française n'offre peut-être pas un plus parfait modèle [4]. »

La comédie du *Méchant* ouvrit à Gresset les portes de l'Académie française.

DESMAHIS (JOSEPH-FRANÇOIS-ÉDOUARD DE CORSEMBLEU)

— 1722-1761 —

Desmahis, auteur de quelques poésies fugitives gracieuses et fines, a laissé une petite comédie pleine d'esprit, de vers charmants et d'agréa-

[1] *Les cinq années littér.*, 1748, t. I, p. 1.

[2] *Les trois siècles de la littér. franç.*, t. II, p. 220.

[3] *La Biblioth. franç. de Lacroix, du Maine et Duverdier*, t. I, p. 84.

[4] Réponse au discours de l'abbé Millot reçu membre de l'Académie en remplacement de Gresset.

les impertinences contre les femmes, *l'Impertinent*, joué en 1750 avec beaucoup de succès, bien qu'il n'offre ni intrigue, ni situations, ni caractères, et qu'il ne montre aucune connaissance de l'art du théâtre. « La pièce, comme l'a dit la Harpe, est une dissertation sur la fatuité, un recueil de maximes et d'épigrammes : il y en a d'assez jolies pour qu'on désirât de les trouver ailleurs : il y en a qui seraient mauvaises partout[1] ! »

BARTHE (NICOLAS-THOMAS)

— 1743-1785 —

Barthe s'est fait un nom durable au théâtre par une petite pièce en un acte dans le genre moderne, *les Fausses Infidélités*, représentée en 1768. Toutes les bonnes qualités d'une comédie s'y rencontrent : contraste de caractères, comique de situation, dialogue facile et brillant, avec toute l'artillerie de l'esprit de détail et une foule d'excellents vers, de ceux qu'on appelle « emporte-pièce ».

ROCHON DE CHABANNES

— 1730-1800 —

Marc-Antoine Rochon de Chabannes mit en vers négligés mais agréables, dans sa comédie *Heureusement*, jouée en 1762, un petit conte très-connu de Marmontel. Le dialogue de cette comédie est vif et spirituel, et les caractères sont bien tracés. Le style est négligé, mais naturel, facile et spirituel.

Douze ans plus tard, en 1784, Rochon donna une seconde comédie en vers, en cinq actes, *le Jaloux*. Elle est fort inférieure à *Heureusement*.

[1] *Lyc.*, 8ᵉ p., liv. I, c. v, sect. 5.

VOISENON

L'abbé Voisenon a laissé une comédie, *la Coquette fixée,* jouée en 1746, dont le souvenir n'est pas éteint. On y trouve des portraits finement tracés.

PALISSOT DE MONTENOY (CHARLES)

— 1730-1814 —

Charles Palissot de Montenoy fut ce qu'on appelle un enfant prodige. Il avait terminé ses études à un âge où souvent on les commence, à dix ans. A cet âge aussi sa muse s'était déjà révélée. A dix-neuf ans, il était déjà auteur de deux tragédies.

Affligé de voir l'abandon presque général, dans nos comédies modernes, de la partie du dialogue ; choqué de ce tissu de perpétuelles épigrammes dont petillaient la plupart des pièces du temps, épigrammes qui n'étaient pas moins déplacées dans une comédie, qui doit surtout imiter le ton naturel des conversations, que la foule d'antithèses et de maximes dont on écrasait les tragédies de la même époque, et excité à de nobles hardiesses par ces abus, Palissot essaya de reprendre le genre de Molière, qui était alors abandonné et avait souffert depuis longtemps une sorte de proscription sur notre théâtre.

En 1754, il donnait à la scène les *Tuteurs*, qu'il fallut tout de suite retirer. Cette pièce était d'une gaieté froide, d'un comique chargé, et tous les caractères étaient forcés. Le style seul avait quelque mérite et se recommandait surtout par la richesse de la rime.

Une autre comédie de Palissot, *le Cercle,* fut représentée l'année suivante à Nancy et peu après à Paris. Cette pièce est dans le genre épisodique. La variété des portraits qui se succèdent rapidement multiplie l'action et tient constamment l'attention du spectateur en éveil.

La scène VIII présente un philosophe, sous les traits duquel on ne pouvait méconnaître J.-J. Rousseau, jouant un rôle fort ridicule. Deux philosophes qui, depuis, outragèrent le citoyen de Genève cent fois plus cruellement, prirent fait et cause pour lui contre l'auteur du *Cercle*, à qui ils firent subir la plus violente persécution. Palissot sut se défendre et tenir ferme. Il déclara que ses badinages ne dépassaient

[1] *Le Cercle*, préface.

pas les bornes de la véritable comédie, et que vraiment il ne convenait pas de persécuter aussi durement un auteur, en faveur d'un homme qui n'avait lui-même jamais rien respecté et dont le plus profond mépris s'était constamment manifesté « pour le public, pour notre musique, pour les arts, pour les grands en particulier et pour l'espèce humaine en général. »

Palissot, une fois piqué au vif à ce jeu cruel, ne songea plus qu'à la vengeance. Il la conçut et la prépara en secret, puis tout à coup la fit éclater sur la tête de ses ennemis : la comédie des *Philosophes* parut.

Ici c'est la guerre déclarée ouvertement.

Diderot, joué sous le nom à peine déguisé de Dortidius, était qualifié de plat commentateur, d'hypocrite, de sot, de bête; Helvétius, Duclos, d'Alembert, n'étaient guère mieux traités. Voltaire seul, le chef de la ligue philosophique, avait été traité avec quelques ménagements. Il en sut bon gré à Palissot, car le grand philosophe tenait beaucoup à sa réputation et fort peu à avoir des ennemis déclarés, dans quelque camp que ce fût. Quand l'auteur des *Philosophes* lui envoya sa pièce, il l'en remercia en excellents termes. Il lui déclare qu'il a trouvé sa lettre bien écrite; il avoue que Crispin marchant à quatre pattes est d'un bon comique, et que Rousseau lui-même pourrait en rire; mais il pense que les plaisanteries lancées contre d'Alembert, Diderot, Duclos, Helvétius, le chevalier de Jaucourt et autres, sont par trop fortes.

La pièce, jouée le 2 mai 1760, causa dans Paris la plus vive émotion. Jamais Corneille, Racine, Molière, Crébillon ni Voltaire n'avaient fait tant de bruit, attiré tant de monde, ni armé tant de cabales. Le succès rendit la vengeance plus complète encore que l'auteur ne l'avait voulu peut-être. Les philosophes qui avaient si audacieusement ridiculisé les choses les plus sacrées se virent ridiculisés à leur tour. Leur colère alla jusqu'à la fureur, jusqu'à la rage.

« Mon amour pour la vraie philosophie, écrit-il à Voltaire, ne s'est pas étendu jusque sur les charlatans qui la déshonorent, et mon respect pour la religion ne m'a point fermé les yeux sur les excès du fanatisme, qui la déshonoreraient encore davantage [1]. »

Ce langage était encore trop fort. Ces charlatans de la philosophie étaient les bons amis de Voltaire, et celui-ci ne pouvait les sacrifier. Il se tirait de cette position délicate en décochant de temps à autre quelque grosse plaisanterie à Palissot et en lui demandant excuse par lettre de ce qu'il avait été contraint de faire.

La Harpe ayant, dans son journal, appelé Palissot le général antiphilosophique, celui-ci en fut très-affecté : désormais, il ne chercha

[1] *Lettre* du 23 mai 1778.

qu'à apaiser la querelle. Il répondit au critique par une lettre fort curieuse, véritable amende honorable, dans laquelle il se prétend l'ami et l'admirateur de tous les philosophes qu'il avait vilipendés.

Cette comédie, qui fit tant de bruit, vaut par l'intention plus que par l'exécution. Elle offre quelques scènes originales; il y a çà et là des malices acérées, des traits mordants; mais on n'y trouve ni intérêt, ni plan, ni intrigue, ni conduite, ni caractères, ni force comique, et le style est généralement faible et terne.

Reprise en 1782, elle fut loin d'obtenir le succès qui avait signalé sa première apparition au théâtre. Elle n'avait plus l'attrait piquant d'une nouveauté hardie, et les philosophes avaient alors conquis un ascendant qu'ils ne possédaient point en 1760.

Quand, en 1793, la philosophie eut triomphé, Palissot, son trop médiocre adversaire, comparut devant le tribunal révolutionnaire sous l'accusation d'incivisme. On lui reprocha particulièrement de s'être permis de faire marcher Rousseau à quatre pattes. Sans la présence d'esprit qui lui dicta une heureuse réponse, il eût payé de sa tête cette plaisanterie dramatique: « Que Rousseau soit un homme divin, ou même un dieu (répondit-il à Chaumette), je suis loin de m'opposer à cette apothéose; mais, je vous le demande, *serait-ce une raison de lui sacrifier des victimes humaines?* » On n'osa pas répondre : « Oui. »

CHAMFORT

— 1741-1794 —

Chamfort débuta à la Comédie-Française, le 30 avril 1764, par une comédie en vers, *la Jeune Sibérienne*, où il mit en regard, selon la mode d'alors, la vie sauvage et la vie civilisée. « Ouvrage d'enfant, disait Grimm, dans lequel il y a de la facilité et du sentiment, ce qui fait concevoir quelque espérance de l'auteur, mais voilà tout. »

Ce qu'il a fait de mieux dans la comédie est une pièce en prose, *le Marchand de Smyrne*, représentée en 1770.

FABRE D'ÉGLANTINE

— 1755-1794 —

Philippe-François-Nazaire Fabre naquit à Limoux, dans une famille bourgeoise. Il fit, au collége tenu par les doctrinaires, de médiocres études, après lesquelles il entra dans cette congrégation et régenta les basses classes à Toulouse. Ayant envoyé une pièce de poésie aux Jeux Floraux de cette ville, il remporta une églantine, dont il prit le surnom qui lui est resté.

En 1777, il avait quitté la congrégation pour se livrer plus librement à la culture des lettres, et surtout pour suivre ses penchants de dissipation et de déréglement; bientôt il se fit comédien dans une troupe de province. Il joua successivement sur les théâtres de Genève, de Lyon, d'Avignon et de Bruxelles, où il obtint peu de succès. En 1786 il jouait à Avignon lorsque, poursuivi par des créanciers, il trouva un asile chez ses anciens confrères. L'année suivante il vint à Paris, apportant plusieurs pièces de théâtre. Avant les succès de la scène il obtint ceux du monde par ses talents d'agrément: il peignait en miniature, gravait, jouait passablement de plusieurs instruments, et composait de la musique.

Il ne garda pas longtemps en portefeuille son bagage dramatique, et, encouragé par des débuts favorables, il l'augmenta incessamment Il composa dix-sept comédies, dont le plus grand nombre avaient pour objet de flatter les passions du moment. Trois seulement méritent que nous nous en occupions, le *Philinte de Molière*, l'*Intrigue épistolaire* et les *Précepteurs*.

Dans le *Philinte de Molière*, comédie en cinq actes (1790), Fabre a fait du complaisant Philinte, que Molière avait si bien opposé au misanthrope Alceste, un homme dénué de toute morale et de toute humanité, un parfait égoïste. Comme l'a remarqué la Harpe, Molière opposait un excès à un excès, celui de la douceur à celui de la sévérité; mais il en savait trop pour mettre en regard sur la même ligne les vices du cœur et les travers de l'esprit.

Le public fut révolté de l'excessive bassesse du caractère de Philinte, mais le caractère d'Alceste, son opposition avec celui de Philinte, le contraste entre Rolet et l'honnête avocat, surtout la péripétie du troisième acte, et le dénoûment où l'égoïste par principe et par calcul trouve sa punition dans son égoïsme même et voit retomber sur lui les conséquences de ses détestables principes, satisfirent les connaisseurs et enlevèrent les applaudissements de la foule. La pièce eût

réussi plus durablement, si elle eût été plus gaie et plus amusante, et si les caractères eussent été plus sérieusement étudiés [1] !

L'*Intrigue épistolaire* (1791), au jugement de la Harpe, n'est qu'une grossière contre-épreuve du *Barbier de Séville*. Ce n'est qu'un vieux canevas rapiécé de lambeaux des anciens théâtres italien et espagnol, déjà usé depuis cent ans sur le nôtre, et qu'assurément la broderie du style de Fabre n'était pas propre à relever.

Les *Précepteurs*, joués cinq ans après la mort de l'auteur, sont une apologie du système d'éducation de Rousseau. Le succès qu'obtint ce drame mal venu est un étonnement pour la critique qui n'y trouve que médiocrité et fausseté.

Toutes les pièces de Fabre sont écrites d'un style incorrect, obscur, dur, rocailleux et prétentieux; ce qui a légitimé le succès de plusieurs, c'est le mouvement, l'énergie, des tours rapides, des mots incisifs, le relief des caractères, la connaissance des effets du théâtre, l'emploi souvent heureux des ressorts de l'action.

COLLIN D'HARLEVILLE

— 1755-1806 —

Collin d'Harleville, ou Collin Harleville, comme lui-même signait, quitta la profession d'avocat pour le théâtre où il introduisit une utile réforme, en abandonnant la comédie maniérée et minaudière qui, après le *Méchant*, avait envahi et n'avait cessé d'affadir la scène.

Il débuta au Théâtre-Français, en 1786, par l'*Inconstant*. Cette piquante peinture d'un homme qui change à tout moment parce qu'il est mécontent de tout, marque le retour au bon goût. L'*Optimiste, ou l'Homme toujours content*, joué en 1788, soutint le succès de l'*Inconstant*. L'année suivante le public accueillit aussi avec faveur les *Châteaux en Espagne*, portrait en style brillant et poétique de l'homme qui ne jouit que de l'avenir et est dans une continuelle extase d'espérance. Selon la

[1] La Harpe, examinant le *Philinte* de Fabre, a fait cette piquante réflexion : « Ce n'est plus dans l'action et le dialogue, comme on sait, que l'auteur caractérise ses personnages : c'était la mode du temps passé. Depuis l'invention des drames philosophiques, c'est dans la nomenclature des rôles, en tête de la pièce, que l'auteur nous apprend au juste ce qu'il a voulu faire de chacun de ses personnages, et ce qu'ils sont et doivent être pour nous. Cela se pratiquait déjà depuis quelques années; mais Fabre, pour rendre cette nouvelle méthode plus imposante, a mis en grandes capitales, à la tête d'un exposé de deux pages et demie : CARACTÈRES ET COULEURS DES ROLES. » (*Lycée*, 3e p., liv. Ier, c. v, sect. 9.)

juste remarque de Saint-Marc Girardin [1], les *Châteaux en Espagne* ne sont point une comédie ; il n'y a, à vraiment parler, ni caractères, ni intrigue. Faire des châteaux en Espagne n'est point un caractère, c'est seulement une tournure d'esprit, une disposition d'imagination. Mais toutes les fois que, dans sa pièce, Collin d'Harleville met en action cette tournure d'esprit, il plait et il amuse. N'est-ce pas une scène charmante que celle où le valet du faiseur de châteaux en Espagne commence par se moquer des illusions de son maitre, et finit par faire aussi ses châteaux en Espagne, à propos d'un billet de loterie qu'il a dans sa poche :

« Si je gagnais pourtant le gros lot!... quel bonheur !
J'achèterais d'abord une ample seigneurie....
Non, plutôt une bonne et grasse métairie :
Ah! oui, dans ce canton : j'aime ce pays-ci. »

Collin obtint son plus beau succès en 1792, en donnant le *Vieux Célibataire*, produit d'un accès de fièvre, retouché à loisir après la santé retrouvée. Cette comédie, la meilleure de l'auteur, méritait le succès qu'elle obtint par la manière supérieure dont sont tracés les deux principaux personnages, par la vérité de l'observation et des détails, par l'intérêt des situations, par l'excellente morale qui en découle sans effort. Plusieurs scènes, surtout la scène épisodique si connue des cinq cousins, sont fort gaies.

Ce qui manque à ce chef-d'œuvre de Collin d'Harleville, c'est un style plus nerveux et plus éclatant. Ici, comme partout, sa diction est un peu molle et un peu terne.

Quelques autres pièces de Collin méritent encore d'être citées, mais n'ont que des qualités très-secondaires : *Monsieur de Crac dans son petit castel*, bluette bouffonne et très-bien versifiée, représentée en 1791 ; les *Artistes*, comédie en trois actes (1796); les *Mœurs du jour ou le bon Frère*, en cinq actes (1800); *Malice pour malice*, en trois actes (1803); *Il veut tout faire*, comédie épisodique en un acte.

Toutes les pièces de cet auteur sont écrites en vers. Quoiqu'un peu vieillies aujourd'hui, elles se recommandent en général par une morale saine, une diction facile et naturelle, une gaieté franche et douce. Collin abonde en détails charmants, en traits qui semblent neufs à force de simplicité. S'il avait plus de force dans la conception et dans l'exécution et un style plus personnel, il occuperait un rang distingué parmi nos comiques du second ordre. On sent dans tous ses ouvrages un goût très-vif pour la campagne, parce qu'il y avait passé ses premières années, et qu'il aima toujours à vivre au milieu des paysans qu'il comblait de bontés et de bienfaits. « Simple, modeste, mélancolique, d'une timidité même un peu sauvage, il ne s'occupait qu'à l'étude, ne songeait

[1] *La Fontaine et les Fabulistes*, II, 79.

qu'à travailler ses ouvrages, et se répandait peu dans le monde. » Cet éloge lui a été décerné par Andrieux, l'ami de son enfance, de sa jeunesse, de toute sa vie.

VIGÉE (LOUIS-JEAN-BAPTISTE-ÉTIENNE)

— 1758-1820 —

Vigée, poëte de l'école de Dorat, fit représenter au Théâtre-Français, le 6 novembre 1784, la *Fausse Coquette*, comédie en trois actes, en vers; elle réussit d'abord et eut même l'honneur d'être jouée devant le roi, mais elle ne se soutint pas sur l'affiche. Le manque d'intérêt, la faiblesse de l'intrigue, le prétentieux et le maniéré du style écartèrent le public.

Vigée donna, le 8 décembre de la même année, sur la scène italienne, les *Amants timides*, comédie en un acte et en vers, dont certains détails agréables n'empêchent pas qu'elle ne soit totalement dépourvue de comique et d'intérêt.

Il revint au Théâtre-Français, en 1788, avec une pièce en cinq actes, *la Belle-mère ou les Dangers d'un second mariage*. C'est moins une comédie qu'un drame. Il y a des situations intéressantes, des détails heureux et pris dans les mœurs du temps, mais le principal personnage est manqué, et le style choque par son inégalité.

Il donna enfin, en 1788, sa meilleure comédie, *l'Entrevue*, tirée d'un conte d'Imbert. Des traits fins et spirituels, des scènes filées et écrites avec goût la firent réussir.

L'OPÉRA

Un des traits les plus caractéristiques de la décadence de l'art dramatique, au dix-huitième siècle, c'est la manière médiocre dont y fut traité le grand opéra ; c'est principalement l'apparition de l'opéra-comique, et le goût très-vif que le public prit tout d'un coup pour ce genre de spectacle d'un degré au-dessous de la comédie italienne et d'un degré au-dessus de Polichinelle. Les premiers essais n'avaient même été autre chose que des scènes françaises détachées du vieux théâtre italien, et aux scènes avaient succédé des farces du théâtre des danseurs de corde : « C'est jusque-là, dit la Harpe, que remonte, ou plutôt que redescend l'origine de l'opéra-comique. » Le même critique appelait une honte de notre littérature la mode qui s'était accréditée sans réclamation « de livrer impitoyablement nos chefs-d'œuvre tragiques au ciseau de nos tailleurs d'opéras, et de s'emparer de nos plus belles tragédies pour les réduire à des croquis informes, aussi éloignés du lyrique de Quinault que du tragique de Racine et de Corneille [1]. »

Le Théâtre-Français lui-même, pour faire passer les chefs-d'œuvre classiques, fut obligé de sacrifier au goût du jour pour les agréments de l'opéra; et, afin d'empêcher le public d'abandonner entièrement le spectacle de la nation, les comédiens français crurent devoir donner une place aux danses et aux ballets.

La grosse affaire de ces opéras, c'était la musique, les danses, les chants, la mise en scène, les décorations, les costumes, les machines de tous genres qu'ils nécessitent. Il paraît, par exemple, qu'il n'y avait pas d'opéra sans son enfer, et que pendant cent ans les auteurs ont dû se plier à cet usage, « parce que les effets d'exécution et d'optique en étaient plus beaux [2]. »

Aucun des poëtes qui se disputèrent les honneurs du théâtre lyrique au dix-huitième siècle n'a laissé une œuvre durable, et la plupart de ceux dont nous allons parler ne seront mentionnés que par la nécessité de notre sujet.

[1] *Lyc.*, 3e p., liv. Ier, c. IV, sect. 4.

[2] Marmontel, *Poétiq.*, c. XIV. — Voir aussi la Harpe, *Lycée*, 3e p., liv. Ier, c. VI, sect. 1.

LA MOTTE

— 1672-1731 —

La Motte aspira de très-bonne heure à remplacer Quinault au théâtre de l'Opéra-Comique. *Issé*, l'*Europe galante*, *Amadis de Gaule*, obtinrent un grand succès. L'*Europe galante* fut l'essai et le modèle d'un genre nouveau d'opéra composé d'actes détachés, n'exigeant qu'une action très-simple, donnant un tableau, amenant une fête, et par le peu d'espace qu'elle occupait, permettant de rassembler dans un même spectacle trois opéras de genres différents. Le *Triomphe des arts*, surchargé d'ornements et « accablé d'esprit épigrammatique », selon l'expression de Voltaire, mais écrit en vers d'une harmonie toute musicale et embelli de très-agréables détails, fut également applaudi.

La Motte traite ses sujets avec esprit, avec invention et finesse dans le détail, mais le grand souffle poétique lui manque.

DANCHET

— 1617-1748 —

Antoine Danchet essaya aussi, mais moins heureusement que la Motte, de remplacer Quinault. Après avoir essayé sans succès de la tragédie, et fait représenter devant un auditoire ennuyé les *Tyndarides*, les *Héraclides*, *Nitétis*, *Cyrus*, Danchet se livra à l'opéra, et donna successivement *Hésione*, *Aréthuse*, *Tancrède*, *Alcine*, les *Fêtes vénitiennes*, les *Muses*, *Idoménée*, les *Amours de Mars*, *Camille*, *Télèphe*, *Télémaque*, le *Triomphe de l'Amour*, *Achille et Déidamie*, qui furent représentés depuis 1700 jusqu'à 1735. *Hésione*, son premier opéra, est bien conçu et offre de l'intérêt, malgré la faiblesse de la versification ; un mouvement continuel l'anime, et plusieurs morceaux ont été longtemps célèbres.

CHARLES ROY

— 1683-1764 —

Charles Roy (1683-1764), rival de Danchet et de la Motte, les surpassa tous deux dans l'opéra, au moins par le nombre de pièces dignes d'être citées : le *Ballet des éléments* [1] (1721), *Callirrhoé*, *Sémiramis* (1718), rappellent Quinault, et ont été mis pendant longtemps dans la première classe de nos tragédies-opéras.

Ce poëte trop fécond manque de facilité et de douceur ; son vers est souvent diffus et prosaïque, mais il a de la force et de la noblesse. En tout cet auteur, connu par ses satires amères non moins que par ses opéras, avait plus d'énergie que de grâce.

FUZELIER, PANARD, PIRON

En parlant des chansonniers, nous avons suffisamment fait connaître les opéras-comiques de Fuzelier, de Panard, de Piron. Ajoutons que ce dernier débuta dans la carrière dramatique par l'Opéra-Comique dont le directeur le sauva de la plus affreuse misère en rémunérant largement ses travaux. En général les opéras-comiques de Piron sont très-comiques et pleins de saillies originales. Tous ces auteurs, auxquels, si l'on voulait être complet, il en faudrait ajouter quelques autres, comme Lesage, d'Orneval, etc., produisirent, au milieu de beaucoup de pauvretés, de chaudes esquisses, et, selon l'expression de Théophile Gautier [2], furent les Lope de Vega et les Gozzi du théâtre de la Foire.

[1] Voltaire s'extasiait sur cet ouvrage *si joli, si aimable* (lettre à la présidente de Bern., juin 1725). Nous rappellerons ces beaux vers qui commencent le prologue du *Ballet des éléments :*

« Les temps sont arrivés. Cesse, triste chaos ;
Paraissez, éléments ; dieux, allez leur prescrire
Le mouvement et le repos.
Tenez-les renfermés chacun dans son empire.
Coulez, ondes, coulez ; volez, rapides feux ;
Voile azuré des airs, embrassez la nature ;
Terre, enfante des fruits, couvre-toi de verdure ;
Naissez, mortels, pour obéir aux dieux. »

[2] Feuilleton de la *Presse*, 23 oct. 1848.

VOLTAIRE

L'envie de travailler pour un homme comme M. Rameau, « notre Orphée », et aussi l'ambition « d'ouvrir une carrière à l'Opéra[1] », engagèrent Voltaire à essayer de ce genre agréable; mais il dut reconnaître bientôt que son génie n'était point fait du tout pour le lyrique : il n'entendait rien au mélange des différents mètres, dont Quinault, Rousseau et Racine ont tiré tant de beautés nouvelles; cependant il s'occupa d'opéras jusqu'à la fin de sa vie. Quand il vint à Paris pour la dernière fois, en 1778, il se proposait de faire jouer sa *Pandore* et quelques opéras-comiques. Il apportait de plus un grand opéra en cinq actes, *les Rois Pasteurs*, qui a été imprimé avec ses autres productions posthumes, et dont le principal objet était de rendre les prêtres odieux, en présentant les mages de Memphis — ainsi qu'il avait fait les prêtres de Pluton dans les *Guèbres* — comme des oppresseurs, des bourreaux, des assassins.

GENTIL-BERNARD

— 1710-1775 —

Pierre-Joseph Bernard, surnommé Gentil-Bernard, est l'auteur d'un des meilleurs drames lyriques du dix-huitième siècle, *Castor et Pollux* (1754). L'art avec lequel il est composé et l'élégance avec laquelle il est écrit lui valurent un succès prodigieux. D'ailleurs, pour la musique, il est regardé comme le chef-d'œuvre de Rameau.

[1] Volt., *Let.*, 10 janv. 1736, fév. 1736 et 22 déc. 1737.

FAVART

— 1710-1792 —

Charles-Simon Favart naquit à Paris le 13 novembre 1710. Son père était pâtissier; grand amateur de l'opéra-comique, il faisait des couplets avec facilité. Il célébra, dans une chanson qui ne nous est pas parvenue, l'invention des échaudés, qui lui appartient. Le jeune Favart apprit l'état de son père; ce qui n'empêcha pas qu'on ne lui fît faire ses études. Comme son père, il faisait alternativement ou tout à la fois des petits pâtés et des couplets. Du couplet, il s'éleva bientôt à l'opéra-comique; il donna au théâtre de la Foire plus de vingt pièces avant la *Chercheuse d'esprit* (1741), la première qu'il ait avouée et fait imprimer.

La *Chercheuse d'esprit* a été souvent célébrée comme un chef-d'œuvre de naïveté, et l'on a prétendu qu'elle renfermait un mot sublime. Mais, objecte un très-fin critique, « ce chef-d'œuvre de naïveté se passe parmi des paysannes qui pensent comme dans les coulisses de la Comédie-Française. Ce prétendu chef-d'œuvre de naïveté, d'une donnée odieuse, d'une recherche continue, ne présente que cette habileté, déjà remarquée chez Boufflers, de tenir dans un équilibre adroit les mots honnêtes et les pensées obscènes. Le naturel n'y est que le bavardage de gens d'esprit déguisés en paysans, et la naïveté y est tellement envahie de grivoiserie, avoisinée du badinage convenu, qu'elle n'est plus qu'une rhétorique particulière [1]. »

Soit à lui seul, soit en société avec Panard, Collé et Laujon, tous renommés pour l'agrément, la variété et la gaieté de leurs chansons, soi enfin en collaboration avec sa femme et l'abbé Voisenon, il donna au théâtre de l'Opéra-Comique, où il se fait presque toujours peintre des amours de village, plus de soixante pièces. La plupart ont réussi. Elles étaient, pour l'époque, relativement honnêtes.

[1] Charles d'Héricault, *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1853.

SEDAINE

— 1719-1797 —

Michel-Jean Sedaine, obligé à treize ans d'interrompre ses études, parce que son père, architecte, avait dissipé sa fortune, vint à Paris vers l'âge de dix-huit ans et se mit à tailler la pierre, pour faire vivre deux frères dont il était l'aîné, et sa mère veuve et pauvre. Dans ses courts instants de loisir il étudiait et lisait. Devenu plus libre, il se livra sérieusement à la culture des lettres, composa d'abord quelques chansonnettes dans le genre de celles de Collé et de Piron, et devint bientôt le véritable créateur de l'opéra-comique. Dans l'espace de vingt-cinq ans il donna à ce théâtre plus de vingt-cinq ouvrages qui furent mis en musique par Philidor, Monsigny et Grétry. *Le Roi et le Fermier* (1769), *Rose et Colas* (1764), *Félix ou l'Enfant trouvé* (1777), *Aucassin et Nicolette ou les Mœurs du bon vieux temps* (1779), *Richard Cœur de Lion* (1786), *Guillaume Tell* (1793) et plusieurs autres de ses opéras sont longtemps restés au répertoire. Ils sont fort habilement disposés pour la scène, sont très-remarquables par la simplicité de l'intrigue, par la vérité des tableaux, dont il avait puisé le secret dans l'étude de Shakespeare, par le charme naïf du dialogue, et sont pleins de naturel, d'intérêt et d'esprit.

Le succès prodigieux de *Richard Cœur de Lion* lui ouvrit les portes de l'Académie française en 1786, malgré l'incorrection habituelle de son langage et la dureté de son vers.

MARMONTEL

— 1723-1799 —

Marmontel écrivit de nombreux opéras, *Acanthe et Céphise*, la *Guirlande*, les *Sybarites*, *Hercule mourant*, *Céphale et Procris*, *Démophon*, *Antigone*, *Didon* et *Pénélope*. Ils furent joués avec quelque succès, mais le poëte les condamna lui-même en n'en faisant entrer aucun dans la collection de ses œuvres publiée en 1787.

Le seul souvenir qui soit resté des opéras de Marmontel, c'est celui de quelques opérettes excellentes.

LA SATIRE ET L'ÉPIGRAMME

Les écrivains satiriques abondèrent nécessairement dans ce siècle négateur, contempteur, batailleur; mais bien peu furent inspirés par une indignation généreuse.

Il faut que l'auteur satirique porte l'amour du bien jusqu'à l'enthousiasme et la haine du mal jusqu'à l'horreur. « La satire, a très-bien dit Chateaubriand[1], n'est point un crime; elle peut être très-utile pour corriger les sots et les fripons, quand elle reste dans une juste mesure: *Ride si sapis*. Mais il faut avouer que les poëtes vont quelquefois trop loin, et qu'au lieu du ridicule, ils prodiguent l'offense. La satire est une lice où le champion, comme dans les jeux de la chevalerie, devrait porter des coups fermes à son adversaire, mais éviter de frapper à la tête et au cœur. » En général, les satiriques du dix-huitième siècle ne se proposent pas de servir l'intérêt public, mais de satisfaire des passions personnelles.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

Inférieur dans la poésie lyrique, Jean-Baptiste Rousseau est supérieur dans la poésie satirique: Clément Marot et Jean Racine peuvent seuls lui être comparés dans l'épigramme qu'il aiguise avec la plus naïve finesse et décoche avec la plus malicieuse adresse, mais où il laisse trop sentir l'aigreur, l'amertume et l'égoïsme qui faisaient le fond de sa nature.

Les *Épîtres* de J.-B. Rousseau, généralement satiriques et roulant d'ordinaire sur ses querelles avec ses ennemis, sont presque aussi malicieuses que ses épigrammes. Les injures personnelles et atroces y abondent également.

On sait de quel prix cruel J.-B. Rousseau paya les excès de son humeur maligne, dénigrante et vindicative. Coupable de nombreuses poésies injurieuses et diffamatoires, il fut banni à perpétuité, en 1712, pour des couplets dont probablement il n'était pas l'auteur, mais qu'il eut le tort de vouloir faire attribuer, au moyen d'indignes suggestions, au géomètre Saurin, son ennemi. De nobles protecteurs l'accueillirent successivement en Suisse, à Vienne et à Bruxelles.

[1] *Mélanges littéraires.*

Il avait conservé en France des amis chauds et puissants, à la tête desquels on distinguait le baron de Breteuil. Ils agirent si efficacement en sa faveur que des lettres de rappel lui furent expédiées en février 1716. Mais ce n'était point une grâce, c'était une justice solennellement rendue que sollicitait Rousseau. Il refusa les lettres de rappel en motivant ainsi son refus, dans une lettre au baron de Breteuil : « J'aime bien la France, mais j'aime encore mieux mon honneur et la vérité.... Je préférerai toujours la condition d'être malheureux avec courage à celle d'être heureux avec infamie. Je vous conjure instamment de supprimer les lettres que vous avez obtenues.... mais dont je ne suis pas homme à me servir. » Tel était le langage de Rousseau avec un protecteur puissant ; voici celui qu'il tenait, dans les mêmes circonstances, au plus dévoué de ses amis : « Il ne s'agit point pour moi de retourner en France, mais de confondre l'imposture qui m'a noirci et de me mettre en état de paraître devant les hommes comme je paraîtrai un jour devant Dieu. Tout autre plan serait me déshonorer, *et je souffrirai plutôt la mort.* » Vingt ans après, fatigué du séjour et du climat de Bruxelles et déjà chargé d'ans et d'infirmités, il sollicita, sans pouvoir les obtenir, ces mêmes lettres qu'il avait d'abord si fièrement refusées. Le désir de revoir sa patrie avant de mourir l'emportant sur toute autre considération, il fit, à la fin de 1738, le voyage de Paris incognito. L'autorité, qui s'était montrée sourde à ses réclamations, ferma les yeux sur cette infraction à la loi qui le bannissait à perpétuité. Il ne fut point recherché ; mais il repartit peu de temps après, avec la cruelle certitude qu'il avait revu la France et ses amis pour la dernière fois. De retour à Bruxelles, il ne fit plus que languir pendant les deux dernières années qui suivirent ce malheureux voyage ; il succomba enfin à ses infirmités et à ses chagrins, le 17 mars 1741, en protestant, avant de recevoir le viatique, qu'il n'était point l'auteur des fameux couplets.

PIRON

— 1689-1773 —

Piron est le satirique par excellence du dix-huitième siècle. Les recueils du temps fourmillent des épigrammes qu'il a *éternuées*, pour nous servir d'une de ses expressions.

« C'était, a dit Grimm, une machine à saillies, à épigrammes, à traits. En l'examinant de près, l'on voyait que ces traits s'entre-choquaient dans sa tête, partaient involontairement, se poussaient pêle-mêle sur ses lèvres, et qu'il ne lui était pas plus possible de ne pas dire de bons mots, de ne pas faire des épigrammes par douzaines, que de ne pas respirer. Piron était donc un vrai spec-

tacle pour un philosophe, et un des plus singuliers que j'aie vus. Son air aveugle lui donnait la physionomie d'un inspiré qui débite des oracles satiriques, non de son cru, mais par quelque suggestion étrangère [1]. »

Entre toutes les épigrammes de Piron, on distingue celles qui attaquent Voltaire. Il exista toujours une mésintelligence sourde ou déclarée entre Voltaire et Piron : selon Bachaumont[2], un des plus grands regrets de Piron, mourant à l'âge de plus de quatre-vingts ans, fut de ne pas survivre à l'homme avec lequel il avait si longtemps fait assaut d'esprit et de sarcasmes. Voltaire n'avait jamais négligé une occasion de froisser Piron ou de lui nuire, soit au théâtre, soit dans ses relations privées, et Piron aimait d'autant plus à cribler Voltaire de ses bons mots qu'il avait souvent les rieurs de son côté. L'oracle des philosophes redoutait fort le caustique Bourguignon. « M. de Voltaire, raconte Grimm, craignait toujours la rencontre de Piron, parce que tout son brillant n'était pas à l'épreuve des traits de ce redoutable combattant, qui les faisait tomber sur ses ennemis comme une grêle[3]. »

D'ailleurs la malice de Piron était dans son esprit plus que dans son cœur. Il était naturellement bon, plein de franchise et d'honneur.

VOLTAIRE

Voltaire se livra dès sa jeunesse à la satire qui était son génie propre, et dont les premières manifestations lui valurent les rigueurs de la prison. Dangeau rapporte sous l'année 1717, qu'Arouet, jeune poëte accusé de faire des vers fort imprudents, et déjà condamné à l'exil quelques mois auparavant, a été mis à la Bastille. Plus tard, il put impunément écrire les choses les plus audacieuses et les plus dangereuses. Plus il vieillit, plus il devint satirique, mais sans parvenir à faire de la vraie satire philosophique et morale. Jamais sa verve satirique et sans foi n'employa le ridicule qu'au profit de son opinion du moment.

Toujours sa satire est violente et personnelle ; toujours aussi elle est longue. Comme dit M. de Maistre, « il n'a pas su faire une épi-

[1] *Corresp. littér.*, janvier 1773.
[2] *Mém. secrets*, 23 janvier 1773, t. VI, p. 264.
[3] *Corresp. littér.*, janvier 1773.

gramme, la moindre gorgée de son fiel ne pouvant couvrir moins de cent vers [1]. »

Les vraies satires de Voltaire parurent entre 1760 et 1774. C'est là qu'il a mis toute sa nature.

Moins parfait que Régnier, moins pur, moins châtié que Boileau, Voltaire, comme le remarque A. Vinet [2], a une méchanceté joyeuse. Celle des satiriques en général ne l'est guère ; mais la méchanceté de Voltaire rit toujours ; il est heureux de l'épanchement de sa bile caustique ; l'effusion de cette veine le soulage comme les larmes soulagent un affligé. Ce n'est pas seulement, chez lui, cette malice esthétique qu'on remarque chez d'autres. Voltaire donne essor à toutes ses haines, à tous ses mépris. Il n'en veut pas proprement aux médiocrités, il attaque ses ennemis. S'il rencontre des médiocrités pacifiques, il passe outre ; mais malheur à ceux qui l'ont critiqué ou qui n'ont pas su dire de lui assez de bien, quel que soit d'ailleurs le degré de leur talent. Il est le contraire de Boileau, qui n'épargne aucune médiocrité, mais qui ne mêle jamais à ses satires de rancune personnelle. L'immortelle satire du *Pauvre Diable* enveloppe dans le même mépris des hommes de mérites fort différents ; d'autres satires se rapportent à la littérature en général, comme celle du *Russe à Paris*. On distingue la *Vanité*, les *Cabales*, les *Systèmes*, *Pégase*, la *Tactique*.

Le Marseillais et le Lion offre la satire de l'humanité :

« Le lion, qui rit peu, se mit pourtant à rire,
Et, voulant par plaisir connaître cet empire,
En deux grands coups de griffe il dépouille tout nu
De l'univers entier le monarque absolu.
Il vit que ce grand roi lui cachait sous le linge
Un corps faible monté sur deux jambes de singe,
A deux minces talons deux grands pieds attachés,
Par cinq doigts superflus dans leur marche empêchés,
. . . .
Un crâne étroit et creux, couvrant un plat visage,
Tristement dégarni du tissu de cheveux
Dont la main d'un barbier coiffa son front crasseux.
Tel était en effet ce roi sans diadème,
Privé de sa parure et réduit à lui-même ;
Il sentit qu'en effet il devait sa grandeur
Au fil d'un perruquier, aux ciseaux d'un tailleur. »

Ce pessimisme de Voltaire, ce mépris de l'homme qui va jusqu'à dénigrer sa figure, a un but visible, dit encore A. Vinet. Voltaire ne dégrade l'homme si profondément, si universellement, que pour l'empêcher de se figurer qu'il puisse avoir des rapports avec Dieu ; mais il en résulte aussi qu'une telle créature ne doit pas se piquer d'une bien

[1] *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, 4e entretien.
[2] *Histoire de la litt. franç. au XVIIIe siècle*, t. II, p. 102-103.

haute ambition morale. Le point de départ est placé trop bas pour qu'il puisse songer à s'élever bien haut.

Les grandes satires de Voltaire sont remarquables par le naturel de la composition. Le cadre est toujours ingénieux. La diction est trop prosaïque et trop négligée, mais elle a tous les agréments de la plus merveilleuse facilité.

Dans les œuvres de Voltaire quantité de poésies légères, fugitives, de petits discours philosophiques ont la forme satirique sans être des satires. Nous en reparlerons.

GILBERT (NIC.-JOS.-LAURENT).

— 1751-1780 —

Gilbert, né de parents pauvres, à Fontenay-le-Château (Lorraine), et arrivé à Paris sans aucune ressource, eut la témérité de demander à la poésie la fortune avec la gloire. Pour attirer l'attention sur lui, il se fit d'abord concurrent académique. Mais le docte corps rebuta son épître, *le Poëte malheureux*, qu'il avait envoyée pour le concours de 1772. Gilbert en conçut une haine implacable contre ses juges, et se mit à attaquer avec violence tout ce qui tenait alors le sceptre de la littérature, académiciens et philosophes. Cette haine, il la nourrit et l'entretint tant qu'il vécut.

> « Je l'ai juré, je veux vieillir en les sifflant. »

Un second échec académique exalta ses ressentiments, et la satire *Sur le dix-huitième siècle* parut.

Les philosophes ne tentèrent rien pour désarmer cet adversaire inattendu. Ils rugirent de cette attaque impétueuse et jurèrent la perte du jeune audacieux. Ils commencèrent par crier de leur voix la plus doctorale que sa satire ne valait rien, « qu'il n'y avait là point d'idées, point de goût, des lieux communs rimés et beaucoup de platitudes[1] : » ce fut un déchaînement universel. Palissot lui-même, l'auteur des *Petites Lettres sur de grands philosophes* et de la comédie des *Philosophes*, ne se montra pas plus favorable à Gilbert qu'à Sabatier, à Chaumeix et à Fréron, qui avaient chaudement épousé sa querelle. C'est à peine s'il reconnaissait, dans la satire du *Dix-huitième siècle*, quelques vers

[1] La Harpe, *Lycée*, t. XV.

qui semblaient donner des espérances, tels que les dix vers au sujet de la mort de Lally :

« Parlerai-je d'Iris, etc. »

Gilbert, indigné, irrité, transporté d'une fureur de vengeance, répliqua par *Mon Apologie*, et, rendant insulte pour insulte, il appela le ridicule et le mépris sur ses critiques, ses persécuteurs et leurs partisans. Son talent devient plus mâle et grandit dans quelques morceaux de cette seconde satire : l'indignation est virulente, l'ironie poignante, les vers énergiquement frappés, le tour neuf et audacieux, enfin le style original, tout à fait personnel, et parfois excellent, quoiqu'il ne soit pas toujours exempt d'incorrection et de mauvais goût. Mais en vain, dans une certaine partie du public, mettait-il les rieurs de son côté ; en vain la puissance de son talent était-elle reconnue par quelques bons juges ; la lutte était inégale, il devait succomber à la peine, et, à la fleur de l'âge, emporter dans le tombeau ses rêves trop ambitieux de gloire et de célébrité. Il ne mourut ni de misère, ni de faim, ni à l'hôpital ; un accident fut la cause de sa folie et de sa mort, à un moment où il semble que sa position de fortune était assez bonne. Mais le désespoir de ses insuccès avait probablement déjà commencé à troubler son cerveau antérieurement à cette chute fatale. Heureusement qu'avant d'expirer il retrouva quelques instants de pleine raison pour composer son immortelle complainte :

« Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour, et je meurs. »

Si les contemporains furent injustes à son égard, la postérité ne l'a pas été, et Gilbert est depuis longtemps salué par tous comme le premier satirique du dix-huitième siècle ; on lui accorde même, pour quelques odes qu'il a composées à différentes époques de sa vie, une belle place parmi nos lyriques.

PALISSOT

Palissot s'était attiré la haine des encyclopédistes par ses *Petites Lettres contre de grands philosophes* (1756) et par sa comédie des *Philosophes* (1760). Les libelles pleuvaient sur lui, toutes les marques de mépris l'accablaient, les portes des théâtres lui étaient fermées, ses pièces, repoussées ou interdites, ne voyaient plus le jour. Exaspéré, animé d'un

impétueux désir de vengeance, il lança la *Dunciade ou la Guerre des sots* (1764). Ce poëme satirique imité de Pope, et dans lequel, à l'exemple de l'auteur anglais, il livrait au ridicule tous les écrivains dont il avait à se plaindre, parut d'abord en trois chants et fut augmenté dans la suite de sept autres, auxquels l'auteur ajouta des notes qui devinrent le germe de ses *Mémoires littéraires*. Dans ce pamphlet versifié Palissot se proposa de joindre à l'austérité de Boileau la gaieté de l'Arioste; mais sa satire, généralement outrée, est plus mordante que gaie.

Palissot ne voulait que chansonner la sottise, mais il avait, par malheur, mis en scène un trop grand nombre de sots qui se reconnurent, et il avait blessé en passant des talents estimables, telle que madame Riccoboni, désignée sous le nom transparent de Rabiconi.

Les intéressés se déchaînèrent contre ce poëme dont ils dirent tous, avec Grimm, qu'on n'avait jamais rien lu de plus plat, de plus ennuyeux et de plus grossier. Le ministère public, mis en mouvement par des menées actives, prononça contre Palissot le bannissement. Ce qu'on trouva une peine trop douce. « Il est exilé à cinquante lieues, dit Bachaumont, et ce scélérat, qui devait être mis au cabanon pour le reste de ses jours, reçoit une nouvelle illustration de son châtiment[1]. »

D'autres, tout en s'indignant de la violence de la *Dunciade*, en relevaient franchement le mérite littéraire. Un écrivain aujourd'hui peu connu, Castillon, disait dans une lettre insérée au *Journal encyclopédique* :

« Pour moi, qui ai lu la *Dunciade* sans prévention, je ne rougis pas, abstraction faite de toute satire, de la mettre, non au-dessus, mais presque à côté de la *Dunciade* anglaise, et de la placer dans la liste de nos poëmes héroï-comiques français entre le *Lutrin* et le *Vert-vert*. Il y a plus de force et plus d'énergie dans quelques traits satiriques de la *Dunciade* anglaise, des idées plus grandes et plus vastes; mais aussi est-on révolté des images dégoûtantes et des injures atroces dont elle est parsemée. »

Tandis que ses amis faisaient éclater bruyamment leur colère, Voltaire demeurait assez calme. C'est que Palissot avait pris soin de se le ménager par des éloges enthousiastes. Comment se fâcher contre un homme qui s'écrie en parlant de vous :

« O de Ferney sublime solitaire,
Honneur des arts, Virgile des Français, etc. »

D'ailleurs Palissot ne se posait nullement en ennemi de la philosophie, et il eut toujours une excessive complaisance pour les philosophes. Lorsque la Révolution éclata, il en embrassa les principes et gagna à ce revirement la place d'administrateur de la Bibliothèque Mazarine, puis le titre de correspondant de l'Institut. Il fut un des pontifes de la

[1] *Mém. secrets*, 22 mars 1764, t. II, p. 35.

secte religieuse des théophilanthropes. Mais à son lit de mort il revint de ses erreurs, et fit une fin chrétienne.

LEBRUN (ÉCOUCHARD-)

Lebrun n'a pas moins excellé dans l'épigramme que dans l'ode, quoique ces deux genres soient fort différents.

Ses *Épigrammes* sont de petits poëmes de tous les tons, de tous les styles et sur toutes sortes de sujets ; mais la plupart sont satiriques. C'est dans celles-là qu'il a vengé son talent nié ou attaqué par la critique et par la haine ; car il prétend qu'il n'a jamais

« .... D'une épigramme
Lancé le dard sans être provoqué... »

Le ton général des épigrammes, dont une partie seulement a été publiée, est âcre, amer, sans gaieté, mais il est petillant d'esprit et de verve. Sainte-Beuve affirme, en parlant de ce genre, que là était « la vraie, l'incomparable » supériorité de Lebrun. Il lui reproche d'avoir trop fait d'épigrammes, mais il convient que leur ensemble forme un recueil unique dans notre langue, et la partie la plus piquante des œuvres de ce poëte.

ANDRÉ CHÉNIER

Le lyrique André Chénier, le tendre auteur des *Élégies* dont nous avons déjà parlé, et des *Églogues* dont nous parlerons bientôt, eut aussi le génie de la satire. Qui ne connait ses *Iambes* vengeurs ? Le suivant expose la poétique de l'auteur.

« Sa langue est un fer chaud. Dans ses veines brûlées
Serpentent des fleuves de fiel.
— J'ai douze ans, en secret, dans les doctes vallées,
Cueilli le poétique miel.
Je veux un jour ouvrir ma ruche tout entière,
Dans tous mes vers on pourra voir
Si ma muse naquit haineuse et meurtrière.
Frustré d'un amoureux espoir,
Archiloque aux fureurs du belliqueux Iambe

Immole un beau-père menteur.
Moi, ce n'est point au col d'un perfide Lycambe
Que j'apprête un lacet vengeur;
Ma foudre n'a jamais tonné pour mes injures,
La patrie allume ma voix.
La paix seule aguerrit mes pieuses morsures,
Et mes fureurs servent les lois.
Contre les noirs Pythons et les hydres fangeuses
Le feu, le fer arment mes mains;
Extirper sans pitié les bêtes venimeuses,
C'est donner la vie aux humains [1]. »

Dans le genre qui nous occupe, il a laissé une œuvre très-remarquable, quoique fragmentaire, une longue satire littéraire de plus de quatre cents vers, divisée en trois chants, *les Cyclopes littéraires*. Le poëte au génie si vrai et si original y flagelle les poëtes de commande et de salon, les talents bruyants et faux. Son observation sagace et sa verve railleuse font revivre devant nous, par les côtés les plus piquants, les écrivains, les savants, les hommes politiques, les sociétés littéraires et les coteries de son temps.

L'objet principal qu'il se propose est de flétrir cette critique amère et malveillante dont il compare les auteurs aux cyclopes qui forgent dans l'antre de Lemnos les traits de la haine, de l'envie, de la calomnie.

La satire est non moins vive, l'épigramme non moins vraie dans un très-court essai de poésie comique en vers décasyllabes dirigé contre les demi-savants.

Le génie satirique d'André Chénier éclata plus inspiré, plus fort, plus énergique que jamais dans la tourmente révolutionnaire. Ami de la liberté, mais implacable ennemi de la tyrannie, il trouva dans son indignation des accents d'une terrible énergie, pour flétrir les oppresseurs de la France. Il ne voulait pas mourir, disait-il,

« Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange
Ces bourreaux barbouilleurs de lois. »

Il voulait survivre à tant de brigands abhorrés

« Pour cracher sur leurs noms, pour chanter leur supplice. »

D'ailleurs, ce sont les idées et les faits qu'il aime à stigmatiser plus encore que les personnes. Autant qu'il peut, il évite, d'instinct, qu'un nom propre

« Égaye au bout du vers une rime perfide. »

André Chénier n'est pas un amuseur, c'est un vengeur, et les individus ne le préoccupent qu'au point de vue de la société.

[1] Éd. Gabriel de Chénier.

JOSEPH CHÉNIER

L'indignation la plus juste fit éclater le génie satirique de Joseph Chénier. Son frère André avait été immolé sur l'échafaud l'avant-veille du jour qui délivra la France de la Terreur. La cruauté des partis et les haines privées accusèrent le malheureux conventionnel d'avoir contribué à la mort de son frère. Bientôt les vengeances secrètes s'inspirèrent des vengeances publiques. Tous les jours Chénier reçut, sous les formes les plus variées, une lettre anonyme qui reproduisait la phrase d'un article d'un de ses ennemis les plus déclarés, Michaud : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? » Pendant une année tout entière, le mystérieux billet arriva au poëte avec une régularité implacable : il se glissait sous sa porte, dans sa correspondance, sur le tabouret de sa loge ; une fois même il le trouva sous son chevet. Le mépris l'emporta d'abord dans le cœur ulcéré de Marie-Joseph, mais à la fin l'indignation déborda et se répandit sans contrainte dans le célèbre *Discours sur la calomnie.*

Il a encore écrit plusieurs satires empreintes d'une philosophie sceptique et moqueuse, mais où l'on rencontre de l'énergie, du sel, une plaisanterie franche, dégagée, de bon aloi, et une versification que la fréquentation de Daunou a rendue plus pure, plus naturelle, plus vive et plus ferme que celle de ses tragédies. Il y a de détestables sentiments, mais aussi bien de la verve dans l'écrit intitulé *les Nouveaux Saints*. Chateaubriand, la bête noire de Joseph Chénier, y est particulièrement attaqué.

Joseph Chénier était né pour la satire, et une partie de sa vie fut employée à en lancer ou à en repousser les traits. Il s'attira beaucoup d'ennemis par l'exagération de ses opinions, par la hauteur et l'irritabilité fébrile de son caractère. Et jamais il ne pardonnait rien à ses ennemis. Cependant l'âge calma peu à peu la violence de ses haines et adoucit l'amertume de ses relations.

Il fit arrêter la publication des *Deux Missionnaires*, satire virulente dirigée principalement contre la Harpe, en apprenant que le célèbre critique était à son lit de mort. Quelques années plus tard, non-seulement il lut sans colère une satire où Nodier l'avait attaqué, mais la trouva bonne, se laissa présenter le jeune homme, et remplaça lui-même quelques vers par des vers meilleurs.

BAOUR-LORMIAN (PIERRE-MARIE-FRANÇOIS-LOUIS)

— 1770-1854 —

Le succès des satires de Joseph Chénier mit ce genre à la mode. Parmi les nombreux satiriques qui surgirent, deux se distinguèrent particulièrement, Baour-Lormian et Joseph Despaze, tous deux Méridionaux, le premier de Toulouse, et le second de Bordeaux.

Joseph Despaze, dédiant ses *Quatre Satires* à Baour-Lormian, formulait ce jugement sur ses écrits satiriques :

« Baour-Lormian seul, de nos jours, écrivit la satire avec succès. Son style est pur, facile et brillant. Ses *Trois Mots* fourmillent de vers assez remarquables pour qu'on en ait retenu plusieurs. Mais il ne s'est pas non plus assez mis en garde contre ses ressentiments personnels : il a traité sans égard des écrivains distingués. On regrette, d'ailleurs, que ses satires soient exclusivement littéraires, et qu'ayant raillé tant d'auteurs, il n'ait pas flétri un seul méchant. »

Joseph Chénier fut un de ceux contre lesquels Baour-Lormian, comme Joseph Despaze, aima le plus à s'escrimer ; mais et Lormian et Despaze reçurent des coups plus rudes que ceux qu'ils portèrent. Baour-Lormian se prit aussi corps à corps avec le fougueux Lebrun. Ce pugilat littéraire attira l'attention maligne du public qui applaudit tour à tour à tous les coups bien portés et bien rendus du vieil Entelle et du jeune Darès. C'est après s'être exercé dans ces escarmouches que Baour-Lormian lança son principal écrit satirique, les *Trois Mots*, dont la vogue fut grande et méritée.

DESPAZE (JOSEPH)

— 1776-1814 —

Joseph Despaze, natif de Bordeaux, après avoir fondé (1795), sous le titre de *Fanal*, un journal politique et littéraire qui devait combattre les doctrines démagogiques, publia les *Quatre Satires*, dédiées à Baour-Lormian, la première sur les *Arts*, la deuxième sur les *Lettres*, la troi-

sième sur les *Mœurs*, la quatrième sur les *Partis*. Il y flagellait avec une verve méridionale le faux goût dans les lettres et dans les arts, les vices scandaleux et les mœurs dépravées qui régnaient alors dans la société, enfin la cruauté des partis qui avaient décimé la France.

Despaze écrivit plus tard une cinquième satire, dédiée à l'abbé Sicard qui fit moins de sensation que les premières, parce qu'elle n'attaquait plus les hommes dangereux : le généreux poëte de Bordeaux y plaidait avec une chaleureuse fermeté pour les saines doctrines littéraires.

LA FABLE

La grande supériorité de la Fontaine, dans le genre de l'apologue, dit Jauffret [1], avait rendu le public si difficile envers les fabulistes qui vinrent après lui, que ceux-ci trouvaient à peine des imprimeurs qui voulussent mettre leurs fables au jour, et moins encore des graveurs qui voulussent les orner d'estampes et de vignettes.

Cependant les fabulistes abondèrent au dix-huitième siècle, et nous aurons à en nommer un certain nombre qui, quoique peu connus, peu lus aujourd'hui, eurent quelque valeur.

En général, les fabulistes du dix-huitième siècle recherchent le mérite de l'invention, des idées nouvelles, et s'en targuent fièrement. Mais ce mérite est plus apparent que réel, et il ne faut pas s'y laisser séduire. Comme dit Saint-Marc Girardin, « dans la fable les idées doivent être générales, s'adresser à tout le monde et venir aussi un peu de tout le monde. Les idées particulières, celles qui viennent d'un auteur, les idées fines et délicates n'y sont pas toujours de mise. La fable fait partie des genres qui composent la littérature populaire... Inventez ou n'inventez pas votre sujet et vos acteurs; faites ce que vous voulez; mais faites-moi croire à la vie et à la parole de vos héros : c'est là le mérite de la fable, c'est par là qu'elle est une leçon vivante, au lieu d'être un précepte de morale [2]. » Bien peu de fables du dix-huitième siècle resteront dans la mémoire des hommes, parce qu'il n'en est guère qui aient cette qualité essentielle.

[1] *Lettres sur les Fabulistes*, t. II, p. 177.
[2] Saint-Marc Girardin, *La Fontaine et les Fabulistes*, II, 252, 255.

LA MOTTE (ANTOINE HOUDARD DE)

La Motte, qui, malgré sa longue guerre contre les vers, a tant versifié, est à jamais relégué à un rang très-inférieur comme poëte. Cependant on parle encore de ses fables, la partie la moins médiocre de son bagage poétique.

Il voulut adopter un genre fort différent de celui de la Fontaine, qu'il a tâché de déprimer, lui reprochant en particulier de n'avoir pas été l'inventeur de ses fables, d'avoir blessé les convenances et choqué la vraisemblance. Il essaya d'intriguer ses apologues d'une manière plus ingénieuse, il voulut leur donner une portée plus haute, et en saisir, en déduire mieux le sens moral.

Le principal mérite d'Houdard est d'avoir inventé la plupart de ses sujets; mais ses inventions prétendues sont souvent des larcins déguisés, — il a dissimulé, en particulier, les emprunts qu'il a faits à Lockman et à Marie de France, — et ses inventions véritables sont en grande partie bizarres. Croyant que le fabuliste peut animer tous les êtres, il donne une existence et accorde la parole à des êtres abstraits, tels que la mémoire, le jugement, l'imagination, la vertu, le talent, la réputation, l'opinion. L'Ignorance, grosse d'enfant, accouche de demoiselle Opinion, et l'on fait venir l'Orgueil et la Paresse, les parents et les amis de l'Ignorance, pour nommer l'enfant qu'ils appellent la Vérité. Des apologues si métaphysiques ont beau être traités avec esprit, ils ne peuvent être d'une lecture facile et agréable.

Pour rendre les siens encore plus philosophiques et plus prétentieux, la Motte, qui avait déjà mis en tête de son recueil un discours en prose sur l'art de la fable, revient sur ces réflexions didactiques dans les prologues dont il a orné ou prétendu orner une grande partie de ses fables. Il crut qu'en interrompant ainsi la continuité des narrations, il jetterait dans l'ouvrage une variété plus amusante, mais en réalité ces préambules d'une longueur démesurée n'y ont versé que l'ennui : c'est bien dans une fable qu'il s'agit de préceptes de rhétorique! Une fable de dix lignes avec un avant-propos de cinquante, voilà ce dont ne se serait jamais avisé la Fontaine, à qui la Motte a reproché ses digressions.

Un autre excès où tombe sans cesse le fabuliste philosophe et bel esprit, c'est l'abus de la mythologie.

Ce nouveau genre, quand il n'est pas ennuyeux, est bien sérieux. Aussi la Motte a-t-il prétendu écrire pour les hommes faits plutôt que pour le premier âge. Il a dit dans un de ses prologues :

« Mais, s'il vous plait, la fable est-elle l'ennemie
Du profond et du fin, quand il vient à propos?
La prenez-vous pour une mie
Qui ne sait rien qu'endormir des marmots?
Bientôt vous allez vous dédire
Au premier trait commun que j'oserai rimer.
N'est-ce qu'à des enfants qu'il faut se faire lire?
C'est bien la peine d'imprimer! »

Deux de ses fables ont le privilége d'être constamment citées, celle du *Perroquet* et celle du *Moineau*; cependant la morale de cette dernière est fausse et la diction très-défectueuse. Presque toutes sont écrites d'un style dur, pénible, rocailleux, hérissé de termes abstraits et de locutions tortueuses.

RICHER (HENRI)

— 1685-1748 —

Henri Richer, avocat au parlement de Rouen et natif de Longueil, bourg de Normandie, dans le pays de Caux, publia d'abord quelques fables en 1723, à la suite d'une traduction en vers des *Épîtres* d'Ovide. Il en donna, en 1729, un recueil dédié au prince de Conti, et un nouveau en 1744, dédié au comte de la Marche. Il prépara une édition augmentée qui ne parut qu'après sa mort, en 1748.

Il a inventé les deux tiers de ses fables, et a pris les autres dans Ésope, Lockman, Babrius, Phèdre, Abstemius, Pilpai, les principales sources où la Fontaine lui-même a puisé.

Richer n'est pas un grand poëte, comme dit Saint-Marc Girardin, mais il est plus poëte que la Motte, plus élégant, plus précis.

Différent de la Motte, de l'abbé Aubert et de Nivernais, Richer songe surtout aux enfants en composant ses fables; c'est pourquoi il donne à son style une grande simplicité. Comme l'a remarqué Jauffret, plusieurs de ses moralités conviennent aussi à l'âge mûr; mais la jeunesse peut les comprendre et en faire son profit. Son défaut, selon Saint-Marc Girardin, est de ne pas établir un rapport assez exact entre l'histoire et la moralité. L'histoire est piquante et bien contée; mais la moralité qui arrive à la fin ne s'y applique qu'à moitié. D'autres fois les moralités de Richer, toujours honnêtes, enseignent la bienséance et la politesse plutôt que la sagesse ou la vertu.

GROZELIER (LE P. NIC.)

— 1692-1778 —

Grozelier, fabuliste de l'école de Richer, a surtout écrit pour l'instruction des jeunes gens. Il varie le plus possible ses acteurs, les prend parmi les hommes de différentes conditions et chez les animaux de toute espèce, quadrupèdes, oiseaux, poissons, reptiles, insectes, introduit même sur la scène les arbres, les plantes, les fleurs, le soleil, la lune, les étoiles, les météores et tout ce que présente le spectacle de la nature. Il s'est proposé par là de mettre plus de variété dans sa morale et de donner aux jeunes gens quelque connaissance de l'histoire naturelle dont il a rapporté plusieurs faits curieux.

Il offre beaucoup de sujets de son invention, cependant il a plus imité qu'inventé. Des sujets déjà traités avec succès, soit en latin, soit en langues modernes, lui ont paru préférables à des neufs qui n'auraient pas eu peut-être le même agrément. Sa morale est toujours saine, mais souvent il ne la présente pas sous des traits assez saillants.

LE BRUN (ANTOINE-LOUIS)

— 1680-1743 —

Après avoir publié plusieurs ouvrages qui ne réussirent point, le Brun donna, en 1722, un volume de fables qui fut bien reçu, mais n'obtint point l'éclatant succès que l'auteur ambitionnait. Sur cent quarante-neuf fables que son recueil contient, celle d'*Alexandre et Bucéphale* offre seule quelques traits piquants.

Le Brun dit[1] :

« La fable veut du simple, du naïf. »

Ce mérite recommande quelques-uns de ses apologues.

[1] Livre I, fable v.

PESSELIER (CHARLES-ÉTIENNE)

— 1712-1763 —

Pesselier, employé dans les Fermes du roi, se fit admettre dans les académies de Nancy, d'Amiens, de Rouen et d'Angers, par des écrits agréables et honnêtes. « C'était, dit Voisenon, un homme d'une probité irréprochable. Ayant obtenu une place qui le mettait fort à son aise, il attira chez lui toute la famille de sa femme qu'il adopta. Il répandait beaucoup d'agrément dans l'intérieur de sa maison, y donnait de temps en temps de petits spectacles, dont les pièces étaient de lui, et c'était là leur véritable cadre. » Après avoir fait jouer avec succès, au Théâtre-Italien, deux petites comédies en vers, *l'École du temps* (1738) et *Ésope au Parnasse* (1739), il publia, en 1739, un volume de *Fables nouvelles*.

On y trouve de l'esprit et de la finesse, mais les sujets en sont souvent fort bizarres. Quels singuliers titres de fables que *l'Œil et la Pantoufle*; *l'Absinthe et le Courtisan*; *la Tarentule et le Berceau*; *l'Encens et la Poudre à canon*; *l'Ambassadeur et la Musette*; *le Tableau et le Cadre*; *l'Étoffe et la Broderie*; *le Pinceau, la Lyre et la Plume*; *la Rose et le Chou*; *la Lyre et l'Épée*; *l'Amour et le Chat!*

Pesselier a particulièrement soigné le style et la rime. Sa diction est toujours élégante, mais souvent recherchée; il évite avec scrupule les locutions que la bonne société n'a pas généralement adoptées, mais il a des tournures précieuses qui sortent tout à fait du genre de l'apologue. Dans ses *Fables*, on ne rencontre nulle part une rime faible, mais la richesse de ses rimes — richesse à laquelle il sacrifie fréquemment le bon sens — fatigue à la longue.

BOULLENGER DE RIVERY (CLAUDE-FRANÇOIS-FÉLIX)

— 1725-1758 —

Rivery mérite d'être nommé parmi les fabulistes du dix-huitième siècle à cause des efforts qu'il fit pour nationaliser chez nous les apologues des fabulistes anglais et allemands, en particulier de Gay et de

Gellert. Ses *Fables et Contes* publiés en 1754 sont précédés d'un discours érudit sur les différents âges de la poésie allemande. Il raconte et écrit bien, son style ne manque pas d'harmonie, mais la couleur lui fait complétement défaut.

NIVERNAIS (LOUIS-JULES-BARBON MANCINI-MAZARINI, DUC DE)

— 1716-1798 —

Ce ministre d'État, ce pair de France, aimait à donner ses loisirs à l'étude et à la composition. On a de lui des œuvres en huit volumes in-octavo. Elles s'ouvrent par deux volumes de fables, œuvre d'une vie entière, qui ne furent publiées qu'en 1796, en dépit des persévérantes instances de ses amis qui, pendant un demi-siècle, le sollicitèrent de leur faire voir le jour plus tôt.

Ce recueil contient deux cent cinquante fables. Les sujets de la plupart ont été empruntés à Ésope, à Phèdre, à Abstemius, à Saadi, à Desbillons. D'autres ont été inspirées par la lecture de Confucius, de Cicéron, de Marc-Aurèle, de Tacite, de Pline, de Jean-Jacques Rousseau.

La réputation des fables du duc de Nivernais était fort répandue dans le monde. Les lectures qu'il en avait souvent faites à l'Académie française étaient d'autant plus applaudies qu'il savait en relever le mérite par un merveilleux débit.

Le vrai public et les critiques furent moins favorables que les auditeurs choisis. Cinquante fables parurent valoir celles de la Motte, mais voilà tout. On loua Nivernais d'avoir su habiller assez bien les idées des autres ; quant aux fables qu'il avait tirées de son fonds, personne ne les lut.

Un trait distingue les apologues de ce fabuliste duc et pair. Cet homme qui avait exercé longtemps des fonctions soit politiques, soit militaires, paraît n'avoir écrit que pour l'instruction des rois, des ministres, des ambassadeurs, des hommes publics enfin :

« Nivernais dont les vers sont la leçon des rois, »

dit Saurin[1].

Si le duc de Nivernais n'avait pas tout le talent nécessaire pour se placer au rang des maitres dans l'apologue, il avait toutes les qualités morales que ce genre réclame, particulièrement la sincérité, la droiture,

[1] *Épître sur la vérité.*

l'amour de la vérité, l'honnêteté franche et naïve, les vertus domestiques. Marié à quinze ans, dans un siècle si corrompu, au milieu d'une cour si dépravée, il offrit le modèle le plus pur de la tendresse conjugale. Sa femme, mademoiselle de Pontchartrain, sœur du comte de Maurepas, fut l'objet de son affection la plus vive. Les vers qu'il lui adressa sous le nom de Délie sont peut-être ce qu'il a composé de plus délicat et de plus parfait.

BARBE (PHILIPPE)

— 1723-1792 —

Philippe Barbe, né à Londres en 1723, de parents français, fit de brillantes études à Paris, au collége Louis-le-Grand, entra dans les ordres, reçut la prêtrise et se fit religieux de la Doctrine chrétienne. On a de lui des *Fables et Contes philosophiques* publiés à Paris en 1771. Ce n'est pas, comme Pesselier, un amateur d'abstractions bizarres. « Je n'ai, dit-il lui-même, introduit sur la scène aucun être métaphysique : ces êtres n'excitent aucune image dans l'esprit, et l'on ne s'accoutume point aisément à voir le jugement, la mémoire, le vrai et le faux, le bien et le mal métamorphosés en personnes. Enfin j'ai usé de discernement par rapport à mes acteurs, et ce que l'un dit ne convient point également dans la bouche d'un autre. »

Habitué à vivre avec les enfants, il a versé le fruit de ses observations sur la jeunesse dans quantité de ses fables : *le Gouverneur et le Disciple, le Chien de chasse et le Chien domestique, la Chèvre et le Chou, l'Œillet et l'Arrosoir, le Violon et l'Archet*, etc., etc.

Son style n'est pas bien piquant, mais il a de l'enjouement.

LEMONNIER (GUILLAUME-ANTOINE)

— 1721-1797 —

Lemonnier, né à Saint-Sauveur-le-Vicomte, en basse Normandie, fut d'abord chapelain de la Sainte-Chapelle, à Paris ; curé dans la

basse Normandie, ensuite attaché à la bibliothèque du Panthéon, et associé de l'Institut national pour les langues vivantes. Il publia en 1773 un volume intitulé *Fables, Contes et Épîtres en vers*. Ce recueil contient cinquante fables. Plusieurs méritent de vivre.

« L'abbé Lemonnier a un genre à lui, dit Jauffret[1] : son style est quelquefois trivial, mais l'auteur est peintre ; il parle au cœur et à l'esprit, il saisit la nature, et ses négligences mêmes ont quelquefois des grâces. » Ce poëte devait avoir un caractère patriarcal : sa morale est pure ; il sait la faire ressortir et la rendre piquante. Quoique ses apologues soient plutôt des contes que des fables et que leur longueur sorte des bornes du genre, il a cependant le secret de les faire lire avec plaisir.

BRET (ANTOINE)

— 1717-1792 —

Antoine Bret s'exerça dans presque tous les genres, mais ne s'éleva jamais au-dessus du médiocre. Ce qu'il a laissé de meilleur est un volume de *Fables orientales*, 1772.

Persuadé que l'Orient fut le berceau de l'apologue, il n'a choisi ses modèles que dans la Perse, dans l'Arabie, dans l'Hindoustan, et a mis en vers les plus belles fables des poëtes de ces contrées. Il a principalement puisé dans le plus célèbre de tous, Saadi, au sujet duquel il parle ainsi :

« C'est la gloire de Saadi qui m'occupe, dit-il, ce sont les utiles maximes qu'il a présentées qui m'intéressent. Qu'importe le mérite de la forme sous laquelle je les fais reparaître, si je puis être utile ? »

Il eut tort de tant négliger la forme. Le caractère prosaïque et incolore de son style empêche de le lire, et qui n'est pas lu ne peut pas être utile.

---

[1] *Lettres sur les Fabulistes*, t. III, p. 139.

DORAT (CLAUDE-JOSEPH)

— 1734-1780 —

Les *Fables* de Dorat ont le même caractère que tous ses ouvrages, la futilité. Il veut surtout plaire aux dames, et, pour atteindre son but, il « soigne encore plus son édition que ses apologues : il l'orne d'estampes, de vignettes et de culs-de-lampe; les frontispices allégoriques ne sont pas oubliés; les dessinateurs et les graveurs les plus célèbres sont employés à embellir cette édition, exécutée aux frais de l'auteur avec une vraie pompe typographique [1]. »

Des quatre-vingt-dix-neuf fables qu'il a publiées, pas une seule ne mérite d'être citée.

AUBERT (JEAN-LOUIS)

— 1731-1814 —

Jean-Louis Aubert, surnommé l'abbé, quoiqu'il n'ait été que clerc tonsuré, fut un professeur distingué de langue et de littérature françaises au Collége-Royal, et l'un des plus savants et des plus sagaces critiques de la fin du dix-huitième siècle; mais il est surtout connu par ses *Fables*, dont un premier recueil parut en 1758. L'abbé Aubert le dédia au vieux patriarche de Ferney qui lui répondit par ces paroles flatteuses :

« J'ai lu vos fables avec tout le plaisir qu'on doit sentir quand on voit la raison ornée des charmes de l'esprit. Il y en a quelques-unes qui respirent la philosophie la plus digne de l'homme. De telles fables sont du sublime écrit avec naïveté. Vous avez le mérite du style, celui de l'invention, dans un genre où tout paraissait avoir été dit. »

Dans une seconde lettre, écrite en 1761, Voltaire lui disait encore :

« Vous vous êtes mis, monsieur, à côté de la Fontaine, et je ne sais s'il a jamais écrit une meilleure lettre en vers que celle dont vous m'honorez. »

[1] Jauffret, *Lettres sur les Fabulistes*, t. III, p. 219.

Le fabuliste prit à la lettre ces éloges exagérés, et il en conçut une folle estime de lui-même. Il en vint à penser qu'il ne devait pas seulement occuper le premier rang après la Fontaine, mais être placé à son niveau ; quelque part même, il a l'air de vouloir prouver que la Fontaine doit lui céder le pas [1]. Il se négligea en même temps que les sujets de fables s'épuisaient dans son esprit et qu'il ne savait plus que copier ses devanciers, et, pour dissimuler ses larcins, donna de nouveaux acteurs à des apologues déjà connus. La seconde édition de son recueil, publiée en 1774, ne vaut pas la première.

Le sujet et le titre de ses fables sont quelquefois assez bizarres. C'est ainsi qu'une s'appelle le *Billet d'enterrement et le Billet de mariage*, épigramme banale et immorale contre le mariage, où le Billet d'enterrement dit au Billet de mariage :

« Mais, pour vous confondre en deux mots,
J'annonce un éternel repos,
Vous une éternelle souffrance ;
Je désigne l'heureux moment
Qui de la vie a fini le tourment,
Et vous l'instant qui le commence. »

Dans une autre fable, il anime la tête d'un chou pommé et fait de ce chou un athée.

L'abbé Aubert a aussi le tort de trop s'occuper de la philosophie et des philosophes ; on trouve dans son recueil l'*Ane philosophe*, l'*Ours philosophe*, le *Dogue philosophe*, les *Mites philosophes*, les *Hiboux philosophes*, le *Singe philosophe*, le *Mouton philosophe* et le *Chou philosophe*.

Dans ses *Fables*, comme dans ses autres écrits, Aubert ne cesse de décrier et de ridiculiser le philosophisme ; un de ses apologues cependant, celui qui est intitulé *les Rêves*, en porte le cachet trop évident.

Il a du naturel et de la grâce, son style est clair et simple, mais d'une simplicité souvent banale ou cherchée. Ce disciple distingué de la Motte s'ingénie stérilement à contrefaire la naïveté de la Fontaine.

Les fables d'Aubert qui méritent le mieux d'être indiquées sont *Fanfan et Colas*, les *Mites*, la *Servante*, *Bernard l'Ermite et le Limaçon*, le *Chat et le Coq d'un clocher*, l'*Ane rêvant*, le *Merle*.

[1] Voir l'avant-propos de son recueil.

FLORIAN

— 1755-1794 —

Ce gentil épicurien s'est fait une place assez distinguée parmi les poëtes du dix-huitième siècle, par ses *Fables*, dont la réputation ne s'étendit guère que plusieurs années après sa mort.

Plusieurs de ces fables mériteront toujours d'être mentionnées ; tels sont le *Hibou*, l'*Aveugle et le Paralytique*, le *Grillon*, le *Chat*, l'*Oison et le Rat*, le *Pacha et le Dervis*, le *Voyage*, le *Laboureur de Castille*, le *Perroquet*, le *Paon*, les *Deux Oisons et le Plongeon*, la *Chenille*, les *Singes et le Léopard*, le *Savant et le Fermier*, le *Roi et les deux Fermiers*, *Don Quichotte*, le *Lapin et la Sarcelle*, le *Bonhomme et le Trésor*, le *Singe qui montre la lanterne magique*, le *Danseur de corde et le Balancier*, l'*Ane jouant de la flûte* : ces trois dernières fables sont empruntées à l'Espagnol Iriarte. Dans le recueil de Florian on trouve de l'esprit, de la morale, de la philosophie, souvent du naturel, du sentiment et de l'agrément, mais jamais rien de supérieur. Les jolies énigmes que ce gracieux, tendre et coquet poëte proposait aux belles dames fardées de son temps ne reproduisent en rien la vraie nature des animaux et ne donnent guère que des enseignements alambiqués. Sa moralité est fade presque toujours, et trop souvent prétentieuse. Suivant la pensée de M. Taine [1], il peint d'après l'*Émile* la tendresse conjugale, les leçons maternelles, le devoir des rois, l'éducation des princes. Son style manque de couleur, de mouvement et d'harmonie. Il compose ingénieusement et facilement ses fables, mais, au lieu de peindre, il récite, et souvent d'une manière diffuse, froide et languissante.

Né d'une mère castillane et familiarisé dès le berceau avec la langue de Cervantes, il emprunta ses apologues les plus heureux à un Espagnol, Iriarte, fabuliste ingénieux qui avait inventé ses sujets et composé surtout des *Fables littéraires*, avec des moralités à l'adresse particulière des jeunes littérateurs. Il a mis aussi à contribution Ésope et Phèdre, les fabulistes français qui l'avaient précédé, excepté la Fontaine, les fabulistes latins modernes, tel que le très-estimable Desbillons, les poëtes provençaux, tel que Gros, les Anglais, surtout Gay, les Allemands, tels que Lichtwer et Lessing.

Ce fabuliste qui a tant imité autrui n'a pas mérité de servir lui-même de modèle aux autres.

[1] *La Fontaine*, 2e part., ch. I, VII.

VITALIS (ANTOINE)

Antoine Vitalis a publié en 1795 un recueil de fables qui méritait de ne pas tomber dans l'oubli. « On ne peut les lire sans en aimer, sans en estimer l'auteur. Bon époux et bon père, il trouve tout son bonheur dans son petit ménage, et il ne s'en cache pas. Plusieurs de ses fables ont été adressées à ses enfants, et n'ont été d'abord composées que pour eux. Il adresse la première à son fils Henri, alors âgé de sept ans, une autre à sa fille Caroline, une autre à sa femme [1]. »

Dans sa préface, le nouveau fabuliste compare le champ de l'apologue à une vigne toute dégarnie.

« La Fontaine, dit-il, jouissant de la priorité, y a fait, dans le temps, des vendanges complètes. La Motte, un peu plus tard, a fait son profit de quelques grappes moins succulentes, que la Fontaine avait dédaignées. Panard, Fuzelier, Aubert, Lemonnier, Florian, sont venus après, et ont su exprimer encore un suc nourricier de quelques grappes aigrelettes. J'arrive le dernier, et quand les vendanges sont faites : qu'aurai-je donc en mon panier ? »

En traitant l'apologue après ces maîtres, ce que Vitalis s'est principalement proposé, c'est d'instruire et d'amuser ses enfants, et de cacher quelques vérités hardies sous le voile de la fiction.

LE BAILLY (ANTOINE-FRANÇOIS)

— 1756-1832 —

Le Bailly, né à Caen, abandonna le barreau pour la poésie. Il publia, en 1784, un volume de *Fables nouvelles* qui fut réédité avec de grands changements en 1811 et 1812.

« Non content d'avoir retouché la plupart des fables qui composent sa nouvelle collection, dit-il lui-même, il a de plus supprimé une moitié de celles déjà imprimées, soit qu'il n'en trouvât point le but assez moral, soit qu'elles lui parussent pécher du côté de la diction, soit enfin que les sujets qui n'étaient pas de son invention eussent été traités depuis par d'autres fabulistes dont il aime à reconnaître la supériorité. »

[1] Jauffret, *Lettres sur les Fabulistes*, t. III, p. 278.

« Son style est plus élégant que celui de l'abbé Aubert, quoiqu'il penche un peu vers la rhétorique et qu'il donne trop à la périphrase. Il a inventé la plupart de ses fables. Mais celles qu'il n'a pas inventées, et dont il a pris le sujet dans les auteurs anciens ou dans les contes orienteux, sont bien choisies, et ce sont certainement quelques-unes de ses meilleures [1]. »

Saint-Marc Girardin, *la Fontaine et les Fabulistes*, t. II, 345.

LA POÉSIE NARRATIVE. — LE CONTE EN VERS.

Au dix-huitième siècle, la langue gagne en vivacité, en prestesse, en rapidité. C'est pourquoi la poésie narrative, qui réclame essentiellement ces qualités, est un des genres qui ont le plus fleuri à cette époque. Les conteurs du dix-huitième siècle se font encore lire par ceux que rebutent les genres solennels comme ils étaient traités alors. Mais dans ces poésies, dont la forme est agréable et spirituelle qu'on n'aille pas chercher un fond moral. C'est le miroir des mœurs du temps, et ce qu'étaient ces mœurs, qui ne le sait de reste ?

GRÉCOURT

— 1684-1743 —

Jean-Baptiste-Joseph Villart de Grécourt, chanoine de l'église de Saint-Martin de Tours, débuta dans le monde par quelques sermons plus satiriques que moraux. Il en prêcha un qui n'était qu'un tissu d'anecdotes scandaleuses sur la plupart des dames de Tours. Obligé par l'indignation publique de renoncer à la chaire, il se livra à ses goûts, et fit des contes et des épigrammes, qu'il lisait dans les sociétés avec un agrément qui séduisait les juges les plus sévères.

Les *Contes* de Grécourt sont tous obscènes, son style ne vaut guère mieux que sa morale. Il a dit plaisamment, en se persiflant lui-même :

« A tout moment je fais des solécismes,
Et le français je prononce si mal,
Qu'au seul aspect de mes tourangélismes,
Je passerais pour un original. »

PIRON

Aucun auteur ne saurait être moins cité que Piron ; mais on ne peut éviter de le signaler parmi les conteurs les plus originaux du dix-hui-

tième siècle. Les littérateurs qui ne sont pas trop sévères sur la morale goûtent, pour le mérite de la rapidité et de la concision, des contes comme *Rosine ou Tout vient à point à qui sait attendre*, la *Chaîne des événements*, etc. Mais les yeux chastes ne sauraient soutenir dix lignes de cette partie des ouvrages de Piron.

Comme a dit Sainte-Beuve, « son nom ne réveille rien sans doute de bien délicat ni de bien pur, mais il exprime au plus haut degré la vivacité, la verve, le piquant, le nerf et la gaillardise. » Il lui manque la correction constante de la diction. Le style chez lui fait trop souvent défaut, lors même que l'esprit se montre.

VOLTAIRE

A l'âge de soixante et dix ans, Voltaire se découvrit un talent nouveau, celui de conteur. Les *Trois Manières*, l'*Origine des métiers*, *Azolan*, ramènent à une décence relative le conte en vers.

Les contes en vers de Voltaire, dit un bon juge [1], sont sous quelques rapports inférieurs, sous d'autres supérieurs à ceux de la Fontaine. Il y règne le même esprit. Aussi dangereux que la Fontaine pour le fond, Voltaire est en général plus retenu pour les détails. Le conte des *Trois Manières* est charmant ; ce sont trois contes, chacun sur une mesure différente. On peut indiquer encore les *Filles de Minée*. Voltaire a manié le vers de dix syllabes comme personne ne l'avait fait depuis le seizième siècle.

GRESSET (J.-B. LOUIS)

— 1709-1777 —

Aimez-vous la grâce, la délicatesse, toutes les coquetteries du style, lisez Gresset. C'est surtout dans son *Vert-Vert* que ces qualités charmantes et vraiment françaises se développent et brillent avec le plus d'éclat. « C'est le plus agréable badinage que nous ayons dans notre langue [2], » badinage qui n'avait pas eu de modèle et n'a pas été imité

[1] A. Vinet, *Histoire littéraire du* XVIII[e] *siècle*, t. I, p. 105.
[2] J.-B. Rousseau, *Lettre à M. de Lasseré*, 29 déc. 1735.

depuis. On n'aurait point cru qu'une œuvre si exquise pût être écrite par un jeune religieux de vingt-quatre ans et sortir du fond d'un collége. Aussi l'histoire du perroquet chéri des Ursulines excita-t-elle l'admiration universelle et fit-elle le tour de l'Europe en recueillant partout des bravos. Voltaire seul fit entendre, dans sa correspondance, une voix critique. Il écrivait à son ami Cideville qu'il n'avait pu venir à bout de lire *Vert-Vert*, « poëme digne d'un élève du père du Cerceau[1]. »

Deux chants que Gresset avait ajoutés à *Vert-Vert* et que l'évêque d'Amiens l'empêcha de publier, les *Pensionnaires de l'ouvroir* et le *Laboratoire de nos sœurs*, ont été perdus pour la postérité. Il les récita encore en 1759, dans une séance de l'Académie de sa ville natale, et même en 1774, à la cour, lorsque, en qualité de directeur de l'Académie française, il eut l'honneur de complimenter Louis XVI sur son avénement au trône. L'auteur pénitent anéantit le manuscrit avant sa mort.

Le second poëme de Gresset, *la Chartreuse*, moins agréable que le premier, lui est à certains égards supérieur. Suivant l'expression de Voltaire, cette fois content, « c'est l'ouvrage de ce jeune homme où il y a le plus d'expressions de génie et de beautés neuves[2]. » Mais la *Chartreuse* n'est pas écrite avec autant de pureté et d'élégance que *Vert-Vert*, et le sujet en est encore moins édifiant. Ce sont toutes les pensées de l'épicuréisme transportées dans la cellule d'un novice. Aussi l'éclat compromettant de ces poésies beaucoup trop philosophiques fit-il exclure Gresset de la compagnie de Jésus où il était entré à l'âge de seize ans.

Ces poëmes narratifs et descriptifs furent suivis de quelques *Épîtres*, écrites généralement avec beaucoup d'élégance et de légèreté : la meilleure est l'*Épître à ma sœur, sur ma convalescence*.

CHAMFORT

La naïveté, le naturel, l'esprit, le trait feront toujours citer quelques contes de Chamfort. Il suffira de signaler ici celui qui est intitulé *l'Avare éborgné*.

[1] *Lettre* du 20 sept. 1735.
[2] *Lettre à M. Berger*, 10 janvier 1736.

« Le fond peu intéressant de la plupart des anciennes poésies bucoliques, dit Berquin [1], le ton précieux et les fadeurs mêlés, dans nos églogues modernes, à un petit nombre de traits fins et délicats, avaient prévenu depuis longtemps notre goût dédaigneux contre les muses pastorales. L'*Aminte* du Tasse et *Daphnis et Chloé* étaient presque les seuls ouvrages qu'il eût exceptés de ses proscriptions, lorsque la traduction des poëmes de M. Gesner vint ramener heureusement nos regards sur la scène champêtre. Égal en simplicité au berger de Sicile, dont il a su, imitateur judicieux, éviter la rusticité ; un peu moins poëte que le chantre de Mantoue, mais ayant d'ailleurs toutes ses grâces ; sensible et affectueux comme Racan et d'Urfé, sans que ses expressions tendres deviennent jamais langoureuses ; doué tout à la fois de la molle douceur de Segrais et d'une touche plus originale, presque aussi fin dans son air de négligence que M. de Fontenelle dans ses traits les plus étudiés ; plus naturel et non moins ingénieux que la Motte dans le choix de ses sujets, à la naïveté piquante de Longus et à la délicieuse aménité du Tasse M. Gesner avait su allier plus de variété, de chaleur et de philosophie. L'amour, la jalousie, l'orgueil de la prééminence dans la flûte ou le chant ne furent plus les seules passions qui nous intéressèrent dans les personnages de l'idylle. La tendresse paternelle et la piété filiale, l'amour de la vertu et l'horreur du vice, le respect pour les dieux et la bienfaisance envers les hommes, ces sentiments si précieux à l'humanité et à la poésie se trouvent développés, dans ses idylles, d'une manière toujours vraie et profonde, et toujours liés à une action vive et intéressante. »

Le succès rapide et prodigieux de ces idylles dont des traductions nombreuses répandirent la connaissance partout suscita chez nous de nombreux imitateurs de Gesner. Nous dirons quelques mots des principaux, après avoir parlé de ceux qui continuèrent l'ancien genre.

[1] Préface des *Idylles*.

LA MOTTE

La Motte s'est fait une assez juste idée de l'églogue. Suivant lui, le poëte pastoral n'a point de plus sûr moyen de plaire que de peindre l'amour, ses désirs, ses emportements et même ses désespoirs. Il a des principes bien arrêtés et pas communs du tout. Il choisit un événement qui puisse exciter la curiosité jusqu'à la fin, et qui, malgré le court espace de l'églogue, ait son exposition, son nœud et son dénoûment, afin d'exciter par là cette sorte d'intérêt qui fait le charme des pièces de théâtre. Il s'assujettit donc en tout aux lois des grands poëmes. Il établit des caractères, expose des intérêts, fait naître des obstacles, s'efforce ensuite de les lever naturellement, enfin il fixe l'état des personnages à l'égard les uns des autres, et par rapport à l'action représentée. Mais, oubliant que l'églogue ne doit respirer que la mollesse et l'abandon, il philosophe, il disserte, il moralise. L'Amyntas de la première églogue de la Motte a bien raison de dire à son ami Mœris :

« Mais les réflexions où tu vas t'engager
Surpassent de bien loin notre état de berger. »

FONTENELLE — GRESSET

La prétention à l'universalité qu'affectait Fontenelle fut tristement déçue dans la poésie pastorale. Le jugement du public l'obligea de finir lui-même par se condamner ; mais, par un dépit secret, il tâcha d'envelopper dans la disgrâce de ses bergers ceux de Théocrite et de Virgile : il réussit à dégoûter de l'idylle antique. On chercha de nouveaux modèles ; et nous avons déjà dit comment l'imitation allemande remplaça l'imitation grecque et latine. Cela valut mieux au moins que les fadasseries de Fontenelle et de ses disciples.

Gresset, dans une idylle intitulée *le Siècle pastoral*, publiée seulement en ces derniers temps, a gardé quelques reflets de la poésie antique : c'est de bon Segrais.

LÉONARD

— 1744-1793 —

Nicolas-Germain Léonard naquit à la Guadeloupe. Conduit très-jeune en France, il y fit ses études et entra dans la carrière diplomatique, sans abandonner la culture des lettres pour lesquelles il avait toujours eu un goût très-vif.

Il publia en 1766 et redonna en 1775 et 1787, avec des additions, un recueil d'*Idylles* où la sentimentalité de Gesner était mêlée à des traits de passion empruntés aux élégiaques latins Tibulle et Properce.

« M. Léonard, dit Berquin, fut le premier qu'on distingua dans la foule de ses imitateurs. La ressemblance de son âme douce, honnête et sensible avec l'âme de M. Gesner, lui fit prendre sans efforts le ton de son modèle. Il est peu de beautés chez le poëte allemand qu'il n'ait fait passer avec succès dans ses *Idylles françaises*. »

Léonard eut une fin de vie tourmentée et une mort précoce. Des chagrins de cœur ne furent pas étrangers, paraît-il, au besoin de changement qui agita la seconde partie de son existence et à la maladie de langueur qui le conduisit au tombeau. Il quitta Liége où il était chargé d'affaires et revint à Paris. Il allait souvent promener les rêveries qui l'obsédaient dans les bois de Vincennes et de Romainville, et il y composait les idylles attendrissantes du *Bonheur*, de l'*Ermitage*, des *Deux Ruisseaux*, du *Village détruit*.

Bientôt il partit pour la Guadeloupe avec le titre de lieutenant général de l'amirauté. Les troubles qui éclatèrent dans cette île en 1791 lui en rendirent le séjour insupportable : il traversa encore une fois l'Océan ; mais, à peine arrivé en France, il fut de nouveau atteint de nostalgie. La mort le surprit à Nantes, le jour même où il devait se rembarquer pour la Guadeloupe.

BLIN DE SAINMORE

— 1733-1807 —

Blin de Sainmore marcha sur les pas de Léonard dans le champ de la poésie pastorale. « Plus exercé dans l'art enchanteur de la versifica-

tion, dit Berquin, il mit encore plus d'harmonie, d'élégance et de poésie dans les trois essais auxquels il s'est borné, et qui font regretter qu'il n'ait pas suivi une entreprise si heureusement commencée. »

BERQUIN (ARNAUD)

— 1749-1791 —

Berquin, émule de Léonard et de Blin de Sainmore, se montra plus véritablement poëte bucolique que tous les deux. Les moissons de ses devanciers ne lui paraissaient pas avoir épuisé les vastes champs de Gesner; il y trouva encore une abondante récolte à s'approprier. Malheureusement, à l'exemple de Léonard et de Blin de Sainmore, il en prit les défauts comme les qualités. « Formés à l'image des bergers de Gesner, les bergers de Berquin sont tous honnêtes et vertueux ; mais, comme la vertu, au dix-huitième siècle, semble inventée pour autoriser la déclamation, ils déclament un peu [1]. »

A la description des innocents plaisirs de la vie champêtre, Berquin mêle trop souvent des images alarmantes pour les mœurs. Ce défaut gâte celles de ses idylles qui se distinguent le plus par une élégante simplicité, par une naïveté délicate, par une versification noble et naturelle.

ANDRÉ CHÉNIER

Le goût d'André Chénier pour la solitude, son amour des champs et des bois, ses méditations favorites et continuelles, qui le transportaient en pensée dans les champs fortunés des bergers de Théocrite et de Virgile, dans la patrie de Callimaque et de Properce, dirigèrent les premiers essais de sa muse vers le genre bucolique. Il fit beaucoup d'églogues et ne laissa que quelques fragments d'idylles.

Les plus célèbres églogues d'André sont : l'*Aveugle*, le *Mendiant*, le *Malade*, la *Jeune Tarentine*.

[1] Saint-Marc Girardin, *La Fontaine et les Fabulistes*.

LA POÉSIE DESCRIPTIVE.

La poésie descriptive s'est développée, mais n'a pas été inventée au dix-huitième siècle. Les anciens l'ont connue, l'ont cultivée sans en faire un genre à part, et, la traitant avec la sobriété qui les caractérise, y ont excellé. Quelles admirables descriptions, dans un cadre restreint, on trouve chez Homère et chez Hésiode ! Quel beau modèle du genre descriptif conçu à la manière antique offre le début du *Phèdre* de Platon ! Et Catulle, et Virgile, et Ovide, et Lucain, et Stace, chacun dans un genre différent, ne savent-ils pas décrire ?

« Les anciens, qui ne connaissaient que les grands effets de la nature, dit Michaud, ne pouvaient pas en avoir une idée exacte ; ils représentaient toujours les objets dans ce lointain qui favorise l'illusion, et dans lequel tout semble revêtu d'un air de grandeur. Ils parlaient principalement à l'imagination. La poésie moderne représente tout dans une perspective plus rapprochée, et elle semble s'adresser principalement aux yeux. Les tableaux de Virgile et d'Homère excitent l'admiration ; les tableaux de nos poëtes excitent la surprise et des sensations attendrissantes. En un mot, le beau est ce qui caractérise éminemment la poésie descriptive des anciens, et le pittoresque caractérise davantage le genre descriptif chez les modernes [1]. »

Le poëte moderne exprime assez bien par ces paroles le genre particulier de mérite qu'eurent les anciens dans la description.

La poésie descriptive fut en grande vogue à une certaine époque du moyen âge, et en particulier de la fin du douzième siècle au treizième. Sous Louis VIII, sous saint Louis, sous Philippe le Hardi, les poëtes printaniers abondent. Gaste Brulé consacre au retour de la belle saison plus du quart de ses chansons, et nombre de poëtes ne savaient qu'exploiter ce lieu commun. Thibaut IV, comte de Champagne et roi de Navarre, les a raillés, tout en se complaisant lui-même à chanter

« ..... la douce commençance
Du nouvel temps, à l'entrée de pascours [2],
Que bois et prés sont de belle semblance,
Vers et vermeus, couvers d'erbe et de flours [3]. »

Ce goût se conserve, mais moins pur et moins naturel, jusqu'à la fin du seizième siècle. Il disparaît à l'époque classique. Racan et Segrais

[1] Michaud, *Dissert. sur la poésie descriptive.*
[2] Le temps de Pâques.
[3] *Chansons de Thibaut IV*, chans. XXIX.

ont quelquefois un sentiment de la nature assez profond ; mais ils ne savent pas secouer de froides conventions. Dans nos grands auteurs du dix-septième siècle, excepté dans la Fontaine, dans Chaulieu, dans Fénelon, et dans quelques naturalistes, comme Tournefort et le P. Dutertre, il ne se voit aucune trace de ce que nous appelons la poésie descriptive ; ou ce que nous en rencontrons est plus mythologique que descriptif ; car ce n'était qu'à travers un voile mythologique qu'on apercevait alors la nature. On vivait persuadé, selon la célèbre profession de foi du grand Corneille,

« Que la nature entière, avec tout son éclat,
Sans l'Olympe et ses dieux, n'offre rien que de plat. »

Chateaubriand, parlant de l'emploi de la mythologie dans la littérature ancienne, disait :

« Le plus grand et le premier vice de la mythologie était d'abord de rapetisser la nature et d'en bannir la vérité. Une preuve incontestable de ce fait, c'est que la poésie que nous appelons *descriptive* a été inconnue de l'antiquité ; les poëtes mêmes qui ont chanté la nature, comme Hésiode, Théocrite et Virgile, n'en ont point fait de *description* dans le sens que nous attachons à ce mot. Ils nous ont sans doute laissé d'admirables peintures des travaux, des mœurs et du bonheur de la vie rustique ; mais, quant à ces tableaux des campagnes, des saisons, des accidents du ciel, qui ont enrichi la muse moderne, on en trouve à peine quelques traits dans leurs écrits.

« Il est vrai que ce peu de traits est excellent comme le reste de leurs ouvrages. Quand Homère a décrit la grotte du Cyclope, il ne l'a pas tapissée de *lilas* et de *roses ;* il y a planté, comme Théocrite, des *lauriers* et de *longs pins*. Dans les jardins d'Alcinoüs, il fait couler des fontaines, fleurir des arbres utiles ; il parle ailleurs de la colline *battue des vents* et *couverte de figuiers*, et il représente la fumée des palais de Circé s'élevant au-dessus d'une forêt de chênes.

« Virgile a mis la même vérité dans ses peintures. Il donne au pin l'épithète d'*harmonieux*, parce qu'en effet le pin a une sorte de doux gémissement quand il est faiblement agité ; les nuages, dans les *Géorgiques*, sont comparés à des flocons de laine roulés par les vents ; et les hirondelles, dans l'*Énéide*, gazouillent sous le chaume du roi Évandre, ou rasent les portiques des palais. Horace, Tibulle, Properce, Ovide, ont aussi crayonné quelques vues de la nature, mais ce n'est jamais qu'un ombrage favorisé de Morphée, un vallon où Cythérée doit descendre, une fontaine où Bacchus repose dans le sein des Naïades.

« L'âge philosophique de l'antiquité ne changea rien à cette manière. L'Olympe, auquel on ne croyait plus, se réfugia chez les poëtes, qui protégèrent à leur tour les dieux qui les avaient protégés. Stace et Silius Italicus n'ont pas été plus loin qu'Homère et Virgile en poésie descriptive. Lucain seul avait fait quelques progrès dans cette carrière, et l'on trouve dans la *Pharsale* la peinture d'une forêt et d'un désert qui rappellent les couleurs modernes.

« Enfin les naturalistes furent aussi sobres que les poëtes et suivirent à peu près la même progression. Ainsi Pline et Columelle, qui vinrent les derniers, se sont plus attachés à décrire la nature d'Aristote. Parmi les historiens et les philosophes, Xénophon, Tacite, Plutarque, Platon et Pline le Jeune se font remarquer par quelques beaux tableaux.

« On ne peut guère supposer que des hommes aussi sensibles que les anciens eussent manqué d'yeux pour voir la nature, et de talent pour la peindre, si quelque cause puissante ne les avait aveuglés. Or, cette cause était la mythologie, qui, peuplant l'univers d'élégants fantômes, ôtait à la création sa gravité, sa grandeur et sa solitude. Il a fallu que le christianisme vînt chasser ce peuple de Faunes, de Satyres et de Nymphes, pour rendre aux grottes leur silence, et aux bois leur rêverie [1]. »

Depuis la Renaissance, la littérature française avait repris la tradition païenne. Le dix-huitième siècle fit bien de rompre avec elle. Le genre descriptif proprement dit, inventé dans les colléges par les poëtes latins modernes, embelli par les Anglais, usé par les Allemands, fit invasion dans la poésie française au dix-huitième siècle.

Racine le fils, en publiant son poëme de *la Religion*, fut pour ainsi dire le créateur en France de ce nouveau genre. Dulard (1696-1760) marcha sur ses traces par son poëme descriptif de la *Grandeur de Dieu dans les merveilles de la nature*. De ce moment, comme l'a remarqué Violet-Leduc [2], on ne pensa plus qu'à la description, que l'on trouva le moyen de faire entrer partout en empruntant la forme didactique. On vit bientôt des poëmes sur tous les sujets, et qui n'en furent pas plus variés pour cela. L'*Agriculture*, l'*Art de la guerre*, l'*Éloquence*, l'*Architecture*, la *Peinture*, la *Navigation* eurent leurs chantres. Ensuite vinrent les *saisons*, les *mois*, les *quatre parties du jour*, les *quatre âges*; puis les *jeux de l'enfance*, les *jardins*, les *trois règnes de la nature* ; et enfin le *potager*, le *verger*, les *plantes*, les *fleurs*, les *oiseaux de la ferme*, etc., etc., etc. On se remit à traduire les anciens en style descriptif, et il serait difficile de supputer le nombre des traductions auxquelles les *Géorgiques* de l'abbé Delille donnèrent naissance.

Les poëtes descriptifs étaient fiers de leur œuvre ; Saint-Lambert s'écriait :

« La philosophie a pour ainsi dire agrandi et embelli l'univers; on peut le regarder avec plus d'enthousiasme que dans les siècles d'ignorance. Le progrès des sciences comprises sous le nom de physique, l'astronomie, la chimie, la botanique, etc., a fait connaître le palais du monde et les hommes qui l'habitent. Depuis que l'homme a trouvé dans la nature des richesses nouvelles, il a soupçonné qu'il pouvait en découvrir encore, et il a considéré tous les êtres avec une attention curieuse. Des philosophes éloquents ont rendu la physique une science fort agréable ; ils en ont répandu les idées, elles sont devenues populaires. Le langage de la philosophie, reçu dans le monde, a pu l'être dans la poésie; on a pu entreprendre des poëmes qui demandent une connaissance variée de la nature, et leurs auteurs ont pu espérer des lecteurs. Les Anglais et les Allemands ont créé le genre de la poésie descriptive ; les anciens aimaient et chantaient la campagne ; nous admirons et chantons la nature [3]. »

[1] *Génie du Christianisme*, 2e part., liv. IV, chap. 1er.
[2] *Bibliothèque des chansons*, *fabliaux*, etc.
[3] Préface des *Saisons*.

Illusion de l'amour-propre et de la partialité du sectaire. Comme l'a dit un critique de notre époque [1], à ces beaux esprits de l'école descriptive, hommes d'un vrai talent quelquefois, il manquait trois choses également nécessaires, l'amour sincère de la campagne, qui aurait pu leur servir d'inspiration, la connaissance de la nature et une langue pour la célébrer. Bien qu'ils répètent sans cesse qu'*un homme éclairé et sensible* se plaît dans les champs, ils n'étaient que des hommes de salon, qui, par imitation littéraire et de parti pris, s'évertuaient à faire aimer aux autres ce qu'ils n'aimaient pas eux-mêmes ; on le voit bien à la composition de leurs poëmes froidement méthodiques. Rien de plus simple, de plus monotone, de plus élémentaire que l'invention de ces ouvrages où tout est rectiligne, et dont l'économie sage et prévue n'est jamais ni traversée ni dérangée par un mouvement poétique. On procède, comme dans un traité, par 1°, 2°, 3°, 4°. Quelques-uns de ces poëmes suivent tout uniment l'almanach. Dans les *Saisons* de Saint-Lambert, vous passez du printemps à l'été, de l'automne à l'hiver ; dans le poëme des *Mois* de Roucher, vous avez à parcourir douze chapitres, de janvier à décembre ; dans les *Jardins*, dans l'*Homme des champs*, dans les *Trois Règnes* de Delille, ce sont des descriptions détachées, reliées par une transition tout artificielle, des peintures d'animaux, de plantes, d'occupations et de plaisirs. Dans l'ensemble comme dans les détails, il n'y a qu'un procédé, l'énumération et l'inventaire.

Mais, continue avec beaucoup de justesse le même critique [2], où l'on reconnaît le mieux ces poëtes citadins, c'est à leur langage presque toujours galant, emprunté aux ruelles et aux boudoirs. Ils ne peuvent s'en défaire même dans les plus magnifiques descriptions de la nature. L'introduction de la poésie descriptive dans notre littérature, au dix-huitième siècle, ne fut donc pas une aussi grande conquête que le crurent les émules des Allemands Gesner et Haller et des Anglais Thopmson et Phillips, et les qualités nouvelles que notre poésie leur dut furent très-mélangées.

[1] C. Martha, *Revue Européenne*, t. XV, p. 675 et 676.
[2] *Ibid.*

ROSSET (PIERRE-FULCRAND)

(Né vers le commencement du dix-huitième siècle, mort en 1788.)

Pierre Rosset, conseiller à la Cour des aides de Montpellier, consacra ses loisirs à la culture de la poésie. Vivement touché des injustes préventions qu'il voyait régner contre l'agriculture et contre notre langue que de célèbres écrivains avaient jugée trop faible pour donner de la noblesse aux petits détails et plus incapable encore de fournir des expressions harmonieuses pour rendre agréable à l'oreille superbe et délicate un sujet regardé comme grossier et des termes relégués à la campagne, il résolut de venger de ce mépris injurieux l'agriculture et la langue française, et composa, dans ses heures libres de villégiature, le premier poëme géorgique qui eût encore paru dans notre langue. Justement fier de cette initiative, il disait :

« Je chante les travaux réglés par les saisons,
L'art qui force la terre à donner les moissons,
Qui rend la vigne, l'arbre et les prés plus fertiles,
Et qui nous asservit tant d'animaux utiles [1]. »

. . . .

« Épris du doux transport qui jadis inspira
Le chantre de Mantoue et le vieillard d'Ascra,
Le premier des Français je me fraye au Parnasse
Des chemins inconnus et des routes sans trace [2]. »

Rosset joignit à son poëme un discours où il s'efforça principalement de faire voir que la Providence avait destiné l'homme à la culture de la terre, que c'était là son plus vaste et son plus ancien apanage, et que cet art avait toujours été honoré et cultivé par les nations les plus puissantes, surtout par les Égyptiens, les Grecs et les Romains.

Dans ce même discours, il combattit avec beaucoup de bon sens l'opinion de Voltaire qui avait prétendu, 1° que notre langue ne pouvait pas nommer les instruments de l'agriculture, ni en exprimer les travaux; 2° que nos poëtes n'avaient pas su exprimer heureusement les petites choses. Il veut affranchir

« Le langage français, dont la douce harmonie
Captive par ses sons l'Europe réunie,

[1] *L'Agriculture*, chant I.
[2] *Ibid.*, chant III.

Enfant du sentiment, simple et noble à la fois,
Dont notre goût timide a trop borné les droits [1]. »

Lui-même est un peu timide et admet trop facilement une distinction, souvent arbitraire, d'expressions nobles et d'expressions basses.

« J'avoue, dit-il, qu'il existe des noms si avilis par le goût et la délicatesse de la nation, que notre poésie ne peut les adopter. Ainsi elle ne peut nommer une *truie*, une *vache*, un *cochon*, une *fourche*, le *fumier*, le *faucheur*, etc. »

Le poëme de l'*Agriculture* est divisé en six chants qui ont pour sujets les champs, les vignes, les bois, les prairies, les troupeaux et la basse-cour. En 1782, Rosset y ajouta une seconde partie comprenant trois chants nouveaux, savoir : les Plantes et le Jardin Potager, les Viviers et les Jardins chinois ou anglais.

Aucun épisode n'égaye ce plan sévère, et le style lui-même a toute l'austérité du genre didactique. On peut seulement détacher çà et là quelques morceaux bien faits et assez d'expressions poétiques.

SAINT-LAMBERT (CHARLES-FRANÇOIS, MARQUIS DE)

— 1717-1803 —

Sans fortune, quoique de noble extraction, Saint-Lambert embrassa d'abord la carrière militaire et servit dans le corps des Gardes-Lorraines. En 1748, après la paix d'Aix-la-Chapelle, il s'attacha au roi Stanislas dont la cour était alors très-brillante et réunissait beaucoup de femmes spirituelles et d'aimables littérateurs, parmi lesquels figuraient madame du Châtelet et Voltaire.

Quand il revint en France, à la mort de l'ancien roi de Pologne, il était pourvu d'une commission de colonel : il fit en cette qualité la campagne de Hanovre (1756-1757). Ses premiers amis, en France, furent Diderot, Grimm, J.-J. Rousseau et quelques hommes célèbres du temps.

Après la campagne de Hanovre, Saint-Lambert renonça pour toujours au service, où d'ailleurs il s'était peu fait remarquer, pour se consacrer aux lettres et se livrer aux plaisirs du grand monde. Des pièces fugitives, des poésies légères élégamment tournées, et des fragments de son poëme des *Saisons*, dont il faisait fréquemment des lectures dans les salons les plus renommés du temps, le mirent bientôt à

[1] L'*Agriculture*, page 59.

la mode et lui créèrent précisément le genre de vie agréable et légère qu'il recherchait.

Les *Saisons*, dont l'objet moral était d'inspirer à la noblesse et aux citoyens riches l'amour de la campagne et le respect pour la vie champêtre, et de plaider la cause des paysans en même temps que celle des paysages, parurent en 1769 et firent pousser un cri d'enthousiasme à la coterie philosophique. Voltaire donna le signal des applaudissements avec cette exagération où l'on sent le manque de sincérité.

Saint-Lambert est un homme de la haute société, il est philosophe et poëte, il met en vers les maximes des encylopédistes ; c'est un ancien ami, et, par-dessus tout, c'est un admirateur de Voltaire dont il chante la gloire sur tous les tons. Ce n'était donc plus entre eux qu'un doux échange de compliments, qu'un concert de louanges. Désormais les deux thuriféraires se font vis-à-vis et s'encensent l'un l'autre. Si Voltaire déclare que les *Saisons* sont au-dessus du siècle, Saint-Lambert affirme que les tragédies de Voltaire sont supérieures à celles de Racine et de Corneille. « On va frémir, dit-il, à *Mahomet*, à *Sémiramis*, on va fondre en larmes à *Tancrède*, à *Zaïre*, et l'on revient dire par habitude, que rien ne peut égaler Corneille, Racine. » Il ajoute que les sujets de Voltaire sont plus grands, les personnages plus nobles, l'action plus dramatique, et il finit par lui dire que sa place est au-dessus des deux grands tragiques. Il l'appelle :

> « Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène. »

Voltaire lui rend ses flatteries en l'appelant :

> « Chantre des vrais plaisirs, harmonieux émule
> Du pasteur de Mantoue et du tendre Tibulle [1]. »

Et le grand homme pouvait-il oublier que Saint-Lambert s'était mis, chez madame Necker, à la tête d'une liste de souscription pour élever une statue à Voltaire et qu'il lui avait inspiré la belle idée de refuser l'offrande du citoyen de Genève pour ce monument ?

Mais voici l'intraitable Gilbert qui vient troubler ce commerce d'éloges par un retentissant coup de sifflet :

> « Saint-Lambert, noble auteur, dont la muse pédante
> Fait des vers trop vantés par Voltaire qu'il vante. »

Puis éclate la voix perçante de la critique, que la grande voix de Voltaire ne peut étouffer. Palissot, Fréron, Clément [2], relevèrent les défauts du poëme des *Saisons* avec une généreuse sincérité, sincérité que Clément paya par une courte détention au For-l'Évêque, dont il se vengea en lâchant sur le public, à travers les barreaux de sa prison,

[1] *Épître* CI.
[2] Voir Clément, *Quatrième lettre à M. de Voltaire*.

une pluie d'épigrammes contre son incarcérateur et contre le ministre qui avait eu la faiblesse de signer la lettre de cachet.

D'autres bons critiques furent du même avis sur la pauvreté du poëme. Roucher traça sur un exemplaire des *Saisons* des notes sagaces, dans lesquelles il démontra que l'œuvre manquait de verve, que la couleur et l'harmonie étaient également absentes. « Ce Saint-Lambert, disait madame du Deffant, est un esprit froid, fade et faux ; il croit regorger d'idées, et c'est là stérilité même ; et sans les roseaux, les ruisseaux, les ormeaux et leurs rameaux, il aurait bien peu de chose à dire. » L'amie d'Horace Walpole [1] trouvait tout le poëme fastidieux, à l'exception de ces huit vers sur la vieillesse, bien dignes en effet d'être relevés :

« Malheur à qui les dieux accordent de longs jours !
Consumé de douleur vers la fin de leur cours,
Il voit dans le tombeau ses amis disparaître,
Et les êtres qu'il aime arrachés à son être.
Il voit autour de lui tout périr, tout changer ;
A la race nouvelle il se trouve étranger,
Et quand à ses regards la lumière est ravie,
Il n'a plus, en mourant, à perdre que la vie. »

Le prince de Ligne dit plaisamment que les *Saisons* ennuient et plaisent à la fois [2]. Bachaumont déclare qu'on préférerait quelques pièces de Saint-Lambert, connues depuis longtemps, courtes, vives et légères, à tout le fatras de poésie prodigué dans ce gros volume [3].

Le mérite de Saint-Lambert est d'avoir été parmi nous le premier modèle du genre descriptif. La *Religion* de Louis Racine (1742) offre des parties descriptives admirables, mais l'ouvrage est essentiellement didactique. Le poëme de l'*Agriculture* par Rosset avait été composé vers l'an 1741, mais il ne parut qu'après la publication des *Saisons*. Saint-Lambert n'avait de véritable précurseur que l'Anglais Thompson. Le premier en France il sentit que la nature valait la peine d'être chantée pour elle-même et sans mythologie. Le premier il sut voir dans les arbres des forêts autre chose que des Hamadryades ; dans les ruisseaux, autre chose que des Naïades, et dans les flots de la mer, autre chose que des Tritons ou des Néréides.

Les *Saisons*, en général, sont écrites avec assez de correction, d'élégance et de facilité. Il y manque le mouvement, la chaleur, la vie, et cette passion même dont l'auteur se piquait tant.

L'esprit du poëme est le scepticisme et le matérialisme. Déjà s'annonce l'auteur du *Catéchisme universel*.

[1] *Lettre à H. Walpole*, 12 mars 1769.
[2] *Mélanges*, t. XXVII, p. 211.
[3] *Mém. secr.*, 28 février 1769, t. XXIV.

VERDIER (SUZANNE ALLUT, DAME)

— 1743-1813 —

Suzanne Allut, plus tard dame Verdier, native de Montpellier, montra la plus précoce aptitude à la poésie comme à la peinture et à la musique. Mariée à un riche négociant d'Uzès, elle sut donner à ses enfants la plus brillante et la plus solide éducation, tout en se réservant du temps pour cultiver ses dons naturels. L'*Almanach des Muses*, de 1775 à 1787, reçut plusieurs poésies d'elle, qui furent très-remarquées. Une de ces pièces, *la Description de la Fontaine de Vaucluse*, a été mise au nombre des beaux morceaux de poésie française par la Harpe qui a dit :

« Et Verdier dans l'idylle a vaincu Deshoulières. »

Dans le genre descriptif, madame Verdier a encore laissé de longs fragments de *Géorgiques languedociennes*, poëme en quatre chants auquel la mort ne lui permit pas de mettre la dernière main. Elle obtint aux Jeux Floraux trois couronnes qui lui valurent le titre de *maître* de cette Académie. Elle fut en outre admise aux *Arcades* de Rome, à l'Académie du Gard et à l'Athénée de Vaucluse.

Ce qui est peut-être non moins flatteur que ces hommages publics pour madame Verdier, c'est le témoignage que lui rendirent les femmes lettrées de son temps, séduites par sa modestie non moins que par son talent. Madame Viot disait à madame Dufresnoy : « Nous sommes une foule de *musettes*, madame Verdier *seule* est une *muse*. »

ROUCHER (JEAN-ANTOINE)

— 1745-1794 —

Roucher étudia chez les Jésuites de Montpellier, sa ville natale, vint ensuite à Paris où quelques poésies fugitives le firent connaître avantageusement. Un poëme sur le mariage du Dauphin (Louis XVI) avec Marie-Antoinette d'Autriche lui fit obtenir la protection de Turgot qui le tira de la misère où il avait longtemps langui en le nommant

receveur des gabelles à Montfort-l'Amaury. Dans ses loisirs, il écrivit un poëme des *Mois*, qui, lu par fragments dans les salons, y obtint un succès tel que le poëte était regardé comme un « prodige de la nature », mais dont la publication, en 1779, fit sentir les nombreux et graves défauts.

La condamnation de ce poëme, comme dit le P. Cahours [1], est dans son titre même. Les douze mois de l'année ne pouvaient pas être l'objet de douze chants, puisque plusieurs d'entre eux se ressemblent [2]. Il n'en est pas de même des quatre saisons célébrées en quatre chants par Saint-Lambert. Les fleurs sont invariablement pour le printemps, les grandes chaleurs et les moissons pour l'été, les vendanges et la chute des feuilles pour l'automne, les frimas et les glaces pour l'hiver ; et si la nature éprouve quelques perturbations dans quelqu'une de ces époques, elle a trois mois pour se reconnaître et s'équilibrer. Mais entre deux mois qui se touchent et qui n'ont que trente jours, supposer des limites invariables et d'infranchissables barrières, confiner, par exemple, la neige en décembre, les glaces en janvier, les débâcles en février, c'est faire une nature poétique dont les arrangements et les tableaux seront souvent démentis par les irrégularités et les spectacles de la nature réelle.

Roucher a pris le ton et la marche des inspirations lyriques : ce n'est pas par enchaînement logique des idées qu'il procède, c'est par bonds. Disciple de Pindare beaucoup plus que de Virgile, il a transporté dans des poëmes de longue haleine ce qui n'avait paru naturel aux Grecs et aux Latins que dans les courts élans d'une ode ou d'un dithyrambe. De même que c'est à Saint-Lambert qu'il faut faire honneur en France de la monotonie du poëme descriptif, c'est au chantre des *Mois* qu'il faut remonter pour trouver chez nous l'origine de ces vers isolés, emphatiques et sonores, de ces amplifications verbeuses et décousues qui permettent à l'auteur d'un long poëme de passer d'un sujet à un autre, d'abréger ou d'allonger son thème au gré de ses caprices.

Le fond des idées offre encore plus à reprendre que la forme. Selon la pensée de la Harpe, le poëme des *Saisons* n'est qu'un monstrueux mélange de polythéisme, de mythologie, de philosophie irréligieuse, d'érudition allégorique, d'hypothèses fabuleuses, de traditions incertaines. C'est une encyclopédie de toutes les impiétés du temps. On y trouve l'affirmation du néant après la mort :

> « Mais ce qu'on cèle à l'homme et ce qu'il doit connaître,
> C'est qu'il faut se résoudre à voir finir son être.....

[1] *Bibliothèque critique des poëtes français*, t. I, p. 76.

[2] A la fin du seizième siècle, en 1583, un poëte appelé Guide, et connu sous le nom grécisé de Philibert Hégémon, avait publié un poëme intitulé : *La Colombière, contenant une description des douze mois et quatre saisons de l'année, avec enseignement de ce que le laboureur doibt faire par chascun mois.*

> Sans chercher dans la nuit d'un douteux avenir
> Un glaive impitoyable affamé de punir. »

On y déclare qu'il faut bannir le culte des tombeaux :

> « Ce respect pour les morts, fruit d'une erreur grossière, »

et ne trouver dans les restes mortels de ses aïeux

> « Qu'une froide poussière
> Qui tôt ou tard s'envole, éparse au gré des vents. »

Roucher conserva jusqu'à la fin ces sentiments impies, et il se plaisait encore à les exhaler dans la prison de Sainte-Pélagie, où, victime de la philosophie qu'il avait tant exaltée, il attendait la mort.

DELILLE (JACQUES)

— 1738-1813 —

L'abbé Delille marque la transition du dix-huitième au dix-neuvième siècle ; c'est essentiellement le poëte de la description. Vers sa fin, dit-on, il se vantait d'avoir fait douze chameaux, quatre chiens, trois chevaux, y compris celui de Job, trois tigres, deux chats, un jeu d'échecs, un trictrac, un damier, un billard, plusieurs hivers, plusieurs étés, force printemps, cinquante couchers de soleil, et tant d'aurores qu'il se perdait à les compter. C'était aussi le plus charmant causeur de son temps ; sa conversation, variée, vive, piquante, petillante, rappelait celle de Voltaire, si ce n'est qu'elle n'en avait pas la malice. En outre, il lisait ses vers avec une séduisante perfection. Voilà, avec sa solidité en amitié, les diverses causes qui firent sa grande réputation. Voilà pourquoi il faisait les délices des salons les plus distingués de Paris, à ce point qu'on se l'enviait, qu'on se l'arrachait et qu'on l'enlevait quelquefois pour une semaine.

Nous ne nous astreindrons pas à nommer ici tous les écrits qui sortirent de sa plume féconde et facile ; mais nous nous attacherons à caractériser suffisamment ceux où son talent s'est le plus montré.

Delille tenta, pour son coup d'essai, une entreprise difficile, celle de traduire en vers les *Géorgiques* de Virgile à une époque où personne, excepté les agriculteurs de profession, ne s'occupait d'agriculture, où presque tous les mots de ce premier des arts paraissaient exclus de la

poésie noble, où enfin, selon l'expression de Delille même, « l'agriculture était en pleine déroute [1] ».

Louis Racine, qui avait d'abord détourné le jeune poëte de cette traduction, comme de la plus téméraire entreprise, applaudit avec transport la première esquisse qui lui en fut lue par Delille lui-même. Vivement encouragé par ce suffrage flatteur, le jeune poëte eut vite achevé les quatre livres. Mais bientôt il remania complétement sa traduction d'après les conseils de Dureau de la Malle. Dans sa refonte, il s'efforça d'être aussi précis que son original, d'en égaler autant que possible la rapidité; et il y réussit assez bien : sur 3,000 vers et plus, sa traduction n'excède guère que de 220. Cette version de Virgile, qui avait été annoncée à l'avance par de nombreuses lectures dans les salons, excita dès son apparition, à la fin de 1769, un enthousiasme que le sévère critique Clément (de Dijon) fut presque le seul à ne pas partager. Voltaire, séduit par cette traduction comme par le poëme des *Saisons* de Saint-Lambert, la proclama la meilleure qu'on pût faire jamais ; le traducteur avait su égaler son auteur [2] : désormais il fut pour lui *Virgilius Delille.*

La critique fut excessive à son égard comme la louange; on méconnut ses qualités, on exagéra ses défauts.

La vérité est que cette traduction a de très-beaux détails, et qu'elle témoigne d'un rare mérite de versification; mais cette « image enluminée », selon une expression de Collé, ne rend pas au vrai les *Géorgiques*. L'élégant versificateur ne s'est pas aperçu combien les beautés simples et mâles de Virgile étaient au-dessus de l'esprit. Les morceaux traduits par Malfilâtre ont plus de force, plus de verve, plus de fidélité, et respirent un meilleur goût de style. Chateaubriand a convenablement tempéré l'éloge et la critique, quand il a dit : « Le chef-d'œuvre de Delille est sa traduction des *Géorgiques* (aux morceaux de sentiment près); mais c'est comme si vous lisiez Racine traduit dans la langue de Louis XV : on a des tableaux de Raphaël, copiés par Mignard; tels sont les tableaux de Virgile, calqués par l'abbé Delille [3]. »

Le succès de la traduction des *Géorgiques* engagea Delille à traduire l'*Énéide*. Cette seconde traduction, donnée au public seulement en 1804, est encore bien plus inférieure que la première à l'original : ce n'est, comme dit Collé, que « l'estampe morte d'un tableau plein de vie ». Il n'y a rien de plus opposé à la mâle diction du poëte d'Auguste que tous ces enjolivements recherchés, et en particulier cette forme périodique, ce balancement perpétuel de deux membres de phrase à peu près symétriques, affecté presque partout par le traducteur français. Artifice rare de diction, nullité de style, du moins de style épique. Cette fois, notre poëte de salon et de boudoir montra trop clairement qu'il avait

[1] *L'Homme des champs*, Préf.
[2] *Épîtres*, CL.
[3] *Essai sur la littérature anglaise*, t. II, p. 283.

une tête « antivirgilienne », comme disait Ginguené, qui a épluché avec la dernière rigueur la traduction de l'*Énéide*.

La traduction du *Paradis perdu* de Milton (1805), pleine de chaleur et de mouvement, est en général regardée comme supérieure à celle de l'*Énéide*. De bons juges y ont vu la plus belle traduction que nous ayons en France d'un poëme épique de grand caractère. Ces éloges s'appliquent surtout à quelques morceaux célèbres, la description de Satan s'élevant au-dessus de l'abîme où l'a plongé la colère céleste [1], le conseil tenu par les démons, Ève racontant ses premières sensations [2], l'hymne à l'Éternel [3], et l'invocation à la lumière qui ne brillait plus pour le poëte. Dans ces passages et dans maints autres, le traducteur égale presque le créateur, et il sait, suivant la pensée de Joseph Chénier [4], adoucir avec art ou supprimer dans sa copie les bizarreries semées en foule dans l'original. Malheureusement des négligences très-nombreuses témoignent d'un travail trop précipité : cette traduction d'un ouvrage fort long et fort difficile fut achevée dans l'espace d'une année.

L'abbé Delille était depuis quelque temps répandu dans la société la plus mondaine; il hantait les Vaudreuil, les Choiseul-Gouffier, les Ligne, les Bragance, les Boufflers, les Narbonne, les Ségur. Et cependant il ne rêvait qu'à peindre la campagne, qui était devenue son *dada*, selon l'expression de Sainte-Beuve [5]. *Les Jardins, ou l'Art d'embellir les paysages*, publiés en 1782, furent le premier fruit de ce goût champêtre factice. Il ne voulut pas décrire, comme Virgile, le verger du laboureur, mais bien les jardins du riche. Il ne les orna pas de fleurs seulement, il les décora d'édifices, il les enrichit de marbres et de ruines : souvent il n'a guère fait que mettre en vers les préceptes et jusqu'aux expressions du célèbre architecte Morel. Il fit aussi des emprunts innombrables à une foule d'auteurs qui ont traité avant lui les mêmes sujets. Il doit beaucoup, en particulier, à Thompson, à Gray, à Akenside, à Goldsmith, à Cowper, surtout à Darwins, dont il reproduit la manière dans le genre descriptif.

Les *Jardins* n'attachent pas, comme les *Géorgiques*, par l'unité d'objet et par une série continue d'idées et de développements. Le plan est peu marqué. Ce poëme, construit de morceaux détachés et de pièces de rapport réunis sous le même titre, est, suivant la pensée de Fréron, un « véritable jardin anglais ». Rien de profondément original, rien de grand, mais de nombreuses beautés de détail, qui font de cet agréable poëme, comme l'a dit Sainte-Beuve, « un des plus frais ornements de la fin du dix-huitième siècle ». De là, le grand succès qu'il obtint : vingt éditions, et des traductions en anglais, en allemand, en italien, en polonais.

[1] Chant I, v. 307 à 352. — [2] Chant IV, v. 449 et suiv. — [3] Chant V, v. 196 et suiv.
[4] *Tableau de la littérature française*, ch. VII.
[5] *Crit. litt.*, DELILLE, t. V, p. 92.

Delille déploya encore son talent descriptif dans deux poëmes, dans l'*Imagination* (1806), plus inégale, mais peut-être plus riche que les *Jardins*, et dont plusieurs morceaux, les vers sur Jean-Jacques Rousseau, les épisodes touchants de la Sœur grise, les Catacombes, sont pour ainsi dire classiques ; et dans les *Trois Règnes de la nature*, le plus faible peut-être de ses ouvrages. L'ennui plane trop souvent sur ce poëme didactique hérissé de termes d'école et d'expressions purement techniques ; cependant on en a retenu une grande quantité de traits et de vers heureux, et l'on en cite encore de beaux morceaux : les vers sur une tempête dans les sables de l'Asie où une armée entière est ensevelie, sur l'éruption d'un volcan, sur les désastres causés par un hiver rigoureux, sur les ravages d'une contagion ; les vers sur le café ; la description du colibri ; les descriptions du chien, du cheval, de l'âne ; enfin plusieurs épisodes, notamment celui des mines de Florence, de cet asile souterrain où deux chefs de partis contraires sont réunis, réconciliés, et désabusés de l'ambition par l'infortune.

Delille travailla pendant vingt ans à sa création la plus considérable, au poëme de l'*Homme des champs ;* mais il s'en occupa surtout en 1794, durant la Terreur, et en 1795, dans les belles vallées des Vosges : il le termina à Bâle.

Dans le premier chant, le poëte peint en général les plaisirs que fait goûter la vie champêtre à un homme lassé du tumulte et des agitations douloureuses de la ville ; dans le second, il décrit les plaisirs plus intimes de celui qu'un penchant naturel fixe aux champs ou que le dégoût de tout y ramène ; dans le troisième, il peint ceux du scrutateur de la nature ; enfin le quatrième, art poétique pour ce genre particulier, est destiné à tracer les règles qui doivent diriger le poëte dans l'art de chanter la campagne et ses plaisirs.

On a appelé le poëme de l'*Homme des champs* les *Géorgiques françaises.* Mais ce n'est nullement un pendant de l'œuvre virgilienne. Ce qu'il y a de plus saillant dans le poëme du pastoral abbé, ce sont les peintures de plaisirs et les descriptions de jeux dont il les remplit. Là, sont décrits tour à tour et longuement la chasse, le trictrac, les échecs, les quilles, la balançoire, la lecture des gazettes et des madrigaux. Le lecteur oublie bien souvent qu'il est aux champs, et le poëte paraît l'avoir quelquefois oublié lui-même :

« Sous son maigre et joli pinceau
La nature est naine et coquette ;
L'habile arrangeur de palette
N'a vu, pour son petit tableau,
Les champs qu'à travers sa lorgnette
Et par les vitres du château [1]. »

[1] J. Chénier, *Poés. div.*, *Epigr.*, IV.

Cependant quelques parties de ce poëme sont sérieuses, graves, et respirent même une sensibilité, une mélancolie profonde. On sent l'influence des événements lugubres de 1794.

En résumé, que faut-il penser de ce poëte qui a été tant exalté d'abord, puis trop oublié ou trop ravalé?

Ce fut un admirable metteur en vers. Il parvint à donner à notre alexandrin, par le travail des constructions et des tournures, un mouvement extrêmement diversifié. Il prodigua les coupes singulières, les effets d'harmonie imitative; il prouva que l'harmonie imitative de notre langue, niée par certaines personnes, pouvait peindre non-seulement les différences, mais les nuances des objets. Ce gentil et vif esprit contribua beaucoup à révéler à la langue française ses richesses et ses couleurs. Il répandit avec abondance les tours heureux, mais, suivant une pensée de Béranger, il les usa lui-même en les répétant sans fin dans ses trop nombreux ouvrages.

Ce poëte du beau monde fut à son époque une sorte de novateur populaire. A force de soins, de précautions et de courage, et malgré les protestations de la critique, il parvint à faire tolérer dans les vers des mots indispensables, qui autrefois étaient toujours remplacés par des périphrases. Nommer carrément l'âne ou le bœuf, cela peut ne pas paraître un effort bien héroïque; et cependant cette hardiesse lui valut bien des railleries! Il doit être loué pour ces essais d'innovation; mais, comme dit Sainte-Beuve, « il l'a fait si mesquinement, avec une intention si formelle de gentillesse et un dilettantisme si raffiné d'harmonie imitative, qu'il est allé précisément contre le but de l'art, et a retardé la réforme au lieu d'y aider [1]. » Le large souffle est absent des poésies de ce « gentil bagatellier ». On sent partout l'homme qui conserva jusqu'à la fin de sa vie la méthode antipoétique de composer chaque jour un nombre déterminé de vers, qu'il gardait dans sa mémoire jusqu'au moment de songer à l'impression; on sent le poëte qui peignait le printemps et la nature au coin du feu, les pieds sur les chenets et la tête dans un bonnet de flanelle.

Delille passa ses dernières années entouré de gloire et respecté par la critique elle-même qui n'osait plus s'exercer que dans le secret de la conversation. Partout sur son passage il recueillait les hommages. Ses livres étaient répandus non-seulement à Paris, mais en province, dans les châteaux, dans les familles où il était vénéré comme « le poëte du passé, des infortunes royales, le poëte du malheur et de la pitié [2] ».

Il ne mourut qu'en 1813. Cependant ce n'est pas du tout un poëte de l'Empire. Il appartient pleinement au dix-huitième siècle; car la plupart des œuvres publiées par lui à partir de 1800, il les avait composées ou du moins commencées longtemps auparavant, et les avait lues par fragments à l'Académie, au Collége de France, dans les salons.

[1] *Vie, poés. et pens. de J. Delorme*, 1861, p. 162. — [2] Sainte-Beuve.

CASTEL (RENÉ-LOUIS-RICHARD)

— 1758-1832 —

Castel naquit en Normandie, à Vire, le 6 octobre 1758, et fit d'excellentes études au collége Louis-le-Grand. Son goût, formé à l'école des anciens, se perfectionna encore par la contemplation de la nature qui eut toujours pour lui un attrait particulier.

Son goût pour la nature, et en particulier pour les plantes, lui fit concevoir la pensée d'un poëme en quatre chants qu'il composa sous la République, de l'an I à l'an V. Le succès de ce poëme fut tel qu'il en parut successivement trois éditions, en 1797, en 1799 et en 1812, cette dernière attentivement revue.

Un des talents remarquables de Castel, c'est de caractériser et d'ennoblir par des périphrases heureuses ce qui ne pourrait être exprimé en poésie par le mot propre. Cependant ce n'est pas, tant s'en faut, un ennemi du mot propre, ce n'est pas un émule de la Motte qui, dans ses *Fables*, croyait ennoblir ses expressions, en appelant un cadran un *greffier solaire*, et une grosse rave un *phénomène potager*.

Il secoue un joug ridicule, et il dit fort bien, donnant à la fois le précepte et l'exemple :

« Naguère d'un faux goût les poëtes esclaves
Marchaient dans les jardins au milieu des entraves ;
Phœbus ne nommait pas sans un tour recherché
Le haricot grimpant à la rame attaché ;
La carotte dorée et les bettes vermeilles,
En flattant le palais, offensaient les oreilles.
Ce temps n'est plus. Le chou dont Milan s'applaudit,
Quand sa feuille frisée en pomme s'arrondit,
Sans dégrader les vers ose aujourd'hui paraître
Dans les chants élégants de la muse champêtre [1]. »

Lorsque Castel se sentit né pour l'art des vers, il s'attacha de préférence à l'étude et à l'imitation de Virgile, et il resta toujours fidèle à ce goût. Sur la fin de sa vie, quand des douleurs physiques lui préparaient des nuits sans sommeil, il en abrégeait la longue durée en traduisant quelques passages de son auteur favori qu'il savait par cœur, mais dont il n'osa pas entreprendre la traduction complète. A ce commerce, Castel contracta un peu l'habitude des formes mythologiques ; le début du chant Ier contient ces vers :

« Champêtres déités, Pan, Sylvains et Dryades,
Faunes, légers Zéphyrs, bienfaisantes Naïades, etc... »

[1] *Les Plantes*, chant III.

« Flore, sois ma déesse, et répands sur mes vers
Ces poétiques fleurs qui charment l'univers, etc..... »
. . . .
« On dit qu'au clair de lune on a plus d'une fois,
Au détour d'un vallon, vu les Nymphes des bois,
Les Faunes, les Sylvains, danser sur la verdure,
Et de chapeaux de fleurs orner leur chevelure.
Ce sont ces déités de qui les soins secrets
Entretiennent les monts, réparent les forêts;
Ce sont elles encor, qui, dans leurs jeux champêtres,
Animent de leurs sons les rochers et les hêtres,
Répètent vos discours, et, formant les échos,
Font retentir vos voix de coteaux en coteaux. »

Tout ceci est un peu vieilli; mais ce qui ne l'est pas, c'est l'habitude de la pureté, de la correction, de l'harmonie dont Castel fut redevable à son poëte de prédilection.

MICHAUD (JOSEPH-FRANÇOIS)

— 1769-1839 —

Michaud est un poëte de hasard. Il lui faut des occasions pour rimer. Le reste du temps, il est commerçant, journaliste, homme politique, tout, excepté rimeur.

En 1790 il était employé dans une grande librairie de Lyon, après avoir fait ses études chez les Jésuites, à Bourg, lorsque d'aventure passa dans cette ville la comtesse Fanny de Beauharnais. Michaud apprit que toute la jeunesse lyonnaise qui avait fait des vers au collége adressait ses hommages, dans la langue des dieux, à cette dame, jeune, riche, belle et en crédit. Comme les autres versificateurs, il dédia ses rimes à la grande dame, et il fut assez heureux pour les voir distinguer d'une foule d'autres.

Le poëte improvisé, qui certainement n'était pas fait pour croupir au fond d'une librairie, suivit la comtesse à Paris, lui adressa quelques nouvelles strophes, s'en fit protéger et devint du coup collaborateur de Cerisier dans la *Gazette universelle* et d'Esménard dans le *Postillon de la guerre*.

Le voilà journaliste, en attendant que la République, par ses édits de proscription, sous la Terreur et après le 18 fructidor, lui fasse des loisirs. Plus heureux que tant d'autres qui ne purent fuir et allèrent mourir à Cayenne, Michaud trouva dans les montagnes du Jura un refuge jusqu'à la fin de la bourrasque révolutionnaire.

Là, se ressouvenant que la poésie lui avait ouvert les portes de l'ave-

nir, il se reprit d'amour pour elle et composa le poëme descriptif qu'il publia quatre ans plus tard sous le titre de *Printemps d'un proscrit* :

« Proscrit plusieurs fois, a-t-il dit lui-même, et jeté à la campagne au milieu des orages de la Révolution, j'ai essayé d'exprimer en vers les tableaux qui se sont offerts à mes yeux et les sentiments qu'ils m'ont fait éprouver. Comblé de tous les bienfaits de l'hospitalité, j'ai chanté la bienfaisance et l'humanité [1]... »

De l'aveu de l'auteur lui-même, le *Printemps d'un proscrit* tient de l'élégie autant que de la poésie descriptive.

« On me reprochera peut-être, dit-il, d'avoir rappelé le souvenir de la Révolution dans les tableaux de la campagne ; mais dans quel lieu de la terre, dans quelle situation de la vie put-on jamais échapper aux souvenirs de la Révolution ? D'ailleurs, si mes vers ont quelque chose de pittoresque, ils le doivent au contraste qui se trouve nécessairement entre le calme des champs et les orages des cités. Les descriptions de la campagne sont monotones par elles-mêmes ; on a besoin de les faire ressortir par des oppositions ; et quelle opposition plus forte et plus tranchante que les tableaux de nos troubles politiques ? Dans les tableaux des peintres, les ruines font souvent ressortir la fraîcheur d'un paysage ; pourquoi les ruines ne produiraient-elles pas le même effet dans la poésie champêtre ? Je désire que ce sujet soit traité un jour par une main plus habile ; j'ai peu l'habitude de faire des vers ; j'ai exprimé mes sentiments et mes idées à mesure que je les éprouvais, et peut-être n'ai-je fait qu'une élégie [2] ? »

Mais le véritable objet qu'il se propose est de faire un poëme descriptif. Il aime d'un tendre amour ce genre dans lequel il trouve « non-seulement le pittoresque qui naît de certains rapports que les objets ont entre eux, mais encore celui qui naît des rapports que ces objets ont avec nous [3]. »

L'écueil de ce genre, auquel Michaud n'échappe pas, c'est la monotonie. Dans le *Printemps d'un proscrit*, « ce sont toujours les champs et le poëte, le poëte et les champs [4]. » Les impressions, les observations personnelles ne sont pas fort originales, et les descriptions ne se distinguent par aucun tableau particulier. La sensibilité elle-même est un peu banale.

Le style est assez pur et ne manque pas d'élégance, mais la versification, habituellement harmonieuse, n'est pas toujours suffisamment riche : *lui* rime avec *impuni* ou *approfondi*, *nuits* avec *chéris*, *détruits* avec *démolis*, etc., etc. Les mêmes tours, les mêmes mots sont trop souvent ramenés.

Que reste-t-il au *Printemps d'un proscrit ?* L'invention et le titre [5].

[1] Michaud, Préface du *Printemps d'un proscrit*.

[2] Id., *Dissert. sur la poésie descriptive.*

[3] Id., *ibid.*

[4] *Décade philosophique*, t. XXXVIII, p. 287-291.

[5] C'est la pensée de Sainte-Beuve, *Causeries*, 11 octobre 1852.

LA POÉSIE DIDACTIQUE.

LA POÉSIE PHILOSOPHIQUE. — LA POÉSIE MORALE.

La poésie didactique se confond souvent avec la poésie descriptive, et poëmes didactiques comme poëmes descriptifs foisonnent au dix-huitième siècle. Un ancien, qui a écrit un poëme sur l'astronomie, sentant l'importance de sa double entreprise, celle de se montrer poëte et celle de bien enseigner les choses, disait :

« Ad duo templa precor, duplici circumdatus æstu
Carminis et rerum [1]. »

Parmi les deux ou trois mille poëmes didactiques sur tous les sujets possibles, y compris la *Géométrie*, que produisit le siècle dernier, on en compte bien peu qui rassemblent le double mérite que doit avoir la poésie didactique.

L'affinité des genres nous fera réunir sous la même section la poésie philosophique et la poésie morale. Là aussi, malheureusement, la médiocrité dominera et le bon sera fort rare.

LOUIS RACINE

— 1692-1763 —

Le bon versificateur Racine, fils du grand poëte Racine [2], a laissé deux poëmes didactiques d'un intérêt et d'un mérite inégaux, *la Grâce* et *la Religion*.

Privé de bonne heure des soins paternels, il avait été confié à ceux du savant Rollin, alors principal du collége de Beauvais, qui se plut, ainsi que Mésenguy, à le diriger dans ses études et à le fortifier dans les principes de vertu qu'il avait puisés dans sa famille.

Le jeune Racine, au sortir du collége, s'attacha à l'étude du droit et se fit recevoir avocat; mais le penchant qu'il avait toujours eu pour la

[1] Marci Manilii *Astronomicon* lib. primus, vers. 21, 22.

[2] Expressions de Voltaire.

poésie le dégoûta bientôt de cette profession. Il prit l'habit ecclésiastique, entra comme pensionnaire dans la congrégation de l'Oratoire, et dès lors commença son poëme de la *Grâce*.

C'est à Fresnes que Louis Racine, aidé des lumières du chancelier d'Aguesseau, y mit la dernière main; il en fit devant lui de fréquentes lectures à d'habiles théologiens, qui, dit-il lui-même [1], n'y trouvant rien que de conforme à la doctrine de saint Augustin, décidèrent qu'il pouvait le donner au public. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, sur le rapport d'un docteur de Sorbonne, sanctionna cet avis. Cependant l'ouvrage ne put paraître que quelques années plus tard, et la doctrine en fut immédiatement attaquée dans des libelles.

Ce n'était pas tout à fait sans motif. Le poëme de la *Grâce* a des tendances jansénistes ; la grâce *nécessitante* s'entrevoit dans l'action souveraine de Dieu sur notre volonté, telle que le poëte l'a décrite, tout en protestant à chaque page qu'elle ne détruit pas notre liberté ; la façon dont la *délectation victorieuse* et la *prémotion physique* sont soutenues contre Molina sent beaucoup le disciple de Port-Royal.

Voltaire, âgé de vingt-cinq ans, dont la mémoire, à l'apparition de ce poëme, n'avait pas encore oublié l'enseignement orthodoxe que les Jésuites lui avaient donné, pouvait écrire au poëte de la *Grâce* :

« Cher Racine, j'ai lu dans tes vers didactiques
De ton Jansénius les dogmes fanatiques.
Quelquefois je t'admire, et ne te crois en rien.
Si ton style me plait, ton Dieu n'est pas le mien :
Tu m'en fais un tyran, je veux qu'il soit mon père.
Si ton culte est forcé, le mien est volontaire ;
De son sang mieux que toi je reconnais le prix :
Tu le sers en esclave, et je le sers en fils. »

Cependant L. Racine n'est pas un janséniste, et sa soumission au Pape fut aussi sincère, aussi complète qu'empressée.

La marche de cet ouvrage est plutôt celle d'un traité que d'un poëme. Dans le premier chant, pour conduire à la nécessité de la grâce, L. Racine dépeint l'innocence de l'homme et sa chute ; l'état déplorable où il fut réduit, quand il fut abandonné à lui-même ; l'impuissance de la raison et de la loi pour le guérir ; enfin la venue de Jésus-Christ, l'auteur et le dispensateur de la grâce. Il établit dans le deuxième chant la puissance et l'efficacité de cette grâce qui ne détruit point la liberté puisqu'on y peut toujours résister. Dans le troisième chant, il développe la grande preuve de la puissance de la grâce, qui est le changement du cœur malgré tous les combats des pécheurs ; et il fait voir que ces combats détruisent le système de la grâce versatile et de l'équilibre. Enfin le quatrième chant renferme le mystère de la prédestination, qui nous apprend combien la grâce est gratuite.

[1] Lettre à M. M***, 4 janvier 1762.

Le chantre de la grâce emploie souvent les termes de l'Écriture et des Pères, et c'est en cela même qu'il fait consister le principal mérite de son travail. Il ne prétend pas en tirer comme poëte une grande gloire, n'ayant, suivant ses propres paroles, presque fait que traduire, et ayant remarqué que les endroits qui avaient été le mieux reçus, lorsqu'il les avait récités, étaient l'assemblage de plusieurs pensées des prophètes rendues fidèlement.

Les lectures qu'il en fit, raconte Lebeau dans son *Éloge* de Louis Racine, l'ayant introduit dans le monde, il perdit le goût de la retraite et quitta l'habit ecclésiastique. M. le chancelier d'Aguesseau était alors retiré à Fresnes : il avait chéri le père, il fit venir le fils auprès de lui. L'exil du magistrat fut pour le poëte une source de délices ; il trouva dans un seul homme tout ce qu'il aurait cherché à la cour, où les jeunes poëtes volent avec toute l'ardeur de leurs désirs, et il demanda au chancelier de rester comme exilé à Fresnes tant qu'il y serait.

L'intérêt passionné qu'on portait alors à ces matières controversées mit en vogue le poëme de la *Grâce*. Peu de personnes pourraient le lire aujourd'hui ; c'est que la chaleur manque tout à fait à l'œuvre de Louis Racine. Imitateur de saint Prosper, « il a plus d'élégance et de goût que son modèle ; mais il n'a pas cette ardeur et cette imagination du christianisme naissant. Il est théologien où saint Prosper était enthousiaste[1]. »

Pendant la composition de son premier poëme, Louis Racine, grâce à la protection du cardinal de Fleury, avait été nommé inspecteur des Fermes, dont il fut depuis directeur. Il était pauvre ; la médiocre fortune de son père, partagée entre plusieurs enfants, avait été emportée en partie dans l'orage du système de Law. Il n'avait donc pas de grands loisirs pour cultiver la poésie. Cependant il ne la négligea pas. Dans les courts moments qu'il pouvait dérober à ses fatigantes et continuelles fonctions de financier, il écrivit son second poëme, *la Religion*.

Les premiers vers font tout de suite connaître l'objet que le poëte s'est proposé :

« La raison dans mes vers conduit l'homme à la foi :
C'est elle qui, portant son flambeau devant moi,
M'encourage à chercher mon appui véritable,
M'apprend à le connaître, et me le rend aimable. »

Il cherche parmi les différentes religions celle dont la révélation doit être le fondement. Par le premier de tous les livres, que lui donne le premier de tous les peuples, et par la suite de l'histoire du monde, il trouve à la religion chrétienne tous les caractères de certitude qu'il souhaite. Plein d'admiration pour elle, il s'y soumettrait aussitôt, s'il n'était arrêté par l'obscurité de ses mystères et par la sévérité de sa morale. Il examine la faiblesse de son esprit, et reconnaît que sa raison ne doit pas être sa seule lumière. Il examine son cœur, et reconnaît que la

[1] Villemain, *la Littérature française au dix-huitième siècle*, Xe leçon.

morale chrétienne est conforme à ses besoins. Il embrasse avec joie une religion aussi aimable que respectable.

« Tel est, dit l'auteur lui-même, le plan de cet ouvrage, que j'ai conduit sur cette courte pensée de M. Pascal : « A ceux qui ont de la répugnance pour la « religion, il faut commencer par leur montrer qu'elle n'est pas contraire à la « raison ; ensuite, qu'elle est vénérable ; après, la rendre aimable, faire souhaiter « qu'elle soit vraie, montrer qu'elle est vraie, et enfin qu'elle est aimable. »

« Cette pensée est l'abrégé de tout ce poëme, dans lequel j'ai souvent fait usage des autres pensées du même auteur, aussi bien que des sublimes réflexions de M. de Meaux sur l'Histoire universelle. En suivant ces deux grands maîtres, j'ai choisi les deux hommes qui ont écrit sur la religion de la manière la plus digne. »

Le chantre de la *Religion* a trouvé qu'un sujet si vaste, si intéressant et si riche n'avait pas besoin pour se soutenir d'ornements étrangers. Il aurait cru perdre le respect qu'il devait à ce sujet même, si, à l'exemple de Sannazar, il s'était égaré en quelques fictions. Il sait qu'en renonçant aux beautés brillantes de la fiction, il faut peut-être renoncer aussi au titre de poëte et se contenter du rang de versificateur. Mais comme l'utilité des hommes doit être le principal objet d'un écrivain sage, il se trouvera suffisamment récompensé de son travail, si sa versification contribue à imprimer plus facilement dans la mémoire des vérités qui intéressent tous les hommes.

L'exécution n'a pas toujours répondu à l'intention du poëte. Il n'a pas suffisamment atteint le but du poëme didactique, qui est moins d'enseigner que de saisir dans les vérités abstraites l'élément poétique qu'elles recèlent. La marche n'est pas assez rapide. Trop souvent de longues digressions coupent et interrompent le fil des raisonnements et font oublier le point de départ. Comme l'a remarqué J.-B. Rousseau, le poëte parle trop de lui-même ; il est trop occupé de lui-même, de son enfance prématurément studieuse et intelligente, de ses vers et de ce que les siècles à venir en diront. Enfin le profane et le sacré sont parfois confondus dans un assez bizarre assemblage.

Le style et la versification pourraient aussi donner lieu à bien des remarques critiques.

Ces réserves faites, il y a beaucoup à louer dans la *Religion*, ce poëme dont la vogue fut telle, qu'il a eu jusqu'à nos jours plus de soixante éditions et qu'il a été traduit en vers anglais, allemands, italiens et latins.

Les amateurs de la poésie française y retrouveront toujours avec plaisir les plus belles formes de notre versification, calquées savamment par une main exercée, habile et ferme, que l'art n'abandonne jamais, et que le goût conduit toujours, soit qu'elle plie la langue poétique aux habitudes sévères de la discussion, soit qu'elle se joue artistement dans ces cadres heureux où se déploient toutes les richesses et toutes les couleurs du genre descriptif.

Il n'y a rien, selon la pensée de J.-B. Rousseau [1], que Louis Racine ne vienne à bout de dire, et toujours noblement; il semble même que la sécheresse et l'aridité des sujets échauffent sa veine et lui tiennent lieu, pour ainsi dire, d'Apollon.

Il excelle surtout dans le genre descriptif.

Chateaubriand a dit:

« Racine fils, père de cette nouvelle école poétique dans laquelle M. Delille a excellé, peut être aussi regardé comme le fondateur de la poésie descriptive en France [2]. »

En effet, Louis Racine a fourni les premiers exemples de poésie pittoresque et descriptive, appliquée spécialement à des sujets particuliers, isolés. Il est, avec Voltaire, le premier qui ait eu le mérite de rendre en beaux vers les détails techniques de physique et d'histoire naturelle. Y a-t-il rien de plus élégant que cette description de la circulation de la séve?

« Contemple seulement l'arbre que je fais croître :
Mon suc, dans la racine à peine répandu,
Du tronc qui le reçoit, à la branche est rendu ;
La feuille le demande, et la branche fidèle,
Prodigue de son bien, le partage avec elle. »

Les Saint-Lambert, les Delille, les Roucher égaleront-ils la peinture célèbre du nid de l'hirondelle et de la migration des oiseaux?

« O toi qui follement fais ton Dieu du hasard,
Viens me développer ce nid qu'avec tant d'art,
Au même ordre toujours architecte fidèle,
A l'aide de son bec maçonne l'hirondelle, etc. »

Voltaire a-t-il, dans le genre de la poésie didactique, rien fait de mieux que ces vers qui décrivent l'harmonie des éléments?

« La mer, dont le soleil attire les vapeurs,
Par ses eaux qu'elle perd voit une mer nouvelle
Se former, s'élever et s'étendre sur elle.
De nuages légers cet amas précieux,
Que dispersent au loin les vents officieux,
Tantôt, féconde pluie, arrose nos campagnes,
Tantôt retombe en neige et blanchit nos montagnes, etc. »

Le premier chant de ce poëme est de beaucoup le meilleur de tous. Le second se soutient; mais les quatre derniers languissent et se traînent.

Louis Racine développa dans deux *Épîtres sur l'homme* des vérités

[1] Lettre de J.-B. Rousseau à Louis Racine, 1741.
[2] *Génie du Christ.*, 2e partie, liv. IV, ch. III.

que la variété des matières du poëme de la *Religion* ne lui avait pas permis d'exposer. Dans la première il montra par les maux du corps, qui ne finissent qu'à la mort, et par les maux de l'âme, l'ignorance et la concupiscence, que nous ne sommes pas dans l'ordre. Dans la seconde il prouva que nous ne sommes pas dans l'ordre, par la plus horrible de nos passions, qui nous porte au barbare plaisir de nous entre-détruire. L'homme, dans l'état où nous le voyons, ne pouvant pas nous paraître un ouvrage de la miséricorde de Dieu, le poëte en conclut qu'il a offensé la justice divine. Ces deux épîtres sont d'estimables morceaux de poésie didactique.

Nous n'avons pas mentionné Louis Racine parmi les poëtes lyriques ; cependant il a laissé des odes bien écrites, dont plusieurs sont d'une belle inspiration [1].

« Depuis que le monde est monde, on n'a point vu de grand poëte fils de grand poëte, » disait Boileau à Louis Racine, pour le détourner de faire des vers.

Louis Racine naquit avec l'amour et la facilité des vers ; mais il ne fut pas un grand poëte. Son vol est court et peu élevé ; comme l'a remarqué d'Aguesseau [2], son génie ne le portait point à l'invention ; il avait peine à convenir que la fiction fût l'âme de la poésie ; il ne pouvait s'appliquer utilement qu'à des ouvrages où il n'avait rien à produire de lui-même, si ce n'est le tour et l'expression. Voltaire, de son côté, écrivait à l'abbé d'Olivet, ces paroles qui résument le jugement à porter sur le poëte de la *Grâce* et de la *Religion* :

> « Vous savez bien que Louis Racine, cité par vous quelquefois, a frappé souvent des vers sur l'enclume de Jean, son père ; pourquoi donc a-t-il si peu de réputation ? C'est qu'il manque d'imagination et de variété ; il n'y a rien chez lui de piquant, il n'a pas sacrifié aux Grâces [3]. »

LEMIERRE

Lemierre, dégoûté du théâtre, se tourna vers la poésie didactique. Il essaya d'abord de traduire le petit poëme latin de l'abbé de Marsy, sur la *Peinture*. Le trouvant trop écourté, il en fit un ouvrage à peu près de sa composition, où il traita successivement du *dessin*, du *coloris* et de l'*invention*, et qu'il accompagna de notes (1769, 1 vol. in-12, in-8° et in-4°, avec figures).

[1] Lire, parmi les *Odes saintes*, l'ode XIX, imitation d'Isaïe, XIV, 4-21.

[2] D'Aguesseau, *Lett. sur div. sujets*, XI, Œuvres, t. XII, p. 166, éd. 1776.

[3] *Lett. inéd.* de Voltaire, à M. l'abbé d'Olivet, 1er avril 1766.

Lemierre n'était nullement préparé à traiter un tel sujet. Jamais il n'avait touché ni pinceau ni crayon. Il n'eut pour secours que quelques lectures et quelques conversations avec les artistes. Il fut « secondé surtout par ses propres sensations à la vue des chefs-d'œuvre de l'art[1] ». Quand la science l'abandonnait, il appelait son art à son secours; il tâchait d'y substituer les beautés poétiques; il imitait « ces peintres peu versés dans l'anatomie qui, ne sachant comment montrer le mécanisme des muscles et la souplesse des contours sur les membres des figures, pour déguiser le défaut de ces emmanchements, les couvrent d'une riche draperie[2]. »

Lemierre se faisait un peu illusion sur la valeur des ornements dont il embellissait son poëme. Voici comment Diderot a jugé le style de l'auteur de la *Peinture* :

« Il est plein d'apostrophes, mais elles sont naturelles et courtes. Il ne se refuse à aucune métaphore, son style est brut. Il ne sent pas lui-même ses défauts, la chaleur de tête l'emporte; on voit qu'il veut aller, bien ou mal. Lemierre n'a qu'une seule des qualités du poëte, la chaleur de l'imagination ; il ignore absolument l'harmonie. Il tombe dans les défauts que les novices évitent d'instinct, quelquefois au mépris de la langue. Je n'ai pas encore rencontré une peinture touchante, un vers d'âme, un mot sensible; jamais il ne me ramène en moi-même[3]. »

Diderot aurait pu ajouter que les idées de Lemierre sont souvent tout à fait fausses : par exemple, quand il dit qu'on devrait effacer dans les églises les tableaux des martyrs, parce qu'ils représentent l'humanité souffrante, comme s'il n'était pas utile de familiariser l'homme avec le malheur et la persécution.

Quelques morceaux, l'*Invocation au soleil*, l'*Origine de la chimie*, sont encore cités. Du milieu de tant de phrases sèches, obscures, recherchées, triviales, se détachent quelques vers brillants :

« Il est une stupide et lourde déité ;
Le Tmolus autrefois fut par elle habité :
L'Ignorance est son nom ; la Paresse pesante
L'enfanta sans douleur au bord d'une eau dormante, etc. »

Tout le monde connaît ce vers que Lemierre, dans son naïf orgueil, appelait le vers du siècle :

« Le trident de Neptune est le sceptre du monde. »

Mais l'ensemble mérite les sévérités de l'appréciation de Diderot.

Dix ans plus tard, Lemierre publia un second poëme didactique, *les Fastes*. Il en conçut l'idée en relisant les *Fastes* d'Ovide.

[1] Préface de Lemierre.
[2] *Ibid.*
[3] *Salon* de 1767, p. 277 et 278.

« Je me disais, nous raconte-t-il dans son Avertissement : Pourquoi sous le même titre n'essayerait-on pas sur l'année française ce que le poëte latin exécuta sur l'année romaine ? Ce n'était pas que je ne visse, malgré la parité des sujets, que les ressources n'étaient pas les mêmes pour l'exécution. Je sentais combien l'emploi de la mythologie jetait d'agrément sur la description des usages de Rome, donnait d'avantage au poëte et préparait de plaisir au lecteur. Ovide avait à rapporter les origines piquantes des fêtes de son temps ; celles de nos usages sont perdues pour la plus grande partie, ou n'ont pas à beaucoup près le même attrait. Malgré ce désavantage, je n'en fus que plus animé contre les difficultés qu'il fallait vaincre : si je voyais d'un côté moins d'agréments à semer sur mes tableaux, de l'autre je voyais plus de philosophie à y répandre. Ma patience était alarmée, mais mon amour-propre était piqué. Moins mon sujet prêtait à l'imagination, plus il y aurait de mérite à le créer. Le poëte, par l'invention, doit ressembler à Ulysse qui, brûlant de revoir sa patrie, construisit lui-même le vaisseau sur lequel il en entreprit le voyage. »

D'ailleurs les coutumes qu'il avait à décrire étant appuyées nécessairement sur quelqu'une des saisons de l'année, il pouvait tracer des peintures sommaires de ces anniversaires invariables, et la base de nos usages, plus heureuse que nos usages mêmes, l'attirait invinciblement vers son sujet.

La matière était riche, mais le poëte ne sut pas en tirer parti. Son plan est bizarre, il marche au hasard, et laisse souvent rompre le fil par lequel il attache les diverses parties du poëme ; il ne sait rien rejeter de ce qui plaît à son imagination emportée et à son esprit sautillant ; insoucieux de la proportion, il ne donne qu'une place mesquine aux fêtes solennelles, et, au lieu de tableaux, il offre souvent des grotesques ; enfin le style est peut-être encore moins soigné que dans la *Peinture*. C'est à peine si l'on peut recommander quelques détails, tels que le *Clair de lune*, le *Printemps*, les *Jardins anglais*.

VOLTAIRE

Une place assez considérable est occupée, dans les œuvres de Voltaire, par la poésie didactique et par la poésie philosophique et morale. Nous indiquerons ses principales productions dans ces divers genres.

Le Temple du Goût. — Ce petit écrit, moitié prose, moitié vers, est une des plus agréables et des plus fines productions de Voltaire. Il le donnait comme une plaisanterie qui n'était pas du tout destinée à devenir publique, comme une petite esquisse faite dans une société où l'on savait s'amuser sans la ressource du jeu, où l'on cultivait les

belles-lettres sans esprit de parti, où l'on aimait la vérité plus que la satire, et où l'on savait louer sans flatterie. Nous ne disons pas que le *Temple du Goût* soit une satire, mais il faut bien avouer que les poëtes des siècles précédents y sont jugés avec beaucoup de sévérité. Voltaire, ne pouvant pas se donner à lui-même la première place dans son temple, ne s'en donne aucune.

L'apparition de cet ouvrage excita un tumulte général dans la république des lettres. L'auteur fut accablé de mille écrits injurieux, et donné en spectacle au public dans une comédie intitulée : *le Temple du Goût*, composée par Romagnesi, et que tout Paris courut applaudir [1].

Les Épîtres. — Les *Épîtres* de Voltaire, écrites avec une pureté et une élégance continues dans la diction, offrent une grande abondance d'idées, beaucoup de traits d'un sens profond, extrêmement de variété. La philosophie, et une philosophie presque toujours usuelle et pratique, est mêlée à la gaieté qui faisait le fond de sa nature, et qui était le remède auquel il aimait le plus à recourir dans ses continuelles maladies :

« Patient dans ses maux et gai dans ses boutades,
Se moquant de tout sans orgueil,
Toujours un pied dans le cercueil,
De l'autre faisant des gambades [2]. »

L'*Épître à Rosalie*, adressée à madame Denis, nièce de l'auteur, mérite de demeurer classique. C'est le chef-d'œuvre du genre [3].

Quelques épîtres sont satiriques, ce ne sont pas les meilleures. C'est ainsi que dans la longue et diffuse *Épître à Boileau*, s'abandonnant sans frein à son génie caustique, il ressasse d'une manière fastidieuse les injures qu'il avait tant de fois débitées contre toutes sortes de gens.

Discours en vers ou Discours philosophiques. — Voltaire est le premier qui ait intitulé *Discours en vers* ces compositions philosophiques qu'auparavant on nommait assez improprement *poëmes*. Les *Discours sur l'homme* furent composés à Cirey, les trois premiers en 1734, les quatre derniers en 1737.

Les *Discours sur l'homme* sont d'une morale extraordinairement indécise et fluctuante. Comme Horace, suivant tour à tour Épicure et Zénon, il prêche tantôt la morale du désintéressement, tantôt la morale de l'intérêt bien entendu : il conseille à l'homme tantôt la science et la vertu, tantôt le repos voluptueux et l'indifférence du sage. Rien dans tout cela n'est d'une inspiration bien élevée. Le premier discours nous enseigne que la bienfaisance est la vraie et, pour ainsi dire, la seule vertu. Le sixième veut que nous reconnaissions Dieu à nos plaisirs ; Épictète et Marc-Aurèle le reconnaissaient à nos devoirs. Le *Discours*

[1] Voir d'Argens, *Réflexions sur le goût*, p. 23.
[2] *Poés. mél.*, LI, à Thiriot, 1731.
[3] Nous l'avons citée dans nos *Morceaux choisis*, Cours supérieur, POETES.

sur la liberté nous laisse libres de croire qu'elle n'existe pas. Le *Discours sur la modération* nous invite à nous ménager dans les plaisirs, afin de recommencer. La morale du *Discours sur la nature de l'homme* est qu'on n'y connaît rien, et qu'il ne faut pas perdre son temps à la chercher.

Ces discours offrent un plan moins régulier que les épîtres de Pope sur le même sujet, mais ont plus d'agrément. Ils présentent une très-agréable variété de tons, de l'abandon, de la sensibilité, même de l'enthousiasme. On regrette seulement que l'auteur sème à profusion les sentences philosophiques, qu'il les entasse les unes sur les autres.

On voudrait que le style des *Discours sur l'homme* fût moins haché et moins décousu. Ils sont d'ailleurs, surtout les quatre premiers, écrits avec beaucoup de soin. A la manière dont le fécond et impatient écrivain se surveille, on sent qu'il redoute encore la critique.

POËMES. — *La Loi naturelle*. — *Le Désastre de Lisbonne*. — *La Guerre de Genève*. — Voltaire composa la *Loi naturelle* en 1751, chez la margrave de Bareith, sœur du roi de Prusse, et la dédia à ce roi, à la cour duquel l'athéisme s'était pour la première fois produit systématiquement. Dans ce poëme, dont il changea le premier titre de *Religion naturelle*, il oppose la doctrine du déisme et la morale universelle au matérialisme abject et effronté de Lamettrie, médecin de Frédéric, qui, combinant la physique mécanique de Descartes, séparée de sa métaphysique, avec le sensualisme, niait toute morale, toute conscience, toute distinction du bien et du mal, et faisait du monde un ensemble éternel de mouvement sans moteur, et de l'homme une machine sensitive. L'auteur du *Poëme sur la loi naturelle* établit l'existence d'une morale universelle et indépendante, non-seulement de toute religion révélée, mais de tout système particulier sur la nature de l'Être suprême. Cette loi, peu exigeante, se réduit à la qualité de bon père, de bon ami et de bon voisin.

La composition de ces quatre épîtres est assez faible. Pour qu'elles pussent être nommées poëmes, il faudrait un plan général mieux combiné, une marche plus suivie, un raisonnement plus exact, plus profond, sévère comme celui que Pope a déployé dans son *Essai sur l'homme*.

Le *Poëme sur le désastre de Lisbonne* est encore, à tous égards, inférieur au poëme de la *Loi naturelle*. C'est une attaque à fond contre l'optimisme. Pénétré des malheurs des hommes, il s'élève contre les abus qu'on peut faire de cet ancien axiome, « Tout est bien ». Il reproche à Pope et à Leibnitz d'insulter à nos maux en soutenant que tout est bien, et il charge tellement le tableau de nos misères, qu'il en aggrave le sentiment. Excès pour excès, mieux vaut celui du poëte anglais et du philosophe allemand que celui du philosophe français. Si l'optimisme de Pope et de Leibnitz est décevant, le pessimisme de Voltaire est cruel. Les vers suivants établissent avec une certaine mesure la doctrine de Voltaire :

« ...Du monde entier tous les membres gémissent;
Nés tous pour les tourments, l'un par l'autre ils périssent :
Et vous composerez, dans ce chaos fatal,
Des malheurs de chaque être un bonheur général !
Quel bonheur ! O mortel et faible et misérable !
Vous criez : *Tout est bien*, d'une voix lamentable;
L'univers vous dément, et votre propre cœur
Cent fois de votre esprit a réfuté l'erreur.
Éléments, animaux, humains, tout est en guerre.
Il le faut avouer, le *mal* est sur la terre.
. . . .
Un jour, tout sera bien, voilà notre espérance;
Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion.
Les sages me trompaient, et Dieu seul a raison.
Humble dans mes soupirs, soumis dans ma souffrance,
Je ne m'élève point contre la Providence.
Sur un ton moins lugubre on me vit autrefois
Chanter des doux plaisirs les séduisantes lois.
D'autres temps, d'autres mœurs : instruit par la vieillesse,
Des humains égarés partageant la faiblesse,
Dans une épaisse nuit cherchant à m'éclairer,
Je ne sais que souffrir, et non pas murmurer. »

Ce poëme, faiblement pensé, est écrit plus faiblement encore.

DU CERCEAU (JEAN-ANTOINE)

— 1670-1730 —

Le P. du Cerceau se fit un nom chez les Jésuites par son talent pour la poésie française et latine, et sa réputation s'étendit bientôt dans le monde. On goûta surtout ses poésies imitées de Marot. Quelques-unes de ses petites pièces, selon la pensée d'un critique allégué par Feller, respirent un enjouement et une gaieté de bon goût, que n'ont pas tant de dolentes jérémiades ou de vaporeuses épîtres philosophiques, dépourvues même du mérite de la versification.

DUCIS

Dans sa vieillesse Ducis composa de petites pièces de vers où son talent se montra sous un tout nouvel aspect; ce sont des poésies *intimes* faites beaucoup plus avec le cœur qu'avec l'esprit. Il y règne une douce philosophie chrétienne, une grande sentimentalité, mêlée d'un amour profond pour l'indépendance et pour l'honneur.

Avant ces poésies de l'âge avancé, qui rappellent parfois Horace et la Fontaine, Ducis avait publié le poëme de l'*Amitié*, en quatre chants, et quelques épîtres, où toute la bonté, toute la tendresse et toute la pureté de son âme se manifestent d'une façon charmante.

L'amitié lui inspira d'admirables peintures; il creusa ce sentiment jusque dans ses dernières profondeurs :

« Hélas! la mort déjà m'entraînait dans l'abîme,
Quand le ciel par degrés ranima la victime.
Sur des rocs déchirants soudain précipité,
C'est là que, sans couleur, mourant, ensanglanté,
De deux pauvres vieillards j'excitai les alarmes,
Et des yeux du passant fis tomber quelques larmes.
Mais mon péril n'est plus. Pourquoi le retracer,
Quand je sens mon ami dans mon sein s'élancer?
C'est lui que je revois. Oh! que de pleurs coulèrent!
Comme en mes faibles bras ses bras s'entrelacèrent!
Appuyé sur ton cœur, renaissant sous tes yeux,
Dans quelle exase, ami, je contemplai les cieux!
J'admirai leur azur, je regardai la terre;
Je crus me ressaisir de la nature entière.
Ah! sortant de la tombe où l'on fut endormi,
Qu'il est doux de revoir le ciel et son ami[1]! »

Dans l'*Épître à Legouvé* le ton est bien plus tendre. Il engage son jeune ami à écrire dans la retraite, aux champs, au milieu des spectacles les plus saisissants de la nature. Il en veut faire, comme lui, un poëte sentimental, mais plus mélancolique :

« Veux-tu, cher Legouvé, descendre dans ton cœur,
Et remplir tes écrits de grâce et de vigueur?
Crois-moi, mon jeune ami, vole à ton ermitage;
Les champs et l'amitié sont les trésors du sage.
La paix, la vérité, t'appellent dans les champs :
Là les plaisirs sont purs, les tableaux sont touchants;

1 *Épître à l'amitié.*

L'esprit y suit son goût, le cœur y suit sa pente,
Comme l'arbre qui croît, comme l'eau qui serpente.
C'est là qu'avec toi-même, au doux bruit des zéphyrs,
Tu chantas les cercueils, l'amour, les souvenirs ;
Que tu fis soupirer la tendre rêverie,
S'incliner le regret sur une urne chérie,
S'argenter des amants le magique flambeau,
Et ses pâles rayons glisser sur un tombeau.
Ah ! sans doute ton cœur, ton œil mélancolique
Mouilla de quelques pleurs ta palette tragique.
Chante encor les tombeaux. Non, sous ces monuments
L'amitié n'est point sourde à nos gémissements.
L'urne muette écoute ; elle aime à nous entendre,
Les morts ne sont pas loin. Ah ! naissez sur leur cendre,
Doux parfums, humbles fleurs, tributs trop douloureux,
Que nos pleurs font éclore, et qui croissez par eux ! »

Pour achever de faire connaître l'âme et le style de Ducis dans ses *Poésies diverses*, nous citerons ces vers d'une de ses épîtres où il exprime son dernier vœu :

« Voici mon dernier vœu : c'est (car tout doit finir)
Qu'un solitaire ami garde mon souvenir,
Mais qu'il m'estime heureux ; c'est qu'une mère tendre,
Que je n'aurai pas vue, un moment sur ma cendre
Jette un regard sensible où je sois regretté,
Et croie avec mes vers sa fille en sûreté ;
C'est qu'un homme d'honneur, ami de la campagne,
Souffre que leur recueil dans ses bois l'accompagne,
Qu'il dise : Homme et poëte, il fut de bonne foi ;
Viens, Ducis, viens aux champs, je t'emporte avec moi. »

LEGOUVÉ

— 1764-1812 —

Legouvé, poëte tragique tout à fait oublié, est encore souvent cité comme auteur d'un poëme du *Mérite des femmes*, écrit tout à la fin du dernier siècle et publié au commencement de celui-ci, en 1801.

Il a lui-même ainsi exposé l'objet qu'il a eu en vue dans cet ouvrage que son titre seul suffisait à rendre célèbre :

« Les femmes, chez tous les peuples, reçurent des hommages de la poésie et de l'éloquence. En Grèce, Plutarque composa la vie des femmes illustres, où

il cite une foule de traits qui les honorent; en France, plusieurs écrivains les présentent, dans leurs ouvrages, sous des couleurs avantageuses. Mais c'est en Italie qu'elles ont été jugées avec le plus d'enthousiasme. Un grand nombre de poëtes et de prosateurs ont exalté leurs attraits et leurs vertus. Quelques-uns même leur ont donné la prééminence sur les hommes. Quoique je me plaise à soutenir la cause des femmes, je ne leur accorde point une supériorité que la nature semble leur avoir refusée ; je ne veux que leur conserver le rang qu'elles doivent occuper dans la société, en démontrant qu'elles en sont le charme comme nous en sommes l'appui.

« Les satires de Juvénal et de Boileau contre les femmes sont admirables sous le rapport de la poésie; sous celui de la vérité, ont-elles le même prix? Je ne le crois pas. J'ai tâché, en adoptant une opinion opposée à la leur, de l'emporter par l'impartialité, trop certain de rester inférieur par le talent. Juvénal et Boileau n'ont attaqué les femmes qu'en traçant leurs défauts ou leurs vices particuliers; j'ai cru pouvoir les défendre en peignant leurs qualités générales. Je les présente comme filles, comme mères, comme amantes ou épouses, comme amies, comme consolatrices; n'ont-elles pas, presque toutes, ces avantages? Et n'ai-je pas été plus juste que les deux poëtes qui les ont dépréciées, si j'ai dispensé aux femmes l'éloge que méritent le plus grand nombre, lorsqu'ils leur ont prodigué le blâme qui n'appartient qu'à quelques-unes; si j'ai enfin raisonné d'après des généralités, tandis qu'ils n'ont raisonné que d'après des exceptions?....

« Lorsque j'ai composé ce poëme, je n'ai pas seulement eu dessein de rendre justice aux femmes, j'ai encore voulu, en retraçant leurs avantages, ramener dans leur société un peuple valeureux, que les secousses de la Révolution ont accoutumé à s'en éloigner, et par ce moyen, le rappeler à sa première urbanité, qu'il a presque perdue dans la lutte des partis. »

Toutes ces intentions sont excellentes; mais, pour les bien remplir, il fallait des idées plus justes, un sentiment plus fort, un style plus original.

L'auteur du *Mérite des femmes* n'a point de principes fixes. Dans ses divers poëmes, comme dans celui qui a fait sa réputation, il a répandu un mélange d'idées justes et d'idées fausses, de véritable sensibilité et de sensibilité factice, de tableaux où la vertu brille d'un pur éclat et de peintures où le vice est revêtu des couleurs les plus dangereuses. Entre autres aberrations, il s'est montré l'un des plus enthousiastes défenseurs du suicide.

Le *Mérite des femmes* est une œuvre rhétoricienne et déclamatoire. Les apostrophes et les exagérations emphatiques sont prodiguées à chaque instant. Chênedollé a nommé Legouvé « un émailleur[1] »; et cependant c'est un des poëtes les plus pâles et les plus ternes du dix-huitième siècle.

[1] Dans Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. II, p. 284.

ANDRÉ CHÉNIER

L'infortuné André Chénier avait conçu, à l'âge de vingt-huit ans, le plan de plusieurs poëmes d'une assez grande étendue. Un des plus achevés est le poëme de l'*Invention*, sujet que Boileau avait oublié dans son *Art poétique*.

Dans les fragments, composés d'environ trois cent cinquante vers, que nous possédons, et qui offrent une heureuse alliance de l'imagination et de la raison, le poëte examine successivement la nature, la nécessité et la possibilité de l'invention littéraire. « Il est impossible, dit Gustave Planche, de parler plus nettement et en termes plus colorés des devoirs de la poésie. Chaque idée a le double mérite d'être vraie et applicable et se montre sous une forme vivante. » Mais en dépit de ses mérites, la conception de ce poëme est incomplète ; de plus, elle est dangereuse. « Tout l'athéisme de son siècle y a passé, dit le père Cahours, et l'auteur de cette poétique sans Dieu a été obligé, tout le premier, d'y renoncer dans la pratique. »

André Chénier chasse du domaine de la poésie moderne les fantômes des dieux de l'antiquité. Rien de mieux, quand il s'agit de poëmes fondés sur la conviction et l'enthousiasme, comme sont l'ode et l'épopée, qui ne peuvent se passer de vraisemblance. Mais qu'a-t-il mis à la place? L'idéal scientifique, c'est-à-dire de pures abstractions. Sans doute,

« Torricelli, Newton, Képler et Galilée...
A tout nouveau Virgile ont ouvert des trésors. »

Mais les trésors dévoilés par ces grands géomètres, pour passer de l'idée à l'image, de la science à la poésie, n'ont-ils pas besoin d'un merveilleux fantastique et surhumain qui les colore et les personnifie? Le soleil sans Apollon, l'Océan sans Neptune, les fontaines sans Naïades ne sont plus que les éléments matériels, soumis aux lois de la pesanteur et des attractions, qui parlent à l'esprit, mais qui ne disent plus rien au cœur. Volta et Franklin, en nous faisant voir l'électricité dans la foudre, ont eu une idée, sans contredit, plus sublime que celle de Virgile nous montrant le tonnerre forgé par Vulcain. Cependant les antres de Lemnos offraient à l'imagination un spectacle autrement pittoresque que la roue d'une machine électrique, qui ramène les carreaux lancés par le Jupiter d'Homère et de Virgile à la combinaison de deux fluides et au simple jaillissement d'une étincelle. Il fallait, pour accroître la terreur et la majesté des tempêtes, substituer au dieu de l'Olympe le Dieu du mont Sinaï tonnant du haut des cieux.

« Chénier, ne voulant pas de l'action providentielle et mystérieuse que la foi nous montre régissant la nature, ne s'était donc pas seulement privé de la sublimité des inspirations religieuses, il s'était en outre renfermé dans un idéal insuffisant pour le poëte, et dont il fut le premier à démontrer la pauvreté. En effet, il s'est vu contraint, pour être pittoresque, de revenir sans cesse au langage mythologique qu'il avait si hautement banni. De tous les coloristes modernes, cet ennemi des dieux est peut-être le plus païen. Son intelligence aspirait au vrai ; son cœur et son imagination étaient tout entiers dans les mensonges de la Grèce ; et ce fondateur d'un Parnasse incomplet, qui avait si heureusement dit :

« Sur des sujets nouveaux faisons des vers antiques, »

manquant de couleurs, non-seulement alla teindre ses vers dans les eaux du Permesse, mais demanda presque tous ses sujets eux-mêmes à la mythologie [1]. »

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (NICOLAS-LOUIS, COMTE)

— 1750-1828 —

François, dit de Neufchâteau, né à Saffois (Meurthe), reçu à seize ans à l'académie Stanislas de Nancy, et, avant quinze ans, à celles de Lyon, de Marseille et de Dijon, fut un des hommes les plus précoces qui aient jamais existé. Il n'a pas obtenu toute la renommée qu'il méritait, parce qu'il eut la mauvaise fortune, qui n'est arrivée qu'à lui seul, de voir tous ses ouvrages capitaux périr de son vivant, non publiés. Sa traduction de l'Arioste, qui était, dit-on, un chef-d'œuvre de poésie légère, fut noyée dans un naufrage, lorsqu'il revenait de Saint-Domingue, où il avait été magistrat. Et, sous la Terreur, au moment de son arrestation, furent égarées ou brûlées deux grandes comédies en vers, qui avaient été reçues pour le Théâtre-Français. On ne connaît plus guère de lui que son *Discours sur la manière de lire les vers*, art qu'il possédait lui-même à un degré fort remarquable.

---

[1] *Bibliothèque critique des poëtes français*, t. III, p. 71-72.

LA POÉSIE LÉGÈRE ET LA POÉSIE LICENCIEUSE

VOLTAIRE, PIRON, VOISENON,
GENTIL-BERNARD, DORAT, LE CARDINAL DE BERNIS, BOUFFLERS.

VOLTAIRE a fait un genre littéraire de la poésie fugitive. Rien n'est comparable à la grâce brillante et abandonnée de quelques-unes de cet petites pièces qui lui échappaient sans effort sur toute sorte de sujets. C'est la fleur de l'esprit et du goût. C'est la seule partie des œuvres poétiques de Voltaire qui gagne à l'analyse, c'est aussi celle où le poëte vieilli conserva le mieux le charme de ses premiers écrits. Jusqu'à la fin de sa vie il mania le vers de dix syllabes comme personne ne l'avait fait depuis le seizième siècle.

Nous ne pouvons refuser des éloges aux poésies légères de Voltaire; il nous est impossible de ne pas flétrir le poëme impie et ordurier où le patriarche des philosophes traîna dans la boue cette brave, pure et généreuse Jeanne d'Arc dont l'épée fut si redoutable à nos ennemis et dont la vertu inspira tant de courage à nos héros.

Et c'est là « proprement l'œuvre de Voltaire », le résumé de sa philosophie; c'est là qu'on le retrouve entier par ses mauvais côtés. Trente ans il a caressé le monstre. La faveur qui accueillit ce poëme répondit aux soins que lui avait donnés l'auteur : signe effrayant de l'esprit du temps, qui s'empressait vers ce livre infâme.

PIRON employa sa jeunesse futile à composer des poésies licencieuses, qui, avec ses habitudes cyniques, l'empêchèrent d'entrer à l'Académie française.

S'il blessa souvent la décence, s'il manqua de dignité dans sa conduite comme dans ses écrits, il eut du moins le mérite de ne jamais attaquer la religion dans aucun de ses ouvrages. Il faut aussi reconnaître que ce n'était pas un méchant, mais seulement un malin bonhomme, un Bourguignon salé, comme ses compatriotes Bussy, la Monnoye et de Brosses.

Claude-Henri Fusée, abbé de VOISENON, s'est fait une réputation de poëte, qui n'est pas encore tout à fait tombée, par une comédie en vers en trois actes, remarquable par le plan, les caractères et le style, *la Coquette fixée*, représentée sur le théâtre des Italiens en 1746. La société mondaine de son temps ne goûta pas moins une foule de petits vers légers et licencieux qui charmaient les sociétés où son esprit

et ses manières aimables l'avaient fait admettre, de madame du Châtelet, de mademoiselle Quinault-Dufresne, de madame Favart, du comte de Caylus et du duc de la Vallière.

Voltaire était grand ami de Voisenon qui, à l'âge de onze ans, lui avait adressé deux épitres où il exaltait le jeune auteur d'*Œdipe* et de la *Henriade*. Il contribua beaucoup à le faire recevoir de l'Académie française, où il fut admis le 22 janvier 1763, à la place de Crébillon. Les bagatelles médiocres ou détestables, échappées à la plume négligente et libertine de Voisenon, méritaient peu cette récompense.

Pierre-Joseph Bernard, dit GENTIL-BERNARD, garda l'épithète de Gentil accolée à son nom depuis que Voltaire l'eut employée pour l'apprécier et louer son talent.

Les femmes mondaines de Paris adoptèrent les poésies légères où il reproduisait la politesse spirituelle et l'immoralité élégante du dix-huitième siècle.

Sa compagnie plaisait encore plus que ses vers. « Bernard, dit la Harpe [1], portait dans la société une politesse qui tenait à un grand usage du monde, à l'habitude d'une longue contrainte, et une complaisance qui n'était au fond qu'une grande indifférence sur tout. On ne l'a jamais entendu contrarier personne, ni dire du mal de qui que ce soit. Il parlait peu, et se faisait à peine apercevoir dans la société, chose dont les gens du monde savent beaucoup de gré à ceux qui ont prouvé d'ailleurs une supériorité quelconque. »

La table et le plaisir se partageaient le temps de ce voluptueux, qui n'avait aucune ambition et ne voulut pas être de l'Académie française, parce qu'il n'avait, disait-il, aucun titre pour établir et justifier cette prétention-là. Il fut cruellement puni de ses excès. Ses facultés intellectuelles s'éteignirent, il perdit la mémoire et presque le sentiment pendant les quatre dernières années de sa vie, et mourut de langueur à l'âge de soixante-cinq ans.

Le licencieux DORAT fut un des auteurs les plus féconds du dix-huitième siècle. Il a écrit sept à huit cent mille vers de toute mesure, de tout genre, et même sans genre et sans détermination particulière, et il a publié une infinité de volumes, toujours accompagnés de longues dissertations sous le nom de préfaces, et toujours magnifiquement imprimés et ornés de gravures, etc. : il employait à ce luxe une partie de ses revenus.

Circonscrit dans ce genre qu'on appelle la *poésie agréable*, il a particulièrement cultivé l'héroïde, genre faux, imité d'Ovide, qui n'est qu'une exagération des monologues longs et invraisemblables de la tragédie.

[1] *Corresp. litt.*, lett. XXXV.

François-Joachim de Pierre, plus tard cardinal DE BERNIS (1715-1794) composa avant l'âge de trente-cinq ans les poésies légères qui lui ont fait une certaine célébrité dans ce genre.

Quand il écrivait ses *juvenilia*, il portait bien le nom d'abbé, mais n'était nullement engagé dans les ordres. Il n'entra dans le sacerdoce qu'à l'âge de quarante ans, après de mûres réflexions, et il ne fut nommé cardinal qu'à cinquante-trois ans. Revêtu du caractère sacerdotal et sincèrement animé de l'esprit de son état, il voulut détruire ses productions les moins édifiantes, et il ne tint pas à lui qu'elles ne fussent anéanties.

C'était un homme très-aimable, d'un beau caractère, avec un mélange de bonhomie et de finesse, de noblesse et de simplicité ! Mais la vanité poétique n'était pas moindre chez lui que chez tous ses confrères en Apollon, s'il est vrai que, devenu ministre, il fit le traité de Vienne, qui mit la Prusse à deux doigts de sa perte, pour se venger de ce vers d'une épître du roi de Prusse :

« Évitez de Bernis la stérile abondance. »

Parmi ses poésies, qui eurent beaucoup de succès, furent souvent réimprimées et lui valurent une place à l'Académie, on distingue des *Épîtres*, moitié sérieuses, moitié badines, remplies d'affectation et de négligences et semées de jolis vers ; les *Quatre parties du jour*, qui ne composent pas un poëme, mais n'offrent que quatre morceaux sans liaison entre eux et composés de tableaux plutôt enluminés que coloriés ; enfin les *Quatre Saisons*, petit poëme qui ne présente encore qu'une suite de lieux communs de poésie descriptive relevés par un certain mérite d'expression.

Voltaire appelait Bernis *Babet la Bouquetière* : c'est que, dans tout ce qu'il a écrit, il prodigue trop et ne varie pas assez les fleurs, qu'il y a dans ses images plus d'abondance que de choix, et plus de luxe que de richesse.

Stanislas DE BOUFFLERS (1737-1815), né à Nancy vers le milieu du siècle dernier, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. Mais il quitta bientôt le petit collet pour prendre l'uniforme, et se livra entièrement au goût de la dissipation presque inséparable de son âge et de son état.

Il cultiva toute sa vie la poésie légère dans laquelle il avait eu, à la cour de Lunéville et à la cour de Versailles, de précoces succès qui furent couronnés par son élection à l'Académie française en 1788.

Dans les brillants badinages de ce bel esprit souvent la liberté va jusqu'à la licence. Un contemporain a bien caractérisé, dans une petite pièce de vers adressée à Boufflers, le genre de talent de ce gentilhomme-poëte.

« Tes voyages et tes bons mots,
Tes jolis vers et tes chevaux

Sont cités par toute la France ;
On sait par cœur ces riens charmants
Que tu produis avec aisance ;
Tes pastels frais et ressemblants
Peuvent se passer d'indulgence ;
Les beaux esprits de notre temps,
Quoique s'aimant avec outrance,
Troqueraient volontiers, je pense,
Tous leurs drames et leurs romans
Pour ton heureuse négligence
Et la moitié de tes talents. »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

PROSATEURS.

Les érudits en histoire.

Les auteurs de mémoires.

Les romanciers.

La comédie et le drame en prose.

Le style épistolaire.

La critique et l'érudition littéraires. — Les journaux littéraires. — Les grammairiens et les philologues.

LA CRITIQUE ET L'ÉRUDITION LITTÉRAIRES.

LES JOURNAUX LITTÉRAIRES.

LES GRAMMAIRIENS ET LES PHILOLOGUES.

La philosophie et la métaphysique.

LES DERNIERS SOUTIENS DU CARTÉSIANISME.

INVASION DU SENSUALISME.

TRIOMPHE DU MATÉRIALISME, DU SCEPTICISME ET DE L'ATHÉISME.

COMMENCEMENT D'UN RETOUR AU SPIRITUALISME.

Déchaînement anticatholique et antireligieux.

LES SCIENCES PHYSIQUES : L'HISTOIRE NATURELLE, LA CHIMIE, LA MINÉRALOGIE, LA MÉDECINE.

L'économie politique.

LES PRÉCURSEURS DES ÉCONOMISTES.

LES ÉCONOMISTES.

LES ADVERSAIRES DES ÉCONOMISTES.

L'éloquence oratoire. — L'éloquence de la chaire. — L'éloquence académique. — L'éloquence du barreau. — L'éloquence politique.

L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

L'ÉLOQUENCE ACADÉMIQUE.

Les discours prononcés dans les Académies. — Les éloges historiques.

LE BARREAU, LA MAGISTRATURE, LA JURISPRUDENCE.

L'ÉLOQUENCE POLITIQUE.

La littérature sous la République.

POËTES

La poésie épique.

La poésie lyrique.

La littérature dramatique. — La tragédie.

La comédie.

